

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## NATIONAL FINANCE

*Chair:*

The Honourable JOSEPH A. DAY

---

Tuesday, June 5, 2012  
Wednesday, June 6, 2012  
Thursday, June 7, 2012

---

Issue No. 21

*First and second meetings on:*

The study of the Supplementary Estimates (A)  
for the fiscal year ending March 31, 2013

*Eleventh meeting on:*

The study of the Main Estimates for  
the fiscal year ending March 31, 2013

*Eleventh, twelfth and thirteenth meetings on:*

The subject-matter of all of Bill C-38,  
An Act to implement certain provisions of the budget tabled in  
Parliament on March 29, 2012  
and other measures, introduced in  
the House of Commons on April 26, 2012

---

INCLUDING:

THE TENTH REPORT OF THE COMMITTEE  
(Second Interim Report on  
the Main Estimates for 2012-2013)

---

WITNESSES:

*(See back cover)*

## FINANCES NATIONALES

*Président :*

L' honorable JOSEPH A. DAY

---

Le mardi 5 juin 2012  
Le mercredi 6 juin 2012  
Le jeudi 7 juin 2012

---

Fascicule n° 21

*Première et deuxième réunions concernant :*

L'étude du Budget supplémentaire des dépenses (A)  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013

*Onzième réunion concernant :*

L'étude du Budget principal des dépenses  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013

*Onzième, douzième et treizième réunions concernant :*

La teneur complète du projet de loi C-38,  
Loi portant exécution de certaines dispositions  
du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012  
et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à  
la Chambre des communes le 26 avril 2012

---

Y COMPRIS :

LE DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
(Deuxième rapport intérimaire sur le  
Budget principal des dépenses de 2012-2013)

---

TÉMOINS :

*(Voir à l'endos)*

STANDING SENATE COMMITTEE  
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Buth	Hervieux-Payette, P.C.
Callbeck	* LeBreton, P.C.
Campbell	(or Carignan)
* Cowan	Martin
(or Tardif)	Ringuette
Eaton	Runciman
Finley	Seth

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Comeau (*June 7, 2012*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Peterson (*June 7, 2012*).

The Honourable Senator Seth replaced the Honourable Senator Nancy Ruth (*June 7, 2012*).

The Honourable Senator Comeau replaced the Honourable Senator Gerstein (*June 7, 2012*).

The Honourable Senator Gerstein replaced the Honourable Senator Mockler (*June 6, 2012*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Duffy (*June 6, 2012*).

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Chaput (*June 6, 2012*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Gerstein (*June 6, 2012*).

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Finley (*June 6, 2012*).

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Mockler (*June 6, 2012*).

The Honourable Senator Callbeck replaced the Honourable Senator Campbell (*June 5, 2012*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Tkachuk (*June 5, 2012*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Callbeck (*June 5, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président* : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Buth	Hervieux-Payette, C.P.
Callbeck	* LeBreton, C.P.
Campbell	(ou Carignan)
* Cowan	Martin
(ou Tardif)	Ringuette
Eaton	Runciman
Finley	Seth

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Martin a remplacé l'honorable sénateur Comeau (*le 7 juin 2012*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 7 juin 2012*).

L'honorable sénateur Seth a remplacé l'honorable sénateur Nancy Ruth (*le 7 juin 2012*).

L'honorable sénateur Comeau a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 7 juin 2012*).

L'honorable sénateur Gerstein a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 6 juin 2012*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 6 juin 2012*).

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Chaput (*le 6 juin 2012*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 6 juin 2012*).

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 6 juin 2012*).

L'honorable sénateur Buth a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 6 juin 2012*).

L'honorable sénateur Callbeck a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 5 juin 2012*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 5 juin 2012*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Callbeck (*le 5 juin 2012*).

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Buth (*June 5, 2012*).

The Honourable Senator Chaput replaced the Honourable Senator Peterson (*June 4, 2012*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*June 4, 2012*).

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénateur Buth (*le 5 juin 2012*).

L'honorable sénateur Chaput a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 4 juin 2012*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Stewart Olsen (*le 4 juin 2012*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, May 29, 2012:

The Honourable Senator Carignan moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013.

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 29 mai 2012 :

L'honorable sénateur Carignan propose, appuyé par l'honorable sénateur Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, June 5, 2012  
(54)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Senator Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Chaput, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, P.C., Nancy Ruth, Ringuette, Runciman, Smith (*Saurel*) and Tkachuk (10).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 29, 2012, the committee began its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013.

**WITNESSES:***Treasury Board of Canada Secretariat:*

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Information Division;

Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio.

Mr. Matthews made a statement and, together with Ms. Santiago and Mr. Sprecher, answered questions.

At 10:52 a.m., the committee suspended.

At 10:54 a.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 28, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 13.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room.

It was agreed that the draft report on the 2012-2013 Main Estimates, be adopted, (as amended), and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to make minor editorial revisions.

It was agreed that this report be tabled in the Chamber at the earliest opportunity.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 5 juin 2012  
(54)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Chaput, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, C.P., Nancy Ruth, Ringuette, Runciman, Smith (*Saurel*) et Tkachuk (10).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 29 mai 2012, le comité entreprend l'examen des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

**TÉMOINS :***Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice principale, Division de l'information sur les dépenses;

Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses.

M. Matthews fait une déclaration puis, avec Mme Santiago et M. Sprecher, répond aux questions.

À 10 h 52, la séance est suspendue.

À 10 h 54, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 février 2012, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 13 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce.

Il est convenu d'adopter le projet de rapport modifié sur le Budget principal des dépenses de 2012-2013 et d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à y apporter des modifications de forme mineures.

Il est convenu de déposer le rapport au Sénat à la première occasion.

At 11:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, June 5, 2012  
(55)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2:30 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Campbell, Chaput, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Nancy Ruth, Ringuette, Runciman and Smith (*Saurel*) (11).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESSES:

*Canadian Labour Congress:*

Andrew Jackson, Chief Economist.

*Canadian Federation of Independent Business:*

Corinne Pohlmann, Vice President of National Affairs.

*Canadian Manufacturers and Exporters:*

Mathew Wilson, Vice President, National Policy.

*University of Toronto:*

Josh Hjartarson, Policy Director, Mowat Centre, School of Public Policy and Governance.

Mr. Jackson made a statement and answered questions.

Ms. Pohlmann made a statement and answered questions.

Mr. Wilson made a statement and answered questions.

Mr. Hjartarson made a statement and answered questions.

At 4:00 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 11 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 5 juin 2012  
(55)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 30, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Campbell, Chaput, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Nancy Ruth, Ringuette, Runciman et Smith (*Saurel*) (11).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son étude de la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012, avant que ce projet de loi ne soit soumis au Sénat. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

*Congrès du travail du Canada :*

Andrew Jackson, économiste en chef.

*Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :*

Corinne Pohlmann, vice-présidente, Affaires nationales.

*Manufacturiers et Exportateurs du Canada :*

Mathew Wilson, vice-président, Politique nationale.

*Université de Toronto :*

Josh Hjartarson, directeur des politiques, Centre Mowat, School of Public Policy and Governance.

M. Jackson fait une déclaration, puis répond aux questions.

Mme Pohlmann fait une déclaration, puis répond aux questions.

M. Wilson fait une déclaration, puis répond aux questions.

M. Hjartarson fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 16 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, June 6, 2012  
(56)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Callbeck, Chaput, Day, Duffy, Eaton, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Ringuette, Runciman and Smith (*Saurel*) (10).

*Other senators present:* The Honourable Senators Campbell, Lang and Mitchell (3).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESSES:

*As an individual:*

Vivian Krause.

*Imagine Canada:*

Marcel Lauzière, President and Chief Executive Officer.

Ms. Krause made a statement and answered questions.

Mr. Lauzière made a statement and answered questions.

At 3:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 6, 2012  
(57)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Eaton, Hervieux-Payette, P.C., Ringuette, Runciman and Smith (*Saurel*) (8).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

OTTAWA, le mercredi 6 juin 2012  
(56)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Callbeck, Chaput, Day, Duffy, Eaton, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Ringuette, Runciman et Smith (*Saurel*) (10).

*Autres sénateurs présents :* Les honorables sénateurs Campbell, Lang et Mitchell (3).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son étude de la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012, avant que ce projet de loi ne soit soumis au Sénat. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

*À titre personnel :*

Vivian Krause.

*Imagine Canada :*

Marcel Lauzière, président-directeur général.

Mme Krause fait une déclaration, puis répond aux questions.

M. Lauzière fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 15 h 53, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 6 juin 2012  
(57)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Eaton, Hervieux-Payette, C.P., Ringuette, Runciman et Smith (*Saurel*) (8).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 29, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013.

*WITNESSES:*

*Public Works and Government Services Canada:*

Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance Branch;

Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Parliamentary Precinct Branch.

*Transport Canada:*

André Morency, Assistant Deputy Minister, Corporate Management and Crown Corporation Governance;

Claude Corbin, Senior Director, Financial Management;

Jane Weldon, Director General, Surface Infrastructure Programs;

Catherine Higgins, Director General, Environmental Affairs — Programs;

Luc Brisebois, Director, Emergency Preparedness;

Marc Brazeau, Acting Director General, Airport and Port Programs;

Martin Eley, Director General, Civil Aviation;

Annette Gibbons, Director General, Surface Transportation Policy.

*Natural Resources Canada:*

Serge Dupont, Deputy Minister;

Thérèse Roy, Acting Chief Financial Officer.

*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Michael Wernick, Deputy Minister;

Susan MacGowan, Chief Financial Officer.

Mr. Lakroni made a statement and, together with Mr. Mongeau, answered questions.

Mr. Morency made a statement and, together with Mr. Corbin, answered questions.

At 7:47 p.m., the committee suspended.

At 7:50 p.m., the committee resumed.

Mr. Wernick made a statement and, together with Ms. MacGowan, answered questions.

Mr. Dupont made a statement and, together with Ms. Roy, answered questions.

At 8:32 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 29 mai 2012, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

*TÉMOINS :*

*Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :*

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances;

Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale de la Cité parlementaire.

*Transports Canada :*

André Morency, sous-ministre adjoint, Gestion ministérielle et gouvernance des sociétés d'État;

Claude Corbin, directeur principal, Gestion financière;

Jane Weldon, directrice générale, Programmes d'infrastructure de surface;

Catherine Higgins, directrice générale, Affaires environnementales — Programmes;

Luc Brisebois, directeur, Préparatifs d'urgence;

Marc Brazeau, directeur général par intérim, Programmes portuaires et aéroportuaires;

Martin Eley, directeur général, Aviation civile;

Annette Gibbons, directrice générale, Politique des transports terrestres.

*Ressources naturelles Canada :*

Serge Dupont, sous-ministre;

Thérèse Roy, dirigeante principale des finances par intérim.

*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Michael Wernick, sous-ministre;

Susan MacGowan, dirigeante principale des finances.

M. Lakroni fait une déclaration puis, avec M. Mongeau, répond aux questions.

M. Morency fait une déclaration puis, avec M. Corbin, répond aux questions.

À 19 h 47, la séance est suspendue.

À 19 h 50, la séance reprend.

M. Wernick fait une déclaration puis, avec Mme MacGowan, répond aux questions.

M. Dupont fait une déclaration puis, avec Mme Roy, répond aux questions.

À 20 h 32, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*



OTTAWA, Thursday, June 7, 2012  
(58)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Callbeck, Campbell, Comeau, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, P.C., Martin, Ringuette, Runciman, Seth and Smith (*Saurel*) (13).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

*WITNESSES:*

*Macdonald-Laurier Institute:*

Jason Clemens, Director of Research.

*Canadian Association of Retired Persons (CARP):*

Susan Eng, Vice President, Advocacy.

*Canadian Auto Workers:*

Jim Stanford, Economist (by video conference).

Mr. Clemens made a statement and answered questions.

Ms. Eng made a statement and answered questions.

Mr. Stanford made a statement and answered questions.

At 3:47 p.m., the Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Comeau as a member of the committee.

At 4:00 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, le jeudi 7 juin 2012  
(58)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Campbell, Comeau, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, C.P., Martin, Ringuette, Runciman, Seth et Smith (*Saurel*) (13).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son étude de la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012, avant que ce projet de loi ne soit soumis au Sénat. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Macdonald-Laurier Institute :*

Jason Clemens, directeur de la recherche.

*Association canadienne des individus retraités (CARP) :*

Susan Eng, vice-présidente, Défense des droits.

*Syndicat national de l'automobile :*

Jim Stanford, économiste (par vidéoconférence).

M. Clemens fait une déclaration, puis répond aux questions.

Mme Eng fait une déclaration, puis répond aux questions.

M. Stanford fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 15 h 47, l'honorable sénateur Martin remplace l'honorable sénateur Comeau au sein du comité.

À 16 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Jodi Turner

*Clerk of the Committee*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Wednesday, June 6, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

**TENTH REPORT**

Your committee, to which were referred the 2012-2013 Main Estimates, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, February 28, 2012, examined the said Estimates and herewith tables its second interim report.

Respectfully submitted,

*Le président,*

**JOSEPH A. DAY**

*Chair*

*(Text of the report appears following the evidence)*

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le mercredi 6 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

**DIXIÈME RAPPORT**

Votre comité auquel a été renvoyé le Budget principal des dépenses 2012-2013, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 28 février 2012, examiné ledit Budget et dépose ici son deuxième rapport intérimaire.

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, June 5, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, this morning we are beginning our study of Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013.

[*English*]

The committee began its consideration of the Main Estimates for 2012-13 in early March this year, is ongoing and will continue throughout the year. This morning's meeting constitutes the beginning of the committee's examination of the Supplementary Estimates (A).

We are pleased to welcome back officials from the expenditure management sector of Treasury Board of Canada Secretariat. Appearing this morning are Mr. Bill Matthews, Assistant Secretary; Ms. Marcia Santiago, Senior Director; and Mr. Darryl Sprecher, Director.

Mr. Matthews, I understand that you have a deck that you would like to take us through. We will be pleased to hear from you, after which we will get into some questions and answers.

[*Translation*]

**Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector:** Thank you, Mr. Chair, for having invited us to this morning's meeting in order to assist the committee in its study of Supplementary Estimates (A) for fiscal year 2012-13.

As you have just mentioned, I am accompanied this morning by two colleagues: Marcia Santiago and Darryl Sprecher. They will help me answer your questions.

[*English*]

I am aware that the committee usually likes to begin its study of any of the estimates documents with a presentation from Treasury Board Secretariat to provide an overview of the whole-of-government picture. We will do our best to give you that this morning and to respond to any questions the committee has. I would remind you that much of the content comes from departments, so if there are detailed questions about certain departments, there may be a requirement to follow up directly with the departments. We will certainly do our best to answer those questions.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 5 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, ce matin, nous allons commencer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013.

[*Traduction*]

Le comité a entrepris début mars son examen du Budget principal des dépenses pour 2012-2013. Cet examen est toujours en cours et se poursuivra durant toute l'année. La réunion de ce matin marque le début de l'examen par le comité du Budget supplémentaire des dépenses (A).

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau parmi nous des représentants du secteur de la gestion des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor Canada. Souhaitons donc la bienvenue ce matin à M. Bill Matthews, secrétaire adjoint; à Mme Marcia Santiago, directeur principal; et à M. Darryl Sprecher, directeur.

Monsieur Matthews, je crois savoir que vous avez un exposé que vous souhaitez parcourir avec nous. Nous nous ferons un plaisir de vous écouter, après quoi nous passerons à la période des questions.

[*Français*]

**Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses :** Merci, monsieur le président, de nous avoir invités à cette réunion ce matin pour aider le comité à étudier le Budget des dépenses supplémentaire (A) pour l'année 2012-2013.

Comme vous l'avez mentionné, j'ai deux collègues qui m'accompagnent ce matin. Il s'agit de Mme Marcia Santiago et de M. Darryl Sprecher. Ils m'aideront à répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Je sais que le comité préfère généralement commencer son étude de n'importe lequel des budgets des dépenses avec un exposé du Secrétariat du Conseil du Trésor, afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation pangouvernementale. Nous allons faire de notre mieux pour vous livrer cela ce matin et pour répondre aux questions que vous voudrez nous poser. Je tiens à vous rappeler qu'une part importante du contenu de ce que nous allons vous présenter provient des ministères, et si donc vous avez des questions détaillées concernant certains ministères, il vous faudra peut-être faire directement appel à eux. Nous ferons en tout cas notre maximum pour répondre à ces questions.

I have a short presentation I would like to walk you through to help the committee in focusing its questions. I will start on page 2 of the presentation, which I hope you have it in front of you. Yes, you do.

This will be a quick overview of what I plan to walk through this morning. We continually try to make improvements to the supplementary estimates and estimates documents. I will highlight for you the changes in terms of format in this document. I will give a quick reminder of how this document is organized, and then we will get into the content of the Supplementary Estimates (A) for the year 2012-13 and take you through some of the major items as well as the horizontal items.

On slide 3, we have outlined the changes we have made to the format of this document in an effort to make them more understandable. There are a couple of things we should highlight for you. We have added a new table on page 11, in both English and French versions of the estimates, to highlight the largest dollar changes to individual departments. If you are looking for a quick way to focus on the changes, page 11 gives you the major dollar amounts. This is an improvement, we hope, to this version of the document, and we will continue with it if we get some feedback that it is helpful.

It shows, for instance, that Public Works has an increase of \$208 million in their capital vote. That is actually an increase of 72 per cent over what they had in the Main Estimates. CIDA has \$162 million for grants and contributions, which is an increase of 5.5 per cent. It gives you a sense of relativity when looking at these estimates.

I appreciate that this may not be overly helpful for Supplementary Estimates (A), because it is a fairly small document, but I think you will appreciate this more when you hit Supplementary Estimates (B), which tends to be bigger than the other estimates. This will let you focus in on some of the greater changes.

Other highlights of our changes can be found at page 18, in both the English and French versions, where we have listed all organizations. In past practice, we included only organizations that were receiving funding in the supplementary estimates. If you have a question or are interested in a certain department, you will see it there, even if there is no money attached to it in Supplementary Estimates (A). It is one-stop shopping in terms of looking for departments and what is going on.

There are a couple of other points. Additional information for Supplementary Estimates (A) is available online. It is a summary of changes to statutory forecasts, of which there are very few this

J'ai donc un court exposé que j'aimerais parcourir avec vous, ce qui vous guidera peut-être dans le choix de vos questions. Je vais commencer à la page 2 du dossier de présentation, que vous avez j'espère, devant vous. Oui, vous l'avez.

Voici donc un petit aperçu de ce dont je compte vous entretenir ce matin. Nous nous efforçons sans cesse d'améliorer la présentation du Budget supplémentaire des dépenses et du Budget principal des dépenses. Je vais vous indiquer les changements apportés à la forme de ces documents. Je vais vous faire un petit rappel sur la façon dont le document est organisé, après quoi nous aborderons le contenu du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour 2012-2013 et certains principaux postes, ainsi que les postes horizontaux.

Sur le transparent 3, nous expliquons les modifications que nous avons apportées au format de ce document en vue d'en faciliter la compréhension. Il y a un ou deux aspects que nous souhaitons mettre en relief. Nous avons ajouté un nouveau tableau à la page 11, dans les versions anglaise et française du budget des dépenses et ce, pour faire ressortir les plus gros changements dans les crédits correspondant aux différents ministères. Si vous cherchez à cerner rapidement les changements intervenus, la page 11 vous donne les principaux montants. Nous espérons que vous verrez là une amélioration de cette version du document, et nous maintiendrons ce changement si la rétroaction y est favorable.

Ce tableau indique, par exemple, que le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux bénéficie d'une augmentation de 208 millions de dollars de son crédit pour dépenses en capital, soit 72 p. 100 de plus que le montant figurant dans le Budget principal des dépenses. L'ACDI a 162 millions de dollars pour les subventions et contributions, soit une augmentation de 5,5 p. 100. Ce tableau facilite donc une analyse comparative du budget des dépenses.

Je conviens que ce tableau ne sera peut-être pas très utile aux fins de l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (A), du fait qu'il s'agisse d'un document relativement petit, mais je pense que vous l'appréciez davantage lorsque vous vous penchez sur le Budget supplémentaire des dépenses (B), qui tend à être plus volumineux. Ce tableau vous aidera dans votre examen de certains des changements plus importants.

D'autres éléments saillants des changements que nous avons apportés se trouvent à la page 18, tant dans la version anglaise que dans la version française, et vous y trouverez la liste de toutes les organisations. Par le passé, nous n'y incluons que les organisations devant recevoir des fonds en vertu du Budget supplémentaire des dépenses. Si vous avez une question ou si vous vous intéressez à un ministère donné, vous en verrez la mention, même si aucun crédit ne lui est destiné en vertu du Budget supplémentaire des dépenses (A). Il s'agit en quelque sorte d'un kiosque unique pour se renseigner sur les ministères et sur ce qui s'y passe.

Il y a quelques autres points encore que je tiens à souligner. D'autres renseignements concernant le Budget supplémentaire des dépenses (A) sont disponibles en ligne. Il s'agit d'un résumé des

time around, and tables showing funding allocated to departments from central votes. In an effort to keep printing costs down, we put some additional information online.

Finally, the other change we have made is horizontal items, which is not a new thing but does get a lot of attention. We have moved it further forward in the document, so it comes right after the introduction section. The horizontal items tend to show up in multiple estimates documents. If you are looking for horizontal items, you will see them on page 14.

[Translation]

I believe it is on page 13 in the French version.

[English]

**The Chair:** All you have done is moved them closer to the front. Is that right?

**Mr. Matthews:** That is all we have done. We changed the position, in case you were looking for it.

At slide 4, we have a quick summary of how the document is organized. We have the introduction and major changes to planned expenditures for both voted and statutory items. As I mentioned, we then walk you through the horizontal items and summary tables, followed by the details by department, agency or Crown corporation. The vast majority of this document is the actual page-by-page breakdown for each organization. At the end of the document, you will see the proposed schedule to the appropriation bill, which is based on the content of the Supplementary Estimates (A). That gives you a sense of what will be coming when the appropriation bill is tabled. As it says on slide 4, additional information is provided online.

At slide 5, we can get into the content of the Supplementary Estimates (A). You are seeing a fairly small supplementary estimates of \$2.1 billion in voted, \$0.2 billion in statutory, for a total of \$2.3 billion in budgetary spending for Supplementary Estimates (A). There are no changes to our non-budgetary amounts, which are typically things that relate to assets and liabilities. Budgetary items typically affect the deficit surplus of the government and affect the bottom line directly.

[Translation]

For a comparison of these Supplementary Estimates (A) with those of previous years, we can go to page 7.

changements aux prévisions en matière de dépenses législatives, dont il n'y en a que très peu cette fois-ci, et de tableaux indiquant les fonds alloués aux ministères en vertu des crédits centraux. Désireux que nous sommes de contenir les frais d'impression, nous avons choisi d'offrir ces renseignements complémentaires en ligne.

Enfin, l'autre changement que nous avons apporté concerne les postes horizontaux : il ne s'agit pas de quelque chose de nouveau, mais ces postes attirent beaucoup d'attention. Nous les avons insérés plus près du début du document, tout de suite après l'introduction. Les postes horizontaux tendent à figurer dans de multiples documents budgétaires. Si vous êtes à la recherche de postes horizontaux, vous les trouverez à la page 14.

[Français]

Je pense que c'est la page 13 dans la version française.

[Traduction]

**Le président :** Vous les avez simplement déplacés plus près du début. Est-ce bien cela?

**M. Matthews :** En effet. Nous les avons déplacés, pour que vous puissiez les trouver plus facilement.

Nous donnons, au transparent 4, une brève explication de la façon dont le document est organisé. Nous avons l'introduction et les principales modifications apportées aux dépenses prévues, tant pour les postes votés que pour les postes législatifs. Comme je l'ai mentionné, nous passons ensuite en revue les postes horizontaux et des tableaux sommaires, suivis par le détail, par ministère, organisme ou société d'État. Le gros de ce document est en fait une ventilation page par page pour chaque organisation. À la fin du document, vous verrez l'annexe proposée au projet de loi de crédits, découlant du contenu du Budget supplémentaire des dépenses (A). Cela vous donne une idée de ce que contiendra le projet de loi de crédits. Comme cela est indiqué au transparent 4, des renseignements complémentaires sont disponibles en ligne.

Au transparent 5, nous abordons le contenu du Budget supplémentaire des dépenses (A). Comme vous pouvez le constater, le total du Budget supplémentaire des dépenses est relativement modeste, avec 2,1 milliards de dollars pour les crédits votés et 0,2 milliard de dollars pour les crédits statutaires, pour un total des dépenses budgétaires de 2,3 milliards de dollars. Il n'y a aucun changement du côté des dépenses non-budgétaires, qui correspondent en règle générale à des postes liés à l'actif et au passif. Les dépenses budgétaires ont d'ordinaire une incidence sur le déficit ou l'excédent du gouvernement et influent donc directement sur le bilan.

[Français]

Si on veut comparer le Budget supplémentaire des dépenses (A) avec ceux des dernières années, on peut examiner la page 7.

*[English]*

As I mentioned, this is a fairly small supplementary estimate. In 2011-12, the voted amount for Supplementary Estimates (A) was \$2 billion and this year it is \$2.1 billion. The amounts are very similar. I would highlight that 2011-12 was also an unusually small Supplementary Estimates (A). We restricted that tightly because of the election. We did not have a lot of time on our hands so Supplementary Estimates (A) in 2011-12 was very small at \$2 billion.

If you look back to 2010-11, it was \$3.3 billion. If you are interested in going even further back, 2009-10, Supplementary Estimates (A) was \$6.5 billion, 2008-09 was \$4 billion, and if you go back to 2007-08 I believe we were just over \$13 billion. This is indeed a very small Supplementary Estimates (A) compared to previous years but consistent with what you would have seen last year.

Slide 7 is a summary of the major voted items. These Supplementary Estimates (A) are fairly easy from a study perspective because some major items make up about 85 per cent of the total. It is fairly easy for you to hone in on what the big dollar amounts are so I will highlight a few of those now. They are also mentioned in the Supplementary Estimates (A) document.

The major voted items, which I suspect many of your questions will relate to today, Treasury Board Secretariat, we have the pay list requirement for cash-out of accumulated severance of \$850 million. This is similar to the amount you saw last year for the same purpose of \$1.1 billion, if memory serves me correctly. You will recall that this relates to the negotiation to cease the accumulation of severance benefits. As collective agreements have been renegotiated, the accumulation of severance benefits has ceased for voluntary departure.

What that has not changed is the severance benefits that have been earned by employees up to that point. There is a liability to employees for the severance they had earned up to the point they stopped accumulating. With the cessation of accumulation of severance, employees are given the option to cash out their earned benefits now or to wait until a future date to actually receive a cheque.

This amount represents our estimate of how much we feel will be cashed out this year. It is a difficult amount to estimate. This does not relate to workforce adjustment or anything to do with the deficit reduction action plan. This is the cessation of the accumulation of severance benefits for voluntary departure.

*[Traduction]*

Comme je l'ai mentionné, ce budget supplémentaire des dépenses est relativement modeste. En 2011-2012, les dépenses votées pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) étaient de 2 milliards de dollars, et elles se chiffrent cette année à 2,1 milliards de dollars. Les totaux sont très proches. Je tiens à souligner que le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour 2011-2012 a lui aussi été exceptionnellement petit. Nous l'avons très strictement contenu du fait des élections. Nous ne disposons pas de beaucoup de temps, et c'est ainsi que le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012 n'a été que de 2 milliards de dollars, ce qui est très peu.

Si l'on remonte à l'exercice 2010-2011, le budget supplémentaire était de 3,3 milliards de dollars. Si cela vous intéresse de remonter encore plus loin en arrière, le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour 2009-2010 était de 6,5 milliards de dollars, celui pour 2008-2009 était de 4 milliards de dollars et je pense qu'il était d'un peu plus de 13 milliards de dollars pour l'exercice 2007-2008. Ce Budget supplémentaire des dépenses (A) est donc très petit comparativement aux années antérieures, mais correspond d'assez près avec ce que vous avez vu l'an dernier.

Le transparent 7 résume les principaux crédits votés. Ce Budget supplémentaire des dépenses (A) est plutôt simple à examiner, car certains des principaux crédits représentent 85 p. 100 du total. Il est ainsi relativement facile de relever les gros montants, et je vais donc en examiner maintenant plusieurs. Ces entrées figurent également dans le document du Budget supplémentaire des dépenses (A).

Les principaux crédits votés, sur lesquels porteront, j'imagine, le gros de vos questions aujourd'hui, comprennent, pour le Secrétariat du Conseil du Trésor, le besoin en matière de rémunération à l'encaissement des indemnités de départ accumulées, pour un total de 850 millions de dollars. Ce montant est semblable à celui de 1,1 milliard de dollars que vous avez vu l'an dernier pour ce même poste, si ma mémoire est bonne. Vous vous souviendrez que cela se rattache à la négociation de la suppression de l'accumulation des indemnités de départ. La renégociation des conventions collectives a mis fin à l'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires.

N'ont cependant pas été modifiées les indemnités de départ accumulées jusque-là par les employés. C'est ainsi qu'il y a un passif correspondant aux indemnités de départ accumulées par les employés jusqu'à l'interruption du cumul. Du fait de la suppression de l'accumulation des indemnités de départ, les employés ont le choix d'encaisser tout de suite leurs indemnités accumulées ou d'attendre une date ultérieure pour recevoir un chèque.

Ce montant correspond à notre estimation des paiements qui seront versés cette année. C'est un montant qui est difficile à estimer. Cela n'a rien à voir avec le réaménagement des effectifs ou le plan d'action de réduction du déficit. Il est question ici de la suppression de l'accumulation d'indemnités de départ dans les cas de départ volontaire.

The estimate is based on an assumed cash-out rate of 75 per cent. We are assuming that roughly 75 per cent of people who can cash out early will exercise that option. We used the same estimate last year of 75 per cent, and preliminary numbers for 2011-12 tell me we are at about 71 per cent. We have used the same rough estimate in terms of the number of employees who will elect to cash out their severance, and we have an amount of \$850 million for this year. That amount, as I mentioned, is difficult to estimate. It depends on two things: the percentage of employees who elect to get cashed out, but also the number and speed with which we negotiate new collective agreements. If a new collective agreement is negotiated more quickly or more slowly than planned, that then will change this estimate. That is our best estimate at this point in time.

As I said, our estimate of 75 per cent cash-out rate turned out to be quite accurate last year so we are using the same estimate this year. That is a fairly significant chunk of the roughly \$2 billion in voted spending in the Supplementary Estimates (A).

The second item on your list is Public Works and Government Services Canada. This is the rehabilitation of the parliamentary precinct, \$243 million. That includes funds for the rehabilitation work itself, as well as the work required to occupy or secure some swing space. Because of that renovation, people will be moving out of offices and going into new offices, so there is also a need to lease in the short term, at least, some new space. That is a fairly long project, as you are aware, I am sure, of 25 years. The project itself is actually 18 individual projects, but we tend to treat it like one big one when we speak about it, but it is 18 individual projects that Public Works and Government Services is managing. It includes the parliamentary precinct as well as the former Bank of Montreal building and any swing space they need to negotiate and occupy to make that project happen.

In the third item on the list there is a group of departments related to the Copenhagen Accord, which is Canada's commitment under the Copenhagen Accord. The lion's share of the money there belongs to the Canadian International Development Agency. Roughly \$171 million of that \$203 million belongs to CIDA. The big chunk of that is unconditionally repayable contributions to a couple of international development banks. I believe the total there is about \$150 million of the CIDA money goes to international development banks in relation to Canada's commitment under the Copenhagen Accord. As listed, there are a few departments as well

L'estimation est fondée sur un taux d'encaissement hypothétique de 75 p. 100. Notre hypothèse est qu'environ 75 p. 100 des personnes pouvant monnayer leurs indemnités plus tôt exerceront cette option. L'an dernier, nous avons utilisé la même estimation de 75 p. 100, et les chiffres préliminaires pour 2011-2012 me disent que nous en sommes à environ 71 p. 100. Nous avons fait la même estimation quant au nombre d'employés qui choisiront d'encaisser leurs indemnités de départ, et cela nous donne un total de 850 millions de dollars pour cette année. Comme je l'ai mentionné, il est difficile d'estimer ce montant. Celui-ci est fonction de deux choses : le pourcentage d'employés qui choisiront de monnayer leurs indemnités, ainsi que le nombre d'employés avec lesquels nous négocierons de nouvelles conventions collectives et la vitesse à laquelle ces négociations seront menées. Si une nouvelle convention collective est négociée plus rapidement ou plus lentement que prévu, alors nous changerons notre estimation. Ce que vous avez devant vous est notre meilleure estimation en ce moment.

Comme je l'ai dit, notre prévision d'un taux d'encaissement de 75 p. 100 l'an dernier s'est avérée correspondre assez bien à la réalité, et c'est ainsi que nous utilisons le même chiffre cette année. Cela représente un assez gros morceau des 2 milliards de dollars environ de dépenses votées qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Le deuxième poste dans la liste est Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Il est question ici de la rénovation des édifices de la Cité parlementaire : 243 millions de dollars. Cette somme couvrira notamment les travaux de rénovation à proprement parler, ainsi que les coûts correspondant à l'obtention et à l'occupation de locaux temporaires. En effet, du fait des travaux de rénovation, certaines personnes devront déménager leurs bureaux, ce qui nécessitera la location, au moins à court terme, de nouveaux locaux. Il s'agit d'un projet qui, comme vous le savez, j'en suis certain, s'étirera sur quelque 25 années. Lorsque nous en parlons, nous avons tendance à en traiter comme s'il ne s'agissait que d'un seul vaste projet, mais il englobe en vérité 18 projets distincts que gère Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Il inclut la Cité parlementaire ainsi que l'ancien immeuble de la Banque de Montréal et tout local provisoire dont l'occupation devrait être négociée afin que le projet puisse être réalisé.

Le troisième poste sur la liste correspond à plusieurs ministères qui ont un rôle à jouer par rapport à l'Accord de Copenhague. Il s'agit de l'engagement du Canada en vertu de l'Accord de Copenhague. C'est l'Agence canadienne de développement international qui se taille la part du lion. En effet, environ 171 millions des 203 millions de dollars reviennent à l'ACDI. Il s'agit principalement de contributions inconditionnelles remboursables à une ou deux banques de développement international. Je pense qu'environ 150 millions de dollars de ce crédit pour l'ACDI sont destinés à des banques de développement

that receive money under that item: Environment Canada, Foreign Affairs and Parks Canada. However, the lion's share is with CIDA.

The next item on the list is Atomic Energy of Canada Limited, nuclear laboratory operations and safety upgrades, \$160 million. I think senators will be familiar with this item from previous years, but this relates to Budget 2012. There was ongoing funding for isotope production as well as the wind-down of dedicated facilities and Chalk River health and safety type work.

Aboriginal claims settlements of \$150 million. I believe we have spoken about that item here before, but I am happy to take questions on that one. A few of these, as I have said, you have seen in previous years. Natural Resources Canada has some money in here for Port Hope waste cleanup of \$73 million, which is a project that has been going on for a number of years.

In relation to VIA Rail, we have \$68 million for pension requirements, and, lastly, RCMP First Nations community policing for \$41 million. There are two small items on the statutory front, which are Agriculture Disaster Relief and Industry Knowledge Infrastructure Program of \$53 million.

Mr. Chair, those big items make up roughly 85 per cent of the spending in the Supplementary Estimates (A), so it is probably a good way to focus your attention.

Next is slide 8. I will try not to repeat myself as I go through this because some of these items have shown up on the previous page, but we do have the horizontal items. These are items that you see typically over multiple years and that often have multiple departments impacted or receiving funding under those. I have spoken about the Copenhagen Accord already, but it is there. You also have \$51 million for government advertising. There is a group of departments that receive money under that, including Finance Canada, Heritage and HRSDC, to name a few.

There is the Cyber Security Strategy, \$31 million. Again, there are multiple departments in there. You have food and safety inspection, \$10 million, which relates to both Agriculture Canada and the Canadian Food Inspection Agency. There is sustainability and maintenance for the Port of Churchill for \$6 million, and then the Pan Am and Parapan Am Games for \$3 million. Those games do not start until 2015, but there is some upfront work required to actually make those games happen.

international en vertu de l'engagement pris par le Canada au titre de l'Accord de Copenhague. Comme vous pouvez le voir dans la liste, il y a encore d'autres ministères qui recevront des fonds au titre de ce crédit : Environnement Canada, Affaires étrangères et Commerce international et Parcs Canada. Mais c'est l'ACDI qui reçoit la part du lion.

Le crédit suivant sur la liste est pour Énergie atomique du Canada limitée, opérations et mise à jour de sécurité du laboratoire nucléaire, 160 millions de dollars. Je pense que les sénateurs connaissent ce crédit, l'ayant vu par le passé, mais il s'agit ici du Budget 2012. Il s'agit du financement continu de la production d'isotopes, ainsi que des coûts liés à la réduction progressive des opérations et de travail en matière de santé et de sécurité dans les laboratoires de Chalk River.

Nous avons ensuite 150 millions de dollars pour le règlement de revendications territoriales autochtones. Je pense que nous avons déjà discuté de ce crédit, mais je me ferais plaisir de répondre à des questions, si vous en avez. Comme je l'ai dit, vous avez déjà vu certains de ces crédits pour des années antérieures. Ressources naturelles Canada se voit ici accorder 73 millions de dollars pour le nettoyage de sites contaminés à Port Hope, projet qui est en cours depuis plusieurs années.

Pour VIA Rail, il y a 68 millions de dollars pour les besoins en matière de pensions, et, enfin, pour la Gendarmerie royale du Canada, il y a 41 millions de dollars pour les services de police communautaire offerts aux Premières nations. Dans la catégorie des prévisions législatives, il y a deux petites mises à jour : Aide en cas de catastrophe agricole et Industrie-Programme d'infrastructure du savoir, 53 millions de dollars.

Monsieur le président, ces gros crédits représentent environ 85 p. 100 des dépenses au titre du Budget supplémentaire des dépenses (A), alors c'est peut-être sur eux que vous voudrez vous concentrer.

Passons maintenant au transparent 8. Je vais m'efforcer de ne pas me répéter, car certains de ces postes figurent sur la page antérieure, mais il y a les postes horizontaux. Il s'agit de postes qui recouvrent généralement plusieurs années et dans le cadre desquels plusieurs ministères sont souvent engagés ou reçoivent des fonds. J'ai déjà parlé de l'Accord de Copenhague, et nous le retrouvons ici. Il y a également 51 millions de dollars pour la publicité gouvernementale. Il y a plusieurs ministères qui reçoivent des fonds en vertu de ce crédit, notamment Finances, Patrimoine canadien et RHDCC.

Vient ensuite la Stratégie du Canada en matière de cybersécurité, 31 millions de dollars. Ici encore, plusieurs ministères sont concernés. Il y a ensuite la modernisation de l'inspection de la salubrité des aliments, 10 millions de dollars, initiative à laquelle participent Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le poste suivant, d'une valeur de 6 millions de dollars, vise la viabilité et l'entretien du Port de Churchill, et, enfin, il y a 3 millions de dollars pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains. Ces jeux n'auront lieu qu'en 2015, mais des travaux préparatoires sont requis.



Just to wrap up, Mr. Chair, there are \$2.1 billion in budgetary voted expenditures included in Supplementary Estimates (A), as well as a forecasted increase of \$0.2 billion in statutory spending. There are 44 departments and agencies represented by that spending, and these Supplementary Estimates (A) do support the appropriation act that will be tabled at some point in June.

I also believe, Mr. Chair, the last time I was here I gave a quick update on the study of the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates as they are studying the format and content of estimates. If you want, I can give a quick update on what they have been up to as well.

**The Chair:** That would be helpful.

**Mr. Matthews:** As you know, in addition to studying the estimates document, they are spending some time studying the process and content and how we can better improve those documents. They have, to my knowledge, finished calling witnesses. They had quite a variety of witnesses show up at that committee to give them advice on a couple of things. The themes they looked at were how to better align budget and estimates, or is there a need to align them at all? That was a fundamental question — the idea of accrual versus cash and what is the right format for the estimates, which is something we often bump into.

We have accrual accounting for our budget in our financial statements. We have a cash-based system for our appropriations. Does that make sense or should they be on the same basis? They have looked at what the vote structure should be. We currently have a vote structure based on operating capital, grants and contributions.

Since parliamentarians and senators typically think of departments in terms of programs, maybe you should be voting on a program basis. That is one of the other issues that have come up. There was a lot of discussion about time. If you play with the timing of certain documents, does that help the alignment between the budget and the estimates?

Suffice it to say they got a variety of opinions on all issues. There was not really one theme. I will say the vast majority of witnesses advised against moving to accrual appropriations, with one exception. They thought from an understandability perspective, and looking at the experience of other countries, that the cash-based system was more understandable. Certainly they did not see the greater value in moving to accrual. As I said, there was one exception there.

On the others, it was all over the map, to be quite frank. On the alignment of budget and estimates some witnesses said it is absolutely critical that they be aligned. Others were saying that these are two very different documents. A budget is a policy document. An estimates document is a document that outlines the

En résumé, monsieur le président, le Budget supplémentaire des dépenses (A) comprend 2,1 milliards de dollars en dépenses budgétaires votées, ainsi qu'une augmentation prévue de 0,2 milliard de dollars en dépenses législatives budgétaires. Ce Budget supplémentaire des dépenses (A) fait état des besoins de 44 ministères et organismes et appuie le projet de loi de crédits devant être présenté en juin.

Je crois également, monsieur le président, que la dernière fois que je suis venu ici, je vous ai livré une brève mise à jour au sujet de l'étude du format et du contenu des budgets des dépenses qu'effectue le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes. Si vous le voulez, je pourrais vous faire une brève mise à jour sur ce travail.

**Le président :** Ce serait utile.

**M. Matthews :** Comme vous le savez, en plus d'étudier les documents des prévisions budgétaires, le comité est en train de passer du temps à examiner le processus et le contenu et la façon d'améliorer ces documents. Je crois savoir que les comparutions de témoins sont maintenant terminées. Le comité a accueilli tout un éventail de témoins qui sont venus lui offrir des conseils au sujet d'un ou deux aspects. Le comité s'est penché sur la question de savoir comment mieux harmoniser le budget et les prévisions budgétaires et si même cela est nécessaire. C'était là la question fondamentale : la comptabilité d'exercice comparativement à la comptabilité de caisse et le choix du bon format pour les prévisions budgétaires, ce sur quoi nous nous interrogeons souvent.

Nous utilisons la comptabilité d'exercice pour notre budget dans nos états financiers, et nous utilisons la méthode de la comptabilité de caisse pour nos crédits votés. Cela est-il logique, ou bien devrions-nous utiliser la même méthode? Le comité s'est penché sur ce que devrait être la structure des crédits. Nous avons à l'heure actuelle une structure fondée sur des crédits pour dépenses de fonctionnement, des subventions et des contributions.

Étant donné que les députés et les sénateurs envisagent les ministères en fonction des programmes, vous devriez peut-être voter les programmes. C'est là une autre des questions qui ont été soulevées. Il a beaucoup été question de calendrier. Si vous modifiez le calendrier de dépôt de certains documents, cela favoriserait-il une harmonisation entre le budget et les prévisions budgétaires?

Qu'il suffise de dire que le comité a entendu quantité d'opinions sur toutes les questions. Il n'y a pas eu un thème unique. Je dirais que la très grande majorité des témoins n'étaient pas en faveur de l'adoption de la comptabilité d'exercice pour les crédits, à une exception. Ils ont dit penser que la méthode de la comptabilité de caisse est plus facile à comprendre, et ils se sont également appuyés sur l'expérience d'autres pays. Ils ne voyaient en tout cas pas l'intérêt de l'adoption de la méthode de la comptabilité d'exercice. Comme je l'ai dit, il y avait une exception.

Pour ce qui est de toutes les autres questions, il y en avait pour tous les goûts, bien franchement. Sur la question de l'harmonisation du budget et des prévisions budgétaires, certains témoins ont dit que cela est absolument essentiel. D'autres ont dit qu'il s'agit de deux documents très différents. Un budget est un document de politique.

planned spending in a cash basis for the year, and the two of them do not really need to be all that aligned, but maybe there are some things we can do to improve the alignment.

It was all over the map in terms of the advice from witnesses. To my knowledge the committee is now drafting its report. I am not sure of the time frames to actually table a draft report, but the committee has finished calling its witnesses, and I would assume we would see a draft report fairly soon.

**The Chair:** Can we assume that Treasury Board Secretariat has a preferred approach on some of these issues, or are you just standing back and listening?

**Mr. Matthews:** We do not necessarily have a preferred approach, chair, but we want to make sure that the committee understands the implications of what they are recommending. If you were to change the vote structure to go to a program-based structure, that is not something that would happen overnight. It might take three to five years. If you moved from cash to accrual, that is, again, a significant change because it means changing all of the systems and controls that we have underlying the appropriations. Departments have strong systems in place to make sure that they do not overspend their appropriations, and that is all built on a cash system. If you change the rules, you are rebuilding systems. There is a cost, but there is also a time constraint. It takes time to do those sorts of things, so we wanted to make sure that that was well understood.

I should also mention that, if you move to a program-based vote, it would be important for members of Parliament and senators to understand that that would involve some allocations. If you have capital, it is pretty clear that it is capital versus operating. If you are moving into a world where you are voting on programs, you have people who are partially occupied, 50 per cent of the time on one program, 50 per cent on another. How exact do you really have to be when you are voting on a program? As long as parliamentarians and senators were okay with an allocation, you could do that.

We spent a lot of time talking about that. We also spent a lot of time talking about the role of Treasury Board itself, how Treasury Board approval is needed to get into the estimates and what better aligning the estimates to the budget might mean. It would potentially mean a fall budget, the concept being that the greater the separation of time between the budget and the estimates, the greater the alignment. Department of Finance colleagues were there as well, and they outlined that, if you had a fall budget, yes, the alignment would improve, but you would be doing your economic forecasts six months before the year started, which would compromise their accuracy to a certain extent. We do not

Les prévisions budgétaires sont un document énonçant, selon la comptabilité de trésorerie, les dépenses prévues pour l'année, et il n'est pas vraiment nécessaire que les deux concordent parfaitement, mais peut-être qu'il y a certains changements que nous pourrions apporter pour en améliorer la concordance.

Il y en avait pour tous les goûts dans les conseils donnés par les témoins. D'après ce que je sais, le comité est maintenant en train de rédiger son rapport. J'ignore quand il compte déposer une ébauche de rapport, mais le comité a fini d'entendre les témoins, et je devine que nous devrions sous peu voir une ébauche de rapport.

**Le président :** Pouvons-nous supposer que le Secrétariat du Conseil du Trésor a une approche préférée en ce qui concerne certaines des questions, ou bien allez-vous simplement rester en retrait et écouter?

**M. Matthews :** Nous n'avons pas forcément une approche préférée, monsieur le président, mais nous tenons à ce que le comité comprenne les ramifications de ce qu'il va recommander. Si nous abandonnions la structure des crédits en faveur d'une structure fondée sur les programmes, ce n'est pas un changement qui pourrait se faire du jour au lendemain. Cela pourrait demander trois à cinq ans. Et si nous passions de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice, ce serait, là encore, un changement important qui supposerait changer tous les systèmes et tous les contrôles qui sous-tendent les crédits. Les ministères ont en place de solides systèmes pour veiller à ce qu'ils n'excèdent pas leurs crédits, et le tout repose sur une comptabilité de caisse. Si vous changez les règles, alors il vous faudra rebâtir les systèmes. Il y a à cela un coût, mais il y a également des contraintes temporelles. Il faut du temps pour faire ces genres de choses, et nous tenions à ce que cela soit bien compris.

Je dois également mentionner que, si vous optez pour un système de crédits fondé sur les programmes, alors il est important que les députés et les sénateurs comprennent que cela supposerait certaines répartitions. Si vous avez des dépenses en capital, la ventilation entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement est assez claire. Si vous basculez dans un système dans le cadre duquel vous votez les programmes, il faut savoir qu'il y aura des personnes qui consacreront 50 p. 100 de leur temps à un programme et 50 p. 100 de leur temps à un autre. Quel degré de précision devez-vous avoir lorsque vous votez sur un programme? Si députés et sénateurs étaient à l'aise avec des répartitions, vous pourriez procéder de la sorte.

Nous avons passé beaucoup de temps à discuter de cela. Nous avons également passé beaucoup de temps à discuter du rôle du Conseil du Trésor lui-même, de la nécessité de l'aval du Conseil du Trésor pour inscrire quoi que ce soit dans les prévisions budgétaires, et de ce que pourrait amener une meilleure harmonisation entre les prévisions budgétaires et le budget. Cela pourrait nécessiter le dépôt du budget à l'automne, l'idée étant que plus le budget et les prévisions budgétaires sont séparés dans le temps, meilleure est la concordance. Des collègues du ministère de la Défense étaient présents également, et ils ont dit que, oui, si le budget était déposé à l'automne, la concordance serait

necessarily have a preference in terms of what was recommended, but we did do our best to ensure that the committee members understood the options that they were considering.

**The Chair:** So that honourable senators will understand, is Treasury Board Secretariat sitting there as an adviser to the committee, or will you just appear as a witness like any other witness?

**Mr. Matthews:** We appeared as a witness like any other witness. We did spend some time with the committee in advance of their study, more to set the stage and provide an explanation of the current process, and then we were summoned back as witnesses, just like any other witness. It would not surprise me if we were asked for feedback on recommendations, but, as of now, we are just like any other witness.

**The Chair:** That is helpful. Thank you. Probably at Supplementary Estimates (B) we will ask you for another update as to how that is going. That is helpful to us.

**Senator Ringuette:** My first question is with regard to the issue you have just been talking about. The Public Accounts book is based on cash. The reports are based on cash, not on accrual?

**Mr. Matthews:** No. There is a mix in the Public Accounts book. The basic concept we have in our reporting, both at the whole-of-government and at the department level, is that, whatever the basis for the planning document, we come back with actuals on the same basis. If you think about the budget as a planning document, it is on accrual, and it outlines revenues and expenses and projects, in this case, a deficit for the year. Volume I of the Public Accounts is on full accrual, so it would be your companion piece to the budget. The budget projected a deficit of X dollars. You would go to Public Accounts Volume I to see how it actually mapped out. The supporting balance sheet, with assets and liabilities, is on accrual as well. If you think about the estimates as a whole-of-government planning document, which also details by department, it is a cash-basis document. It is important that parliamentarians and senators get information back on how much departments actually spent. If you went to Volume II of Public Accounts, which is the companion piece to the estimates, you would see a cash-basis document because it lines up with the estimates. You will see what departments had for authorities and what they actually spent on a cash basis. You do see a mix in Public Accounts for that reason.

meilleure, mais les prévisions économiques seraient établies six mois avant le début de l'année, ce qui compromettrait dans une certaine mesure leur justesse. Nous n'avons pas forcément de préférence quant aux recommandations, mais nous avons fait de notre mieux pour veiller à ce que les membres du comité comprennent les options à l'étude.

**Le président :** Afin que nous comprenions bien, le Secrétariat du Conseil du Trésor siège-t-il comme conseiller auprès du comité, ou bien avez-vous simplement comparu comme témoin au même titre que tous les autres témoins?

**M. Matthews :** Nous avons comparu comme témoin, au même titre que tous les autres. Nous avons passé un peu de temps avec le comité avant qu'il n'entreprenne son étude, davantage pour planter le décor et fournir une explication du processus actuel, après quoi nous avons été réinvités, cette fois-là comme témoins, au même titre que tous les autres témoins. Cela ne m'étonnerait pas que l'on nous demande notre rétroaction sur les recommandations, mais notre contribution jusqu'ici a pris la forme de celle des autres témoins.

**Le président :** Cela est utile à savoir. Merci. Nous vous demanderons sans doute une autre mise à jour lorsque nous serons saisis du Budget supplémentaire des dépenses (B). Vos explications nous sont très utiles.

**Le sénateur Ringuette :** Ma première question porte sur le sujet dont vous venez tout juste de traiter. Les Comptes publics reposent sur la comptabilité de caisse. Les rapports sont établis selon la comptabilité de caisse plutôt que la comptabilité d'exercice?

**M. Matthews :** Non. Il y a un mélange dans les Comptes publics. Le concept de base que nous suivons pour nos rapports, au niveau tant pangouvernemental que ministériel, est que, quelle que soit la base pour le document de planification, nous revenons avec les chiffres réels en utilisant la même base. Si vous envisagez le budget comme étant un document de planification, il repose sur la comptabilité d'exercice et il étaye les recettes et les dépenses et les projets, et, dans le cas qui nous occupe, il fait état d'un déficit pour l'année. Le volume I des Comptes publics repose sur la méthode de la comptabilité d'exercice et serait donc votre document d'accompagnement du budget. Le budget annonçait un déficit de X dollars. Il s'agirait de consulter le volume I des Comptes publics pour voir ce qui s'est produit. Le bilan, où figurent l'actif et le passif, est lui aussi établi selon la comptabilité d'exercice. Les prévisions des dépenses sont un document de planification pangouvernementale, ventilé par ministère, et elles sont établies selon la comptabilité de caisse. Il est important que les députés et les sénateurs obtiennent l'information concernant les dépenses réelles des ministères. Le volume II des Comptes publics, qui accompagne les prévisions budgétaires, est un document établi selon la comptabilité de caisse, car il cadre avec les prévisions budgétaires. Vous voyez ainsi les crédits dont disposaient les ministères et ce qu'ils ont véritablement dépensé. Voilà pourquoi il y a un mélange dans les Comptes publics.

I would make the same comment on any of the individual reports that we have — departmental reports on plans and priorities. The companion piece there is departmental performance reports, so there is the same basis of accounting for the two.

**Senator Ringuette:** Now to the issue at hand, government advertising programs at \$51 million. You said earlier that more than one department was involved in the advertising program. Could you — or maybe you already have — give us a list of the departments, the money involved for each department and what it is advertising?

**Mr. Matthews:** I can give you a quick run-through. I will start in no particular order. Canadian Heritage has roughly \$1.2 million, and I believe that is around the commemorative events for the War of 1812. Citizenship and Immigration has, if I recall correctly, about \$5.5 million. I will turn to my colleagues to correct me if I am wrong. That is largely around immigration files and services to new Canadians.

**Senator Ringuette:** Services for new Canadians?

**Mr. Matthews:** Citizenship and Immigration has \$5.5 million, and \$3.5 million of that is for services to new Canadians; \$1 million relates to immigration fraud. Anything else?

**Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio, Treasury Board of Canada Secretariat:** There are a couple of small items in there as well. There is about \$500,000 for a citizenship guide campaign and about another \$400,000 for the recruitment of foreign skilled workers.

**Senator Ringuette:** Did you say \$400,000?

**Mr. Sprecher:** Yes.

**Mr. Matthews:** Department of Finance has \$16 million for Canada's Economic Action Plan.

**Senator Ringuette:** There is no more of that.

**Mr. Matthews:** I assume it is related to Budget 2012.

**Mr. Sprecher:** Yes.

**Mr. Matthews:** I misspoke; I am sorry.

**Senator Ringuette:** That is to promote the budget?

**Mr. Matthews:** Correct. My apologies. I am too used to saying "economic action plan." It is for Budget 2012.

Foreign Affairs and International Trade has \$5 million there. Maybe I can turn to Mr. Sprecher to add detail on that.

Je ferais la même observation au sujet des différents rapports que nous avons, notamment les rapports sur les plans et les priorités des ministères. Les documents d'accompagnement de ceux-ci sont les rapports ministériels sur le rendement, et la même méthode de comptabilité sert donc aux deux.

**Le sénateur Ringuette :** Voyons maintenant les programmes de publicité gouvernementale de 51 millions de dollars. Vous avez dit que plusieurs ministères participent au programme de publicité. Pourriez-vous — et vous l'avez peut-être déjà fait — nous donner une liste des ministères, le montant d'argent correspondant à chacun d'entre eux et l'objet de la publicité?

**M. Matthews :** Je pourrais en faire un rapide résumé. Je ne vais suivre aucun ordre précis. Il y a environ 1,2 million de dollars pour Patrimoine canadien, et je pense qu'il s'agit des événements commémorant la Guerre de 1812. Si je me souviens bien, il y a environ 5,5 millions de dollars pour Citoyenneté et Immigration. Je compte sur mes collègues pour me corriger si je me trompe. Il s'agit principalement de dossiers d'immigration et de services aux nouveaux Canadiens.

**Le sénateur Ringuette :** Services pour les nouveaux Canadiens?

**M. Matthews :** Il y a 5,5 millions de dollars pour Citoyenneté et Immigration, dont 3,5 millions de dollars sont destinés à des services aux nouveaux Canadiens et 1 million de dollars à la fraude en matière d'immigration. Y a-t-il autre chose?

**Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Il y a là une ou deux autres petites rubriques. Il y a environ 500 000 \$ pour une campagne de promotion des guides d'étude pour l'examen de la citoyenneté et environ 400 000 \$ pour le recrutement de travailleurs qualifiés étrangers.

**Le sénateur Ringuette :** Avez-vous bien dit 400 000 \$?

**M. Sprecher :** Oui.

**M. Matthews :** Le ministère des Finances a 16 millions de dollars pour le Plan d'action économique du Canada.

**Le sénateur Ringuette :** Cela n'est plus.

**M. Matthews :** Je devine que cela est en rapport avec le Budget 2012.

**M. Sprecher :** Oui.

**M. Matthews :** Excusez-moi, je me suis mal exprimé.

**Le sénateur Ringuette :** Il s'agit de promouvoir le budget?

**M. Matthews :** C'est exact. Mes excuses. J'ai tellement l'habitude de dire « plan d'action économique ». C'est pour le Budget 2012.

Il y a ici 5 millions de dollars pour Affaires étrangères et Commerce international. Je pourrais peut-être demander à M. Sprecher de vous en donner le détail.

**Mr. Sprecher:** There is \$4 million for an information-for-travellers campaign to promote the travel.gc.ca website. There is another \$1 million for the campaign to support Canadian business in foreign markets.

**Senator Ringuette:** There is \$4 million to promote?

**Mr. Sprecher:** The new travel.gc.ca website and to better prepare Canadians for travel.

**Senator Ringuette:** Is that not an ongoing thing? It is on the Internet. It only needs upgrading. There is \$4 million for that?

**Mr. Matthews:** Health Canada has \$5 million for protecting the health and safety of Canadians. Human Resources and Skills Development Canada has \$13 million.

**Senator Ringuette:** That is for what?

**Mr. Matthews:** Of the \$13 million, \$8 million is for the changes related to Old Age Security, and \$5 million is for a program around better jobs.

**Senator Ringuette:** Better jobs?

**Mr. Matthews:** Yes.

There is \$5 million for Natural Resources Canada around responsible resource development. Lastly, there is \$250,000 for Status of Women for the prevention of violence against women and girls.

**Senator Ringuette:** Okay. I will look further into these items. Meanwhile, you have indicated the severance dues. Treasury Board administers those because it is in the collective agreement. Does Treasury Board also administer the two different bonuses for managers, the bonus per se and the other one that is called the pay at risk?

**Mr. Matthews:** Managing in terms of the cash?

**Senator Ringuette:** Yes. Well, managing. What is the process? These two items fall under your responsibility at Treasury Board.

**Mr. Matthews:** The input into the program, broadly speaking — and I believe I had colleagues here from the Office of the Chief Human Resources Officer, OCHRO, last week or the week before — around executive compensation and bonuses, as you have put it, comes from OCHRO and the Privy Council Office. In terms of detailed management of the program, we do not really have a role in that.

**Senator Ringuette:** I understand that PCO seems to be spearheading the distribution of these funds, but are these two funds under your administration or under PCO administration?

**M. Sprecher :** Il y a 4 millions de dollars pour une campagne d'information à l'intention des voyageurs visant à promouvoir le site Web voyage.gc.ca. Il y a par ailleurs 1 million de dollars pour la campagne d'appui aux entreprises canadiennes sur les marchés étrangers.

**Le sénateur Ringuette :** Il y a 4 millions de dollars pour promouvoir?

**M. Sprecher :** Le nouveau site Web voyage.gc.ca et pour mieux préparer les Canadiens à leurs voyages.

**Le sénateur Ringuette :** Ne s'agit-il pas là d'un service permanent? Il est offert sur Internet. Il ne requiert qu'une mise à niveau. Il y a 4 millions de dollars pour cela?

**M. Matthews :** Il y a 5 millions de dollars pour Santé Canada pour la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens. Il y a 13 millions de dollars pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

**Le sénateur Ringuette :** Qui doivent servir à quoi?

**M. Matthews :** Les 13 millions de dollars se répartissent comme suit : 8 millions de dollars pour les changements à la Sécurité de la vieillesse, et 5 millions de dollars pour un programme visant de meilleurs emplois.

**Le sénateur Ringuette :** De meilleurs emplois?

**M. Matthews :** Oui.

Pour Ressources naturelles Canada, il y a 5 millions de dollars pour l'exploitation responsable des ressources naturelles. Enfin, il y a 250 000 \$ pour le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme aux fins de la prévention de la violence faite aux femmes et aux filles.

**Le sénateur Ringuette :** Très bien. Je vais me renseigner plus avant sur ces rubriques. Dans l'intervalle, vous avez parlé des indemnités de départ. C'est le Conseil du Trésor qui administre cela, du fait que ces indemnités figurent dans les conventions collectives. Le Conseil du Trésor gère-t-il également les deux différentes primes pour les gestionnaires, la prime à proprement parler et l'autre appelée rémunération conditionnelle?

**M. Matthews :** Lorsque vous parlez de gérer, vous voulez parler de l'argent déboursé?

**Le sénateur Ringuette :** Oui. La gestion, quoi. Quel est le processus? Ces deux postes relèvent de votre responsabilité au Conseil du Trésor.

**M. Matthews :** De manière générale, l'encadrement du programme de rémunération et de primes pour les cadres — et je pense que des collègues du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, ou BDPRH, ont comparu ici la semaine dernière ou la semaine d'avant — est assuré par le BDPRH et le Bureau du Conseil privé. Nous n'avons pas vraiment de rôle à jouer dans la gestion détaillée du programme.

**Le sénateur Ringuette :** D'après ce que je crois comprendre, le BCP semble contrôler la distribution de ces fonds, mais ces deux fonds relèvent-ils de votre administration ou de celle du BCP?

**Mr. Matthews:** The actual dollars would be in departments' reference levels. You would actually see departments have money in their reference levels to allow them to —

**Senator Ringuette:** According to what? Based on what?

**Mr. Matthews:** The actual broad design of the program would be with OCRO and PCO, but if you are looking for which vote, for a vote in the estimates that will support that, you will not see one.

**Senator Ringuette:** If a Canadian taxpayer would like to know what it is for this year, and last year, for that matter, the amount of tax dollars in regards to the bonuses and the pay at risk and which department was allotted how much money and who decided on that allotment, where would they go?

**Mr. Matthews:** To find out what was spent by each department, you would have to inquire with each department.

**Senator Ringuette:** You have to inquire through each department?

**Mr. Matthews:** I am not aware of disclosure in terms of —

**Senator Ringuette:** PCO, as the head figure in all of this, would not know?

**Mr. Matthews:** PCO might know how much was set aside, but in terms of how much was spent, I am not aware of any source where it is actually published. It might be a better question to ask PCO.

**Senator Ringuette:** Chair, could I make a special request that this committee request PCO to appear before us?

**The Chair:** Based on what part of supplementary estimates?

**Senator Ringuette:** Based on tax dollar spending.

**The Chair:** From the point of view of an ongoing study of the estimates, not specifically on some items in this?

**Senator Ringuette:** Yes.

**The Chair:** We will make note of that. I will put you on round two.

**Senator Finley:** Thank you for your presentation. I want to go back to something that Senator Ringuette started, and that is the presentation of the materials. We do not get much time to study these things, as you are probably aware. One always likes to try to prepare for them. I like to work with a computer, and I have gone to the Treasury Board site and downloaded, for example, Public Works data, estimates and so on and so forth. It is in PDF, which frankly is pretty useless in terms of working with it. I have tried all kinds of PDF converters to turn tables back into tables without a great deal of success. Quite frankly, in order to really absorb and analyze some of this data, would it not be helpful if the tables

**M. Matthews :** Les montants figurent dans les niveaux de référence des ministères. Les ministères doivent avoir l'argent dans leurs niveaux de référence de manière à pouvoir...

**Le sénateur Ringuette :** En fonction de quoi? Sur la base de quoi?

**M. Matthews :** L'encadrement général du programme relève du BDPRH et du BCP, mais si ce que vous cherchez est un crédit particulier, un crédit particulier dans le budget supplémentaire des dépenses y correspondant, vous n'en trouverez pas.

**Le sénateur Ringuette :** Si un contribuable canadien cherchait à savoir, pour cette année, et, pourquoi pas, pour l'année antérieure, combien d'impôts ont servi aux primes et à la rémunération conditionnelle, et quels ministères ont reçu quels montants d'argent et qui en a décidé, où irait-il?

**M. Matthews :** Il vous faudrait, pour connaître les montants par ministère, vous renseigner auprès des différents ministères.

**Le sénateur Ringuette :** Il faudrait faire une demande à chaque ministère?

**M. Matthews :** Je ne suis au courant d'aucune divulgation pour ce qui est de...

**Le sénateur Ringuette :** Le BCP, le chef de file en la matière, ne serait pas au courant?

**M. Matthews :** Le BCP saurait peut-être combien d'argent a été réservé, mais pour ce qui est des sommes versées, je ne connais aucune source de renseignements qui soit publiée. Il vaudrait peut-être mieux poser cette question au BCP.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur le président, puis-je faire une demande spéciale au comité en vue de la comparation devant nous du BCP?

**Le président :** Au sujet de quelle partie des budgets supplémentaires des dépenses?

**Le sénateur Ringuette :** Au sujet de l'argent des contribuables dépensé.

**Le président :** Dans le contexte d'une étude continue des prévisions budgétaires, et non pas de certaines rubriques particulières?

**Le sénateur Ringuette :** Oui.

**Le président :** Nous en prenons bonne note. J'inscris votre nom pour une deuxième série de questions.

**Le sénateur Finley :** Merci de votre exposé. J'aimerais revenir sur une discussion qu'a entamée le sénateur Ringuette, concernant la présentation de la documentation. Nous ne disposons pas de beaucoup de temps pour étudier ces choses, comme vous le savez sans doute. Chacun s'efforce toujours de se préparer. Je travaille avec un ordinateur, et je me suis rendu sur le site du Conseil du Trésor et ai par exemple téléchargé les données, les prévisions budgétaires, et ainsi de suite, pour Travaux publics. Cette information est présentée en format PDF, et ce qui en rend l'examen très peu pratique. J'ai utilisé quantité de convertisseurs de documents PDF pour transformer les tableaux, mais sans

were set aside in either spreadsheet format or a delimited format so it could be converted to spreadsheets to allow senators and senators' staff to apply further analysis as they wish? Is there a way of doing that that would not cost the taxpayer an arm and leg? This data must come from somewhere.

**Mr. Matthews:** Thank you for the question. We do take the point. We are aware it is a frustration. One of the discussion items we have had with the House of Commons committee as well was how to make this information more user-friendly. One suggestion was that putting it in Excel or something like Excel would be helpful, as well as linking the documents. It is one thing to know what they have actually asked for in terms of spending, but knowing what they spent last year would be helpful in understanding that too, and if you could put it all together, that would be helpful. We are looking at doing that under the open data strategy and putting up data that is more user-friendly and useable. I hope we will have more news on that front soon, but we take the point and agree.

**Senator Finley:** Thank you. It would be very helpful.

I want to go to the pay list requirements, the \$150 million in payment of accumulated severance. I must admit a certain haziness here as to just what this is. You said it has nothing to do with current readjustments of the public service or public service manning, and it is part of collective agreements. It depends on a lot of things, including how quickly we negotiate public service agreements. How many collective agreements are covered by this? Is it possible to obtain a list of the various collective agreements and their expiry enrollment data?

As well, I am getting the picture that the employees receive this either voluntarily or involuntarily, but 100 per cent of them receive it. Is that entirely government-funded, or is there something like a pension contribution factor from the employees themselves?

**Mr. Matthews:** I will start with the first question. To give you some context, this is severance that was in all collective agreements that I am aware of. There are 27 collective agreements managed by Treasury Board. There are others for separate employers, but let us deal with the 27 that Treasury Board deals with.

The basic formula in the old agreements was you essentially earned one week of severance for every year you worked, and you received that severance whether you left voluntarily or otherwise. That was basically the formula for accumulation. The government

grand succès. Bien franchement, afin de pouvoir réellement absorber et analyser certaines de ces données, ne serait-il pas utile que les tableaux soient présentés sous forme de feuilles de calcul électronique ou autre afin que les sénateurs et leur personnel puissent, s'ils le souhaitent, en pousser plus loin l'analyse? Y aurait-il moyen de faire cela sans que cela ne coûte une fortune au contribuable? Ces données doivent provenir de quelque part.

**M. Matthews :** Merci de la question. Nous en prenons bonne note. Nous savons que cet aspect est source de frustration. Nous avons justement discuté avec le comité de la Chambre des communes de la façon de rendre cette information plus conviviale. Une suggestion a été de recourir à Excel et de donner des liens pour les différents documents. C'est une chose de savoir quelles autorisations de dépenser ont été demandées, mais il serait utile de savoir quelles dépenses ont été effectuées pendant l'année écoulée, et si tout cela pouvait être réuni, ce serait utile. Nous envisageons de faire cela dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes et de présenter les données sous une forme plus conviviale et d'utilisation plus facile. J'espère que nous aurons prochainement davantage de nouvelles à ce sujet, mais nous prenons bonne note de votre préoccupation et sommes d'accord avec vous.

**Le sénateur Finley :** Merci. Ce serait très utile.

J'aimerais revenir sur les besoins en matière de rémunération, plus particulièrement les 150 millions de dollars correspondant aux versements d'indemnités de départ accumulées. Je dois avouer que j'ai une compréhension plutôt floue de ce dont il est question ici. Vous avez dit que cela n'a rien à voir avec le réaménagement de la fonction publique ou des effectifs de la fonction publique qui est en cours, et que cela fait partie des conventions collectives. Cela dépend de beaucoup de choses, dont la rapidité avec laquelle les conventions collectives avec les fonctionnaires seront négociées. Combien de conventions collectives sont couvertes ici? Serait-il possible d'obtenir une liste des différentes conventions collectives, avec leurs dates d'expiration?

J'ai par ailleurs l'impression que les employés touchent ces indemnités volontairement ou involontairement, mais que c'est le cas de 100 p. 100 d'entre eux. Ces indemnités sont-elles entièrement financées par le gouvernement, ou bien y a-t-il une contribution des employés eux-mêmes, comme dans le cas des pensions?

**M. Matthews :** Je vais commencer avec la première question. Pour vous donner un peu le contexte, il s'agit, que je sache, d'indemnités de départ qui figuraient dans toutes les conventions collectives. Le Conseil du Trésor administre 27 conventions collectives. Il y en a d'autres pour les employeurs distincts, mais voyons ce qu'il en est pour les 27 dont s'occupe le Conseil du Trésor.

La formule de base dans les anciennes conventions était que vous accumuliez une semaine de prestation de cessation d'emploi pour chaque année travaillée, et vous touchiez ces prestations lors de votre départ volontaire ou autre. Voilà quel était, en gros, le mode

was recording a liability for every year that its employees worked, and the liability on the books for severance accumulated, as of last year, was roughly \$6 billion, to give you some context.

As I mentioned, there are 27 agreements that Treasury Board manages from an employer perspective, and you also had the EX group as well, which is not a collective agreement but they were receiving the same benefit, and that has been stopped as well.

Of the 27 agreements, eight groups have now signed to have it eliminated, and we are continuing to negotiate away the new ones as they come up for negotiation. We have not reopened any existing agreements to specifically tackle this issue. We are tackling it as the agreements expire.

In terms of a list of the other 20 or so and when they expire, we would have to get back to you with that list in writing. I do not have it with me, but we can certainly provide that list of the 27 and when they expire.

You are going to see this for a number of years, is the bottom line, as agreements expire. There was \$1.1 billion, roughly, paid out last year, and we were estimating \$1.3 billion. This year, we are saying \$850 million and, depending upon the pace of negotiations and what percentage of employees opt for early payout, we will see if that number needs to be adjusted as the year goes on.

As to whether it is solely funded by the taxpayer or a joint contribution, there is no contribution to this from the employees. This was 100 per cent —

**Senator Finley:** This is like a rainy day program. In private industry, if I decide to step up and change jobs, there is no expectation that my employer will give me a golden handshake. There is an expectation, and sometimes negotiated, that if one loses one's job for reasons outside the person's control, they will get a week for every year or a month for every year or whatever the data is.

This strikes me as very expensive program, and I would like to know, as you negotiate this right away, or this perk, I suppose, what are we giving up in return? Usually, most collective agreements are quid pro quo. If you take \$850 million or \$6 billion of liability and dissolve it in some way, is there a quid pro quo?

**Mr. Matthews:** We are not taking the \$6 billion away. That is severance earned under existing collective agreements. The way it is being managed is to recognize that that has been earned, and we are not going to go back and retroactively adjust what has been earned. It is only on a go-forward basis that we are stopping the

d'accumulation des indemnités. Le gouvernement accumulait un passif pour chaque année travaillée par ses employés, et le passif, dans les livres, pour les indemnités de départ accumulées totalisait, à compter de l'an dernier, 6 milliards de dollars, pour vous donner un ordre de grandeur.

Comme je l'ai mentionné, le Conseil du Trésor administre 27 conventions collectives en tant qu'employeur, et il faut ajouter à cela le groupe EX, qui n'a pas de convention collective, mais qui avait droit à ce même avantage, qui n'existe plus non plus pour lui.

En ce qui concerne les 27 conventions collectives, huit groupes ont accepté la suppression de l'encaissement des indemnités de départ, et nous chercherons à obtenir la même chose avec toutes les conventions collectives au fur et à mesure de leur expiration. Nous n'avons pas rouvert de conventions collectives pour nous occuper de cette question. Nous nous en occupons au fur et à mesure que les conventions collectives expirent.

Pour ce qui est de vous fournir la liste des 20 et quelque autres conventions et de leurs dates d'expiration, nous devons vous revenir là-dessus par écrit. Je n'ai pas ces données avec moi, mais nous pourrions certainement vous fournir la liste des 27 conventions collectives, avec les dates d'expiration.

Vous allez, dans les années à venir, voir cette rubrique revenir au fur et à mesure de l'expiration des conventions collectives. Le débours l'an dernier a été d'environ 1,1 milliard de dollars, alors que l'estimation avait été de 1,3 milliard de dollars. Cette année, nous annonçons 850 millions de dollars et, selon le rythme des négociations et le pourcentage des employés qui opteront pour un encaissement anticipé, nous verrons si ce chiffre devra être rajusté au fil de l'année.

Quant à la question de savoir si cela est financé par les seuls contribuables ou au moyen de cotisations conjointes, les employés ne versent aucune cotisation. Cela est financé à 100 p. 100...

**Le sénateur Finley :** Cela ressemble à un programme pour les jours difficiles. Dans le secteur privé, si je décide de passer à autre chose et de changer d'emploi, je ne m'attends aucunement à ce que mon employeur me donne un cadeau d'adieu. Il y a ici une attente, qui est parfois négociée, selon laquelle, si une personne perd son emploi pour des raisons qui échappent à son contrôle, elle touchera une semaine, voire un mois ou plus pour chaque année de travail effectué.

Ce me semble être un programme très coûteux, et j'aimerais savoir ce qui est cédé en échange lors de la négociation de ce droit, ou de cet avantage, dirais-je? En règle générale, les conventions collectives sont des compromis. Si vous prenez un élément de passif de 850 millions de dollars ou de 6 milliards de dollars et le faites disparaître de quelque manière, y a-t-il une contrepartie?

**M. Matthews :** Nous n'enlevons pas les 6 milliards de dollars. Il s'agit là d'indemnités de cessation d'emploi accumulées en vertu de conventions collectives existantes. Nous convenons que ces indemnités ont été gagnées, et nous n'allons pas retourner en arrière et rajuster rétroactivement ce qui a été accumulé. Les



accumulation of severance. We have to pay out the \$6 billion, and the question is over what time period. We are leaving that up to the employees as they negotiate things.

You are right: It is an expensive program and that is why it is being eliminated. Once all is said and done, when the last agreement has been negotiated, it will be annual savings of roughly \$500 million a year. I cannot comment specifically on what is given up in return for this because, when they do collective agreements, there are all sorts of things in play, such as working hours, general inflation and wage increases. To be able to say we gave up this for that, I cannot comment. However, when all is said and done, there will be a savings of roughly \$500 million.

**Senator Finley:** Are you aware of any other government jurisdictions in Canada, or perhaps anywhere, that have had a similar rainy day payout system?

**Mr. Matthews:** Yes, a few of the provinces had it. They are in a similar situation and have taken or will take steps to eliminate this as well.

**Senator Finley:** Are there any internationally?

**Mr. Matthews:** Not internationally, but I cannot say it does not exist; I am just not aware.

**The Chair:** As a point of clarification, Mr. Matthews, as you negotiate the end of this severance package, one of the options is to take it immediately. The employee does not have to leave in order to get that lump sum payment immediately.

**Mr. Matthews:** No. When the accumulation of severance is negotiated, you are left with how much the employee has actually earned. The process is the same in most departments, where the employee gets a letter saying how much they are owed based on past service and asked how they would like to receive it. They can take it now or wait until they retire. I believe that some even had an option to have some now and some later. It is up to the employee. They do not have to leave to receive it.

**The Chair:** What type of incentive are you giving to leave it with the government and take it later? Is there any interest payment on it?

**Mr. Matthews:** I assume there is an interest component but I cannot speak to the rate.

**The Chair:** Is it in the government's interest not to have to pay it out immediately and, therefore, to pay a higher interest rate to keep it in there?

**Mr. Matthews:** I would have to check the facts, but I am assuming they would have a rate that made it neutral, which would be the logical thing to do.

changements ne visent que le futur : nous mettons fin à l'accumulation des indemnités de départ. Nous devons verser les 6 milliards de dollars, et la question est de savoir sur quelle période de temps. Nous nous en remettons pour cela aux employés, au fur et à mesure de leurs négociations.

Vous avez raison : il s'agit d'un programme coûteux et c'est pourquoi nous le supprimons. En bout de ligne, une fois la dernière convention négociée, les économies annuelles se chiffreront à environ 500 millions de dollars. Je ne peux pas me prononcer dans le détail sur ce qui est cédé en contrepartie, car les négociations collectives mettent en jeu quantité d'aspects, par exemple heures de travail, inflation et augmentations salariales. Je ne saurais vous dire ce que nous avons cédé en échange. Cependant, il y aura, en bout de ligne, des économies d'environ 500 millions de dollars.

**Le sénateur Finley :** Connaissez-vous d'autres ordres de gouvernement au Canada, ou peut-être ailleurs, qui ont eu un régime semblable de création de réserves pour les jours difficiles?

**M. Matthews :** Oui, c'est le cas de plusieurs provinces. Elles se trouvent dans une situation semblable et ont pris, ou vont prendre, elles aussi des mesures pour éliminer ce système.

**Le sénateur Finley :** Y en a-t-il ailleurs dans le monde?

**M. Matthews :** Je ne peux pas le confirmer ni l'infirmer, car je ne suis tout simplement pas au courant.

**Le président :** J'aimerais vous demander un petit éclaircissement, monsieur Matthews. Avec la négociation de la suppression de ces indemnités de départ, l'une des options est d'encaisser immédiatement. L'employé n'a pas à quitter tout de suite son emploi pour pouvoir toucher immédiatement le paiement forfaitaire.

**M. Matthews :** Non. Lors de la négociation de l'accumulation des indemnités de départ, le calcul est établi sur la base de ce que l'employé a véritablement accumulé. Le processus est le même dans la plupart des ministères, l'employé recevant une lettre lui disant combien d'argent lui est dû, sur la base de ses années de service, et lui demandant sa préférence quant à l'encaissement. L'employé peut encaisser tout de suite ou attendre sa retraite. Je pense qu'on a même offert à certains employés la possibilité d'encaisser une partie de ce qui leur était dû tout de suite, et une partie plus tard. C'est l'employé qui décide. Les employés n'ont pas à démissionner pour pouvoir toucher leur indemnité.

**Le président :** Quel genre d'incitatif offrez-vous aux employés pour qu'ils laissent l'argent aux mains du gouvernement, pour encaisser plus tard? Y a-t-il versement d'intérêts?

**M. Matthews :** J'imagine qu'il y a des intérêts, mais je ne saurais vous en donner le taux.

**Le président :** Serait-il dans l'intérêt du gouvernement de ne pas verser ces paiements tout de suite et, partant, de payer un taux d'intérêt supérieur pour maintenir en place les fonds?

**M. Matthews :** Il me faudrait vérifier, mais je devine qu'on fait en sorte, ce qui est logique, que le taux soit sans incidence.

**The Chair:** Could you determine what that incentive might be?

**Mr. Matthews:** Sure.

**Senator Nancy Ruth:** I want to ask about the \$150 million in the Department of Aboriginal and Northern Affairs. It says in our briefing notes that this money is to rectify historical wrongs arising from alleged non-fulfilment of legal obligations or the improper administration of lands and other assets under the Indian Act.

Can you tell me how far back this \$150 million is to cover? Is there any more stuff that we have not paid out that we should have paid out? How much will that be? How many times have we done this before? What is this?

**Mr. Matthews:** I can provide some information. This flows from the 2007 *Specific Claims: Justice At Last* action plan. One measure in that action plan was to set up the Specific Claims Tribunal Canada, an independent adjudicative body to settle these claims. It is the same issue we bump into with the severance. The amount that is spent every year is driven by how many claims are negotiated and the value of them. The government set aside roughly \$250 million per year to pay out these claims. A total funding envelope of about \$2.6 billion has been set aside. Depending on the year, some years we are higher than \$250 million and some years we are lower. With Supplementary Estimates (A), we are signaling that the department feels that because of negotiations they hope to conclude this year, they will be above the \$250 million. Effectively, this will lower payouts in future years because they are negotiating faster than they originally intended. That is because there was an attempt to accelerate and reduce the backlog of these claims.

**Senator Nancy Ruth:** How many years do the claims go back? Is it 20 years, 50 years or 100 years?

**Mr. Matthews:** Much longer than that.

**Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Information Division, Treasury Board of Canada Secretariat:** Many of them are breaches of treaty, so they are historic claims. They go as far back as events right after the treaties were signed.

**Senator Nancy Ruth:** Many governments have been aware that this has been a problem, and this is the first government that has put up the \$2.6 billion.

**Ms. Santiago:** The specific claims policy, per se, goes back to the early 1990s. There have been different attempts under different governments to resolve the backlogs of historic specific claims.

**Le président :** Pourriez-vous déterminer quel serait cet incitatif?

**M. Matthews :** Certainement.

**Le sénateur Nancy Ruth :** J'aimerais vous interroger au sujet des 150 millions de dollars pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les notes d'information qui nous ont été fournies disent que cet argent vise à réparer les injustices historiques qui découlent du non-respect présumé d'obligations imparties par la Loi sur les Indiens ou de la mauvaise administration présumée des terres ou d'autres biens en vertu de cette même loi.

Pourriez-vous me dire combien d'années en arrière ces 150 millions de dollars sont censés couvrir? Y a-t-il encore d'autres versements que nous aurions dû faire et qui ne l'ont pas été? À combien ceux-ci se chiffreront-ils? Combien de fois déjà avons-nous fait ceci? De quoi s'agit-il?

**M. Matthews :** Je peux vous fournir certaines informations. Ce crédit découle du plan d'action de 2007 énoncé dans le rapport *Revendications particulières : La justice, enfin*. Une mesure annoncée dans ce plan d'action était la création du Tribunal des revendications particulières du Canada, un tribunal indépendant chargé de régler ces revendications. Nous nous trouvons confrontés à la même question que dans le cas des indemnités de départ. Le montant qui est dépensé chaque année est fonction du nombre de revendications qui sont négociées et de leur valeur. Le gouvernement a mis de côté environ 250 millions de dollars par an au titre de ces revendications. Une enveloppe totale d'environ 2,6 milliards de dollars a été prévue à cette fin. Certaines années, nous dépassons les 250 millions de dollars, et certaines années le total est moindre. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), nous annonçons que le ministère, compte tenu des négociations qu'il espère mener à bien cette année, dépassera les 250 millions de dollars. Cela viendra en définitive réduire les versements pour les années futures, car les négociations progressent plus rapidement que prévu au départ. Cela résulte des efforts déployés pour accélérer les négociations et réduire l'arriéré de revendications.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Les revendications remontent combien d'années en arrière? Vingt ans, 50 ans ou 100 ans?

**M. Matthews :** Elles remontent beaucoup plus loin que cela.

**Marcia Santiago, directeur principal, Division de l'information sur les dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Nombre d'entre elles correspondent à des violations de traités, et sont donc des revendications historiques. Elles remontent aux événements ayant immédiatement succédé à la signature des traités.

**Le sénateur Nancy Ruth :** De nombreux gouvernements savaient que ce dossier était un problème, et nous sommes en présence du premier gouvernement qui ait prévu les 2,6 milliards de dollars.

**Mme Santiago :** La politique en ce qui concerne les revendications particulières à proprement parler remonte au début des années 1990. Différents gouvernements ont fait diverses tentatives en vue d'éliminer l'arriéré de revendications particulières historiques.

**Senator Nancy Ruth:** How long do they expect the negotiations to go on? How much of the \$2.6 billion have we spent?

**Mr. Matthews:** As of January 2012, roughly \$900 million has been paid out. That means there is roughly \$1.7 billion remaining in the fund. Those payments under this action plan started in 2009-10. I have it in my head that this could be another 10 years, but that is my vague recollection.

**Senator Nancy Ruth:** Should we expect an inflation factor in the amount of settlements; and, therefore, could it be larger than the monies set aside?

**Mr. Matthews:** The amount, as you said, will depend on the negotiations, and inflation could be one factor. It is one of the items that will depend on the negotiations. It is impossible to speculate whether that is too much, not enough or the right amount. We will see as we get closer to the time.

**Senator Nancy Ruth:** Thank you.

**Senator L. Smith:** To follow up on Senator Nancy Ruth's question, is there an estimate of the total outstanding claims?

**Mr. Matthews:** The funding set aside is \$2.6 billion. If you went to the Public Accounts of Canada, Volume I, you would see some fairly fulsome disclosure on the liabilities acknowledged around the claims. The challenge is when a claim is in early days in terms of negotiation, so you cannot estimate a liability.

**Senator L. Smith:** What would the liability be?

**Mr. Matthews:** I am not certain. I am sorry, but I cannot answer that.

**Senator L. Smith:** It probably would be helpful in terms of balancing the negotiations.

**Senator Eaton:** Funding for the Copenhagen Accord: I see under your horizontal estimates the Canadian International Development Agency, Environment and Foreign Affairs and International Trade. What kind of accountability do we have under the Copenhagen Accord? We are giving this to other countries. Do we give them the money in an envelope and it is kind of goodbye? Do we have follow-up? Do we give it as they do things and bills become due? How do we give it out?

**Mr. Matthews:** There is a mixture in terms of accountability depending on who the recipient is. Some of these funds are going directly to local NGOs to do the work. The accountability relationship is then with the local NGO. That is the case with most of the money that DFAIT receives under this program. You

**Le sénateur Nancy Ruth :** Pendant combien de temps compte-t-on que ces négociations vont se poursuivre encore? Quelle part des 2,6 milliards de dollars avons-nous dépensée?

**M. Matthews :** À compter de janvier 2012, environ 900 millions de dollars avaient été déboursés, ce qui signifie qu'il reste encore quelque 1,7 milliard de dollars dans le fonds. Ces versements au titre du plan d'action ont débuté en 2009-2010. J'ai dans l'idée que cela pourrait demander encore 10 ans, mais mon souvenir n'est que très vague.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Devrions-nous nous attendre à ce que le montant des règlements soit assorti d'une indexation pour tenir compte de l'inflation, et ce montant pourrait-il donc être supérieur aux fonds réservés à cette fin?

**M. Matthews :** Le montant, comme vous l'avez dit, sera fonction des négociations, et l'inflation pourrait être un facteur. C'est là l'une des questions qui sont décidées dans le cadre des négociations. Il est impossible de prédire si le montant réservé est trop important, insuffisant ou tout juste suffisant. Nous verrons cela au fil du temps.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Merci.

**Le sénateur L. Smith :** Pour revenir sur la question de Nancy Ruth, a-t-on une estimation de la valeur totale des revendications en souffrance?

**M. Matthews :** La somme qui a été réservée à cette fin est de 2,6 milliards de dollars. Si vous consultiez le volume 1 des Comptes publics du Canada, vous y trouveriez une explication assez détaillée de l'élément du passif correspondant aux revendications. La difficulté est attribuable au fait qu'aux premiers stades d'une négociation, il n'est pas possible d'estimer le coût du règlement.

**Le sénateur L. Smith :** De quel ordre serait cet élément de passif?

**M. Matthews :** Je n'en suis pas certain. Je regrette, mais je ne peux pas répondre à cette question.

**Le sénateur L. Smith :** Il serait sans doute utile de le savoir, pour équilibrer les négociations.

**Le sénateur Eaton :** Fonds pour l'Accord de Copenhague. Je vois, sous la rubrique des postes horizontaux, l'Agence canadienne de développement international, Environnement et Affaires étrangères et Commerce international. Quel genre de reddition de comptes avons-nous en ce qui concerne l'Accord de Copenhague? Il s'agit d'argent que nous versons à d'autres pays. Leur donnons-nous cet argent dans une enveloppe, et c'est la fin de l'histoire? Y a-t-il un suivi? Versons-nous l'argent au fur et à mesure que des interventions et des factures arrivent à échéance? Comment distribuons-nous cet argent?

**M. Matthews :** Les modalités en matière de reddition de comptes dépendent du récipiendaire. Certains montants sont versés directement aux ONG locales pour que celles-ci puissent faire le travail. La relation redditionnelle est alors établie avec l'ONG locale. C'est le cas pour le gros de l'argent que reçoit en

would base your structure on your history of working with that organization. Depending on the cash flow, you might pay them up front or you might wait until they have done the work.

Some of the larger chunks under CIDA are unconditionally repayable contributions to large international development banks. They are not being given directly to another country, and the relationship is through the international development bank in question. Again, it is unconditionally repayable, but the government is funding up front.

**Senator Eaton:** Is there any accountability through those banks, or do you simply deposit the money and it is goodbye?

**Mr. Matthews:** Typically when a decision is made to work with a bank, it is based on track record. The accountability would be with the bank, and it is up to the bank to administer those agreements.

**Senator Eaton:** Can you tell us which banks you deal with?

**Mr. Matthews:** There are two in question: One is the Inter-American Development Bank, and I will turn to Mr. Sprecher for the other name.

**Mr. Sprecher:** The other is the International Bank for Reconstruction and Development.

**Senator Eaton:** They both have excellent track records, do they? I guess I have been spoiled by too many stories where the money goes to other things.

**Mr. Matthews:** That is probably a good discussion to have some time with the department responsible for giving out the money. It would be their logic for why this funding arrangement and why this organization. I cannot add much more to it.

**Senator Eaton:** My next question is on funding for implementation of Canada's Cyber Security Strategy. Obviously, we have a strategy, as the line implies, right? How long has the strategy been in place? Is it ongoing or is this something new?

**Mr. Matthews:** There are a couple of pieces here. I believe the strategy has been in place for about two years. This particular funding has a couple of purposes. One purpose is to strengthen government networks themselves. The second piece is actually educating Canadians on the risks around cybersecurity. The third piece is actually securing systems from cyberattack.

**Senator Eaton:** Is some of that classified information?

vertu de ce programme le MAECI. La structure redditionnelle est établie en fonction de votre expérience avec l'organisation concernée. Selon les mouvements de trésorerie, vous voudrez peut-être lui verser tout de suite l'argent ou alors attendre que le travail soit fait.

Certains des gros montants relevant de l'ACDI sont des contributions inconditionnelles remboursables versées à d'importantes banques de développement international. Ces sommes ne sont pas versées directement à un autre pays, car la relation passe par la banque de développement international en question. Encore une fois, ces contributions sont inconditionnellement remboursables, mais le gouvernement les verse immédiatement.

**Le sénateur Eaton :** Ces banques assurent-elles une reddition de comptes, ou bien est-ce que vous déposez simplement l'argent, et on ne vous en donne plus de nouvelles?

**M. Matthews :** En temps normal, lorsqu'il est décidé de travailler avec une banque, c'est sur la base du dossier. La reddition de comptes se ferait avec la banque, et c'est à la banque qu'il reviendrait d'administrer les ententes en question.

**Le sénateur Eaton :** Pourriez-vous nous dire avec quelles banques vous traitez?

**M. Matthews :** Il y en a deux : il y a la Banque interaméricaine de développement, et je vais demander à M. Sprecher de nous donner le nom de l'autre banque.

**M. Sprecher :** L'autre banque est la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

**Le sénateur Eaton :** Elles ont toutes les deux d'excellents dossiers? J'imagine que j'ai été contaminée par un trop grand nombre d'histoires dans lesquelles on a vu l'argent servir à d'autres choses.

**M. Matthews :** Ce serait sans doute là un bon sujet de discussion future avec le ministère responsable de la distribution de l'argent. C'est lui qui pourrait vous fournir la logique sous-tendant le choix de tel arrangement financier ou de telle organisation. Je ne peux pas vous en dire grand-chose d'autre.

**Le sénateur Eaton :** Ma question suivante concerne le financement de la Stratégie du Canada en matière de cybersécurité. Nous avons manifestement une stratégie, comme l'indique ce poste, n'est-ce-pas? Depuis combien de temps cette stratégie est-elle en place? Est-elle permanente, ou bien s'agit-il de quelque chose de nouveau?

**M. Matthews :** Il intervient ici plusieurs éléments. Je pense que la stratégie est en place depuis deux ans environ. Ce financement particulier vise plusieurs objets. Le premier est le renforcement des réseaux gouvernementaux eux-mêmes. Le deuxième est l'éducation des Canadiens relativement aux risques en matière de cybersécurité. Le troisième élément est de mettre les systèmes à l'abri de cyberattaques.

**Le sénateur Eaton :** Certaines de ces informations sont-elles classifiées?

**Mr. Matthews:** Some may be. It was very public that Treasury Board itself was the victim of a cyberattack about a year and a half ago or so. We know there was a risk there and it is something that the government is trying to address.

**Senator Eaton:** There has been quite a bit of fuss about the environmental regulatory system because it is being streamlined. However, it seems here that we are putting more money into the regulatory system for the environment. Am I right in saying that?

**Mr. Matthews:** Can I ask you to tell me which page you are looking at?

**Senator Eaton:** I am looking at page 15, "Funding to support regulatory reviews and to modernize the regulatory system for major resource projects."

**Mr. Matthews:** Thank you. That is around streamlining and making more efficient the way we do those reviews for major resource projects. You are right; there is a lot of discussion about the regulatory environment. This is about making the path for those projects more efficient, and it has been in the previous supplementary estimates document as well. I am not sure if there is anything that should be added to that. It is around modernizing for major projects.

**Mr. Sprecher:** It is major resource projects.

**Senator Eaton:** In fact, we are streamlining it but we are also putting more money in to make it work better.

**Mr. Matthews:** We are changing it, exactly, yes.

**The Chair:** For clarification, the \$171 million that the Canadian International Development Agency is transferring to certain banks, would that be a non-budgetary item?

**Mr. Matthews:** No, it is showing as budgetary.

**The Chair:** Why would that be? You said it was a loan, intended to be repaid at some time in the future.

**Mr. Matthews:** It is an unconditional repayable contribution, and you are right, loans typically are non-budgetary but contributions are typically charged as budgetary. When it in fact comes back in, we will make the adjustments to the books accordingly.

**The Chair:** Did you call it a repayable?

**Mr. Matthews:** Unconditionally repayable contribution.

**The Chair:** Even though it is repayable, you are still treating it as budgetary because you are anticipating you may not get this back; is that the reason?

**M. Matthews :** C'est peut-être le cas de certaines. Le fait que le Conseil du Trésor lui-même ait été victime d'une cyberattaque il y a environ un an et demi a été rendu public. Nous savons qu'il existe en la matière un risque et c'est un problème que le gouvernement s'efforce de régler.

**Le sénateur Eaton :** Il a été fait grand cas de la simplification du système de réglementation environnementale. Or, il semble, d'après ce que vous nous dites, que nous soyons en train d'investir plus d'argent dans le système de réglementation visant l'environnement. Ai-je raison de dire cela?

**M. Matthews :** Puis-je vous demander quelle page vous avez sous les yeux?

**Le sénateur Eaton :** J'ai sous les yeux la page 15, « Fonds pour appuyer les examens réglementaires et moderniser le système réglementaire ayant trait aux grands projets de ressources ».

**M. Matthews :** Merci. Il est question ici de simplifier et d'améliorer l'efficacité de la méthode suivie pour effectuer ces examens de grands projets de ressources. Vous avez raison; il est beaucoup question du contexte réglementaire. Il est question ici d'améliorer l'efficacité du cheminement de ces projets, et cela a également figuré dans le budget supplémentaire des dépenses précédent. Je ne sais trop s'il y a quoi que ce soit à ajouter à cela. Il est question de modernisation relativement aux grands projets.

**M. Sprecher :** Cela vise les grands projets de ressources.

**Le sénateur Eaton :** En définitive, nous simplifions les processus, mais nous y consacrons également davantage d'argent afin qu'ils fonctionnent mieux.

**M. Matthews :** Oui, exactement, nous les changeons.

**Le président :** Pour que les choses soient bien claires, les 171 millions de dollars que l'Agence canadienne de développement international transfère à certaines banques sont une dépense non budgétaire?

**M. Matthews :** Non, ces transferts sont inscrits en tant que dépenses budgétaires.

**Le président :** Pourquoi en serait-il ainsi? Vous avez dit qu'il s'agit d'un prêt, devant être un jour remboursé.

**M. Matthews :** Il s'agit d'une contribution inconditionnelle remboursable, et, vous avez raison, les prêts sont, de manière générale, non budgétaires, mais les contributions, elles, sont normalement budgétaires. Lorsque l'argent nous reviendra, nous apporterons aux livres les rajustements nécessaires.

**Le président :** Avez-vous bien dit qu'il s'agissait d'une contribution remboursable?

**M. Matthews :** D'une contribution inconditionnelle remboursable.

**Le président :** Bien qu'il s'agisse d'une contribution remboursable, vous la traitez toujours comme étant une dépense budgétaire car vous escomptez que cet argent ne vous sera pas remboursé, est-ce bien cela?

**Mr. Matthews:** It is money to developing countries. We should keep that in mind. However, there is a difference between a loan and a contribution. Loans typically come with repayment schedules, et cetera. Contribution agreements we charge as budgetary. When the funds come back in, sometimes they are reinvested in other programs, and sometimes they come back to the fiscal framework.

**Ms. Santiago:** We have a similar arrangement with contributions to businesses. We have had a history with Chrysler, for example, where we have entered into contributions rather than loans. It is just a matter of how the agreement is structured with the recipient.

**The Chair:** That is interesting. I always thought the operative word was “repayable.”

**Ms. Santiago:** It is actually “contribution” that makes it budgetary.

**Mr. Matthews:** Mr. Chair, you can think of it this way: If it is part of a contribution program, money that comes back in would then be eligible quite often to be given out again to someone else as part of the contribution program. There is that turning over aspect. The contributions we treat as budgetary and loans as non-budgetary.

**The Chair:** Okay. Thank you.

**Senator Runciman:** I have a follow-up question on climate change projects in developing countries.

What kind of measures are in place to ensure accountability of those funds? I am not thinking just in terms of where the money has been spent but whether it has had an impact on climate change. Are their measurement tools in place to deal with those issues?

**Mr. Matthews:** There are tools. It is difficult to measure, but when a program is developed they do put in place performance metrics for how they it is measured. Most of our funding agreements, whether directly with an NGO or through something like international banks, will contain performance measurement expectations. Again, that would probably be a good discussion with the department about what those measures might be.

**Senator Runciman:** In the additional monies in the RCMP Public Complaints Commission, you talk about workload pressures and outreach. Have the numbers of complaints related to the RCMP increased dramatically? What is this all about?

**M. Matthews :** Il s'agit d'argent destiné à des pays en développement. Il ne faut pas oublier cela. Il y a cependant une différence entre un prêt et une contribution. En règle générale, les prêts sont assortis d'échéanciers de remboursement, et cetera. Les ententes de contribution sont traitées comme des dépenses budgétaires. Lorsque l'argent est reversé, il est parfois réinvesti dans d'autres programmes, et il est parfois reversé au Trésor.

**Mme Santiago :** Nous avons un arrangement semblable en ce qui concerne les contributions aux entreprises. Nous avons, par exemple, eu une relation avec la société Chrysler, relation dans le cadre de laquelle nous avons versé des contributions plutôt que des prêts. Tout dépend de la façon dont l'entente est structurée avec le bénéficiaire.

**Le président :** Cela est intéressant. J'ai toujours considéré que le terme clé était « remboursable ».

**Mme Santiago :** C'est en vérité le terme « contribution » qui fait que la dépense est budgétaire.

**M. Matthews :** Monsieur le président, vous pouvez envisager la situation ainsi : si la dépense fait partie d'un programme de contributions, l'argent qui revient peut ainsi souvent être reversé de nouveau à quelqu'un d'autre dans le cadre du programme de contributions. Il y a cet élément de roulement. Nous traitons les contributions comme étant des dépenses budgétaires et les prêts comme des dépenses non budgétaires.

**Le président :** Très bien. Merci.

**Le sénateur Runciman :** J'ai une question de suivi au sujet des projets d'atténuation liés aux changements climatiques dans les pays en développement.

Quels genres de mesures de reddition de comptes sont en place à l'égard de ces fonds? Je songe non seulement à ce sur quoi l'argent a été dépensé, mais également aux résultats que ces investissements ont livrés à l'égard du changement climatique. Y a-t-il en place des outils de mesure pour nous éclairer en la matière?

**M. Matthews :** Il y a des outils. Les effets sont difficiles à mesurer, mais lorsqu'un programme est élaboré, il est assorti de mesures de rendement pour en déterminer l'efficacité. La plupart de nos arrangements de financement, qu'ils aient été négociés directement avec une ONG ou par l'intermédiaire d'une banque internationale, sont assortis d'objectifs de rendement. Encore une fois, il serait sans doute bon que vous discutiez de ces mesures de rendement avec le ministère.

**Le sénateur Runciman :** En ce qui concerne le crédit supplémentaire pour la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, vous faites état de tensions liées à la charge de travail et d'activités de sensibilisation. Le nombre de plaintes à l'endroit de la GRC a-t-il connu une augmentation sensible? De quoi s'agit-il ici?

**Mr. Matthews:** I am not certain if the number of complaints has increased. The wording of the workload pressures would imply that. I am going to ask my colleagues if they know anything about volume increase or if we should have a follow-up with the RCMP Public Complaints Commission.

**Senator Runciman:** I would be interested to get that information.

Senator Finley was talking about the quid pro quo with respect to severance and negotiating these out of collective agreements. It seems to me there should be some kind of standardization with respect to commonality related to all of these contracts if you are negotiating these out. I was reading a news story that referred to Gary Corbett, who is the president of PIPSC, which stated:

. . . he said his members have always been willing to give it up if they can get something worthwhile in return.

It would be interesting to know what the quid pro quo was here and it would seem to me, and I am sure Senator Finley's view, that you would suspect it would be a standardized approach across government in dealing with all of those collective agreements. If it is possible in some way to be better informed with respect to how this is being approached across the government, that would be helpful.

**Mr. Matthews:** I do not think it is a question of a one-for-one negotiation. That is the challenge in these. When collective negotiations commence there are typically a number of things on the table. Some have been expired for a number of years, so the retroactivity piece is also important, and they are negotiating other things besides just the elimination of severance. When they do this negotiation, it is not a matter of saying "we will give up this for this," but they look at the total package. I cannot tell you what the quid pro quo is. I can say, as I said before, that the overall savings once this is said and done will be roughly \$500 million.

**Senator Runciman:** I think the chair raised the issue of the interest rate that is paid if an employee opts to keep the monies in that fund going forward. There must be some calculation with respect to what the implications are for the government going forward in that respect as well. It would be helpful for the committee to have that kind of information.

**Mr. Matthews:** We have noted a follow-up on that one and will get back to you with the rate.

**Senator Runciman:** As part of this issue too, and maybe I have this wrong, if someone who has 10 years of experience is laid off, they get 22 weeks of severance and then an additional 40 weeks in transition. Am I doing that calculation correctly? They would get 62 weeks of pay upon departure?

**M. Matthews :** Je ne saurais vous dire si le nombre de plaintes a augmenté, mais l'explication du besoin, faisant état de tensions liées à la charge de travail, laisse entendre que c'est le cas. Je vais demander à mes collègues s'ils en savent quelque chose ou s'il n'y aurait pas lieu de faire un suivi avec la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.

**Le sénateur Runciman :** Cela m'intéresserait d'avoir cette information.

Le sénateur Finley parlait de la contrepartie en ce qui concerne les indemnités de départ et les négociations collectives ayant débouché sur leur suppression. Il me semble qu'il devrait y avoir une certaine normalisation au niveau des contrats si l'on va négocier la suppression de ces prestations. Je lisais un article dans la presse qui reprenait des propos tenus par Gary Corbett, président de l'IPFPC, et je cite :

... il a dit que ses membres ont toujours été prêts à céder cet avantage à condition d'obtenir en retour quelque chose de valable.

Il serait intéressant de savoir quelle a été la contrepartie, et il me semble, et je suis certain que le sénateur Finley sera du même avis, que cela devrait relever d'une approche normalisée à l'égard de toutes ces conventions collectives de fonctionnaires. Si nous pouvions être mieux informés quant à l'approche pangouvernementale, ce serait utile.

**M. Matthews :** Je ne pense pas qu'il soit question ici de troquer un élément pour un autre. C'est là le défi dans le cadre de ces négociations collectives. Lorsque débute une négociation collective, de manière générale, un certain nombre de choses sont sur la table. Certains éléments ayant expiré plusieurs années auparavant, l'aspect rétroactivité est lui aussi important, et la négociation porte sur d'autres questions que la simple suppression des indemnités de départ. Dans le cadre de ces négociations, il ne s'agit pas de dire « Nous céderons ceci en échange de cela », mais d'examiner la proposition dans son entier. Je ne peux pas vous dire quelle est la contrepartie. Ce que je peux vous dire, comme je l'ai déjà fait, est que l'économie totale au bout du compte se chiffrera à environ 500 millions de dollars.

**Le sénateur Runciman :** Je pense que le président a soulevé la question du taux d'intérêt qui s'applique dans le cas de l'employé qui choisit de maintenir ses indemnités de départ accumulées dans les fonds. Il doit se faire quelque calcul de ce qu'en seront les conséquences futures pour le gouvernement. Il serait utile que le comité soit renseigné à ce sujet.

**M. Matthews :** Nous avons pris note de vos interrogations à ce sujet et nous vous reviendrons avec le taux.

**Le sénateur Runciman :** Toujours dans le même contexte, et peut-être que je me trompe, si une personne qui a 10 années d'ancienneté est mise à pied, elle touche 22 semaines de salaire à titre d'indemnité de départ et 40 semaines de salaire supplémentaires à titre d'indemnité transitoire. Mon calcul est-il bon? Cet employé toucherait 62 semaines de salaire à son départ?

**Mr. Matthews:** You are now speaking about the workforce adjustment directive.

**Senator Runciman:** Yes.

**Mr. Matthews:** I believe there were colleagues here from the Office of the Chief Human Resources Officer last week. They are better positioned to answer how that directive works.

**Senator Runciman:** I think it would strike most folks as very generous indeed.

When were the severance provisions initially instituted in government contracts? Do you have any idea?

**Mr. Matthews:** The workforce adjustment directive that you are speaking to was put in place I believe in the mid-1990s after the program review came to pass.

**Senator Runciman:** Has it been enhanced over the years?

**Mr. Matthews:** I am not sure if it has been enhanced or if it has been relatively stagnant but, again, those questions are better asked of my colleague in the Office of the Chief Human Resources Officer.

**Senator Runciman:** We have talked about the AECL one with their officials over the course of the last few years. Is the bulk of the \$160 million in relation to the isotope production?

**Mr. Matthews:** There are a couple of things in there. One is around isotope production, the second is some ongoing health and safety work at the Chalk River lab itself, and there is a third small piece that relates to the severance we talked about. AECL faced the same severance elimination cessation of severance accumulation that the core public service did so they were taking steps on that front as well.

**Senator Runciman:** Has any of it to do with transfer of dollars to the purchaser?

**Mr. Matthews:** No. In regard to the transfer of dollars to the purchaser, when the CANDU division was sold to SNC-Lavalin provisions were put in place that any of the ongoing projects around nuclear reactor life extension that the Crown had put in place before the sale effectively remained the financial responsibility of the Crown. That funding is handled through statutory funding. That was actually part of the BIA 2011, if I recall correctly.

**Mr. Sprecher:** I do not have any further details on the breakdowns of the 160.

**Senator Runciman:** Perhaps we can have that provided as well.

**M. Matthews :** Vous parlez maintenant de la directive sur le réaménagement des effectifs.

**Le sénateur Runciman :** Oui.

**M. Matthews :** Je pense que des collègues du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines ont comparu devant vous la semaine dernière, et ils seraient mieux placés que moi pour vous expliquer cette directive et ses effets.

**Le sénateur Runciman :** Je pense que la plupart des gens y verraient quelque chose de très généreux.

Quand des dispositions en matière d'indemnités de départ ont-elles fait leur première apparition dans des conventions collectives de fonctionnaires? En avez-vous une idée?

**M. Matthews :** La directive sur le réaménagement des effectifs dont vous parlez a été, je pense, instaurée au milieu des années 1990, suite à l'examen des programmes.

**Le sénateur Runciman :** Ces indemnités ont-elles été bonifiées au fil des ans?

**M. Matthews :** J'ignore si elles ont été bonifiées ou si elles ont stagné, mais, encore une fois, mes collègues au Bureau du dirigeant principal des ressources humaines seraient mieux en mesure de répondre à ces questions.

**Le sénateur Runciman :** Nous avons discuté de la situation d'EAEL avec différents responsables au cours des dernières années. Le gros de ces 160 millions de dollars concerne-t-il la production d'isotopes?

**M. Matthews :** Cette somme recouvre plusieurs choses. Il y a la production d'isotopes. Il y a, deuxièmement, des coûts liés à un travail en matière de santé et de sécurité au laboratoire de Chalk River lui-même et, troisièmement, il y a une petite enveloppe pour les indemnités de départ dont nous avons parlé. EAEL a été confrontée à la même suppression de l'accumulation des indemnités de départ que le noyau de la fonction publique et a donc dû prendre des mesures à cet égard.

**Le sénateur Runciman :** Y a-t-il ici quelque lien avec le transfert d'argent à l'acheteur?

**M. Matthews :** Non. Pour ce qui est du transfert d'argent à l'acheteur, le contrat de vente de la division CANDU à SNC-Lavalin renfermait des dispositions prévoyant que tous les projets de la Couronne visant la prolongation de la durée de vie du réacteur nucléaire au moment de la vente demeurent la responsabilité financière de la Couronne. Ce financement relève de dépenses législatives. Si je me souviens bien, cela a été couvert par la Loi d'exécution du budget 2011.

**M. Sprecher :** Je n'ai pas d'autres détails quant à la ventilation des 160 millions de dollars.

**Le sénateur Runciman :** Nous pourrions peut-être demander que cela nous soit fourni.



**The Chair:** We might want to bring in someone to help us with that because there is this transition period, and there are outstanding claims — potential liabilities — at Point Lepreau, in New Brunswick, that you have talked to us about in the past.

**Mr. Matthews:** Point Lepreau is, I believe, one of those life extension projects that was in place when the divestiture occurred, so the Crown still has an ongoing role there.

**The Chair:** Are you able to give us some background information on this if you do some research? Then we will take it from there as to whether we should bring in someone as a witness.

**Mr. Matthews:** We can provide you with a further breakdown of what the funding is for at AECL. That is as far as we can take it.

**The Chair:** Are you able to tell us whether we are likely to see another \$150 million or \$200 million in Supplementary Estimates (B) or Supplementary Estimates (C)?

**Mr. Matthews:** I cannot say whether you will see additional funding in Supplementary Estimates (B) or Supplementary Estimates (C), but I would expect that you would continue to see funding for AECL until things are wrapped up. Whether it will be in B or C or in a subsequent year, who knows?

**Senator Tkachuk:** Just two questions to follow-up on Senator Finley's and Senator Runciman's points on the severance.

What was the reason for the severance to be established in the first place? Was it to give people incentives to leave the public service?

**Mr. Matthews:** I think it dates back quite a ways actually. If you go back long enough, government used to accumulate sick leave, and you could get paid out for your sick leave when you actually left the public service. That was eliminated a long time ago. I am going from memory here, so again a better question —

**Senator Tkachuk:** Sick leave dies every year?

**Mr. Matthews:** No, sick leave dies when you retire. You cannot say when you retire, "I have 1,000 days of sick leave; please write me a cheque." You do not get compensated for it in cash. If I recall correctly, the severance provision came into play roughly when the sick leave cash-out was eliminated. That might be worth confirming with my colleagues at OCHRO, but that is my recollection.

**Le président :** Nous voudrions peut-être faire venir quelqu'un pour nous aider dans ce dossier, car il y a cette période de transition et il y a les revendications non réglées — des éléments de passif possibles — à Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, et dont vous nous avez parlé par le passé.

**M. Matthews :** Je pense que le projet de prolongation de la durée de vie du réacteur de Point Lepreau était déjà en cours lors de la vente, alors la Couronne y joue toujours un rôle.

**Le président :** Vous serait-il possible de faire un peu de recherche et de nous revenir avec d'autres renseignements à ce sujet? Nous pourrions à partir de là déterminer s'il nous faut convoquer d'autres témoins.

**M. Matthews :** Nous pourrions vous fournir une ventilation plus détaillée du crédit pour EACL. C'est à peu près tout ce que nous pourrions vous donner de plus.

**Le président :** Êtes-vous en mesure de nous dire si nous risquons de voir encore 150 ou 200 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) ou le Budget supplémentaire des dépenses (C)?

**M. Matthews :** Je ne peux pas vous dire si vous verrez des dépenses supplémentaires dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) ou le Budget supplémentaire des dépenses (C), mais je m'attends à ce que vous continuiez de voir des crédits pour EACL jusqu'à la toute fin du processus. Quant à la question de savoir si ces crédits figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) ou le Budget supplémentaire des dépenses (B) ou le budget supplémentaire des dépenses d'un exercice ultérieur, nul ne pourrait vous le dire.

**Le sénateur Tkachuk :** J'ai deux questions découlant de celles du sénateur Finley et des points soulevés par le sénateur Runciman au sujet des indemnités de départ.

Pourquoi a-t-on un jour instauré ces indemnités de départ? S'agissait-il d'un incitatif pour encourager des gens à quitter la fonction publique?

**M. Matthews :** Je pense que cela remonte à assez loin dans le passé. Jadis, les fonctionnaires pouvaient accumuler leurs congés de maladie et se les faire payer au moment de quitter la fonction publique. Cela a été supprimé il y a longtemps. Je me fie à ma mémoire, et peut-être une meilleure question...

**Le sénateur Tkachuk :** Les congés de maladie décèdent chaque année?

**M. Matthews :** Non, les congés de maladie décèdent lorsque vous prenez votre retraite. Vous ne pouvez dire, lorsque vous partez à la retraite : « J'ai accumulé 1 000 jours de congés de maladie; s'il vous plaît, faites-moi un chèque ». Vous ne pouvez les monnayer. Si je me souviens bien, la disposition sur l'indemnité de départ a vu le jour lorsqu'on a supprimé le paiement des congés de maladie accumulés. Je devrais peut-être vérifier auprès de mes collègues du BDPRH, mais c'est mon souvenir.

**Senator Finley:** Can you convert sick leave, in effect, into early retirement? Can you say, “I have got a thousand days accumulated sick leave; therefore, I am retiring three years early?”

**Mr. Matthews:** You cannot take sick leave beyond a certain amount without proper notes from doctors and a disability claim. If you are on disability, that is a separate issue, but you cannot basically say, “I have X number of sick days; you will see me in six months.”

**Senator Tkachuk:** On the Public Works and Government Services rehabilitation and parliamentary precinct, 243, that money was allotted for the West Block and the Wellington Building and for costs for leasing temporary space. Is that the building right behind here? Is that what we are talking about for the extra space? Is the promenade leased space, or is that government-owned?

**Mr. Matthews:** I am not certain what the leased space is. I know that, longer term, the plan is to renovate the Wellington Building.

**Senator Tkachuk:** They are doing that now.

**Mr. Matthews:** The idea is to use that as a fundamental provision of swing space while they do the major renovations. As you know, the Wellington Building needs additional work before it can be used as swing space, but renovating it is a key part of their swing space plan. I believe there is some other swing space in addition to that, but I am not certain which buildings it is.

**Senator Tkachuk:** I thought that the Wellington Building would be permanent space for senators and MPs.

**Mr. Matthews:** It will be permanent for some things, but it will also be temporarily used for other things while they do the major renovations.

**Senator Tkachuk:** At Centre Block?

**Mr. Matthews:** At Centre Block, yes.

**Senator Tkachuk:** Where is the leased space?

**Mr. Matthews:** I am not certain where the additional leased space is.

**Senator Runciman:** The Auditor General talked about governance problems in carrying on some of these projects and getting them done in a timely way. Has that issue been addressed, to your knowledge?

**Mr. Matthews:** Public Works has a fairly aggressive project management plan in place. We tend to think of this as one project. They are managing this as 18 individual projects. It is quite a complex project. It is a 25-year plan, with complex work. That is probably a better discussion to have with them in terms of what

**Le sénateur Finley :** Peut-on convertir les congés de maladie, en pratique, en départ à la retraite anticipée? Peut-on dire : « J’ai 1 000 jours de congés de maladie accumulés, par conséquent, je vais partir à la retraite trois ans plus tôt »?

**M. Matthews :** On ne peut prendre plus qu’un certain nombre de jours de congés de maladie sans certificat médical et sans une demande de prestation d’invalidité. Si vous êtes en situation d’incapacité, c’est une autre question, mais vous ne pouvez annoncer : « J’ai X jours de congés de maladie, vous me reverrez dans six mois ».

**Le sénateur Tkachuk :** En ce qui concerne les fonds pour des projets de rénovation des édifices de la Cité parlementaire au chapitre Travaux publics et Services gouvernementaux, 243, ce montant a été alloué aux travaux de l’édifice de l’Ouest et de l’édifice Wellington et au coût de location de locaux temporaires. S’agit-il du bâtiment en arrière d’ici? Est-ce là que seront situés les locaux supplémentaires? Est-ce que les bureaux de l’édifice La Promenade sont loués, ou bien appartiennent-ils à l’État?

**M. Matthews :** Je ne suis pas certain de l’emplacement des locaux loués. Je sais qu’à plus long terme, il est prévu de rénover l’édifice Wellington.

**Le sénateur Tkachuk :** Ces travaux sont déjà en train.

**M. Matthews :** L’idée est d’utiliser cet espace pour des bureaux temporaires pendant les grosses rénovations. Comme vous le savez, l’édifice Wellington requiert des travaux supplémentaires avant de pouvoir servir d’espace temporaire, mais cette rénovation est un élément clé du plan de locaux temporaires du ministère. Je pense qu’il y a d’autres locaux temporaires en sus, mais je ne suis pas certain des bâtiments dans lesquels ils se trouvent.

**Le sénateur Tkachuk :** Je pensais que l’édifice Wellington abriterait des bureaux permanents pour les sénateurs et les députés.

**M. Matthews :** Ce sera un espace permanent pour certains besoins, mais l’édifice sera également utilisé temporairement pour d’autres choses pendant les rénovations majeures.

**Le sénateur Tkachuk :** À l’édifice du Centre?

**M. Matthews :** Oui, à l’édifice du Centre.

**Le sénateur Tkachuk :** Où sont les locaux loués?

**M. Matthews :** Je ne suis pas certain de leur emplacement.

**Le sénateur Runciman :** Le vérificateur général a parlé de problèmes de gouvernance lors de l’exécution de certains de ces projets et de retards sur l’échéancier. Ce problème a-t-il été réglé, à votre connaissance?

**M. Matthews :** Travaux publics a mis en place un plan de gestion de projet assez robuste. Nous tendons à voir cela comme un seul projet, mais ces travaux sont plutôt gérés comme 18 projets individuels. C’est un projet très complexe. C’est un plan de 25 ans, avec des travaux compliqués. Pour ce qui est des

the governance structures are. It gets a lot of attention because there are significant dollars here and because it is a complex plan.

**Senator Tkachuk:** I have another question on this collective agreement. Could you find out for us when this agreement was made? When was the agreement that included the severance package signed? My understanding is that when an agreement ends, it ends. Everything is on the table really. If the government says, “We want to get rid of this,” they try to negotiate their way out of it, and they do not need to have anything in return necessarily. What they need is the agreement of the union to get rid of this.

**Mr. Matthews:** Right. It is a negotiated agreement. What goes into the negotiations, I cannot comment on. As I mentioned earlier, there are some 27 agreements that Treasury Board is responsible for, but we will go back and make an effort to find out when severance —

**Senator Tkachuk:** Usually what happens is that they just follow up and add it up.

**The Chair:** The Library of Parliament has been able to provide us with some information that may be helpful in relation to the severance and why you would want to leave it in there until you retire. The rule that has been negotiated, apparently, is that, if you leave it in there, the one week per year you are entitled to is based on your salary at the time you cash out. If you anticipate that you will have a higher salary in five or ten years, the amount that you are cashing out could be considerably different and more than it would be if you took it early on. If there is any other factor, that would be helpful.

**Mr. Matthews:** We will confirm. I forgot that point, but you are correct.

**Senator Tkachuk:** That is part of it. If you are a younger person, it probably pays you to leave it in. If you are close to retirement — five years, say — you might be better off just taking it and putting it into an RRSP.

**The Chair:** I think it is starting to become a little clearer for us.

**Senator Finley:** Is there any tax impact on this money? It is not tax-free money, one would assume, when you cash out.

**Mr. Matthews:** When you cash out, it is treated like employment income.

**Senator Runciman:** They spread it over a number of years?

**Mr. Matthews:** I believe there was an option given to employees to take some now and some later. I do not think that they were allowed to set it up as an annual payment. It was all now, all later or some now and some later.

**Senator Runciman:** Three to five years probably.

structures de gouvernance, il vaudrait probablement mieux en parler avec Travaux publics. Le projet attire beaucoup d'attention parce que les montants en jeu sont considérables et que c'est un plan complexe.

**Le sénateur Tkachuk :** J'ai une autre question sur cette convention collective. Pourriez-vous déterminer pour nous quand elle a été conclue? Quand a été conclu l'accord établissant l'indemnité de départ? Il me semble que lorsqu'une convention arrive à expiration, elle cesse d'exister. Toutes ses dispositions sont remises sur la table. Si le gouvernement dit : « Nous voulons nous débarrasser de cela », il peut essayer de négocier l'abolition et il n'est pas tenu nécessairement d'offrir quelque chose en échange. Il lui suffit d'obtenir l'accord du syndicat.

**M. Matthews :** Exact. C'est un accord négocié. Je ne puis dire ce qui se passe pendant les négociations. Comme je l'ai mentionné, le Conseil du Trésor est responsable de quelque 27 conventions collectives, mais nous allons nous efforcer de déterminer quand les indemnités de départ...

**Le sénateur Tkachuk :** Habituellement, ils ne font que faire un suivi et calculer le total.

**Le président :** La Bibliothèque du Parlement a pu nous fournir quelques renseignements qui peuvent être utiles concernant l'indemnité de départ et le motif pouvant inciter à reporter l'encaissement jusqu'au départ à la retraite. La règle qui a été négociée, apparemment, veut que, si vous reportez le paiement, la semaine par an à laquelle vous avez droit est calculée en fonction de votre salaire au moment de l'encaissement. Si vous pensez avoir un salaire plus élevé dans cinq ou 10 ans, le montant que vous allez encaisser pourrait être sensiblement différent et plus important que si vous preniez le paiement tout de suite. S'il existe un autre facteur, il serait utile que vous nous l'indiquiez.

**M. Matthews :** Nous allons vérifier. J'ai oublié cet aspect, mais vous avez raison.

**Le sénateur Tkachuk :** C'est l'une des raisons. Si vous êtes assez jeune, il est probablement rentable de ne pas y toucher. Si vous êtes proche de la retraite — mettons à moins de cinq ans — vous avez peut-être davantage intérêt à encaisser l'indemnité et à la placer dans un REER.

**Le président :** Les choses commencent à devenir un peu plus claires.

**Le sénateur Finley :** Ce paiement est-il imposé? Ce n'est pas de l'argent hors impôt, je suppose, lorsque vous le touchez.

**M. Matthews :** Lorsque vous l'encaissez, il est traité comme un revenu d'emploi.

**Le sénateur Runciman :** Peut-on l'étaler sur plusieurs années?

**M. Matthews :** Je crois que l'option a été donnée aux employés d'en toucher une partie tout de suite et une partie plus tard. Je ne pense pas qu'ils aient été autorisés à structurer l'encaissement comme un paiement annuel. C'était tout de suite, ou bien tout plus tard, ou une partie maintenant et une partie plus tard.

**Le sénateur Runciman :** Dans trois à cinq ans, probablement.

[Translation]

**Senator Chaput:** My first question relates to the government advertising programs. In your presentation, you mentioned an amount of \$51 million, for 8 departments. Does each one of these departments prepare its own advertising plan and choose its own activities, or is it the government that dictates the parameters to be followed by each one of these departments?

[English]

**Mr. Matthews:** My understanding is that the advertising for government is a centrally managed fund. To access that fund, departments have to come in with an approved advertising plan. The reason that we can tell you which departments are actually receiving money from this fund is because they had to have both the purpose of the plan and the plan itself approved to get access.

[Translation]

**Senator Chaput:** Which one of these departments spends the most money? You mentioned a total of \$51 million for 8 departments, and I see, for example, that in the case of Health Canada, the amount is \$5 million.

[English]

**Mr. Matthews:** Of the \$51 million, the largest amount goes to the Department of Finance — \$16 million related to the budget — and the second largest would be to HRSDC — \$13 million. I am going from memory here, Mr. Chair, but my recollection is that those two departments are often high up on the list in terms of what gets spent in advertising.

Citizenship and Immigration is next up, with \$5.5 million.

[Translation]

**Senator Chaput:** Some of this advertising is national in scope, but there is also some international advertising; what percentage of these amounts is for international advertising?

[English]

**Mr. Matthews:** I cannot respond to that, chair; I am sorry. By the nature of the advertising program, you can sort of make an estimate as to what is international and what is not. For instance, I am assuming Canadian Heritage, War of 1812, is all national. Promotion of the budget again is national, but when you get into things like Citizenship and Immigration, when you are recruiting foreign skills workers, presumably that would have an international component to it, and that is \$5.5 million. With Foreign Affairs and International Trade, there is some promotion in there for some foreign workers as well. Those two would jump out as having international components to them. I cannot speak on the actual percentage.

[Français]

**Le sénateur Chaput :** Ma première question concerne les programmes de publicité gouvernementale. Dans votre présentation, vous avez mentionné une somme de 51 millions de dollars pour huit ministères. Est-ce que chacun des ministères prépare son propre plan de publicité et décide de ses activités ou bien est-ce que le gouvernement dicte des paramètres à être respectés par chacun de ces ministères?

[Traduction]

**M. Matthews :** Je crois que la publicité gouvernementale fait l'objet d'un fonds à gestion centralisée. Pour y accéder, les ministères doivent soumettre un plan publicitaire agréé. La raison pour laquelle nous pouvons vous dire quels ministères tirent sur ce fonds est qu'ils doivent faire approuver et l'objet du plan et le plan lui-même pour obtenir l'accès.

[Français]

**Le sénateur Chaput :** Lequel de ces ministères dépense le plus d'argent? Vous avez parlé d'une somme de 51 millions de dollars pour huit ministères et je vois, à titre d'exemple, que pour Santé Canada il s'agit d'une somme de 5 millions de dollars.

[Traduction]

**M. Matthews :** Sur les 51 millions de dollars, le plus gros montant va au ministère des Finances — 16 millions de dollars, en rapport avec le budget — et le deuxième par ordre d'importance va à RHDC — 13 millions de dollars. Je me fie à ma mémoire, monsieur le président, mais mon souvenir est que ces deux ministères sont souvent parmi ceux qui dépensent le plus en publicité.

Citoyenneté et Immigration vient ensuite, avec 5,5 millions de dollars.

[Français]

**Le sénateur Chaput :** Parmi toute cette publicité, une partie est faite au niveau national, mais il y en a aussi au niveau international; quel pourcentage de ces sommes d'argent est destiné à la publicité au niveau international?

[Traduction]

**M. Matthews :** Je ne puis répondre à cela, monsieur le président, je suis désolé. De par la nature du programme publicitaire, on peut d'une certaine façon estimer ce qui est international et ce qui ne l'est pas. Par exemple, je suppose que la campagne de Patrimoine canadien au sujet de la Guerre de 1812 est exclusivement nationale. La promotion du budget, elle aussi, est une campagne nationale, mais dans le cas d'un ministère comme Citoyenneté et Immigration, qui veut attirer des travailleurs étrangers qualifiés, je suppose que le total de 5,5 millions de dollars comprend un volet international. Dans le cas du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il y a aussi un élément de promotion à l'intention des travailleurs étrangers. Ces deux-là m'apparaissent comme ayant des composantes internationales. Je ne connais pas les pourcentages eux-mêmes.

[Translation]

**Senator Chaput:** And I assume that this advertising is done in both of Canada's official languages?

[English]

**Mr. Matthews:** Yes.

[Translation]

**Senator Chaput:** On page 8 of your presentation, you mention \$10 million to modernize Canada's food safety inspection.

When I look at the budget, and I am still talking about the Department of Health, on page 56 of the English version of the supplementary estimates, there is an amount of half a million dollars, I believe, for food safety inspection by the Canadian Food Inspection Agency.

What other department receives funding for food safety inspection apart from the Canadian Food Inspection Agency?

**Mr. Matthews:** There are three such departments. As you have already stated, on top of the Agency, there is the Department of Health and the Department of Agriculture and Agri-Food.

[English]

You will see some of this horizontal funding. The bulk of the work is Agriculture Canada and the Canadian Food Inspection Agency. They are doing some joint work in animal tracking. That is one of the key initiatives.

[Translation]

**Senator Chaput:** Is that work done by the staff of these departments or do these departments seek outside help, from consultants, for example?

[English]

**Mr. Matthews:** To my knowledge, the inspection is done by food inspectors with the Canadian Food Inspection Agency. I am not aware of external help being used, but that would be a better question for the departments themselves. I am not aware of any.

**Senator Ringuette:** I am looking at the request here for \$41 million from the RCMP for First Nation community policing. When I look at the latest item for last year's budget, which was Supplementary Estimates (C), under vote 45, there was \$6 million for First Nation community policing services. When I look at the Main Estimates for this year, I do not see anything for the RCMP with regard to the policing of First Nations

[Français]

**Le sénateur Chaput :** Et je présume que cette publicité se fait dans les deux langues officielles du Canada?

[Traduction]

**M. Matthews :** Oui.

[Français]

**Le sénateur Chaput :** À la page 8 de votre présentation, vous parlez de dix millions de dollars en ce qui concerne la modernisation de l'inspection de la salubrité des aliments au Canada.

Lorsque je regarde le budget, encore le ministère de la Santé, à la page 91 de la version française, on parle d'un demi-million de dollars, je crois, qui seraient dépensés pour l'inspection de la salubrité des aliments par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Quel autre ministère reçoit de l'argent pour l'inspection de la salubrité des aliments à part l'Agence canadienne des inspections des aliments?

**M. Matthews :** Il y en a trois. Comme vous l'avez déjà mentionné, à part l'agence, il y a le ministère de la Santé et le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

[Traduction]

Vous verrez une partie de ce financement horizontal. Le gros du travail est effectué par Agriculture Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ils entreprennent certains travaux conjoints sur la traçabilité des animaux. C'est l'une des principales initiatives.

[Français]

**Le sénateur Chaput :** Cela se fait-il par les employés de ces ministères ou les ministères vont-ils chercher de l'aide à l'extérieur, comme des consultants par exemple?

[Traduction]

**M. Matthews :** À ma connaissance, les aliments sont inspectés par des inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Je n'ai pas connaissance que l'on fasse appel à des inspecteurs de l'extérieur, mais il vaudrait mieux poser la question directement au ministère et à l'agence. Je n'ai pas connaissance du recours à des inspecteurs externes.

**Le sénateur Ringuette :** Je regarde les 41 millions de dollars demandés par la GRC pour des services de police communautaires offerts aux Premières nations. Si je regarde le dernier poste du budget des dépenses de l'an dernier, soit le Budget supplémentaire des dépenses (C), au crédit 45, il y avait 6 millions de dollars pour des services de police communautaires à l'intention des Premières nations. Ensuite, lorsque je regarde le Budget principal des dépenses

communities. This is a regular, permanent program. Why is it not, first, in the Main Estimates for this year, instead of coming to us as a supplementary request?

**Mr. Matthews:** There are a couple of points. It is indeed in the Main Estimates, but for the First Nations policing, the department that gets appropriated for that is Indian and Northern Affairs. Sorry, it is Public Safety.

**Senator Ringuette:** Yes. That is where I am looking.

**Mr. Matthews:** You did not see anything in the Main Estimates?

**Senator Ringuette:** No. There is nothing in the Main Estimates that I saw. Now we have an additional \$38 million.

**Mr. Matthews:** What you are seeing in these supplementary estimates, while my colleague finds the Main Estimates references, is a transfer. That money gets adjusted during the year, depending on the policing needs. It is a transfer in. It is not new money. It is a transfer from one department to another to support First Nations policing. I believe in this case of Supplementary Estimates (A), and going from memory in Supplementary Estimates (C), the transfer was in Indian and Northern Affairs over to RCMP.

**Ms. Santiago:** In both cases, the transfer is from Public Safety, which is responsible for the program in general.

**Senator Ringuette:** Yes.

**Ms. Santiago:** The items you are seeing in both the final supplementary estimates last year and in these are the component of the service that is being provided by the RCMP. PSEP enters into arrangements with the RCMP in these instances to provide these services. You are absolutely right that the total program is not listed specifically by Public Safety in their Main Estimates.

**Senator Ringuette:** It is not under Indian and Northern Affairs in their Main Estimates either. It is nowhere in there.

**Ms. Santiago:** The heading is not specifically for First Nations policing. It is included under one of their strategic outcomes that is listed on page 292 of the Main Estimates.

**Mr. Matthews:** I would suggest that if we had a follow-up, we can maybe ask the department, Public Safety, to tell the committee how much of the money in the Main Estimates is dedicated to First Nations policing and under which strategic outcome. Would that be helpful, so you can at least see it?

de cette année, je ne vois aucun poste de la GRC intéressant les services de police dans les collectivités des Premières nations. C'est un programme régulier, permanent. Pourquoi, tout d'abord, ne figure-t-il pas dans le Budget principal des dépenses de cette année, au lieu de nous être présenté comme une demande de crédit supplémentaire?

**M. Matthews :** Plusieurs remarques à ce sujet. Le programme figure effectivement dans le Budget principal des dépenses, mais lorsqu'il s'agit des services de police pour les Premières nations, le ministère qui reçoit les fonds est celui des Affaires indiennes et du Nord. Non, désolé, c'est Sécurité publique.

**Le sénateur Ringuette :** Oui. C'est la rubrique que je regarde.

**M. Matthews :** Vous ne voyez rien dans le Budget principal des dépenses?

**Le sénateur Ringuette :** Non. Je n'ai rien vu dans le Budget principal des dépenses. Ici, l'on demande 38 millions de dollars de plus.

**M. Matthews :** En attendant que mon collègue trouve la référence dans le Budget principal des dépenses, je peux vous dire que ce que vous voyez dans ce budget supplémentaire des dépenses est un transfert. Ce montant fait l'objet d'un ajustement en cours d'année, selon les besoins. C'est un transfert entrant. Il ne s'agit pas de fonds nouveaux. C'est un transfert d'un ministère à un autre pour financer les services de police des Premières nations. Je crois que dans le cas de ce Budget supplémentaire des dépenses (A), et c'était aussi celui du Budget supplémentaire des dépenses (C), le transfert va des Affaires indiennes et du Nord à la GRC.

**Mme Santiago :** Dans les deux cas, le transfert est à partir du ministère de la Sécurité publique, qui est responsable du programme en général.

**Le sénateur Ringuette :** Oui.

**Mme Santiago :** Les postes que vous voyez dans le Budget supplémentaire des dépenses de l'an dernier et dans celui-ci intéressent la composante du service fourni par la GRC. SPPC conclut des accords avec la GRC pour la fourniture de ces services. Vous avez tout à fait raison, le programme global n'apparaît pas spécifiquement dans le Budget principal des dépenses du ministère de la Sécurité publique.

**Le sénateur Ringuette :** Il n'est pas non plus dans le Budget principal des dépenses d'Affaires indiennes et du Nord. Il n'apparaît nulle part.

**Mme Santiago :** Il n'y a pas de rubrique intitulée spécifiquement « Services de police pour les Premières nations ». Ces dépenses sont englobées dans l'un des résultats stratégiques répertoriés à la page 338 du Budget principal des dépenses.

**M. Matthews :** Si nous faisons un suivi, nous pourrions peut-être demander au ministère, à Sécurité publique, d'indiquer au comité quels montants dans le Budget principal des dépenses sont consacrés aux services de police pour les Premières nations et sous quel résultat stratégique ils sont indiqués. Cela vous serait-il utile, afin que vous puissiez au moins voir ce poste?

**Senator Ringuette:** It should be done that way on a permanent basis. If you look at the Main Estimates, either under Indian and Northern Affairs or under Public Safety, it is nowhere identified.

**Mr. Matthews:** It is not identified in the Main Estimates. You are right.

**Senator Ringuette:** Then you come to us and say, "We need \$38 million to provide this specific service via the RCMP."

**Mr. Matthews:** Right.

**Senator Ringuette:** That is a service, as far as I know, that has continuously been provided by the RCMP. Therefore, it should be, in my perspective, a permanent program and recognized as such either under Public Safety or Indian and Northern Affairs. Nowhere in the Main Estimates is it identified. However, you say it is in there. If it is in there, why are you asking for it in Supplementary Estimates (A)?

**Mr. Matthews:** In Supplementary Estimates (A), we are doing a transfer. There is funding in there, and then we are transferring in Supplementary Estimates (A). In terms of why it is not showing up as a distinct item in Main Estimates, if we were to list every item at that level of detail, we would be looking at 30,000 pages of estimates. Main Estimates are presented at a very high level. We can do a follow-up to tell you how much of the funds in Main Estimates relate to First Nations policing.

**Senator Finley:** I have a couple of questions. First, Public Works and Government Services has \$208 million for building rehabilitation. I know you have said, and you have made this clear, that there are 18 major, stand-alone projects. However, I am assuming that they are linked together in some fashion or another, and I am assuming that they have got quite clear budgetary guidelines or commitments. Can you tell me if we are on budget? Are we on schedule with this parliamentary thing? I get the impression that there was sort of an unexpected chunk of money because of what had been done this year, and that was short. That may just have been a newspaper thing. I do not know. Are you, as the sort of fundamental controller of the organization, satisfied that we are on budget and schedule?

**Mr. Matthews:** We do not play the role of being comptroller of the organization in terms of this role. You are quite right; the projects are linked. If you are looking for more information, I believe Public Works' Reports on Plans and Priorities have some detail of what they are doing, either there or on the website. If you are interested in a good discussion about what the projects are and whether they are on schedule, that is a discussion for Public Works, and they are significant projects.

**Le sénateur Ringuette :** Ce devrait être indiqué ainsi de façon permanente. Si l'on regarde le Budget principal des dépenses, ce poste n'apparaît nulle part, ni sous Affaires indiennes et du Nord ni sous Sécurité publique.

**M. Matthews :** Ce n'est pas spécifié dans le Budget principal des dépenses. Vous avez raison.

**Le sénateur Ringuette :** Ensuite vous venez nous dire : « Nous avons besoin de 38 millions de dollars pour fournir ce service particulier par l'intermédiaire de la GRC ».

**M. Matthews :** Exact.

**Le sénateur Ringuette :** À ma connaissance, c'est un service qui a été continuellement fourni par la GRC. Par conséquent, il devrait être, à mon avis, traité comme un programme permanent et indiqué comme tel soit dans les dépenses du ministère de la Sécurité publique soit dans celles des Affaires indiennes et du Nord. Or, il n'est indiqué nulle part dans le Budget principal des dépenses. Cependant, vous dites que c'est là néanmoins. Si c'est déjà dans le Budget principal des dépenses, pourquoi demandez-vous ce montant dans le Budget supplémentaire des dépenses (A)?

**M. Matthews :** Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), nous effectuons un transfert. Un financement est prévu, et nous effectuons le transfert dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Quant à savoir pourquoi cela n'apparaît pas comme poste distinct dans le Budget principal des dépenses, si nous indiquions chaque poste avec ce niveau de détail, le document ferait 30 000 pages. Le Budget principal des dépenses donne une vue d'ensemble. Nous pouvons faire un suivi et vous indiquer quelle partie des fonds dans le Budget principal des dépenses intéresse les services de police pour les Premières nations.

**Le sénateur Finley :** J'ai plusieurs questions. Premièrement, Travaux publics et Services gouvernementaux a 208 millions de dollars pour la rénovation de bâtiments. Je sais que vous avez dit, et vous l'avez bien précisé, qu'il s'agit là de 18 grands projets autonomes. Cependant, je suppose qu'ils sont tous reliés entre eux d'une manière ou d'une autre et je suppose qu'ils font l'objet de lignes directrices ou d'engagements budgétaires très clairs. Pouvez-vous me dire si les devis sont respectés? Est-ce que les travaux de la Cité parlementaire suivent l'échéancier? J'ai l'impression qu'il y a eu une dépense inattendue à cause de ce qui a été fait cette année, et donc un déficit. Mais c'était peut-être simplement une erreur de journaliste. Je ne sais pas. Est-ce que vous, qui êtes en quelque sorte le contrôleur fondamental de l'organisation, avez l'assurance que le budget et l'échéancier sont respectés?

**M. Matthews :** Nous n'exerçons pas le rôle de contrôleur de l'organisation. Vous avez raison, les projets sont liés entre eux. Si vous recherchez davantage d'information, je pense que le Rapport sur les plans et priorités du ministère des Travaux publics contient des détails, et vous pouvez consulter soit la version imprimée soit la version affichée sur le site Internet. Si vous souhaitez avoir une bonne discussion sur la nature des projets et savoir si le calendrier est respecté, c'est une discussion à tenir avec Travaux publics et, oui, ce sont des projets de grande envergure.

**Senator Finley:** Are we scheduled to see Public Works, Mr. Chair?

**The Chair:** We are not at this stage.

**Senator Finley:** I do not know whether we will or not.

**The Chair:** We will do our best.

**Senator Finley:** I would like to address this First Nations community policing of \$41 million, which, on an administrative level, I think rightfully, has exercised Senator Ringuette. Do we know how many First Nations we are talking about here under this \$41 million? This is surely not — or perhaps it is — for all First Nations communities, or are they very selective? Do we know how many communities and how many people would be covered by this?

**Mr. Matthews:** I do not know how many communities. I can tell you it is not all communities, but I cannot speak to how many communities or how many people. A better discussion there might be with Public Safety itself. I do not recall seeing anything in their Reports on Plans and Priorities in terms of the statistics here, so it may be a better discussion with the department itself.

**Senator Finley:** Possibly on the same and continuing note, the money for CIDA particularly, what did you describe it as, the non-negotiable?

**Mr. Matthews:** Unconditionally repayable contribution.

**Senator Finley:** So \$150 million is to major development banks, one of which was the International Bank for Reconstruction and Development and the other the Inter-American Development Bank. You said they had operational parameters or metrics. Can you give me an example of what those metrics might be? Have you seen them or do you take the word of CIDA that they are operational?

**Mr. Matthews:** No. The reason I said they have them is when you do a program design there is a requirement to put in place some metrics. The actual discussion of what the metrics are, I cannot help you with. I just know what goes into the program design itself and what CIDA would do in terms of selecting the proper delivery agent for their dollars.

**The Chair:** I thank the Treasury Board Secretariat — Mr. Sprecher, Mr. Matthews and Ms. Santiago — very much for being here. We look forward to receiving, at your earliest convenience, those items that you will investigate for us. We will see you again with Supplementary Estimates (B), if not before.

Honourable senators, we will have a hearing tomorrow evening on the Supplementary Estimates (A), and I have heard that you wanted to hear from Public Works. We will try to do that. We are also trying to line up Transport, and there was a request for Privy

**Le sénateur Finley :** Est-il prévu que nous ayons des représentants de Travaux publics, monsieur le président?

**Le président :** Pas à ce stade.

**Le sénateur Finley :** Je ne sais pas si nous en verrons ou non.

**Le président :** Nous ferons de notre mieux.

**Le sénateur Finley :** J'aimerais parler de ce montant de 41 millions de dollars pour les services de police communautaires à l'intention des Premières nations qui a intrigué à juste titre le sénateur Ringuette, sur le plan administratif. Savez-vous combien de Premières nations sont couvertes par cette somme de 41 millions de dollars? Ce n'est certainement pas — mais je me trompe peut-être — pour toutes les collectivités des Premières nations, ou bien est-ce une intervention sélective? Savons-nous combien de collectivités et combien de personnes sont couvertes par ce montant?

**M. Matthews :** Je ne sais pas combien de collectivités. Je peux vous dire qu'il ne s'agit pas de toutes, mais je ne peux pas vous dire combien de collectivités ou combien de personnes sont concernées. Il vaudrait mieux en parler directement avec Sécurité publique. Je ne me souviens pas avoir vu de statistique à ce sujet dans son Rapport sur les plans et priorités, et il vaudrait peut-être mieux avoir cette discussion avec le ministère lui-même.

**Le sénateur Finley :** Pour continuer dans la même veine, les crédits pour l'ACDI en particulier, comment les avez-vous décrits, comme quelque chose de non négociable?

**M. Matthews :** Des contributions inconditionnelles remboursables.

**Le sénateur Finley :** Donc, les 150 millions de dollars sont destinés à de grandes banques de développement, dont l'une est la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'autre la Banque interaméricaine de développement. Vous avez dit qu'elles ont des paramètres opérationnels ou mesures de rendement. Pouvez-vous me donner un exemple de ce que sont ces mesures? Les avez-vous vues ou bien croyez-vous l'ACDI sur parole lorsqu'elle dit que ces programmes sont opérationnels?

**M. Matthews :** Non. La raison pour laquelle j'ai dit qu'elles les possèdent c'est que lorsqu'un programme est conçu, il y a obligation de mettre en place certains paramètres. Je ne peux vous dire en quoi consistent précisément ces paramètres. Je sais simplement à quelles exigences une conception de programme doit répondre et ce que l'ACDI est censée faire pour choisir le bon agent d'exécution auquel elle verse des fonds.

**Le président :** Je remercie infiniment de leur présence les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor — M. Sprecher, M. Matthews et Mme Santiago. Nous sommes impatients de recevoir, dans les meilleurs délais, les renseignements que vous allez rechercher pour nous. Nous vous reverrons pour l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (B), si ce n'est avant.

Honourables sénateurs, nous aurons une réunion demain soir sur le Budget supplémentaire des dépenses (A), et j'ai noté que vous souhaitiez entendre Travaux publics. Nous essaierons d'obtenir des représentants du ministère. Nous essayons



Council Office on an issue. Are there any other departments or agencies of the government? They are usually easier to get than outside witnesses. This is tomorrow evening. Are there any others that came out of this hearing this morning that you particularly would like to have us try to have here in attendance?

Seeing none, I will just ask our clerk to keep on. Natural Resources Canada and Aboriginal Affairs have also been requested and that will all be tomorrow evening. It depends on what witnesses we can get for that.

Could I have a motion to go in camera?

It was moved by Senator Smith. All those in favour? Contrary-minded? The motion is carried.

(The committee continued in camera.)

---

OTTAWA, Tuesday, June 5, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:30 p.m. to study the subject matter of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, today we resume our study of the subject matter of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

[*English*]

Honourable senators, as you are aware, we have been given an order of reference by the Senate to study the subject matter of Bill C-38. This is our eleventh meeting, and today we will be hearing from witnesses with respect to the proposed amendments to the Employment Insurance Act. There is one amendment that appears in Division 6, Part 4 of the bill, and the major amendments appear in Division 43, Part 4 of the bill.

This afternoon, we welcome Andrew Jackson, Chief Economist at the Canadian Labour Congress; Corrine Pohlmann, Vice President of National Affairs, Canadian Federation of Independent Business; Matthew Wilson, Vice President, National Policy, Canadian Manufacturers and Exporters; and Josh Hjartarson, who is Policy Director, Mowat Centre, School of Public Policy and Governance at the University of Toronto.

également d'en avoir du ministère des Transports, et il y avait une demande de renseignements sur un point particulier qui concerne le Bureau du Conseil privé. Souhaitez-vous avoir des représentants d'autres ministères ou organismes? Il est habituellement plus facile d'organiser leur comparution que celle de témoins de l'extérieur. Ce sera donc demain soir. Y en a-t-il d'autres, suite à la réunion de ce matin, que vous aimeriez me voir essayer de faire venir?

N'entendant pas de réponse, je vais simplement demander à notre greffière de poursuivre ses efforts. Nous avons également demandé à Ressources naturelles Canada et Affaires autochtones de venir, et ce sera tout demain soir. Cela dépendra des témoins que nous pourrions obtenir.

Pourrais-je avoir une motion pour passer en séance à huis clos?

Motion proposée par le sénateur Smith. Tous ceux en faveur? Opposés? La motion est adoptée.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---

OTTAWA, le mardi 5 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 30, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, comme vous le savez, le Sénat nous a chargés, par ordre de renvoi, d'étudier la teneur du projet de loi C-38. C'est la onzième réunion que nous y consacrons et nous allons aujourd'hui entendre des témoins nous parler des modifications proposées à la Loi sur l'assurance-emploi. L'une de ces modifications apparaît à la section 6 de la partie 4 du projet de loi, et les plus importantes figurent à la section 43 de la même partie 4 de ce texte.

C'est avec plaisir que, cet après-midi, nous accueillons parmi nous M. Andrew Jackson, économiste en chef du Congrès du travail du Canada, Mme Corrine Pohlmann, vice-présidente des Affaires nationales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, M. Mathew Wilson, vice-président, Politique nationale de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, et M. Josh Hjartarson, qui est le directeur des politiques du Centre Mowat, à la School of Public Policy and Governance de l'Université de Toronto.

I understand that each of you have a brief opening statement, which we very much appreciate. Give us your opinion and, when you can, the opinion of the group that you are representing, and then we will go into a discussion on the points that you have made.

We have about an hour and a half set aside, unless the bells start ringing, in which case we will have to adjourn and report to our mother base in the Senate.

Mr. Jackson, please proceed.

**Andrew Jackson, Chief Economist, Canadian Labour Congress:** Thank you, Mr. Chair. Through the clerk, I will get some written comments to you tomorrow. I was not able to get that together for you today. We will get that translated.

I want to briefly flag our major concerns with the Employment Insurance provisions in the bill. First, a word on process. We regret the fact that labour and, I believe, employers' organizations were not consulted closely in advance of this bill. It is a program paid for by worker and employer premiums, and I think there is an ownership stake in it and direct involvement in the current EI appeal process.

We regret the lack of consultation. We also regret the fact that there is not really a clear policy rationale for the changes that are being proposed, and we are forced to address them within a large omnibus bill.

Second, from our point of view, the budget does not address some very real and concerning issues on Employment Insurance. One is the lack of fit between the program as it exists today and the changing labour market. Less than 40 per cent of unemployed workers in Canada today actually qualify for EI, which is a record low ratio, much lower than even before the recession.

We also regret that the budget did not contain any provisions to increase skills training for unemployed workers, which we see as a much more positive way to deal with potential skill shortages moving forward than the measures in the budget itself.

I would flag an important difference of perspective. It seems from statements by ministers that the belief is that Canada faces labour shortages at the present moment. In fact, Statistics Canada's job vacancy survey shows that there are six unemployed workers for every job vacancy reported by employers. This bill will have a

Je crois savoir que chacun d'entre vous a une brève déclaration préliminaire à nous faire. Nous vous en remercions. Commencez donc par nous faire part de votre opinion, et si cela vous est possible, de celle du groupe que vous représentez. Nous passerons ensuite à la période de discussion sur les points que vous aurez abordés.

Nous disposons d'environ une heure et demie, à moins que la sonnerie d'appel ne se fasse entendre, auquel cas nous devons lever la séance pour nous présenter au Sénat.

Nous vous écoutons, monsieur Jackson.

**Andrew Jackson, économiste en chef, Congrès du travail du Canada :** Je vous remercie, monsieur le président. Demain, je vais adresser à votre greffière des commentaires rédigés dans les deux langues parce que je ne suis pas parvenu à les finaliser pour aujourd'hui.

Je tiens à vous faire état des préoccupations les plus importantes que soulèvent chez nous les dispositions de ce projet de loi qui traitent de l'assurance-emploi. Je vais auparavant commencer par vous dire un mot du processus lui-même. Nous regrettons que les syndicats, tout comme les organisations patronales à ce que je crois savoir, n'aient pas été consultés sérieusement avant la présentation de ce projet de loi. Ce programme est financé à même les cotisations des travailleurs et des employeurs et je pense que cela nous autorise à avoir le sentiment qu'il nous appartient en partie. Nous sommes aussi impliqués directement dans le processus actuel d'appel en matière d'assurance-emploi.

Nous regrettons ce manque de consultation. Nous regrettons également que les modifications proposées ne soient pas étayées par une politique énoncée clairement, et nous regrettons d'être contraints d'en traiter dans le cadre d'un projet de loi omnibus aussi volumineux.

Sachez aussi que, à nos yeux, le budget n'apporte pas de réponse à certaines questions très réelles et préoccupantes que soulève le régime actuel d'assurance-emploi. L'une de ces questions est liée au décalage entre le programme dans sa forme actuelle et l'évolution du marché du travail. Dans le Canada d'aujourd'hui, moins de 40 p. 100 des chômeurs sont admissibles à l'assurance-emploi, ce qui constitue le plus bas seuil jamais atteint, nettement inférieur à celui de l'époque ayant précédé la récession.

Nous regrettons également que le budget ne contienne aucune disposition pour améliorer les compétences des chômeurs par la formation, ce qui serait à nos yeux une bien meilleure solution que les mesures figurant dans le budget pour faire face à l'avenir à d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

Je tiens à vous signaler que nos points de vue sont très éloignés. Il semble, si on se fie à leurs déclarations, que les ministres soient convaincus que le Canada fait actuellement face à une pénurie de main-d'œuvre. En réalité, l'Enquête sur les postes vacants de Statistique Canada révèle qu'il y a six chômeurs pour chaque

particular impact on unemployed workers in the high unemployment regions of the country where we believe there are far more unemployed workers than there are available jobs.

We certainly agree that we do face some skill shortages, moving forward, that we need to respond to, but that is not the situation here and now.

I will speak now to the key provisions. I think it is important to look at these in tandem. The bill imposes new job search requirements on unemployed workers and the requirement that workers must take jobs at a significantly lower wage. I am sure that members are aware that that is differentiated by different groups of unemployed, but there are certainly more expectations being made of unemployed workers through the bill, in terms of the jobs they will accept. At the same time, the bill changes the current appeal process against administrative decisions. We find that very concerning. On the one hand we have a change in the set of rules — and these are rules that are set out in the current EI bill but that will now be set by regulations — a change from legislative standards to standards that can be set by regulation combined with a change in the appeal process.

With regard to the expectations of unemployed workers, the current expectation is basically that unemployed workers should have a reasonable period in which to search for a job that suits their skills and capacities in previous earnings. After that, the current legislation provides that unemployed workers should take a job at wages and standards offered by “a good employer.” Those provisions, which are fairly vague and general, are removed from the act, and there will be a requirement for workers to take jobs at lower wages in some points in their claim.

I have not seen an evidence-based analysis for the proposal that is made. Frankly, it would be our view that, particularly as they get towards the end of their claim, the great majority of unemployed workers will accept available job offers even if that involves taking a cut in pay. If we look at the aftermath of the great recession in Canada, many laid off industrial workers did take jobs at significantly lower wages. Part of me is tempted to say that the government is identifying a problem that does not really exist, a problem of workers deliberately remaining on EI for an extended period of time.

To the degree that the changes do have a significant impact, they will work to lower wages by forcing workers to take lower paid jobs than they previously had, and those impacts will be mainly felt in the high unemployment regions where wages are lowest to begin with. We should not forget that EI recipients, as a

poste déclaré vacant par un employeur. Ce projet de loi aura de lourdes conséquences sur les gens qui perdront leur emploi dans les régions à taux de chômage élevé, dans lesquelles nous sommes convaincus que le nombre de chômeurs est beaucoup plus élevé que celui d'emplois disponibles.

Nous sommes tout à fait d'accord pour convenir que certaines pénuries de main-d'œuvre qualifiée se dessinent pour l'avenir. Nous allons devoir nous y préparer, mais, aujourd'hui, il n'y en a pas.

J'en viens maintenant aux principales dispositions de ce projet de loi touchant à l'assurance-emploi. Il me paraît important de les examiner par paires. Le projet de loi impose aux chômeurs de nouvelles exigences de recherche d'emploi et les contraint à accepter des emplois à des niveaux de rémunération nettement inférieurs. Je suis convaincu que les membres de ce comité savent fort bien que ces règles varient selon les groupes de chômeurs, mais il ne fait aucun doute que, avec ce projet de loi, on va attendre des chômeurs qu'ils soient moins difficiles pour accepter des emplois. En même temps, le projet de loi modifie les modalités actuelles d'appel contre les décisions administratives. Nous trouvons cela très préoccupant. Nous avons d'une part des modifications à toute une série de règles, et il s'agit là de règles définies jusqu'ici dans la Loi sur l'assurance-emploi, mais qui le seront dorénavant dans la réglementation. Nous passons là de standards définis dans la loi à des normes qui peuvent être fixées par règlement, alors qu'on modifie en même temps le processus d'appel.

Et les chômeurs. Qu'attendent-ils, eux? Ils comptent actuellement, pour l'essentiel, disposer d'une période raisonnable pour chercher un emploi convenant à leurs qualifications et à leurs capacités, et leur offrant une rémunération du même ordre que la précédente. Outre cela, la législation actuelle stipule que les chômeurs devraient accepter un emploi dont le salaire et les conditions de travail correspondent à ceux qui sont offerts par « un bon employeur ». Ces dispositions, qui sont passablement vagues et générales, sont éliminées de la loi et les travailleurs seront dorénavant tenus à certains endroits d'accepter des rémunérations inférieures.

À ma connaissance, les nouvelles mesures proposées ne reposent sur aucune analyse utilisant des données fiables. En toute franchise, nous sommes d'avis, en particulier lorsque les chômeurs approchent de la fin de leur période de prestations, que la grande majorité d'entre eux acceptera les emplois disponibles qui leur sont offerts même, si cela implique une diminution de leur paye. Si vous examinez les suites de la grande récession qu'a vécue le Canada, vous allez constater que de nombreux travailleurs mis à pied dans l'industrie ont accepté des emplois nettement moins bien rémunérés. Je suis tenté de vous dire que le gouvernement s'attaque à un problème qui n'existe pas réellement, à savoir que des travailleurs voudraient volontairement bénéficier du régime d'assurance-emploi pendant des périodes prolongées.

Dans la mesure où les modifications proposées auront des répercussions importantes, ces travailleurs seront moins bien rémunérés parce qu'ils seront contraints d'accepter des emplois moins bien payés que ceux qu'ils avaient auparavant, et ce sont là des répercussions qui seront surtout perceptibles dans les régions

group, are much lower paid workers on average, so there is concern that we will create much more intense competition, at the low end of the job market, for low paid jobs.

There is a real concern that with the new provisions there will be a ratcheting down effect. A claimant who takes a job at 80 per cent of the previous wage will be obliged, next time they come up on a claim, to perhaps take a 20 per cent wage cut from an already reduced wage.

I am probably taking too long. I will briefly talk about the new EI appeal process. In our view — and I would be interested in hearing the views of colleagues here — the current system works quite well. As people will know, there are approximately 1,000 people working part time in EI panels established in every region of the country. There is an independent, government-appointed chair, a labour person and an employer person. My understanding is that, in the great majority of cases, the panel agrees. We do not have split panel decisions very often. That process is supposed to give workers a fair hearing — due process — by people who are knowledgeable about local labour market conditions and who bring those employer/worker perspectives to bear.

There is something in the order of 25,000 appeals a year. In fact, there are about 50,000 a year, of which about half are resolved before they reach an appeal, usually administrative mistakes by HRSDC.

The bill proposes replacing that system with 39 full-time persons who will act as single person panels. It is our understanding that they will not be appointed for each of the regions. The intent is to use much more technology as part of the process, so one imagines hearings by video conference or perhaps phone calls. It is a very real concern about whether that will achieve the same fair outcomes as the current process, where a worker gets a fair hearing, the amount of information and how the new rules will interact with the new appeal process.

There are some changes to the rules for high unemployment regions. I can come back to those in questions.

In closing, I want to flag a rather minor concern that is not in the bill. I would hope that it is one that this committee could engage with. At the same time as these changes are being made, HRSDC is no longer providing to Statistics Canada key data about the program. There is no longer available from Statistics

à taux de chômage élevé, dans lesquelles les salaires sont déjà plus faibles au départ. Vous devez garder à l'esprit que les prestataires de l'assurance-emploi, comme groupe, sont, en moyenne, des travailleurs beaucoup moins bien payés. Il y a donc lieu de craindre que cette mesure accentue nettement la concurrence dans la partie inférieure du marché du travail, celle des emplois peu rémunérés.

Nous craignons vraiment que les nouvelles dispositions tirent les rémunérations vers le bas. Un prestataire qui accepte un emploi à 80 p. 100 de sa rémunération antérieure sera tenu, la prochaine fois qu'il devra présenter une demande, d'accepter encore une diminution de 20 p. 100 par rapport à un salaire qui aura déjà été réduit.

Je consacre probablement trop de temps à cette question. Je vais maintenant vous entretenir brièvement du nouveau processus d'appel de l'assurance-emploi. À notre avis, et je serais curieux d'entendre les opinions de mes collègues ici présents, le système actuel fonctionne passablement bien. Comme les gens le savent, il y a à peu près un millier de personnes qui consacrent une partie de leur temps aux conseils arbitraux de l'assurance-emploi qui sont en place dans chacune des régions du pays. Ces conseils comprennent un président nommé par le gouvernement, un représentant des syndicats et un autre des employeurs. À ce que je sais, dans la grande majorité des cas, les trois membres s'entendent sur la décision. Il est rare que nous ayons des décisions partagées. Ce processus vise à permettre aux travailleurs de bénéficier d'une audition juste par des personnes qui connaissent bien les conditions du marché du travail local et qui prennent en compte les points de vue des employeurs et des travailleurs. C'est un mécanisme de recours.

On compte environ 25 000 appels par année. En vérité, il y en a le double, mais la moitié des cas est résolue avant qu'ils soient entendus en appel, le plus souvent en corrigeant des erreurs administratives de RHDCC.

Le projet de loi propose de remplacer ce système par un groupe de 39 personnes travaillant à temps plein qui siègeront seules à la place du conseil arbitral. À ce que nous avons compris, ces personnes ne seront pas en poste dans chacune des régions. L'objectif est de recourir davantage à la technologie, ce qui fait qu'on peut s'attendre à des auditions par vidéoconférence, ou peut-être même par téléphone. Il est vraiment permis de se demander si ces modalités permettront d'obtenir la même équité que le processus actuel, avec lequel un travailleur avait droit à une audition en toute équité de sa cause. On peut s'interroger sur la quantité d'information qui sera produite et utilisée et sur la façon dont les nouvelles règles interagiront avec le nouveau processus d'appel.

Certaines règles seront aussi modifiées dans les régions à fort taux de chômage. Je pourrais revenir à ces questions.

Pour terminer, je tiens à souligner une préoccupation assez mineure qui n'a pas de lien avec ce projet de loi. J'espère que c'est l'une des questions que ce comité pourra retenir. Alors que ces modifications vont entrer en vigueur, RHDCC ne fournit plus à Statistique Canada des données importantes sur le programme.

Canada any current information with regard to the EI claims in terms of their dollar value. We will no longer be able to track the average claim in terms of dollars per week. We will no longer be able to track the amount of dollars going to each province, but we will probably get a report every two years in the EI monitoring and assessment report.

As the changes are rolled out, unless that changes, we will get no real time information of the impact on the ground. The series on the StatsCan website has been suspended because the data is no longer being provided. Surely I would hope that we could all agree that we need meaningful data to look at the benefits and impacts of EI on these changes moving forward.

**Corinne Pohlmann, Vice President of National Affairs, Canadian Federation of Independent Business:** Thank you for the opportunity to be here today and speak to the provisions of the budget bill that address EI. I represent CFIB, which has 109,000 small- and medium-sized businesses, all of which are independently owned and operated Canadian companies that collectively employ more than 1.5 million Canadians. They are in every region of the country and every sector of the economy. While my remarks do not directly address all the aspects of the EI changes proposed in Bill C-38, I want to share why we think some of these changes are so important to small business and why the changes to the EI system are needed. Before getting into that, I want to talk a little about the economy from a small business perspective. You should all have a slide deck before you that I will walk you through over the next few minutes.

Slide 2 shows our latest Business Barometer, which is a measure of business confidence. Our index is the blue line mapped against GDP, which is the red line. As you can see, there was a bit of setback last summer when the European crisis hit. Small businesses have been gaining confidence gradually since then with April showing a slight downturn from the previous month. Having said that, an index between 60 and 70 indicates a growing economy, and the current number sits at 66.4. We expect the economy to continue to grow.

In that same Business Barometer survey, we also asked a series of other questions, including their main business constraints. Slide 3 shows that in April about one third cited shortage of skilled

Statistique Canada n'est donc plus en mesure de produire des informations à jour sur le montant total des prestations d'assurance-emploi versées. Nous ne serons plus en mesure de suivre l'évolution du montant moyen par semaine des prestations. Nous ne connaissons plus le montant des prestations versées dans chaque province. Nous devons probablement nous contenter d'un rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi, qui sera publié tous les deux ans.

Donc, lorsque ces modifications seront mises en œuvre, à moins que des changements y soient apportés, nous ne saurons plus en temps réel les répercussions qu'elles auront sur le terrain. La publication des séries de données sur le site Web de Statistique Canada a été suspendue parce que cet organisme ne reçoit plus les données nécessaires à leur préparation. Je suis convaincu que nous pouvons tous convenir que nous avons besoin de données valides pour étudier l'évolution des prestations et les répercussions de ces changements sur le régime d'assurance-emploi.

**Corinne Pohlmann, vice-présidente des Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :** Je vous remercie de cette occasion de commenter aujourd'hui les dispositions du projet de loi d'exécution du budget consacrées à l'assurance-emploi. Je représente la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui regroupe 109 000 petites et moyennes entreprises, qui sont toutes des sociétés indépendantes ayant leur siège au Canada. Ensemble, elles emploient plus de 1,5 million de Canadiens. Elles sont présentes dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs de notre économie. Si mes commentaires ne portent pas directement sur tous les volets des modifications que le projet de loi C-38 propose d'apporter à l'assurance-emploi, je tiens à vous expliquer pourquoi certaines de ces modifications sont si importantes pour les petites entreprises et pourquoi il est indispensable d'apporter des modifications à notre système d'assurance-emploi. Avant d'en venir au cœur du sujet, permettez-moi de vous parler un peu de la vision que les petites entreprises ont de notre économie. Je vais pour cela vous commenter pendant quelques minutes une série de diapositives, que vous devriez tous avoir.

Je commence avec la diapositive numéro 2, sur laquelle vous pouvez voir notre dernière version du Baromètre des affaires, qui constitue une mesure du niveau de confiance des entreprises. Celui-ci est illustré par la courbe bleue, alors que la rouge est celle du PIB. Comme vous pouvez le voir, nous avons enregistré un léger recul l'été dernier, imputable à la crise européenne. Les petites entreprises ont repris progressivement confiance depuis cette époque jusqu'à ce que, en avril dernier, la courbe affiche un léger recul par rapport au mois précédent. Cela dit, un indice qui se situe entre 60 et 70 signale une économie en croissance, et la valeur actuelle de cet indice est de 66,4. Nous espérons que la croissance de l'économie va se poursuivre.

Dans la même enquête sur le Baromètre des affaires, nous avons également posé une série d'autres questions, et entre autres sur les principales contraintes auxquelles les entreprises sont soumises. La

labour as a main business constraint, which was exceeded only by insufficient domestic demand. In addition, another 16 per cent cited shortage of un/semi-skilled labour as well.

In fact, while insufficient domestic demand has been coming down as a main business constraint over the last few years, concern over the shortage of skilled labour is starting to creep upwards, as you can see on slide 4. This is really not a surprise as we see hiring plans of small firms starting to increase.

On slide 5, you can see that in April, 21 per cent of business owners planned to increase full-time staffing levels in the next three or four months — the blue line — while only 12 per cent plan to cut back — the red line. In fact, since the beginning of this year, we have seen many more firms wanting to hire than firms looking to let go of employees.

The next two slides I will refer to come from another data source and show the increasing importance of labour and skills shortages among smaller firms. This is an ongoing survey done face to face with our members, asking them about the highest priorities for their business. In the first three months of 2012, almost half cited shortage of qualified labour as a top concern. In fact, in some parts of the country, as you can see in slide 7, it is becoming an important priority. In places like Saskatchewan, Newfoundland and Labrador, and Alberta, it is already an issue for more than half of our members. Also, in places like Quebec and Nova Scotia, more than half are struggling with this issue, and it is growing.

Many factors go into the shortage of labour. While there is no single solution, there are many different areas that governments can address to help alleviate it. This could be changes to immigration, Temporary Foreign Worker Programs and Red Seal trades training. Also important is the impact of EI. Canadian employers and employees who pay the premiums that fund the program want a system that is fair to the unemployed with minimal abuse. This can be a hard balance to strike. Making the EI system more generous makes finding jobs less attractive. Making EI less generous can make life more challenging for those looking for a job. However, the current system is far from perfect. As you can see, slide 8 shows the findings of a CFIB survey, which found that 22 per cent of small employers believe that they have difficulty hiring because potential workers would rather stay on Employment Insurance.

diapositive numéro 3 montre que, en avril, environ le tiers des répondants a jugé que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée était une contrainte importante. La seule contrainte plus importante était alors l'insuffisance de la demande intérieure. Il faut ajouter que 16 p. 100 des répondants ont aussi indiqué que la pénurie de main-d'œuvre non qualifiée leur posait aussi un problème.

En réalité, au cours des dernières années, l'insuffisance de la demande intérieure a perdu de son importance alors que celle de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée a commencé à augmenter, comme vous pouvez l'observer à la diapositive numéro 4. Ce n'est pas vraiment là une surprise, car nous constatons que le nombre de plans d'embauche de petites entreprises augmente.

À la diapositive numéro 5, vous pouvez voir que, en avril, 21 p. 100 des propriétaires d'entreprise prévoyaient d'augmenter leurs effectifs à temps plein au cours des trois ou quatre mois suivants — c'est la courbe bleue — alors que 12 p. 100 comptaient les réduire — la ligne rouge. En vérité, depuis le début de cette année, nous avons constaté que le nombre d'entreprises voulant embaucher était plus élevé que celui de celles voulant se séparer d'employés.

Les deux diapositives suivantes proviennent d'autres séries de données et permettent d'observer que les pénuries de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée prennent de l'importance dans les petites entreprises. Nous recueillons ces données lors d'entretiens en personne avec nos membres, en leur demandant de nous indiquer les priorités de leurs entreprises, par ordre d'importance. Au cours du premier trimestre de 2012, près de la moitié d'entre eux ont répondu que leur principale préoccupation était la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Dans certaines parties du pays, comme vous pouvez le constater à la diapositive numéro 7, cela devient un facteur important. C'est déjà un problème pour plus de la moitié de nos membres en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta. Plus de la moitié des répondants sont également confrontés à ce type de difficulté au Québec et en Nouvelle-Écosse, et leur pourcentage augmente.

Les causes de la pénurie de main-d'œuvre sont nombreuses. S'il n'y a pas de solution unique à ce problème, le gouvernement pourrait néanmoins intervenir dans de nombreux domaines pour améliorer la situation. C'est ainsi qu'il pourrait modifier les règles d'immigration, régissant le Programme des travailleurs temporaires étrangers et l'accès à la formation aux métiers désignés Sceau rouge. Les modalités d'assurance-emploi ont également des répercussions importantes. Les employeurs et les employés canadiens qui financent ce programme avec leurs cotisations veulent un système équitable pour les chômeurs tout en réduisant au minimum les abus. Il se peut que l'équilibre entre les deux soit difficile à obtenir. Un système d'assurance-emploi plus généreux incite moins à chercher du travail. Un système d'assurance-emploi moins généreux peut rendre la vie plus difficile à ceux qui cherchent un emploi. Toutefois, le système actuel est loin d'être parfait. Comme vous pouvez l'observer, la diapositive numéro 8 montre le résultat de l'enquête de la FCEI qui a révélé que 22 p. 100 des petits employeurs estiment qu'ils ont de la difficulté à embaucher parce que les travailleurs qu'ils pourraient recruter préfèrent continuer à bénéficier de l'assurance-emploi.

On slide 9, you will see another troubling finding in which 16 per cent of small business owners say that they experienced an employee asking to be laid off so they could collect EI benefits. This actually varied between 12 per cent in Saskatchewan and a high of 30 per cent in P.E.I. Given these findings, we believe that change to EI is needed.

As you know, among the EI changes in Bill C-38 is to take the definition of “suitable employment” out of the legislation and put it into the regulations. We have since learned that this means, among other measures, that those collecting benefits will be required to spend time on their job searches every day. Recipients will be classified into three different groups depending how frequently they access the system. The rules around how broad the search has to be for those three categories will depend on how long they have been collecting it and how frequently they access the system. The strictest standards will apply to those who are EI frequent users.

To be clear, we support the intent of these changes, which is to encourage more people to take available work in their area and make it a little easier for small business owners to find employees. However, some concern has been expressed about whether the changes will address the problems without creating some new ones, for some seasonal employers for example. As you can see on slide 10, about 35 per cent of small business owners employ seasonal workers, and this varies across the country.

With almost half the business owners concerned about labour shortages, it makes sense to strengthen incentives in the EI system to encourage people to actively look for work. It also makes sense to ensure that any tweaks do not inadvertently compound the labour shortage challenge for some employers. We are going to try to find a balance here. We will survey our members further on this front and share their views with government. We hope to identify some ways to get to these problems without creating new ones. Finally, I will touch on the proposed changes to the EI premium rate setting process, which is also incorporated into Bill C-38.

Slide 11 shows that payroll taxes tend to have the most significant impact on the growth of a business as it directly taxes employment. This is why we are very focused on minimizing increases in payroll taxes, especially during periods of economic instability. In fact, implementing EI premium for use was regarded by small business owners as well as those that we call

La diapositive numéro 9 fait état d'un autre résultat troublant. Seize pour cent des propriétaires de petites entreprises déclarent qu'un employé leur a demandé d'être mis à pied pour pouvoir percevoir des prestations d'assurance-emploi. Ce taux varie de 12 p. 100 en Saskatchewan à un sommet de 30 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard. Étant donné ces résultats, il nous paraît nécessaire d'apporter des modifications à l'assurance-emploi.

Comme vous le savez, l'une des modifications proposées à l'assurance-emploi par le projet de loi C-38 est de retirer la définition d'« emploi convenable » de la législation pour l'inscrire dans la réglementation. Nous avons appris que cela signifie, entre autres, que les prestataires de l'assurance-emploi seront tenus de consacrer tous les jours du temps à leur recherche d'emploi. Les prestataires seront classés en trois groupes distincts selon la fréquence à laquelle ils accèdent au système. Les règles sur l'étendue de la recherche d'emploi pour ces trois catégories dépendront de la durée pendant laquelle ils auront reçu des prestations et de la fréquence à laquelle ils accèdent au système. Ce sont les personnes qui font fréquemment appel à l'assurance-emploi qui seront soumises aux règles les plus rigoureuses.

Pour être clairs, nous appuyons l'objectif visé par ces modifications, qui est d'inciter un plus grand nombre de personnes à prendre des emplois disponibles dans leur région et à faciliter un peu la tâche des propriétaires de petites entreprises qui cherchent des employés. Toutefois, certains craignent que la façon retenue pour s'attaquer à ces problèmes n'en cause de nouveaux, par exemple pour certains employés saisonniers. Comme vous pouvez le voir à la diapositive numéro 10, environ 35 p. 100 des propriétaires de petites entreprises emploient des travailleurs saisonniers, et ce pourcentage varie d'une région à l'autre.

Alors que près de la moitié des propriétaires d'entreprises sont préoccupés par la pénurie de main-d'œuvre, il est logique d'accroître les incitatifs du système d'assurance-emploi destinés à pousser les gens à chercher activement du travail. Il est également logique de veiller à ce qu'aucune des mesures prises ne vienne aggraver par inadvertance la pénurie de main-d'œuvre à laquelle sont confrontés certains employeurs. Nous allons essayer de trouver un équilibre dans ce domaine. Nous allons pour cela réaliser d'autres enquêtes sur ce sujet auprès de nos membres et communiquer leurs points de vue au gouvernement. Nous espérons trouver certaines façons de régler ces problèmes sans en créer de nouveaux. Enfin, je veux aborder les modifications au processus de fixation des taux de cotisation de l'assurance-emploi, également proposé par le projet de loi C-38.

La diapositive numéro 11 nous apprend que les charges sociales ont tendance à être l'élément qui pèse le plus sur la croissance d'une entreprise, car elle constitue une forme d'imposition directe sur l'emploi. C'est la raison pour laquelle nous accordons beaucoup d'importance aux efforts pour réduire au minimum les hausses de charges sociales, en particulier

“growth oriented enterprises,” as one the most important government measures to help them get through the difficult years of the recession, as you can see on slide 12.

It was through this process that we came to understand how important it is to have stable EI rates in the longer term for smaller businesses. That is why we support limiting EI increases to no more than 5 cents for employees and 7 cents for employers, or ideally keeping them at the current rate, until the EI account is balanced; and then focusing on setting those rates over a seven-year period to help foster longer term stability in the EI rates. We think this will help to prevent the accumulation of significant surpluses and build a reserve beyond what is required to get through more difficult times going forward.

I will stop there because I am running out of time. I would be happy to try to answer any questions on this or other EI measures contained in the bill.

**Mathew Wilson, Vice President, National Policy, Canadian Manufacturers and Exporters:** Thank you for having me here today. For those who do not know about the CME, we are Canada’s largest trade and industry association, representing about 10,000 manufacturing and exporting companies across the country. We have offices in every jurisdiction, every province, every region and every sector of the economy across Canada. Over the last several weeks, since the announcements of the EI changes, we have had a lot of feedback from the regions, offices and directly from our member companies on what the impacts to the proposals would be on their businesses. That feedback and information is based on the information today. Unfortunately, there is a lot of information that is still missing as to how specifically the changes would impact.

The primary feedback and interest we received from our members suggests the need to upgrade the skills of current employees, expand the available pool of labour both domestically and from international sources, and the ability of companies to match available jobs with the skills of available workers, which has a huge impact on their ability to innovate and improve competitiveness globally.

Too often, job vacancies are going unfilled, projects are not being started and Canada’s economy is suffering as a result. As major projects, such as natural resource development, hydro-electric and nuclear energy, and shipbuilding are expanded over the coming years, the need for skilled workers and unskilled workers will only intensify in those sectors as well as in related

pendant les périodes d’instabilité économique. En vérité, le fait de geler leurs cotisations à l’assurance-emploi est apparu aux yeux des propriétaires de petites entreprises, y compris de ceux qui, dans notre vocabulaire, sont tournés vers la croissance, comme l’une des plus importantes mesures gouvernementales pour les aider à franchir les années difficiles de récession, comme vous pouvez le constater à la diapositive numéro 12.

Tout ce processus nous a permis de réaliser combien il est important pour les entreprises plus petites de compter sur des taux de cotisation à l’assurance-emploi stables à plus long terme. C’est pourquoi nous sommes partisans de limiter les hausses d’assurance-emploi à un maximum de 5 p. 100 pour les employés et de 7 p. 100 pour les employeurs ou, dans l’idéal, de les conserver au taux actuel, jusqu’à ce que le compte d’assurance-emploi soit équilibré. Il faudrait ensuite s’efforcer de fixer ces taux pour une période de sept ans afin de favoriser une plus grande stabilité à long terme de ces taux. Nous croyons que cela contribuerait à empêcher l’accumulation de surplus importants tout en se dotant d’une réserve supérieure à ce qui serait nécessaire pour faire face, à l’avenir, à des moments plus difficiles.

Je vais m’en tenir là parce que je vais manquer de temps sous peu. Je me ferai un plaisir d’essayer de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur ceci et sur les autres mesures concernant l’assurance-emploi qui figurent dans ce projet de loi.

**Mathew Wilson, vice-président, Politique nationale, Manufacturiers et Exportateurs du Canada :** Je vous remercie de m’avoir invité parmi vous aujourd’hui. Pour ceux d’entre vous qui l’ignorent, Manufacturiers et Exportateurs du Canada est la plus importante association commerciale et industrielle du Canada. Elle représente environ 10 000 sociétés manufacturières et exportatrices à travers le pays. Nous avons des bureaux dans toutes les provinces, toutes les régions et nous touchons à tous les secteurs de l’économie canadienne. Au cours des dernières semaines, depuis l’annonce des modifications à l’assurance-emploi, nous avons recueilli beaucoup de commentaires des régions, des bureaux, et directement de nos sociétés membres, sur les répercussions que ces propositions auraient sur leurs activités. Ces commentaires et ces informations reposent sur l’information disponible aujourd’hui. Malheureusement, il nous manque encore beaucoup de détails sur les modalités d’application de ces modifications, et donc sur leurs répercussions.

Le principal commentaire que nous avons reçu de nos membres porte sur la nécessité de mettre à niveau les compétences de nos employés actuels, d’élargir le bassin de main-d’œuvre disponible aujourd’hui, au pays et à l’étranger, et d’améliorer la capacité des entreprises à faire correspondre les emplois disponibles aux compétences des travailleurs disponibles, ce qui aura des répercussions énormes sur leur aptitude à innover et à améliorer leur capacité concurrentielle au sens large.

Il arrive trop souvent que des emplois vacants ne soient pas comblés, que des projets ne soient pas lancés et l’économie du Canada en souffre. Alors que, au cours des années à venir, des projets importants, comme des développements dans le domaine des ressources naturelles, des projets d’énergie hydro-électrique et nucléaire, vont être lancés, et que la construction navale va se



sectors in manufacturing and exporting. Furthermore, as Canada's demographics continue to change, so does the workforce, leaving a larger gap in qualified and available workers for Canadian industry.

CME is currently undergoing a survey of industry across Canada to determine the major concerns and priorities for companies moving forward. While the survey is still being conducted, the early results are very concerning. Nearly 60 per cent of respondents today are concerned about the availability of labour and the direct impact it will have on their operations moving forward. When asked how the labour market has changed over the past three to five years, 50 per cent of all respondents said it has worsened. Most concerning of all, 90 per cent of respondents to date have said that they would have to consider moving production to other jurisdictions outside of Canada due to labour shortages.

While there is no silver bullet to fix the labour challenges that we now face, if we are going to take full advantage of the economic opportunities provided by major projects through the development of manufacturing services and technology supply chains that feed the primary investment, Canada must do everything it can to better develop the availability and supply of domestic talent as well as access the best skilled workforce from around the world. This includes reforming the EI system to encourage more Canadians to actively and productively participate in the labour force.

The need to create a larger, more skilled and more mobile workforce is why CME has supported government initiatives such as immigration reform, changes to the temporary foreign worker program, labour market opinion system and why we have supported so far the changes to the EI system. We view the changes to EI as being part of solving the labour market challenges that Canada faces. The focus of the changes to EI, that being, to reduce or eliminate abusers of the system, is necessary and long overdue, in our opinion.

However, repeat users of the system are not necessarily abusers of the system. There is a big difference between those who work for the minimum hours each year and then ask to be laid off and collect EI as a lifestyle choice and those individuals who are

développer, les besoins en main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée ne vont que s'accroître. Il en ira de même dans les secteurs connexes de l'industrie manufacturière et de l'exportation. De plus, les caractéristiques démographiques de la population canadienne continuent à évoluer, celles de la main-d'œuvre vont faire de même, et cela va se traduire par un manque plus important de main-d'œuvre qualifiée et disponible pour l'industrie canadienne.

Manufacturiers et Exportateurs du Canada réalise actuellement une enquête auprès de l'industrie, dans toutes les régions du pays, pour déterminer quelles sont les principales préoccupations et les priorités des sociétés qui vont de l'avant. Si cette enquête n'est pas encore terminée, les premiers résultats dont nous disposons ont de quoi nous inquiéter. Près de 60 p. 100 des répondants s'inquiètent de la disponibilité de main-d'œuvre et des effets directs que celle-ci aura sur le développement de leurs activités. Quand on leur demande comment le marché du travail a évolué au cours des trois à cinq dernières années, 50 p. 100 des répondants nous disent que la situation s'est aggravée. Ce qui est encore plus préoccupant est que 90 p. 100 de ces répondants nous ont dit qu'ils vont devoir envisager de déménager leur production à l'extérieur du pays à cause de la pénurie de main-d'œuvre.

S'il n'y a pas de recette miracle pour résoudre les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sur le marché de la main-d'œuvre, le Canada va devoir faire tout en son possible pour développer la disponibilité et l'offre de talents au pays, et l'accès aux travailleurs les plus compétents ailleurs dans le monde, si nous voulons tirer pleinement parti des possibilités économiques que vont nous offrir les grands projets à réaliser grâce au développement des services manufacturiers et des chaînes d'approvisionnement technologique qui permettent de réaliser ces investissements essentiels. Cela englobe la réforme nécessaire du système d'assurance-emploi pour inciter un plus grand nombre de Canadiens à participer activement et de façon productive à la main-d'œuvre.

C'est parce qu'il est nécessaire de nous doter d'une main-d'œuvre plus importante, plus compétente et plus mobile que Manufacturiers et Exportateurs du Canada a appuyé les initiatives du gouvernement, comme la réforme de l'immigration, les modifications apportées au Programme des travailleurs temporaires étrangers, le système d'avis concernant l'impact sur le marché du travail. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons appuyé jusqu'à maintenant les modifications au système d'assurance-emploi. À nos yeux, les modifications apportées à ce système vont contribuer à résoudre les difficultés auxquelles le Canada est confronté sur son marché du travail. À notre avis, les modifications apportées à l'assurance-emploi qui visent à réduire le nombre de personnes abusant du système, voire à le réduire à zéro, sont nécessaires, et ce, depuis longtemps.

Cela ne signifie toutefois pas que les gens qui ont recours à ce système à répétition sont nécessairement des abuseurs. Il y a une grande différence entre les personnes qui travaillent pour obtenir le nombre minimal d'heures exigées chaque année, et demandent

working part of the year at a facility where the employment ends because the facility closes down and there are no other local jobs or similar jobs to enter into.

As an example, logging operations in northern Ontario and northern Quebec would rely on loggers throughout the winter months to bring enough supply to local mills for processing to operate year round, or a house manufacturer would employ labourers in a variety of skills, including carpenters, electricians and welders, for 10 months of the year but is forced to close in winter months due to weight limits on local roads. In both cases, these are highly skilled professions that cannot be replaced. The workers also cannot find other local employment because there is none because of the remote regions they work in, or because other employers know that they are only temporary for a few months before they would return to their primary professions. Removing these workers permanently by cutting EI benefits and forcing relocation would damage the long-term economic health of the regions and of Canada as a whole.

However, this does not mean that change cannot happen. It means that change must occur in a manner that reflects the regional realities of Canada's economy and be applied appropriately.

Other proposed changes to the EI system, including providing better job matching services for job searchers, are supported by CME, and we are working aggressively with HRSDC to support these changes. In April, CME launched an industrial information and job matching service called iCME. Our goal is to strengthen this service by tying it into the EI system so that EI claimants have access to the available jobs and our network, as well as tie it into the immigration system so that foreign-trained workers can be preselected for available jobs and then quickly enter the workforce in jobs that match their skill sets.

What is most concerning about the proposed changes to the EI system, however, is what was not included. CME has long advocated for the reduction in payroll taxes for employees and for companies so that they have more money to invest in their products, processes and people. Despite the ultimate EI reform objective to reduce the number of people on the system, there was no discussion or contemplation of reduction of EI premiums. In fact, they are continued to schedule to increase over the next

ensuite à être mises à pied pour percevoir les prestations d'assurance-emploi, chez qui cela constitue un choix de mode de vie, et les personnes qui travaillent une partie de l'année dans une usine où l'emploi prend fin parce que celle-ci ferme et qu'il n'y a pas d'autres emplois de nature similaire dans la même région.

On peut en donner comme exemple les exploitations forestières dans le nord de l'Ontario et dans le nord du Québec, qui n'ont besoin de bûcherons que pendant les mois d'hiver. Leur production suffit à alimenter toute l'année les usines de la région. Un autre exemple serait celui d'un constructeur de maisons qui emploie des menuisiers, des électriciens et des soudeurs pendant 10 mois et qui est ensuite contraint d'interrompre ses activités pendant les mois d'hiver à cause des limites de charge des routes locales. Dans les deux cas, il s'agit de travailleurs hautement compétents qui ne peuvent pas être remplacés. Les travailleurs ne peuvent pas non plus se trouver d'autres emplois sur place, parce qu'il n'y en a aucun autre dans ces régions éloignées, ou parce que les autres employeurs savent fort bien qu'ils ne sont disponibles que pour quelques mois avant de retourner à leur principale activité professionnelle. Retirer ces travailleurs de façon permanente du marché en réduisant leurs prestations d'assurance-emploi et en les forçant à déménager nuirait à la santé économique à long terme des régions, et de l'ensemble du Canada.

Cela ne signifie toutefois pas qu'il n'est pas possible d'apporter des modifications. Cela signifie que ces modifications doivent tenir compte des réalités régionales de l'économie du Canada et être appliquées en conséquence.

Les autres modifications proposées au système d'assurance-emploi, y compris la fourniture de meilleurs services d'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi pour les chercheurs d'emploi, reçoivent l'appui de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, et nous collaborons très activement avec RHDC pour appuyer ces modifications. En avril, notre association a lancé un service d'information industrielle et d'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi appelé iCME.ca. Notre objectif est d'améliorer ce service en établissant un pont entre celui-ci et le système d'assurance-emploi, afin que les prestataires de l'assurance-emploi aient accès aux emplois disponibles et à notre réseau. Nous voulons également lancer une passerelle avec le système d'immigration afin que les travailleurs étrangers bien formés puissent être présélectionnés en regard des emplois disponibles, et se joindre ensuite rapidement à la main-d'œuvre dans des emplois correspondants à leurs ensembles de compétences.

Sachez néanmoins que ce qui nous préoccupe le plus n'est pas tant les modifications proposées au système d'assurance-emploi que celles qui ne figurent pas dans le projet de loi. Manufacturiers et Exportateurs du Canada s'est fait depuis longtemps le défenseur de la réduction des charges sociales des employés et des sociétés afin que celles-ci disposent de plus d'argent à investir dans leurs produits, leurs processus et leur personnel. Même si l'objectif ultime de la réforme de l'assurance-emploi est de réduire le nombre de

several years. If this is an insurance program, rates should be set based on expected use both nationally as well as potentially in each region or sector.

Furthermore, the changes do not address support for employee training. If training is to be maintained as part of the EI system, then a program should be implemented that will allow companies to offset EI premiums against the training of new and existing employees. However, even if all the people on EI found work, the half million extra workers, which includes those on maternity leave, while welcomed into the workforce, would not come close to addressing the skills shortages facing Canadian industry today and going forward.

While these actions taken by government on EI and others, including the immigration reforms as mentioned earlier, are all positive, we must do more, and we must do it in a collaborative, national effort if we are going to capitalize on the economic opportunities before us. Canada must become a world leader in creating a truly global, flexible and modern workforce that supports business growth in all sectors of the economy. The government must look beyond these reforms and work with industry and labour to address these issues and others, such as Aboriginal inclusion, improving basic skills of domestically trained workers, increasing participation in youth in skilled jobs, foreign worker credentials and the movement of business professionals and skilled workers across Canada and internationally. These policy changes we believe will help create a much more flexible and responsive labour pool of domestic and foreign-trained workers that will allow Canada to fully capitalize on the economic opportunities before us.

Thank you, and I look forward to the discussion.

**Josh Hjartarson, Policy Director, Mowat Centre, School of Public Policy and Governance, University of Toronto:** Thank you for the opportunity to present to you today. The Mowat Centre is a non-partisan, public policy think tank based at the University of Toronto.

As you may know, the Mowat Centre convened the Employment Insurance Task Force in 2011 to examine Canada's support system for the unemployed and to propose a blueprint for a strengthened national system. The task force was independent, non-partisan and research driven. We commissioned 13 research papers by Canada's

personnes utilisant le système, la réduction des cotisations n'a jamais fait l'objet de discussions, ni ne semble jamais avoir été envisagée. En réalité, on continue à prévoir des augmentations de ces cotisations au cours des années à venir. S'il s'agit là réellement d'un programme d'assurance, le taux de cotisation devrait être fixé en fonction du recours prévu au régime, aussi bien à l'échelle nationale qu'éventuellement dans chaque région ou dans chaque secteur d'activité.

De plus, les modifications proposées ne prévoient rigoureusement aucune forme d'appui à la formation des employés. Si cette formation doit rester un volet du système d'assurance-emploi, il faudrait alors mettre en œuvre un programme permettant aux entreprises offrant de la formation à leurs employés actuels et nouveaux de réduire le montant de leurs cotisations. Cependant, même si tous les prestataires de l'assurance-emploi trouvaient du travail, le demi-million de travailleurs additionnels, comprenant les personnes en congé de maternité, évidemment bienvenues à leur retour au travail, ne permettrait pas de s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre compétente à laquelle l'industrie canadienne est confrontée maintenant, et le sera à l'avenir.

Si ces mesures prises par le gouvernement, dans le domaine de l'assurance-emploi et dans d'autres, y compris les réformes de l'immigration, comme indiquées précédemment, vont toutes dans le bon sens, il faut que nous en fassions davantage, et nous devons le faire dans le cadre d'un effort national de collaboration si nous voulons tirer parti des possibilités économiques qui s'offrent à nous. Le Canada doit devenir un leader mondial dans la mise en place d'une main-d'œuvre vraiment mondiale, souple et moderne favorisant la croissance des entreprises dans tous les secteurs de l'économie. Le gouvernement doit porter son regard au-delà de ces réformes et travailler avec l'industrie et les syndicats pour s'attaquer à ces questions, et à d'autres, comme l'inclusion des Autochtones, l'amélioration des compétences essentielles des travailleurs formés au pays, la participation accrue des jeunes aux métiers spécialisés, l'évaluation des titres de compétences des travailleurs étrangers et les déplacements des professionnels et des travailleurs qualifiés à travers le pays et à l'étranger. Nous sommes convaincus que ces modifications de politiques contribueraient à créer un bassin de main-d'œuvre beaucoup plus souple et réactif de travailleurs canadiens, et formés à l'étranger, qui permettrait à notre pays de tirer pleinement parti des possibilités économiques qui s'offrent à nous.

Je vous remercie de votre attention et je suis prêt à répondre à vos questions.

**Josh Hjartarson, directeur des politiques, Centre Mowat, School of Public Policy and Governance, Université de Toronto :** Je vous remercie de cette occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Le Centre Mowat est un groupe de réflexion non partisan sur la politique publique qui relève de l'Université de Toronto.

Comme vous le savez peut-être, en 2011, le Centre Mowat a mis sur pied un groupe de travail sur l'assurance-emploi pour étudier l'ensemble du système d'aide aux chômeurs et a proposé un plan détaillé pour la mise en œuvre d'un système national renforcé. Il s'agissait d'un groupe de travail indépendant et non partisan, dont

foremost academic experts. We consulted workers, employers and governments on how the system is performing and how it can be improved. Our research confirmed the current system is inequitable, opaque, not client-centred and is poorly placed to meet our human capital and labour market needs. There are too many gaps, leaving most of our vulnerable workers without any protection.

The task force final report is right here. I think there are copies available through the clerk. I know they were circulated around the Finance Committee for the house.

The task force final report released in November 2011 makes 18 recommendations. Our 18 recommendations are intended to make the EI program more equitable, more transparent and more consistent with the contemporary labour market. The measures proposed in the federal budget do not appear to bring the program closer to these three objectives, and I will speak to why that is.

Some of the proposed changes are aimed in the right direction but miss the mark. Interpretations of what constitutes suitable work, for example, are currently idiosyncratic and inconsistently applied across the country. A clear definition could help create a more nationally consistent system. However, the proposed changes around suitable work are overly complex, create more differentiation between workers and are unlikely, in our view, to result in the desired outcomes. Those most affected may end up being in urban areas rather than the centres of frequent EI use. If these regulations are stringent and heavily enforced, the system is likely to encourage many first-time claimants, who are disproportionately young and/or new Canadians, to shorten their job searches and take jobs well below their skill level, robbing them and their communities of the investment we made in their human capital. A downward pressure on wages at the lower end of the labour market is certainly a possibility.

There are other smaller changes that are positive. Providing more information about available jobs to EI recipients is positive. Trying to connect employers seeking temporary foreign workers with unemployed Canadians is similarly laudable. We are concerned, however, that the changes do not deal with the real problems in the system. They do not eliminate regional inequities and do not create a truly national system. The task force recommended a single entry requirement and benefit duration for all workers across Canada, including new entrants and returning entrants to the labour force. This would reduce both region and industry specific subsidies that occur in EI, increase transparency and restore fairness to the system.

le travail était fondé sur la recherche. Nous avons commandé 13 documents de recherche aux meilleurs spécialistes universitaires du Canada. Nous avons consulté les travailleurs, les employeurs et les gouvernements sur les modalités de fonctionnement du système, et sur les façons de l'améliorer. Notre recherche a confirmé le caractère inéquitable, opaque et non centré sur les clients du système actuel qui se trouve en mauvaise posture pour répondre à nos besoins en capital humain et à ceux du marché du travail. Il y a un trop grand nombre de lacunes, laissant nos travailleurs vulnérables sans aucune protection.

Le rapport final du groupe de travail est enfin disponible. Je crois que vous pouvez en demander des copies à votre greffière. Je sais que les membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes en ont reçu.

Ce rapport a été publié en novembre 2011 et présente 18 recommandations. Celles-ci sont destinées à rendre le programme d'assurance-emploi plus équitable, plus transparent et plus conforme au marché du travail contemporain. Les mesures proposées dans le budget fédéral ne semblent pas nous rapprocher de ces trois objectifs, et je vais vous dire pourquoi il en est ainsi.

Certaines des modifications proposées vont dans le bon sens, mais n'atteindront pas leur but. C'est ainsi que les interprétations de ce qu'on entend par emploi convenable sont actuellement singulières et appliquées de façon incohérente à travers le pays. Une définition précise aiderait à mettre en place un système plus cohérent à l'échelle nationale. Toutefois, les modifications proposées à cette définition sont exagérément complexes, catégorisent encore plus les travailleurs et, à notre avis, ont peu de chances de donner les résultats escomptés. Si la réglementation est appliquée de façon rigoureuse, le système va probablement inciter un grand nombre de gens recourant pour la première fois à l'assurance-emploi, qui sont très majoritairement des jeunes et des nouveaux Canadiens, à écourter leur recherche d'emploi et à en accepter un nécessitant des compétences bien inférieures aux leurs. Cela revient à les voler, eux et leurs collectivités. Dans ces conditions, il est fort probable que des pressions à la baisse s'exerceront sur les salaires dans le segment inférieur du marché du travail.

Il y a d'autres changements mineurs qui vont dans le bon sens. C'est une bonne chose que de fournir davantage d'information sur les emplois disponibles aux bénéficiaires de l'assurance-emploi. Le fait d'essayer de mettre en relation des employeurs cherchant des employés temporaires étrangers avec des Canadiens au chômage est également louable. Nous sommes cependant préoccupés que les modifications proposées ne traitent pas des problèmes réels inhérents au système. Elles ne font rien pour éliminer les disparités régionales et ne mettent pas en place un système vraiment national. Le groupe de travail a recommandé d'appliquer rigoureusement les mêmes exigences et d'accorder la même durée de prestations à tous les travailleurs du Canada, y compris aux nouveaux venus et à ceux qui se joignent à nouveau à la main-d'œuvre. Cela reviendrait à réduire les subventions à la fois régionales et propres à une industrie qui apparaissent avec le système d'assurance-emploi, accroîtrait la transparence et restaurerait l'équité dans le système.

The task force made a number of other recommendations on how to improve the system's responsiveness, fairness and overall effectiveness. For example, we proposed the creation of the temporary unemployment system, a very affordable form of repayable assistance to those workers who need help but do not qualify for EI. These are workers mostly found in urban areas, and disproportionately in Ontario and the West. We calculate the cost of this program at around \$900 million.

We also propose removing Labour Market Development Agreement transfers, which provide the largest pool of funds for training, from EI. We propose to allocate those funds to provinces, based on their share of Canada's unemployed, and to eliminate the precondition that workers must qualify for EI to access this large pool of support, the largest pool of support for training in the country. This would give the provinces the capacity to tailor training programs to local conditions and to enable the underemployed and those outside the EI system the opportunity to benefit from this pool of funds. Research indicates that this would actually be the most efficient and effective allocation of these training dollars.

I would be happy to discuss this, as well as our other recommendations, and to elaborate on our critique of the proposed EI changes. Thank you for the opportunity to speak.

**The Chair:** Thank you very much. We look forward to having a chance to review those recommendations.

Mr. Jackson indicated that he was disappointed that his group, the Canadian Labour Congress, had not been consulted with respect to these initiatives in this bill. Could the rest of you indicate whether you have been involved in providing advice to the government leading to these amendments?

**Ms. Pohlmann:** We certainly have been talking to the government for a while about some of our concerns when it comes to EI and the challenges that small businesses face in terms of sometimes feeling that they are competing. We have been pushing the government to perhaps make changes in this area. I do not think that they did a big consultation process with us or with other groups, but we have been actively urging the government to make changes.

**Mr. Wilson:** We are in the same boat. We have been working with government on this for a while but were not specifically consulted on these proposed changes.

Le groupe de travail a formulé un certain nombre d'autres recommandations sur la façon d'améliorer la réactivité du système, son équité et son efficacité d'ensemble. Nous avons, par exemple, proposé la création d'un système de chômage temporaire, une forme très abordable d'aide remboursable aux travailleurs qui ont besoin d'une forme de soutien, mais qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Ce sont des travailleurs qu'on trouve essentiellement dans les zones urbaines, et très majoritairement en Ontario et dans l'Ouest. Nous avons calculé que le coût de ce programme serait d'environ 900 millions de dollars.

Nous proposons également de retirer de l'assurance-emploi les transferts prévus dans le cadre de l'entente pour le développement du marché du travail, qui fournissent le plus important bassin de fonds pour la formation. Nous proposons d'allouer ces fonds aux provinces, en fonction de leurs parts respectives du chômage canadien, et d'éliminer la condition préalable voulant que les travailleurs doivent être admissibles à l'assurance-emploi pour accéder à cet important montant consacré à l'aide, le plus important destiné à soutenir la formation au pays. Cela permettrait aux provinces d'avoir les moyens d'adapter leurs programmes de formation aux conditions locales et de permettre aux personnes sous-employées, et à celles qui se trouvent en dehors du système de l'assurance-emploi, de pouvoir profiter de ces fonds. Nos recherches révèlent que ce serait là, en vérité, la méthode la plus efficiente et la plus efficace de répartition de ces budgets de formation.

Je me ferai un plaisir de discuter de ces points avec vous, ainsi que de nos autres recommandations, et d'élaborer un peu plus sur notre critique des modifications proposées à l'assurance-emploi. Je vous remercie de m'avoir permis de vous entretenir de ces questions.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous comptons bien avoir la possibilité d'étudier ces recommandations.

M. Jackson nous a dit être déçu que son groupe, le Congrès du travail du Canada, n'ait pas été consulté au sujet des initiatives inscrites dans ce projet de loi. Les autres témoins pourraient-ils nous dire s'ils ont été invités à faire des recommandations au gouvernement lors de la préparation de ces modifications?

**Mme Pohlmann :** Nous avons effectivement discuté avec les représentants du gouvernement depuis un certain temps de certaines de nos préoccupations concernant l'assurance-emploi et des difficultés auxquelles sont confrontées les petites entreprises qui ont parfois le sentiment qu'elles sont en concurrence. Nous avons incité le gouvernement à tenter d'apporter des modifications dans ce domaine. Je ne crois pas qu'il se soit livré à un processus de consultation important avec nous ou avec d'autres groupes, mais nous avons insisté vivement auprès du gouvernement pour qu'il apporte des changements.

**M. Wilson :** Il en est de même pour nous. Nous avons collaboré avec le gouvernement sur ces questions depuis un certain temps, mais nous n'avons pas été consultés précisément sur les modifications proposées.

**Mr. Hjartarson:** We were not consulted, which is surprising given that this is the single largest, most comprehensive study on Employment Insurance undertaken in at least two decades.

**Senator Finley:** I have so many questions that probably could use up everybody's time, which I will not do, of course. I would like to ask some questions first, if I may, of CFIB, with regard to the charts and graphs that you presented, particularly, or at least initially, slide 3.

Now, I realize that these are not cumulative. In other words, 34 plus 16 plus 27 does not necessarily mean that 77 per cent of respondents had labour shortages, but it is a significant number. Is there a definition in CFIB, as they do these surveys, as to what represents skilled labour as opposed to unskilled or semi-skilled?

**Ms. Pohlmann:** In this particular survey, we do not necessarily define it. We have in other surveys. Generally speaking though, we leave it to the respondent to decipher what they think is skilled, unskilled or semi-skilled. Generally, when we do define it, it is people who have some type of post-secondary training, whether it is apprenticeships, college, university or anything along those lines.

**Senator Finley:** Would this include, for example, sociologists or librarians? I could think of dozens of people who have very credible courses or post-secondary education, but are they included in your survey? Would that be part of it?

**Ms. Pohlmann:** They would fall under the definition of skilled, but from other research that we have done and from trying to determine the kinds of skills that people are seeking, it would primarily be skilled trades people, as well as folks who have a bit of post-secondary, which could be technicians of various types. Those are more the types of skills that we know it tends to be from other research.

**Senator Finley:** That would appear to be of greatest concern among any group?

**Ms. Pohlmann:** Correct.

**Senator Finley:** Unskilled just means what — labourers?

**Ms. Pohlmann:** Yes, labourers, people with a high school education or less. It tends to be folks who would have on-the-job training, but that could be very broad and also include a lot of skilled employees as well.

**M. Hjartarson :** Nous n'avons pas été consultés, ce qui nous surprend étant donné qu'il s'agit là de l'étude la plus importante et la plus complète sur l'assurance-emploi réalisée au cours des deux dernières décennies.

**Le sénateur Finley :** J'ai tant de questions à vous poser que je pourrais vous interroger pendant toute notre séance, ce que, bien évidemment, je ne ferai pas. J'aimerais, avec votre permission, commencer par certaines questions à la représentante de la FCEI concernant les tableaux et les graphiques que vous nous avez présentés, en particulier, au moins pour débiter, la diapositive numéro 3.

Je réalise maintenant que ces chiffres ne se cumulent pas. En d'autres termes, 34 plus 16 plus 27 ne signifie pas nécessairement que 77 p. 100 des répondants connaissaient une pénurie de main-d'œuvre, mais c'est un nombre élevé. La FCEI utilise-t-elle une définition, comme on le fait dans ce genre d'enquête, permettant de faire la distinction entre une main-d'œuvre qualifiée et une main-d'œuvre non qualifiée?

**Mme Pohlmann :** Dans cette enquête précise, nous ne définissons pas nécessairement ces notions. Nous le faisons dans d'autres. En règle générale, nous laissons les répondants choisir ce qui leur semble une main-d'œuvre qualifiée, une main-d'œuvre non qualifiée, ou une main-d'œuvre aux compétences intermédiaires. En règle générale, quand nous donnons une définition, elle précise qu'il s'agit de gens qui ont une forme quelconque de formation postsecondaire, que ce soit dans le cadre de programmes d'apprentissage, de scolarité au collège, à l'université ou une autre formation de ce type.

**Le sénateur Finley :** Cela inclurait-il, par exemple, les sociologues ou les bibliothécaires? Je peux vous citer des dizaines de personnes qui ont suivi des cours tout à fait valables ou une scolarité postsecondaire, mais sont-elles englobées dans votre enquête? En feraient-ils partie?

**Mme Pohlmann :** Ils relèveraient de la définition de main-d'œuvre qualifiée, mais pour avoir fait d'autres recherches et avoir essayé de déterminer le type de compétences que les gens cherchent, cette définition couvre essentiellement des travailleurs spécialisés, ainsi que des personnes qui ont suivi quelques cours au postsecondaire, qui pourraient être des techniciens de divers types. D'après les recherches que nous avons menées, ce sont là davantage les types de compétences qui entreraient dans une telle définition.

**Le sénateur Finley :** Il me semble que cela préoccupe beaucoup les membres de n'importe quel groupe?

**Mme Pohlmann :** C'est exact.

**Le sénateur Finley :** Non qualifié veut dire quoi? Des manœuvres?

**Mme Pohlmann :** Oui, des manœuvres, des gens ayant fait leurs études secondaires ou même ne les ayant pas terminées. Ce sont le plus souvent des personnes qui ont suivi une formation en cours d'emploi, mais cette définition pourrait être très vaste et englober également quantité d'employés qualifiés.

**Senator Finley:** Management skill is a key thing that we are short of, but it is really that skilled shortage.

In CFIB's opinion or research, does our education system or education process lend itself to producing a sufficient ratio or quantity of what you would refer to as skilled workers? I am not trying, in any way, to put down sociologists or psychiatrists or anything else, but, in terms of your constituency, does the education process serve us well in this respect?

**Ms. Pohlmann:** We have done research asking our members about their satisfaction with various types of training versus college, universities, et cetera. Generally speaking, no, it does not address it. There are certain segments that do a good job. Co-op type programs are very much admired by small business owners, but they often feel that they are not necessarily the group that is contacted when colleges or universities put forward new programs.

My answer is that they are not totally satisfied with the types of skills coming out of the post-secondary education system or even out of the high school system for that matter. In fact, I would say that small business employers often feel disappointed that they have to do a whole slew of education of new employees who come out of high school to make sure they understand what it means to have a job. There is a feeling that things could be much better in terms of preparing people for the workforce.

**Senator Finley:** This seems to me to be somewhat anecdotal; I do not know how to determine this, but on chart 8 you have the heading "Difficulties hiring due to worker preferring to stay on EI." Is that anecdotal or is there actual research evidence within CFIB that supports this? This is a fairly large sample, 9,200 responses.

**Ms. Pohlmann:** It is a perception. We will not pretend that it is not. The question is, "Do you feel that you had difficulty hiring these people because they would rather stay on EI?" However, that perception is reality for a lot of small business owners who do see that they get applications from employees who they know are not really interested in getting the job. They are doing it simply to access EI benefits. We have a lot of anecdotal information — individual stories heard from individual employers — but this is based on a perception question. I do not want to mislead you in that respect.

**Le sénateur Finley :** Nous manquons de compétences en gestion, un manque important, mais s'agit-il réellement d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée?

La FCEI est-elle d'avis, ou conclut-elle à partir de ses recherches, que notre système d'éducation, ou la façon dont nous procédons en la matière, génère un pourcentage ou une quantité suffisante de ce que vous appelez des travailleurs qualifiés? Je n'essaie ici en aucune façon d'abaisser les sociologues ou les psychiatres, ou qui que ce soit d'autre, mais d'après vos membres, est-ce que notre système d'éducation nous permet d'obtenir de bons résultats dans ce domaine?

**Mme Pohlmann :** Nous avons fait des recherches en demandant à nos membres dans quelle mesure ils sont satisfaits des divers types de formation, qu'ils soient dispensés au collège, à l'université ou ailleurs. En règle générale, la réponse est non. Ces formations ne répondent pas à leurs attentes. Certaines font du bon travail. Les propriétaires de petites entreprises aiment beaucoup les programmes d'alternance travail-études, mais ils ont souvent le sentiment que les collèges ou les universités ne s'adressent pas nécessairement à eux quand ils mettent sur pied de nouveaux programmes.

Je vous réponds donc qu'ils ne sont pas totalement satisfaits des types de compétences qu'ont les étudiants qui ont fini leurs études postsecondaires, ou même leurs études secondaires dans le type de cas qui nous intéresse. En réalité, je vous dirais que les petites entreprises qui embauchent sont souvent déçues d'avoir à dispenser beaucoup de formation aux nouveaux employés qui sortent de l'école secondaire pour s'assurer qu'ils comprennent bien ce qui signifie avoir un emploi. Leurs dirigeants ont le sentiment qu'il devrait être possible de beaucoup mieux préparer les gens à leur arrivée sur le marché du travail.

**Le sénateur Finley :** Cela me semble un peu anecdotique. Je ne sais pas comment s'y prendre pour le savoir, mais le titre de votre diapositive numéro 8 est « Difficultés d'embauche dues au fait que les travailleurs préfèrent rester sur l'assurance-emploi ». Est-ce anecdotique ou la FCEI dispose-t-elle de preuves obtenues par des recherches à l'appui de cette affirmation? C'est là un échantillon assez important avec 9 200 répondants.

**Mme Pohlmann :** Il s'agit d'une perception. Nous n'allons pas prétendre autre chose. La question est « Avez-vous le sentiment que vous avez éprouvé des difficultés à embaucher des gens parce qu'ils préféreraient rester sur l'assurance-emploi? » Cette perception est toutefois une réalité pour un grand nombre de propriétaires de petites entreprises qui constatent qu'ils reçoivent des candidatures d'employés dont ils savent fort bien qu'ils ne sont pas réellement désireux d'obtenir un emploi. Ils envoient leur dossier tout simplement pour accéder aux prestations d'assurance-emploi. Nous avons beaucoup d'information anecdotique de ce genre, des cas individuels dont des employeurs ont eu connaissance, mais cela repose sur une question sur les perceptions. Je ne voudrais pas vous induire en erreur.

**Senator Finley:** I think it was Mr. Wilson who mentioned a percentage of people who could, were thinking of or would consider moving geographically because of labour shortages. What was that percentage?

**Mr. Wilson:** It was 90 per cent.

**Senator Finley:** Is that a primary cause or a contributory cause?

**Mr. Wilson:** It probably depends on the company, in a lot of cases. I have heard from companies across the country that need to expand operations. They are looking at where they are today and where their customer base is going. To supply their customers going forward, they know that they need additional capacity, but they are having such a difficult time today with skilled and unskilled workers — and the definition probably varies by company never mind by industry — that they know that their ability to operate going forward, regardless of all of the other factors, will rely on people; they just do not have access to enough people.

It gets worse. It is okay to some degree in some of the larger urban centres but, if you move outside Toronto — the GTA, Montreal or Vancouver, it gets pretty difficult to attract people to Winnipeg, Regina or Charlottetown to maintain and expand operations. We are hearing it as a primary issue that they are facing.

**Senator Finley:** I have a particular question for Mr. Jackson in a second. It almost sounds to me that EI is a symptom as opposed to a cause of things like skilled labour shortages. We know we have issues with Aboriginal pickup, we have regional differences and we have seasonal differences, which are facts of life. I am trying to get my head around whether EI is just a Band-Aid for this or is there something genuinely productive coming out of EI as opposed to what we are seeing it as or what people keep telling us it is?

**Mr. Hjartarson:** The problem with the current system is that it is built on a 1970's labour market logic. I will give you one example that partially answers your question. In order to access the largest pool of training dollars, you need to qualify for EI; but by the time you are on EI, you are already unemployed. If you got rid of the requirement beyond EI in order to qualify for the training dollars, for example if it were available to underemployed people, that would be one mechanism by which you could resolve some of these problems. It is a very simple fix.

**Senator Finley:** What do you mean by “underemployed?”

**Le sénateur Finley :** Je crois que c'est M. Wilson qui a mentionné un pourcentage de gens qui envisagent ou envisageraient de changer de région à cause d'une pénurie de main-d'œuvre. Quel était ce pourcentage?

**M. Wilson :** C'était 90 p. 100.

**Le sénateur Finley :** Est-ce la première cause ou simplement un motif accessoire?

**M. Wilson :** Dans beaucoup de cas, cela dépend probablement de l'entreprise. J'ai entendu les représentants d'entreprises de partout à travers le pays me dire qu'ils doivent prendre de l'expansion. Ils analysent les caractéristiques de l'endroit où ils se trouvent aujourd'hui et s'informent d'où vont s'installer leurs clients. Ils savent que, pour continuer à les fournir à l'avenir, ils vont devoir accroître leur capacité, mais ils ont de la difficulté aujourd'hui à trouver des travailleurs qualifiés et non qualifiés, et la définition de ceux-ci varie probablement d'une entreprise à l'autre, si ce n'est d'une industrie à l'autre. Ils savent fort bien que leur capacité à poursuivre leurs activités à l'avenir, indépendamment de tous les autres éléments, sera largement fonction des personnes. Ils n'ont tout simplement pas accès à suffisamment de personnes.

La situation s'aggrave. Elle est acceptable dans une certaine mesure dans certains des plus importants centres urbains, mais, si vous sortez de Toronto, de la grande agglomération torontoise, de Montréal ou de Vancouver, vous allez constater qu'il s'avère passablement difficile d'attirer des gens à Winnipeg, à Regina ou à Charlottetown pour assurer le développement de vos activités. À ce que nous entendons dire, c'est le principal problème auquel ces entreprises sont confrontées.

**Le sénateur Finley :** J'ai une question précise à poser à M. Jackson, dans une seconde. Il me semble presque que l'assurance-emploi est un symptôme de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non pas une cause de celle-ci. Nous savons que le taux de participation des Autochtones à la population active est insuffisant, qu'il y a des écarts d'une région à l'autre et des différences d'une saison à l'autre. C'est une réalité. J'essaie de me faire une idée pour savoir si l'assurance-emploi est tout simplement un palliatif ou si celle-ci a des effets vraiment productifs, par opposition à la perception que nous en avons ou à ce que les gens continuent à nous en dire.

**M. Hjartarson :** Le problème du système actuel est qu'il s'appuie sur la logique du marché du travail qui prévalait dans les années 1970. Je vais vous donner un exemple qui répond partiellement à votre question. Pour accéder à des budgets de formation plus importants, vous devez être admissible à l'assurance-emploi. Par contre, lorsque vous recevez les prestations d'assurance-emploi, vous êtes déjà au chômage. Si vous supprimez l'exigence d'admissibilité à l'assurance-emploi pour pouvoir bénéficier des budgets de formation, par exemple si les gens sous-employés avaient accès à ces fonds, vous disposeriez d'un mécanisme permettant de résoudre certains de ces problèmes. C'est une solution très simple.

**Le sénateur Finley :** Qu'entendez-vous par « sous-employé »?



**Mr. Hjartarson:** For example, they are new immigrants who have skills but for some reason do not meet Canadian requirements. That is a good example. They could get some training, maybe part time, or meet that requirement and voila; but I am not saying it is that simple. Another pool that is largely outside the EI system are those with multiple jobs. That is the way modern labour works. Those with multiple jobs are up 150 per cent since the last time EI was reformed. If you lose one job, you do not qualify for the pool of training dollars; but you might need training and have the time for it. Nonetheless, the rules around how training is allocated and how you qualify could be an easy fix. However, my sense is that it would go some distance toward responding to the challenge you point out.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** My first question is for Mr. Jackson, and it concerns foreign workers. Are they treated the same way everywhere? I come from an agricultural region, and my family hires foreign workers. I have never heard my family talk about lowering wages. They have even built a very comfortable house for the workers who come from Mexico. They have CSST and health insurance coverage and are provided with housing. I am trying to understand the origin of this idea that they should work for lower wages than Canadian employees and that they apparently do not have the same privileges in the other provinces. Are we unique in this area?

[English]

**Mr. Jackson:** As I am sure the senator is aware, the current requirement is that temporary workers coming to Canada be paid the prevailing wage in their occupation and region. The principle is that temporary foreign workers should not be undercutting the wages and conditions of Canadian workers.

I have a colleague who has been more closely involved than I, but there are problems with the operations of that. For example, temporary foreign workers in construction in the oil sands of Alberta resource developments probably would be paid the hourly wage of Canadian workers. However, the benefits that unionized construction workers get would add quite a bit to the wage cost, which would not necessarily go to temporary foreign workers. Over time, provisions would not apply. We have had discussions with the government about what that comparable standard should be. In parallel with the budget, we understand that the regulations are being changed and employers can pay up to 15 per cent below the prevailing wage, so that would be a change moving forward.

**M. Hjartarson :** Il y a, par exemple, de nouveaux immigrants qui ont des compétences, mais qui, pour une raison quelconque, ne respectent pas les exigences canadiennes. C'est un bon exemple. Ils pourraient suivre une formation, peut-être à temps partiel, ou respecter cette exigence et, voilà... Mais je ne dis pas que c'est simple. Il y a un autre bassin d'employés qui ne recourent pas dans une très grande majorité à l'assurance-emploi, ce sont les personnes ayant plusieurs emplois. C'est ainsi que fonctionne le marché du travail d'aujourd'hui. Le nombre de ceux ayant plusieurs emplois a augmenté de 150 p. 100 depuis la dernière réforme de l'assurance-emploi. Si vous perdez un emploi, vous ne pouvez pas bénéficier des budgets de formation, alors que vous en avez peut-être besoin et avez le temps de suivre une formation. Et pourtant, les règles régissant l'utilisation des budgets de formation et l'admissibilité pourraient être facilement corrigées. Il me semble que cela contribuerait dans une bonne mesure à faire face aux défis que vous avez mentionnés.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Ma première question s'adresse à M. Jackson et concerne les travailleurs étrangers. Sont-ils traités de la même façon partout? Je viens d'une région agricole et ma famille embauche des travailleurs étrangers. Je n'ai jamais entendu parler ma famille de réduire les salaires. Ils ont même construit une maison très confortable pour les travailleurs qui viennent du Mexique. Ils bénéficient d'une couverture de la CSST, de l'assurance-maladie et le logement leur est fourni. J'essaie de comprendre d'où vient cette histoire qu'il faudrait qu'ils travaillent à salaire moindre que les employés du Canada et qu'apparemment ils n'auraient pas les mêmes privilèges dans les autres provinces; est-on unique dans ce domaine?

[Traduction]

**M. Jackson :** Comme je suis sûr que madame le sénateur le sait fort bien, les travailleurs temporaires qui viennent au Canada doivent, actuellement, être payés au salaire en vigueur dans leur métier et dans leur région. Le principe est que ces travailleurs temporaires étrangers ne doivent pas saper les salaires et les conditions de travail des travailleurs canadiens.

L'un de mes collègues s'est impliqué plus que moi dans ces questions, mais la façon dont les choses se passent pose des problèmes. À titre d'exemple, les travailleurs temporaires étrangers de la construction, employés dans le secteur des sables bitumineux de l'Alberta, sont probablement rémunérés au salaire horaire des travailleurs canadiens. Toutefois, les avantages sociaux dont bénéficient les travailleurs syndiqués de la construction pourraient faire grimper sensiblement les coûts des salaires, ce qui ne serait pas nécessairement le cas des travailleurs étrangers temporaires. Avec le temps, les dispositions en la matière ne s'appliqueraient pas à eux. Nous avons discuté avec des représentants du gouvernement de ce qu'il faudrait entendre par normes comparables. Nous croyons savoir que ces mesures vont s'inspirer de celles du budget et que la réglementation va être modifiée, les employeurs devenant autorisés à payer 15 p. 100 de moins que les salaires en vigueur. Ce sera une modification.

There is an interesting question to get into, and I pose it without knowing the answer. Clearly, the intent of government is that workers who are now drawing EI benefits have some sort of access to jobs being filled by temporary foreign workers. I do not think we have any objection to Canadian workers being informed that those job opportunities exist. That is probably a good change. I would question whether employers really want current EI recipients with their skill sets in the jobs that are now being filled by temporary foreign workers. I doubt that many farms employing workers under the Seasonal Agricultural Worker Program really want to hire 50-year old unemployed Canadians for the jobs. How much there is a real fit between the jobs being filled by temporary foreign workers and those of unemployed Canadians is probably open to question.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** As we speak, a case is before the Quebec courts concerning the Canadian Charter of Rights and Freedoms, which provides that workers in Canada have the same rights as Canadians. So I find it somewhat odd that this kind of clause could be authorized and be valid.

One thing is certain: workers who come and work in farming work seven days a week. They come for a specified period and they agree — this is obviously part of the work contract — to a suspension of the minimum working conditions in Quebec.

I do not know the situation in the rest of Canada, but I am trying to understand how we could have a system across the country in which people would work even more hours a week and be paid lower wages. I am trying to imagine why.

Can Ms. Pohlmann give me the answer? Was it small and medium-sized businesses that requested this potential cut in wages?

[English]

**Ms. Pohlmann:** I suspect you are speaking of the Accelerated Labour Market Opinion and some of the changes coming out of the budget on that front. One key factor is that they will allow employers to pay up to 50 per cent less of the prevailing wage. One reason we actually support that provision is that we were finding in places like Alberta, the prevailing wage is really an amalgamation or average wage of all the businesses in that particular occupation. In a place like Alberta, where you have large oil companies and construction companies competing alongside smaller firms, they drive the wages up. Many smaller firms using temporary foreign workers were finding that they were paying their temporary foreign workers more than they were

Il y a une question intéressante à se poser, et je la pose sans connaître la réponse. Il est manifeste que le gouvernement veut que les travailleurs, qui retirent maintenant des prestations d'assurance-emploi, puissent bénéficier d'une sorte d'accès aux emplois comblés actuellement par des travailleurs temporaires étrangers. Je ne pense pas que nous ayons de raison de nous objecter à ce que les travailleurs canadiens soient informés de ces possibilités d'emploi. C'est probablement une modification bienvenue. Je me demande par contre si les employeurs veulent réellement embaucher les prestataires actuels de l'assurance-emploi, avec leurs ensembles de compétences, dans les emplois qui sont maintenant comblés par ces travailleurs étrangers temporaires. Je doute que de nombreuses exploitations agricoles employant des travailleurs dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers veuillent réellement embaucher des chômeurs canadiens âgés de 50 ans pour faire ce type de travail. On peut vraiment s'interroger sur l'adaptation réelle entre les emplois comblés par les travailleurs étrangers temporaires et les chômeurs canadiens.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Au moment où on se parle, une cause est devant les tribunaux au Québec et tient compte de la Charte canadienne des droits et libertés. Cette dernière dit que des travailleurs au Canada ont les mêmes droits que les Canadiens. Je trouverais alors un peu bizarre que l'on puisse autoriser une telle clause et qu'elle soit valide.

Une chose est certaine, les travailleurs qui viennent travailler dans le milieu agricole travaillent sept jours par semaine. Ils viennent pour une période déterminée et ils s'engagent — évidemment, cela fait partie du contrat de travail — à ce qu'il y ait une suspension des conditions de travail minimales au Québec.

Je ne connais pas le reste de la situation au Canada, mais j'essaie de comprendre comment on peut avoir un régime à travers le pays où les gens travailleraient même davantage en termes d'heures par semaine et seraient payés à un salaire moindre. J'essaie d'imaginer pourquoi.

Madame Pohlmann peut-elle me donner la réponse? Est-ce les petites et moyennes entreprises qui ont demandé cette diminution possible des salaires?

[Traduction]

**Mme Pohlmann :** Je soupçonne que vous parlez de l'Initiative portant sur l'avis relatif au marché du travail accéléré et de certaines des modifications dans ce domaine découlant du budget. Un élément important est que ces mesures permettront aux employeurs de payer 50 p. 100 de moins que le salaire en vigueur. L'une des raisons pour lesquelles nous appuyons cette disposition est que, dans des endroits comme l'Alberta, le salaire en vigueur est en vérité un amalgame ou une moyenne de toutes les entreprises dans ce domaine précis. En Alberta, où vous avez de grandes sociétés pétrolières et des entreprises de construction qui font concurrence à des entreprises plus petites, les premières poussent les salaires à la hausse. De nombreuses entreprises parmi

paying Canadian employees. That was becoming difficult for them to manage and understand because they were obviously on the lower end of the pay scale. They really just wanted to be able to pay the same as they were paying their Canadian employees.

The rule, from what I understand, is that they can pay up to 15 per cent less as long as they are paying them the same as they are paying their Canadian employees. In fact, if they are paying their Canadian employees under 50 per cent of the prevailing wage, they still have to pay temporary foreign workers 50 per cent below the prevailing wage. That was something we actually were encouraging them to consider to allow more flexibility in the temporary foreign worker program for smaller firms to access these particular workers to compete with the larger companies in places like Alberta where the wages tend to be driven up by these large corporations.

[*Translation*]

**Senator Hervieux-Payette:** Then I understand it may not be the same in agriculture.

Have the questions in the document containing the statistics that you cited been sent to your members? Is there an explanation of those questions?

When you give us percentages in any one of the tables, are those questions put to your members, and do your members ultimately give an answer from 1 to 10? Is the question already prepared in advance? How do you prepare the questionnaires so as to get those answers?

[*English*]

**Ms. Pohlmann:** We are a survey and research-based organization, so all of our policy issues are based on survey feedback through our membership. We have been doing this for 40 years. We have a sophisticated team and process that we use. We try to make sure it is as credible and fair and balanced in the approach we can take.

On a practical basis, we will use different types of survey vehicles throughout the year. Some will be paper based, so they will get a piece of paper and they will fill it out, and they have time to reflect and think about the questions and then respond as they see fit. Others do it online. It is the same idea. They can go to it, think about it and come back to it when they want to. Our systems are such that we know each individual member who is responding to a survey, so they cannot respond more than once, because we do not want any one member to have an undue influence on our policy outcomes. We know each individual person that has responded to the survey. We do follow up and

les plus petites, utilisant des travailleurs étrangers temporaires, constataient qu'elles devaient payer ces travailleurs plus que leurs employés canadiens. Cela devenait difficile à gérer pour elles, et également à comprendre, parce que ce type de travailleurs fait bien évidemment partie de ceux qui gagnent le moins d'argent. Les entreprises voulaient tout simplement être en mesure de payer les mêmes salaires que ceux qu'elles payaient à leurs employés canadiens.

La règle, à ce que je crois savoir, est qu'elles peuvent payer jusqu'à 15 p. 100 de moins pourvu qu'elles les paient le même montant qu'elles paient leurs employés canadiens. En réalité, si elles payent leurs employés canadiens moins de 50 p. 100 du salaire en vigueur, elles devront encore payer leurs travailleurs étrangers temporaires 50 p. 100 de moins que ledit salaire en vigueur. C'est une question que nous les avons incitées à étudier pour leur permettre de disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans le cadre du Programme des travailleurs temporaires étrangers, afin de permettre aux entreprises plus petites d'accéder à ce type de travailleurs pour faire concurrence aux entreprises plus importantes dans des endroits comme l'Alberta, où les salaires ont tendance à être poussés à la hausse par ces grandes sociétés.

[*Français*]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Je comprends alors que dans le domaine agricole ce n'est peut-être pas la même chose.

Dans le document qui contient les statistiques que vous nous avez données, les questions sont-elles déjà envoyées à vos membres? Y a-t-il une explication à ces questions?

Quand vous nous donnez des pourcentages sur n'importe lequel des tableaux, est-ce que ces questions sont posées à vos membres et ce sont les membres finalement qui répondent d'un à dix? Est-ce que la question est déjà faite d'avance? Comment préparez-vous les questionnaires pour avoir ces réponses?

[*Traduction*]

**Mme Pohlmann :** Notre organisation s'appuie sur les sondages et la recherche, de sorte que toutes nos stratégies reposent sur la rétroaction tirée des sondages effectués auprès de nos membres. Nous fonctionnons comme cela depuis 40 ans. Nous avons une équipe expérimentée et nous utilisons un processus éprouvé. Nous essayons de recourir aux méthodes les plus sûres, justes et équilibrées possible.

Nous utilisons divers types de sondages au cours de l'année. Certains sondages sont faits sur papier, de sorte que les gens ont le temps de réfléchir aux réponses à inscrire sur le questionnaire qui leur a été envoyé. D'autres sont effectués en ligne, et le même principe s'applique. Les membres peuvent se rendre sur le site Internet, prendre le temps de réfléchir et retourner sur le site plus tard pour donner leurs réponses. Nos systèmes sont ainsi faits qu'ils nous permettent de savoir quel membre répond à un sondage, de sorte qu'aucun ne peut répondre plus d'une fois; nous voulons de cette façon éviter qu'un membre exerce une influence indue sur l'issue d'une stratégie. Nous connaissons chaque

provide feedback to tell them after the fact, “These are the results; this is what we found.” We make it clear to our members when they join that this is how we set policy, and if they want to be part of that process and to participate in the process, the positions we take are based on the feedback we get. Even if our members may not necessarily be on the same side as the majority of members, they understand that process and how we go about gathering this information.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** What percentage of the total number of SMEs in Canada surveyed every year does your membership represent?

[English]

**Ms. Pohlmann:** Approximately, we have 109,000 members, and there are approximately 1 million businesses with employees in Canada, all of all sizes, and about 2 million when you include people who are self-employed.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I would like to ask a question about training.

**The Chair:** I am going to put your name down for that in the second round.

[English]

**Senator Runciman:** Mr. Jackson, you were saying the legislation addresses a problem that does not really exist. I see a clip in actually today’s media about a fish plant in Newfoundland looking to Thailand to fill jobs. They hire about 450 people, and they do cook and package frozen shrimp and crab. The province of Newfoundland has a 13 per cent unemployment rate. The company conducted an extensive advertizing campaign in just about every regional paper and magazine but still could not fill their labour needs. Do you not see that as a problem this legislation is attempting to address or ameliorate to some degree? That was in today’s edition of the *National Post*.

**Mr. Jackson:** I cannot speak to the specific situation, senator. It is my impression that if you look at rural Newfoundland, where there are still high rates of unemployment, a lot of younger people have left those communities in search of jobs elsewhere. There was a study by the Mowat Centre that just came out as part of their background showing that the EI system was not a significant barrier to people moving out. I think it is a lack of fit between the people left in the local communities and what the employer is looking for. I would be curious to know what the wage is that is being offered. Unless you have a handle on that aspect as well, it is just —

personne qui a répondu au sondage. Nous effectuons un suivi et nous donnons une rétroaction à tous ceux qui ont répondu aux questions pour leur faire connaître les résultats que nous avons obtenus. Nous indiquons clairement à nos nouveaux membres que c’est de cette façon que nous établissons nos stratégies et que s’ils veulent participer au processus, ils doivent accepter que nous fondons nos positions sur la rétroaction que nous recevons de nos membres. Même s’ils ne sont pas nécessairement du même côté que la majorité de nos membres, ils comprennent le processus et la façon dont nous recueillons l’information.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Sur l’ensemble des PME au Canada qui sont recensés chaque année, quel pourcentage votre effectif représente-t-il?

[Traduction]

**Mme Pohlmann :** Nous avons environ 109 000 membres, et on compte, au Canada, à peu près un million d’entreprises qui ont des employés. Quand on prend en compte les travailleurs autonomes, ce chiffre double.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** J’aimerais poser une question au sujet de la formation.

**Le président :** Je vais inscrire votre nom pour le deuxième tour pour cela.

[Traduction]

**Le sénateur Runciman :** Vous nous dites, monsieur Jackson, que la législation s’attaque à un problème imaginaire. J’ai lu aujourd’hui un article consacré à une usine de poisson de Terre-Neuve dont les dirigeants cherchent du personnel en Thaïlande pour combler des emplois. Elle a embauché environ 450 personnes qui cuisent et emballent des crevettes et du crabe congelés. Le taux de chômage à Terre-Neuve est de 13 p. 100. L’entreprise a organisé une vaste campagne de publicité dans pratiquement tous les journaux et magazines régionaux, mais n’est pas parvenue à combler ses besoins en main-d’œuvre. Ne voyez-vous pas là le type de problème que cette législation tente de résoudre, au moins en partie? C’était dans l’édition d’aujourd’hui du *National Post*.

**M. Jackson :** Je ne suis pas en mesure de vous parler de cette situation précise, monsieur le sénateur. J’ai l’impression que vous portez votre regard vers les régions rurales de Terre-Neuve, où les taux de chômage sont encore élevés. Beaucoup de jeunes ont quitté ces collectivités pour chercher du travail ailleurs. Une étude réalisée par le Centre Mowat, qui vient d’être publiée, montre que le système d’assurance-emploi n’empêche pas de façon efficace les gens de déménager ailleurs. Je crois que cela tient au manque d’adéquation entre le type de personnes qui restent dans les collectivités locales et les compétences que les employeurs recherchent. Je serais curieux de connaître le salaire offert à ces gens. À moins que vous n’ayez des informations sur cet aspect du problème, c’est tout simplement...

**Senator Runciman:** They do not say people were not able to, and this does not sound like highly physical work, but they say too few local people applied. That was the comment in the paper.

We talked about the shortage of tradespeople, and this has been a long-standing problem across the country. Mr. Wilson referenced that we need a collaborative national effort, and I believe it was in that direction. What is happening with respect to the national picture? I look at, for example, what role the provinces are playing here with respect to addressing this issue as well, because I know, for example, in Ontario, where we only have a ratio allowed of one tradesman to one apprentice, some people suggest that is to keep the labour rates at a high level rather than addressing the real problems and challenges facing the province and facing us nationally. Do you have any comments with respect to the attitude and response to this challenge by the provincial governments?

**Mr. Wilson:** I think there is a problem generally with labour mobility, and specifically skilled labour and the ability of an electrician or a welder to move from one province or another and then their ability to get qualified when they are in that jurisdiction. The provincial jurisdictions all operate separately and independently for most of the skilled professions. There is a broader, pan-Canadian framework on skills certification that was supposed to identify and address some of these issues, but it really looks at other skills, some of the sectors you were talking about before around accounting or some of the other ones, but not the hard skills like carpenters and electricians and things like that. That needs to be done on a national basis because, in most cases, the provincial jurisdictions are the ones holding up certification. There are poor linkages and training opportunities coming out of the colleges. The colleges are not working with industry. It is a problem all the way across. It is not any one jurisdiction. It is not a government. It is a systemic problem that was built up, and Mr. Hjartarson mentioned it was built on the 1970s. I am not sure when this model was built, but it is a problem now in today's economy.

**Senator Runciman:** There was supposed to be recognition across provinces with respect to tradespeople moving from one jurisdiction to another. They are putting impediments in place to make that not work as well or anywhere near where it should be.

**Mr. Wilson:** The feedback we get from our members is that they have a difficult time with getting people certified up to the right levels when they move, regardless of where they were qualified before. It could be Ontario or it could be the U.K. They still have the problems that they are facing in the same regard in getting the qualifications and getting the apprenticeships done and everything.

**Le sénateur Runciman :** Ils ne disent pas que les gens ne sont pas capables, et cela ne semble pas un travail très physique, mais bien qu'ils n'ont pas reçu suffisamment de candidatures des gens de la région. C'est ce qui est dit dans le journal.

Nous avons parlé de la pénurie de gens de métier, et c'est un problème de longue date à travers le pays. M. Wilson a évoqué la nécessité d'un effort de coopération au niveau national, et je crois qu'il abondait là dans ce sens. Quelle est la situation au niveau national? Je regarde, par exemple, le rôle que les provinces jouent dans ce domaine pour s'attaquer également à ce problème. Je peux, par exemple, vous dire qu'en Ontario, où le ratio autorisé est d'un apprenti pour un homme de métier, certains laissent entendre que cela vise à maintenir le taux de rémunération de la main-d'œuvre à un niveau élevé au lieu de s'attaquer aux problèmes et aux défis réels auxquels la province est confrontée, tout comme nous le sommes au niveau national. Avez-vous des commentaires concernant l'attitude et la réaction des gouvernements provinciaux à ce défi?

**M. Wilson :** Je crois que, de façon générale, nous avons un problème de mobilité de la main-d'œuvre, et en particulier de main-d'œuvre qualifiée. Nous constatons que les électriciens ou les soudeurs sont réticents à déménager d'une province à une autre parce qu'ils peinent à obtenir les qualifications nécessaires à destination. Les provinces gèrent chacune à leur façon la plupart des professions spécialisées. Un cadre de travail pancanadien, plus vaste, pour la certification des compétences est en place et devait permettre d'identifier et de résoudre certains de ces problèmes, mais il a commencé par se pencher sur d'autres types de compétences, sur certains des secteurs dont vous avez parlé auparavant comme la comptabilité, et d'autres, mais pas sur les compétences spécialisées des charpentiers et des électriciens, ni d'autres métiers de ce genre. Il faut que cela se fasse sur une base nationale. Dans la plupart des cas, ce sont les administrations provinciales qui freinent la certification. Les collèges n'offrent que peu de possibilités de formation et ne collaborent pas avec l'industrie. C'est un problème que l'on observe partout. C'est une question qui ne relève de personne en particulier. Ce n'est pas un problème qui relève du gouvernement. C'est un problème systémique qui est apparu, comme l'a rappelé M. Hjartarson, dans les années 1970. Je ne sais pas avec certitude quand ce modèle est apparu, mais c'est un problème bien réel aujourd'hui.

**Le sénateur Runciman :** Les provinces étaient censées s'entendre sur la reconnaissance des compétences des gens de métier qui passent de l'une à l'autre. Au lieu de cela, elles mettent en place des obstacles pour freiner cette reconnaissance.

**M. Wilson :** Nos membres nous disent qu'ils ont de la difficulté à obtenir la certification au niveau voulu de leurs employés qui déménagent, indépendamment de l'endroit où ils ont obtenu auparavant leur certification. Ils peuvent venir d'Ontario ou du Royaume-Uni. Ils sont toujours confrontés à la même difficulté pour acquérir les qualifications dont ils ont besoin, pour mettre en place des programmes d'apprentissage et tout le reste.

**Mr. Hjartarson:** It is a complex question, and I think that we cannot forget the role of employers as well. It is easy to point to government. This is my academic and not institutional affiliation hat talking. We do know that employers in Canada spend the lowest per capita on training themselves. That is a problem, and whether or not government has a role in encouraging employers to participate in that respect is an open question. I would point to some of the inefficiencies that are built into our training system writ large. I have spoken to one, and I think it is the most important, and that is the condition around federal training dollars that flow to the provinces and how those are allocated. Giving the provinces the ability to use that money in a way that makes sense for that province, in particular, it is a win-win. However, I think that we see classic Canadian jurisdictional issues and credit taking and so on, but that is a problem. If you put nine experts in a room, eight of them would say it is a real problem.

**Senator Runciman:** I think you have to have some kind of standardization with respect to the provinces. You will put money in there, and the province itself is doing things to limit the ability to grow the numbers in terms of skilled trades. That will cause hesitancy on the part of the funders.

Ms. Pohlmann, you talked about your concern about these changes and the impacts on seasonal workers. In my own area, most of them are from Mexico and the Caribbean, and mostly in the farming sector. You implied some measures because employers are concerned about the impacts. How do you see that being addressed going forward?

**Ms. Pohlmann:** At this point, we are trying to understand what they believe the impacts will be. We believe that the changes being proposed in those communities that tend to have primarily seasonal work will have little impact. Essentially, if you have to go more than an hour from that community, then these particular provisions will not apply to you. Those particular seasonal types of industry are probably okay. Where we have been getting some commentary from our members is mostly in the more urban settings, and we are sort of asking them why they think it will impact them.

We have received calls from golf courses, landscaping businesses and that kind of thing. They almost all believe that some change is needed in the EI system, but there is concern about how this will impact their ability to bring back the same people every year. We want to understand a little better why they see these impacts and what they believe some solutions might be, and we want to do a little more broad-based research over the

**M. Hjartarson :** C'est une question complexe et je crois que nous ne devons pas laisser de côté le rôle des employeurs. Il est facile de montrer du doigt le gouvernement. Je m'exprime ici comme universitaire et non pas comme membre de mon institution. Nous savons que, au Canada, les employeurs sont ceux qui consacrent le plus faible montant par habitant à leur propre formation. C'est un problème et, qu'il incombe ou non au gouvernement d'inciter les employeurs à s'impliquer dans ce domaine est une question qui reste ouverte. Je vais vous parler de certaines des inefficiences qui font clairement partie intégrante de notre système de formation. J'en ai déjà abordé une et je crois que c'est la plus importante, et ce sont les conditions d'accès au financement fédéral pour la formation qui est versé aux provinces, ainsi que les modalités de répartition de ce financement. Le fait de permettre à chacune des provinces d'utiliser ces fonds en fonction de ses propres besoins permettrait à tous d'y gagner. Toutefois, comme c'est courant au Canada, cela soulève des questions de domaine de compétences. Chacun veut tirer la couverture à lui, mais cela n'empêche que le problème est bien là. Si vous réunissez neuf spécialistes de ces questions dans une pièce, huit vont vous dire que c'est un problème bien réel.

**Le sénateur Runciman :** Il me semble qu'il faut parvenir à une forme quelconque de normalisation entre les provinces. Le fédéral injecte de l'argent dans ce domaine et les provinces prennent des mesures pour plafonner la hausse d'employés qualifiés. Celui qui injecte des fonds va finir par hésiter à poursuivre.

Madame Pohlmann, vous nous avez parlé des préoccupations que soulèvent chez vous ces modifications et des répercussions sur les travailleurs saisonniers. Dans ma région, la plupart d'entre eux viennent du Mexique et des Antilles, et travaillent surtout dans le secteur agricole. Vous avez suggéré de mettre en œuvre certaines mesures parce que les employeurs craignent les répercussions des modifications à la législation. Comment faut-il s'y prendre, à votre avis, à l'avenir pour s'attaquer à ce problème?

**Mme Pohlmann :** Nous nous efforçons actuellement de bien saisir les répercussions auxquelles ils s'attendent. Nous pensons que les modifications proposées auront peu d'effet dans les collectivités où le travail saisonnier domine. Pour l'essentiel, ces dispositions précises ne s'appliqueront pas s'il vous faut plus d'une heure pour vous rendre au travail. Ces types d'industries saisonnières s'en tirent probablement bien. Les commentaires en la matière que nous recueillons auprès de nos membres proviennent surtout des régions plus urbaines, et nous demandons à leurs auteurs pourquoi ils estiment que ces mesures auront des répercussions sur eux.

Nous avons reçu des appels de gestionnaires de terrains de golf, d'entreprises d'aménagement paysager et de ce genre d'organisations. Pratiquement tous estiment qu'il faut apporter des modifications au système d'assurance-emploi, mais ils craignent que ces modifications les empêchent de rappeler chaque année les mêmes personnes. Nous voulons comprendre un peu mieux pourquoi ils s'attendent à ces répercussions et quelles sont, à leur

course of the next few months in order to respond to the government on what we can do to ensure that this does not have unintended consequences.

**Senator Ringuette:** My major concern is with regard to seasonal industries such as construction, fisheries, agriculture and tourism. Due to our geography, Canada has to deal with the reality of its seasons.

In the last month I have talked with many employers in northern New Brunswick, and they are beginning to have major concerns about the seasonal employees whom they have trained over the years. They want to be sure that these people will be available for the next season of their industry.

Almost 20 per cent of Canada's economy is based on seasonal industries, so we must pay attention to those needs. We must ensure that seasonal employers have their seasonal employees available.

Senator Runciman spoke about a seafood plant in Newfoundland in a community of 400 people. You cannot complain because you cannot have seasonal employees when you have a federal program the only purpose of which is to stop people from being only seasonally employed. This is a major dilemma.

Unfortunately, we did not have a white paper with full discussion and analysis of data to learn what is required for our economy.

Ms. Pohlmann, how many independent businesses do you have as members?

**Ms. Pohlmann:** We have 109,000.

**Senator Ringuette:** When you survey 9,242 members, that is only 10 per cent of your membership, and from the 10 per cent of your membership you got these answers that you said earlier were based on perception only.

**Ms. Pohlmann:** That is just for that one question. Some are based on their experience.

**Senator Ringuette:** How many of your members have seasonal operations?

**Ms. Pohlmann:** That is on slide 10, which asks them if they have seasonal workers in their employ. This does not mean that they are 100 per cent seasonal. It could be that they have more employees at certain times of the year and less at others. Thirty-five per cent nationally do hire seasonal workers, and that goes up in the Atlantic provinces, so I am not surprised that you are getting the feedback you are in New Brunswick.

avis, quelques-unes des solutions possibles. Nous voulons, au cours des mois à venir, étudier cette question à plus grande échelle pour répondre au gouvernement qui nous demande ce que nous pouvons faire pour nous assurer que ces mesures n'aient pas de conséquences imprévues.

**Le sénateur Ringuette :** Les secteurs qui me préoccupent le plus sont ceux dont les activités sont saisonnières, comme la construction, la pêche, l'agriculture et le tourisme. Étant donné les caractéristiques géographiques de notre pays, nous devons tenir compte des contraintes propres à nos saisons.

Au cours du dernier mois, j'ai pu parler avec de nombreux employeurs du nord du Nouveau-Brunswick, et ils commencent à s'inquiéter sérieusement au sujet des employés saisonniers qu'ils ont formés au cours des années. Ils veulent être certains que ces gens seront disponibles pour leur prochaine saison.

Environ 20 p. 100 de l'économie canadienne repose sur des industries saisonnières. Nous devons donc veiller aux besoins de ces industries. Nous devons nous assurer que les employeurs saisonniers peuvent rappeler leurs employés saisonniers.

Le sénateur Runciman nous a parlé d'une usine de fruits de mer à Terre-Neuve, qui est implantée dans une collectivité de 400 personnes. Vous ne pouvez pas vous plaindre de ne pas trouver d'employés saisonniers quand le seul objectif d'un programme fédéral est d'empêcher les gens d'être employés sur une base saisonnière. C'est un dilemme grave.

Malheureusement, nous n'avons pas eu de livre blanc sur le sujet traitant en détail de cette question et permettant d'analyser des données pour découvrir ce dont a besoin notre économie.

Madame Pohlmann, combien d'entreprises indépendantes sont membres de votre fédération?

**Mme Pohlmann :** Nous en avons 109 000.

**Le sénateur Ringuette :** Quand vous réalisez une enquête auprès de 9 242 membres, cela ne représente donc que 10 p. 100 de vos membres. Ce sont ces 10 p. 100 qui vous donnent les réponses qui, vous en avez convenu plus tôt, reposent uniquement sur les perceptions.

**Mme Pohlmann :** Cela s'appliquait juste à une question. Certaines réponses viennent de leur expérience.

**Le sénateur Ringuette :** Combien de vos membres ont des activités saisonnières?

**Mme Pohlmann :** C'est indiqué à la diapositive numéro 10, pour laquelle on leur a demandé s'ils avaient des travailleurs saisonniers à leur emploi. Cela ne signifie pas que la totalité de leur main-d'œuvre est saisonnière. C'est peut-être tout simplement qu'ils ont plus d'employés à une époque donnée de l'année et moins à d'autres. À l'échelle nationale, 35 p. 100 des répondants emploient des travailleurs saisonniers, et ce pourcentage augmente dans les provinces atlantiques. Je ne suis donc pas surprise que, au Nouveau-Brunswick, on vous fasse les commentaires dont vous nous avez parlé.

**Senator Ringuette:** Yes, because our economy is based on forestry, fisheries and agriculture.

**Ms. Pohlmann:** It is a much more rural-based economy than other parts of the country.

**Senator Ringuette:** Absolutely.

I have some data that says that of the entire labour force in 2010-11, there were 443,000 seasonal workers in Canada, representing 22.8 per cent of the temporary workforce.

Mr. Hjartarson, do you agree with this data?

**Mr. Hjartarson:** I do not have data in front of me that would enable me to say yes or no. I can get back to you on that. I am happy to comment on your suggestions around seasonal workers.

**Senator Ringuette:** Please do, but I have another specific question for you with regard to your comment, with which I agree, with regard to how much money the Canadian business community invests in training their own employees compared to other countries.

**Mr. Hjartarson:** There are studies that have produced that data, but the nature of our labour market is very different. For example, in Germany, once you get hired by a company, chances are that is where you will retire. It does not work like that in our economy, especially this modern labour market with the youth we have today. They do not necessarily stay in the same job for a long period of time, so there is a disincentive to invest in training employees who might leave shortly thereafter. There are structural explanations for that phenomenon; I merely stated a fact.

There is probably a larger role for government to play in this type of economy where people do not stay in the same jobs in the way they do in European countries, for example.

**Ms. Pohlmann:** I want to talk about the training issue. We have done our own research because we get a little frustrated with small businesses being targeted as not training enough. We believe that is partly because we are not necessarily measuring the informal aspects of training very well.

In small businesses, it is the informal aspects of training that are the most powerful and the most relevant to ensuring that people are prepared for the job they do. There is nothing better than having a mentor or on-the-job training or having someone show you the ropes through that system, and that is not always captured in the studies that are done.

We have tried to capture that in our work, and I can share that research with the committee if you would like. We calculated that Canadian small businesses were spending about \$18 billion a year

**Le sénateur Ringuette :** Oui, parce que notre économie s'appuie sur l'exploitation forestière, la pêche et l'agriculture.

**Mme Pohlmann :** C'est une économie beaucoup plus rurale que dans d'autres parties du pays.

**Le sénateur Ringuette :** Tout à fait.

En me fiant aux données que j'ai, en 2010-2011, on comptait 443 000 travailleurs saisonniers au Canada, qui représentaient 22,8 p. 100 de la main-d'œuvre temporaire

Monsieur Hjartarson, avez-vous les mêmes chiffres?

**M. Hjartarson :** Je n'ai pas les données devant moi qui me permettraient de vous répondre par oui ou par non. Je peux vérifier et vous communiquer ma réponse plus tard. Je me ferai un plaisir de commenter vos suggestions concernant les travailleurs saisonniers.

**Le sénateur Ringuette :** Faites donc, mais j'ai une autre question précise à vous poser concernant votre commentaire, avec lequel je suis d'accord, sur le montant investi par les entreprises canadiennes en formation de leurs propres employés, en regard de ce que font les entreprises étrangères.

**M. Hjartarson :** Ce montant vient d'études consacrées à cette question, mais la nature de notre marché du travail est très différente. C'est ainsi que, en Allemagne, lorsque vous êtes embauché par une entreprise, il est probable que vous y resterez jusqu'à la retraite. Les choses ne se passent pas de cette façon dans notre économie, en particulier avec notre marché moderne du travail caractérisé par la présence des jeunes. Ceux-ci ne restent pas nécessairement dans le même emploi très longtemps, ce qui fait qu'il n'y a pas d'intérêt à investir dans la formation des employés qui pourraient quitter l'entreprise peu de temps après avoir suivi leur formation. Il y a des explications de nature structurelle à ce phénomène. Je me contente de rappeler un fait.

Le gouvernement a probablement un rôle plus important à jouer dans ce type d'économie, dans laquelle les gens ne conservent pas le même emploi aussi longtemps qu'ils le font, par exemple, dans les pays européens.

**Mme Pohlmann :** Je tiens à vous parler de la formation. Nous avons réalisé nos propres recherches sur cette question parce que nous étions un peu frustrés que les petites entreprises soient souvent critiquées pour ne pas donner suffisamment de formation. Nous croyons que cela s'explique en partie par le fait que nous ne mesurons pas nécessairement très bien les dimensions informelles de la formation.

Dans une petite entreprise, ce sont les dimensions informelles de la formation qui sont les plus efficaces et les plus pertinentes pour s'assurer que les gens soient prêts à faire leur travail. Rien ne vaut un mentor ou une formation en cours d'emploi, ou que quelqu'un vous montre comment fonctionne tout le système. Cet aspect des choses n'est pas toujours bien saisi dans les études sur cette question.

Nous avons essayé de le prendre en compte dans notre travail, et je peux remettre cette étude au comité, si vous le souhaitez. Nous avons calculé que les petites entreprises canadiennes



on training their employees. That included time invested in trying to train someone. It also included formal training, which, interestingly enough, we found they were doing as much of if not more than larger companies. That would be classroom training and the type of things that you can measure because there are actual costs associated with it.

I would be happy to provide our research in this area, because we take this very seriously. We believe that training is a key component of ensuring that our labour force is prepared for the economy of tomorrow.

**Mr. Jackson:** On the training issue, I would echo several things that Mr. Wilson said earlier. One area in which our system falls down is for people who leave the school system and enter the workforce early. They will not go very far in today's job market with just a high school education, or perhaps even less. We do not provide any avenue for those people to have what I would call a second chance.

We have talked about the possibility of people like that being able to access EI to support a training leave. That could be with the employer giving them the opportunity to do that and to return to a job.

The worker would be taking a significant cut in income to move from a job to EI, but it might allow someone to go to college for a year. Similarly, when we went through the recent recession, the work sharing program that we ramped up was a very successful way of dealing with the downturn in many ways. We could think of work share programs where instead of people just being laid off the job and getting the income supports, there could be work sharing with an educational training component built in. The day or two days a week that people were getting off, they could have been training that would have minimized the chances of people going on a long unemployment spell later.

There are positive ways in which we could be using EI to support training. As senators may be aware, apprentices now in the classroom portion of apprenticeship training get income support from the EI system to support that period. It is supporting employer investment in apprenticeship training as well. There is real room for exploration of how we use EI to improve skills.

**Mr. Hjartarson:** I want to respond, if I may, to the commentary around seasonal workers. What is lost in the discussion around seasonal work is the fact that Employment Insurance is a regressive tax. That means people with low incomes pay a larger portion of their pay towards the EI system and that inadvertently is being used to subsidize seasonal workers in other parts of Canada.

dépensaient environ 18 milliards de dollars par année en formation de leurs employés. Cela englobait le temps consacré à essayer de former quelqu'un. La formation officielle était aussi prise en compte et nous avons trouvé intéressant d'observer que ces petites entreprises en faisaient au moins autant sinon plus que les plus grandes. On parle ici de la formation en salle de classe et des aspects de la formation que vous pouvez mesurer parce que des coûts y sont précisément associés.

Je me ferai un plaisir de vous remettre notre étude sur ce sujet, parce que nous le prenons très au sérieux. Nous sommes convaincus que la formation jouera un rôle déterminant pour permettre à notre main-d'œuvre d'être prête à profiter des possibilités que l'économie offrira à l'avenir.

**M. Jackson :** Sur la question de la formation, je vais reprendre plusieurs choses dites par M. Wilson plus tôt. Un type de cas avec lequel notre système échoue est celui des gens qui abandonnent l'école et entrent rapidement sur le marché du travail. Ils n'iront pas très loin sur ce marché du travail avec une simple éducation secondaire, ou parfois moins. Nous n'offrons à ces gens aucune solution pour avoir ce que j'appellerais une seconde chance.

Nous avons parlé de la possibilité que ces gens aient accès à l'assurance-emploi pour les aider à prendre un congé de formation. Leur employeur pourrait peut-être leur offrir cette possibilité avec la garantie d'un emploi à leur retour.

Le travailleur en question subirait une réduction importante de revenus pour passer d'un emploi à l'assurance-emploi, mais cela pourrait lui permettre d'aller au collège pendant un an. De la même façon, lorsque nous avons subi la récession récente, le programme de travail partagé que nous avons mis en place s'est avéré une vraie réussite à de nombreux titres pour faire face au ralentissement d'activité. Nous pourrions envisager de mettre en œuvre des programmes de travail partagé au lieu de mettre les gens à pied et de leur verser un soutien du revenu. Ils pourraient partager leur temps entre le travail et un élément intégré de formation. Pendant les uns ou deux jours chômés par semaine, ils pourraient suivre une formation qui réduirait le risque que ces gens se retrouvent par la suite au chômage pendant une période prolongée.

Nous pourrions recourir à l'assurance-emploi de façon positive pour contribuer à la formation. Comme les sénateurs le savent sans doute, les apprentis qui suivent maintenant le volet en classe de leur formation en apprentissage obtiennent un soutien du revenu de l'assurance-emploi pendant cette période. Ce volet de l'assurance-emploi favorise également les investissements des employeurs en apprentissage. Il y a vraiment place à l'étude de la façon de recourir à l'assurance-emploi pour améliorer les compétences.

**M. Hjartarson :** Je voudrais, avec votre permission, répondre aux commentaires faits au sujet des travailleurs saisonniers. Ce que nous négligeons dans la discussion sur le travail saisonnier est le fait que l'assurance-emploi est un impôt régressif. Cela signifie que les gens à faibles revenus paient une part plus importante de leur rémunération au système d'assurance-emploi et que celle-ci est utilisée, comme par mégarde, pour subventionner des travailleurs saisonniers dans d'autres parties du pays.

In our report we say bluntly that we support a single national standard, a single national benefit formula. That might have an impact on seasonal workers, but our point is if you want to subsidize those industries, do so through other means and not necessarily with a regressive tax. There is nothing in our recommendations against seasonal workers. If you are going to support those industries do so through direct means and transparently.

**Senator Ringuette:** Mr. Hjartarson, from my knowledge the employees and the employer pay an EI premium based on \$100. It is not based on whether you are earning \$500 or \$1,000 a week. I do not really understand what you are saying. Everyone is paying the same amount of premium.

**Mr. Hjartarson:** No, that is to a point. Actually it maxes out and at a fairly low level as well, so if you earn \$100,000, you are paying a smaller portion of your income than someone who earns \$44,000. You are hardly ever accessing the program, but the reality is in a way it is a form of regressive taxation.

[Translation]

**Senator Chaput:** Mr. Chair, my questions have been asked.

**The Chair:** Do you have any other questions?

**Senator Chaput:** No, I have no more.

[English]

**Senator Campbell:** I do not sit on this committee full time, so you will pardon me if I am not right up to speed on this. I have a couple of questions.

First, you call this a regressive tax. Do you know from your study how many Canadians actually pay into this and never access unemployment insurance?

**Mr. Hjartarson:** There are a lot.

**Senator Campbell:** “A lot” is not very scientific.

**Mr. Hjartarson:** I know, but you are asking me a hard number. We know that only about 40 per cent of the unemployed actually receive Employment Insurance. There are large portions — and I do not have the data right in front of me — of people who pay into the system who either do not access it or do not qualify.

**Senator Campbell:** Everyone pays into the system.

**Mr. Hjartarson:** Not necessarily; people who are self-employed and people working on contract are a much larger portion.

Nous ne prenons pas de gants pour affirmer dans notre rapport que nous appuyons une norme nationale unique, une seule formule nationale de calcul des prestations. Cela pourrait avoir des répercussions sur les travailleurs saisonniers, mais ce que nous disons est que si vous voulez subventionner ces industries, faites-le par d'autres moyens et pas nécessairement en imposant un impôt régressif. Il n'y a rien dans nos recommandations contre les travailleurs saisonniers. Si vous voulez apporter un appui à ces industries, faites-le de façon directe et transparente.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur Hjartarson, je crois savoir que les employés et les employeurs versent une cotisation d'assurance-emploi calculée sur une base de 100 \$. Elle n'est pas calculée en fonction d'une rémunération de 500 \$ ou de 1 000 \$ par semaine. Je ne comprends vraiment pas ce que vous dites. Tout le monde paie le même montant de cotisation.

**M. Hjartarson :** Non, jusqu'à un certain point seulement. En vérité, il y a un maximum et il se situe à un niveau passablement bas, ce qui fait que si vous gagnez 100 000 \$, vous versez une portion plus faible de votre revenu que quelqu'un qui gagne 44 000 \$. Vous n'allez pratiquement jamais accéder au programme, mais dans les faits, c'est une forme d'imposition régressive.

[Français]

**Le sénateur Chaput :** Monsieur le président, mes questions ont été posées.

**Le président :** Avez-vous d'autres questions?

**Le sénateur Chaput :** Non, je n'en ai pas d'autres.

[Traduction]

**Le sénateur Campbell :** Je ne siège pas à temps plein à ce comité et vous voudrez donc bien m'excuser si je ne saisis pas tout ceci très rapidement. J'ai quelques questions.

Tout d'abord, vous appelez ceci un impôt régressif. Votre étude vous a-t-elle révélé combien de Canadiens paient ces cotisations sans jamais accéder à l'assurance-emploi?

**M. Hjartarson :** Il y en a beaucoup.

**Le sénateur Campbell :** « Beaucoup » n'est pas une notion très scientifique.

**M. Hjartarson :** Je sais, mais vous me demandez un chiffre. Nous savons seulement qu'environ 40 p. 100 des chômeurs reçoivent actuellement des prestations d'assurance-emploi. Il y a des parts importantes de la population, et je n'ai pas les chiffres ici, qui cotisent au système et qui n'en profitent pas ou qui ne sont pas admissibles.

**Le sénateur Campbell :** Tout le monde cotise au système.

**M. Hjartarson :** Pas nécessairement; les travailleurs autonomes et ceux qui travaillent à forfait représentent une portion beaucoup plus importante.

**Senator Campbell:** What is the percentage of workers? You are saying that only 40 per cent get EI.

**Mr. Hjartarson:** Yes.

**Senator Campbell:** What is the percentage of workers who pay into EI?

**Mr. Hjartarson:** I have to get back to you with that.

**Mr. Jackson:** One hundred per cent of employees.

**Mr. Hjartarson:** Yes, 100 per cent of employees.

**Senator Campbell:** I am missing you here. You just told me that if I take out all these different sectors of the economy then we do not know the number, and now you are saying 100 per cent. I have been paying unemployment insurance since Robbie's Pizza in 1963.

**Mr. Jackson:** I do not have the number at hand, but in round numbers last year there were 1.5 million EI claims for regular benefits.

**Senator Campbell:** Are you telling me we do not know how many people pay into this?

**Mr. Jackson:** That would be 1.5 million out of the workforce.

**Senator Campbell:** What about those who do not go to it? What about all of the millions of Canadians who do not claim?

**Mr. Jackson:** That would be a lot who pay in who would never collect. There were 1.5 million claims last year and two thirds were not frequent claimants.

**Senator Campbell:** What is the size of the Canadian workforce?

**Mr. Jackson:** There are a lot of people who pay in who do collect benefits at some time, say over a 10-year period. It would not be a trivial percentage of the total workforce.

**Senator Campbell:** What is our total workforce?

**Mr. Wilson:** It is about 17 million or 18 million.

**Senator Campbell:** Is it correct that 1.5 million access the unemployment insurance?

**Mr. Wilson:** Apparently.

**Mr. Jackson:** In real round numbers, if you double the unemployment rate you are probably at the percentage of the workforce who would file a claim at some point. The average person is unemployed for six months.

**Mr. Wilson:** An average of over the last year has been about 550,000 on EI at any given time, but that does not track over the course of a year. On a monthly basis it is about

**Le sénateur Campbell :** Quel est le pourcentage des travailleurs? Vous dites que seulement 40 p. 100 reçoivent des prestations d'assurance-emploi.

**M. Hjartarson :** Oui.

**Le sénateur Campbell :** Quel est le pourcentage des travailleurs qui cotisent à l'assurance-emploi?

**M. Hjartarson :** Je devrai vous communiquer ce pourcentage plus tard.

**M. Jackson :** Cent pour cent des employés.

**M. Hjartarson :** Oui, 100 p. 100 des employés. C'est certain.

**Le sénateur Campbell :** Je vous saisis mal. Vous venez tout juste de me dire que si nous prenons l'ensemble de ces différents secteurs de l'économie, nous ne connaissons pas le chiffre, et maintenant vous me dites que c'est 100 p. 100. J'ai cotisé à l'assurance-emploi depuis que j'ai travaillé chez Robbie's Pizza en 1963.

**M. Jackson :** Je n'ai pas le chiffre à portée de la main, mais en chiffres ronds, l'an dernier, il y a eu 1,5 million de demandes de prestations régulières d'assurance-emploi.

**Le sénateur Campbell :** Êtes-vous en train de me dire que nous ne savons pas combien de personnes cotisent à ce régime?

**M. Jackson :** Ce devrait être 1,5 million de travailleurs.

**Le sénateur Campbell :** Qu'en est-il de ceux qui n'en profitent pas? Qu'en est-il des millions de Canadiens qui ne présentent pas de demande?

**M. Jackson :** Il y en a quantité qui cotisent, mais qui ne recevront jamais de prestations. Il y a eu 1,5 million de demandes l'an dernier et les deux tiers n'étaient pas des prestataires fréquents.

**Le sénateur Campbell :** Quelle est la taille de la main-d'œuvre canadienne?

**M. Jackson :** Il y a beaucoup de gens qui cotisent qui reçoivent des prestations à un moment donné, disons sur une période de 10 ans. Ce n'est pas un pourcentage négligeable de la main-d'œuvre totale.

**Le sénateur Campbell :** Combien y a-t-il de personnes au total dans notre main-d'œuvre?

**M. Wilson :** C'est environ 17 ou 18 millions de personnes.

**Le sénateur Campbell :** Est-il exact de dire que 1,5 million de personnes ont accédé à l'assurance-emploi?

**M. Wilson :** En apparence.

**M. Jackson :** En arrondissant les chiffres, si vous multipliez par deux le taux de chômage, vous obtenez probablement le pourcentage de la main-d'œuvre qui va présenter une demande à un moment donné. La personne moyenne est au chômage pendant six mois.

**M. Wilson :** La moyenne pour l'an dernier a été d'environ 550 000 personnes recevant des prestations d'assurance-emploi à un moment donné, mais cela ne fait pas le compte sur toute une

550,000 who are on the system at any given time, but that includes maternity and a bunch of other things.

**Senator Campbell:** For some reason I keep getting the sense that everyone seems upset at the 16 per cent of people who ask to be laid off. Then we learn that we are not really sure it is 16 per cent because it is sort of anecdotal. We have no numbers here. We have nothing; we have anecdotal that it is 16 per cent. We are not sure how many people are paying into this. We know how many come out of it and now we are trying to plan ahead for the future with no numbers. That is what disturbs me.

While I do not think we could match the scientific test, I think it is actually a fairly accurate reading. I am not poo-h-pooing your numbers, I am just saying we do not have any of those numbers and we are moving toward into an area where, as you said, kids do not think like people thought in the 1970s. How do we deal with that? How do we deal with the training?

We are all concerned about unemployment insurance. I am not concerned about Employment Insurance at all. In fact, I am not concerned about the number of people who are using the program. I am concerned about the number of people who are under-qualified because they went to university because mom and dad said that is what they should do, or because they did not do anything, but mom and dad keep them in their basement. That is what I am concerned about because we are losing trained employees. Employment Insurance might help a little if it went towards training.

What will we do about that? Obviously bringing in workers from outside Canada is not a new thing. However, the numbers that we bring in are increasing; is that correct?

**Mr. Wilson:** Yes.

**Senator Campbell:** Is that not what we should be concerned about within this bill?

As an aside, I have a farm and I grow apples. When they are ripe, they need to be picked. In the Okanagan in Canada we pick seven days a week. Everyone picks seven days a week. It is not like you have a holiday off. We are not talking reality here; we are saying maybe this could happen and maybe it could not.

Is EI our biggest problem? Is that what we should be dealing with, or should we be dealing with the future? How are we going to get Canadians employed at levels that they want to be employed at? Not everyone wants to be the boss. How do we do that?

Do you want to respond to that, Mr. Wilson?

année. Sur une base mensuelle, environ 550 000 personnes bénéficient du système à un moment donné, mais cela comprend les congés de maternité et quantité d'autres choses.

**Le sénateur Campbell :** Pour diverses raisons, il me semble que tout le monde en veut aux 16 p. 100 de personnes qui demandent à être mises à pied. Nous apprenons ensuite que nous ne sommes pas vraiment sûrs qu'elles sont 16 p. 100 parce que ce pourcentage provient de sources plutôt anecdotiques. Nous n'avons pas de chiffres fiables sur ce phénomène. Nous n'avons rien, si ce n'est des données anecdotiques qui fixent ce pourcentage à 16 p. 100. Nous ne savons pas avec précision combien de personnes paient pour cela. Nous savons combien de personnes en sortent et nous essayons maintenant de planifier l'avenir sans disposer de chiffres. C'est ce que je trouve gênant.

Si je ne pense pas que nous puissions parvenir à nous doter d'un critère de nature scientifique, il me semble que c'est en vérité une interprétation assez précise. Je ne dénigre pas vos chiffres. Je dis tout simplement que nous n'avons aucun de ces chiffres et que nous nous dirigeons vers un domaine dans lequel, comme vous l'avez dit, les jeunes ne voient pas les choses de la même façon que dans les années 1970. Comment faisons-nous face à cela? Que faisons-nous avec la formation?

Nous sommes tous préoccupés par l'assurance-emploi. Ce n'est pas une question qui m'inquiète, moi. En vérité, je ne suis pas préoccupé par le nombre de gens qui ont recours au programme. Je le suis par le nombre de gens qui ne sont pas suffisamment qualifiés parce qu'ils sont allés à l'université à l'instigation de papa et de maman qui leur disaient que c'était ce qu'il fallait faire, ou parce qu'ils n'ont rien fait alors que papa et maman les gardaient dans leur sous-sol. C'est ce qui me préoccupe parce que nous perdons des employés bien formés. L'assurance-emploi pourrait nous aider un peu si nous nous occupions davantage de formation.

Qu'allons-nous faire à ce sujet? Bien évidemment, faire venir des travailleurs de l'étranger au Canada n'est pas nouveau. Toutefois, le nombre de travailleurs que nous faisons venir augmente, n'est-ce pas?

**M. Wilson :** Oui.

**Le sénateur Campbell :** N'est-ce pas là ce qui devrait nous préoccuper dans le cadre de l'étude de ce projet de loi?

En aparté, sachez que j'ai une ferme et que je cultive des pommes. Lorsqu'elles sont mûres, il faut les ramasser. Dans l'Okanagan, nous les ramassons sept jours par semaine. Tout le monde fait du ramassage sept jours par semaine. Il n'est pas question de prendre des congés. Nous ne parlons pas ici de la réalité, nous disons tout simplement que ceci pourrait ou non se produire.

L'assurance-emploi est-elle notre problème le plus important? Est-ce ce dont nous devrions nous occuper, ou devrions-nous nous préoccuper de l'avenir? Comment allons-nous nous y prendre pour que les Canadiens obtiennent des emplois aux niveaux auxquels ils veulent être employés? Ce n'est pas tout le monde qui veut être le patron. Comment allons-nous nous y prendre?

Voulez-vous répondre à cela, monsieur Wilson?

**Mr. Wilson:** Sure.

**Senator Campbell:** That is the Larry Campbell shotgun approach.

**Mr. Wilson:** No, thank you, senator.

**The Chair:** We brought you here to talk about Bill C-38 and Employment Insurance changes.

**Mr. Wilson:** I know, but his comments were similar to my comments in my opening remarks, so that is why I figured I would jump in and talk about this a little bit.

I think we have a huge problem. It is training, education and a whole bunch of things. If you look at Alberta as an example, there is now a huge population of people in their twenties who dropped out of school when they were 16 because they could chase \$80,000 a year jobs and are incredibly unqualified to do anything else. They can barely keep the jobs they have today, and, despite the training efforts of the companies, they are having a hard time keeping up with technology and the needs of employers today. That is a huge problem. Keeping kids in school and giving them the right tools when they come out are very important. We run programs, for example across Manitoba and across Quebec, through our regional offices, that bring high school kids into local companies so that they can see what actually happens and see that a manufacturing facility is not a steel plant from 100 years ago; it is very high tech, clean, modern and global. These kids in Quebec will go into a Bombardier plant and see an aircraft being built. Kids in Winnipeg will see a bus being built at New Flyer Industries. These types of programs linking kids into real business, not talking about what is going on but actually showing them the inside of a plant, giving them the experience and letting them be in there for a week or so, will show people that there really is a future in these types of industries and will get them engaged. It does not mean that everyone has to go to school to be an astrophysicist or a sociologist or whatever; it means that there are a variety of skills that these kids need to be taught through the education system. Almost universally, when I talk to my members, whether in Newfoundland or British Columbia, they tell me that the kids coming out of high school are failing them in terms of their ability to learn. As a result, as they get into colleges and universities, they are turning out exactly the same thing, kids who do not have the skills that the companies need.

In most cases, kids coming out of university and college are having a hard time reading and writing up to the industry standard levels, never mind being able to perform high level, technical jobs expected of them. There is a fundamental disconnect, and that is why I jumped in here; I, too, believe

**M. Wilson :** Bien sûr.

**Le sénateur Campbell :** C'est une approche très directe, à la Larry Campbell.

**M. Wilson :** Non, merci, monsieur le sénateur.

**Le président :** Nous vous avons fait venir pour nous parler du projet de loi C-38 et des modifications proposées à l'assurance-emploi.

**M. Wilson :** Je sais, mais ses commentaires étaient similaires à ceux que j'ai faits dans mes remarques préliminaires. Il m'a semblé que c'était le moment d'intervenir pour traiter un peu de cette question.

Je crois que nous sommes confrontés à un problème énorme. C'est la formation, l'éducation et quantité d'autres choses. Si vous prenez en exemple l'Alberta, on y trouve maintenant un très grand nombre de gens dans la vingtaine qui ont abandonné l'école quand ils avaient 16 ans parce qu'ils pouvaient trouver des emplois à 80 000 \$ par année. Ils sont tout à fait incapables de faire quoi que ce soit d'autre. Ils ont du mal à conserver les emplois qu'ils ont aujourd'hui et, malgré les efforts de formation des entreprises, ils ont du mal à suivre l'évolution de la technologie et des besoins des employeurs. C'est un problème énorme. Il est très important de s'assurer que les jeunes restent à l'école et de s'assurer qu'ils ont les bons outils quand ils quittent l'école. C'est ainsi que, dans tout le Manitoba et dans tout le Québec, nos bureaux régionaux organisent pour les élèves du secondaire des visites d'entreprises locales. Il s'agit de leur faire voir ce qui se passe réellement dans les entreprises et de leur permettre de constater qu'une installation de production n'a rien à voir avec une aciérie d'il y a 100 ans. C'est un milieu de très haute technologie, propre, moderne et global. Au Québec, ces jeunes vont visiter une usine de Bombardier et assister à la construction d'un avion. À Winnipeg, ils verront construire un autobus chez New Flyer Industries. Ces types de programmes font voir aux jeunes de vraies entreprises. Il ne s'agit pas de leur parler de ce qui s'y fait, mais de leur montrer l'intérieur d'une usine, de l'observer par eux-mêmes et de leur permettre d'y aller pendant une semaine, à peu près, ce qui leur permettra de constater par eux-mêmes que ces types d'industries leur offrent réellement un avenir et ce qui les amènera à s'impliquer. Cela ne signifie pas que tout le monde doit aller à l'école pour devenir astrophysicien, sociologue ou quoi que ce soit d'autre. Cela signifie tout simplement qu'il y a toute une gamme de compétences qu'il faut enseigner à ces jeunes dans le système d'éducation. De façon quasi générale, lorsque je parle à mes membres, que ce soit à Terre-Neuve ou en Colombie-Britannique, ils nous disent que les capacités d'apprentissage des jeunes qui sortent de l'école secondaire les déçoivent. Quand ils vont ensuite au collège ou à l'université, les résultats sont exactement les mêmes : on obtient des jeunes qui n'ont pas les compétences dont les entreprises ont besoin.

Dans la plupart des cas, les jeunes qui sortent des universités et des collèges ont de la difficulté à lire et à écrire aux niveaux exigés par l'industrie, sans parler d'être en mesure d'exécuter des tâches techniques de haut niveau qu'on attend normalement d'eux. Il y a là une rupture fondamentale, et c'est pourquoi je suis intervenu à

that change is necessary in the EI system — no one would say it is perfect; one can always improve a system — but this is only one piece of puzzle. A couple hundred thousand people re-entering the workforce likely do not have the skills necessary that people need today. We can put all of those people back in the workforce, but it will not change the reality that we have a general labour shortage but that, in specific occupations, specific skills and specific regions, we have bigger problems that our system is not filling the needs of. We have to look beyond what we are doing today.

**The Chair:** We are running out of time. We are going to round two. Senator Campbell did you want to go on round two?

**Senator Campbell:** No, I am usually only good for one round.

**The Chair:** This is a short, snappy questions and quick, crisp answers round. I would recommend that you try to get your questions in. You have about two minutes per person.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** My question is for Mr. Hjartarson. I would like you to give us a little more of an explanation of the provinces' role in manpower training.

Quebec has signed an agreement with the federal government. Vocational training for the labour force in Quebec is done entirely by the Province of Quebec, and employers must contribute 1 per cent of their payroll to training for their employees. Is this the kind of approach you are suggesting so that we can achieve our training objectives?

I would also like to tell a brief anecdote. In one business that has quite skilled employees who have been trained through these programs, there are employers who come and hire those employees away from those who have trained them, but the hiring employers do not train them. So can we also have a system that will be fair for employers, to ensure that this kind of piracy does not undermine training for those who do their duty by making use of the programs to train people up to higher levels?

[English]

**Mr. Hjartarson:** That is a great question. The way we envision training working is to remove it from the EI system altogether, to fund it out of general revenue and to then transfer that to the provinces to run their own training programs as they see fit. We think that that is the best solution. It would address some of the concerns that I think you raised. We see training as a net societal

ce moment. Je suis, moi aussi, d'avis qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au système d'assurance-emploi. Personne ne prétend qu'il est parfait. Il est toujours possible d'améliorer un système, mais celui-ci ne constitue qu'une partie du casse-tête. Quelques centaines de milliers de personnes qui pourraient rejoindre à nouveau la population active n'ont pas les compétences nécessaires aujourd'hui. Nous pouvons ramener toutes les personnes au travail, mais cela ne changera pas le fait que nous avons une pénurie généralisée de main-d'œuvre. Dans certains métiers, pour des compétences précises et dans des régions données, les problèmes sont si importants que notre système ne parvient pas à répondre aux besoins. Il faut que nous allions au-delà de ce que nous faisons aujourd'hui.

**Le président :** Nous allons manquer de temps. Nous passons à la deuxième série de questions. Sénateur Campbell, voulez-vous intervenir avec une seconde question?

**Le sénateur Campbell :** Non. Je m'en tiens généralement à la première série de questions.

**Le président :** C'est le moment de poser des questions succinctes, bien ciblées et rapides auxquelles les réponses seront précises. Je vous recommande de bien réfléchir à vos questions. Vous disposez d'environ deux minutes par personne.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Ma question est pour M. Hjartarson. Dans le cas de la formation de la main-d'œuvre, j'aimerais que vous nous expliquiez un peu plus le rôle des provinces.

Le Québec a signé une entente avec le fédéral; la formation professionnelle de la main-d'œuvre au Québec se fait totalement par la province de Québec, et les employeurs doivent contribuer à la formation de leurs employés à hauteur de 1 p. 100 de leur masse salariale. Est-ce c'est le genre d'approche que vous suggérez pour que, en terme de formation, on puisse atteindre nos objectifs?

Également, je voudrais citer une petite anecdote : dans une entreprise qui a des employés assez qualifiés qui ont été formés avec ces programmes, il y a des employeurs qui viennent débaucher ces employés de ceux qui les ont formés — mais eux ne les forment pas. Alors peut-on aussi avoir un système qui sera juste pour les employeurs, autrement dit s'assurer que pour ceux qui font leur devoir en faisant appel aux programmes pour former des gens à des plus hauts niveaux, ce genre de piratage ne défavorise pas la formation?

[Traduction]

**M. Hjartarson :** C'est une excellente question. Nous aimerions que la formation soit complètement retirée du système d'assurance-emploi, pour la financer à même les recettes générales et ensuite transférer ces fonds aux provinces pour qu'elles mettent en œuvre leurs propres programmes de formation, répondant à leurs besoins particuliers. Nous sommes d'avis que ce serait la meilleure solution.

benefit. We do necessarily see the appropriate role for workers and employers as funding training through the EI system.

**Mr. Wilson:** No one would support expanding the one per cent Quebec tax anywhere else. It is an inefficient tax. For the most part, companies are spending more than 1 per cent anyway, so the government has basically created a bureaucracy. The money would be far better spent on the training itself.

**Senator Runciman:** Do you have any comments on the Working While On Claim Pilot Project? Mr. Wilson referenced logging in your opening statement. When I am looking at these reforms, I do not see any impact on workers in remote areas, areas that do not have employment beyond seasonal jobs. Do you agree with that assessment?

**Mr. Wilson:** I will tackle the first question, and Ms. Pohlmann may want to jump in on the second one.

I mentioned logging. You may be right. I specifically asked the minister's office about that, and they said it would not be impacted. The problem has been the level of detail available on how it will functionally play out once it is rolled out. This has been some of the misunderstanding and one of the things that needs to be improved in communications, but there are other areas. I mentioned homebuilders, who are seasonal as well and who may be impacted directly, but the details are just not available at this time.

**Ms. Pohlmann:** I will just comment on Working While On Claim. We support the Working While On Claim changes because we believe that allowing people to earn more money while they are on EI will give them more of an attachment to the workforce. We have actually gone to our membership, asked them this question and showed them the pros and cons, and our membership supported it as well. We are on side on that front.

**Mr. Jackson:** I agree. It is a really positive change. There were real reasons for unemployed workers to decline short-term job opportunities because they would end up poorer as a result, which is crazy. There is a slight wrinkle in it; the changes proposed in the budget still have a disincentive effect in the very high unemployment regions. They are basically taking what they used to do in the high unemployment regions and rolling it out nationally, which is a good thing, but it becomes somewhat less of an incentive in the very high unemployment regions. This is a wrinkle that should be looked at.

Cela permettrait de résoudre certaines des préoccupations qu'il me semble que vous avez soulevées. Nous concevons la formation comme apportant un avantage net à la société. Il ne nous paraît pas nécessaire que les travailleurs et les employeurs financent la formation par l'intermédiaire du système d'assurance-emploi.

**M. Wilson :** Personne n'appuierait l'imposition de l'impôt québécois de 1 p. 100 ailleurs au pays. C'est un impôt inefficace. Pour l'essentiel, les entreprises dépensent de toute façon plus de 1 p. 100, avec pour résultat que le gouvernement met en place une bureaucratie. Il vaudrait mieux consacrer l'argent à la formation elle-même.

**Le sénateur Runciman :** Que pensez-vous du projet pilote Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi? Que pouvez-vous nous en dire? Vous avez parlé, monsieur Wilson, d'exploitation forestière dans vos commentaires préliminaires. Quand j'examine ces réformes, je ne m'attends à aucune répercussion sur les travailleurs des régions éloignées, des régions qui n'ont pas d'emploi en dehors des emplois saisonniers. Êtes-vous d'accord avec cette évaluation?

**M. Wilson :** Je vais m'efforcer de répondre à la première question, et Mme Pohlmann pourra intervenir si elle le souhaite sur la seconde.

J'ai effectivement parlé de l'exploitation forestière. Il se peut que vous ayez raison. J'ai posé des questions précisément à ce sujet au cabinet du ministre et on m'a répondu que cela n'aurait pas de répercussions. Le problème tient au fait que nous ne connaissons pas encore le détail des modalités d'application de ces mesures. Cela a été source de malentendus et les communications en la matière doivent être améliorées, mais il y a d'autres domaines. J'ai aussi parlé des constructeurs de maisons, qui sont aussi des travailleurs saisonniers et qui pourraient être touchés directement, mais nous ne disposons pas des détails pour l'instant.

**Mme Pohlmann :** J'ai juste un commentaire à faire sur l'initiative de Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi. Nous sommes favorables aux modifications apportées à cette initiative parce que nous croyons que le fait de permettre aux gens de gagner davantage d'argent pendant qu'ils touchent des prestations d'assurance-emploi leur permettra de s'enraciner plus solidement dans la population active. Nous avons interrogé nos membres sur cette question en leur indiquant les avantages et les inconvénients, et ils ont aussi appuyé cette initiative. Nous sommes en faveur de cette mesure.

**M. Jackson :** Je suis d'accord. C'est réellement une bonne modification. Les chômeurs avaient de bonnes raisons de décliner les offres d'emploi à court terme parce qu'ils se seraient retrouvés plus pauvres, ce qui n'a pas de sens. Cette mesure présente néanmoins un léger inconvénient, car les modifications proposées dans le budget ont encore un effet dissuasif dans les régions à taux de chômage élevé. Pour l'essentiel, ils prennent ce qu'ils avaient l'habitude de faire dans les régions à taux de chômage élevé et l'appliquent au niveau national, ce qui est une bonne chose, mais cela devient un stimulant nettement moins efficace dans les régions à taux de chômage élevé. C'est l'inconvénient que j'y vois.

**Senator Ringuette:** The more I look at this, the more I find that it is a nonissue that suddenly has become an issue. For the life of me, I still do not see why we would make these kinds of changes before looking at the entire picture.

For the last 15 years, I have seen most of you come in and say that we have a labour shortage and need more skilled workers. I understand that HRSDC has put together different task forces or councils in regard to making sure that we have Canadians who are trained, being trained or have access to training in order to meet those skills shortages.

Ladies and gentlemen, what have you done? What have you performed in the last 15 years with regard to ensuring that those shortages, through all your discussions and consultations with the federal government, have been addressed? Still today, you tell us that we are facing shortages of skills.

**Ms. Pohlmann:** Part of the issue of course is our demographics in Canada. Aging demographics are a reality, and unfortunately as we move forward, there will be fewer working-age people simply because of the demographics of this country. That will contribute to the ongoing pressures we have on the shortage of qualified labour.

**Senator Ringuette:** The highest unemployed group of Canadians is our youth.

**Ms. Pohlmann:** From our perspective, a lot of the issue is around training and making sure that there is a better connection between the needs of the employers and the actual skills being produced. That disconnect still exists, and we need to a better job of finding a way to connect that again.

**The Chair:** Thank you very much for being here this afternoon. We very much appreciate your point of view. We are working away on changing the appeal structure and doing away with referees in that program. We are also trying to understand the proposed changes in the act. The information that you brought to us today will be very helpful in our analysis of that.

Honourable senators, the Library of Parliament has been researching while we are here. There are approximately 17.3 million people paying into the program. Last year, 848,900 people had claims — about 1 million from 17 million, in rough figures.

Tomorrow, we will meet in this room again. We will start at 2 p.m. because the Senate starts at 1:30 p.m. We will deal with the amendments in relation to charities. Tomorrow evening, we will be back to Supplementary Estimates (A).

**Le sénateur Ringuette :** Plus je me penche sur cette question et plus il me semble que c'est un aspect des choses qui ne posait pas de problème et qui devient tout d'un coup un problème. Je suis encore tout à fait incapable de saisir pourquoi nous devrions apporter ce genre de modifications avant d'étudier l'ensemble de la question.

Cela fait une quinzaine d'années que j'ai vu la plupart d'entre vous venir témoigner et nous dire que nous sommes confrontés à une pénurie de main-d'œuvre et que nous avons besoin d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés. Je sais que RHDC a mis sur pied plusieurs groupes de travail ou conseils pour s'assurer que des Canadiens soient formés, ou aient accès à une formation pour permettre de faire face à ces pénuries de qualifications.

Mesdames et messieurs, qu'avez-vous fait? Qu'avez-vous fait au cours des 15 dernières années pour vous assurer, avec toutes vos discussions et vos consultations avec le gouvernement fédéral, de trouver une solution? Aujourd'hui encore, vous nous dites que nous sommes confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

**Mme Pohlmann :** Cela est dû en partie aux caractéristiques démographiques de notre pays. Le vieillissement de la population est une réalité et, malheureusement, le temps passant, le nombre de personnes en âge de travailler diminuera du fait de ces caractéristiques démographiques. Cela va contribuer à exercer en permanence les pressions auxquelles nous faisons déjà face, qui sont imputables à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

**Le sénateur Ringuette :** Le groupe de Canadiens le plus touché par le chômage est celui des jeunes.

**Mme Pohlmann :** De notre point de vue, cela tient dans une large mesure à leur formation et la solution passe par une meilleure adéquation entre les besoins des employeurs et les compétences réelles produites par notre système. Cette faille est toujours présente et il faut que nous parvenions à trouver une meilleure façon de connecter les deux à nouveau.

**Le président :** Je vous remercie beaucoup de nous avoir consacré votre après-midi. Vos points de vue sont précieux pour nous. Nous sommes absorbés par les modifications apportées à la structure d'appel et par le fonctionnement du conseil arbitral dans le cadre de ce programme. Nous nous efforçons également de comprendre les modifications proposées à la loi. Les informations dont vous nous avez fait part aujourd'hui nous seront très utiles dans notre analyse de ces questions.

Honorables sénateurs, le personnel de la Bibliothèque du Parlement a fait des recherches pendant que nous étions ici. Il y a environ 17,3 millions de personnes qui cotisent au programme. L'an dernier, 849 900 ont présenté des demandes de prestations. De façon approximative, c'est donc 1 million de personnes sur 17 millions.

Nous nous réunirons à nouveau dans cette salle demain. Nous débuterons à 14 h parce que la séance du Sénat débute à 13 h 30. Nous nous consacrerons alors aux modifications touchant les organismes de bienfaisance. Demain soir, nous nous remettrons à l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (A).



**Mr. Jackson:** I think that in any average month, there were about 850,000 beneficiaries. Over the course of a year, you would find that there were about 1.5 million new claims filed.

**The Chair:** Thank you.

Thursday afternoon, we will deal with amendments to Old Age Security. We have quite a bit of work ahead of for the rest of this week.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, June 6, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to examine the subject matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012, and other measures introduced in the House of Commons on April 26, 2012.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

[*Translation*]

Honourable senators, today we are continuing our study of the subject matter of all of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

[*English*]

Honourable senators, this is our twelfth meeting on the subject matter of Bill C-38. This afternoon, we will be hearing from witnesses with respect to the proposed amendments to the Income Tax Act, a related act, and the Income Tax Regulations contained in Part 1 of the bill, specifically as relating to charities.

This afternoon, we welcome Vivian Krause, who is a Vancouver-based researcher and commentator on Canadian public policy issues. Welcome. We also welcome Marcel Lauzière, President and CEO of Imagine Canada, a national umbrella for charities and non-profits here in Canada.

I understand each of you have some introductory remarks. You know we are dealing with the entire bill. Our primary focus is on charities but, if there is any other part of the bill that relates to charities directly or indirectly, we would be pleased to hear from you in that regard.

**M. Jackson :** Je crois qu'il y avait, en moyenne, 850 000 bénéficiaires au cours de n'importe quel mois. Sur une année, vous allez trouver qu'environ 1,5 million de nouvelles demandes étaient déposées.

**Le président :** Je vous remercie.

Jeudi après-midi, nous nous pencherons sur les modifications proposées à la Sécurité de la vieillesse. Il nous reste pas mal de travail d'ici la fin de cette semaine.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 6 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 heures afin d'examiner la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, je déclare ouverte cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Français*]

Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, il s'agit aujourd'hui de notre douzième réunion sur la teneur du projet de loi C-38. Cet après-midi, nous recevons des témoins concernant les modifications proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu, loi connexe, et le Règlement de l'impôt sur le revenu qui se trouve dans la partie 1 du projet de loi, et plus précisément les dispositions relatives aux organismes de bienfaisance.

Nous accueillons cet après-midi Vivian Krause qui est chercheuse basée à Vancouver et commentatrice sur les questions d'intérêt public au Canada. Bienvenue. Nous accueillons également Marcel Lauzière, président-directeur général de Imagine Canada, un groupe national de coordination de l'action des organismes de bienfaisance et à but non lucratif ici au Canada.

Je crois savoir que vous avez chacun un exposé liminaire à faire. Comme vous le savez, nous examinons la teneur complète du projet de loi. Nous nous intéressons surtout aux organismes de bienfaisance mais, s'il y a d'autres parties du projet de loi qui touchent directement ou indirectement les organismes de bienfaisance, nous serions heureux d'entendre vos vues à ce sujet-là.

Colleagues, I am at page 6 of Bill C-38, clause 7, which I believe is the area we are starting to focus on.

Ms. Krause, you have the floor.

**Vivian Krause, as an individual:** Thank you, sir. I believe I have roughly five minutes for opening remarks.

**The Chair:** If you take six, I would not chastise you.

**Ms. Krause:** That would be appreciated.

[Translation]

I would like to make my comments in English, but I will be happy to answer questions in English or French afterwards.

[English]

My name is Vivian Krause. I have a Master's of Science and for 10 years during the 1990s I worked with the United Nations Children's Fund in Guatemala and Indonesia. I have seen firsthand the positive potential of international philanthropy. I have also seen how it is sometimes used as an instrument of foreign policy. During 2002 and 2003, about 10 years ago, I worked in the salmon farming industry in British Columbia, so I am well aware of the environmental campaign against that industry.

Over the past few years, I have written a series of papers and articles published in the *Financial Post* about the science and the funding of environmental campaigns, particularly against the aquaculture industry and against Canadian oil. I find that, in both cases, environmental activism is being funded as part of a marketing strategy in favour of American interests.

The campaign against farmed salmon, and farmed fish in general, has been funded as part of a \$90 million market intervention strategy to prop up the demand for wild fish from commercial fisheries that are deemed sustainable. By scaring consumers and retailers away from farmed salmon, as environmental organizations have been doing, they have swayed market share back towards wild salmon, most of which is Alaskan. This has not helped to mitigate the real environmental impacts of salmon farming, but it has helped to soften the market impacts of aquaculture on commercial fisheries.

Our country has the largest coastline in the world and we are right next door to the single largest seafood market in the world. If aquaculture were to thrive in Canada, it would pose fierce competition to the Alaskan commercial fishing industry and the

Chers collègues, je suis à l'article 7, page 6, du projet de loi C-38, qui correspond, me semble-t-il, à l'article que nous commençons à étudier.

Madame Krause, vous avez la parole.

**Vivian Krause, à titre personnel :** Merci, monsieur le président. Je crois savoir que je dispose d'environ cinq minutes pour mon exposé liminaire.

**Le président :** Si vous en prenez six, je ne vais pas vous en tenir rigueur.

**Mme Krause :** Ce serait grandement apprécié.

[Français]

J'aimerais faire mes commentaires en anglais, mais je serai heureuse de répondre aux questions en anglais ou en français par la suite.

[Traduction]

Je m'appelle Vivian Krause. Je suis titulaire d'une maîtrise ès sciences et, dans les années 1990, j'ai travaillé pendant une dizaine d'années pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance au Guatemala et en Indonésie. J'ai donc une expérience directe du potentiel positif de la philanthropie internationale. J'ai également observé qu'on s'en sert par moments comme instrument de notre politique étrangère. En 2002-2003, il y a donc environ 10 ans, je travaillais dans l'industrie salmonicole en Colombie-Britannique; je suis donc très au courant de la campagne environnementale montée contre cette industrie.

Au cours des dernières années, j'ai rédigé une série de textes et d'articles qui sont parus dans le *Financial Post* concernant la question scientifique et le financement des campagnes environnementales, notamment celles organisées contre l'industrie de l'aquaculture et les compagnies pétrolières canadiennes. Je constate que, dans les deux cas, le militantisme écologique est financé grâce à une campagne de marketing en faveur d'intérêts américains.

La campagne contre le saumon d'élevage, et le poisson d'élevage en général, est financée grâce à une stratégie d'intervention d'une valeur de 90 millions de dollars, qui vise à stimuler la demande de poisson sauvage des pêches commerciales qui sont jugées durables. En faisant peur aux consommateurs et détaillants concernant les effets du saumon d'élevage, comme le font les organismes environnementaux, ces derniers ont réussi à faire repencher la balance en faveur du saumon sauvage, qui vient surtout de l'Alaska, de sorte que ce type de saumon détient à présent une plus forte part de marché. Ceci n'a pas aidé à atténuer les véritables incidences environnementales de l'élevage de saumon; par contre, cette stratégie a permis de réduire l'impact des activités du secteur aquicole sur les pêches commerciales.

Notre pays possède l'une des plus longues côtes du monde et nous sommes à côté du plus important marché de poisson et de fruits de mer du monde. Si l'aquaculture devait prospérer au Canada, ce secteur d'activité constituerait un féroce concurrent

communities who depend on it for their livelihood and their traditional lifestyle. By funding the campaign to thwart aquaculture in Canada, American foundations have helped to protect the market for Alaskan commercial fisheries.

I have no doubt that the people who are on the front lines of environmental campaigns care profoundly about the environment and that the American foundations that fund their campaigns do too, but there is more to it than that. There are economic and trade interests at play.

The campaign against Alberta oil is being funded as part of a massive campaign to foster the renewable energy industry in the United States. The renewable energy industry is domestic energy. It is local, not imported. When you invest in renewable energy, you increase the energy security, the energy independence and the national security of the United States. Americans spend over \$1 billion a day on imported foreign oil. That is money that is not going to create jobs in the United States. That creates jobs here in Canada and in other countries from which the Americans import oil. The Americans are now well aware of this, and that is one of the reasons they are so determined to develop the renewable energy industry. It is because it is domestic, not imported.

The role of American charitable foundations in creating the renewable energy industry is described in a strategy paper called "Designed to Win." Incidentally, this is also one of the touchstone papers of the U.S. presidential climate change project to create the climate legacy of President Barack Obama. This paper clearly notes that voter and consumer education campaigns are funded as a way to drive massive investment flow from so-called dirty energy, which refers to coal and Canadian oil, oil in general, and toward clean energy, which refers primarily to solar and wind.

Earlier this year, a document from the Rockefeller Brothers Fund was unearthed by Sun News, in which their tar sands campaign against Canadian oil is described. According to this document, the Rockefeller Brothers, the Hewlett Foundation and the Tides Foundation are spending roughly \$7 million per year on a coordinated campaign involving leading environmental organizations — the World Wildlife Fund, Greenpeace, Sierra Club, Forest Ethics, the Pembina Institute and others.

The first goal of this campaign is to stop or limit pipelines and refinery expansions. The pipelines that the Rockefeller Brothers are concerned about are listed in this document. They are the Mackenzie pipeline and the northern gateway pipeline.

pour le secteur alaskien de la pêche commerciale et les localités qui dépendent de cette industrie pour leur gagne-pain et leur mode de vie traditionnelle. En finançant une campagne visant à contrecarrer l'activité du secteur aquicole au Canada, les fondations américaines ont réussi à protéger le marché pour les pêches commerciales alaskiennes.

Je ne doute aucunement du profond désir des personnes qui sont sur la première ligne des campagnes environnementales, de même que les fondations américaines qui financent ces campagnes, de protéger l'environnement, mais ce n'est pas aussi simple que cela. Des intérêts économiques et commerciaux sont également en jeu.

La campagne montée contre le pétrole de l'Alberta est financée dans le cadre d'une campagne massive visant à favoriser le secteur des énergies renouvelables aux États-Unis. Quand on parle du secteur des énergies renouvelables, on parle de l'énergie américaine. Il s'agit d'énergie produite localement, plutôt qu'importée. Quand vous investissez dans les énergies renouvelables, vous rehaussez la sécurité énergétique, l'indépendance énergétique et la sécurité nationale des États-Unis. Les Américains dépense plus de 1 milliard de dollars par jour pour les importations de pétrole étranger. Il s'agit d'argent qui ne sert donc pas à créer des emplois aux États-Unis. Il sert plutôt à créer des emplois ici au Canada et dans d'autres pays qui exportent du pétrole vers les États-Unis. Les Américains sont à présent tout à fait conscients de ce phénomène, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils sont résolus à développer le secteur des énergies renouvelables. Il s'agit d'énergies américaines, plutôt qu'importées.

Le rôle des fondations de bienfaisance américaines dans la création de l'industrie des énergies renouvelables est décrit dans un document de stratégie intitulé « Designed to Win ». D'ailleurs, il s'agit d'une des études de référence sur lesquelles s'appuie le projet résidentiel relatif aux changements climatiques, et ce en vue de créer l'héritage du président Barack Obama en matière de changements climatiques. Cette étude explique en termes clairs que les campagnes de sensibilisation menées à l'intention des électeurs et des consommateurs sont financées de manière à faire dévier les investissements massifs dans ce qu'on appelle l'énergie sale — c'est-à-dire les charbons et le pétrole canadien ou le pétrole en général — vers les énergies propres, soit surtout l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

Plus tôt cette année, Sun News a retrouvé un document issu du Rockefeller Brothers Fund dans lequel on décrit la campagne contre les sables bitumineux et le pétrole canadien. Selon ce document, le Rockefeller Brothers Fund, la Hewlett Foundation et la Tides Foundation consacrent environ 7 millions de dollars par année à une campagne coordonnée de concert avec les principaux organismes écologiques, soit le Fonds mondial pour la nature, Greenpeace, Sierra Club, Forest Ethics, l'Institut Pembina, et d'autres.

L'objectif premier de cette campagne consiste à stopper ou à limiter l'expansion des pipelines et des raffineries. Les pipelines qui inquiètent le Rockefeller Brothers Fund sont énumérés dans ce document. Il s'agit du pipeline du Mackenzie et du pipeline de la porte d'entrée du Nord.

This campaign seeks to block oil tanker traffic, but only on the strategic coast of British Columbia and in the far North. Never mind the dozens of tankers that bring oil into the United States on a daily basis, the only tankers that the Rockefellers are funding a multi-million dollar campaign against are the tankers that would allow Canadian oil to be exported to Asia.

The way that the Rockefeller Brothers intend to stop pipelines and oil tanker traffic is specifically listed in this document — by raising the negatives, raising the costs, slowing down and stopping infrastructure development and involving key decision makers.

One of the reasons that this campaign concerns me is that I believe that we need environmental activists. We need them to keep government and industry on their toes, but we also need them to play the role of honest broker. I do not see how they can do that at the same time that they are participating in the Rockefeller Brothers' multi-million dollar tar sands campaign that aims to raise the negatives and choke one of our country's most important industries. I can see how a campaign to prop up Alaskan fisheries and a campaign to bolster American energy security provides a tangible benefit to the American people, but I do not see how it benefits Canada when Canadian environmental organizations lend themselves to an American campaign against a Canadian industry.

From a Canadian standpoint, these campaigns do not appear to be exclusively charitable, which is what the activities of Canadian charities are supposed to be. To be considered charitable, the Canada Revenue Agency says that an educational activity must be reasonably objective, based on factual information that is fully and fairly analyzed. Some of what environmental activists are saying is false. A classic example of this is David Suzuki's false claim about farmed salmon being heavily contaminated with PCBs and other toxins. The truth is that farmed salmon are actually low in contaminants and higher in Omega-3 fatty acids than any other commonly eaten fish. Another false claim is that oil sands operations are degrading an area the size of England or Florida. England is 130,000 square kilometres; Florida is 170,000. The Alberta oil sands operate on approximately 600 square kilometres.

I am also concerned because in the U.S. tax returns for some Canadian charitable tax foundations that I have reviewed, I have found surprisingly high salaries, million-dollar payrolls, millions of dollars of payments to consultants and relatively large

Cette campagne a pour objet de bloquer le trafic des pétroliers, mais seulement sur la côte stratégique de la Colombie-Britannique et dans le Grand Nord. Peu importe les dizaines de pétroliers qui transportent du pétrole vers les États-Unis sur une base quotidienne; les seuls pétroliers qui sont visés par la campagne financée à coups de millions de dollars par les Rockefeller sont les pétroliers qui transportent le pétrole canadien vers l'Asie.

La stratégie employée par le Rockefeller Brothers Fund en vue de stopper le transport du pétrole par pipeline et par pétrolier est décrite avec précision dans ce document — il s'agit d'insister sur les éléments négatifs et les coûts, de ralentir et de stopper la construction d'infrastructures et de faire participer des décideurs clés.

L'une des raisons pour lesquelles cette campagne m'inquiète est que, selon moi, nous avons besoin de militants écologiques. Nous en avons besoin pour forcer le gouvernement et l'industrie à rester vigilants, mais nous en avons également besoin pour qu'ils jouent le rôle d'intermédiaire impartial. Je vois mal comment ils peuvent jouer ce rôle en même temps qu'ils participent à la campagne contre les sables bitumineux financée à coups de millions de dollars par le Rockefeller Brothers Fund, campagne qui vise à insister sur les éléments négatifs et à étrangler ainsi l'une des plus importantes industries du Canada. Je peux comprendre qu'une campagne qui a pour objet de soutenir les pêches alaskiennes ou améliorer la sécurité énergétique américaine présente un avantage tangible pour la population américaine, mais je vois mal comment cela peut être bénéfique pour le Canada que des organismes écologiques canadiens participent à une campagne américaine contre un secteur d'activité canadien.

Dans l'optique canadienne, ces campagnes ne semblent pas s'appuyer sur un objectif exclusivement caritatif, alors que les activités d'organismes de bienfaisance canadiens sont censées s'appuyer sur un tel objectif. Selon l'Agence du revenu du Canada, une activité éducative, pour être jugée de nature caritative, doit être relativement objective et s'appuyer sur des informations factuelles qui ont été analysées de manière exhaustive et impartiale. Or certaines des affirmations des militants écologiques sont fausses. Un bon exemple serait l'allégation erronée de David Suzuki selon laquelle le saumon d'élevage est fortement contaminé par les BPC et d'autres toxines. En fait, le saumon d'élevage contient très peu de contaminants et a une plus forte teneur en acides gras Oméga-3 que n'importe quel autre poisson couramment consommé. Une autre fausse affirmation est que l'exploitation des sables bitumineux a pour conséquence de causer la dégradation d'une zone correspondant à la superficie de l'Angleterre ou de la Floride. L'Angleterre a une superficie de 130 000 kilomètres carrés; pour la Floride, c'est 170 000 kilomètres carrés. Or les opérations d'exploitation des sables bitumineux en Alberta s'effectuent sur un territoire d'environ 600 kilomètres carrés.

Je suis également préoccupé parce que, dans les déclarations de revenus déposées aux États-Unis par certains organismes canadiens de bienfaisance que j'ai examinées, je constate qu'on retrouve des salaires étonnamment élevés, des frais de personnel atteignant

payments to the spouses of directors that are involved. I see questionable payments made by charities to PR firms and investment firms, where the directors of the charities are involved.

Twenty years ago environmental activists had virtually no money. That has changed. Multimillion-dollar campaigns are now being funded by billion-dollar foundations. With more money comes more responsibility. My hope for the future of the environmental movement in Canada is that as it comes to age, it will rise to the challenge of meeting public expectations for the basic fundamentals of honesty, integrity, transparency, fairness and accountability. Environmental activists expect no less from government and industry. It is fair to expect this from them.

As someone who is currently a director of a federally registered charity, I know that Canadians are generous and trusting of the charitable sector. It is important that this trust is kept. On that note, I support the budget allocation that will allow the CRA to increase is the transparency and accountability of charities, particularly those that are both politically active and foreign funded.

I also believe that Canadians deserve access to sufficient publicly available information so that Canadians can judge charities for themselves. My hope is that in time the CRA will make publicly available roughly the same information as the IRS with respect to the names and compensation of the highest paid directors, employees, contractors and the programs funded by charitable organizations.

In closing, thank you for the invitation to testify today.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Krause.

We will now hear from Mr. Lauzière.

[Translation]

**Marcel Lauzière, President and Chief Executive Officer, Imagine Canada:** Thank you for the invitation to appear before the Standing Senate Committee on National Finance. I am the president of Imagine Canada, an umbrella organization for charities in Canada. Our primary mandate is to work to strengthen charitable organizations so that they can better serve Canadians and communities here and around the world.

1 million de dollars, plusieurs millions de dollars de versements effectués à des experts-conseils, de même que des versements relativement importants aux conjoints de certains administrateurs. J'ai également pris note de certains paiements douteux effectués par les organismes de bienfaisance au profit de cabinets de relations publiques et d'investissement ayant des liens avec les administrateurs des organismes de bienfaisance concernés.

Il y a une vingtaine d'années, les militants environnementaux n'avaient presque pas d'argent. La situation a changé. Des campagnes qui coûtent plusieurs millions de dollars sont financées à présent par des fondations qui ont à leur disposition des milliards de dollars. Mais plus d'argent suppose plus de responsabilités. En ce qui concerne l'avenir du mouvement écologique au Canada, j'ose espérer que, en prenant de la maturité, ce dernier saura prendre les mesures qui s'imposent afin de répondre aux attentes du public par rapport à des principes fondamentaux tels que l'honnêteté, l'intégrité, la transparence, l'équité et la responsabilisation. C'est ce à quoi s'attendent les militants environnementaux de la part du gouvernement et de l'industrie. Il est donc juste de s'attendre à ce qu'ils respectent ces mêmes principes.

Comme je suis actuellement administratrice d'une œuvre de bienfaisance immatriculée au fédéral, je sais que les Canadiens sont généreux et font confiance aux organismes de bienfaisance. Il est important que cette confiance soit maintenue. À ce sujet, je suis favorable à la mesure budgétaire qui permettra à l'ARC de renforcer la transparence et la responsabilisation des organisations caritatives, notamment celles qui sont actives sur le plan politique et financées par des organismes étrangers.

Je suis également d'avis que les Canadiens méritent d'avoir accès à des renseignements publics suffisants pour pouvoir porter eux-mêmes un jugement sur ces organisations caritatives. J'espère que, avec le temps, l'ARC jugera bon de rendre publique environ la même quantité de renseignements que l'IRS en ce qui concerne le nom et la rémunération des administrateurs les mieux rémunérés, ainsi que des employés et des entrepreneurs, et les programmes financés par les œuvres de bienfaisance.

En terminant, je voudrais vous remercier de m'avoir invitée à témoigner devant le comité aujourd'hui.

**Le président :** Merci, beaucoup, madame Krause.

La parole est maintenant à M. Lauzière.

[Français]

**Marcel Lauzière, président-directeur général, Imagine Canada :** Merci de l'invitation à comparaître devant votre Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je suis le président de Imagine Canada, un organisme cadre pour les organismes de bienfaisance au Canada. Notre mandat principal est de travailler au renforcement des organismes de bienfaisance pour qu'ils puissent à leur tour mieux servir les Canadiens et les collectivités ici et ailleurs au monde.

[English]

The federal budget announced new disclosure measures for political activity by charities. There are three things happening: First, there will be some new questions on the T3010 form, which is the annual form that charities send into the Canada Revenue Agency; second, particular foundations will not be required to report differently on that 10 per cent; and, finally, there will be what CRA calls intermediate sanctions that may be applied in the case of inaccurate reporting. That will touch political activity but any type of inaccurate reporting from charities.

I am pleased that these measures in no way change the 10 per cent rule for political activity, a rule that has been in place for many years and that has been working quite well. Charities can still do political activity that is essential as defined by the Canada Revenue Agency just as before. The changes are in how we will need to report on these activities.

With respect to the practical impact on these changes, we will have to see what the new questions are on the new T3010 form and how they will be applied. As always, the devil will be in the details. We have been in communication with the Canada Revenue Agency and the discussions have been productive. Our hope is that the reporting burden will be kept to a minimum so that any new questions will not add to the reporting of charities to the extent of preventing them from fulfilling their mission. We must remember that the new measures will add to that reporting burden, which means added compliance and overhead costs.

Canadians want charities to keep costs as low as possible. During the hearings on charitable giving, the House of Commons Finance Committee commented on the need to keep administrative costs as low as possible. It will be imperative that the burden be kept reasonable and that the cost does not outweigh the public policy benefits.

All of this said our real concern regarding political activity has been recent language used by ministers and some senators. That has, to be frank, created real uncertainties in the charitable sector and beyond the environmental sector. Many have told us that they are worried that they should not engage in public policy at all. This goes well beyond environmental charities. I am talking about charities involved in social services, in poverty alleviation, in the arts, in health, in education and in service to people with disabilities. People from those types of organizations have all told

[Traduction]

Le budget fédéral annonçait de nouvelles mesures de communication d'informations en ce qui concerne l'activité politique des œuvres de bienfaisance. Il s'agit de trois éléments : premièrement, de nouvelles questions seront inscrites au formulaire T3010, c'est-à-dire le formulaire que les œuvres de bienfaisance doivent faire parvenir chaque année à l'Agence du revenu du Canada; deuxièmement, certaines fondations ne seront pas tenues de présenter un rapport différent concernant les 10 p. 100; et, enfin, ce que l'ARC qualifie de sanctions intermédiaires pourront être infligées aux organismes qui présentent des rapports inexacts. Cela concerne, non seulement l'activité politique, mais tout renseignement inexact fourni par les œuvres de bienfaisance.

Je suis heureux de constater que ces mesures ne changent aucunement la règle des 10 p. 100 visant l'activité politique, surtout que cette règle est en vigueur depuis de nombreuses années et fonctionne assez bien. Les œuvres de bienfaisance peuvent continuer à se livrer à des activités politiques essentielles, selon la définition de l'Agence du revenu du Canada, comme c'était le cas précédemment. Les changements concernent plutôt la façon de communiquer de l'information au sujet de ces activités.

S'agissant des effets de ces changements dans la pratique, il faudra attendre de voir quelles nouvelles questions sont incluses dans le nouveau formulaire T3010 et comment les nouvelles modifications s'appliqueront. Comme toujours, le diable est dans les détails. Nous sommes en communication avec l'Agence du revenu du Canada et nos discussions avec cette dernière ont été productives. Nous espérons que les exigences en matière de rapport seront aussi peu lourdes que possible pour que les nouvelles questions n'imposent pas aux œuvres de bienfaisance un fardeau à ce point lourd que ces dernières ne pourront plus remplir leur mission. Il convient de se rappeler que les nouvelles mesures auront pour résultat d'alourdir les exigences en matière de rapport, ce qui veut dire des coûts de conformité et des frais généraux plus élevés.

Les Canadiens souhaitent que les organismes de bienfaisance fassent le nécessaire pour que leurs coûts soient aussi faibles que possible. Au cours des audiences sur les dons de bienfaisance, le Comité des finances de la Chambre des communes a insisté sur la nécessité de limiter le plus possible les frais administratifs. Il sera donc essentiel de s'assurer que le fardeau demeure raisonnable et que les coûts que doivent supporter les organismes de bienfaisance ne l'emportent pas sur les avantages en ce qui concerne les politiques d'intérêt public.

Cela dit, notre véritable préoccupation relativement aux activités politiques concerne plutôt de récentes déclarations de ministres et de sénateurs. Pour être tout à fait franc avec vous, de telles déclarations ont créé énormément d'incertitude parmi les organismes de bienfaisance et même bien au-delà du secteur environnemental. Beaucoup de responsables d'organismes de ce genre nous ont dit qu'ils craignent de ne plus pouvoir participer à aucune activité liée à l'intérêt public. Voilà qui va bien au-delà des organismes de bienfaisance environnementaux. Là je vous parle d'organismes qui

us that they do not get it and that they no longer know what is happening. They are worried about participating in the public policy process. Whether intended or not, this debate and the language used has really impacted the entire sector. That is the main message I would like to put forward today: I am hearing that a number of volunteer board members from across Canada are expressing worry as to whether they can appear before a parliamentary committee such as this Senate committee today.

Charities have a long and proud history of working with government on all levels on crucial policy issues. This has served us well as a country and has been valued by Canadians by governments for good reasons: Charities work at the coal face of most of our intractable social, economic, cultural and environmental issues, dealing with individuals, communities and our economy. As a result, they bring a knowledge base that is crucial and complementary to the knowledge and the data that government can bring. That is a good thing. It creates debate often and creates questioning. That is also a good thing. Good public policy comes from bringing to the table a variety of different perspectives. As a country we have benefited from this perspective and I cannot imagine why we would want to put this in jeopardy. I think the chill that is being created right now is putting that in jeopardy. In fact, many of my colleagues around the world are envious of Canada and the strength, resiliency and vibrancy of its civil society organizations. Anything we do, we must do in terms of supporting the work that they are doing. They are working with governments. No legislation, no decision goes forward unless a government has decided to go forward. The last word is the government's word, not the word of the charitable organizations.

Who can argue against what governments and charities have achieved together? Smoke-free workplaces were seen as radical 25 years ago and unlikely for many Canadians. I think about measures to fight drinking and driving. We have seen the success of those. The National Child Benefit has made a real dent in child poverty in Canada. There is the Canada-U.S. acid rain treaty, which came from the environmental sector; and better access to medically necessary drugs that often governments were not interested in moving forward with but finally did decide to do so after hearing what charities had to say about it. The recent Disabilities Registered Savings Plan launched by this government has been a huge support to persons with disabilities and, more recently, the Maternal Infant Health Strategy that was put

sont actifs dans des domaines tels que les services sociaux, l'atténuation de la pauvreté, les arts, les soins de santé, l'éducation et les services assurés aux personnes ayant un handicap. Les responsables de tous ces différents types d'organismes nous ont dit qu'ils ne comprennent pas et qu'ils ne savent plus ce qui arrive. Ils ont peur de participer au processus d'élaboration des politiques d'intérêt public. Que ce soit voulu ou non, le débat actuel et le langage qui a été employé ont eu un impact important sur l'ensemble du secteur. Voilà le principal message que je désire vous communiquer aujourd'hui : j'entends dire de la part de bon nombre d'administrateurs bénévoles d'un bout à l'autre du Canada qu'ils craignent de ne plus pouvoir comparaître devant un comité parlementaire comme ce comité sénatorial.

Depuis fort longtemps, les œuvres de bienfaisance travaillent de près avec les gouvernements à divers paliers sur des questions critiques d'intérêt public et sont fières de leur bilan à cet égard. Cette relation nous a bien servis comme pays et elle est valorisée par les Canadiens et le gouvernement pour de bonnes raisons : les œuvres de bienfaisance sont à l'œuvre sur le terrain en vue de s'attaquer aux problèmes sociaux, économiques, culturels et environnementaux les plus épineux et, à ce titre, sont en rapport direct avec les particuliers, les collectivités et notre économie. En conséquence, elles possèdent des connaissances qui revêtent une importance critique et complètent le savoir et les données que possèdent les gouvernements. C'est une bonne chose. Cela suscite souvent des débats et encourage les gens à poser des questions. Ça, aussi, c'est une bonne chose. Une bonne politique d'intérêt public suppose qu'on tienne compte d'une gamme d'opinions différentes. En tant que pays, nous avons bénéficié de cette approche, et je ne peux pas concevoir qu'on juge bon de mettre cela en péril. En fait, bon nombre de mes collègues dans le monde nous envient, au Canada, pour la force, la capacité d'adaptation et le dynamisme des organisations de la société civile canadienne. Tout ce que nous faisons doit permettre de faire avancer le travail qu'elles accomplissent. Elles travaillent de pair avec les gouvernements. Aucun projet de loi n'est adopté et aucune décision n'est prise à moins qu'un gouvernement n'ait décidé d'aller de l'avant. C'est le gouvernement qui a le dernier mot, et non pas les organismes de bienfaisance.

Qui peut être contre ce que les gouvernements et les organismes de bienfaisance ont réalisé ensemble? Un milieu de travail sans fumée était jugé radical il y a 25 ans, voire même improbable de l'avis de bon nombre de Canadiens. J'ai aussi à l'esprit les mesures qui ont été prises afin de combattre le problème de la conduite avec facultés affaiblies. Nous avons été témoins du succès de ces initiatives. La Prestation nationale pour enfants a fait grandement diminuer le taux de pauvreté chez les enfants au Canada. On peut également évoquer le traité Canada-États-Unis sur les pluies acides, qui était une initiative du secteur environnemental, de même qu'un meilleur accès aux médicaments médicalement nécessaires alors que bien souvent les différents gouvernements ne souhaitaient pas prendre des mesures à ce sujet mais ont fini

forward at the G8 and the G20 in Toronto and is now on the agenda of all countries. Canada has played a leadership role on that front.

What all of these achievements have in common is that none of them would have been possible without the leadership of so many charities and the millions of people that support them in one way or another, and none of this would have been possible without a strong relationship and partnership between charities and government. It is important not to jeopardize that.

My hope is that we can begin to celebrate the work of charities in a way that will make us all proud and that we start looking at how charities will resource themselves in times of austerity to support Canadians in the best possible way. For me that would be the most helpful conversation.

In closing, I will say that contrary to some statements that have been made, charities in Canada may not be perfect but they are committed to transparency and disclosure. Imagine Canada, the umbrella for charities across the country, just launched, with the support of the charitable sector, a new world leading standards program that exists in few countries around the world. This is an accreditation program for charities. We are encouraging charities to come through that program and there is a lot of support for it. That, I think, is a program to continue to build trust and confidence in our work because we need to do that.

Working with the Canada Revenue Agency, we launched CharityFocus, a citizen-focused, one-stop portal for all 85,000 charities in the country. We felt that the information that is on the charities' directorate website around the CRA information is public but it is difficult for Canadians to access all the information that they need. We created this new portal to make it easier so that all Canadians can have that information.

All of the data that is brought to the Canada Revenue Agency, including the foreign funding they receive, is on that portal. It is up and running now. It has been running for two months now. We are encouraging charities to add additional information to that because, in our view, it is really for Canadians to be able to make their own decision on who they want to support. To do that, they have to have the right information. There has to be

par le faire après avoir entendu le point de vue des œuvres de bienfaisance. Le Régime enregistré d'épargne-invalidité récemment créé par le gouvernement actuel constitue une source d'aide très précieuse pour les personnes ayant un handicap, et nous avons également l'exemple encore plus récent de la stratégie relative à la santé maternelle et infantile proposée lors des sommets du G8 et du G20 à Toronto qui constitue à présent une priorité pour tous les pays. Le Canada a joué un rôle de chef de file sur cette question.

Ce qu'on peut dire de toutes ces réalisations, c'est qu'aucune d'entre elles n'aurait pu se produire sans le rôle de chef de file qu'ont joué de nombreuses œuvres de bienfaisance ainsi que les millions de citoyens qui les appuient, d'une manière ou d'une autre, et la relation et le partenariat solides qui existent entre les organismes de bienfaisance et les gouvernements. Il est important de ne pas mettre en danger ce partenariat.

J'espère que nous pourrions commencer à célébrer le travail des œuvres de bienfaisance d'une manière dont nous pourrions tous être fiers et à examiner de quelle manière ces dernières pourront obtenir les ressources dont elles ont besoin en cette période d'austérité, afin de venir en aide aux Canadiens aussi efficacement que possible. Pour moi, c'est cette discussion-là qui serait la plus utile.

En terminant, je voudrais dire que, contrairement à certaines affirmations, les œuvres de bienfaisance canadiennes, sans être parfaites, se sont engagées vis-à-vis de la transparence et de la communication d'information. Imagine Canada, l'organisation cadre des œuvres de bienfaisance d'un bout à l'autre du pays vient de lancer, avec l'appui du secteur de la bienfaisance, un nouveau programme de normes mondiales qui n'existe que dans très peu de pays du monde. Il s'agit d'un programme d'accréditation pour les œuvres de bienfaisance. Nous encourageons toutes les organisations caritatives à suivre ce programme, qui a reçu beaucoup d'appui. Voilà le genre de programme qui permettra, à mon avis, de renforcer la confiance des gens par rapport au travail que nous réalisons, parce que c'est bien important.

De concert avec l'Agence du revenu du Canada, nous avons lancé DonAction, un portail unique réunissant de l'information sur les 85 000 œuvres de bienfaisance canadiennes, qui est axé sur les besoins des citoyens. Nous étions d'avis que, même si les renseignements affichés sur le site Web de la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC sont publics, les Canadiens ont du mal à obtenir tous les renseignements qu'il leur faut. Nous avons donc créé ce nouveau portail pour que les citoyens canadiens puissent facilement accéder à de telles informations.

Toutes les données soumises à l'examen de l'Agence du revenu du Canada, y compris le montant du financement étranger dont bénéficient les organismes, sont disponibles au portail. Il est en service à l'heure actuelle. D'ailleurs, cela fait déjà deux mois. Nous encourageons tous les organismes de bienfaisance à y afficher des renseignements additionnels parce que, selon nous, il appartient aux Canadiens de prendre leurs propres décisions sur



transparency and disclosure. On this front, I think we are moving in the right direction. For me, that is the type of engagement and support that will benefit all Canadians.

Thank you.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Lauzière. We will now open it up to questions and comments from senators. We will begin with Senator Buth, from Manitoba.

[*English*]

**Senator Buth:** Ms. Krause, you talked about some of the charities using market strategies essentially in the same vein as political activities. You essentially indicated your support for the changes to this legislation in terms of greater transparency.

Have you had any feedback from the general public in terms of how they perceive these proposed changes to legislation? We know that an Angus Reid poll showed that 80 per cent of Canadians were supportive after Budget 2012 was announced, but is there any other information in terms of how Canadians are feeling about this legislation?

**Ms. Krause:** Specifically about the legislation? Yes. To be honest, I get a couple of emails every day from someone just out of the blue. Since I started my blog, which is called *Fair Questions*, I think about 80,000 people have read it, and about 15,000 of them have come back more than once, so there is obviously some interest. I have received hundreds of emails from people just appreciative of the information and saying that this should be available in Canada and we should not have to go to American tax returns to get answers to the questions I have been trying to raise.

**Senator Buth:** Mr. Lauzière, you made the comment that one part of the focus should be on how government can work with charities to figure out how they support themselves in times of austerity. I wonder about a little background before I ask another question of you. How have charities been surviving in terms of the last couple of years or the last four years since we saw the market issues in 2008?

**Mr. Lauzière:** It is difficult, no doubt. It is difficult for every segment of society. It is difficult for business and difficult for government and difficult for charities also. Essentially, charities have three sources of funding.

les organismes qu'ils désirent soutenir. Pour cela, il leur faut les bonnes informations. La transparence et la communication des renseignements pertinents s'imposent. À cet égard, je dirais que nous sommes sur la bonne voie. J'estime que ce genre de dialogue et d'appui profitera à l'ensemble des Canadiens.

Je vous remercie.

[*Français*]

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Lauzière. Nous allons débiter avec les sénateurs qui désirent participer aux commentaires et aux questions. Nous allons commencer avec la sénatrice Buth, du Manitoba.

[*Traduction*]

**Le sénateur Buth :** Madame Krause, vous avez parlé du fait que certaines œuvres de bienfaisance ont recours à des stratégies de marché qui s'apparentent au fond à des activités politiques. Vous avez dit essentiellement que vous êtes favorable aux modifications qu'on propose d'apporter à la loi afin de prévoir plus de transparence.

Avez-vous recueilli les commentaires du public en ce qui concerne sa perception des modifications législatives qui sont proposées? Nous savons que, d'après un sondage mené par le cabinet Angus Reid, 80 p. 100 des Canadiens y étaient favorables lorsqu'elles ont été annoncées dans le cadre du Budget de 2012, mais je me demande si vous avez obtenu d'autres informations concernant l'attitude des Canadiens vis-à-vis de cette loi?

**Mme Krause :** La loi précisément? Oui. À vrai dire, je reçois environ deux courriels par jour de la part de quelqu'un qui décide tout d'un coup de m'écrire. Depuis que j'ai commencé mon blog, appelé *Fair Questions*, je dirais qu'environ 80 000 personnes l'ont lu, et environ 15 000 d'entre elles y sont retournées plus d'une fois; il est donc clair que cette question intéresse les gens. J'ai aussi reçu des centaines de courriels de la part de gens qui sont contents d'avoir obtenu cette information et qui me disent qu'elle devrait être disponible au Canada — que nous ne devrions pas être obligés d'examiner les déclarations fiscales déposées aux États-Unis pour obtenir des réponses aux questions que je soulève.

**Le sénateur Buth :** Monsieur Lauzière, vous dites que l'une des priorités devrait consister à voir comment les gouvernements peuvent travailler de pair avec les œuvres de bienfaisance pour déterminer comment ces dernières pourront financer leurs activités dans une période d'austérité. J'aimerais obtenir quelques renseignements préliminaires avant de vous poser une autre question. Comment les œuvres de bienfaisance ont-elles réussi à survivre ces dernières années, ou disons, au cours des quatre dernières années, depuis que le marché a connu des difficultés en 2008?

**M. Lauzière :** Il ne fait aucun doute que la situation est difficile. Elle est difficile pour chaque segment de la société. Elle est difficile pour les entreprises, pour les gouvernements et pour les œuvres de bienfaisance aussi. Les organisations caritatives ont essentiellement trois sources de financement.

The first one, in no order of priority, is governments. That will be difficult in the years ahead because of deficit situations, and also because many governments are rethinking the role they want to play. That will be a challenge in the years ahead, and it already is.

The second one is philanthropy and donations. We are not in a crisis situation on that front, and Canadians are still extremely generous, but we are seeing a slow erosion of donors in Canada. We have been pushing something called the stretch tax credit that would actually encourage Canadians of all walks of life to give and continue to give more. We really feel that over the next 10, 15 or 20 years our charities will be in very difficult situations unless we do something to challenge Canadians to engage and give.

The third is what we generally call earned income, that is, fees, programs and products that you deliver.

There has been a lot of talk, and the government has put forward in this budget this year and the year before, of moving forward more boldly around looking at social finance and new ways to access new forms of capital for charities. We do have to move on that, and we have to move more quickly than we have. A variety of things need to happen.

It is difficult right now, not only for charities but for Canadians generally. We have to work on all of these fronts, but particularly on the philanthropic side of things and on the earned income, which is where we need to be putting a lot of our emphasis. It is not to support charities to support charities; it is to support charities so that they can, in turn, support Canadians and communities.

**Senator Buth:** The importance of charities is clear to all of us, and I appreciate your comments in terms of overall support of the proposed legislation because of the transparency. Do you think the charities under your umbrella group are aware of the 10 per cent rule?

**Mr. Lauzière:** Charities are well aware of the 10 per cent rule. A lot more education can be done, and there is no doubt. That being said, there is only a small minority of organizations that really get into political activity. That is the 10 per cent. Organizations can do education and advocacy and push ideas for it, and that is not part of the 10 per cent. They cannot do anything that is partisan or appears to be. That is for sure. The

La première — et ce n'est pas dans un ordre de priorité particulier — ce sont les gouvernements. À cet égard, la situation sera difficile dans les prochaines années en raison de problèmes de déficit, et aussi parce que certains gouvernements sont en train de repenser leur rôle. Cela présentera un défi dans les années qui viennent; d'ailleurs, c'est déjà le cas.

La deuxième source, ce sont les dons et la philanthropie. À ce chapitre, nous ne sommes pas en crise, et les Canadiens continuent d'être extrêmement généreux. Par contre, nous assistons à une lente érosion du nombre de donateurs au Canada. Nous faisons la promotion de ce que nous appelons le crédit allongé pour dons de bienfaisance qui encouragerait les Canadiens de tous les milieux à faire des dons et à continuer à donner davantage. Selon nous, au cours des 10, 15 ou 20 prochaines années, les œuvres de bienfaisance canadiennes seront en très mauvaise posture à moins que nous ne prenions des mesures pour mettre les Canadiens au défi de se mobiliser et de faire des dons.

La troisième source correspond à ce que nous appelons généralement le revenu gagné — en d'autres termes, les frais prélevés pour les programmes et les produits qui sont fournis.

Il y a eu beaucoup de discussions — et le gouvernement a évoqué cette possibilité dans le budget de cette année et de l'an dernier — concernant des mesures de financement social plus énergiques de même que de nouveaux moyens d'accéder à de nouvelles formes de capital dont pourraient bénéficier les organisations caritatives. Nous devons absolument agir dans ce domaine, et ce plus rapidement que cela n'a été le cas jusqu'à présent. Plusieurs mesures s'imposent.

La situation actuelle est difficile, pas seulement pour les œuvres de bienfaisance, mais pour la population canadienne en général. Il faut donc s'atteler à la tâche sur tous ces fronts différents, mais notamment du côté de la philanthropie et du revenu gagné; c'est sur ces éléments qu'il faut vraiment mettre l'accent. Il ne s'agit pas d'appuyer les œuvres de bienfaisance pour le plaisir de le faire; il faut appuyer les œuvres de bienfaisance pour qu'elles puissent soutenir les Canadiens et leurs collectivités.

**Le sénateur Buth :** Pour nous tous, le rôle important des œuvres de bienfaisance n'est pas en doute, et je vous remercie pour vos observations concernant votre appui pour les modifications législatives qui sont proposées relativement à la transparence. À votre avis, les œuvres de bienfaisance qui relèvent de votre organisation cadre sont-elles au courant de la règle des 10 p. 100?

**M. Lauzière :** Les œuvres de bienfaisance sont parfaitement au courant de la règle des 10 p. 100. Mais il ne fait aucun doute que des efforts de sensibilisation plus importants s'imposent. Cela dit, il n'existe qu'une petite minorité d'organismes qui participent à des activités politiques. Voilà les 10 p. 100. Par contre, les organismes peuvent mener des campagnes de sensibilisation et de promotion et revendiquer certaines choses, mais cela ne fait pas

10 per cent is around political activity, which is a call to action, to change legislation or to support legislation. Organizations do have to report that to the CRA, on the T3010 form.

What will happen following this budget will be more questions probing into that a bit more. That is what we are looking at with the Canada Revenue Agency, to ensure that those questions are the best possible questions and make sense and do not add too much burden on organizations.

Of course, there is education to be done in terms of that 10 per cent at all levels. Overall, it is a small percentage of organizations that actually get involved in that political activity piece. It has been important. The Canadian Cancer Society in the 1980s did a lot of that around tobacco. The examples I gave were all part at one point of a call either to change legislation or to bring in new legislation.

**Senator Buth:** Are you working closely with CRA now in terms of consultation?

**Mr. Lauzière:** We are. There is a very good relationship with the Charities Directorate at Canada Revenue Agency. They are a strong regulator, as they should be. We would not want to be working in an environment where there is not a strong regulator because if the regulator is not strong, then the rogue charities out there will paint the whole sector with a bad brush. We are very supportive of the work that the Canada Revenue Agency needs to do in terms of ensuring. CRA has and has always deregistered charities if they go over the line, and they will continue to do that. That is my sense, anyhow. You would need to speak to them, but it would be my sense that that will continue. If organizations go over the 10 per cent or over any other rule that is part of what regulates charities, then the CRA needs to come in.

**Senator Ringuette:** I had not realized that I had put my hand up, but I certainly have questions in relation to transparency and accountability and the issue of facts.

[Translation]

Mr. Lauzière, I very much appreciate your comments. Your member organizations must be very proud of the fact that you aim to ensure that the work of charities in Canada is transparent and based on a standard.

However, we also have to respect the fact that many charitable organizations have a social and economic mission. In order to make progress on certain issues, organizations have to engage in

partie des 10 p. 100. Ils n'ont pas le droit de participer à des activités qui sont, ou semblent être, partisans. Voilà qui est sûr. Les 10 p. 100 concernent l'activité politique — c'est-à-dire, le fait de lancer un appel à l'action en vue de faire modifier une loi ou de soutenir certaines mesures législatives. Les organismes sont tenus de signaler de telles activités à l'ARC sur le formulaire T3010.

Après ce budget, il y aura de nouvelles questions plus détaillées à ce sujet. C'est ce que nous examinons actuellement avec l'Agence du revenu du Canada. Nous voulons nous assurer que les questions sont aussi logiques et bien conçues que possible, pour éviter d'imposer une charge trop lourde aux organismes.

Bien entendu, il faut déployer de nouveaux efforts à tous les niveaux afin de sensibiliser les organismes à la règle des 10 p. 100. Dans l'ensemble, c'est un petit pourcentage d'organismes qui participent à des activités politiques. Ces activités étaient importantes. Par exemple, dans les années 1980, la Société canadienne du cancer a revendiqué avec insistance des changements concernant le tabac. Tous les exemples que j'ai cités concernaient des activités menées par les organismes concernés en vue de faire modifier certaines lois ou d'en faire adopter de nouvelles.

**Le sénateur Buth :** Êtes-vous actuellement en consultation avec l'ARC?

**M. Lauzière :** Oui. Nous entretenons de très bonnes relations avec la Direction des organismes de bienfaisance à l'Agence du revenu du Canada. En tant qu'organisme de réglementation, cette dernière détient des pouvoirs considérables, comme il se doit. D'ailleurs, nous ne voudrions pas travailler dans un environnement où un organisme de réglementation investi de pouvoirs étendus n'existerait pas car, à ce moment-là, les organismes de bienfaisance sans scrupules donneraient une mauvaise réputation à l'ensemble du secteur. Nous sommes tout à fait favorables au travail qu'accomplit l'Agence du revenu du Canada en matière de surveillance. L'ARC n'a jamais hésité à radier du registre des organismes de bienfaisance qui dépassent les limites, et elle continuera à le faire. En tout cas, c'est l'impression que j'ai. Il faudrait poser la question directement aux responsables de l'agence, mais j'ai bien l'impression que cela continuera d'être le cas. Si les organismes dépassent les 10 p. 100 ou ne respectent pas d'autres règlements visant les œuvres de bienfaisance, l'ARC doit intervenir.

**Le sénateur Ringuette :** Je ne me suis pas rendu compte que j'ai levé la main, mais j'ai certainement des questions à poser concernant la transparence, la responsabilisation et les faits.

[Français]

Monsieur Lauzière, j'apprécie beaucoup vos commentaires. Les organisations sous votre tutelle devraient être fières que vous souhaitiez que les organismes de bienfaisance soient transparents et aient un standard.

Néanmoins, il faut respecter le fait que plusieurs organismes de bienfaisance ont une vocation sociale et économique. Pour faire avancer certains dossiers, ces organismes doivent entreprendre des

political action. So, I would like to express my sincere appreciation, Mr. Lauzière, for your comments. They certainly met our expectations.

[English]

Ms. Krause, you were talking very fast in your opening statement. I have tried to recapture what you were saying. You emphasized that facts should be easily accessible and that there should be transparency and accountability. Do you have the facts to give the clerk of this committee in order to sustain the examples that you have given us? I would like to read about that.

**Ms. Krause:** I would love to provide you whatever you would like to read. Some of what I have written is published in the *Financial Post*.

**Senator Ringuette:** I am saying that in your opening statement you put an emphasis on facts. You have given us a few examples. I would like to have the facts to back up the examples that you have been telling us about. Is that possible?

**Ms. Krause:** Yes.

**Senator Ringuette:** Could you direct that to the clerk so that every member of the committee will have access to that?

**Ms. Krause:** I am not sure which particular point you want me to provide further information about.

**Senator Ringuette:** Maybe you can reread your statement and provide us the background and facts about the issues you have put in front of us.

**Ms. Krause:** I would be glad to provide whatever further information I can.

**Senator Ringuette:** I am looking at facts versus anecdotes.

You seem also to put a lot of emphasis on U.S. influence in our charitable organizations in Canada. Are you also familiar with U.S. influence in regard to the lobbyist community in Canada?

**Ms. Krause:** I think I am well aware that certainly lobbying is part of business. I am glad you raise the point because I would like to say that as a director of a charity myself, I have been involved in the charitable sector for probably since I was a child fundraising. I think the concerns that I have been raising pertain to a very small segment of the overall Canadian charitable sector. I am concerned that the problems and the concerns over a small number of charities should not reflect on the entire charitable sector because, as has been said, so much good work is being done; I would not want that to be jeopardized.

actions politiques. En somme, monsieur Lauzière, je vous remercie beaucoup pour vos commentaires. Ils étaient certainement à la hauteur de nos attentes.

[Traduction]

Madame Krause, vous parliez très vite tout à l'heure au moment de faire votre exposé liminaire. J'ai essayé de capter vos idées. Vous avez mis l'accent sur l'accès facile aux faits et sur la transparence et la responsabilisation. Êtes-vous en mesure de faire parvenir des données factuelles à la greffière du comité pour appuyer les exemples que vous avez cités? Je voudrais prendre connaissance d'autres informations à ce sujet.

**Mme Krause :** Je serais ravie de vous fournir tout ce que vous souhaitez obtenir comme information. Certains de mes écrits sont parus dans le *Financial Post*.

**Le sénateur Ringuette :** Je disais que vous avez beaucoup insisté sur les faits dans votre exposé liminaire. Vous nous avez donné quelques exemples. J'aimerais que vous nous fournissiez les données factuelles correspondant aux exemples que vous avez évoqués. Est-ce possible?

**Mme Krause :** Oui.

**Le sénateur Ringuette :** Pourriez-vous faire parvenir cette information à la greffière, pour que tous les membres y aient accès?

**Mme Krause :** Je ne suis pas sûre de savoir à quel sujet vous sollicitez de plus amples renseignements.

**Le sénateur Ringuette :** Peut-être pourriez-vous relire votre texte et nous faire parvenir les informations de base et les faits concernant les problèmes que vous avez évoqués.

**Mme Krause :** Je serais très heureuse de vous fournir toutes les informations additionnelles que je possède.

**Le sénateur Ringuette :** Je m'intéresse aux faits, plutôt qu'aux anecdotes.

Vous semblez également beaucoup insister sur l'influence américaine sur nos œuvres de bienfaisance canadiennes. Êtes-vous aussi au courant de l'influence américaine sur le milieu des lobbyistes au Canada?

**Mme Krause :** Je suis certainement consciente du fait que le lobbying fait partie des activités. D'ailleurs, je suis contente que vous ayez soulevé cette question car je tiens à dire que, à titre d'administratrice d'une œuvre de bienfaisance moi-même, j'ai des liens étroits avec le secteur de la bienfaisance, probablement depuis mes activités de collecte de fonds de petite fille. Je dirais que les préoccupations que j'ai exprimées concernent un tout petit segment du secteur canadien de la bienfaisance dans son ensemble. Je ne voudrais pas que les problèmes que présentent certaines organisations caritatives, et les préoccupations qu'elles ont suscitées, ne déteignent sur tout le secteur de la bienfaisance car, comme nous l'avons entendu, elles sont à l'origine de beaucoup de bon travail; je ne voudrais pas que ce travail soit mis en péril.

**Senator Ringuette:** I am going back again to my specific question and looking for a specific answer. I am saying that there is probably U.S. finance lobbying being done in Canada for the business community. Would you know about that? Would you have facts about that? That would pretty much outweigh, to any extent — probably overwhelmingly — whatever little U.S. donation is given to a charity in Canada. Would you know the flip side of the argument here?

**Ms. Krause:** I think the fact that American influence or lobbyists are involved in some way in Canada not only from the United States but also from other countries in no way makes it correct for Canada to be receiving tens of millions of dollars of what is essentially foreign aid.

**Senator Ringuette:** It is okay, then, in your perspective, for lobbyists in the business community to have millions of dollars in order to lobby the Government of Canada on a specific issue or on specific issues or sector but it is not okay for charities to have some money to give facts to the Canadian population?

**Ms. Krause:** I think the difference is transparency.

**Senator Ringuette:** Yes, I certainly do agree with you because the lobbyist community are not transparent in regard to the salary of the CEO, the salary of the lobbyist and how much money they get from the U.S. There are many issues there in regard to transparency and accountability.

When we look at issues, I certainly would like to see the whole thing. If we want to discuss the U.S. influence in Canada through charitable organizations, we also must look at the U.S. influence in Canada in regard to the billions of dollars that lobbyists have on a yearly basis in Canada. We see them every day on Parliament Hill.

**Ms. Krause:** I see it as a bit of an apples versus oranges issue. The companies and the business sector do not have the same tax privileges that go along with —

**Senator Ringuette:** Oh, yes, they do.

**Senator Mitchell:** They write it off. They get tax deductions.

**Ms. Krause:** They also pay taxes.

**The Chair:** One at a time, please.

**Ms. Krause:** Right now American foundations are contributing roughly \$50 million a year at least to Canadian charities. That puts us on track to receive half a billion dollars over the next 10 years of what is essentially American foreign aid from the philanthropic sector.

**Le sénateur Ringuette :** Je reviens sur ma question précise en vous demandant une réponse précise. Je vous dis qu'il y a sans doute des lobbyistes américains qui mènent leurs activités au Canada au nom des entreprises. Êtes-vous au courant de cela? Êtes-vous au courant des faits à ce sujet? J'imagine que cela doit l'emporter — largement, sans doute — sur les dons américains dont bénéficient les œuvres de bienfaisance canadiennes. Êtes-vous au courant des arguments qui sous-tendent l'autre optique?

**Mme Krause :** En ce qui me concerne, le fait que des lobbyistes ou d'autres intervenants des États-Unis et même d'autres pays du monde cherchent à influencer ce qui se passe au Canada ne justifie pas que le Canada reçoive des dizaines de millions de dollars correspondant essentiellement à une forme d'aide étrangère.

**Le sénateur Ringuette :** Donc, vous estimez qu'il est normal que des lobbyistes du milieu des affaires reçoivent des millions de dollars pour faire du lobbying auprès du gouvernement du Canada sur des questions précises, ou en faveur d'un secteur d'activité particulier, mais que les œuvres de bienfaisance n'ont pas le droit de recevoir de l'argent qui leur permet de fournir les données factuelles à la population canadienne?

**Mme Krause :** Pour moi, la différence se situe au niveau de la transparence.

**Le sénateur Ringuette :** Je suis tout à fait d'accord avec vous parce que le milieu des lobbyistes ne fait pas preuve de transparence en ce qui concerne les salaires des PDG et des lobbyistes, ou des sommes d'argent venant des États-Unis dont ils bénéficient. Les problèmes en matière de transparence et de responsabilisation sont multiples.

Quand nous examinons une question, j'aime connaître tous les éléments. Si nous discutons de l'influence qu'exercent les États-Unis sur le Canada par l'entremise des œuvres de bienfaisance, il faut également examiner l'influence américaine qui se fait sentir au Canada en raison des milliards de dollars qui passent entre les mains des lobbyistes chaque année au Canada. Nous sommes témoins de cela tous les jours sur la colline du Parlement.

**Mme Krause :** Pour moi, il s'agit de deux choses bien différentes. Les entreprises et le milieu des affaires n'ont pas les mêmes avantages fiscaux.

**Le sénateur Ringuette :** Au contraire, leur situation est la même.

**Le sénateur Mitchell :** Elles peuvent défalquer ces montants. Elles ont droit à des déductions fiscales.

**Mme Krause :** Oui, mais elles paient aussi des impôts.

**Le président :** Une personne à la fois, je vous prie.

**Mme Krause :** À l'heure actuelle, les fondations américaines versent au moins environ 50 millions de dollars par année aux œuvres de bienfaisance canadiennes. Ainsi, au cours des 10 prochaines années, nous devrions recevoir un demi-milliard de dollars qui représenteront essentiellement une aide étrangère d'origine américaine issue du secteur philanthropique.

Having worked overseas myself and seen the real need around the world for expertise and resources, I believe that money should be spent in countries far more needy than Canada. Canada should fund our own charities and should be on the giving end of foreign aid and philanthropy, not on the receiving end.

**Senator Ringuette:** Chair, I believe in a balanced approach in just about everything, so I will put myself on the list for a second round of questions. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much for that. I am trying to keep both questions and answers for each senator to around 10 minutes. That is what we have been doing.

**Senator Eaton:** Thank you, Mr. Lauzière and Ms. Krause. Picking up on where everyone has been going, transparency, which is what my inquiry is all about in the Senate, tell me how you both feel. I would very much like to see donors tagged. From the first donor to the last recipient, think of it as the fish. I want to follow that fish from the first donor to the last recipient. If the fish originates in the U.K., or the U.S., or France, or Switzerland, and ends up in northern Manitoba, we can follow that donation. How do you feel about that, Mr. Lauzière?

**Mr. Lauzière:** I think transparency, absolutely. I was pleased to hear you on *As It Happens* yesterday because you framed the issue around transparency and not on the 10 per cent political activity, which is good. We are trying to work towards that, so thank you for that.

Transparency, absolutely, in terms of how philanthropy works — and many people hand the table would know; it goes to the other question also — there are philanthropists in the U.S. and in many other country that give to Canada. I think it is good. They give for the arts and for health issues, sometimes for a particular health issue. I am coming to your question, in terms of how you tag that. It goes to organizations that are more left, more right, religious, et cetera. That is a good thing, because you want to ensure that the voices of all Canadians are heard in philanthropy. Philanthropy going to external countries is fine, but philanthropy is not just about the needy and helping those in developing countries, it is also about the arts, quality of life and research, et cetera.

In terms of philanthropy, there will always be individuals — maybe it is different for foundations; we could track that more easily, I think — and in terms of individual philanthropists who will always want to remain anonymous, in terms of the tagging,

Ayant moi-même travaillé à l'étranger et observé les vrais besoins qui existent dans le monde en ce qui concerne les ressources et l'expertise, j'estime que cet argent devrait être dépensé dans des pays beaucoup moins riches que le Canada. Le Canada devrait financer le travail de ses propres œuvres de bienfaisance et être à l'origine de dons d'aide étrangère et philanthropiques — pas l'inverse.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur le président, je suis en faveur d'une approche équilibrée dans tous les domaines, et je vous demande donc d'inscrire mon nom pour un deuxième tour. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup. J'essaie de faire en sorte que chaque sénateur dispose d'environ 10 minutes, pour les questions et les réponses. C'est ce que nous avons fait jusqu'à présent.

**Le sénateur Eaton :** Merci, monsieur Lauzière et madame Krause. Pour reprendre le sujet que tout le monde a abordé jusqu'à présent, c'est-à-dire la transparence qui, d'ailleurs, est le sujet de mon interpellation au Sénat, j'aimerais connaître vos vues sur une question précise. Pour ma part, je voudrais que les donateurs fassent l'objet d'un marquage. Il faudrait qu'on puisse suivre toute la trajectoire du premier donateur jusqu'au dernier bénéficiaire — un peu comme des poissons. J'aimerais pouvoir suivre ce poisson depuis le premier donateur jusqu'au dernier bénéficiaire. Si le poisson se trouve au départ au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France ou en Suisse, et finit dans le nord du Manitoba, nous pourrions suivre toute la trajectoire. Qu'en pensez-vous, monsieur Lauzière?

**M. Lauzière :** Oui, tout à fait; je suis en faveur de la transparence. D'ailleurs, j'étais content d'entendre vos propos hier à l'émission *As It Happens* parce que vous avez justement insisté sur l'importance de la transparence, par opposition aux 10 p. 100 d'activité politique, et c'est une bonne chose. Nous y travaillons, et je vous remercie pour vos observations.

La transparence est absolument nécessaire en ce qui concerne les activités philanthropiques, et bien des gens autour de cette table le savent. Il y a également l'autre question, à savoir qu'il existe des philanthropes aux États-Unis et dans bien d'autres pays qui font des dons au Canada. Pour moi, c'est une bonne chose. Ils font des dons dont bénéficient des organisations artistiques ou le système de soins — par exemple, relativement à un problème de santé particulier. J'arrive à votre question concernant le marquage. Les dons bénéficient à des organismes qui sont plus à gauche, plus à droite, religieux, et cetera. C'est une bonne chose, car on veut s'assurer que tous les Canadiens aient voix au chapitre dans le secteur de la philanthropie. C'est bien que des pays extérieurs bénéficient de dons philanthropiques, mais la philanthropie ne doit pas viser uniquement les personnes nécessiteuses et les populations dans les pays en développement; elle touche également les arts, la qualité de la vie, la recherche, et cetera.

Dans le secteur philanthropique, il y aura toujours des particuliers — c'est peut-être différent pour les fondations; nous pourrions les suivre plus facilement, je crois — et des philanthropes individuels qui voudront rester anonymes. Donc,

that would be difficult. In terms of better information on what foundations it is coming from and where it goes in Canada, there will be more information on the T3010.

**Senator Eaton:** I am hoping that Canadians would be able to go into someone's website and be able to see who gives to whom and where the money is coming from. I think that gives you a good indication of what the charity is all about.

I agree with you that we should be open to receiving money from everywhere, but I would like it to be tagged and for it to be up there, front and centre, the way a political donation is.

How do you feel about that, Ms. Krause? Is it doable?

**Ms. Krause:** I do not know whether it is doable, but I would like to share my perspective as a director of a federally registered charity. I think we have the more noble cause in our country. We are the Adoptive Families Association of British Columbia and we try to find families for children that need to be adopted and to support families in the process of adopting a child. We find it very difficult to raise money, yet we have such an important cause. Senator Larry Campbell here has been one of our ambassadors and will know very well the difficulty we have, even in raising a few tens of thousands of dollars.

Some of the biggest and most important contributions have come from anonymous donors who want to remain anonymous. I am thinking of a particular \$50,000 contribution that made a big impact on our programs.

I am aware that there is a segment of donors who want to remain anonymous. I wonder what the sort of tagging that you are suggesting would —

**Senator Eaton:** I am hoping that the tagging would reveal where the money came from.

**Ms. Krause:** Yes.

**Senator Eaton:** For instance, the Pembina gets money from the U.K. However, if you go on the Pembina Institute website, you should be able to see, if the donor's name is not there, where the money is coming from.

In other words, it cannot go through something like Tides Canada, be receipted and become a Canadian donation that is then given to the Pembina Institute. It remains always monies from the U.K., monies from the U.S. or monies from Saudi Arabia. I think it would be very interesting to know where the money is coming from.

**Ms. Krause:** I agree with you fully, but the point I would like to add is that I think not only the source of the money is important, but as important or even more important is the purpose. One thing that I think is important to highlight in this discussion is

le marquage me paraît difficile dans ce contexte. Pour ce qui est d'avoir de meilleures informations quant aux fondations qui sont à l'origine des dons, et qui en sont les bénéficiaires au Canada, le T3010 fournira désormais plus d'informations.

**Le sénateur Eaton :** J'espère que les Canadiens qui le désirent pourront consulter un site Web pour savoir qui a fait des dons, qui en a bénéficié, et d'où provient l'argent. Je crois que cela vous donne une bonne indication de ce qu'est l'activité caritative.

Je suis d'accord avec vous quand vous dites que nous devrions être ouverts à l'idée de recevoir des dons, quelle qu'en soit la source, mais je voudrais que ces dons soient marqués pour que l'information soit disponible et bien en évidence, tout comme pour les dons politiques.

Qu'en pensez-vous, madame Krause? Est-ce faisable?

**Mme Krause :** Je ne sais pas si c'est faisable, mais je voudrais vous faire part de mon point de vue, à titre d'administratrice d'une œuvre de bienfaisance enregistrée auprès du gouvernement fédéral. Selon moi nous défendons l'une des causes plus nobles au Canada. Nous sommes l'Association des familles adoptives de la Colombie-Britannique et nous essayons de trouver des familles pour des enfants qui ont besoin d'être adoptés et à soutenir les familles qui sont en train d'adopter un enfant. Nous avons beaucoup de mal à réunir de l'argent, malgré le fait que nous défendons une cause importante. Le sénateur Larry Campbell a été un de nos ambassadeurs et il est donc très bien placé pour connaître les difficultés que nous avons rencontrées à cet égard, quand il s'agissait de réunir quelques dizaines de milliers de dollars.

Certains des dons les plus importants et les plus généreux que nous avons reçus sont de donateurs anonymes qui désirent rester anonymes. Je pense tout particulièrement à un don de 50 000 \$ qui a eu un impact important sur nos programmes.

Je sais qu'il existe une catégorie de donateurs qui préfèrent rester anonymes. Je me demande donc ce que le marquage que vous suggérez pourrait...

**Le sénateur Eaton :** Mon espoir, c'est que ce marquage permette de savoir d'où provenait l'argent.

**Mme Krause :** Oui.

**Le sénateur Eaton :** Par exemple, l'Institut Pembina obtient des crédits du Royaume-Uni. Si vous allez sur le site Web de l'Institut Pembina, vous devriez être en mesure de voir, même si le nom du donateur ne figure pas, d'où provient l'argent.

En d'autres termes, il ne doit pas être possible, dans de tels cas, de passer par un organisme comme Tides Canada, d'obtenir un reçu et de faire passer cela pour un don canadien à l'Institut Pembina. La somme d'argent concernée serait toujours définie comme don du Royaume-Uni, des États-Unis ou d'Arabie saoudite. À mon avis, il serait très intéressant de savoir d'où provient l'argent.

**Mme Krause :** Je suis entièrement d'accord avec vous; j'ajouterais simplement que, à mon avis, si la source de l'argent est importante, l'objet du don est tout aussi important, sinon plus important. Il convient, dans le contexte de cette discussion, de

that the money is going for charitable purposes. In fact, based on the review that I have done of the nature of the grants that have been given, if it is to further a purpose that is truly charitable, then I think the source of the money becomes less of an issue. It is nonetheless an issue, but the emphasis needs to be on whether charities are doing charity. My concern is that for some of the activities that I see being funded, I do not see how they qualify as exclusively charitable.

**Senator Eaton:** Do you support the 10 per cent political activity or not?

**Ms. Krause:** As I understand it, it is not just 10 per cent. It is 10 per cent, but that is to further a charitable purpose. If the political activity is not to further a charitable purpose, then it is zero per cent. In the media, there has been a misunderstanding created that charities have the right to do 10 per cent political activity. That is not true. My understanding is that it is 10 per cent but that is to further a charitable purpose.

As a director of a charity, to be honest, sometimes I wish that we were unencumbered. As long as we are furthering a charitable purpose, we have basically free reign to accomplish that charitable objective. In that sense, I would almost like to see the limits off to the extent charities are allowed to do political activity, but the emphasis is on the fact that it must be charitable.

**Mr. Lauzière:** To add to that, the 10 per cent is for charitable purpose, so it has to be linked to the charitable purpose of that particular charity. That is very clear.

Going to your earlier question about how much organizations know about this, it is clearly identified in the Canada Revenue Agency guidelines that it is 10 per cent for charitable purpose, so not 10 per cent about anything but 10 per cent linked to your particular charitable purpose as an organization. That is well understood and clearly identified, both on the site of CRA and what they call their guidance on political activity.

**Senator Callbeck:** Ms. Krause, you have indicated that a number of environmental campaigns are really funded by foreign interests.

On CBC, on Sunday, did you hear Ms. Berman, who is a co-founder of Forest Ethics and an environmental activist for over two decades? She stated that 96 per cent of all financial support for environmental charities is provided by Canadians. I would like you to comment on that.

**Ms. Krause:** I would be glad to.

souligner le fait que l'argent est donné pour une fin caritative. En fait, d'après mon propre examen de la nature des dons qui ont été faits, si le don est fait en vue de réaliser un objectif véritablement caritatif, j'estime que la source de l'argent pose moins problème. C'est un problème malgré tout, mais il faut surtout déterminer dans quelle mesure les œuvres de bienfaisance ont des objectifs vraiment caritatifs. Ce que je trouve préoccupant, c'est que j'ai du mal à comprendre, pour certaines activités qui sont financées, comment ces dernières peuvent être considérées comme ayant un objectif exclusivement caritatif.

**Le sénateur Eaton :** Êtes-vous d'accord avec la règle des 10 p. 100 concernant l'activité politique, ou non?

**Mme Krause :** Si j'ai bien compris, ce n'est pas juste le 10 p. 100. C'est 10 p. 100, à condition que l'activité en question soit effectuée en vue de réaliser un objectif caritatif. Si l'activité politique n'est pas menée en vue de réaliser un objectif caritatif, c'est 0 p. 100. Les médias sont à l'origine d'un malentendu, soit que 10 p. 100 des activités d'une œuvre de bienfaisance peut être d'ordre politique. C'est faux. Si j'ai bien compris, la règle est de 10 p. 100, mais l'activité doit être menée en vue de réaliser un objectif caritatif.

En tant qu'administratrice d'une œuvre de bienfaisance, je dois admettre, en toute honnêteté, que je voudrais par moments qu'il n'y ait pas de restrictions. À condition que nous cherchions à réaliser un objectif caritatif, nous devrions pouvoir être libres de prendre les moyens qui nous semblent les plus appropriés pour atteindre cet objectif. Dans ce sens-là, je serais presque en faveur de l'élimination des restrictions relatives à l'activité politique, mais il faut absolument que l'objectif des activités soit caritatif.

**M. Lauzière :** Dans le même ordre d'idées, les 10 p. 100 nous renvoient à un objectif caritatif; ainsi l'activité doit être liée à l'objectif caritatif que poursuit l'œuvre de bienfaisance concernée. Voilà qui est très clair.

Si je peux revenir sur la question que vous avez posée tout à l'heure, concernant le degré auquel les organismes sont au courant de la règle, je voudrais préciser que les lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada indiquent clairement que les 10 p. 100 concernent les activités menées en vue de réaliser un objectif caritatif; en d'autres termes, ce n'est pas 10 p. 100 pour n'importe quoi. Il faut que les 10 p. 100 soient liés à votre objectif caritatif en tant qu'œuvre de bienfaisance. Cette condition est bien comprise et bien explicite, à la fois sur le site de l'ARC et dans ce que cette dernière appelle le document de conseil sur l'activité politique.

**Le sénateur Callbeck :** Madame Krause, vous avez dit qu'un certain nombre de campagnes environnementales sont, en réalité, financées par des intérêts étrangers.

Auriez-vous entendu, à une émission diffusée dimanche sur CBC, ce qu'a dit Mme Berman, cofondatrice de Forest Ethics et militante environnementale depuis plus de 20 ans? Selon elle, des Canadiens sont à l'origine de 96 p. 100 du soutien financier assuré aux œuvres de bienfaisance environnementales. Je vous invite à réagir.

**Mme Krause :** Avez plaisir.



**Senator Callbeck:** Do you agree with that? Do you think it is less than that?

**Ms. Krause:** The issue is not the overall percentage but the fact that there are some charities that are receiving 80 or close to 100 per cent of their funds from foreign sources. There are other charities for which the per cent of foreign funding has dropped dramatically over the year. The David Suzuki Foundation, for example, I believe right now is only 5 per cent or 6 per cent, but 10 years ago half of the funding of the David Suzuki Foundation was from American foundations. Half of their budget was covered by American foundations. I think that giving a global figure like 96 per cent obscures the fact that you have some organizations that are heavily and in fact almost exclusively foreign funded.

I am glad that you raise the organization Forest Ethics, because if you read the U.S. tax returns of Forest Ethics, you find that Forest Ethics has told the IRS that they aim to stigmatize the Canadian oil industry. Forest Ethics aims to make the Canadian oil industry unacceptable. My question is, how can you be an honest broker at the same time that you are telling the IRS that you want to stigmatize an industry and make it unacceptable?

**The Chair:** Could we find that information?

**Ms. Krause:** Yes, I will be glad to provide it to the clerk.

**The Chair:** That would be helpful.

**Senator Callbeck:** You have no problem with that 96 per cent figure?

**Ms. Krause:** Did she say it was 96 per cent for all charitable organizations or for environmental groups?

**Senator Callbeck:** Support for environmental charities. The statement was 96 per cent of all financial support for environmental charities is provided by Canadians.

**Ms. Krause:** It depends on what you define as an environmental group. The Boy Scouts are picking up garbage and cleaning up the park. Does that make them an environmental group? I do not think so. It depends on how you define an environmental group. If you look at some of the largest environmental groups, for instance Ducks Unlimited or Tides Canada, roughly 30 per cent of their funding is from foreign sources. It is a difficult question to answer. As I said, I think the issue is that some small groups, but in fact some of the most vocal and most politically active, are receiving 30, 40 or more than half of their funding from American foundations. As I said, the David Suzuki Foundation is down around 5 or 6 per cent.

**Le sénateur Callbeck :** Êtes-vous d'accord avec cela? Est-ce moins, d'après vous?

**Mme Krause :** La question primordiale dans ce contexte n'est pas le pourcentage global, mais plutôt le fait que 80 ou presque 100 p. 100 du financement de certaines œuvres de bienfaisance émane de sources étrangères. Il y en a d'autres dont le pourcentage de financement étranger a chuté au cours de la dernière année. La Fondation David Suzuki, par exemple, est à seulement 5 ou 6 p. 100 à l'heure actuelle, alors qu'il y a 10 ans, la moitié du financement de cette fondation émanait de fondations américaines. La moitié de son budget était supportée par des fondations américaines. À mon avis, évaluer à 96 p. 100 le chiffre global masque la réalité des organismes dont le financement provient principalement, et en fait, presque exclusivement, de sources étrangères.

Je suis bien contente que vous ayez soulevé l'exemple de Forest Ethics car, si vous lisez les déclarations fiscales déposées aux États-Unis par Forest Ethics, vous verrez que cet organisme a dit à l'IRS que son objectif consiste à déconsidérer l'industrie pétrolière canadienne. Forest Ethics vise à rendre l'industrie pétrolière canadienne inacceptable. La question que je me pose est celle-ci : Comment peut-on jouer le rôle d'intermédiaire impartial alors qu'on dit à l'IRS que son objectif consiste à déconsidérer une industrie et la rendre inacceptable?

**Le président :** Pourriez-vous nous fournir cette information?

**Mme Krause :** Oui, je vais la faire parvenir à la greffière.

**Le président :** Ce serait utile.

**Le sénateur Callbeck :** Donc, vous êtes d'accord avec le chiffre de 96 p. 100?

**Mme Krause :** Est-ce qu'elle a dit que c'était 96 p. 100 pour tous les organismes de bienfaisance, ou uniquement les groupes environnementaux?

**Le sénateur Callbeck :** Elle parlait du soutien financier dont bénéficient les œuvres de bienfaisance environnementales. Elle a dit que des Canadiens sont à l'origine de 96 p. 100 du soutien financier dont bénéficient les œuvres de bienfaisance environnementales.

**Mme Krause :** Tout dépend de sa définition d'un groupe environnemental. Les Scouts ramassent les ordures et nettoient les parcs. Cela veut-il dire que les Scouts constituent un groupe environnemental? Je ne crois pas. Tout dépend de la manière de définir un groupe environnemental. Pour certains des plus grands groupes environnementaux, comme Ducks Unlimited ou Tides Canada, par exemple, les sources étrangères sont à l'origine d'environ 30 p. 100 de leur financement. C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Comme je vous le disais tout à l'heure, ce qui me semble problématique, c'est le fait que certains petits groupes — dont quelques-uns qui font le plus de bruit et sont les plus actifs sur le plan politique — reçoivent 30, 40 ou plus de 50 p. 100 de leur financement de fondations américaines. Comme je l'ai déjà dit, pour la Fondation David Suzuki, la proportion est actuellement de l'ordre de 5 ou 6 p. 100.

**Senator Callbeck:** Mr. Lauzière, you said your organization represents volunteer organizations and charities. How many members do you have, and what is the advantage of belonging to your organization?

**Mr. Lauzière:** Imagine Canada actually never says that we represent. We are not that type of organization. We have about 1,500 charities that are members of Imagine for two reasons essentially: They want to support our work, but they also provide credibility when we speak. Our charitable purpose actually is to support the whole charitable sector. We are connected with anywhere between 8,000 and 10,000 charities across the country. We never come to a parliamentary committee, for example, and say this is what our charities are saying and this is what we represent. We are not a trade organization in that sense.

In terms of services, our services are essentially open to pretty much every organization out there, around capacity building issues and around our standards and accreditation program. We have an online directorate to help organizations find funding, et cetera. That is the role that we try to play. We try to bring people together, because increasingly charities are realizing, whether in the arts or education or in health or social services or in the environment, that they are all essentially dealing with similar issues. The more we can come together to work together, the better that is. That includes philanthropy, volunteerism, how we govern ourselves, how we are transparent, et cetera.

**Senator Callbeck:** You say 1,500. Where do you get your funding? Do they pay a fee?

**Mr. Lauzière:** Absolutely. Over 12 per cent of our funding comes from members. We have a number of corporations that fund the organization. We have a great program at Imagine Canada that is called the Caring Company Program, which recognizes corporations in Canada that give at least 1 per cent of their pre-tax profit to charities, so we are very connected to corporate Canada also. We have a number of services that we provide. Our funding is quite diversified. We get a bit from government, but very little. When I talked about CharityFocus, which is the new portal that was just launched, that was launched with funding from the Canada Revenue Agency, but that was just to develop the platform and then we move on. We do fundraising, like other organizations.

**Senator Callbeck:** You mentioned a stretch tax credit. If I am correct, back in 2009, the Finance Committee in the other place recommended that. I would like you to explain that fully. Has

**Le sénateur Callbeck :** Monsieur Lauzière, vous dites que votre organisation représente les organismes bénévoles et de bienfaisance. Combien avez-vous de membres et quel est l'avantage de faire partie de votre organisation?

**M. Lauzière :** Chez Imagine Canada, nous ne disons jamais que nous avons un rôle de représentation. Nous ne sommes pas une organisation de cette nature-là. Environ 1 500 œuvres de bienfaisance sont actuellement membres d'Imagine, et ce pour deux raisons essentiellement : elles désirent soutenir notre travail et, en même temps, elles nous donnent de la crédibilité lorsque nous nous exprimons sur une question particulière. Notre objectif caritatif consiste en réalité à soutenir l'ensemble du secteur de la bienfaisance. Nous entretenons des relations avec un grand nombre d'organismes de bienfaisance, soit entre 8 000 et 10 000 d'un bout à l'autre du pays. Nous ne nous présentons jamais devant un comité parlementaire, par exemple, en déclarant que nos organisations membres disent ceci ou que nous représentons ceci ou cela. Nous ne sommes pas une organisation corporative en ce sens-là.

S'agissant de nos services, ils sont accessibles par à peu près tous les organismes en ce qui concerne le renforcement des capacités et notre programme de normes et d'accréditation. Nous avons une direction en ligne qui aide les organismes à trouver du financement, et cetera. Voilà le rôle que nous essayons de jouer. Nous essayons de rassembler les gens parce que, de plus en plus, les organismes de bienfaisance se rendent compte, que leur activité concerne les arts, l'éducation, la santé, les services sociaux ou l'environnement, qu'ils se heurtent tous aux mêmes difficultés. Plus il y a de collaboration entre les organismes, mieux c'est. Cela comprend la philanthropie, le bénévolat, notre façon de nous gouverner, notre transparence, et cetera.

**Le sénateur Callbeck :** Vous avez parlé de 1 500 organismes. D'où provient votre financement? Ces derniers doivent-ils verser des frais d'adhésion?

**M. Lauzière :** Tout à fait. Plus de 12 p. 100 de notre financement vient de nos membres. Il y a également un certain nombre d'entreprises qui participent à notre financement. Chez Imagine Canada nous avons un excellent programme appelé le Programme des entreprises généreuses, qui reconnaît l'apport financier des entreprises canadiennes qui donnent au moins 1 p. 100 de leurs bénéfices avant impôt aux organismes de bienfaisance. Nous entretenons donc des relations très étroites avec les entreprises canadiennes également. Nous assurons différents services. Notre financement est assez diversifié. Nous obtenons des crédits du gouvernement, mais très peu. J'ai parlé tout à l'heure de DonAction, soit le nouveau portail qui vient d'être lancé grâce au financement fourni par l'Agence du revenu du Canada, mais seulement pour mettre au point la plateforme; après cela, nous devons chercher ailleurs. Comme d'autres organismes, nous avons des activités de collecte de fonds.

**Le sénateur Callbeck :** Vous avez mentionné tout à l'heure un nouveau crédit allongé. Si je ne m'abuse, le Comité des finances de l'autre endroit a recommandé la création d'un tel crédit en 2009.

there been any analysis done as to how much more money that would raise?

**Mr. Lauzière:** Yes. It is a new concept. It has never been tried, to our knowledge, anywhere in the world. Our governments, the latest governments in the last 10 or 15 years, have done a lot of work to help wealthy Canadians to become better philanthropists, and that has made a huge difference in terms of gifts of stocks and securities. That has been really good. A lot of those dollars have gone to universities, hospitals, big cultural institutions, United Way, and that is important.

Stretch is about talking to ordinary Canadians, people of all walks of life, the message being that everyone can make a difference. If you look at most health charities in the country, their average donation is about \$35. They essentially do their incredible work with very small donations from Canadians. The idea of the stretch is to say that if you give and you give a bit more, even your small donation will make a big difference.

The way it works is that there is a 29 per cent tax credit now if you give anything over \$200. Let us say you gave \$400 last year. With the stretch tax credit, if a charity comes to you and asks you to stretch your giving to \$500 this year because an extra \$100 will make a difference for the charity, for that extra \$100, you will get a 39 per cent tax credit, rather than 29 per cent. The tax credit is only for any new dollar that is given. If there is no change in behaviour, there is no new dollar, so it does not cost anything to the government in terms of foregone revenue. It is only to encourage people to constantly give more.

There are two messages: First, small donations make a difference, and the more you can stretch the better; and second, you do not have to be rich and wealthy to be a philanthropist. Anyone can be a philanthropist.

There has been a lot of interest, as you probably know. The Finance Committee in the House of Commons has been undertaking this review of charitable giving, and we have been pushing this forward with a number of organizations. I think now about 70 per cent of the witnesses that appeared before the committee said that the stretch was a good idea. Ipsos Reid did a poll showing that 84 per cent of Canadians think it is a good idea. We hope it will go forward. We see it as positive and a great tool for charities to be able to go to their donors and say start giving. For those who do not give, then the year they give, it is a great advantage for them, and we hope that will help bring people in. I

J'aimerais que vous nous donniez une explication complète du crédit en question. A-t-on effectué une analyse du montant qui pourrait être réuni de cette façon?

**M. Lauzière :** Oui. C'est un nouveau concept. À notre connaissance, un programme de ce genre n'a jamais été créé jusqu'ici ailleurs dans le monde. Au cours des 10 ou 15 dernières années, les gouvernements ont déployé énormément d'efforts afin d'inciter les Canadiens aisés à devenir de meilleurs philanthropes, et cela a fait une grande différence au niveau des dons d'action et de titres. C'est vraiment excellent. Une bonne partie de cet argent a bénéficié aux universités, aux hôpitaux, aux institutions culturelles, à Centraide, ce qui est important.

Ce crédit allongé vise à ouvrir un dialogue avec les Canadiens ordinaires, des gens de tous les milieux, pour leur faire comprendre que tout le monde a la possibilité de changer les choses. Pour les œuvres de bienfaisance qui sont actives dans le domaine de la santé au Canada, le don moyen s'élève à environ 35 \$. Ces organismes réussissent à faire un travail extraordinaire avec les petits dons que font les Canadiens. L'idée du crédit allongé est de dire aux Canadiens : Si vous faites un don et si vous donnez un peu plus, même votre petit don fera une grande différence.

Je vous explique comment fonctionne le nouveau crédit. À l'heure actuelle, vous avez droit à un crédit d'impôt de 29 p. 100 si votre don dépasse 200 \$. Supposons que vous ayez fait un don de 400 \$ l'an dernier. Grâce au crédit allongé, si une œuvre de bienfaisance vous demande de faire passer votre don à 500 \$ cette année, parce que les 100 \$ de plus feront une grande différence, vous aurez droit à un crédit d'impôt de 39 p. 100, plutôt que de 29 p. 100, pour les 100 \$ supplémentaires. Ce crédit d'impôt allongé ne vise que les sommes supplémentaires que vous donnez. S'il n'y a pas de changement de comportement, il n'y a pas de somme supplémentaire et, à ce moment-là, cela ne coûte rien au gouvernement, en ce sens qu'il n'a pas de manque à gagner. Il s'agit simplement d'encourager les gens à faire constamment des dons plus généreux.

Deux messages sous-tendent cette approche : d'abord, les petits dons peuvent changer les choses et plus votre don est important, mieux c'est; et, deuxièmement, vous n'êtes pas obligé d'être riche pour être philanthrope. N'importe qui peut être philanthrope.

Cette question suscite beaucoup d'intérêt, comme vous le savez sans doute. Le Comité des finances de la Chambre des communes étudie la question des dons de bienfaisance, et nous et d'autres organismes avons fait beaucoup de promotion concernant cette idée. Si je ne m'abuse, environ 70 p. 100 des organismes qui ont comparu devant le comité ont déclaré que le crédit allongé est une bonne idée. Ipsos Reid a mené un sondage selon lequel 84 p. 100 des Canadiens estiment que c'est une bonne idée. Nous espérons qu'elle va être retenue. Pour nous, c'est une mesure positive tout en constituant un excellent outil pour les organismes de bienfaisance, qui pourront alors s'adresser à leurs donateurs en leur disant de commencer à

was saying earlier we are seeing the base of donors slowly start to erode, and the idea is to pick that up and build it for the next 10, 15 or 20 years.

**Senator Callbeck:** It seems like a very positive step.

You also mentioned that you feel there will be more questions asked by the Canada Revenue Agency regarding political activity. Charities will probably have to report differently. I think you said you felt there would be additional intermediate sanctions for inaccurate reporting. Would you comment on both of those things? What do you anticipate in the change in reporting, and what do you mean by intermediate sanctions?

**Mr. Lauzière:** The questions will probably be linked to probing down a bit more. If you have identified a particular amount for political activity, there will probably be some questions: How did you do that? Was it through conferences? Was it through meetings with MPs? Was it through a leaflet in the paper? It will be to get more information on how that political activity has taken part.

There will also be some questions linked to foreign funding. For example, of your foreign funding, how much of that foreign funding would have gone to political activity. It is those types of questions. I know that is still in the works, but that, I think, is the direction that they want to go to.

We have no concern about more questions. The only concern is that the burden not be too high in the way of responding, so that it does not overly increase the reporting burden of charities. As you know, charities are already highly regulated, not only by the CRA but by all of the funders that provide dollars to them. They have to report back. It is a big part of what they do.

The intermediate sanctions are not just for political activities; they are around the information that you provide on the T3010 form, which is that annual form, if there are mistakes, and I would expect serious mistakes, not a small arithmetic mistake. However, if there are mistakes and they are seen as inaccurate, then the Canada Revenue Agency could put forward what they call an “intermediate sanction,” which could be that for a certain period of time, the charity would no longer be able to receipt its donations, for example. I imagine it would be rarely used, but it is a tool at their disposal if there is inaccurate reporting.

faire des dons. Les gens qui n'ont pas fait de dons mais décident de le faire à un moment donné se rendent compte que c'est très avantageux, et nous espérons que cela va inciter les gens à le faire. Je vous disais tout à l'heure que notre base de donateurs commence petit à petit à diminuer, et notre objectif est donc de relever progressivement le nombre de donateurs au cours des 10, 15 ou 20 prochaines années.

**Le sénateur Callbeck :** Cela semble être une mesure très positive.

Vous avez mentionné également que, d'après vous, l'Agence du revenu du Canada posera désormais davantage de questions concernant l'activité politique. Il est probable que les organismes de bienfaisance soient obligés de présenter des rapports différents. Vous avez dit, me semble-t-il, qu'il y aurait des sanctions intermédiaires additionnelles si les rapports sont inexacts. Pourriez-vous nous expliquer davantage ces deux éléments? Quels changements sont susceptibles d'être apportés au système actuel en ce qui concerne les rapports, et qu'entendez-vous par des sanctions intermédiaires?

**M. Lauzière :** Pour moi, les questions auront sans doute pour objet d'explorer un peu plus la nature des activités. Si vous avez indiqué un montant particulier pour des activités politiques, on vous posera sans doute des questions du genre : Comment avez-vous fait cela? Au moyen de conférences? Au moyen de rencontres avec les députés? Au moyen d'un feuillet de journal? Il s'agira d'obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont l'activité politique a été menée.

Il y aura également des questions concernant le financement étranger — par exemple, quelle proportion du financement étranger aurait appuyé l'activité politique. C'est ce genre de questions qui sera posé. Je sais qu'ils sont encore en train de les préparer mais je crois que c'est l'orientation qu'ils voudraient prendre.

Le fait qu'il y aura plus de questions ne nous préoccupe aucunement. Nous voudrions simplement éviter que le fardeau imposé aux organismes ne soit trop lourd et que les exigences en matière de rapport qui visent les organismes de bienfaisance ne soient excessives. Comme vous le savez, les organismes de bienfaisance sont déjà assez lourdement réglementés, pas seulement par l'ARC, mais aussi par tous les bailleurs de fonds qui leur donnent de l'argent. Ils sont obligés de leur faire des rapports. D'ailleurs, c'est une bonne partie de ce qu'ils font.

Les sanctions intermédiaires ne viseraient pas uniquement les activités politiques; elles seraient en rapport avec les renseignements fournis sur le formulaire T3010 — le formulaire annuel — et s'appliqueraient en cas d'erreurs, mais probablement des erreurs graves; pas simplement une erreur de calcul. S'il y a des erreurs et l'information est jugée inexacte, l'Agence du revenu du Canada pourrait imposer ce qu'elle qualifie de « sanction intermédiaire »; en d'autres termes, pendant une certaine période, l'organisme de bienfaisance concerné ne serait plus habilité à donner des reçus pour les dons, par exemple. J'imagine que l'agence y aurait recours rarement, mais il reste que c'est un outil qu'elle pourrait employer en cas de rapport inexact.

**Senator Callbeck:** Did you say that is not just for charities?

**Mr. Lauzière:** It is only for charities, but it is not only for political activity. It could be around what you report for fundraising. On this T3010 form, there is much more information — not as far as the IRS goes, I agree — on compensation. The 10 highest paid in any charity now have to identify the 10 highest categories in which they are paid. If that was inaccurate, that could be another example. It is not linked just to political activity.

**Senator Runciman:** Ms. Krause, you were talking about Forest Ethics and something they had declared in the U.S. but did not declare in Canada. I was looking at one of your columns where you said American charitable foundations are not allowed to mobilize voters in a foreign country. I think you have drawn attention to the fact that has been occurring. I think you linked it as well to the civic politics in Vancouver. Are American authorities looking at this issue as well? Are they doing anything to address this issue from their perspective?

**Ms. Krause:** I am not aware of anything, no. I would like to say that the group that was funded to mobilize urban voters for a federal ban on tanker traffic was not Forest Ethics. That was the Dogwood Initiative, and it was funding that came through the Tides Foundation.

**Senator Runciman:** In terms of the need for the changes outlined in the budget bill, both of you can speak to this.

Ms. Krause, you have taken a long, hard look the lack of enthusiasm in certain organizations in terms of transparency. I am referring to some of your columns about the Suzuki Foundation, and this is going back a few years when they were under-reporting, if you will, in terms of the numbers they were receiving from U.S. donors. Apparently, that has changed under the new rules.

You also made a reference that once the Minister of Finance announced these changes with the budget, quite a number of organizations suddenly rewrote the stated purpose of their grants.

Could you speak to how significant and extensive those issues are?

**Ms. Krause:** I have been tracing the American funding of Canadian environmental groups now for about five years. I started with a submission that I made to a special committee of the Legislative Assembly of British Columbia. In the five years that I have been following this issue, there have been 15 foundations and environmental groups that have either rewritten their grants or removed web pages that I had raised concern about. Most recently,

**Le sénateur Callbeck :** Avez-vous dit que cela ne vise que les organismes de bienfaisance?

**M. Lauzière :** Oui, uniquement les organismes de bienfaisance, mais pas uniquement l'activité politique. Cela pourrait être lié aux rapports que vous avez présentés sur vos activités de collecte de fonds. Sur ce formulaire T3010, on vous demande beaucoup plus d'information — pas autant que l'IRS — sur la rémunération. Les 10 personnes les mieux rémunérées de l'organisme concerné doivent maintenant indiquer les 10 catégories les plus élevées correspondant au niveau de leur rémunération. Si l'information fournie se révélait inexacte, ce serait un autre exemple. Donc, son application n'est pas liée uniquement à l'activité politique.

**Le sénateur Runciman :** Madame Krause, vous avez parlé de choses qui avaient été déclarées par Forest Ethics aux États-Unis mais non au Canada. Je regardais une de vos chroniques où vous disiez que les fondations de bienfaisance américaines n'ont pas le droit de mobiliser les électeurs dans un pays étranger. Je crois que vous avez attiré l'attention du public sur le fait que c'est une réalité. Si je ne m'abuse, vous avez également établi un lien avec la politique municipale à Vancouver. Les autorités américaines sont-elles en train de se pencher sur cette question également? Auraient-elles pris des mesures afin de s'attaquer à ce problème, de leur point de vue?

**Mme Krause :** Autant que je sache, non. Je voudrais préciser que ce n'est pas Forest Ethics qui a été financée afin de mobiliser les électeurs urbains pour revendiquer une interdiction fédérale sur le trafic de pétroliers. Il s'agissait plutôt de l'Initiative Dogwood, et le financement a été assuré par la Fondation Tides.

**Le sénateur Runciman :** En ce qui concerne la nécessité d'introduire des changements que présente le projet de loi d'exécution du budget, je vous invite tous les deux à vous prononcer sur la question.

Madame Krause, vous avez examiné en long et en large le manque d'enthousiasme manifesté par certains organismes pour la question de la transparence. Je fais référence à certaines de vos chroniques concernant la Fondation Suzuki, et cela remonte à quelques années, quand cette dernière ne déclarait qu'une partie des crédits reçus de donateurs américains. Il semble que la situation ait changé depuis la mise en vigueur des nouveaux règlements.

Vous avez dit également que, lorsque le ministre des Finances a annoncé les changements en question dans le cadre de son budget, bon nombre d'organismes ont tout d'un coup modifié leurs textes en ce qui concerne l'objet des subventions qu'ils accordaient.

Pourriez-vous nous décrire l'ampleur et l'importance de ce problème?

**Mme Krause :** Je suis le financement américain des groupes environnementaux canadiens depuis environ 5 ans. Au départ, j'ai présenté un mémoire devant un comité spécial de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Depuis cinq ans que je suis la situation, 15 fondations et groupes environnementaux ont, soit reformulé les conditions relatives à leurs subventions, soit enlevé de leurs sites Web des pages à propos desquelles j'avais soulevé

for example, the Oak Foundation removed the sentences that said things like the purpose of this project is to stop or to block the Enbridge Northern Gateway pipeline. That happened days after the federal budget was announced this spring. I wrote about that in the *Financial Post* in a piece called “Damage Control.”

Another thing I see happening is less transparency on the part of certain environmental groups. I was not going to name names, but I guess I will in this case. One of the organizations I will mention is Tides Canada. The reason I mention it is Tides Canada now has 250 employees and has a payroll of \$10 million. To put those numbers in perspective, in Vancouver, and, of course, Tides Canada is based in Vancouver, two leading, large influential organizations, the Vancouver Foundation and the Fraser Institute combined, have half as many employees as Tides Canada reported in its Canadian tax returns for 2010. That is just to give you the size of things.

I think whenever an organization becomes large and influential, it is fair to ask questions about its funding and its operations.

What concerns me is that, for instance, in Tides Canada’s American tax returns for 2009, it listed 25 internal projects for a total of \$5.3 million. We could see that Tides Canada had paid Forest Ethics, which is not actually a separate organization and never was and has been part of Tides Canada, \$780,000 for Forest Ethics Canada. However, last year, they did not itemize these projects. They just reported \$7.7 million spent on internal projects. That is a big step backwards in terms of transparency.

I have asked Tides Canada, for example, to please post its American tax returns on its website so Canadians can see for themselves what it is funding. The CEO of Tides Canada called for an honest debate earlier this year about energy-related issues, so I think as part of that honest debate, if it could post its American tax returns, it would be more transparent.

I think the environmental movement is coming of age. It had no money 20 years ago, far less than it had 10 years ago, so with more money comes more responsibility. My hope is that environmental organizations would just sort of say, “Point taken. Here is how we are funded, and here is what we are doing.”

**Senator Runciman:** Did you want to comment?

**Mr. Lauzière:** I guess where I would disagree is that I do not think there is a difference between large and small organizations. The message at Imagine Canada is that transparency is transparency. Organizations, large or small, should provide

certaines préoccupations. L'exemple le plus récent est celui de la Fondation Oak qui a supprimé des phrases du genre : l'objet de ce projet consiste à stopper ou à bloquer le pipeline de la porte du Nord que propose Enbridge. Cela s'est produit quelques jours après le dépôt du budget fédéral au printemps. J'ai écrit un article à ce sujet dans le *Financial Post* qui était intitulé « Damage Control ».

Je constate également qu'il y a moins de transparence de la part de certains groupes environnementaux. Je n'avais pas l'intention de nommer qui que ce soit, mais je vais le faire dans ce cas-ci. L'un des organismes que j'accepte de mentionner est Tides Canada. Si je vous en parle, c'est parce que Tides Canada compte à présent 250 employés et des frais salariaux de 10 millions de dollars. Afin de bien situer ces chiffres, je me permets de vous dire qu'à Vancouver — et, bien entendu, Tides Canada est basé à Vancouver — deux grandes organisations influentes, soit la Vancouver Foundation et le Fraser Institute, ont ensemble la moitié moins d'employés que Tides Canada, d'après les chiffres présentés dans les déclarations de revenu déposées au Canada pour 2010. C'est juste pour vous donner un ordre de grandeur.

À mon avis, lorsqu'une organisation devient grande et influente, il est normal de poser des questions au sujet de son financement et de ses opérations.

Ce qui m'inquiète, c'est que, dans les déclarations de revenu déposées aux États-Unis par Tides Canada, par exemple, on retrouve une liste de 25 projets internes d'une valeur totale de 5,3 millions de dollars. Nous y constatons que Tides Canada a versé à Forest Ethics, qui n'est pas en réalité un organisme distinct, ne l'a jamais été et a toujours fait partie de Tides Canada, la somme de 780 000 \$. Cependant, le coût de chacun de ces projets n'a pas été indiqué l'an dernier. Cet organisme s'est contenté de déclarer la somme de 7,7 millions de dollars pour des projets internes. Il s'agit là d'un grand recul sur le plan de la transparence.

Par exemple, j'ai demandé aux responsables de Tides Canada de bien vouloir afficher sur son site Web ses déclarations fiscales américaines, pour que les Canadiens puissent voir eux-mêmes ce que finance cet organisme. Le PDG de Tides Canada a revendiqué plus tôt cette année un débat honnête sur des questions liées à l'énergie et, dans le cadre de ce débat honnête, il conviendrait, me semble-t-il, que cet organisme affiche sur son site Web les déclarations de revenu qu'il a déposées aux États-Unis; ce serait faire preuve de plus de transparence.

Pour moi, le mouvement environnemental prend de la maturité. Il n'avait pas d'argent il y a 20 ans, beaucoup moins que ce qu'il avait il y a une dizaine d'années, et plus d'argent suppose plus de responsabilité. J'ose donc espérer que les organismes environnementaux vont simplement nous dire : « C'est un bon argument. Alors, voici nos sources de financement et voici la nature de nos activités. »

**Le sénateur Runciman :** Souhaitez-vous intervenir?

**M. Lauzière :** Là où je ne serais pas tout à fait d'accord, je suppose, c'est en ce qui concerne la différence entre les petits et les grands organismes. Le message que véhicule Imagine Canada, c'est que la transparence, c'est de la transparence. Les organismes,

adequate information to Canadians and be able to respond to questions, but we also have to realize that people are asking different questions and want different ways of reporting on information. You also have to find the balance between that reporting burden — responding to every new request in terms of what is done — and the fulfillment of your mission. I would not say that only the large organizations need to be transparent; on the contrary. We have very large organizations in Canada that are very transparent. It is part of our culture now. The trend I am seeing is the opposite trend; there is a very strong recognition of the need for good governance and transparency. People realize that that is going to be important if they are going to keep the trust of the donors and the volunteers. Everything I am seeing is going in the opposite direction, providing better information. I think that that is one of the reasons for the success of CharityFocus, a new portal that we just launched.

**Senator Runciman:** This is a follow-up to what Senator Eaton was referencing earlier. The new rules require a donor to include, in terms of the political activities portion of the money that they are giving to another charity, “can reasonably be considered to be intended for political activity.” How do you think that this will work? There have to be real challenges in tracking what money is eventually used for. Do you see that as an administrative headache or more of a problem for the folks who come in and occasionally conduct an audit? How do you do this in a practical way?

**Mr. Lauzière:** It is complex; there is no doubt about that. I would go back what Ms. Krause was saying earlier. It is more around how the dollars are spent, rather than just around the sources of funding, that we need really good information. There are a variety of ways of doing that, depending on who the funder is, whether it is a foundation, the United Way or an international foundation. There is no one magic bullet, but information on how those dollars are being spent needs to be there. If they are being spent for political activity based on a charity’s purpose, that needs to be said. However, is there one way of doing it? That really depends.

There are 85,000 charities in Canada, ranging from big hospitals and universities to very small, volunteer-led organizations. A response for one will not fit for others, but the general principle of reporting on what you are spending on and why you are spending on that is very important.

**Senator Runciman:** Thank you.

grands et petits, devraient donc fournir des renseignements suffisants aux Canadiens et être en mesure de répondre à leurs questions; en même temps, nous devons nous rendre compte que les gens posent des questions différentes et souhaitent que l’information soit présentée de différentes façons. En même temps, il faut établir le bon équilibre entre les exigences en matière de rapport — c’est-à-dire, répondre à chaque nouvelle demande d’information sur vos activités — et l’exécution de votre mission. Je ne suis pas prêt à dire que les grands organismes sont les seuls qui doivent faire preuve de transparence; au contraire. Il existe au Canada de très grands organismes qui sont très transparents. Cela fait partie à présent de notre culture. Je constate plutôt la tendance inverse; en d’autres termes, les organismes se rendent très bien compte que la transparence et une bonne gouvernance s’imposent. Les gens se rendent compte que ces éléments sont importants s’ils souhaitent garder la confiance des donateurs et des bénévoles. Donc, tout ce que je vois aujourd’hui semble indiquer la tendance inverse, c’est-à-dire, que les organismes fournissent de meilleures informations. Selon moi, c’est l’une des raisons pour lesquelles DonAction, le nouveau portail que nous venons de lancer, a connu autant de succès.

**Le sénateur Runciman :** Ma question fait suite à celle posée tout à l’heure par le sénateur Eaton. D’après les nouveaux règlements, un donateur devra indiquer, par rapport à son don, la proportion de l’argent qui peut raisonnablement être considéré comme visant l’activité politique. Comment cela va-t-il marcher, à votre avis? Il sera certainement très difficile de suivre les fins auxquelles a servi l’argent. Selon vous, s’agit-il d’un casse-tête administratif ou plutôt un problème pour les personnes qui seront appelées à effectuer une vérification de temps à autre? Comment pourra-t-on faire cela de façon pratique?

**M. Lauzière :** C’est complexe; cela ne fait aucun doute. Je reviens sur ce que disait Mme Krause tout à l’heure. C’est surtout sur la façon dont les crédits sont utilisés, plutôt que simplement sur les sources de financement que nous avons besoin de très bonnes informations. Il y a diverses façons d’y parvenir, selon le bailleur de fonds — une fondation, Centraide ou une fondation internationale. Il n’y a pas de solution magique; en même temps, l’information concernant la façon dont l’argent a été dépensé doit s’y trouver. Si les crédits servent à financer des activités politiques qui sont liées à l’objectif premier de l’organisme de bienfaisance, il faudrait que ce soit dit. Mais, y a-t-il une seule façon de faire cela? Cela dépend.

Il existe 85 000 organismes de bienfaisance au Canada, allant des grands hôpitaux et universités aux tout petits organismes dirigés par des bénévoles. La solution pour l’un ne conviendra pas pour l’autre, mais il reste que le principe général selon lequel vous devez déclarer ce que vous dépensez et à quoi vous consacrez cet argent est bien important.

**Le sénateur Runciman :** Je vous remercie.

[Translation]

**Senator Chaput:** My question is for Mr. Lauzière. Very few Canadians, if any, are against integrity and transparency. I think it is fair to say that we desire and demand integrity and transparency from any group or organization, and not only charities.

My question is more philosophical in nature. With the changes proposed under Bill C-38, will we be politicizing the charitable process by questioning, as I understand it, the mandate or mission of a foundation, as evidenced by its political activities and donations?

If a foundation is fighting for a cause in which it truly believes and demonstrates integrity and transparency, although that cause may differ from our ideology, does that mean it is less credible because it has a different perspective?

**Mr. Lauzière:** No, not quite. What I stated in my presentation is that, if public policy development is to be based on a healthy process in Canada, there must be a diversity of views around the table — people who are in favour, others who are against, people from different backgrounds; all of that must be encouraged. That is the reason why the 10 per cent rule is important, and it is important that the Canada Revenue Agency be independent and ensure that, if something is being done or if information is verified, there is a valid reason for it, as opposed to a political reason. Everyone would agree on that.

**Senator Chaput:** And would the definition of political activity — for example, by a foundation — be developed by the foundation?

**Mr. Lauzière:** What is meant by “political activity” is clearly defined by the Canada Revenue Agency.

**Senator Chaput:** Very good.

**Mr. Lauzière:** The 10 per cent must be connected to the mandate and mission of the charitable organization, as defined by that organization, but also as recognized by the Canada Revenue Agency when the organization registered as a charity. The organization does have control over that, but its mission must be one that is acceptable to the Canada Revenue Agency, in relation to four general categories. I believe that process is working well.

**Senator Chaput:** Very good. What will the changes proposed under Bill C-38 contribute, compared with what already exists?

**Mr. Lauzière:** More detail, for those seeking that information, regarding the way in which the political activity is carried out and the amount of foreign money used to fund that activity. As I said at the outset, it is all right for questions to be asked, as long as the process is reasonable and does not place too heavy a burden on

[Français]

**Le sénateur Chaput :** Ma question s'adresse à M. Lauzière. Très peu de Canadiens, si ce n'est aucun qui n'appuie pas l'intégrité et la transparence. On peut le dire, nous voulons et nous exigeons l'intégrité et la transparence dans tout organisme et groupe, pas uniquement les organismes de bienfaisance.

Ma question est plutôt philosophique. Avec les changements que va apporter le projet de loi C-38, sommes-nous en train de politiser le processus de bienfaisance en questionnant, si je comprends bien, le mandat ou la mission que s'est donnée une fondation parce que cela se traduit par ces activités politiques et par ces dons.

Si cette fondation se bat pour une cause dans laquelle elle croit vraiment et qu'elle est intègre et transparente, mais que cette cause diffère de l'idéologie qu'on s'est donnée, cela voudrait-il dire qu'elle est moins crédible parce qu'elle ne va pas du même côté que nous?

**M. Lauzière :** Non, pas tout à fait. Ce que j'ai dit dans ma présentation est que si le développement de nos politiques publiques doit se faire de façon saine au Canada, il faut avoir autour de la table la diversité de perspective; des gens qui sont en faveur, d'autre contre, des gens qui viennent de différents milieux; tout doit être encouragé. C'est la raison pour laquelle la règle du 10 p. 100 est importante et il est important que l'Agence du revenu du Canada soit indépendante et s'assure que si quelque chose est fait ou si une vérification est faite, qu'elle le soit pour une raison valable et non pour une raison politique. Tout le monde s'entendrait là-dessus.

**Le sénateur Chaput :** Et la définition de l'activité politique, par exemple d'une fondation, serait la définition que cette fondation s'est donnée?

**M. Lauzière :** Ce qu'on entend par activité politique est clairement défini par l'Agence du revenu du Canada.

**Le sénateur Chaput :** Très bien.

**M. Lauzière :** Le 10 p. 100 doit être lié à son mandat et sa mission en tant qu'organisme de bienfaisance, défini par l'organisme, mais qui va avoir été reconnu par l'Agence du revenu du Canada quand l'organisme sera inscrit comme organisme de bienfaisance. L'organisme a le contrôle là-dessus, mais il faut que ce soit une mission qui est acceptable à l'Agence du revenu du Canada sous quatre grandes catégories. Je pense que ce processus fonctionne bien.

**Le sénateur Chaput :** Très bien. Que vont apporter les changements par l'entremise du projet de loi C-38 à ce que nous avons déjà?

**M. Lauzière :** Plus de détails pour ceux qui le veulent sur la façon dont l'activité politique se fait et le montant de financement étranger utilisé pour l'activité politique. Comme je le disais au début, les questions cela peut aller pourvu que ce soit raisonnable et que cela n'ajoute pas un fardeau trop onéreux sur les épaules



charities by forcing them to spend their time preparing reports, instead of doing their work. We will have to wait to see the final questions developed by the Canada Revenue Agency.

**Senator Chaput:** Thank you very much.

[English]

**Senator Duffy:** Thank you to the witnesses for coming today. This is an important topic because, as you pointed out, Mr. Lauzière, the charitable sector covers the entire country, and people from the \$35 donors all the way up are involved.

To get some idea of the magnitude of money, Ms. Krause, if the average Canadian health charity gets a donation of \$35, what kind of offshore money are we talking about coming into these other charities? Are these grannies with \$35, or are we talking about much different kinds of offshore donations? How many bucks are involved?

**Ms. Krause:** Big bucks. That is the heart of the issue. If we were talking about \$35 coming from thousands of Alaskan families who were worried about an oil spill, I think that would be fair. It would be foreign funding, but I think it would be fair for Alaskans to fund, say, environmental organizations in British Columbia. That would be very small amounts of money coming from a large number of people. We are seeing the exact opposite of that — very large grants coming from a handful of very large foundations.

I think the size of the average grant has probably gone from maybe \$20,000 or \$30,000 to hundreds of thousands of dollars. It is now not uncommon for a grant of \$1 million. The foundations funding this are billion dollar foundations. Four of them alone have \$20 billion in assets. They give away a billion dollars a year.

**Senator Duffy:** I read your column in which you said that Tides U.S.A. moved \$100 million into Canada just before the budget.

**Ms. Krause:** No. According to my analysis, Tides Canada has had \$62 million since 2000.

**Senator Duffy:** There was one big movement of money.

**Ms. Krause:** The \$100 million was one grant from the Hewlett Foundation to a foundation called Climate Works. I mentioned, of course, that in the Rockefeller tar sands campaign —

**Senator Duffy:** I want to get to them in a minute. Tell me about this \$100 million. This is not penny-ante change. Was it done to get it in before the budget out of fear — this is my suspicious

des organismes de bienfaisance et les empêche de faire leur travail parce qu'il passe leur temps à faire rapport. Il va falloir voir les questions finales développées par l'Agence du revenu du Canada.

**Le sénateur Chaput :** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le sénateur Duffy :** Je voudrais remercier nos témoins pour leur présence aujourd'hui. Le sujet de notre étude est important parce que, comme vous-même nous l'avez fait remarquer, monsieur Lauzière, le secteur de la bienfaisance englobe l'ensemble du pays et toute la gamme des donateurs, de ceux qui font des dons de 35 \$ à l'autre extrême.

Pour avoir un ordre de grandeur des sommes qui sont concernées, madame Krause, si l'organisme de bienfaisance moyen œuvrant dans le domaine de la santé au Canada reçoit un don de 35 \$, quel serait le montant d'argent versé à ces autres œuvres de bienfaisance par des donateurs étrangers? S'agit-il de grands-mères qui font des dons de 35 \$ ou parlons-nous de dons étrangers d'un tout autre type? Combien d'argent est concerné?

**Mme Krause :** Beaucoup d'argent. Voilà le fond du problème. Si on parlait de dons de 35 \$ faits par des milliers de familles alaskiennes qui craignent un déversement de pétrole, à mon avis, ce serait juste. Ce serait un financement étranger, mais je pense qu'il serait juste que des citoyens alaskiens aient envie de financer l'activité d'organismes environnementaux en Colombie-Britannique. Là il s'agirait de petits montants d'argent venant d'un très grand nombre de personnes. Or le phénomène dont nous sommes témoins est tout à fait l'inverse : des sommes d'argent très considérables qui émanent d'un tout petit groupe de très grandes fondations.

Selon moi, le montant de la subvention moyenne est sans doute passé d'environ 20 000 \$ ou 30 000 \$ à plusieurs centaines de milliers de dollars. Il n'est pas rare que le montant de la subvention atteigne 1 million de dollars. Les fondations qui accordent ce financement possèdent des milliards de dollars. Seulement quatre d'entre elles possèdent des actifs de 20 milliards de dollars. Elles font des dons de 1 milliard de dollars par année.

**Le sénateur Duffy :** J'ai lu votre chronique où vous disiez que Tides U.S.A. aurait donné 100 millions de dollars à son pendant canadien juste avant le budget.

**Mme Krause :** Non. D'après mon analyse, Tides Canada a reçu 62 millions de dollars depuis 2000.

**Le sénateur Duffy :** Il y a quand même eu un transfert d'argent assez considérable.

**Mme Krause :** Les 100 millions de dollars correspondent à une subvention de la Fondation Hewlett à une fondation qui s'appelle Climate Works. J'ai mentionné, bien entendu, que dans le cadre de la campagne Rockefeller contre les sables bitumineux...

**Le sénateur Duffy :** J'y arrive. Parlez-moi d'abord de ces 100 millions de dollars. Ce n'est pas de la petite bière. Est-ce qu'ils ont voulu faire entrer cet argent avant le budget parce que — c'est

journalist mind — because they wanted to beat the deadline? I guess you do not know the answer to that, but \$100 million is a lot of money.

**Ms. Krause:** That money did not come targeted for Canadian campaigns. It was for the Climate Works Foundation, which funds the Energy Foundation, which funds a large array of environmental groups, some of which are tackling the Canadian energy sector. You are also tackling, for example, coal producers in the United States and other projects.

**Senator Duffy:** You have written about money laundering as well, about how Tides in the United States flushes money from their foundation into Tides in Canada who then spread it out. I think that word was used, was it, in your column or in your blog?

**Ms. Krause:** This is an important point I want to clarify. Actually Terence Corcoran, the editor of the *Financial Post*, wrote a column, if I am not mistaken, in which he spoke about money laundering not necessarily as a use of the term, I am not sure, but of referring to obscuring the origin of money.

**Senator Duffy:** We will not call it money laundering. We will call it flushing through the system to avoid public scrutiny.

Before my time runs out, let us turn to the Rockefeller brothers. A PowerPoint deck about the Rockefeller brothers has come into the public record. Mr. Lauzière told us earlier that charities can spend up to 10 per cent for charitable causes. Do I understand from what I have read in your blog and the newspaper columns that in fact in the Rockefeller deck is a straight-out statement that they want to block these pipelines?

**Ms. Krause:** Yes, they say they want to stop and slow down infrastructure development related to the Canadian oil sands.

I want to clarify one thing, Senator Duffy, I have never seen anything that I believe to be illegal, let alone criminal, but I am not an expert in that area.

**Senator Duffy:** I am not alleging criminal activity.

**Ms. Krause:** Exactly.

**Senator Duffy:** I am just asking why would the rules in Canada not be identical to the rules of transparency that exist in the United States? Why did you have to go to Washington to find out who is pulling the strings in British Columbia?

là qu'intervient mon esprit de journaliste soupçonneux — ils voulaient s'assurer qu'il arrive avant la date butoir? Je suppose que vous ne connaissez pas la réponse à cette question, mais 100 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent.

**Mme Krause :** Cet argent n'était pas destiné à des campagnes canadiennes. Il était destiné à la Fondation Climate Works, qui finance l'Energy Foundation, laquelle finance un vaste éventail de groupes environnementaux, dont certains qui s'attaquent au secteur énergétique canadien. Ils s'attaquent également aux producteurs de charbon aux États-Unis et d'autres projets.

**Le sénateur Duffy :** Vous avez également écrit des articles sur le blanchiment d'argent et le fait que Tides aux États-Unis fait passer l'argent de la fondation à Tides au Canada, qui le distribue ensuite. Je pense bien que c'est ce terme-là qui a été employé, n'est-ce pas, dans votre chronique ou votre blog?

**Mme Krause :** Je voudrais justement faire une mise au point importante à ce sujet. En fait, c'est Terence Corcoran, rédacteur du *Financial Post*, qui a rédigé un article, si je ne m'abuse, dans lequel il évoquait le blanchiment d'argent, pas nécessairement dans le sens strict du terme — je ne suis pas tout à fait sûre — mais plutôt pour décrire une pratique permettant de masquer l'origine des fonds.

**Le sénateur Duffy :** Donc, nous n'allons pas parler de blanchiment d'argent. Nous allons plutôt parler d'une pratique consistant à acheminer l'argent au moyen du système afin d'échapper à l'examen du public.

Avant que je ne manque de temps, je voudrais aborder la question des frères Rockefeller. Un document en PowerPoint concernant les frères Rockefeller est maintenant du domaine public. M. Lauzière nous disait tout à l'heure que les œuvres de bienfaisance peuvent consacrer jusqu'à 10 p. 100 de leur budget à des activités ayant un objectif caritatif. Dois-je comprendre, d'après ce que j'ai lu dans vos chroniques, que ce document au sujet des Rockefeller affirme que ces derniers voudraient bloquer ces pipelines?

**Mme Krause :** Oui, ils disent qu'ils voudraient bloquer et ralentir la construction d'infrastructures liées à l'exploitation des sables bitumineux au Canada.

Permettez-moi d'apporter un éclaircissement, sénateur Duffy. Je n'ai jamais retrouvé quoi que ce soit qui me semble illégal ou criminel, mais je ne suis pas experte en la matière.

**Le sénateur Duffy :** Je ne prétends pas qu'il s'agit d'activité criminelle.

**Mme Krause :** Voilà.

**Le sénateur Duffy :** Je cherche simplement à savoir pourquoi les règles canadiennes ne seraient pas identiques aux règles de transparence qui s'appliquent aux États-Unis. Pourquoi avez-vous été obligée d'aller à Washington pour savoir qui tire les ficelles en Colombie-Britannique?

**Ms. Krause:** I certainly hope I am the last Canadian who ever needs to do the kind of work I have done. As Canadians, we need access to information to find out who is funding who in our own country. I hope that the CRA will collect and make available roughly the same information as the IRS with regard to the compensation and also payments to consulting companies. We are seeing millions of dollars being spent by charities funding consulting companies. I am concerned that those consulting companies and investment firms sometimes make large political contributions to campaign finance.

**Senator Duffy:** Do you fear that money destined for charities may be finding its way into Canada's political process?

**Ms. Krause:** Yes, lots of it.

**Senator Duffy:** I want to ask Mr. Lauzière about the whole question of how we Canadians are doing in comparison to the rest of the world when it comes to charitable giving. I think many Canadians think we are such good people and are at the top of the list. Where do we rank compared to our neighbours to the south in individual charitable giving?

**The Chair:** You can also comment on the last matter if you wish, Mr. Lauzière. You had indicated you wanted to.

**Mr. Lauzière:** On the latter one, the metrics are always difficult, but Canada is a very generous country. It depends on what you are looking at. Is it the amount of dollars? Is it the number of people giving? The Canada Survey on Giving, Volunteering and Participating that Statistics Canada does every three years shows about 84 per cent of Canadians give in one way or another, so we are very generous. In terms of size of the donations, they are probably a bit smaller than they are in the U.S., but we are a very generous country. There is no doubt about that.

I would like to go to your comment, Senator Duffy, about money laundering. That was a term used by Minister Kent. I did write Minister Kent about this, asking him if he had information on charities actually doing money laundering. If he did, then those names needed to go to the proper authorities. If he did not have any information, we would like Minister Kent to retract those words.

The reason I say that is because it goes to the trust and confidence that Canadians have about charities. What we are trying to do with the stretch tax credit is send a message to Canadians that people need to give and engage. That is an

**Mme Krause :** J'ose espérer que je suis la dernière à se voir dans l'obligation de faire ce type de travail. En tant que Canadiens, nous devons avoir accès à des renseignements complets, afin de découvrir qui finance qui dans notre propre pays. J'espère que l'ARC se chargera de recueillir et de mettre à la disposition du public à peu près les mêmes informations que l'IRS en ce qui concerne la rémunération et les sommes payées aux cabinets d'experts-conseils. Nous avons constaté que des millions de dollars sont dépensés par des sociétés d'experts-conseils qui se spécialisent dans le financement des œuvres de bienfaisance. Je crains que ces cabinets d'experts-conseils et sociétés de placement fassent d'importants dons à des partis politiques pour financer des campagnes.

**Le sénateur Duffy :** Craignez-vous également que l'argent destiné aux œuvres de bienfaisance finisse dans certains cas dans l'arène politique au Canada?

**Mme Krause :** Oui, beaucoup d'argent.

**Le sénateur Duffy :** Je voudrais interroger M. Lauzière sur notre bilan au Canada en matière de dons de bienfaisance par rapport au reste du monde. Il me semble que bon nombre de Canadiens estiment que nous sommes des gens bien et que nous sommes donc en tête de liste. Où le Canada se place-t-il par rapport à nos voisins du sud en ce qui concerne les dons de bienfaisance individuels?

**Le président :** Vous pouvez toujours répondre à la question précédente aussi, si vous le désirez, monsieur Lauzière. Vous avez fait signe pour indiquer que vous souhaitiez intervenir.

**M. Lauzière :** Sur la dernière question, je dirais qu'il est toujours difficile d'établir des mesures précises, mais le Canada est un pays très généreux. Tout dépend des critères qui vous intéressent. Est-ce le montant des dons? Est-ce le nombre de personnes qui en font? L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation que mène Statistique Canada tous les trois ans indique qu'environ 84 p. 100 des Canadiens font des dons d'un type ou d'un autre; nous sommes donc très généreux. Pour ce qui est du montant des dons, ils sont sans doute légèrement inférieurs à ce qu'ils sont aux États-Unis, mais nous sommes un pays très généreux. Il n'y a aucun doute à ce sujet.

Je voudrais réagir à votre observation au sujet du blanchiment d'argent, sénateur Duffy. Ce terme a été employé par le ministre Kent. J'ai écrit au ministre Kent à ce sujet, pour lui demander s'il avait des renseignements au sujet d'organismes de bienfaisance qui auraient pratiqué le blanchiment. Je disais que s'il possédait de tels renseignements, il faudrait qu'il communique aux autorités le nom des organismes concernés. Par contre, s'il ne possède pas de tels renseignements, nous aimerions que le ministre Kent se rétracte.

Si je vous dis cela, c'est parce qu'il y va de la confiance des Canadiens à l'endroit des organismes de bienfaisance. Avec le crédit d'impôt allongé, nous essayons de faire comprendre aux Canadiens que les gens devraient faire des dons et ouvrir un

important message. On the other hand, we have a comment like that about money laundering which will start Canadians asking what is happening here.

**Senator Duffy:** Is it not the responsibility on the charities to be more transparent?

**Mr. Lauzière:** We talked about the need for transparency.

**Senator Duffy:** You should be putting pressure on your members to ensure they fill in the forms. Documentaries have been done about Canadian charities with staff and the forms were left blank. I think the responsibility is on the good charities to make sure that the less good or the more evasive kinds of charities do not ruin the sector for everybody. Do not blame the government.

**Mr. Lauzière:** There is a question of mutual accountability here. On the first one, you are absolutely right about the data and the forms, the T3010. Part of our new portal CharityFocus has a tool we have developed called the T3010 QuickPrep. This will help charities fill out their T3010 form in the best possible way. It is bit like you do with income tax. It stops you if you have made a mistake. If you have not answered a question, you cannot go any further. This is all in the hope that charities would do a better job — not because they do not want to but because it is a complex form to fill out.

However, at the same time, when a minister like Minister Kent says something like that, that has an impact also. It is on both sides. There has to be a mutual accountability about how we support the charitable sector. That comment made a lot of noise, and many Canadians may wonder, if they hear this again, if there is something terribly awry within the charitable sector and maybe they would not give any longer, and that would be the most disastrous of conclusions.

**Senator Duffy:** Ms. Krause, there have been a number of people both in this chamber and in the other place who have may have verbally assaulted you about your credibility, that you must have a hidden agenda, what is going on. Would you like to leave us with a brief résumé of why you are doing this, what motivated you, and why you think Canadians should know the truth about how some people are trying to manipulate them? Are you being paid by anyone?

**Ms. Krause:** No, I am not paid by anyone. In fact, I have been able to support myself because I sold my house. I am doing this because I love my country. I worked overseas for 10 years in places where there are no proper environmental laws, and the evidence is heartbreaking.

dialogue avec leurs concitoyens. C'est un message important. Par contre, une remarque comme celle sur le blanchiment d'argent aura certainement pour résultat de susciter des questionnements chez les Canadiens concernant ce qui se passe dans ce secteur.

**Le sénateur Duffy :** N'appartient-il pas aux œuvres de bienfaisance d'être plus transparentes?

**M. Lauzière :** Nous avons justement parlé du besoin de transparence.

**Le sénateur Duffy :** Vous devriez faire pression sur vos membres en vue de vous assurer qu'ils remplissent les formulaires. Certains documentaires sur les organismes de bienfaisance canadiens qui ont des employés montraient des formulaires qui n'avaient pas été remplis du tout. Pour moi, il incombe aux bonnes œuvres de bienfaisance de s'assurer que les organismes qui sont moins bons ou plus évasifs ne vont pas gâcher la sauce à tout le monde. Il ne faut pas blâmer le gouvernement.

**M. Lauzière :** Cela soulève la question des responsabilités réciproques. Concernant votre premier point, vous avez parfaitement raison en ce qui concerne les données et les formulaires — le T3010. Notre nouveau portail DonAction présente un outil que nous avons mis au point qui s'appelle FaciliT3010. Cet outil aidera les organismes à remplir leurs formulaires T3010 de la meilleure manière possible. C'est un peu comme pour une déclaration de revenu. On vous arrête si vous faites une erreur. Si vous n'avez pas répondu à une question, vous ne pouvez pas aller plus loin. Tout cela est fait dans l'espoir que les organismes de bienfaisance feront mieux leur travail — non pas parce qu'ils ne veulent pas bien faire, mais simplement parce que c'est un formulaire complexe.

En même temps, quand un ministre comme le ministre Kent fait une remarque de ce genre, elle a certainement un impact. Cela va dans les deux sens. Il faut une responsabilisation réciproque en ce qui concerne le soutien accordé au secteur de la bienfaisance. Cette remarque a créé beaucoup de remous et s'ils entendent ce genre de choses une autre fois, bon nombre de Canadiens vont peut-être se demander s'il n'y a pas quelque chose qui ne tourne pas rond dans le secteur de la bienfaisance, à un point tel qu'ils ne voudront peut-être plus faire de dons, et ce serait le résultat le plus catastrophique qu'on puisse imaginer.

**Le sénateur Duffy :** Madame Krause, un certain nombre de personnes à la fois dans cette Chambre et dans l'autre endroit, vous ont peut-être agressée verbalement en s'attaquant à votre crédibilité, en disant que vous avez des motivations cachées, et cetera. Pourriez-vous nous résumer brièvement les raisons pour lesquelles vous faites cela, ce qui vous a motivée, et pourquoi vous estimez que les Canadiens devraient connaître la vérité concernant les efforts de manipulation de certaines personnes? Êtes-vous payée pour faire cela?

**Mme Krause :** Non, je ne suis payée par personne. En fait, j'ai réussi à survivre grâce à la vente de ma maison. Je fais cela parce que j'aime mon pays. J'ai travaillé pendant une dizaine d'années à l'étranger, dans des pays où il n'y a pas de bonnes lois, et ce qui s'y passe vous fend le cœur.

I came back having been away from British Columbia for 15 years. I wanted to work in the poorest parts of my own country. I worked with the Algonquin people in Quebec before I left Canada in the late 1980s, and I talked to the chiefs in the First Nations communities in northern B.C., and they told me they believed in salmon farming because they wanted at least one person to get up in the morning and send the kids off to school and have a job. They wanted jobs, not just the jobs in the band office. That is why I got into salmon farming, and then I saw how the campaign against salmon farming has been devastating to the dignity of hard-working people. There have been brawls in bars and children have been teased and ridiculed at school because one of their parents is a fish farmer. Hundreds of people have lost their jobs because the industry has been brought to its knees by a campaign that is largely based on claims that are faulty and flawed, some of them are false.

The reason I have done this is because I feel too many people are being hurt by these environmental campaigns. Meanwhile, I see that some of the directors are earning salaries approaching \$200,000 themselves. I see purchases of million dollar properties right next door to the private properties of directors and things like that, so I can see how in some cases the directors of the charities are not hurt by their own actions but the public is.

I took it upon myself to do this because when I came back to Canada I wanted to do something for my own country. I thought I would do this by working within the salmon farming industry. I would never have guessed that I would have ended up spending several years pouring over American tax returns.

The reason I am doing this is because I care profoundly about the environment. I believe we do need a fiercely strong, financially autonomous environmental movement. Obviously the environmental movement is not appreciating the calls for greater transparency, but at the end of the day, I think it will make them stronger and that we will have a stronger environmental movement, and I hope we will have a stronger charitable sector as a whole.

**Senator Campbell:** Thank you for coming today. I feel like I am in an editorial meeting for the *National Enquirer*.

I invite Minister Kent to make those allegations outside the other place to see how that goes, and to actually attach something to it.

The first thing I have a problem with is this idea that somehow when someone gives anonymously to a charity there is something wrong with that. There are people sitting at this table who sit on charitable boards and who know that often anonymous donations

Je suis revenue après avoir été absente de la Colombie-Britannique pendant une quinzaine d'années. Je voulais travailler dans les régions les plus pauvres du Canada. Avant de quitter le Canada vers la fin des années 1980, j'ai travaillé avec le peuple algonquin au Québec, et quand je parlais aux chefs des Premières nations dans le nord de la Colombie-Britannique, ils m'ont dit qu'ils croyaient à l'élevage de saumon parce qu'ils souhaitaient qu'au moins une personne puisse se lever le matin et envoyer ses enfants à l'école avant d'aller travailler. Ils voulaient des emplois. Et pas seulement des emplois au bureau de la bande. C'est pour cela que j'ai commencé à travailler dans le secteur de l'élevage du saumon, et c'est alors que j'ai constaté à quel point la campagne montée contre l'élevage du saumon a anéanti la dignité d'un peuple qui travaille fort. Il y a eu des bagarres dans les bars et les enfants ont été moqués et ridiculisés à l'école parce qu'un de leurs parents était éleveur de saumon. Des centaines de personnes ont perdu leurs emplois parce que l'industrie a périéclité à cause d'une campagne qui s'appuie dans une très large mesure sur des affirmations qui sont erronées, voire même fausses, dans certains cas.

Si j'ai décidé de faire cela, c'est parce que j'estime que trop de gens ont subi les contrecoups de ces campagnes environnementales. Entre-temps, je constate que certains administrateurs touchent des salaires qui atteignent 200 000 \$. Je constate que des propriétés de 1 million de dollars sont achetées à côté des propriétés privées de certains administrateurs, et d'autres exemples du même genre; j'ai donc compris que, ce ne sont pas les administrateurs des organismes de bienfaisance qui subissent un préjudice à cause de leurs actes, mais plutôt le public.

J'ai décidé d'entreprendre ce travail parce que, quand je suis revenue au Canada, je voulais faire quelque chose pour mon pays. J'ai pensé que j'y arriverais en travaillant avec l'industrie de l'élevage du saumon. Je n'aurais jamais cru que je finirais par passer plusieurs années à examiner en long et en large des déclarations de revenu déposées aux États-Unis.

Si je fais cela, c'est parce que la protection de notre environnement me tient à cœur. À mon avis, nous avons besoin d'un mouvement environnemental extrêmement fort et autonome sur le plan financier. Il est évident que le mouvement environnemental n'apprécie pas qu'on lui demande de faire preuve d'une plus grande transparence mais, au bout du compte, il en sortira plus fort et que nous aurons un mouvement environnemental et un secteur de la bienfaisance plus forts.

**Le sénateur Campbell :** Merci de votre présence aujourd'hui. J'ai l'impression d'assister à une réunion du comité de rédaction du *National Enquirer*.

J'invite le ministre Kent à faire ces mêmes allégations à l'extérieur de la Chambre dans l'autre endroit pour voir la réaction, et présenter des éléments permettant d'étayer ses allégations.

Premièrement, j'ai du mal à accepter l'idée que si quelqu'un fait un don anonyme à un organisme de bienfaisance c'est quelque chose de condamnable. Il y a des gens autour de cette table qui siègent aux conseils d'administration de divers organismes de

are given because the person simply does not want to be out there. There is nothing nefarious about it. For some reason, we seem to be getting into that. What do you stay about that Mr. Lauzière?

**Mr. Lauzière:** Anonymity for some people is important for all kinds of reasons. For others, the reason is religious and moral. For others, it is because they do not want to be linked to a certain cause for all kinds of reasons. More important in terms of information, although the dollars should be there, is how organizations spend the dollars. That is what we are talking about, but anonymity is very important for some. I fear that we would put that in jeopardy. It would be difficult for a number of charities that have been the beneficiaries of some very good dollars for very special causes from people who want to remain anonymous. That needs to be protected.

**Ms. Krause:** I agree. I have nothing to add.

**Senator Campbell:** Tides Canada seems to have risen to the top here. Are you aware that Tides Canada has been audited by the CRA?

**Ms. Krause:** Yes. I read it in the news.

**Senator Campbell:** What was the result, do you know?

**Ms. Krause:** I believe the audit is ongoing. I have not heard any result.

**Senator Campbell:** Do you have any knowledge that they may have been audited two or three times over the last five years?

**Ms. Krause:** I read that in the news as well.

**Senator Campbell:** Do you assume that the audits would be complete over a five-year period? Tides Canada has been gathering a lot of lightening. I would assume, if Tides is being audited virtually every year or every other year by the CRA, that if there was wrongdoing in respect of 10 per cent, or whatever, it would be found by the CRA.

**Ms. Krause:** Having spoken with the CRA, I know that they did not have the information that I provided, which I got from the American tax returns. My understanding is that whatever they may be doing now, they have information that they did not have previously.

**The Chair:** Are you saying that you were required to go to the United States to do the work that the CRA would normally have done when talking to the IRS?

**Ms. Krause:** I am saying that the first time I spoke to the folks at the CRA, I was asked to do so because they contacted me. I gave them information that they did not have. I know they did not have it and that is part of the reason I created part of my blog so I could talk to folks in Ottawa and we would be looking at the

bienfaisance et qui sont donc bien placés pour savoir que, bien souvent, les personnes qui font des dons anonymes le font parce qu'elles ne veulent pas que le monde entier le sache. Il n'y a rien de machiavélique là-dedans. Or c'est ce qui semble être sous-entendu. Qu'en dites-vous, monsieur Lauzière?

**M. Lauzière :** L'anonymat est important pour certaines personnes pour toutes sortes de raisons. Il peut s'agir de raisons religieuses et morales. Pour d'autres, c'est parce qu'elles ne souhaitent pas être rattachées à une cause particulière — pour toutes sortes de raisons. Sur le plan de l'information, même si l'on devrait connaître les montants d'argent qui sont concernés, il me paraît plus important de savoir comment les organismes dépensent l'argent qu'ils reçoivent. C'est de cela qu'il s'agit, bien que l'anonymat soit très important pour certaines personnes. Je crains que cette possibilité soit menacée. Cela rendrait la vie difficile à un certain nombre d'organismes qui ont reçu des dons très intéressants pour des causes particulières de la part de personnes qui veulent rester anonymes. Il faut protéger ce droit.

**Mme Krause :** Je suis d'accord. Je n'ai rien à ajouter.

**Le sénateur Campbell :** Il semble que l'exemple de Tides Canada revient souvent aujourd'hui. Êtes-vous au courant du fait que Tides Canada a été vérifié par l'ARC?

**Mme Krause :** Oui. J'ai lu ça dans le journal.

**Le sénateur Campbell :** Quel en a été le résultat? Le savez-vous?

**Mme Krause :** Je crois que la vérification est encore en cours. Je n'ai pas entendu parler du résultat.

**Le sénateur Campbell :** Êtes-vous au courant de la possibilité que cet organisme ait pu être vérifié à deux ou trois reprises au cours des cinq dernières années?

**Mme Krause :** Ça, aussi, je l'ai lu dans le journal.

**Le sénateur Campbell :** Pensez-vous que les vérifications devraient être terminées, puisqu'on parle d'une période de cinq ans? Tides Canada fait l'objet de beaucoup d'attaques. Je présume que, si Tides est vérifié pratiquement chaque année, ou tous les deux ans, par l'ARC, s'il y avait eu des actes répréhensibles par rapport aux 10 p. 100 ou dans un autre domaine, l'ARC les aurait découverts.

**Mme Krause :** Ayant parlé aux responsables de l'ARC, je sais qu'ils ne possédaient pas l'information que je leur ai fournie, information que j'ai extraite de déclarations de revenu déposées aux États-Unis. Je crois savoir que, quelles que soient les activités en cours en ce moment, l'agence possède à présent des renseignements qu'elle ne possédait pas précédemment.

**Le président :** Êtes-vous en train de nous dire que vous avez dû aller aux États-Unis pour accomplir le travail que l'ARC aurait fait normalement, par l'entremise de l'IRS?

**Mme Krause :** Je vous dis que la première fois que j'ai parlé aux agents de l'ARC, on m'avait demandé de le faire parce que l'agence m'avait contactée. Je leur ai fourni des renseignements qu'ils ne possédaient pas. Je sais qu'elle ne les avait pas, et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai créé mon blog — pour que je

same thing. They did not have the information in the U.S. tax returns, which brought about my questions in the first place. If I had looked only at Canadian tax returns, I never would have had the questions that bring me here today.

**The Chair:** That is what I understood.

**Senator Campbell:** Senator Duffy asked why the rules are not the same in Canada and the United States. It is probably because we are Canadian and they are American. This is how we have progressed and they have progressed.

A lot of rhetoric is happening here in many of the statements. I do not think that any statements by Ms. Krause are meant in a threatening manner. I do not see them as threatening any more than I see the statements from Mr. Lauzière as some sort of cover-up for charities. I am simply saying that there is an assumption that someone is right and someone is wrong. I am not making any comment on that; I am simply asking questions about how things are being done.

The rhetoric has overtaken the common sense. I have the same sense as Mr. Lauzière. I am on the board of a few charities, and we are feeling a chill from this because there is a lack of trust, perhaps coming from this. Certainly, I hope that from this we get some illumination on where we should be going. I thank you both for coming today.

**Senator Mitchell:** When I hear the arguments that Ms. Krause is making, I am heartsick. I find them disturbing and I think many Canadians find them disturbing, particularly when you have a government that picks it up and institutionalizes these arguments. This is about freedom of speech. We send people to Afghanistan to fight for those values. Then, when someone in our country wants to speak about something the government disagrees with, they are intimidated and bullied. Largely, that is an extension of this kind of argument. I am deeply disturbed by it. This is not a game. This is about freedom of speech and about someone trying to rank values and rank what is a more important democratic value. It is an important democratic value that someone can fight for development and it is an equally important democratic value that someone can fight to preserve the environment.

It is ironic in the extreme that you picked the salmon fishery issue. Why is it that when people want wild salmon in Canada, they have to go to Alaska? It is because climate change has been killing our fisheries, and we do not have the same wild salmon reserves that we could have so we would be free to buy those things. When you talk about what is good for the economy, I say that defending the environment is good for the economy. How

puisse parler aux agents à Ottawa et que nous soyons en mesure d'examiner les mêmes informations. L'agence n'avait pas l'information contenue dans les déclarations de revenu américaines, et c'est justement cela qui a suscité mes questions au départ. Si je m'étais contentée d'examiner leurs déclarations de revenu canadiennes, je ne me serais jamais posé les questions qui m'amènent devant vous aujourd'hui.

**Le président :** C'est ce que j'avais cru comprendre.

**Le sénateur Campbell :** Le sénateur Duffy a demandé pour quelles raisons les règles ne sont pas les mêmes au Canada et aux États-Unis. Je dirais que c'est sans doute parce que nous sommes Canadiens et ils sont Américains. Nous avons évolué d'une certaine manière, et eux, aussi.

Bon nombre des affirmations que nous avons entendues aujourd'hui sont exagérées. Je ne crois pas que Mme Krause ait l'intention de faire des affirmations qui soient considérées comme menaçantes. Pour ma part, je n'y vois rien de menaçant, pas plus que les affirmations de M. Lauzière me donnent l'impression qu'il cherche à cacher des choses à propos des organismes de bienfaisance. Je vous dis simplement qu'on semble supposer que quelqu'un a raison et je ne me prononce pas là-dessus; je me contente de poser des questions sur la façon dont les choses se font.

Par contre, les affirmations grandiloquentes semblent l'emporter sur le bon sens. J'ai la même impression que M. Lauzière. Je suis administrateur de plusieurs organismes de bienfaisance, et nous ressentons une certaine réticence chez les Canadiens en raison de ce manque de confiance — peut-être à cause de tout cela. J'ose espérer qu'on réussira à nous éclairer pour que nous sachions ce que nous devrions faire. Je vous remercie tous les deux pour votre présence aujourd'hui.

**Le sénateur Mitchell :** Quand j'entends les arguments avancés par Mme Krause, j'avoue que cela me fend le cœur. Je les trouve troublants et je pense qu'il en va de même pour bon nombre de Canadiens, surtout quand on fait face à un gouvernement qui institutionnalise de tels arguments. C'est la liberté de parole qui est en cause. Nous envoyons des soldats en Afghanistan pour défendre ces valeurs. Mais lorsqu'un citoyen dit quelque chose que le gouvernement n'accepte pas, ce dernier fait l'objet d'intimidation et de brimades. Il s'agit en fin de compte d'une extension de ce type d'arguments. Je trouve cela extrêmement inquiétant. Ce n'est pas un jeu. C'est notre liberté de parole qui est en cause et l'idée que quelqu'un puisse classer les valeurs et déterminer quelle valeur démocratique est plus importante que l'autre. Le droit d'un citoyen de se battre pour l'exploitation des ressources est une valeur démocratique tout aussi importante que le droit d'un citoyen de se battre pour préserver l'environnement.

Je trouve qu'il est très ironique que vous ayez choisi de parler de la question de la pêche du saumon. Comment se fait-il que, lorsque les gens veulent du saumon sauvage au Canada, ils soient obligés d'aller en Alaska? C'est justement parce que les changements climatiques sont en train de détruire nos pêcheries, et nous n'avons plus les mêmes réserves de saumon sauvage que nous pourrions avoir, de sorte qu'on soit en mesure de s'en

many jobs have we lost in the east and west coast fisheries? How many jobs have we lost in the forest industry? My point is that you are not really saying you are opposed to charities having input to the public policy debate, such as the Fraser Institute which does only that, but that you are opposed to charities you do not agree with. Who gets to decide that?

**Ms. Krause:** May I respond?

**The Chair:** Yes, please.

**Ms. Krause:** As I said in my opening remarks, I am all for environmental activism. We need environmental activists to prompt reform in industry and to keep government and industry on their toes. However, if Canadian environmental organizations are participating in the Rockefeller Brothers Fund Inc. campaign to thwart major projects in our country, the least they can do is be out in the open and say that they are part of that campaign. We should not have to find out about it years after the fact.

**The Chair:** Do you have a comment Mr. Lauzière?

**Mr. Lauzière:** No.

**Senator Mitchell:** Speaking about big family foundations, let us talk about the Koch brothers. They had been declared one of the top 10 polluters in the U.S. They are directed with two fundamental objectives for their foundational funding: one is to oppose any government regulation that limits the unrestricted operations of the oil industry; and the second is to discredit climate change and clean energy while denying global warming. The Koch brothers gave \$500,000 to the Fraser Institute between 2007-10. Are you saying that fair is fair and that the Koch brothers should not be allowed to fund that or that the Fraser Institute should have told everybody they were funding that? Are we picking sides?

**Ms. Krause:** It should be out in the open. Last fall, long before this became a broader discussion, I asked them about that. Someone asked me on twitter about the Koch brothers' funding to the Fraser Institute. I asked them publicly on twitter, as public as that is. They replied right away and it was out in the open. That was at least six to eight months ago. I agree with you if you are saying that money from the Koch brothers in Canada should be out in the open.

procurer ici. Vous parlez de ce qui est bon pour l'économie, mais j'estime, personnellement, que le fait de défendre l'environnement est bon pour l'économie. Combien d'emplois avons-nous perdus dans les différents secteurs de pêche sur les côtes est et ouest? Combien d'emplois avons-nous perdus dans l'industrie forestière? Ce que j'essaie de vous dire, c'est que, en réalité, vous ne nous dites pas que vous êtes contre l'idée que les œuvres de bienfaisance aient leur mot à dire sur les politiques d'intérêt public, un peu comme l'Institut Fraser, qui ne fait que cela; au fond, vous nous dites que vous êtes contre les œuvres de bienfaisance avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord. À qui appartient-il de prendre la décision?

**Mme Krause :** Pourrais-je répondre?

**Le président :** Oui, je vous en prie.

**Mme Krause :** Comme je l'ai dit dans mon exposé liminaire, je suis en faveur du militantisme environnemental. Nous avons besoin de militants environnementaux pour inciter les différents secteurs d'activité à se réformer et pour que les autorités gouvernementales et industrielles continuent d'être vigilantes. Par contre, si des organismes environnementaux canadiens participent à une campagne montée par Rockefeller Brothers Fund Inc. en vue de faire obstacle à de grands projets au Canada, ces organismes devraient au moins être transparents et dire publiquement qu'ils participent à cette campagne. Nous ne devrions pas apprendre ce genre de choses bien des années après.

**Le président :** Voulez-vous intervenir, monsieur Lauzière?

**M. Lauzière :** Non.

**Le sénateur Mitchell :** Puisqu'on parle de grandes fondations familiales, prenons le cas des frères Koch. On les classe parmi les 10 plus importants pollueurs des États-Unis. Le financement accordé par leur fondation vise deux objectifs fondamentaux : premièrement, faire obstacle à toute réglementation gouvernementale qui impose des restrictions aux opérations de l'industrie pétrolière qui ne font l'objet d'aucune limite à l'heure actuelle; deuxièmement, discréditer les arguments liés aux changements climatiques et à l'énergie propre tout en niant le phénomène du réchauffement planétaire. Les frères Koch ont accordé 500 000 \$ à l'Institut Fraser entre 2007 et 2010. Êtes-vous en train de nous dire que tout le monde devrait être sur un pied d'égalité et que les frères Koch n'auraient pas dû être autorisés à financer cela, ou encore que l'Institut Fraser aurait dû dire à tout le monde qu'ils finançaient tel ou tel projet? S'agit-il de prendre le parti de l'un ou de l'autre?

**Mme Krause :** Tout devrait être transparent. L'automne dernier, bien longtemps avant que cette question ne suscite une discussion plus large, je leur ai posé la question. Quelqu'un m'a posé une question sur Twitter concernant le financement accordé par les frères Koch à l'Institut Fraser. Je leur ai donc posé la question publiquement sur Twitter, dans la mesure où on peut dire que c'est un réseau public. Ils ont répondu immédiatement et l'information était publique. Cela remonte à au moins six à huit



**Senator Mitchell:** Are you saying that it should be out in the open or stopped? On the one hand, you are saying it should be open but, on the other hand, you are saying it should be stopped.

**Ms. Krause:** Let me answer that.

**The Chair:** Senator Mockler, I will try to chair this meeting the best I can. Please do not give directions to the witnesses or to anybody else at this table. If we follow the normal rules, we will get through this quite nicely. Thank you.

**Ms. Krause:** My humble view is that money that goes to charities should be used for charitable purposes. If it is coming from the Koch brothers or elsewhere and is for charitable purposes, that is fine as long as it is out in the open, especially when it comes from sources as big as the Koch brothers or some of the other American foundations.

**Senator Mitchell:** Certainly many Canadians believe that defending the environment is a charitable purpose.

You mentioned Ducks Unlimited and said that they get 30 per cent of their funding unintentionally. I am quite surprised that from your perspective you would pick on a group like that. I want to establish that you are noting that that is a problem group and that it would come under the rubric of the government's policy on limiting funding to groups like that. Is that what you are saying, that Ducks Unlimited would fall in with Pembina and, in your lexicon and structure, would fall in with Tides Canada and those kinds of organizations as you depict them?

**Ms. Krause:** No. My understanding is Ducks Unlimited is essentially an environmental construction company. They do a lot of great work, but I have been surprised to see some of the projects for which they have been funded. For example, they were funded for something called the Prosperity Project, which is to fight a particular mine in British Columbia.

I think Canada is a very rich country, and we should be able to fund our own environmental movements. It concerns me that Ducks Unlimited has received \$57 million from a few charitable trusts. I think we should be funding our own environmental movements.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Because Mr. Lauzière speaks French, the opportunity for us to speak French together will give me a little rest. I would like to establish one thing. First of all, the term

mois. Je suis d'accord avec vous si vous dites que l'information concernant le financement accordé par les frères Koch au Canada devrait être publique.

**Le sénateur Mitchell :** Est-ce que vous nous dites que l'information devrait être publique ou qu'il faut mettre fin à cette activité? D'une part, vous dites que l'information devrait être publique mais, d'autre part, vous dites que ce genre de choses ne devrait pas se produire.

**Mme Krause :** Permettez-moi de vous répondre.

**Le président :** Sénateur Mockler, je fais de mon mieux pour bien m'acquitter de mes fonctions de président. Je vous demande de ne pas donner d'instructions aux témoins ou à quiconque autour de cette table. Si nous suivons les règles normales, la réunion pourra se dérouler comme prévue. Je vous remercie.

**Mme Krause :** À mon humble avis, l'argent accordé aux organismes de bienfaisance devrait servir à financer des projets caritatifs. Que l'argent vienne des frères Koch ou d'une autre source, s'il sert à réaliser des projets caritatifs, c'est très bien — à condition que l'information soit publique, notamment quand les crédits émanent de sources aussi importantes que les frères Koch ou quelques autres fondations américaines.

**Le sénateur Mitchell :** Il ne fait aucun doute que de nombreux Canadiens sont d'avis que la défense de l'environnement constitue un objectif caritatif.

Vous avez mentionné Ducks Unlimited en disant que cet organisme reçoit 30 p. 100 de son financement de manière involontaire. Je suis assez surpris que vous jugiez bon de vous attaquer à un groupe comme celui-là. Je tiens à établir que, selon vous, ce groupe pose problème et serait donc visé par la politique du gouvernement consistant à limiter le financement de groupes de ce genre. Est-ce bien cela que vous nous dites — à savoir que Ducks Unlimited serait dans la même catégorie que l'Institut Pembina, d'après votre façon de voir et de nommer les choses, ainsi que Tides Canada et ce genre d'organisations, telles que vous les décrivez?

**Mme Krause :** Non. Si j'ai bien compris, Ducks Unlimited est essentiellement une compagnie de construction environnementale. Ce groupe fait de l'excellent travail, mais j'étais surprise de voir le genre de projets pour lequel il a reçu du financement dans certains cas. Par exemple, ce groupe a obtenu des fonds pour le projet Prosperity, qui vise à faire obstacle à la construction d'une mine en Colombie-Britannique.

À mon avis, le Canada est un pays très riche et nous devrions être en mesure de financer nos propres mouvements écologiques. Je trouve préoccupant d'apprendre que Ducks Unlimited a reçu 57 millions de dollars de quelques fiducies caritatives. À mon avis, nous devrions financer nos propres regroupements environnementaux.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Monsieur Lauzière parlant français, cela va me reposer un peu que nous parlions français. Je voudrais établir une chose. Tout d'abord, le mot « charité » est

“charity” is a word that, based on my Judeo-Christian culture, refers to a positive religious sentiment and so on; in French, the term we use is “bienfaisance”, as opposed to “charité”.

Second, I would like to remind colleagues that part of the charity in Quebec is carried out through taxes. We pay 10 per cent more taxes than people in the rest of Canada, in large part because that money goes to causes such as education, daycare or health research.

The reason I say that is, when we talk about charitable organizations, we are referring to those activities that the government does not take responsibility for. Some time ago, I was a member of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, and I was aware of the fact that an American organization, the National Rifle Association, collects some \$200 million every year and that 50 gun manufacturers provide funding to the National Rifle Association, which has enormous influence and funds research here in Canada.

We cannot start compartmentalizing. Either everything is open and transparent, as you say, or we prohibit it altogether, and you can tell me how we would go about doing that.

Personally, I would prefer for everything to be open and to know where the money is going. More than \$100 million a year is collected in order to fight the seal hunt: the International Fund, \$21 million; the Humane Society, \$1 million; \$25 million for People for the Ethical Treatment of Animals; the Humane Society of the United States, \$99 million. They go around the world, to Europe and elsewhere, to wage a battle against a group of workers in Canada.

I sympathize with your issues about fish farming — except that my sense is that we eat a lot of salmon; I had it twice yesterday; at the same time, we must arrive at something real and enforceable.

Mr. Lauzière, does transparency trump relevance? In reality, the word “charity” is much broader, as it relates to income tax, than the charitable and religious sentiments we are all familiar with. It is important that people watching this today know that the word “charity” has a much broader interpretation and covers much more than just looking after your neighbour to ensure that his basic needs are met.

Would you reduce the scope of the term “charity”? Would you provide for an obligation to produce financial statements?

On the matter of anonymity, I believe that we all agree here that, if we were to publish a list of every donor tomorrow — and I know what of I speak since I am involved with a number of organizations — those individuals would be constantly harassed. They would take the donor lists from another association and chase after them. I understand why they do not want to publish the list, and lists are also sometimes sold. For example, people purchase company lists: *Maclean's* sells its lists, as do *Reader's Digest* and many other large corporations, for the purposes of solicitation.

un mot qui, pour moi, dans ma culture judéo-chrétienne, se réfère à un bon sentiment religieux et ainsi de suite; mais on utilise le mot « bienfaisance » plutôt que « charité » en français.

Deuxièmement, je veux rappeler à mes collègues qu'une partie de la bienfaisance, au Québec, est faite par les taxes. On paie 10 p. 100 de plus d'impôts que tout le reste du Canada en grande partie parce que, effectivement, ces fonds vont à des causes comme l'éducation, les garderies ou la recherche en santé.

Je vous dis cela parce que, quand on parle du principe des organismes de bienfaisance, c'est le complément de ce que l'État ne prend pas en charge. J'ai siégé il y a quelque temps au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, et je reconnaissais pourtant qu'une organisation américaine, qui s'appelle la National Rifle Association, collecte bon an, mal an, 200 000 millions de dollars par année et que 50 compagnies qui fabriquent des armes fournissent des fonds à la National Rifle Association, qui a une influence énorme et qui finance de la recherche au Canada.

On ne peut pas se mettre à compartimenter. Soit c'est ouvert et transparent, comme vous le dites, soit on l'interdit complètement, et vous allez me dire comment on va le faire.

En ce qui me concerne j'aime mieux que les choses soient ouvertes, qu'on sache où va l'argent. Plus de 100 millions de dollars par année sont collectés pour mener la bataille contre la chasse aux phoques. International Fund, 21 millions; Humane Society, 1 million; 25 millions pour People for the Ethical Treatment of Animals; Humane Society of the United States, 99 millions. Ils se promènent à travers le monde entier, en Europe ou ailleurs, pour se battre contre un groupe de travailleurs au Canada.

Je sympathise à vos problèmes de poisson — sauf que je trouve qu'on mange beaucoup de saumon, j'en ai mangé deux fois hier — mais il faut en arriver à quelque chose de réaliste et applicable.

Monsieur Lauzière, est-ce que la transparence précède la pertinence? Dans le fond, le mot « bienfaisance » c'est beaucoup plus large, au niveau de l'impôt sur le revenu, que les bons sentiments charitables et religieux qu'on connaît. Il faut que les gens qui écoutent cette émission sachent que le mot « bienfaisance » est beaucoup plus large dans son interprétation et touche beaucoup plus de secteurs que strictement le fait de veiller sur notre voisin pour que ses besoins essentiels soient comblés.

Est-ce que vous rapetisseriez le mot « bienfaisance »? Est-ce que vous donneriez une obligation de produire des états financiers?

Sur la question de l'anonymat, je pense que nous en convenons tous ici, si demain matin on publie la liste de tous les donateurs — j'en sais quelque chose, je participe à plusieurs organisations — ces gens vont être harcelés continuellement. On va prendre la liste de donateurs de l'autre association et on va courir après eux. Je comprends qu'ils ne veulent pas publier la liste, et il y a même des ventes de listes. On achète les listes des compagnies : *Maclean's* vend ses listes, tout comme *Reader's Digest* et nombre de grandes sociétés, pour faire de la sollicitation.

The frame of reference is what I am interested in — as a means of determining where we stop, where we begin and what we put out to the public. I would like you to explain the parameters your organization would be prepared to support.

**Mr. Lauzière:** With respect to your question about the charitable sector, you are absolutely right: it is very broad and covers much more than simply feeding the poor — something that is an essential activity in our sector, no doubt about that.

But it also includes museums, hospitals, universities, sports clubs that allow young people to get involved, become athletes and everything else; it is also arts and religion. It is very broad.

The charitable sector in Canada is not just a bunch of nice people doing nice things; they are people tackling the most fundamental issues within our society, our economy and our environment. I believe we need to rethink the way we talk about the charitable sector; I fully agree on that point.

Regarding your other question as to whether the 10 per cent should be prohibited, I think that would be disastrous. It has been demonstrated—and I think everyone here would agree — that charitable services act as partners to every level of government. In Canada, there are so many of our public policies that have come about thanks to the work of charitable organizations. In my opinion, this is about much more than just good information and transparency; it is about balance.

We cannot focus only on transparency, because that could paralyze these organizations. They would spend their time preparing reports rather than serving Canadians. In my opinion, it is about finding the proper balance; we are getting there. I believe we are moving in the right direction. Canadians have a right to access proper information in order to make their own decisions, but there must also be a proper balance between the information that is sought from organizations and, as I was saying earlier, the burden placed on them. They are already highly regulated and subject to significant reporting requirements in relation to their funders.

**Senator Hervieux-Payette:** I found out recently, for example, that McGill was establishing a chair of Islamic studies with Yemen. This could have been funded by Canadians but, in this case, it was funded by people outside our country. In any case, they will not be benefiting from many tax credits. At the same time, if we are saying that we want to put a stop to foreign charitable donations, that will have to apply to every sector, and not just the environment — in other words, education, health, arts, and so. There are some substantial donations made to the arts from U.S. foundations, for museums and the like, which we are very happy to receive.

Should we be taking a comprehensive approach to this, as opposed to making a distinction between sectors where it will be allowed and others where it will not?

Le cadre de référence est ce qui m'intéresse, pour savoir où on arrête, où on commence et ce qu'on met sur la place publique. J'aimerais que vous nous donniez les paramètres que votre organisation serait prête à appuyer.

**M. Lauzière :** Sur la question du secteur de bienfaisance, vous avez tout à fait raison, c'est très large, c'est bien plus que de simplement nourrir le pauvre — ce qui est essentiel à notre secteur, il n'y a pas de doute.

Mais ce sont aussi les musées, les hôpitaux, les universités, les clubs de sport qui permettent à nos jeunes de participer, de devenir des athlètes et tout le reste; c'est le domaine des arts, c'est la religion. C'est très vaste.

Le secteur de la bienfaisance au Canada, ce n'est pas simplement des gens qui sont gentils et font des belles choses; ce sont des gens qui s'attaquent aux questions les plus fondamentales de notre société, de notre économie, de notre environnement. Et je pense qu'il faut repenser la façon dont on parle du secteur de la bienfaisance, je suis tout à fait d'accord avec cela.

Concernant votre autre question, à savoir si on doit interdire les 10 p. 100, je pense que ce serait désastreux. On l'a démontré et je pense que tout le monde ici est d'accord, j'en suis sûr, pour dire que les services de bienfaisance sont des partenaires pour tous les niveaux de gouvernement. Au Canada, tellement de nos politiques publiques sont allées de l'avant grâce au travail des organismes de bienfaisance. Cela revient, à mon avis, bien plus au niveau d'une bonne information, de la transparence, mais dans un équilibre.

Cela ne peut pas être centré seulement autour de la transparence parce qu'on pourrait paralyser l'action des organismes. Ils passeraient leur temps à faire des rapports plutôt qu'à servir les Canadiens. Je pense qu'il s'agit de trouver le bon équilibre; on y vient, je pense qu'on s'en va dans la bonne direction. Les Canadiens ont le droit d'avoir une bonne information pour pouvoir prendre eux-mêmes leurs décisions, mais il faut trouver le bon équilibre entre ce qu'on recherche et ce qu'on impose aux organismes de bienfaisance qui, comme je le disais tout à l'heure, sont déjà imposés énormément au niveau de la réglementation et de la façon dont ils doivent faire rapport à leurs bailleurs de fonds.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** J'apprenais par exemple récemment que McGill créait une chaire d'études islamiques fondée par le Yémen. Cela aurait pu être financé par des Canadiens, mais dans ce cas-ci cela a été financé par des gens hors de notre pays. De toute façon, ils ne bénéficieront pas de beaucoup de crédits d'impôt, mais si on dit qu'on veut mettre une barrière à la bienfaisance étrangère, c'est dans tous les secteurs, pas juste dans le domaine de l'environnement; c'est dans le domaine de l'éducation, de la santé, des arts, et cetera. On a des dons dans le domaine des arts qui sont substantiels, venant de fondations américaines, et qu'on est très content de recevoir, pour des musées ou autres.

Est-ce qu'on devrait regarder l'ensemble, et ne pas faire de distinction entre des secteurs ou cela sera permis et d'autres où cela ne le sera pas?

**Mr. Lauzière:** We cannot do that. If there is that transparency and everything is clear, you are right: international cooperation agencies are the greatest beneficiaries of outside funding, followed by universities, hospitals and research organizations. Government organizations are very far down on the list of those receiving foreign funding. If we started interfering with that, the impact would be enormous. Closing our borders to international philanthropy is not either feasible or advisable, in my opinion.

**Senator Hervieux-Payette:** What kind of practices or procedures are you recommending with respect to transparency, given your experience on the ground? For example, if a New York foundation wants to donate \$1 million, is it just the organization that will have to report that in its annual report — in other words, we received this amount of money from Canadians and these amounts of money from other countries? What kind of mechanisms would you recommend to enhance transparency?

**Mr. Lauzière:** The first would be to properly complete the Canada Revenue Agency's T 3010 form, which is going to include additional questions. As we discussed earlier, it is important to provide accurate information. However, as I was explaining earlier, because of the great diversity — organizations range from universities to food banks to the Cancer Society — and the fact that there are organizations out there that work in very different spheres of activity, it would be difficult to say: You must do things this way. At the same time, every organization has to recognize that Canadians want accurate information. We must find some way of achieving that, while still striking the right balance.

The organization's job, first and foremost, is to develop its mission and serve Canadians, while at the same time finding a balanced way of providing proper information to Canadians seeking it.

**Senator Hervieux-Payette:** If we assume that charitable organizations make at least \$1 million a year, is it your view that the salaries of executives and the percentage of funding that went to the cause should be published, so that organizations are not spending 50 per cent on administration and 50 per cent on the cause. Are you looking at these kinds of parameters?

**Mr. Lauzière:** In terms of compensation, that is already part of the Canada Revenue Agency's form. You have to state how much is being spent on salaries in general, and then indicate, for each of the 10 highest paid employees, which category they are in — for example, \$200,000 to \$250,000, \$250,000 to \$300,000, and so on, without naming individuals. It is a matter of confidentiality. That is something that can be discussed.

But it goes much further than that. Up until 2008, the only requirement was to indicate whether people were making more than \$120,000. The Canada Revenue Agency has gone much further. Now there is a whole series of categories and you have to provide information for the 10 highest paid employees.

**M. Lauzière :** On ne peut pas faire cela. Si la transparence est là, si c'est clair, vous avez raison, ce sont les organismes de coopération internationale qui sont les plus grands bénéficiaires du financement externe, ensuite les universités, les hôpitaux et les organismes de recherche. Les organismes gouvernementaux sont très bas dans la liste de ceux qui reçoivent du financement de l'extérieur. S'il fallait toucher tout cela, l'impact serait énorme. Fermer nos frontières à la philanthropie internationale, je pense que ce n'est absolument pas faisable ni souhaitable.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Quelles modalités de transparence recommandez-vous, étant donné votre expertise sur le terrain? Par exemple, si une fondation de New York veut donner un million, est-ce que tout simplement l'organisme devra dire, dans son rapport annuel : nous avons reçu telles sommes des Canadiens et telles sommes d'autres pays? Quelles modalités de transparence recommanderiez-vous?

**M. Lauzière :** La première modalité c'est de bien compléter le formulaire T 3010 de l'Agence de revenu du Canada, pour lequel il va y avoir des nouvelles questions. C'est important, nous en avons parlé plus tôt, de donner des données exactes. Ensuite, comme je le disais tout à l'heure, étant donné la grande diversité — on passe de l'université à la banque alimentaire, à la Société du cancer — des organismes qui œuvrent tous dans des secteurs d'activité bien différents, c'est difficile de dire : il faut faire comme ceci. Mais il faut que chaque organisme reconnaisse que les Canadiens veulent avoir une bonne information. Il faut trouver une façon de le faire, mais toujours dans un équilibre.

L'organisme doit avant tout développer sa mission et servir les Canadiens, et en même temps trouver une façon qui soit équilibrée de donner une bonne information aux Canadiens qui le souhaite.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Si nous admettons que les organismes philanthropiques font, par exemple, au moins un million par année, est-ce que vous croyez que la publication des salaires des dirigeants et la proportion du montant dévolue à la cause devraient être indiquées pour qu'on ne dépense pas 50 p. 100 en administration et 50 p. 100 à la cause. Est-ce que vous regardez ces paramètres?

**M. Lauzière :** Au niveau de la compensation, cela fait déjà partie du formulaire de l'Agence du revenu du Canada. Il faut dire combien on dépense pour les salaires en gros et ensuite, on doit indiquer pour chacun des dix employés les mieux payés, dans quelles cases ils se trouvent, 200 000 à 250 000, 250 000 à 300 000 dollars, sans avoir les noms des individus. C'est une question de confidentialité. C'est quelque chose dont on peut discuter.

Mais cela va beaucoup plus loin, jusqu'en 2008, tout ce qu'il fallait indiquer, c'est si des gens faisaient plus de 120 000 dollars. L'Agence du revenu du Canada est allée plus loin. Il y a toute une série de catégories. Il faut donner l'information pour les dix employés les mieux rémunérés.

[English]

**Senator Lang:** I want to welcome our guests, specifically Ms. Krause. I appreciate all the time and effort you have put into this particular file. I think the Canadian public is better off for the hard work that you have done over the past number of years.

I think an issue here is the magnitude of the dollars that we are talking about. We are no longer speaking in the context of funding various environmental movements by virtue of my grandma writing a \$10 cheque to support either the construction or not support the construction of the reservoir. This there is a huge amount of money coming into our country that I think most Canadians did not know was coming in. There was in the neighbourhood — if my understanding is correct — of well over \$300 million that has come in over the last number of years to support organizations that are trying and that are making every effort to direct public policy.

My question to Mr. Lauzière is: Did you know, prior to the work that Ms. Krause did, that over \$300 million had come into this country from beyond our borders for the purposes of funding environmental organizations?

**Mr. Lauzière:** The numbers we have come from the Canada Revenue Agency, so we have the numbers on all foreign dollars coming on board. I can give you a few of those numbers, if you would like. For example, 2.4 per cent of charities report receiving some type of foreign funding. That was \$880,032,000 in 2010, for all organizations: universities, international development, et cetera.

In terms of the environment, 4 per cent of the revenue environmental organizations receive come from foreign sources. It is 14 per cent for the whole sector.

That gives you some of the numbers. What particular foundation gave to what particular organization to do what particular thing is the kind of information that is not available.

**Senator Lang:** I will go back to my comment earlier. I know I and many of the people in my area had no idea that this volume of money was coming into the country.

**The Chair:** I am sorry. You cannot assume that is the case when you have just heard what the Canada Revenue Agency's figures are.

**Senator Lang:** I am talking about the public, Mr. Chair, because I have phoned the Canada Revenue Agency.

[Traduction]

**Le sénateur Lang :** Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos invités, et plus particulièrement à Mme Krause. J'apprécie le temps et les efforts considérables que vous avez consacrés à ce dossier. À mon avis, le public canadien a été bien servi par l'excellent travail que vous avez réalisé au cours des dernières années.

Pour moi, l'un des aspects dont il faut tenir compte est l'importance des sommes d'argent dont on parle. Pour ce qui est du financement des différents mouvements environnementaux, nous ne parlons plus de gens comme ma grand-mère qui font un chèque de 10 \$ pour appuyer ou ne pas appuyer la construction d'un réservoir. Il s'agit de montants d'argent considérables qui sont transférés au Canada alors que la plupart des Canadiens ne sont pas au courant de ce phénomène, me semble-t-il. D'après ce que j'ai pu comprendre, plus de 300 millions de dollars ont été transférés au Canada au cours des dernières années en vue de soutenir le travail de divers organismes qui déploient beaucoup d'efforts pour orienter les politiques gouvernementales.

La question que je voudrais adresser à M. Lauzière est la suivante : Saviez-vous, avant que Mme Krause ne fasse ses recherches, que plus de 300 millions de dollars venant de sources étrangères ont été transférés au Canada en vue de financer différents organismes environnementaux?

**M. Lauzière :** Les chiffres que nous possédons proviennent de l'Agence du revenu du Canada; donc, nous avons tous les chiffres concernant les sommes d'argent de sources étrangères qui sont transférées au Canada. Je peux vous citer quelques-uns de ces chiffres, si vous le désirez. Par exemple, 2,4 p. 100 des organismes de bienfaisance ont déclaré avoir reçu une forme ou une autre de financement étranger. Il s'agissait de 880 032 000 \$ en 2010 pour l'ensemble des organismes : universités, organismes de développement international, et cetera.

Dans le secteur de l'environnement, des sources étrangères sont à l'origine de 4 p. 100 des revenus des organismes environnementaux. C'est 14 p. 100 pour l'ensemble du secteur.

Voilà donc quelques chiffres. Ce que telle fondation a donné à tel organisme pour faire telle chose correspond au genre de renseignements qui n'est pas disponible.

**Le sénateur Lang :** Je reviens sur ce que je disais tout à l'heure. Je sais que moi-même et bon nombre des personnes qui habitent dans ma région ne savions aucunement qu'autant d'argent était transféré au Canada.

**Le président :** Désolé, mais vous ne pouvez pas supposer que c'est le cas, étant donné qu'on vient de vous citer les chiffres de l'Agence du revenu du Canada.

**Le sénateur Lang :** Je parle du public, monsieur le président, parce que j'ai appelé l'Agence du revenu du Canada.

**The Chair:** You just heard from Mr. Lauzière regarding what the Canada Revenue Agency's figures are, so we cannot assume one is right or the other is right. However, we know what the Canada Revenue Agency's figures are.

**Senator Lang:** I would just like to move on to one other point. I think Senator Campbell alluded to the fact that Canada has different rules than the United States as far as disclosure is concerned. There is more disclosure on the United States side in respect to the financing of our charitable organizations as compared to Canada.

Do you feel we should be looking at our rules comparable to the United States, and perhaps other jurisdictions, to ensure that the same sort of full transparency is there, so you can meet all the responsibilities that you talked about earlier?

**Mr. Lauzière:** I think we should always be looking at how we report on that in other jurisdictions, not only the U.S. It is hard to say the U.S. is doing better than we are — probably not. They have a different set of criteria. Some of it might be more precise than others. On the other side, when you look at what is happening in the charitable sector in Canada, we have just launched the accreditation standards program that does not exist in the U.S. This new portal does not, either.

Therefore, all the information you are talking about in terms of the dollars coming into Canada will be made much more public than before. That something we are doing here in Canada that they are not doing elsewhere.

I think we can learn from each other, sure, but I am not sure the U.S. model is the one to follow. There may be some aspects of it — we need to look at that — but we should constantly be looking at how to do things better.

**Ms. Krause:** I agree. I do not think I have much to add. I think there are things we can learn from the American model.

To go back to something that was said earlier, we have all of our not-for-profit organizations essentially in one category. In the States, there are several categories according to the amount of lobbying that is done by the organization. Perhaps if we had that type of a structure — if we had more of a breakdown within the charitable sector — it might be easier for the CRA to hone in on those who are self-declaring lobbying activities. That is perhaps one way that we could take a look at their model.

**Mr. Lauzière:** In terms of the regulation, charities that do lobby also have to be part of the Lobby Registration Act. They have to register at the federal level, and in most provinces, also. That goes back to what I was saying: There is a lot of regulation;

**Le président :** M. Lauzière vient de vous citer les chiffres de l'Agence du revenu du Canada; donc, il n'est pas possible de supposer que tels chiffres sont exacts ou que d'autres le sont. Cependant, nous sommes au courant des chiffres de l'Agence du revenu du Canada.

**Le sénateur Lang :** Je voudrais passer à un autre élément. Je crois que le sénateur Campbell a fait allusion au fait que nous avons au Canada des règles différentes de celles des États-Unis en ce qui concerne la communication de renseignements. Aux États-Unis, les organismes de bienfaisance sont tenus de communiquer plus d'information concernant leur financement qu'au Canada.

À votre avis, devrions-nous envisager d'établir des règles comparables à celles des États-Unis ou d'autres pays, afin de garantir qu'il y aura autant de transparence au Canada, afin que vous puissiez assumer toutes les responsabilités que vous avez évoquées tout à l'heure?

**M. Lauzière :** À mon avis, nous devrions toujours être au courant de ce que font d'autres pays, pas seulement les États-Unis, relativement à la communication d'information au public. Il est difficile de savoir si les États-Unis font un meilleur travail que nous sur ce plan-là — probablement pas. Ils sont des critères différents. Certains d'entre eux sont peut-être plus précis que d'autres. Par contre, le secteur de la bienfaisance au Canada vient de lancer son programme de normes d'accréditation qui n'existe pas aux États-Unis. Notre nouveau portail n'existe pas non plus.

En conséquence, les renseignements dont vous parlez — entre autres, les sommes d'argent transférées au Canada — seront désormais plus facilement accessibles par le public. Voilà quelque chose que nous faisons ici au Canada qui n'est fait ailleurs.

Bien sûr, nous pouvons toujours apprendre les uns des autres, mais je ne suis pas sûr que le modèle américain soit celui qu'on devrait suivre. Nous devrions peut-être tenir compte de certains éléments de ce modèle. Mais, de toute façon, il faut constamment chercher à mieux faire les choses.

**Mme Krause :** Je suis d'accord. Je ne pense pas pouvoir ajouter grand-chose. Je suis d'avis qu'on peut profiter de certains éléments du modèle américain.

Pour en revenir à quelque chose qui a été mentionné tout à l'heure, tous nos organismes à but non lucratif font partie d'une seule catégorie essentiellement. Aux États-Unis, il y en a plusieurs, selon le volume de lobbying réalisé par l'organisme. Si nous adoptions ce type de structure — avec une ventilation plus détaillée pour le secteur de la bienfaisance — l'ARC pourrait peut-être plus facilement recenser les organismes qui déclarent leurs activités de lobbying. Voilà un élément que nous pourrions éventuellement retenir.

**M. Lauzière :** Aux termes de la réglementation, les organismes de bienfaisance qui font du lobbying doivent se conformer à la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes. Ils sont tenus de s'enregistrer au niveau fédéral et dans la plupart des provinces également. Cela

there are many sources of information. However, charities do have to register as lobbyists, so there is that information, also.

**Senator Mockler:** Mr. Chair, I did not want to give any impression that I was questioning the way you chaired this meeting earlier, so I want to apologize.

I want to link a bit with what Senator Campbell has said in that I think we have a common denominator, and the one we all have is that we want more transparency, integrity and accountability. Do you agree with that?

**Mr. Lauzière:** More transparency, if it is well balanced. I would not say that about more integrity. There is a very high level of integrity, so I would not say we need more integrity. That we need more measures so information is more available to Canadians — I agree we need to look at that.

**Senator Mockler:** Do you agree with more accountability?

**Mr. Lauzière:** I would say the charitable sector is probably the most accountable of the sectors. It is accountable to the Canada Revenue Agency, to its members, to its donors and all of the foundations that fund it. They are hugely accountable. I think it is more looking at how we present the information to Canadians so that it makes sense and it is understandable.

**Ms. Krause:** The concerns I have tried to raise are about a couple of dozen organizations, so a very small number. There are tens of thousands of them in the charitable sector. Therefore, the concerns I have tried to raise are really about a very small group, and these concerns should not be over-generalized to the whole sector.

**Senator Mockler:** Since the debate has been undertaken, people have come up to me. I was in the Halifax airport yesterday morning and I want to tell you I had two people coming over and saying to me, “I want to share with you that I think we are all on the right track when we want to ask those charities,” especially when you look that we have approximately 85,000 charities across Canada, Mr. Chair. In the U.S., there are a little over 1.1 million charities. I think we can all learn from ourselves.

**Senator Buth:** My question has been answered. Thank you.

**The Chair:** That sometimes happens when we have 12 interveners.

**Senator Ringuette:** There was a red tape commission that was looking at reducing the amount of red tape that the federal government was requesting. Was Imagine Canada part of the consulting process, Mr. Lauzière?

rejoint ce que je disais tout à l'heure : il y a énormément de réglementation et de nombreuses sources d'information. Les organismes de bienfaisance sont tenus de s'enregistrer comme lobbyistes, ce qui représente une autre source d'information.

**Le sénateur Mockler :** Monsieur le président, je ne voulais pas donner l'impression que je remettais en question votre façon de diriger nos travaux; je tiens donc à vous présenter mes excuses.

Je voudrais faire le lien avec ce que disait le sénateur Campbell tout à l'heure, car je crois qu'il existe un dénominateur commun, à savoir que nous visons tous plus de transparence, d'intégrité et de responsabilisation. Êtes-vous d'accord à ce sujet?

**M. Lauzière :** Plus de transparence, à condition qu'il y ait un juste équilibre. Je ne suis pas d'accord en ce qui concerne l'intégrité. Il existe déjà un degré élevé d'intégrité; donc, je ne suis pas prêt à dire qu'il faut plus d'intégrité. Quant à savoir s'il faut de nouvelles mesures pour que l'information soit plus facilement accessible au public canadien, oui, j'estime qu'il faut examiner cette question.

**Le sénateur Mockler :** Êtes-vous prêt à reconnaître qu'il faut plus de responsabilisation?

**M. Lauzière :** Je dirais que le secteur de la bienfaisance est sans doute l'un de ceux qui sont les plus responsables devant le public. Il doit rendre des comptes à l'Agence du revenu du Canada, à ses membres, à ses donateurs et à l'ensemble des fondations qui le financent. Ce secteur est hautement responsabilisé. Pour moi, il s'agit plutôt de revoir la façon dont nous présentons les informations aux Canadiens, pour qu'elles soient plus faciles à suivre et à comprendre.

**Mme Krause :** Les préoccupations que j'ai soulevées concernent environ deux dizaines d'organismes — en d'autres termes, un tout petit nombre. Des dizaines de milliers d'organismes font partie du secteur caritatif. J'insiste donc sur le fait que mes préoccupations concernent un tout petit groupe et ne visent pas l'ensemble du secteur.

**Le sénateur Mockler :** Depuis que ce débat a été lancé, des gens sont venus me parler. Quand j'étais à l'aéroport de Halifax hier matin, deux personnes sont venues me parler en disant : « Je tiens à vous dire que j'estime que c'est une bonne idée de poser des questions à tous ces organismes de bienfaisance », surtout quand on pense qu'il en existe environ 85 000 au Canada, monsieur le président. Aux États-Unis, il y a un peu plus de 1,1 million d'œuvres de bienfaisance. Je pense que nous pouvons apprendre les uns des autres.

**Le sénateur Buth :** On a déjà répondu à ma question. Merci.

**Le président :** C'est le genre de choses qui se produit parfois, lorsqu'on a 12 intervenants.

**Le sénateur Ringuette :** Une commission sur la réduction de la paperasse a été mise sur pied en vue de réduire la paperasse exigée par le gouvernement fédéral. Est-ce qu'Imagine Canada a participé aux consultations, monsieur Lauzière?

**Mr. Lauzière:** Was this the red tape commission launched last year around SMEs?

**Senator Ringuette:** Yes.

**Mr. Lauzière:** No, we were not part of that.

**Senator Ringuette:** Thank you.

**The Chair:** Thank you very much.

I will continue by thanking each of you for being here. You have helped us a lot in this particular area. We have two things happening with respect to charities. We have an inquiry ongoing that was started by Senator Eaton in the Senate, and that is a broader discussion. Our purpose today is to focus on the amendments in Bill C-38, with respect to charities. That is our most immediate challenge.

**Mr. Lauzière:** As I said earlier, to add in where we are comfortable with the intent in where this is going in terms of the budget bill, and in terms of how foundations and all charities that transfer dollars to another charity, there will be a new way to report on that. On the wording, we may have some wording that we want to provide to the financing. We are working on that now. It does not go to the intent, but into the clarification of what is in the bill now. That will follow to you as a committee.

**The Chair:** Thank you very much. Keep up the good work in this area. We have some other business that we will deal with. If you could fold up your documents, you are welcome to go at your leisure.

I understand Senator Ringuette has an issue.

**Senator Ringuette:** I do not know where the steering committee is in its discussion in regard to witnesses. I would certainly like to reiterate the fact that this committee should be hearing from the Parliamentary Budget Officer.

You will remember that a few years ago that, upon the recommendation of this committee, the Parliament of Canada would have a Parliamentary Budget Officer. I wish for us to hear the Parliamentary Budget Officer in regard to Bill C-38 and the \$5.2 billion reduction plan in order to have perspective in regard to the bill. I believe this committee — which was instrumental in having this parliamentary position put in place for all parliamentarians — would at least have the courtesy to invite the Parliamentary Budget Officer before our committee in regard to Bill C-38, which is the budget bill and is the main issue of research right now.

**The Chair:** Anyone else wish to make any comments? The steering committee will of course take that under consideration.

**M. Lauzière :** S'agit-il de la commission sur la réduction de la paperasse lancée l'an dernier en vue d'aider les PME?

**Le sénateur Ringuette :** Oui.

**M. Lauzière :** Non, nous n'y avons pas participé.

**Le sénateur Ringuette :** Je vous remercie.

**Le président :** Merci beaucoup.

Il m'appartient maintenant de remercier nos deux témoins. Vous nous avez grandement aidés sur cette question. Deux activités se déroulent actuellement en ce qui concerne les œuvres de bienfaisance. Il y a l'interpellation du sénateur Eaton au Sénat, ce qui correspond à une discussion plus large. Notre objectif aujourd'hui consistait à examiner les modifications touchant les œuvres de bienfaisance que propose le projet de loi C-38. Voilà le défi immédiat que nous avons à relever.

**M. Lauzière :** Comme je l'ai dit tout à l'heure, si je peux me permettre d'ajouter un commentaire concernant l'intention du projet de loi et la façon dont les fondations et l'ensemble des organismes de bienfaisance transfèrent de l'argent à d'autres organismes, je précise qu'il va y avoir de nouveaux mécanismes de communication de l'information. En ce qui concerne le libellé des dispositions, nous allons peut-être vous soumettre des textes concernant la question du financement. Nous y travaillons à l'heure actuelle. Cela ne concerne pas l'intention; il s'agit plutôt de clarifier le libellé du projet de loi. Nous ferons parvenir cela au comité.

**Le président :** Merci beaucoup. Poursuivez votre excellent travail dans ce domaine. Nous avons à présent d'autres travaux. Quand vous aurez repris vos documents, sentez-vous libres de partir.

Je crois savoir que le sénateur Ringuette voudrait soulever une question.

**Le sénateur Ringuette :** Je ne sais pas où en est le comité directeur concernant les témoins. Je me permets de répéter que le comité devrait inviter le directeur parlementaire du budget à comparaître.

Vous vous souviendrez que, il y a quelques années, le présent comité a recommandé au Parlement du Canada qu'il y ait un directeur parlementaire du budget. Je souhaite donc que le directeur parlementaire du budget ait l'occasion de se prononcer sur le projet de loi C-38, de même que sur le plan de réduction des dépenses de 5,2 milliards de dollars. Je crois que ce comité — qui a joué un rôle de chef de file pour ce qui est de faire établir ce poste au Parlement — devrait au moins avoir la courtoisie d'inviter le directeur parlementaire du budget à comparaître devant le comité pour se prononcer sur le projet de loi C-38, le projet de loi d'exécution du budget, qui constitue le principal domaine de recherche à l'heure actuelle.

**Le président :** Y a-t-il d'autres interventions? Bien entendu, le comité directeur tiendra compte de cette demande.



**Senator Buth:** I will make the comment that I think the Parliamentary Budget Officer's reports are all available. He has reported on this, and so his comments are already a matter of public record. I will leave that with the steering committee.

**The Chair:** Is there anything further?

**Senator Ringuette:** All parliamentary officers report, just like the Auditor General. When the Auditor General reports, we have him before our committee. When the Public Service Commission reports, we have her before our committee. There is no reason we should not have the Parliamentary Budget Officer before us.

**The Chair:** Let me comment on that. There are really two things. One is having an officer of Parliament or the Parliamentary Budget Officer, who is not quite in that category, come to our group after a report is different from bringing that person in as a witness in relation to a bill that we are studying.

That is the only comment I would make at this time. I think that has to be considered by steering committee, and that is what we will do.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, June 6, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

[*Translation*]

Honourable senators, this evening we will continue our examination of Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013.

[*English*]

Our committee began consideration of the Main Estimates of 2012-13 in early March, consideration which is ongoing and will continue throughout the year. This constitutes our second meeting on Supplementary Estimates (A). This evening, we are pleased to welcome the following officials from Public Works and

**Le sénateur Buth :** Je fais remarquer aux collègues que tous les rapports du directeur parlementaire du budget sont disponibles. Il s'est déjà prononcé sur cette question et ses observations sont déjà du domaine public. Je dis cela pour la gouverne du comité directeur.

**Le président :** Y a-t-il d'autres commentaires?

**Le sénateur Ringuette :** Tous les hauts fonctionnaires du Parlement présentent des rapports, tout comme le fait le vérificateur général. Quand le vérificateur général dépose son rapport, nous l'invitons à comparaître devant le comité. Quand la Commission de la fonction publique dépose un rapport, nous demandons à la présidente de comparaître devant le comité. Il n'y a donc pas de raison de ne pas inviter le directeur parlementaire du budget à comparaître.

**Le président :** J'aimerais faire un commentaire à ce sujet. On parle de deux choses. Le fait de faire venir un haut fonctionnaire du Parlement, ou le directeur parlementaire du budget, qui n'est pas de la même catégorie, à comparaître devant le comité après le dépôt d'un rapport n'est pas tout à fait la même chose que d'inviter ce genre de personnes à comparaître devant le comité pour se prononcer sur un projet de loi que nous examinons.

C'est le seul commentaire que je vais faire pour le moment. Je pense que le comité directeur devra en tenir compte, et c'est ce que nous allons faire.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 6 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je déclare ouverte cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Français*]

Honorables sénateurs, nous allons poursuivre ce soir notre étude du budget des dépenses supplémentaires (A) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013.

[*Traduction*]

Note comité a commencé à étudier le Budget principal des dépenses de 2012-2013 au début mars, une étude qui est toujours en cours et qui se poursuivra pendant toute l'année. Il s'agit aujourd'hui de notre deuxième séance au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (A). Ce soir, nous sommes ravis de

Government Services Canada: Mr. Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance Branch,; and Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Parliamentary Precinct Branch.

We are also pleased to welcome the following officials from Transport Canada: André Morency, Assistant Deputy Minister, Corporate Management and Crown Corporation Governance; and Claude Corbin, Senior Director, Financial Management.

I would ask each department to briefly describe what is contained in your section of the supplementary estimates. I think that you each have introductory remarks, after which we will move to a question and answer and comment phase.

I have speaking notes from Mr. Lakroni, so I will call on him first to give his remarks.

**Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance Branch, Public Works and Government Services Canada:** Thank you, Mr. Chair and members of the committee. I am here today in my capacity as CFO of Public Works and Government Services Canada, and I am joined by my colleague, Mr. Pierre-Marc Mongeau, the Assistant Deputy Minister of the Parliamentary Precinct Branch. The department appeared before this Senate committee on March 13 regarding the Main Estimates 2012-13. Today, we are pleased to discuss the Supplementary Estimates (A) for PWGSC, which were tabled on May 17, 2012.

[Translation]

As you are aware, Public Works and Government Services Canada plays an important role in the daily operations of the Government of Canada. As its principal banker, accountant, central purchasing agent, linguistic authority, and real property manager, we manage a diverse real estate portfolio that accommodates 269,000 federal employees in 1,819 locations across Canada, including the Parliament buildings. PWGSC contributes more than \$14 billion annually to the Canadian economy through government procurement. We prepare the annual public accounts of Canada and manage a cashflow of more than two trillion dollars a year; and, translate more than one million pages of texts on behalf of federal organizations, and provide translation and interpretation services for Parliament and its committees.

[English]

These Supplementary Estimates (A) request \$237.2 million for PWGSC in net new funding. Approval by Parliament will bring PWGSC's gross budget to \$5.9 billion to be spent on the delivery of its mandate. The department is heavily revenue dependent, with

recevoir les fonctionnaires suivants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : M. Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances; et Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale de la Cité parlementaire.

Il nous fait également plaisir de recevoir les fonctionnaires suivants de Transports Canada : André Morency, sous-ministre adjoint, Gestion ministérielle et gouvernance des sociétés d'État; et Claude Corbin, directeur principal de la gestion financière.

Je demanderais à chaque ministère de décrire brièvement ce que contient votre section du Budget supplémentaire des dépenses. Je pense que vous avez chacun une déclaration d'ouverture, et ensuite nous passerons à l'étape des questions et des observations.

J'ai le texte de M. Lakroni, alors je vais lui demander de commencer.

**Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :** Merci, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du comité. Je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que dirigeant principal des finances de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et je suis accompagné de mon collègue, M. Pierre-Marc Mongeau, le sous-ministre adjoint de la Direction générale de la Cité parlementaire. Le ministère a comparu devant votre comité sénatorial le 13 mars pour parler du Budget principal des dépenses de 2012-2013. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'être ici pour présenter le Budget supplémentaire des dépenses (A) de TPSGC, déposé le 17 mai 2012.

[Français]

Comme vous le savez, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. En tant que principal banquier, comptable, acheteur central, spécialiste des questions linguistiques et gestionnaire des biens immobiliers du gouvernement, TPSGC gère un portefeuille immobilier diversifié, procurant ainsi des locaux à 269 000 fonctionnaires fédéraux dans 1 819 endroits au Canada, y compris les édifices du Parlement. TPSGC apporte une contribution annuelle de plus de 14 milliards de dollars à l'économie canadienne grâce au marché public. TPSGC prépare annuellement les comptes publics du Canada et gère un flux de trésorerie de plus de deux milliards de dollars par années, traduit plus d'un million de pages pour le compte des organisations fédérales et fournit les services de traduction et d'interprétation au Parlement et à ses comités.

[Traduction]

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), TPSGC demande un nouveau financement net de 237,2 millions de dollars. Si cette demande est approuvée par le Parlement, le budget brut de TPSGC passera à 5,9 milliards de dollars, une

56 per cent of our expenditures, or \$3.3 billion, covered by revenue, primarily from client government departments, to support their programs. This brings PWGSC's net appropriation to \$2.6 billion.

Let me take this opportunity to break down PWGSC's budget. The department has an operating vote with gross expenditures of \$3.2 billion, which has two basic components. First, \$0.9 billion is needed to deliver on our core programs, such as central purchasing and banking, public accounts, payroll and pension services; and internal services. Second, \$2.3 billion is required to pay for rent, fit-up and utilities for government-wide accommodation; the Receiver General and central compensation administration functions, such as banking fees paid to financial institutions, cheques and envelopes; and translation services to Parliament.

The department also delivers other services to departments on a full cost-recovery basis. It provides \$2.1 billion of other services, such as real property, project management, expert advice and translation. PWGSC also has a capital vote of \$497 million, primarily to invest in Government of Canada buildings and infrastructure.

Now that I have described the department's budget, let me turn to why we are here today.

The first notable item in PWGSC's Supplementary Estimates (A) is the Parliamentary Precinct Program. Public Works and Government Services Canada is asking for \$242.9 million for the rehabilitation of the Parliamentary precinct buildings. This covers the funding for projects such as the West Block Rehabilitation, the Wellington building, the recapitalization program, as well as lease costs for interim relocation. These are major projects that have already been approved and are part of the long-term vision and plans for the Hill.

The total expenditure forecasted for the fiscal year 2012-13 to rehabilitate the buildings of the Parliamentary precinct is \$247.6 million. The difference of \$4.7 million was approved in the Main Estimates.

As you know, the spending for this program is project driven, and project requirements have to be defined and approved by Treasury Board. Given the magnitude and the complexity of these projects, coupled with the timing of approvals, PWGSC is now including the amount of \$242.9 million in Supplementary Estimates (A).

somme qui lui permettra de remplir son mandat. Le ministère est en grande partie financé par recettes. En effet, 56 p. 100 de ses dépenses, c'est-à-dire 3,3 milliards de dollars, sont couvertes par ses recettes, provenant principalement des ministères clients pour l'appui offert à leurs programmes. Les crédits nets de TPSGC sont donc de 2,6 milliards de dollars.

Permettez-moi de vous présenter la ventilation du budget de TPSGC. Le ministère dispose d'un crédit pour dépenses de fonctionnement assorti de dépenses brutes de 3,2 milliards de dollars, qui comprend deux composantes principales. Premièrement, une somme de 0,9 milliard de dollars est nécessaire pour mener à bien les principaux programmes de TPSGC, comme ses fonctions d'acheteur central et de banquier, pour offrir des services liés aux comptes publics, à la paie et à la pension, ainsi que pour fournir des services internes. Deuxièmement, une somme de 2,3 milliards de dollars est nécessaire pour payer le loyer, l'aménagement et les services publics des locaux de l'ensemble du gouvernement; pour assurer les fonctions du receveur général et de l'administration centrale de la rémunération comme les frais bancaires payés aux institutions financières, les chèques et les enveloppes; et pour offrir des services de traduction au Parlement.

De plus, TPSGC offre d'autres services à des ministères selon le principe du recouvrement complet des coûts. Ces services, d'une valeur de 2,1 milliards de dollars, touchent notamment la gestion de projets immobiliers, l'offre de conseils spécialisés et la traduction. En outre, TPSGC dispose d'un crédit pour les dépenses d'immobilisation de 497 millions de dollars, lequel est principalement investi dans les immeubles et l'infrastructure du gouvernement du Canada.

Maintenant que je vous ai décrit le budget du ministère, laissez-moi vous expliquer la raison de notre présence ici aujourd'hui.

Le premier élément important dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) vise le programme de la Cité parlementaire. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada demande une somme de 242,9 millions de dollars pour la réhabilitation des édifices de la Cité parlementaire. Cette somme permettra de financer des projets, comme la réhabilitation de l'édifice de l'Ouest, le projet de l'édifice Wellington et le programme de réfection, ainsi que de payer les coûts de location des locaux provisoires. Déjà approuvés, ces projets importants font partie de la vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire.

Les dépenses totales prévues en 2012-2013 pour la réhabilitation des édifices de la Cité parlementaire s'élèvent à 247,6 millions de dollars. La différence de 4,7 millions de dollars a été approuvée dans le Budget principal des dépenses.

Comme vous le savez, les dépenses liées à ce programme dépendent des projets. Les exigences des projets doivent être déterminées et approuvées par le Conseil du Trésor. En raison de l'importance et de la complexité de ces projets, ainsi que du calendrier des approbations, TPSGC a choisi d'inclure maintenant la somme de 242,9 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) du ministère.

I am pleased to share with you that the Auditor General's 2010 report recognized PWGSC's strong results in project management and project delivery. My colleague, Mr. Mongeau, is prepared to provide you today with an overview of the program and its performance to date, should the committee wish.

[Translation]

The second item is a transfer from PWGSC to Shared Services Canada of nine million dollars relating to activities now within their mandate.

This current year adjustment related to two projects is over and above the permanent transfer of \$113.4 million in the main estimates. Finally, PWGSC is receiving close to four million dollars from other government departments in order to carry out the consolidation of pay services in Miramichi, New Brunswick.

These three items constitute PWGSC's request in Supplementary Estimates (A).

My colleague, Mr. Mongeau, and I would now be pleased to take your questions.

**The Chair:** Mr. Mongeau, do you wish to make any comments?

**Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Parliamentary Precinct Branch, Public Works and Government Services Canada:** Mr. Chair, if you so wish, I would suggest that I immediately give the floor to our colleagues. Then we can answer your questions.

**André Morency, Assistant Deputy Minister, Corporate Management and Crown Corporation Governance, Transport Canada:** Thank you for inviting us to this meeting this evening to assist the committee as it considers Supplementary Estimates (A) for the year 2012-2013. I will limit my comments to your question on what is being presented today regarding our supplementary estimates.

[English]

Transport Canada is requesting a net increase of \$16.6 million to 2012-13 Main Estimates through the Supplementary Estimates (A). New funding is being requested for five items, for a total of \$20.9 million as follows: Funding of \$16.1 million to fund the Regional and Remote Passenger Rail Services Class Contribution Program until March 2013, and \$2.8 million for the renewal of the major projects management office. Transport is also seeking \$1 million to support the sustainability and maintenance of the Port of Churchill; \$693,000 to provide essential services in the form of inspection, enforcement and emergency planning activities in support of the 2015 Pan America and Para Pan American Games announced by the government;

Je suis heureux de vous informer que le rapport de 2010 de la vérificatrice générale du Canada a reconnu que TPSGC a réalisé des résultats excellents dans le domaine de la gestion des projets et de l'exécution des projets. Si vous le désirez, mon collègue, M. Mongeau, peut vous présenter un aperçu du programme et de son rendement jusqu'à maintenant.

[Français]

Le deuxième élément vise le transfert d'une somme de neuf millions de dollars de TPSGC à Services partagés Canada. Cette somme est liée à des activités comprises dans le mandat de ce nouveau ministère.

Le rajustement pour l'exercice en cours lié à deux projets s'ajoute au transfert permanent de 113,4 millions de dollars compris dans le Budget principal des dépenses. Enfin, TPSGC reçoit près de quatre millions de dollars d'autres ministères fédéraux afin de réaliser le regroupement des services de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Ces trois éléments constituent la demande formulée par TPSGC dans le Budget des dépenses supplémentaires (A) du ministère.

C'est avec plaisir que M. Mongeau et moi-même allons maintenant répondre à vos questions.

**Le président :** Monsieur Mongeau, avez-vous des commentaires à faire?

**Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale de la Cité parlementaire, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :** Monsieur le président, si vous le voulez, je vous proposerais de passer immédiatement à nos collègues. Nous pourrions répondre à vos questions par la suite.

**André Morency, sous-ministre adjoint, Gestion ministérielle et gouvernance des Sociétés d'État, Transports Canada :** Merci de nous avoir invités à cette réunion ce soir pour aider le comité à étudier le Budget des dépenses supplémentaires (A) pour l'année 2012-2013. Je vais limiter mes commentaires à votre question à savoir ce que l'on nous présente aujourd'hui pour nos dépenses supplémentaires.

[Traduction]

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), Transports Canada demande une augmentation nette de 16,6 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2012-2013. Du nouveau financement est demandé pour cinq postes budgétaires, représentant 20,9 millions de dollars se détaillant comme suit : 16,1 millions de dollars pour financer le Programme de contribution pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées jusqu'en mars 2013, et 2,8 millions de dollars pour le renouvellement du Bureau de gestion des grands projets. Transports Canada demande également 1 million de dollars pour assurer la viabilité et l'entretien du port de Churchill; 693 000 \$ pour fournir des services essentiels, comme l'inspection,

and \$198,000 to cover Transport Canada's incremental costs for implementing costs relating to the Evergreen Light Rail Transit Project in British Columbia.

Funding transfers to and from other departments are also found in the supplementary estimates, and they result in a net decrease of \$4.3 million. They involve a transfer into Transport Canada of \$7.9 million from Jacques-Cartier and Champlain Bridges Inc. for the planning of a new bridge across the St. Lawrence; a transfer of \$12.1 million out of Transport to Shared Services Canada to complete Transport Canada's contribution in consolidating and streamlining the delivery of email, data centre and network services across government; and a transfer out of Transport Canada of \$30,000 to Industry Canada as part of Transport Canada's share to support the federal coordination of global satellite navigation systems.

These supplementary estimates also involve two of our Crown corporations. VIA Rail Canada is seeking through these supplementary estimates \$68 million to fund incremental pension funding requirements, and \$21.5 million is also being sought to be re-profiled from a 2011-12 frozen allotment into 2012-13 to complete capital projects that were delayed for a variety of reasons not in the control of VIA Rail.

[Translation]

I mentioned earlier that Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated will be able to transfer \$7.9 million to Transport Canada.

This completes my comments, Mr. Chair.

[English]

**The Chair:** Thank you, Mr. Morency. I am looking at page 95 of supplementary estimates under Transport, and at the bottom is VIA Rail Canada Inc. Do you have the Supplementary Estimates (A)? I want to ensure I am following you. You gave two figures under VIA Rail, and they add up to \$89.5 million; is that correct?

**Mr. Morency:** That is correct.

**The Chair:** You gave us some of the figures earlier, as well. I did not write them down; I was looking for specific figures but they may be part of a larger figure that appears here, might they not?

**Mr. Morency:** VIA Rail in total is \$68 million for the pension requirements and \$21.5 million for capital improvements.

**The Chair:** We do not see that breakdown. If you were not here, we would not see that. Do we see it?

l'application de la loi et la planification des urgences, à l'appui des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 annoncés par le gouvernement; et 198 000 \$ pour couvrir l'augmentation des coûts pour Transports Canada pour la mise en œuvre du projet de construction du réseau de transport express léger Evergreen en Colombie-Britannique.

Les transferts de fonds vers d'autres ministères et provenant de ceux-ci se trouvent également dans le Budget supplémentaire des dépenses et représentent une diminution nette de 4,3 millions de dollars. Ils comprennent un transfert vers Transports Canada de 7,9 millions de dollars provenant de Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. pour la planification du nouveau pont sur le Saint-Laurent; un transfert de 12,1 millions de dollars à Services partagés Canada pour compléter la contribution de Transports Canada à la consolidation et la rationalisation des services de courriels, de centres de données et de réseaux de tout le gouvernement; et un transfert de Transports Canada de 30 000 \$ vers Industrie Canada représentant la part de Transports Canada servant à la coordination fédérale des questions touchant les systèmes mondiaux de navigation par satellite.

Le Budget supplémentaire des dépenses touche également deux de nos sociétés d'État. VIA Rail Canada, par ce Budget supplémentaire des dépenses, demande 68 millions de dollars pour financer des besoins supplémentaires en matière de pension, et 21,5 millions de dollars que la société veut faire reporter à partir d'une affectation bloquée de 2011-2012 vers 2012-2013 pour compléter des projets d'immobilisation qui ont été retardés pour diverses raisons hors du contrôle de VIA Rail.

[Français]

J'ai mentionné auparavant que la Société des Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée sera en mesure de transférer à Transport Canada 7,9 millions de dollars.

Ceci complète mes commentaires, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président :** Merci, monsieur Morency. Je regarde la page 102 du Budget supplémentaire des dépenses sous Transports, et au bas on voit VIA Rail Canada Inc. Avez-vous le Budget supplémentaire des dépenses (A)? Je veux m'assurer de bien vous suivre. Vous avez donné deux chiffres pour VIA Rail, qui représentent au total 89,5 millions de dollars; est-ce exact?

**M. Morency :** C'est exact.

**Le président :** Vous nous avez également présenté d'autres chiffres plus tôt. Je ne les ai pas notés; je cherchais ces chiffres qui font peut-être partie de cette somme plus importante que l'on retrouve ici.

**M. Morency :** Pour VIA Rail, il y a 68 millions de dollars pour les besoins supplémentaires en matière de pension, et 21,5 millions de dollars pour l'amélioration des immobilisations.

**Le président :** Nous n'avons pas cette ventilation. Si vous n'étiez pas ici, nous ne l'aurions pas. L'avons-nous?

**Mr. Mongeau:** Page 96 of the supplementary estimates. You will see them at the very bottom of the page.

**The Chair:** I was looking at page 95 at the bottom, which is a summary. Thank you very much.

**Senator Ringuette:** My first question is for Public Works. The renovation of Parliament Hill has been ongoing for years and will go on for the next 20 years. Why was the amount of \$247.6 million for the renovations that will occur during this fiscal year not a part of the Main Estimates?

**Mr. Lakroni:** The Parliamentary Precincts Program is project-based. It is a program, but it contains multiple projects. The requirements of these projects are defined on an annual basis because the projects are multi-year.

When these approvals are obtained from Treasury Board, sometimes the timing of the Main Estimates has passed, and the next opportunity we have to seek funding is from the supplementary estimates.

We try to have fulsome amounts. In this particular case, the majority of the requirements were defined outside the timeline of the Main Estimates. The requirements that were defined we can elaborate on, but it is just a timing issue.

**Senator Ringuette:** I understand the timing issue, but I also think that even on a project basis, you should have at least a five-year plan to take us forward and a budget requirement to do so.

Nevertheless, I also think that with regard to your department — and I grant you, it has not been so many days since I have asked your department a series of questions with regard to your staffing, staff that you hire to work on Parliament Hill through to placement agencies. It is the same staff year after year after year, professional people that will be needed for probably the next 20 years. I am looking at Heritage Masonry, for example. We see the same faces, yet they are not employees.

That is certainly a question with regard to supposed temporary workers and enforcement, at least within your department. Notwithstanding the MERX process and the section of your department that tenders these contracts for other departments, at least for your department, there is the enforcement of the Treasury Board guidelines with regard to temporary staffing.

With regard to the amount of money that you are requesting from Parliament, how much will be used to hire temporary workers or maintain temporary workers on the projects to repair the parliamentary precinct?

**M. Mongeau :** À la page 103 du Budget supplémentaire. Vous les verrez tous en bas de la page.

**Le président :** Je regardais le bas de la page 102, qui est un résumé. Merci beaucoup.

**Le sénateur Ringuette :** Ma première question s'adresse à Travaux publics. Les rénovations de la Colline du Parlement sont en cours depuis des années et dureront encore 20 ans. Pourquoi le montant de 247,6 millions de dollars servant aux rénovations pendant cette année financière n'a-t-il pas été inclus au Budget principal des dépenses?

**M. Lakroni :** Le programme de la Cité parlementaire fonctionne sur la base de projets. C'est un programme, mais il contient de nombreux projets. Les exigences de ces projets sont définies annuellement parce que les projets sont pluriannuels.

Lorsque nous obtenons les autorisations du Conseil du Trésor, il est parfois trop tard pour le Budget principal des dépenses, et la prochaine occasion de demander des fonds, c'est le Budget supplémentaire des dépenses.

Nous essayons de présenter les montants complets. Dans ce cas, la majeure partie des exigences ont été définies après le Budget principal des dépenses. Nous pouvons vous donner plus de détails sur ces exigences, mais il s'agit simplement d'une question de délai.

**Le sénateur Ringuette :** Je comprends les délais, mais je crois que même en fonctionnant sur la base de projets, vous devriez au moins avoir un plan quinquennal pour ce qui s'en vient et un budget qui y correspond.

Néanmoins, en ce qui concerne votre ministère, et je vous l'accorde, cela ne fait pas longtemps que j'ai posé une série de questions à votre ministère concernant vos employés, les employés que vous embauchez pour travailler sur la Colline du Parlement en passant par des agences de placement. Année après année, ce sont les mêmes employés, des professionnels dont on aura probablement besoin pour les 20 prochaines années. Je pense, par exemple, à la maçonnerie patrimoniale. Nous voyons les mêmes visages, mais ce ne sont pas des employés.

Il y a certainement là une question concernant les travailleurs temporaires et l'application des règlements, à tout le moins pour votre ministère. Malgré le MERX et la division de votre ministère qui s'occupe des appels d'offres pour les contrats des autres ministères, à tout le moins pour votre ministère, il faut appliquer les lignes directrices du Conseil du Trésor au sujet des employés temporaires.

En ce qui concerne la somme que vous demandez au Parlement, quelle partie sera utilisée pour embaucher des travailleurs temporaires ou conserver ceux que vous avez actuellement pour des projets de rénovation de la Cité parlementaire?

[Translation]

**Mr. Mongeau:** With respect to Parliament Hill and temporary jobs, the managers in our team focus primarily on the entire issue of contract management and implementation. They also do cost assessments. Our teams are already more or less complete.

For example, when we put out a bid to obtain contract employees for project management, we have an advantage in that these people come for a certain length of time but do not become permanent employees. This gives us greater hiring flexibility. Our objective is to ensure that we have on our teams the engineers, architects and good project managers who are going to be able to manage all of this. However, we do turn to private companies that provide project management services for the busy periods.

There is also a large transfer of knowledge because, if we want to hire someone, it takes several years before they can be brought to a senior level, when in fact we can strike a good balance between our senior employees and the employees we hire on a contractual basis. And we take advantage of their experience. For example, in the field of masonry, we have a complete centre of expertise with specialists. This centre of expertise will work with us and we will then hire project managers to implement the decisions that we make together.

These companies will assist us in the area of project management. Essentially, they will help us maintain a solid base within our teams, and they will also help us get through the peak periods without having to hire permanent employees for these projects.

[English]

**Senator Runciman:** In your opening statement, Mr. Lakroni, you mentioned the Auditor General's 2000 report and the complimentary remarks made. She also spoke to project management and governance structure, referring to the rehabilitation of the Parliament Buildings. She felt that it was too fragmented. What has been the response of Public Works to that comment?

**Mr. Mongeau:** I will take that question.

[Translation]

There were two main aspects in the Auditor General's report of 2010. First of all, the report dealt with project management in Public Works. We were given high marks; we were told that management was good, that we had developed a cost control process. In a nutshell, we heard very positive things about our project management.

We did, however, receive more severe criticism in the area of governance. The problems pertained primarily to the difficulties experienced in achieving a consensus. For more or less the past two

[Français]

**M. Mongeau :** En ce qui a trait à la Colline du Parlement et aux emplois temporaires, à l'intérieur de notre équipe, nos gestionnaires s'occupent principalement de toute la gestion de contrats, de la mise en œuvre des contrats. Ils s'occupent aussi de faire l'évaluation des coûts, par exemple. On a des équipes qui sont déjà assez complètes.

Par exemple, lorsqu'on va en appel de propositions pour avoir des employés contractuels pour de la gestion de projet, on a l'avantage que ces gens viennent pour une certaine période de temps, mais ils ne deviendront pas des employés permanents. Cela nous donne une grande flexibilité sur le plan de l'embauche. Notre but est de s'assurer d'avoir à l'intérieur de nos équipes des ingénieurs, des architectes, des bons gestionnaires de projet qui vont pouvoir être les managers de tout cela. Cependant, on va quand même chercher, pour des périodes de pointe, des compagnies privées qui nous offrent des services de gestion de projet.

Il y a aussi un gros transfert de connaissances parce que si on veut engager quelqu'un et amener cette personne à un niveau senior, cela prend plusieurs années, alors qu'on peut avoir un bon équilibre entre des employés seniors de chez nous et des employés qu'on va engager sur une base contractuelle. Et nous profitons de l'expérience de ces gens. Si on parle, par exemple, des experts en maçonnerie, on a chez nous un centre d'expertise complet qui compte des spécialistes. Ce centre d'expertise va travailler avec nous et on va engager, par la suite, des gestionnaires de projet pour mettre en œuvre les décisions que nous aurons prises ensemble.

Ces compagnies vont nous aider dans la gestion de projet. Principalement, c'est pour nous aider à maintenir une base solide à l'intérieur de nos équipes, mais aussi pour nous aider à passer au travers des périodes de pointe sans avoir à engager des employés qui vont être permanents dans le cadre de ces projets.

[Traduction]

**Le sénateur Runciman :** Dans votre déclaration d'ouverture, monsieur Lakroni, vous avez parlé du rapport de 2000 de la vérificatrice générale et des commentaires élogieux qu'il contenait. Elle avait également parlé de la gestion de projet et la structure de gouvernance, dans le cadre de la réhabilitation des édifices parlementaires. Elle croyait que c'était trop fragmenté. Qu'a fait Travaux publics à ce sujet?

**M. Mongeau :** Je vais répondre à la question.

[Français]

Dans le rapport de la vérificatrice générale en 2010, il y avait deux grands éléments. D'abord, la gestion de Travaux publics au niveau des projets. On a eu de bonnes notes; on s'est fait dire qu'on avait un bon management, qu'on avait développé des processus de contrôle de coûts, bref, c'était très positif quant à la gestion de projet.

Là où les critiques avaient été plus sévères, c'était sur le plan de la gouvernance. Les enjeux étaient reliés davantage aux difficultés de faire des consensus. Depuis à peu près deux ans, les équipes ont

years, the teams have worked hard to improve communications and consultation, to the point where Senator Tkachuk, with whom I met this week, informed us that, in his view, consultation had improved and team work was effective.

The first thing we did in Public Works was to ensure that we had better relations and better coordination between the House of Commons, the Senate and ourselves. We have obtained much better results, and this will become apparent to you over the next few weeks when we develop our projects further.

In order to respond directly to the Auditor General's recommendations, we went to see what was done in other countries. Every country has its own style of governance. We visited England, the United States, Scotland and Norway. We wanted to understand their type of governance and see what they did to ensure that each party understood each other and knew who did what. We have done this analysis and now we are seeing how the central agencies — those responsible for the "machinery" — are reacting to it.

We have taken a two-pronged approach. First of all, we are ensuring that communications within our teams are enhanced — as confirmed by the Sergeant-at-Arms and Senator Tkachuk — and, from the technical perspective, we are meeting the objective of understanding how things are done in other countries and discussing those matters with the central agencies. We are now waiting to hear how the central agencies will position themselves with respect to this issue. As far as the machinery is concerned, unfortunately the decision does not lie with Public Works but rather with the central agencies.

[English]

**Senator Runciman:** Do you keep a record over a 10-year period, or whatever the appropriate timeline might be, with respect to your track record in terms of on-time completion?

I am saying that, as a modest project, the sidewalk at the east perimeter of Parliament Hill was started, I think, in April. My secretary phoned today to see when it might be completed, and they said the end of August. The heavy tourist season is pretty well shot.

Looking at municipal and other levels of government, when they are putting in new sidewalks, for example, you are not talking about six months to do it. I know that that sidewalk was out of service for about six months last year because of faulty work, I guess, by the contractor.

Still, there does not seem to be any kind of pressure to have some of these projects done in a timely way. That may be why the Auditor General also expressed some skepticism about five years and \$5 billion with respect to the precinct rehabilitation. That is an example. Looking at it from my window, I do not think

beaucoup travaillé à améliorer les communications et la consultation, au point où, le sénateur Tkachuk, que j'ai rencontré cette semaine, nous a mentionné qu'il trouvait que la consultation avait été améliorée et que le travail d'équipe était rendu efficace.

Du côté de Travaux publics, la première chose qu'on a faite, c'est de s'assurer d'avoir de meilleures relations et de faire un meilleur amalgame entre la Chambre des communes, le Sénat et nous. On a réussi à obtenir des résultats beaucoup plus positifs, et les prochaines semaines vont vous le démontrer lorsqu'on va développer encore plus nos projets.

Pour répondre directement à la demande de la vérificatrice générale, on est allé voir ce qui se faisait dans les autres pays. Chaque pays a une gouvernance particulière. On est allé en Angleterre, aux États-Unis, en Écosse et en Norvège. On voulait voir quel était leur type de gouvernance et comment ils s'assuraient d'avoir une bonne compréhension et une bonne distinction entre qui faisait quoi. On a fait cette analyse et maintenant, on est en train de voir avec les agences centrales — celles qui sont responsables de la « machinerie » — comment elles réagissent à cela.

Notre partie compte deux phases. D'abord, s'assurer que la communication au sein de nos équipes soit améliorée — ce que le sergent d'arme et le sénateur Tkachuk nous confirment — et, sur le plan plus technique, rencontrer l'objectif qui était de comprendre ce qui se fait dans les autres pays et d'en discuter avec les agences centrales. Quant aux agences centrales, on attend maintenant de connaître quelle sera leur positionnement. Pour ce qui est de la machinerie, la décision ne revient malheureusement pas à Travaux publics; il faut s'en remettre aux agences centrales.

[Traduction]

**Le sénateur Runciman :** Conservez-vous les statistiques pour les 10 dernières années, ou toute autre période appropriée, pour savoir quels ont été les projets complétés à temps?

J'en parle, parce qu'un petit projet, le trottoir du périmètre est de la Colline du Parlement, a débuté, je crois, en avril. Ma secrétaire a appelé aujourd'hui pour savoir quand il sera complété, et on lui a dit que cela serait à la fin août. Le gros de la saison touristique sera déjà passé.

Si on regarde la ville ou d'autres gouvernements, lorsqu'ils construisent de nouveaux trottoirs, par exemple, cela ne prend pas six mois. Je sais que le trottoir était inutilisable pendant six mois l'an dernier à cause de travaux mal faits, il me semble, par l'entrepreneur.

Quand même, il ne semble pas y avoir de pression pour que ces projets soient terminés rapidement. Voilà peut-être pourquoi la vérificatrice générale a fait part d'un certain scepticisme à propos du plan de cinq ans et de 5 milliards de dollars pour la réhabilitation de la Cité parlementaire. Ce n'est qu'un exemple.



anyone was working on its today, certainly not in my line of sight anyway. It raises questions about deadlines and costs of not meeting deadlines. Would you like to respond?

**Mr. Mongeau:** Thank you for that question. You always get killed by details. I will look at that sidewalk tomorrow, and I am going to make sure that it is done as fast as possible.

**The Chair:** Why not tonight?

**Mr. Morency:** Because I have a meeting right now.

Seriously —

**Senator Eaton:** It goes along the canal.

**Mr. Morency:** Yes, I know it is a close part.

[Translation]

I am not able to give you an answer about that specific timeline, but I will look into it.

However, concerning the long-term vision, we work with five-year plans. We assess the work that can be done within a five-year period. We seek the necessary approvals from the government through memorandums to cabinet and then we put in place all the projects through Treasury Board approvals. With Treasury Board approval comes a set amount of money for us.

Over the past few years, we have benefited from a good roadmap. Of course, the devil is in the details, as you showed us tonight. But if we take as an example a project like the Promenade building that you probably know, we had a budget of \$83 or \$84 million and, in the end, we were able to reduce the costs to \$77.5 million. So we reduced the costs.

For the building at 1 Wellington Street, we had a budget of \$23 million for the rooms used by the House of Commons and we did it in a year. It was \$23 million all at once. There are also the off-site food production facilities, for which we had a \$34 million budget; we were able to reduce those costs in the end to \$28 million.

We put a lot of care into our daily management. As you know, we are currently doing work on the West Block. These are major renovations, and they are being done on time and on budget.

There is also 180 Wellington Street, the big building. You cannot see it, but the interior is completely demolished; the project will be completed in 2015-2016. We are on track for that deadline. All of these major projects will be completed on time.

Lorsque j'ai regardé par ma fenêtre aujourd'hui, je n'ai pas vu personne en train d'y travailler, certainement pas dans mon champ de vision en tout cas. Cela soulève des questions concernant les échéanciers et les coûts lorsqu'on ne les respecte pas. Aimerez-vous répondre?

**M. Mongeau :** Merci de cette question. Ce sont toujours les détails qui nous achèvent. Je vais examiner ce trottoir demain, et je vais m'assurer que les travaux se terminent aussi rapidement que possible.

**Le président :** Pourquoi pas ce soir?

**M. Morency :** Parce que je suis présentement en réunion.

Sérieusement...

**Le sénateur Eaton :** Il longe le canal.

**M. Morency :** Oui, je sais qu'il est près.

[Français]

Je ne suis pas préparé pour vous répondre concernant cet échéancier précis, mais je vais y voir.

Toutefois, concernant la vision à long terme, on fonctionne par période de cinq ans. Nous évaluons les travaux qui pourront être faits dans le cadre d'une période de cinq ans. Nous recherchons les approbations nécessaires auprès du gouvernement à l'aide de mémoires au Cabinet et, par la suite, nous mettons en place tous ces projets par le biais des approbations du Conseil du Trésor. Avec l'approbation du Conseil du Trésor vient une somme d'argent fixe pour nous.

Nous avons bénéficié durant les dernières années d'une bonne feuille de route. Il est certain que le bon Dieu est dans les détails et vous nous l'avez démontré ce soir. Mais si nous prenons l'exemple d'un projet tel celui de l'édifice La Promenade que vous connaissez probablement, nous avons dans ce cas un budget de 83 ou 84 millions de dollars et au final nous avons pu réduire les coûts à une somme de 77,5 millions de dollars. Nous avons donc réduit les coûts.

Dans l'édifice situé au 1, rue Wellington, pour les pièces occupées par la Chambre des communes nous avons un budget de 23 millions de dollars et on l'a fait en une année. C'était 23 millions de dollars d'un coup. Il y a aussi les installations de production alimentaire qui sont à l'extérieur du centre pour lesquelles nous avons un budget de 34 millions de dollars et dont les coûts ont pu être réduits à la fin à une somme de 28 millions de dollars.

Nous effectuons notre gestion quotidienne avec beaucoup de soins. Nous effectuons présentement des travaux — et vous le savez — dans l'édifice de l'Ouest. Ce sont des travaux majeurs qui sont faits à temps et avec les coûts prévus.

Il y a aussi le 180, rue Wellington qui est le gros édifice. Ça ne paraît pas, mais l'intérieur est complètement démoli et ce projet sera terminé en 2015-2016. Nous respectons l'échéancier. Tous ces grands projets seront terminés à temps.

The Sir John A. MacDonald building, the former Bank of Montreal, will also be completed for 2014. We started the work with a budget that we will keep to.

We always operate with five-year plans to have better monitoring and to be able to report on a five-year basis. If you gave us a 25-year project, at a certain point, monitoring would no longer be possible. With five-year plans, we can properly monitor things.

Nevertheless, we can still have broken sidewalks and I will look into it.

[English]

**Senator Runciman:** As long as the sidewalk does not take five years.

**The Chair:** You have invested a lot of your time in that sidewalk.

**Senator Runciman:** Thank you.

**Senator Callbeck:** Thank you for coming here this evening.

I want to go back to what Senator Ringuette asked about to ensure I understand it because I find it difficult to understand. This is a project that has been going on for years. In the Main Estimates, we only had \$4.7 million, and you will spend \$247.6 million. I find it incredible that most of that was not in the Main Estimates. I could see it if it were the other way around.

**Mr. Lakroni:** As my colleague mentioned, this is a 25-year program, with five-year slices.

In terms of plans, yes, we have plans. We know what work needs to be done when, and the high level of division is well-established. When it comes to funding the appropriation — printing the money and giving it to the project — the project must be defined in much more precise parameters. You have to go to Treasury Board and pass all of the checks and balances. It is not planning; it is crystallizing the requirements. On a multi-year basis, it is done for a given project, but, because many of these projects, as I mentioned, are in the initial stages, we go to Treasury Board and ask for approvals. When the approvals come — past the time to submit the costs to the Main Estimates — that is the time when we come before Parliament.

The second thing is that we do not want to fragment the cost of a project, putting some in Supplementary Estimates (A) and another slice in Supplementary Estimates (B), et cetera. We do cash management, and we align when we have the bulk of the requirements ready and approved by Treasury Board. Then we come to Parliament to seek the funds. That is exactly what happens.

L'édifice Sir John A. MacDonald, l'ancienne Banque de Montréal, sera également terminé pour 2014. Nous avons commencé les travaux avec un budget que l'on va respecter.

Nous fonctionnons toujours par tranches de cinq ans pour avoir un meilleur contrôle et être en mesure de rendre des comptes sur une base de cinq ans, alors que si vous nous donniez un projet de 25 ans, à un moment donné il n'y aurait plus de contrôle possible. Avec un fonctionnement par tranches de cinq ans, nous pouvons exercer un bon contrôle.

Mais ça ne nous empêche pas d'avoir des trottoirs cassés et je vais y voir.

[Traduction]

**Le sénateur Runciman :** Tant que cela ne prend pas cinq ans pour le trottoir.

**Le président :** Vous avez pris beaucoup de temps pour parler de ce trottoir.

**Le sénateur Runciman :** Merci.

**Le sénateur Callbeck :** Merci d'être ici ce soir.

Je veux revenir à ce qu'a demandé le sénateur Ringuette, afin d'être certaine que je comprends bien la situation, car je la trouve difficile à comprendre. Il s'agit d'un projet qui dure depuis des années. Dans le Budget principal des dépenses, il n'y avait que 4,7 millions de dollars, et vous allez dépenser 247,6 millions de dollars. C'est incroyable que la majeure partie de cette somme ne se soit pas trouvée dans le Budget principal des dépenses. Je comprendrais si c'était l'inverse.

**M. Lakroni :** Comme mon collègue l'a dit, c'est un programme sur 25 ans, avec des tranches de 5 ans.

Au sujet des plans, oui, nous en avons. Nous savons quels travaux doivent être faits quand, et la répartition générale des travaux est bien établie. Pour le financement des crédits — imprimer l'argent et le donner au projet — le projet doit être défini beaucoup plus précisément. Il faut aller voir le Conseil du Trésor et passer par tous les contrôles et les vérifications. Il ne s'agit pas de planification; il faut confirmer les exigences. On l'a fait sur une base pluriannuelle pour certains projets, mais parce que nombre de ces projets, comme je l'ai mentionné, en sont à l'étape initiale, nous devons demander les autorisations du Conseil du Trésor. Lorsque nous les obtenons — s'il est trop tard pour inclure ces coûts au Budget principal des dépenses — nous venons alors demander les fonds au Parlement.

Deuxièmement, nous ne voulons pas fragmenter les coûts d'un projet, en en mettant une partie dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) et une autre partie dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), et cetera. Nous gérons la trésorerie, et nous attendons que le gros des exigences soit prêt et approuvé par le Conseil du Trésor. Ensuite, nous venons demander les fonds au Parlement. Voilà comment cela se passe.

**Senator Callbeck:** As I said, this project has been going on for years. Here we are this year with only 4 per cent, roughly, in the main budget. Is that the way it has been done in the past? I do not remember that the Supplementary Estimates had such a huge amount.

**Mr. Lakroni:** I have the records in terms of what is happening in the Main Estimates. Every year is different. It depends on the project in the works.

For instance, in Supplementary Estimates (B) last year, we had \$65 million for the parliamentary precinct.

**Senator Callbeck:** What was the total for the year?

**Mr. Lakroni:** The total was \$146 million for the year so almost half was in the supplementary estimates. However, the year before that, we had almost everything in Main Estimates. That means that the projects for that year were approved on time for the Main Estimates.

Again, on principle, in the Main Estimates, one would expect to see ongoing programs that are predictable, not projects really. However, for programs that are project based, it is normal that you see a difference in terms of when the money is sought. That is when the projects requirements are nailed down.

**Senator Callbeck:** I just find it to be unbelievable that we get 4 per cent in the Main Estimates.

What about all these programs for identifying savings? I think we have had two strategic reviews; we have had a deficit reduction plan. Has it been looked at under those programs? Were there any savings?

[Translation]

**Mr. Mongeau:** The work currently being done on Parliament Hill is major work that we have to do quickly because of the state of the buildings. Our main goal is still the Centre Block, the East Block and the West Block. That is our priority.

The team is not huge, but we were lucky this year. Given that our role is to deliver these services in order to accelerate work on the Hill as much as possible, the branch was not affected by the cuts.

[English]

**Senator Callbeck:** The strategic reviews and the deficit reduction plan have not applied to you?

**Mr. Mongeau:** It has not applied to us this year, “us” meaning the parliamentary precinct.

**Mr. Lakroni:** I would like to add that, given that this project is project based — and Mr. Mongeau can talk to the savings — savings that occur in a given project are used within the program.

**Le sénateur Callbeck :** Comme je l’ai dit, ce projet est en cours depuis des années. Et cette année, on ne retrouve que 4 p. 100, environ, dans le Budget principal. Est-ce que les choses ont fonctionné comme ça par le passé? Je ne me souviens pas qu’il y ait eu un montant si élevé dans le Budget supplémentaire des dépenses.

**M. Lakroni :** J’ai les renseignements sur ce qui a été présenté dans le Budget principal des dépenses. Chaque année est différente. Cela dépend des projets en cours.

Par exemple, dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) de l’an dernier, il y avait 65 millions de dollars pour la Cité parlementaire.

**Le sénateur Callbeck :** Quel était le total pour l’année?

**M. Lakroni :** Le total était de 146 millions de dollars pour l’année, alors presque la moitié se trouvait dans le Budget supplémentaire des dépenses. Cependant, l’année précédente, presque toute la somme se trouvait dans le Budget principal des dépenses. Cela signifie que les projets de cette année-là avaient été approuvés à temps pour le Budget principal des dépenses.

Je répète, en principe, dans le Budget principal des dépenses, on s’attend à trouver les programmes en cours qui sont prévisibles, pas vraiment des projets. Cependant, pour les programmes qui fonctionnent sur la base de projets, il est normal de voir une différence en ce qui concerne le moment où on demande les fonds. On les demande lorsque les exigences du projet sont fixées.

**Le sénateur Callbeck :** Je trouve tout simplement incroyable qu’on ne voie que 4 p. 100 dans le Budget principal des dépenses.

Qu’en est-il de tous ces programmes qui cherchent des économies? Je pense qu’il y a eu deux examens stratégiques; il y a eu le plan de réduction du déficit. Est-ce que ces programmes ont été examinés ainsi? Y a-t-il eu des économies?

[Français]

**M. Mongeau :** Les travaux actuellement effectués sur la Colline du Parlement sont des travaux importants que nous devons faire rapidement à cause de l’état des immeubles. Notre objectif principal est toujours l’édifice du Centre, l’édifice de l’Est et l’édifice de l’Ouest. C’est ce que nous visons en premier.

C’est une équipe qui n’est pas énorme, mais cette année on a été chanceux. Étant donné que notre rôle consiste à livrer ces services pour accélérer le plus possible le travail sur la Colline, cette direction n’a pas été touchée par la réduction.

[Traduction]

**Le sénateur Callbeck :** Les examens stratégiques et le plan de réduction du déficit ne s’appliquaient pas à vous?

**M. Mongeau :** Ils ne se sont pas appliqués à nous cette année, et par « nous », j’entends la Cité parlementaire.

**M. Lakroni :** J’aimerais ajouter, étant donné que ce projet fonctionne sur la base de projets — et M. Mongeau pourra vous parler des économies — les économies effectuées dans un projet

Basically the savings are recycled within the program, as opposed to returned to the fisc and taken back from the fisc. They stay within the program on a multiyear basis.

**Mr. Mongeau:** I would like to give an example.

[Translation]

For example, completing 1 Wellington Street, where there are four committee rooms, allowed us to empty the West Block all at once rather than in two stages, as was initially planned. Vacating the West Block all at once and sending it to Sparks Street allowed us to start work earlier, and we saved three years of contracts. If you calculate the costs, those three years represent a savings of about \$83 million. But we are not reinvesting the saving somewhere else. They are long-term savings for our program.

So our role is to achieve greater savings and find effective solutions, but we are not facing the same reductions that are occurring in other branches of Public Works.

[English]

**Senator Buth:** I am a relatively new senator. I have gone through the Main Estimates and have asked some questions. I want to come back to what we have been talking about.

I am from the West and I do not think a lot of westerners get the opportunity to come to Ottawa. Frankly, every time I walk out of Centre Block and see the Peace Tower and watch everything being done in terms of the West Block, I think this is extremely important. This is a jewel for Canada. It is very important for tourism and I am really happy that it is happening, as a Canadian.

Under Main Estimates, I ask if this project is on time and on budget.

[Translation]

**Mr. Mongeau:** All of our current projects — and I will look into the sidewalk project tomorrow morning when I get to work — that have been approved by Treasury Board, namely 180 Wellington, once again, the West Block, the Sir John A. Macdonald building and the other buildings I referred to earlier, are on time and on budget or under budget.

This exercise is done internally, we have experts that audit the costs. We also have private architects who look after the design, international Canadian companies who do the cash accounting as well. And we hire what we call an “outside third party” to examine construction costs when we prepare our plans and specifications.

sont utilisées dans le cadre du programme. En gros, les économies sont recyclées à l'intérieur du programme, plutôt que d'être retournées au Trésor pour les reprendre plus tard. Elles demeurent dans le programme sur une base pluriannuelle.

**M. Mongeau :** J'aimerais vous donner un exemple.

[Français]

Par exemple, le fait d'avoir construit le 1, rue Wellington, où il y a les quatre salles de comité, nous a permis de vider l'édifice de l'Ouest d'un seul coup plutôt qu'en deux étapes, tel qu'il avait été prévu initialement. Vider l'édifice de l'Ouest d'un seul coup, en l'envoyant à La promenade, nous a permis de commencer les travaux plus rapidement, et on a économisé trois années de contrat. Ces trois années, si on calcule l'évolution des coûts, correspondent environ au montant de 83 millions de dollars qu'on a économisé, mais c'est de l'économie qu'on ne retrouve pas pour réinvestir. C'est une économie à long terme sur notre programme.

Donc, notre rôle est plus d'économiser et de trouver des solutions efficaces, mais nous ne sommes pas touchés par les mêmes réductions que les autres directions au sein de Travaux publics.

[Traduction]

**Le sénateur Buth :** Je suis relativement nouvelle au Sénat. J'ai examiné le Budget principal des dépenses et j'ai posé des questions. Je veux revenir à ce dont nous avons parlé.

Je viens de l'Ouest, et je ne pense pas que beaucoup de gens de l'Ouest ont l'occasion de venir à Ottawa. Franchement, à chaque fois que je sors de l'édifice du Centre et que je regarde la tour de la Paix et tous les travaux qui se font sur l'édifice de l'Ouest, je crois que c'est extrêmement important. Il s'agit d'un joyau pour le Canada. C'est très important pour le tourisme, et je suis vraiment heureuse à titre de Canadienne que tout cela soit en cours.

Selon le Budget principal des dépenses, je veux savoir si ce projet respecte ses échéances et son budget.

[Français]

**M. Mongeau :** Pour tous les projets que nous avons actuellement — et je vais vérifier celui sur les trottoirs demain matin en arrivant — pour lesquels on a reçu une approbation du Conseil du Trésor, donc le 180 Wellington, encore une fois, l'édifice de l'Ouest, le Sir John A. Macdonald et les autres édifices dont j'ai parlé plus tôt, on respecte toujours l'échéancier et le budget, ou sinon on dépense moins que prévu.

C'est un exercice qui est fait à l'interne, on a des experts qui font la vérification des coûts. On a aussi des architectes privés, ceux qui font le design, des compagnies canadiennes internationales, qui font aussi l'exercice de comptabilité des coûts. Et on engage ce qu'on appelle une « tierce partie externe » pour revoir aussi les coûts de construction lors de nos préparations de plans et devis.

So we have a triangle of three separate areas of expertise, who review our costs before we begin the tender process, in order to ensure that we have the best costs and the best designs.

Our role is to ensure that we have the best costs on a daily basis. We have good engineers and good architects monitoring the project. We obtain expertise from the private sector to assist us. And I can confirm to you that all of the long-term vision projects are on time and on budget.

[English]

**Senator Buth:** I am not too concerned about the sidewalk.

**Mr. Mongeau:** I am now.

**Senator Buth:** Maybe you should not be too concerned about the sidewalk.

If someone from Manitoba asked me how much it is costing to renew Centre Block, East Block and West Block, where would we find that information? What is the scope of the planning process? Main Estimates, Supplementary Estimates (A), (B) and (C) are not easy to understand. Where do we find that information about what Canada expects in terms of renewal of the parliamentary precinct?

[Translation]

**Mr. Mongeau:** There was an article in this week's *Hill Times* and we provided the reporter with all of our costs and timelines. Since it is difficult for us to announce good news, we are always very pleased to be able to provide all of this information when reporters ask us for it.

We do not really have a website indicating costs incurred to date. The information is available internally because we are the ones monitoring the costs. I cannot give you an address where you will be able to find all of the costs, but I could refer you to the article in the *Hill Times*, which is very good.

All of the budgets, however, are in the public domain. For example, if you look at the West Block, we know that, according to our cost estimate, as presented to the Treasury Board, the work will cost approximately \$863 million. This amount includes consultant fees, Public Works salaries, contingency funds — we have set aside money for a contingency fund because we are dealing with old buildings — and the cost of construction, the amounts that will be paid to the contractor.

This could give you the impression that this is an extremely expensive project and, indeed it is. But these are projects that will move slowly. Each rock and stone removed by the masons must be cleaned and replaced. If the stone has rotted, a similar one has to be made to replace it. This takes an extremely long time.

The overall budget for the Sir John A. Macdonald Building is \$99 million; again, that includes all of the costs.

On a donc une triangulation de trois expertises séparées, qui revoient nos coûts avant d'aller en appel d'offres, pour s'assurer que ce sont les meilleurs coûts et les meilleurs designs.

Notre rôle, d'une façon quotidienne, est de nous assurer d'avoir les meilleurs coûts. On a de bons ingénieurs et de bons architectes qui suivent le projet. On va chercher l'expertise du secteur privé pour nous aider. Et je peux vous confirmer que l'échéancier et le budget sont respectés pour tous les projets de vision à long terme.

[Traduction]

**Le sénateur Buth :** Je ne m'inquiète pas trop du trottoir.

**M. Mongeau :** Moi, je m'en inquiète maintenant.

**Le sénateur Buth :** Peut-être ne devriez-vous pas trop vous en inquiéter.

Si quelqu'un du Manitoba me demandait combien cela coûte pour rénover l'édifice du Centre, de l'Est et de l'Ouest, où trouverais-je ces renseignements? Quelle est l'étendue du processus de planification? Le Budget principal des dépenses, les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) ne sont pas faciles à comprendre. Où trouvons-nous ces renseignements sur ce à quoi le Canada peut s'attendre au sujet du renouvellement de la Cité parlementaire?

[Français]

**M. Mongeau :** Cette semaine, il y a eu un article dans le *Hill Times* où on a donné à la journaliste l'ensemble des coûts et des échéanciers. C'est difficile pour nous d'annoncer les bonnes nouvelles. Alors quand les journalistes nous le demandent, on est toujours très heureux de pouvoir leur donner toute cette information.

On n'a pas nécessairement de site Web qui indique les coûts jusqu'à présent. C'est de l'information dont on dispose à l'interne parce que c'est nous qui faisons ce contrôle des coûts. Je ne peux pas vous donner une adresse pour aller chercher l'ensemble des coûts mais je pourrais vous référer à l'article du *Hill Times* qui est très bon.

Mais tous les budgets qu'on a sont publics. Par exemple, si vous regardez l'édifice de l'Ouest, on sait que notre estimation de coûts, présentée au Conseil du Trésor, est de l'ordre de 863 millions de dollars. Cette somme inclut les honoraires des consultants, les honoraires de Travaux publics, les contingences — on se donne des contingences parce que ce sont de vieux édifices —, et cela inclut le coût de construction, les sommes qui seront payées à l'entrepreneur.

Cela peut donner l'impression que c'est un projet extrêmement cher; c'est en effet cher, mais ce sont des projets qui sont très lents. Chaque roche et chaque pierre que le maçon enlève doit être nettoyée et remplacée. Quand la pierre est pourrie, il faut en faire une pareille et la replacer. C'est extrêmement long.

Pour l'édifice Sir John A. Macdonald, on a un budget global de 99 millions de dollars, montant qui inclut, encore une fois, l'ensemble des coûts.

The budget for 180 Wellington is \$425 million. All of these figures are available publicly. We are prepared to provide the figures and that is what we do with the reporters.

Unfortunately, I do not have a website that shows how costs have evolved. I apologize for that; it is something we might eventually do.

[English]

**Senator Buth:** Could you provide a two- to four-page briefing note in terms of the entire scope of the project? You just finished doing an interview for *The Hill Times*.

**Mr. Mongeau:** If you wish. A two-pager explaining where we are?

**Senator Buth:** With the parliamentary precinct renewal.

**Mr. Mongeau:** It could be a four-pager.

**Senator Buth:** You could do six.

**The Chair:** The overall plan and where you are within the plan.

**Senator Buth:** Just the highlights.

**Mr. Mongeau:** Maybe I am taking too much time, but we are working on five-year plans. I cannot tell you everything that will be done over the next 20 years because we are getting the approval on the basis of five years.

**Senator Buth:** The next five years would be great.

**Mr. Mongeau:** I could give you what we are doing right now, which would be good.

**Senator Buth:** Thank you.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** This would not be a good meeting if I did not talk about the Jacques Cartier and Champlain bridges, do you not think? When you look at the cumulative amount at the end, and when you look at it at the start, it is still \$7,905,000.

I know how big both bridges are; one of them — actually, both of them — I can see from my window, and I believe this is a very modest budget.

In terms of the critical path for building the Champlain Bridge — because I think we will either build a bridge or a tunnel, regardless — how far along are we in the process of finding a solution? Are we really talking about building a new bridge? This says that we need to start planning for a new bridge, even while the renovation of the current bridge is still going on.

**Mr. Morency:** The money was requested from the Jacques Cartier Bridge Incorporated because the department was asked to plan for the construction of a new bridge. At the beginning, the money had been given to the Jacques Cartier and Champlain

Ensuite, pour le 180 Wellington, on a un budget de 425 millions de dollars. Tous ces chiffres sont publics. On est prêt à les donner et c'est ce qu'on fait avec les journalistes.

Malheureusement je n'ai pas un site Web qui montre l'évolution des coûts. Je m'en excuse et ce sera peut-être quelque chose qu'on fera éventuellement.

[Traduction]

**Le sénateur Buth :** Pourriez-vous nous fournir une note d'information de deux à quatre pages sur la portée de l'ensemble du projet? Vous venez juste de conclure une entrevue pour *The Hill Times*.

**M. Mongeau :** Si vous le souhaitez. Un document de deux pages qui explique où nous en sommes?

**Sénateur Buth :** Concernant le renouvellement de l'enceinte parlementaire.

**M. Mongeau :** Il pourrait s'agir d'un document de quatre pages.

**Le sénateur Buth :** Vous pourriez en faire six.

**Le président :** Le plan dans son ensemble et là où vous en êtes.

**Le sénateur Buth :** Juste les faits saillants.

**M. Mongeau :** Peut-être que je prends trop de temps, mais nous travaillons sur les plans quinquennaux. Je ne peux pas vous dire tout ce qui sera fait au cours des 20 prochaines années, car nos plans sont approuvés tous les cinq ans.

**Le sénateur Buth :** Ce serait très bien de savoir ce qu'il en est pour les cinq prochaines années.

**M. Mongeau :** Je pourrais vous indiquer ce que nous faisons à l'heure actuelle, ce qui serait une bonne chose.

**Le sénateur Buth :** Merci.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Ce ne serait pas une bonne réunion si je ne parlais pas des ponts Jacques-Cartier et Champlain, n'est-ce pas? Quand on regarde le cumulatif à la fin et qu'on le regarde au début c'est toujours 7 905 000 \$.

Je connais quand même la taille des deux ponts; il y en a un — et même les deux d'ailleurs — que je vois de ma fenêtre et je pense que c'est un budget très modeste.

Dans un cheminement critique pour la construction du pont Champlain — parce que je pense que nous parlons là de la construction d'un pont ou d'un tunnel, quel qu'il soit — où en sommes-nous dans le processus d'élaboration d'une solution pour le pont Champlain? Est-ce qu'on parle bien du nouveau pont? Il est indiqué qu'il s'agit de la planification du nouveau pont, alors on ne parle pas de la rénovation du pont actuel qui se poursuit toujours.

**M. Morency :** Les fonds demandés à la Société du pont Jacques-Cartier l'ont été parce qu'on a demandé au ministère d'effectuer la planification pour la construction du nouveau pont. Au début, ces fonds avaient été alloués à la Société des ponts

Bridges Incorporated, but the government then decided that it wanted the Department of Transportation to take over and look after the planning process. So this money was part of the amount given to the incorporated entity, and it will now be transferred to expenditures under the supplementary estimates to help with the planning for this year.

**Senator Hervieux-Payette:** How are we doing in terms of planning, specifications, the preliminary study and all of the other phases? I used to be with SNC, so I know a little about how this works, and I would like to know where things are standing. Are we still in the initial phase? Have we defined anything? Because as it now stands, we are talking about \$7.9 million. Will it be handled internally or by outside consultants?

**Mr. Morency:** We have put together a project team. We are paying the department's expenses to start the preliminary work until authorization is given to transfer that amount back to us, or until we are reimbursed. The team will be made up of a combination of employees from Transport Canada and consultants and experts, who will help us with the planning. We have not built a bridge in many years, and this approach will enable us to count on the right experts.

**Senator Hervieux-Payette:** Will it take you 10 years to think about how to deal with the bridge, or is there a timeline for finishing the specifications and proceeding to tender?

What are the phases of this project? I would like to know where we are starting from and how we will proceed in the coming years to see this project through to the end.

**Mr. Morency:** I believe that the department announced that the intention was to have a new bridge built within 10 years. Of course, the preliminary work will be very important, but we got onto it right away. A project is already under way, and we need this money to keep our work going forward.

**Senator Hervieux-Payette:** On another subject, you mentioned 1,819 buildings. I would like to know how many buildings we own and how many we are leasing. What is the breakdown?

Then, when you refer to the \$497 million for capital expenditures, buildings and infrastructure, does that include construction or maintenance, or both?

As well, 19,000 federal public servants are being laid off. That represents 8 per cent of all employees. Will that result in vacant space everywhere, or will new arrangements be made at that time? When you lay off 50 people, it seems to me that it has to make a difference somewhere. Will we be stuck paying rent for years to come? How are you going to reorganize leases and office space? Since there will be 19,000 fewer employees, surely it will have to affect the use of space?

Jacques-Cartier et Champlain, mais le gouvernement a décidé qu'il voulait que le ministère des Transports prenne la relève et la responsabilité pour la planification. Ces fonds sont donc une partie de ceux que cette société avait reçus et qui seront transférés dans les dépenses du budget des dépenses supplémentaires pour contribuer à la planification de cette année.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Où en sommes-nous concernant la planification, les devis, l'étude préliminaire et toutes les phases? Comme je faisais partie de la société SNC, je sais un petit peu comment cela fonctionne et je veux savoir où nous en sommes. En est-on à la phase initiale? A-t-on défini quoi que ce soit? Parce qu'à l'heure actuelle, nous parlons de 7,9 millions de dollars. Est-ce que ce sera fait à l'interne ou à l'externe par des consultants?

**M. Morency :** Nous avons formé une équipe de projet. Nous payons les frais du ministère pour le début de ces travaux préliminaires dans le contexte où nous allons recevoir l'approbation pour que ces fonds nous soient transférés afin de nous rembourser. L'équipe sera formée d'un mélange d'employés de Transport Canada et de consultants et experts qui vont nous aider à faire la planification. Cela fait des années que nous n'avons pas construit un pont et de cette façon nous pourrions compter sur les experts nécessaires.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Allez-vous prendre dix ans afin de penser à comment faire le pont ou y a-t-il un échéancier prévu pour en arriver à un devis final et à un appel d'offre?

Quelles seront les étapes de ce projet? Je veux savoir d'où on part et dans quel ordre pour les années qui vont suivre sera amorcée la réalisation du projet?

**M. Morency :** Je crois que le ministre avait annoncé que c'était notre intention d'avoir un nouveau pont construit dans un délai de dix ans. Il est certain que ces travaux préliminaires seront très importants, mais nous avons débuté immédiatement. Un projet est en cours et ces fonds sont nécessaires pour poursuivre ces travaux.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Dans un autre ordre d'idées, vous avez parlé de 1819 édifices. J'aimerais savoir pour lesquels édifices nous sommes propriétaires ou locataires. Quelle est la proportion?

Ensuite, lorsque vous parlez de 497 millions de dollars pour des dépenses d'immobilisations, immeubles et infrastructures, est-ce que cela comprend la construction ou l'entretien, ou les deux?

Également, 19 000 employés seront remerciés au gouvernement fédéral; il s'agit là de 8 p. 100 des employés. Est-ce qu'il y aura à cause de cela des places libres partout dans les bâtiments ou est-ce que de la relocalisation sera effectuée à ce moment-là? Lorsqu'on procède au congédiement de 50 personnes, il me semble que cela doit paraître à quelque part. Sommes-nous aux prises avec des loyers qui seront en vigueur encore pendant X années? Comment réaménagez-vous les locations et les espaces? Puisque 19 000 employés n'y seront plus, cela doit certainement avoir un effet sur l'utilisation de l'espace?

**Mr. Lakroni:** PWGSC's contribution to the government's deficit reduction plan is about \$177 million; 70 per cent of that amount, about \$127 million, involves real estate, as laid out in the federal budget. For the most part, we are undertaking two activities. First, over seven years, we will consolidate the space made vacant because of employee cutbacks in the federal government. We have communicated with departments and worked with the Treasury Board Secretariat to estimate how much space we will be able to save.

Second, we will reduce the physical space per employee to match industry standards. The reduction will be about 10 per cent; this will generate ongoing savings of about \$127 million to \$130 million over seven years.

**Senator Hervieux-Payette:** What about ownership versus leasing? When you are an owner, you have to do the maintenance; but when you lease, you normally pay rent over a given term. When you are an owner, there is no term.

**Mr. Lakroni:** Our real estate strategy is about 50 per cent leasing and 50 per cent ownership, depending on the region.

Generally speaking, when we need to find space for public servants, and if it is for the short term, we prefer to lease. For long-term needs, we either lease to own or build. Leases are taken into account in our calculations. We will not renew leases as they expire, and we will do things on a smaller scale. We have a plan to achieve the forecasted savings.

[English]

**Senator Eaton:** I have questions about the Port of Churchill. This money has come into being since the legislation was passed to make the Wheat Board no longer compulsory. Are steps being taken to help the Port of Churchill be sustainable? Granted, there will be a continuance of shipping of wheat, but are there other projects in mind that you know of to help the port thrive?

**Mr. Morency:** In these supplementary estimates, we are asking for \$1 million this year to contribute to the Port of Churchill for the undertaking of various repairs and maintenance at the port to ensure its continued viability, given the fact of the decision with respect to the Wheat Board. It is a program that we are only seeking \$1 million for this year, but it is a three-year, \$4.1 million contribution program. We are seeing what we can do in that regard.

**Senator Eaton:** Is that Transport's contribution?

**M. Lakroni :** Dans notre effort de contribution à la réduction du déficit du gouvernement, la contribution de TPSGC est d'environ 177 millions de dollars; 70 p. 100 de ce montant correspond à peu près à une somme de 127 millions de dollars et sont des initiatives — c'est inscrit dans le budget fédéral — des biens immobiliers. Ça tourne principalement autour de deux activités que nous allons faire. La première sera de récupérer sur sept ans ces espaces libérés par la compression des effectifs dans le gouvernement fédéral. Nous avons communiqué avec les ministères, travaillé avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour estimer ce que sera l'espace que nous pourrions économiser.

Deuxièmement, nous allons introduire une réduction d'espace occupé par employé en parallèle avec les standards de l'industrie. Nous allons réduire cela d'environ 10 p. 100 et ceci va générer des économies d'environ 127 à 130 millions de dollars sur sept ans, de façon continue.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Et concernant la propriété par rapport à la location? Lorsque nous sommes propriétaires, on doit faire l'entretien; lorsqu'on loue, normalement on paie un loyer et on a un terme. Quand on est propriétaire, il n'y a pas de terme.

**M. Lakroni :** Notre stratégie immobilière comprend approximativement — ça dépend des régions — 50 p. 100 de location et 50 p. 100 de propriété.

Généralement, lorsqu'il y a des besoins pour loger les fonctionnaires, si les besoins sont à court terme, on privilégie les baux. Pour les besoins à long terme, c'est soit l'option d'un bail-achat, soit la construction. Les baux ont été considérés dans nos calculs. Nous allons procéder selon l'expiration des baux et on ne va pas les renouveler; on va compresser. Nous avons en place un plan pour matérialiser les économies prévues.

[Traduction]

**Le sénateur Eaton :** J'ai des questions concernant le port de Churchill. Ces fonds ont été débloqués lorsqu'on a adopté la loi qui a rendu la Commission du blé facultative. Des mesures sont-elles prises pour favoriser la viabilité du port de Churchill? Je sais que le blé va continuer à être expédié par voie maritime, mais avez-vous connaissance d'autres projets qui pourraient contribuer à la prospérité de ce port?

**M. Morency :** Dans ce budget supplémentaire, nous demandons 1 million de dollars cette année afin d'entreprendre divers travaux de réparation et d'entretien destinés à assurer la viabilité du port de Churchill, étant donné la décision qui a été prise concernant la Commission du blé. C'est un programme pour lequel nous ne demandons que 1 million de dollars cette année, mais il s'agit d'un programme de trois ans d'un montant de 4,1 millions de dollars. Nous tentons de voir ce que nous pouvons faire à ce sujet.

**Le sénateur Eaton :** S'agit-il d'une contribution de Transports Canada?



**Mr. Morency:** Yes. There could be others that may have some interest but ours are primarily around the port infrastructure.

**Senator Eaton:** What about the railway leading to the Port of Churchill?

**Mr. Morency:** I would not be in a position to comment on that.

**Senator Eaton:** There is no money to increase, subtract or do anything for tourism or shipping to the Arctic or anything of that kind.

**Mr. Morency:** No.

**The Chair:** Do we know who owns that?

**Senator Eaton:** It is private, but at the time of the Wheat Board legislation, Mr. Chair, there was talk about making it a major port to ship to the Arctic.

**The Chair:** I recall that.

**Senator Eaton:** There is nothing.

**Mr. Morency:** Not in our specific budgets.

I am informed by a colleague that there is a project with respect to rail currently underway where Transport Canada is contributing \$20 million towards looking at the rail line into the Port of Churchill.

**Senator Eaton:** To make it more efficient.

**Mr. Morency:** Yes. We are working with the province in that regard.

**The Chair:** Are we likely to see that in another supplementary estimate?

**Mr. Morency:** If we say we already have a contribution agreement, then it is in our Main Estimates already.

**The Chair:** It is hidden away. From our point of view, we would not have seen it as a separate number but we will look for it, but it might be in operating?

**Mr. Morency:** Otherwise, I will provide the committee with the specifics around that.

**The Chair:** That is the end of round one. We are now into short questions.

**Senator Ringette:** VIA Rail, \$21.5 million for capital funding. What was it in the past years? Was it approximately the same amount?

**Mr. Morency:** No, this is part of a larger amount of money that was given to VIA Rail for major projects. Back in Budgets 2007-09, VIA Rail Canada was provided with \$903 million for capital funding. VIA Rail has been spending up to now about \$690 million but they had some projects last year

**M. Morency :** Oui. Il pourrait y avoir d'autres parties intéressées, mais ce qui nous concerne principalement, ce sont les infrastructures portuaires.

**Le sénateur Eaton :** Qu'en est-il de la voie ferrée vers le port de Churchill?

**M. Morency :** Je ne suis pas bien placé pour vous répondre.

**Le sénateur Eaton :** Aucun fonds n'est prévu pour accroître, réduire ou faire quoi que ce soit en matière de tourisme ou de transport vers l'Arctique ou autre.

**M. Morency :** Non.

**Le président :** Savons-nous qui en est le propriétaire?

**Le sénateur Eaton :** Il s'agit d'intérêt privé, mais lorsque la loi concernant la Commission du blé a été adoptée, monsieur le président, il était question d'en faire un port important pour expédier des marchandises vers l'Arctique.

**Le président :** Je m'en souviens.

**Le sénateur Eaton :** Il n'y a rien.

**M. Morency :** Pas dans nos budgets précis.

Un collègue m'a informé qu'un projet de transport ferroviaire est en cours et que Transports Canada fait une contribution de 20 millions de dollars dans le cadre du projet de voie ferrée vers le port de Churchill.

**Le sénateur Eaton :** Pour le rendre plus efficace.

**M. Morency :** Oui. Nous collaborons avec la province dans ce dossier.

**Le président :** Y a-t-il des chances que nous voyions cela dans un autre budget supplémentaire?

**M. Morency :** Si nous disons que nous avons déjà un accord de contribution, c'est que cela figure déjà dans le Budget principal des dépenses.

**Le président :** C'est bien caché. De notre point de vue, nous n'avons pas vu de chiffre distinct, nous allons le chercher. Se pourrait-il qu'il se trouve dans les dépenses d'exploitation?

**M. Morency :** Autrement, je peux fournir au comité des renseignements précis à ce sujet.

**Le président :** C'est tout pour la première série de questions. Nous passons maintenant aux questions brèves.

**Le sénateur Ringette :** VIA Rail, 21,5 millions de dollars pour le financement des dépenses d'immobilisation. Qu'en était-il les années passées? S'agissait-il environ du même montant?

**M. Morency :** Non, cela fait partie du montant qui a été accordé à VIA Rail pour ses projets importants. Dans les budgets de 2007 à 2009, VIA Rail Canada s'était vu accorder 903 millions de dollars pour le financement des dépenses d'immobilisation. Jusqu'à présent, VIA Rail a dépensé environ 690 millions de

that were subject to delays. These supplementary estimates are taking 21.5 of that allocation into this year to complete those projects they were working on.

**Senator Ringuette:** That is the capital but the operating funds that you usually grant to VIA Rail, how much has it been cut? Now they are threatening to cut services to Atlantic Canada and eastern Quebec.

**Mr. Morency:** They get on average about \$166 million a year for operations and they have not been cut to date on that. That was in their appropriations at the start of year.

**Senator Ringuette:** Are you saying that VIA Rail has not been cut in their appropriation?

**Mr. Morency:** VIA Rail, I could mention, was part of the portfolio within Transport that was under the strategic and operating review exercise. We had four Crown corporations and a department that were subject to that. VIA Rail was asked to come up with efficiencies in terms of its operations, and it is currently in the process of working out the details in the context of how it will be able to meet its commitments that were announced in the budget with respect to the efficiency cuts.

**Senator Ringuette:** You are saying that the cuts that VIA Rail are saying publicly that they are looking into are cuts that have not yet been announced in their operation funds from Transport Canada.

**Mr. Morency:** Yes.

**Senator Runciman:** The pension shortfall is \$150 million, and the government, through these estimates, is contributing \$68 million to partially address that situation. Based on a press clipping, there is one pensioner for every one worker. That seems to be an unsustainable situation. I was reading this as well. It says that the fund was in surplus before 2008, but existing regulations prohibited contributions, so I am assuming if the fund is in surplus, no contributions are made to the fund.

What else is being done to get the pension plan back in balance other than simply putting taxpayers' money into it? Are any changes being contemplated?

**Mr. Morency:** VIA Rail itself has been undertaking work to reduce its pension costs by \$192 million over the last five year by looking at early retirement provisions and such things. You will know that pension solvency is a big issue with respect to not only private corporations but to Crown corporations as well. They had an obligation to infuse \$68 million into their pension plan this year to make sure they were meeting their solvency payments.

dollars, mais l'année dernière, certains projets ont connu des retards. Ce budget supplémentaire prend 21,5 millions de dollars de ce montant pour le reporter à l'exercice actuel, afin de terminer les projets qui étaient en cours.

**Le sénateur Ringuette :** Cela concerne les immobilisations, mais pour ce qui est des fonds d'exploitation que vous accordez habituellement à VIA Rail, de combien ont-ils été réduits? On menace actuellement de réduire les services dans le Canada atlantique et l'Est du Québec.

**M. Morency :** VIA Rail reçoit en moyenne environ 166 millions de dollars par an pour ses dépenses d'exploitation, et celles-ci n'ont pas été réduites pour le moment. Cela faisait l'objet de crédits accordés au début de l'exercice.

**Le sénateur Ringuette :** Êtes-vous en train de dire que VIA Rail n'a pas vu ses crédits diminuer?

**M. Morency :** Il convient d'indiquer que VIA Rail faisait partie du portefeuille des transports qui a fait l'objet de l'examen stratégique et fonctionnel. Quatre sociétés d'État et un ministère en ont fait l'objet. On a demandé à VIA Rail de recenser des économies possibles dans ses dépenses d'exploitation, et la société est en train de déterminer plus en détail la manière dont elle va remplir les engagements qui ont été annoncés dans le budget en matière de réduction des dépenses.

**Le sénateur Ringuette :** Êtes-vous en train de dire que les compressions budgétaires que VIA Rail a dit ouvertement envisager sont des compressions qui n'ont pas encore été annoncées dans le cadre de leur fonds d'exploitation provenant de Transports Canada?

**M. Morency :** Oui.

**Le sénateur Runciman :** Le manque à gagner que représentent les retraites est de 150 millions de dollars et le gouvernement, par l'intermédiaire de ce budget, fait une contribution de 68 millions pour remédier en partie à ce problème. Selon un article paru dans la presse, il y a un retraité pour chaque travailleur. Cette situation ne semble pas viable. J'ai aussi lu ce qui suit, à savoir que le fonds a connu des surplus avant 2008, mais que les règlements existants empêchaient de faire des contributions, et je présume donc que si le fonds dégagait des surplus, aucune contribution n'y a été faite.

Quelles autres mesures sont prises afin de rééquilibrer le régime de retraite outre le fait d'y affecter de l'argent des contribuables? Des changements sont-ils envisagés?

**M. Morency :** VIA Rail a pris des mesures afin de réduire le coût de son régime de retraite de 192 millions de dollars au cours des cinq dernières années en envisageant des dispositions relatives au départ anticipé à la retraite et ce genre de choses. Vous devez savoir que la solvabilité des régimes de retraite est une question importante non seulement pour les sociétés privées, mais aussi pour les sociétés de la Couronne. La société avait l'obligation

Normally they would fund that from operations. Because VIA is challenged in terms of the cost of operations, the government has decided to help them with respect to the pension fund.

**Senator Runciman:** Nothing is being done with respect to the regulations. I can see a cap with respect to surplus and at that point contributions could be frozen for a period of time. Once you are in surplus, is that how the regulations are worded? You are simply in surplus, no contributions?

**Mr. Morency:** I am not an expert in terms of the regulations per se, but I know that in prior years when interest rates were very high, companies were able to take what they called pension holidays in terms of premium, which has not been the case over the last several year due to the recession and the fact interest rates are so low. In fact, many both private and public corporations are finding themselves now in situations where under a solvency situation they have to amplify their payments. They usual take those out of operations, which is a considerable cost to operations.

**Senator Callbeck:** Page 94 of Supplementary Estimates (A), the second item down, capital expenditures including contributions to provinces or municipalities, states that over \$6 million is being transferred. What is being cut? What is Transport cutting that they can transfer \$6 million?

**Mr. Morency:** This is a capital component associated with our transfer of money to Shared Services Canada, which was the new department created. In our supplementary estimates you will see \$12.1 million and that we are completing our contribution to them. We had a \$28 million levy, as you can see, along with 42 other departments, to create this new organization. Part of what we are transferring to them is capital funds and operating funds. The \$6.2 million represents capital funds, which is money the department would have spent on an annual basis to do what Shared Services Canada is now doing on our behalf.

**Senator Callbeck:** In other words, it is not cutting out money that would be going to the provinces or municipalities.

**Mr. Morency:** No. This is more to internal government and the provisioning of email, data centres and other likes that are being now offered through one organization in government.

d'injecter 68 millions de dollars dans son régime de retraite cette année afin d'assurer sa solvabilité. Normalement, ces dépenses sont financées à même le fonds d'exploitation. Étant donné que VIA Rail connaît des problèmes pour ce qui est de ses coûts d'exploitation, le gouvernement a décidé de l'aider pour ce qui est de son fonds de retraite.

**Le sénateur Runciman :** Rien n'est fait en matière de réglementation. Je peux imaginer un plafond imposé au surplus et à ce moment-là, les contributions pourraient être gelées pendant un certain temps. S'agit-il de ce que prévoit le libellé des règlements dans le cas de situations d'excédent budgétaire? Autrement dit, excédent budgétaire égale zéro contribution?

**M. Morency :** Je ne suis pas un expert pour ce qui est de la réglementation en soi, mais je sais qu'au cours des années précédentes, lorsque les taux d'intérêt étaient très élevés, les sociétés étaient en mesure de prendre ce qu'elles appelaient des congés de retraite pour ce qui est des primes, ce qui n'a pas été le cas au cours des dernières années en raison de la récession et du fait que les taux d'intérêt sont bas. En fait, un grand nombre de sociétés privées et publiques se trouvent dans une situation où elles sont obligées d'accroître leurs paiements afin d'assurer leur solvabilité. Ces versements sont généralement financés à même les dépenses d'exploitation, ce qui représente un coût considérable.

**Le sénateur Callbeck :** La page 100 du Budget supplémentaire des dépenses (A), le deuxième poste budgétaire, dépenses en capital incluant les contributions aux provinces ou aux municipalités, indique que plus de 6 millions de dollars sont transférés. Où sont effectuées les compressions? Où Transports Canada a-t-il effectué des compressions budgétaires afin d'être en mesure de transférer 6 millions?

**M. Morency :** Il s'agit d'un élément des dépenses en capital associé au transfert de fonds à Services partagés Canada, le nouveau ministère qui a été créé. Dans notre budget supplémentaire des dépenses, vous verrez 12,1 millions de dollars, et le fait que nous complétons notre contribution. Nous avons eu un prélèvement de 28 millions de dollars, comme vous pouvez le voir, tout comme 42 autres ministères, afin de créer cette nouvelle entité. Une partie de ce que nous leur transférons est constituée de fonds d'immobilisation et de fonds d'exploitation. Le montant de 6,2 millions de dollars représente des fonds d'immobilisation, des fonds qui auraient été dépensés de façon annuelle par le ministère pour effectuer ce que Services partagés Canada fait maintenant à notre place.

**Le sénateur Callbeck :** En d'autres termes, on ne réduit pas les fonds destinés aux provinces ou aux municipalités.

**M. Morency :** Non. Cela a trait davantage à la gouvernance interne et au financement des services de courriels, des centres de données et autres qui sont maintenant offerts par une organisation du gouvernement.

**Senator Callbeck:** I have one question with respect to Public Works. In the budget there is a provision to repeal the Fair Wages and Hours of Labour Act. I was told that that piece of legislation also sets a minimum standard for work performed on federal sites. Is that right?

**Mr. Lakroni:** I am not aware of such provision so I cannot confirm. It is something I could check and follow up on.

**The Chair:** Could you let us know as soon as you can?

**Mr. Lakroni:** Absolutely.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** As for the capital expenditures, I was wondering how many projects they include. For every project, you only become involved in planning and the relationship with outside contractors. Do we not have any employees who do construction?

**Mr. Mongeau:** In fact, we do not have anything to do with construction. We use general contractors or construction managers. For example, when a project is being developed, we hire architects and work with them to make sure that the work is being done well. We then put out a call for submissions and a general contractor does the work. We have quality control experts, but we are not in the construction business.

The only caveat to that is that we have small workshops in Ottawa, with people who help us on Parliament Hill. They do small jobs, mostly within the National Capital Region. Generally speaking, our role is not to do the building ourselves, but to make sure that any construction is done well.

**Senator Hervieux-Payette:** Is Public Works responsible for construction work involving National Defence?

**Mr. Mongeau:** For National Defence, actually, Defence Construction Canada does the work. Defence Construction Canada reports to our minister, I believe, but it is arm's-length, as they say, so it is independent. We do not do construction work for National Defence.

[English]

**The Chair:** On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank you very much for being here. You have helped us with Supplementary Estimates (A) and we only kept you five minutes over your time. We appreciate your help.

The next panel consists of witnesses from Natural Resources Canada and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada.

**Le sénateur Callbeck :** J'ai une question en ce qui a trait à Travaux publics. Le budget comprend une disposition visant à abroger la Loi sur les justes salaires et les heures de travail. On m'a dit que cette loi établit des normes minimales pour des travaux effectués sur des sites fédéraux. Cela est-il correct?

**M. Lakroni :** Je ne suis pas au courant de cette disposition, je ne peux donc pas vous le confirmer. C'est quelque chose que je pourrais vérifier et sur lequel je pourrais faire un suivi.

**Le président :** Pourriez-vous nous en informer le plus rapidement possible?

**M. Lakroni :** Absolument.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** En ce qui a trait aux dépenses d'immobilisation, je me demandais combien de projets cela comprenait. Pour tous les projets, c'est seulement au niveau de la planification des travaux à faire et de la relation entre les entrepreneurs extérieurs que vous intervenez. On n'a pas d'employés qui font de la construction?

**M. Mongeau :** Effectivement, tout ce qui est construction, on ne le fait pas. On utilise les entrepreneurs généraux ou les gestionnaires de construction. Par exemple, lors d'un développement de projet, c'est à nous d'engager des architectes, de faire le suivi avec eux, de s'assurer de la qualité du travail. Ensuite, on va aller en appel d'offres et un entrepreneur général va effectuer les travaux. On a des experts qui s'occupent du contrôle de la qualité, mais on n'est pas entrepreneur en construction.

Le seul bémol, c'est qu'on a des petits ateliers, à Ottawa, où des gens nous aident sur la Colline du Parlement. Ils effectuent des petits travaux, principalement à l'intérieur de la région de la capitale nationale. En général, notre rôle n'est pas de faire la construction elle-même, mais de faire le suivi de la qualité de la construction.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Est-ce que Travaux publics est responsable de la construction lorsqu'il s'agit de travaux touchant la Défense nationale?

**M. Mongeau :** Pour la Défense nationale, en fait, c'est Construction de Défense Canada qui effectue les travaux. Construction de Défense Canada se rapporte à notre ministre, je crois, mais c'est *arms-length*, comme on dit, donc c'est indépendant. On ne fait pas de travail de construction pour la Défense nationale.

[Traduction]

**Le président :** Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie de votre présence. Vous nous avez éclairés sur le Budget supplémentaire des dépenses (A), et nous ne vous avons gardé que cinq minutes de trop. Nous vous sommes reconnaissants de votre aide.

Le prochain groupe est composé de témoins de Ressources naturelles Canada et d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

We are continuing our study of Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2013. Our committee began consideration of the Main Estimates 2012-13 in early March. The consideration is ongoing and will continue throughout the year. However, this constitutes our second meeting on Supplementary Estimates (A), which supplement the Main Estimates.

In our second session this evening, we are pleased to welcome from Natural Resources Canada Mr. Serge Dupont, Deputy Minister; and Thérèse Roy, Acting Chief Financial Officer. We are also pleased to welcome officials from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Michael Wernick, Deputy Minister; and Susan MacGowan, Chief Financial Officer.

I understand each department will have a few introductory remarks. Then we will go into a question and answer session, and I expect each senator will have approximately six minutes for questions and answers.

**Michael Wernick, Deputy Minister, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:** Thank you, Mr. Chair. It is a pleasure to be here. I was with the committee not long ago, going through the Main Estimates, so the opportunity to talk to you about Supplementary Estimates (A) is a welcome one.

This is \$159 million in investments. It comes on top of \$7.8 billion approved in the Main Estimates, bringing the total funding to the department to approximately \$8 billion so far, and we do anticipate there will be further supplementary estimates in the fall because of the budget.

[Translation]

These estimates include some significant investments that will enable progress towards an improved quality of life and economic prosperity for Aboriginal peoples and northerners.

More than 90 per cent of the supplementary estimates, or \$150 million, will go to fund the settlement of specific claims. Negotiated settlements resolve outstanding legal obligations of the Government of Canada and enable First Nations to access the resources they need to realize their full potential.

[English]

There are several other smaller items, as I am sure you have noticed. Also included is \$3.4 million, which supports the implementation of a number of Yukon First Nation self-government agreements. The implementation of these agreements will have a positive impact on the lives of these communities and on all Yukon residents. Another \$1.6 million is allocated towards the implementation of the Sechelt Indian band

Nous poursuivons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. Notre comité a commencé à examiner le Budget principal des dépenses 2012-2013 au début du mois de mars. Cet examen est continu et se poursuivra tout au long de l'exercice. Cependant, il s'agit de notre deuxième séance consacrée au Budget supplémentaire des dépenses (A), qui vient compléter le Budget principal des dépenses.

Pour notre deuxième séance de ce soir, nous avons le plaisir d'accueillir M. Serge Dupont, sous-ministre, et Thérèse Roy, dirigeante principale des finances par intérim, tous deux de Ressources naturelles Canada. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir parmi nous des fonctionnaires d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Michael Wernick, sous-ministre, et Susan MacGowan, dirigeante principale des finances.

Je crois que chaque ministère a quelques observations préliminaires à faire. Nous passerons ensuite aux questions, et je m'attends à ce que chaque sénateur dispose d'environ six minutes pour poser ses questions.

**Michael Wernick, sous-ministre, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :** Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'être ici. J'ai comparu devant votre comité il n'y a pas si longtemps, afin d'examiner le Budget principal des dépenses, et c'est donc pour moi un plaisir de pouvoir vous parler du Budget supplémentaire des dépenses (A).

Il s'agit de 159 millions de dollars en investissements, s'ajoutant aux 7,8 milliards de dollars approuvés dans le Budget principal des dépenses, ce qui porte les investissements totaux à environ 8 milliards de dollars pour le moment, et nous prévoyons qu'il y aura un autre Budget supplémentaire des dépenses à l'automne en raison du budget.

[Français]

Le Budget des dépenses supplémentaires comprend des investissements majeurs qui nous permettront d'améliorer la qualité de vie et la prospérité économique des Autochtones et des résidents du Nord.

Plus de 90 p. 100 du total du Budget des dépenses supplémentaires, soit 150 millions de dollars, servira à financer le règlement des revendications territoriales particulières. Les règlements négociés permettent d'honorer les obligations légales passées du gouvernement du Canada et habilite les Premières nations à accéder aux ressources dont elles ont besoin pour réaliser leur plein potentiel.

[Traduction]

Il y a aussi d'autres postes budgétaires moins importants que vous avez remarqués, j'en suis certain. Ce budget prévoit également 3,4 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre d'ententes sur l'autonomie gouvernementale d'un certain nombre de Premières nations du Yukon. La mise en œuvre complète des ententes aura des répercussions positives sur la qualité de vie de l'ensemble des résidents du Yukon. Un autre

self-government agreement, which is a historic agreement concluded more than 25 years ago in the Province of British Columbia. These supplementary estimates include \$2.6 million for the First Nations and Inuit Youth Employment Strategy. This is a program that helps provide work placement opportunities for youth living on reserve, particularly focused on skills in the field of information and communications technology.

There is a \$2 million item that is for the design and build of a new First Nations Child and Family Services information management system, which is, as the title says, a system designed to track and manage very large investments that are made in the funding of child and family services programs.

The final amount I would draw your attention to, related to my colleague's work, is the \$1.4 million this department was allocated. It supports our particular role in the review of large resource projects, part of the larger frame of the Responsible Resource Development Initiative, which was announced recently.

Those are the spending investments that are particularly indicated in these supplementary estimates.

Briefly, I would like to touch on the important role that legislation has also played, and I would want to note that much of this legislation was initiated in the Senate of Canada. I will quickly cite Bill S-6 — which many of you will be familiar with — on electoral reform. It is now awaiting second reading in the House of Commons. Bill S-8 concerns drinking water standards and Bill S-2 concerns matrimonial property. These and other legislative initiatives are all part of a larger agenda aimed at removing obstacles that prevent Aboriginal people from sharing equally in the prosperity of our country.

I will stop there in the interests of time and to take as many questions as possible on this or any matters that the committee has pertaining to supplementary estimates.

**The Chair:** Thank you. I will now go to Deputy Minister Dupont.

*[Translation]*

**Serge Dupont, Deputy Minister, Natural Resources Canada:** Honourable senators, I had had the opportunity of appearing before you in March on Natural Resources Canada's main estimates. I therefore welcome your invitation to present Supplementary Estimates (A).

Let me take a moment to briefly describe the proposed supplementary estimates for the Natural Resources Canada portfolio. Then I would be pleased to take your questions.

montant de 1,6 million de dollars soutiendra la mise en œuvre de l'entente sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt, intervenue il y a plus de 25 ans dans la province la Colombie-Britannique. Ce Budget supplémentaire des dépenses prévoit une somme de 2,6 millions de dollars pour la Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations. Ce programme fournit des possibilités de placement professionnel pour les jeunes des Premières nations vivant dans les réserves en leur permettant d'acquérir des compétences utiles dans le domaine de la technologie de l'information et des communications.

Le budget prévoit une somme de 2 millions de dollars pour la conception et la gestion d'un système de gestion de l'information des services à l'enfance et à la famille des Premières nations qui, comme son nom l'indique, est un système destiné à faire le suivi et assurer la gestion d'investissements considérables consacrés aux programmes de services d'aide à l'enfance et à la famille.

Le dernier point sur lequel j'aimerais attirer votre attention, en ce qui a trait au travail de mon collègue, est le montant de 1,4 million de dollars que notre ministère s'est vu attribuer. Il vise à soutenir le rôle du ministère dans l'examen des projets d'exploitation des ressources naturelles de grande envergure dans le cadre plus large du plan de Développement responsable des ressources annoncé récemment.

Il s'agit des postes de dépense qui sont tout particulièrement indiqués dans ce Budget supplémentaire des dépenses.

J'aimerais vous parler brièvement du rôle important des lois, et je souhaite souligner qu'une bonne partie de ces projets de loi ont été présentés initialement au Sénat. Je mentionne rapidement le projet de loi S-6, que bon nombre d'entre vous connaissent bien, sur la réforme électorale. Ce projet de loi est en attente d'une deuxième lecture à la Chambre des communes. Le projet de loi S-8 porte sur les normes en matière d'eau potable et le projet de loi S-2 concerne les biens matrimoniaux. Ces projets de loi, ainsi que d'autres, s'inscrivent dans le cadre d'un programme plus large destiné à éliminer les obstacles qui empêchent les peuples autochtones de profiter également de la prospérité de notre pays.

Je m'en tiendrai à cela afin de vous permettre de poser le plus de questions possible sur ce que je viens de dire ou toute autre question que le comité pourrait avoir et qui a trait au Budget supplémentaire des dépenses.

**Le président :** Merci. Nous allons maintenant donner la parole au sous-ministre, M. Dupont.

*[Français]*

**Serge Dupont, sous-ministre, Ressources naturelles Canada :** Honorables sénateurs, j'avais aussi eu le plaisir de venir en mars pour vous présenter le Budget principal des dépenses de Ressources naturelles Canada. Il me fait donc plaisir de venir vous présenter le Budget des dépenses supplémentaires (A).

Je vais brièvement vous présenter les mesures inscrites dans ce budget supplémentaire et je répondrai ensuite à vos questions.

Under its supplementary estimates for 2012-2013, it is proposed that Natural Resources Canada increase its spending authorities by a net amount of \$8.7 million for this fiscal year. There are also a number of transfers proposed under these estimates.

The estimates include \$73.2 million for ongoing implementation of the Port Hope Area Initiative to clean up historic low-level radioactive waste sites in the municipalities of Port Hope and Clarington; \$5 million for a Government of Canada advertising campaign relating to the importance of Canada's natural resource industries; \$3.4 million to support and modernize the regulatory system for major resource projects, essentially our renewed funding for the Major Projects Management Office.

[English]

Turning to the transfers, the proposed adjustments include \$9.8 million from National Defence for the Canadian Forces Arctic Training Centre in Resolute Bay to enhance efforts to make efficient use of infrastructure that we share in Resolute in Canada's high Arctic; \$30,000 to Industry Canada for an initiative called Global Navigation Satellite System Coordination Office; and \$1 million to Public Works and Government Services Canada to support the consolidation of pay administration services in Miramichi.

These amounts are largely offset by the re-profiling of \$81.7 million of previously authorized monies under the Clean Energy Fund. The net increase in spending authority is therefore \$8.7 million.

I should also touch briefly on the proposed estimates for Atomic Energy of Canada, Ltd. as part of the Natural Resources portfolio. The estimates show funding of \$166.2 million, which is largely for the nuclear laboratories division, to ensure continued supply of medical isotopes and to meet regulatory requirements for health, safety and the environment.

Honourable senators, I can assure you that Natural Resources Canada manages its financial responsibilities with a keen sense of discipline and with the knowledge that our work contributes to Canada's economic growth and prosperity. We will continue to support the government's key priorities through our commitment and vying to improve the quality of life for Canadians by creating a sustainable resource advantage for Canada.

**The Chair:** The voted appropriation of \$160 million for Atomic Energy of Canada is the Chalk River and isotopes? It has nothing to do with the renewable projects?

Il est proposé, dans ce budget supplémentaire, que les pouvoirs de dépenser de Ressources naturelles soient augmentés d'un montant net de 8,7 millions de dollars pour le présent exercice, un certain nombre de virements de fonds sont également proposés dans le cadre de ce budget supplémentaire.

Le budget des dépenses comprend, entre autres, 73,2 millions de dollars pour la construite de la mise en œuvre de l'Initiative de la région de Port Hope ayant pour but de nettoyer les sites hérités de déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington; cinq millions de dollars pour une campagne de publicité du gouvernement du Canada sur l'importance des industries des ressources naturelles du Canada; 3,4 millions de dollars pour appuyer et moderniser le système réglementaire des grands projets du domaine des ressources. M. Wernick a fait part de l'allocation de fonds à son ministère en vertu de cette initiative. Pour nous, c'est 3,4 millions essentiellement pour renouveler le financement du Bureau de gestion des grands projets.

[Traduction]

En ce qui concerne les virements de fonds, les rajustements proposés comprennent 9,8 millions de dollars de la Défense nationale destinés au Centre d'entraînement dans l'Arctique des Forces canadiennes de Resolute Bay pour renforcer les efforts visant à utiliser efficacement les infrastructures des ressources dans l'Extrême-Arctique canadien; 30 000 \$ à Industrie Canada pour appuyer le Bureau de coordination du système mondial de navigation par satellite; et 1 million de dollars à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à l'appui du regroupement des services d'administration de la paie à Miramichi.

Ces montants sont largement compensés par le report de 81,7 millions de dollars des sommes autorisées précédemment dans le cadre du Fonds pour l'énergie propre. L'augmentation nette des pouvoirs de dépenser est par conséquent de 8,7 millions de dollars.

Je voudrais aussi parler rapidement du budget proposé pour Énergie atomique du Canada limitée, dans le cadre du portefeuille des Ressources naturelles. Le budget montre un financement de 166,2 millions de dollars qui est destiné en grande partie à la division des laboratoires nucléaires et servira à assurer le maintien de l'approvisionnement en isotopes médicaux et le respect des exigences réglementaires en matière de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Honorables sénateurs, je puis vous assurer que Ressources naturelles Canada gère ses responsabilités financières de façon très disciplinée, sachant que notre travail contribue à la croissance économique et à la prospérité du Canada. Nous continuerons à appuyer les priorités clés du gouvernement par notre engagement et notre vision pour l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources pour le Canada.

**Le président :** Le crédit de 160 millions de dollars pour Énergie atomique du Canada est destiné à Chalk River pour les isotopes? Cela n'a rien à voir avec les projets renouvelables?

**Mr. Dupont:** It is all to Chalk River and to the nuclear laboratories division, except for \$6 million, which were workforce adjustment costs related to the divestiture of the reactor division to SNC-Lavalin.

**The Chair:** Nothing here with respect to outstanding liabilities for repair jobs being done prior to the sale?

**Mr. Dupont:** No.

**Senator Eaton:** Mr. Wernick, can you tell me about the monies that go out of your ministry? We have heard a lot of complaints about education in Aboriginal communities, how we are not spending the same amount of money per child as we are in the rest of Canada.

Do you direct that specifically to education? Is there a fund within the monies you transfer that is specifically geared to education, or does that largely depend on how each Aboriginal community chooses to spend the money?

**Mr. Wernick:** Briefly, there is a stream of money that flows to First Nations for K to 12 education. It is about \$1.4 billion. This is set out in the Main Estimates in the report on plans and priorities. There is an additional approximately \$300 million that goes to fund post-secondary education.

**Senator Eaton:** It is focused, streamlined and directed towards that?

**Mr. Wernick:** Yes. In fact, there is additional money that goes to the building of schools and physical infrastructure as well.

**Senator Eaton:** How far behind is an Aboriginal child compared to a non-Aboriginal child now?

**Mr. Wernick:** In what respect?

**Senator Eaton:** We are told that we do not spend the same amount of money per child.

**Mr. Wernick:** I am not sure that is accurate. There are lots of ways to slice and dice the money. If you took the raw numbers and divided it by the number of children enrolled in school, the numbers are extremely comparable.

The problem in First Nations education is not the lack of money; it is the lack of structure, like school boards, and the lack of legislation.

**Senator Eaton:** It is governance?

**Mr. Wernick:** It is the structures around the education system that would support the classroom teacher, which is why the government made the commitment to pursue putting First Nations education on a firm legislative base during this Parliament.

**Senator Eaton:** Thank you very much.

**M. Dupont :** Il est consacré entièrement à Chalk River et à la division des laboratoires nucléaires, à l'exception de 6 millions de dollars, consacrés aux coûts de réaménagement des effectifs associés au transfert de la division des réacteurs à SNC-Lavalin.

**Le président :** Il n'y a rien en ce qui a trait aux engagements non réglés pour ce qui est des travaux de réparation effectués avant la vente?

**M. Dupont :** Non.

**Le sénateur Eaton :** Monsieur Wernick, pouvez-vous me parler des fonds qui sortent de votre ministère? Nous avons reçu un grand nombre de plaintes concernant l'éducation dans les collectivités autochtones, concernant le fait que l'on ne consacre pas le même montant par enfant que dans le reste du Canada.

Affectez-vous ces fonds précisément à l'éducation? Votre transfert comprend-il un fonds consacré expressément à l'éducation, ou cela dépend-il largement de la façon dont chaque collectivité autochtone décide de dépenser ces fonds?

**M. Wernick :** Rapidement, des fonds sont affectés aux Premières nations pour l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Cela représente environ 1,4 milliard de dollars. Cela est expliqué dans le Budget principal des dépenses dans le Rapport sur les plans et les priorités. Il y a environ 300 millions de dollars supplémentaires consacrés au financement de l'éducation postsecondaire.

**Le sénateur Eaton :** Ce financement est-il ciblé, harmonisé et affecté à cela?

**M. Wernick :** Oui. En fait, il y a aussi des fonds supplémentaires consacrés à la construction d'écoles et d'infrastructures physiques.

**Le sénateur Eaton :** Quel est le retard qu'accusent les enfants autochtones comparativement aux enfants non autochtones à l'heure actuelle?

**M. Wernick :** Dans quel domaine?

**Le sénateur Eaton :** On nous dit que l'on ne dépense pas le même montant par enfant.

**M. Wernick :** Je ne sais pas si c'est exact. Il y a bien des façons de décortiquer le financement. Si vous prenez les chiffres bruts et les divisez par le nombre d'enfants inscrits à l'école, les chiffres sont très comparables.

Le problème en matière d'éducation chez les Premières nations n'est pas le manque d'argent; c'est le manque de structures, comme des commissions scolaires, et le manque de lois.

**Le sénateur Eaton :** S'agit-il de gouvernance?

**M. Wernick :** Il s'agit des structures qui entourent le système d'éducation et qui viennent en aide aux enseignants, ce qui explique pourquoi le gouvernement s'est engagé à doter l'éducation des Premières nations d'une base législative solide au cours de la présente législature.

**Le sénateur Eaton :** Merci beaucoup.



[Translation]

**Senator Eaton:** Mr. Dupont, can you tell me a little bit about the \$9.8 million that you are spending in the Far North?

[English]

Is it meant to enhance efforts to make efficient use of infrastructure?

[Translation]

**Mr. Dupont:** Essentially these are expenses for the construction of a larger platform at Natural Resources Canada Resolute Bay. The Department of National Defence is involved for two years essentially building a new wing on the building and a new storage wing. It is an arrangement between the two departments that is extremely successful because researchers are mostly there in the summer.

DND wants to do its exercises in the winter. We share infrastructure and that means better performance for this world-class facility in Resolute, ensuring good logistics for all Government of Canada activities, specifically science-based activities in the North.

[English]

**Senator Eaton:** How much more expensive is it to build in the Arctic than it is here? Is it 10 per cent or 20 per cent?

**Mr. Dupont:** Public Works and Government Services Canada is basically the authority that manages the project from that perspective.

**Senator Eaton:** I should have asked the last panel.

**Mr. Dupont:** I would be happy to get the answer for you. They would be the knowledgeable parties.

**Senator Eaton:** Thank you very much.

**The Chair:** I wonder if you can help me. I am reading at page 81 of the Department of Natural Resources Canada. It is the funds available under the Clean Energy Fund. If you could explain that, it looks like you have moved over \$80 million from vote 10 to vote 1, about halfway down the page, “Internal reallocation of resources . . . — To reduce the amount of new appropriations required.” You are putting into operations \$80 million that was previously in vote 10. Is that correct?

**Mr. Dupont:** Correct. In a way, this is how the system works with the Treasury Board. We have those monies earmarked for the Clean Energy Fund. We have asked that these monies be re-profiled to future years because they are monies that will be engaged in partnership with the private sector on certain clean energy projects, including carbon capture and sequestration.

[Français]

**Le sénateur Eaton :** Monsieur Dupont, parlez-moi un peu des 9,8 millions de dollars que vous dépensez dans le Grand Nord.

[Traduction]

Est-ce que cela vise à accroître les efforts pour faire bon usage des infrastructures?

[Français]

**M. Dupont :** Essentiellement, ce sont des dépenses de construction de l’agrandissement de la plate-forme que nous avons à Resolute Bay Ressources naturelles Canada. Le ministère de la Défense s’y associe sur deux années construisant essentiellement une nouvelle aile à l’édifice y compris également une nouvelle aile d’entreposage. C’est un arrangement entre les deux ministères qui fonctionne vraiment très bien parce que les chercheurs viennent plutôt l’été.

Le ministère de la Défense veut faire ses exercices l’hiver. On partage l’infrastructure et cela nous permet d’obtenir un meilleur rendement pour cette facilité qui est en fait de calibre mondial à Resolute en termes d’assurer une bonne logistique pour l’ensemble des activités du gouvernement du Canada notamment scientifiques dans le Nord.

[Traduction]

**Le sénateur Eaton :** Dans quelle mesure est-il plus coûteux de construire dans l’Arctique par rapport à ici? S’agit-il de 10 p. 100 de plus ou 20 p. 100 de plus?

**M. Dupont :** Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est l’autorité qui gère le projet de ce point de vue.

**Le sénateur Eaton :** J’aurais dû poser cette question au groupe précédent.

**M. Dupont :** C’est avec plaisir que j’obtiendrai cette réponse pour vous. Ce sont eux qui sont les plus aptes à y répondre.

**Le sénateur Eaton :** Merci beaucoup.

**Le président :** Je me demande si vous pouvez m’aider. Je lis la page 87 du ministère des Ressources naturelles Canada. Il s’agit des fonds disponibles dans le cadre du Fonds pour l’énergie propre. Si vous pouviez me donner des explications, il semble que vous ayez transféré plus de 80 millions de dollars du crédit 10 au crédit 1, environ au milieu de la page, « Réaffectation des ressources à l’interne... — Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis. » Vous affectez aux dépenses d’exploitation 80 millions de dollars qui faisaient précédemment l’objet du crédit 10. Est-ce exact?

**M. Dupont :** Exact. Dans un sens, c’est de cette façon que le système fonctionne avec le Conseil du Trésor. Ces fonds sont réservés pour le Fonds pour l’énergie propre. Nous avons demandé que ces fonds soient réaffectés à des exercices futurs, car il s’agit de fonds qui seront engagés en partenariat avec le secteur privé dans le cadre de certains projets d’énergie propre, notamment la capture et la séquestration du carbone.

It turns out we do not need the money this year. Rather than authorizing us new gross amounts of money, they are indicating where it is we have new authorities, and they are drawing from that amount that we do not need this year to reduce the net new authorities, if you wish, to the \$8.7 million that I mentioned earlier.

**The Chair:** Then \$80 million is moved over, correct?

**Mr. Dupont:** Correct. That is right.

**The Chair:** Then if you go down to the heading “Explanation of Funds Available (dollars),” it looks like vote 10 still has \$1.3 million there.

**Mr. Dupont:** The \$1.3 million is necessary. That is related to the Port Hope initiative. There is another piece that goes to that. That is essentially a transfer program to households or to communities in Port Hope related to the project.

**The Chair:** That was also under the Clean Energy Fund?

**Mr. Dupont:** No, it was not. It is the same mechanism whereby it is a separate kind of authority for which we require funding. Rather than giving us new funds, they are drawing from funds that were previously authorized that are actually re-profiled now.

**The Chair:** You are taking both of those out of the Clean Energy Fund that had been allocated, and now you are moving them into other —

**Mr. Dupont:** That is correct for this year technically, but the \$80 million that is actually for the Clean Energy Fund is pushed out to future years.

**The Chair:** I think I understand that a bit more now. I appreciate that.

**Senator Buth:** I want to go back to the ecoENERGY fund, which I asked questions about in the Main Estimates. I asked whether the \$500 million that has been allocated for biodiesel was actually going to be expended and whether or not there was a review of those projects.

I am continuing to hear from constituents that there are projects that will not go ahead under those funds, and they are waiting for the reallocation of those funds from projects that will not go ahead to projects that are sitting in the queue. There is a lot of frustration within the biodiesel industry in terms of ensuring they get the allocation that was set when this project was essentially announced in the program.

Where is the review of projects at? Part of this port is for the biodiesel industry in order to meet the 2 per cent renewable fuels objective. Will we meet that? Where is the funding at?

Il s'avère que nous n'avons pas besoin de ces fonds cette année. Plutôt que de nous autoriser de nouveaux montants bruts, on indique où nous disposons de nouvelles autorisations, et on retire du montant dont on n'a pas besoin au cours de l'exercice actuel pour réduire les nouvelles autorisations nettes, en quelque sorte, aux 8,7 millions dont j'ai parlé plus tôt.

**Le président :** Ensuite, on transfère 80 millions de dollars. C'est exact?

**M. Dupont :** Exact. Vous avez raison.

**Le président :** Si vous allez un peu plus bas sous « Explication des fonds disponibles (dollars) », il semble que le crédit 10 a toujours 1,3 million de dollars.

**M. Dupont :** Ce montant de 1,3 million de dollars est nécessaire. Il est lié à l'initiative de Port Hope. Il y a un autre aspect à cela. Il s'agit d'un programme de transfert aux foyers ou aux collectivités de Port Hope associés au projet.

**Le président :** Cela s'inscrit aussi dans le cadre du Fonds pour l'énergie propre?

**M. Dupont :** Non, ce n'est pas le cas. Il s'agit du même mécanisme selon lequel c'est un type distinct d'autorisation pour lequel on demande des fonds. Plutôt que de nous accorder de nouveaux fonds, on retire des montants de fonds qui ont été autorisés précédemment et qui sont en fait actuellement réaffectés.

**Le président :** Vous retirez ces deux montants des fonds destinés au Fonds pour l'énergie propre, et vous les déplacez vers d'autres...

**M. Dupont :** Techniquement, c'est vrai pour cet exercice, mais les 80 millions de dollars consacrés au Fonds pour l'énergie propre sont reportés à des exercices suivants.

**Le président :** Je pense que je comprends un peu mieux les choses. Je vous suis reconnaissant de vos explications.

**Le sénateur Buth :** J'aimerais revenir sur le fonds écoÉNERGIE, au sujet duquel j'ai posé des questions dans le cadre du Budget principal des dépenses. J'avais demandé si les 500 millions de dollars qui ont été affectés au biodiesel allaient être augmentés, et s'il y a eu un examen de ces projets.

Je continue à entendre des habitants de ma circonscription dire qu'il y a des projets qui n'iront pas de l'avant en vertu de ces fonds, et ils attendent la réaffectation de ces fonds pour des projets qui n'iront pas de l'avant vers des projets en attente. Il y a beaucoup de frustration dans le secteur du biodiesel pour ce qui est de s'assurer d'obtenir l'affectation qui avait été déterminée lorsque ce projet avait été annoncé dans le programme.

Où en est l'examen des projets? Une partie de ce port est pour l'industrie du biodiesel afin de respecter l'objectif de 2 p. 100 de carburant renouvelable. Allons-nous atteindre cet objectif? Où en est le financement?

**Mr. Dupont:** The 2 per cent, in terms of meeting the target, is challenged at this time because of some economic conditions related to this industry. There are a number of projects that we hope will still come to fruition. They have until September 2012 to build.

We are not taking new applications to the program. The application deadline was March 31, 2010. We will have to ascertain by September 2012 where we are vis-à-vis the program and how much of the target in terms of capacity the program will have facilitated. We had contractual commitments to bring into production capacity equivalent to 500 million litres of diesel per year. That was the target. The question now is whether this production will actually come on stream. Will the capacity actually be built by September 2012 so that it is coming soon, and, where the capacity is built, will production be closer to capacity?

I think there will be a gap, senator, and I guess the government will have to reflect on the way forward and whether other kinds of measures are required in order to get closer to the target. I do not have the definitive numbers at this time.

**Senator Buth:** If a plant is not under construction now, it will not be producing in September.

**Mr. Dupont:** That would be correct, yes.

**Senator Buth:** Are there projects like that right now?

**Mr. Dupont:** There are projects that, right now, we do not expect will be built by September 2012. I do not have those definitive numbers with me.

**Senator Buth:** Is there a reason, then, why those funds cannot be reallocated to projects that are ready to go?

**Mr. Dupont:** We are operating under the parameters and rules of the program as set out by Treasury Board. In early fall of 2012, we will basically have to take stock of where we are and then determine the way forward.

**Senator Buth:** What happens to the dollars that are left over in September of this year because there has been no build?

**Mr. Dupont:** Depending on the government's decision, the money could be re-profiled to future years. If there is an allowance for additional contracts to be signed, that may require policy and funding decisions. Absent that, the monies simply lapse. They are not then allocated to those endeavours. I guess what I am saying is that there are still decisions, going forward, with regard to the utilization of monies that will not go to the projects that were initially contracted and that were in line with the target. We had provided a response to the committee further to my appearance that shows that we have funded for capacity of 504 million litres per year of biodiesel. Again, we will need to ascertain where we are within a span of a few months.

**M. Dupont :** L'atteinte de l'objectif de 2 p. 100 est actuellement remise en question en raison de certaines conditions économiques liées à cette industrie. Nous espérons que certains projets pourront toujours se réaliser. On a jusqu'à septembre 2012 pour construire.

Nous ne prenons pas de nouvelles demandes dans le cadre du programme. La date limite pour les demandes était le 31 mars 2010. Il faudra évaluer d'ici septembre 2012 où nous en sommes par rapport au programme et à la proportion de l'objectif qu'il a permis d'atteindre en termes de capacité. Nous avons des engagements contractuels visant une capacité de production équivalant à 500 millions de litres de diesel par année. C'était l'objectif. La question maintenant est de savoir si la production se matérialisera. La capacité de production sera-t-elle réellement en place en septembre 2012 — cela approche donc —, et, là où c'est le cas, la production sera-t-elle presque à son maximum?

Je crois qu'il y aura un écart, sénateur, et j'imagine que le gouvernement devra réfléchir à la suite et aux mesures requises pour s'approcher davantage de l'objectif. Je n'ai pas de chiffres définitifs pour l'instant.

**Le sénateur Buth :** Si une usine n'est pas en cours de construction actuellement, il n'y aura pas de production en septembre.

**M. Dupont :** Ce serait juste, oui.

**Le sénateur Buth :** Y a-t-il des projets comme celui-là actuellement?

**M. Dupont :** Il y a des projets actuellement, mais nous ne nous attendons pas à ce qu'ils soient construits d'ici à septembre 2012. Je n'ai pas de chiffres définitifs avec moi.

**Le sénateur Buth :** Dans ce cas, y a-t-il une raison pour laquelle ces fonds ne peuvent pas être réaffectés à des projets prêts à démarrer?

**M. Dupont :** Nous respectons les paramètres et les règles établis pour le programme par le Conseil du Trésor. Au début de l'automne 2012, nous devons évaluer la situation et déterminer la suite des choses.

**Le sénateur Buth :** Qu'arrive-t-il à l'argent qui reste en septembre de cette année puisqu'il n'y a pas eu de construction?

**M. Dupont :** Selon la décision du gouvernement, les fonds peuvent être reportés à des années subséquentes. S'il y a une allocation pour signer des contrats supplémentaires, il faudra peut-être obtenir des décisions de politiques et de financement. Sinon, les fonds sont périmés. Ainsi, ils ne sont pas alloués à ces projets. Ce que je dis, c'est qu'il y a toujours des décisions, pour la suite, concernant l'utilisation de l'argent qui ne sera pas affecté aux projets prévus et qui correspondait à l'objectif. Nous avons fourni une réponse au comité après ma comparution qui démontre que nous avons financé une capacité de 504 millions de litres de biodiesel par année. Encore une fois, nous devons évaluer où nous en sommes dans quelques mois.

As I said, even where we have capacity, a number of producers are not producing to capacity. Therefore, there is under spending in the program.

**Senator Buth:** Are you supportive of re-profiling those dollars in terms of new projects going forward?

**Mr. Dupont:** Those are decisions that the government has to make, senator, and not so much a matter of my opinion.

**Senator Buth:** Thank you very much, Mr. Dupont.

**Senator L. Smith:** Mr. Wernick, I have a done a little reading — and that is probably dangerous for me to do — on the Department of Aboriginal Affairs. Can you give us a high-end summary of your department? You have a powerful and important role as a deputy minister, but, concerning the \$8 billion, where does all the money go? Where are the major items? Where are we with this particular animal because it is very important to our country? Obviously, the role that you play and the powers that you have as a deputy minister are fairly important.

Could you give us a rough overview of that \$8 billion and your plan and your priorities?

**Mr. Wernick:** I will throw myself on the mercy of the chair because this is off the topic of the supplementary estimates, but I am willing to take the question.

**The Chair:** If you can.

**Mr. Wernick:** It is a big topic and I appreciate the interest.

If you thought of our department as delivering the services that the provinces deliver plus those that the municipalities deliver, except that we do not really have any of the legislative underpinnings and governance, you get an idea of what we are involved in. Most of the actual services to about 600 reserve communities are delivered by band governments. They run the schools, the water plants and that sort of thing. Our principle role is a funding one. The money flows from Parliament through us to recipients, and we try to get some results out of that. It is a lot of contribution programs and contribution funding.

The other large role that we have on the Aboriginal side of the department is in negotiation and implementation of treaties and land claims agreements. We have agreements that we have settled, and we have implementation obligations. We have places where treaties have not been reached, and we are trying to negotiate them. In many places, people are trying to upgrade from basic land claims to self-government agreements. That is a big part of it.

We have a third set of activities, the vestiges of the Indian Act, which we are stuck with. We have to register people as Indians as they are born, adopted, married and so on. We keep the legal underpinnings of the reserve land system, land registries and lots

Comme je l'ai dit, même lorsqu'il y a capacité, un certain nombre de producteurs n'exploitent pas leur plein potentiel. Ainsi, les fonds dans le cadre du programme ont été sous-utilisés.

**Le sénateur Buth :** Êtes-vous favorable au report de cet argent pour de nouveaux projets à l'avenir?

**M. Dupont :** Ces décisions reviennent au gouvernement, sénateur, et ne sont pas fondées sur mon opinion.

**Le sénateur Buth :** Merci beaucoup, monsieur Dupont.

**Le sénateur L. Smith :** Monsieur Wernick, j'ai fait un peu de lecture — et c'est probablement dangereux pour moi — sur le ministère des Affaires autochtones. Pouvez-vous nous donner un sommaire de haut niveau de votre ministère? Vous jouez un rôle important, très important comme sous-ministre, mais, concernant les 8 milliards de dollars, où va tout cet argent? Quels sont les postes principaux? Où en sommes-nous avec cette bête, puisqu'il s'agit d'une question très importante pour notre pays? Évidemment, le rôle que vous jouez et les pouvoirs que vous avez comme sous-ministre sont assez importants.

Pourriez-vous nous donner un bref aperçu de vos plans et priorités pour ces 8 milliards de dollars?

**M. Wernick :** Je vais m'en remettre au président, parce que nous nous écartons du sujet du Budget supplémentaire des dépenses, mais je suis prêt à répondre à la question.

**Le président :** Si vous voulez.

**M. Wernick :** Il s'agit d'une vaste question et je vous remercie de votre intérêt.

Disons que notre ministère offre les services que les provinces offrent en plus de ceux offerts par les municipalités, sauf que nous n'avons pas vraiment de base législative ni de gouvernance. Cela vous donne une bonne idée de ce que nous faisons. Une bonne partie des services aux quelque 600 communautés dans les réserves sont offerts par les gouvernements des bandes. Ceux-ci gèrent les écoles, les usines d'épuration des eaux, et ainsi de suite. Notre rôle principal en est un de financement. L'argent est transmis du Parlement aux responsables en passant par nous, et nous tentons d'obtenir des résultats. Il y a beaucoup de programmes de contribution et de financement sous forme de contribution.

L'autre rôle important que nous jouons du côté autochtone en est un de négociation et de mise en œuvre des traités et des accords de revendications territoriales. Nous avons des ententes qui ont été conclues et nous devons maintenant les mettre en œuvre. Il y a des endroits où des traités n'ont pas encore été conclus, et nous tentons de les négocier. À de nombreux endroits, on tente de passer d'une revendication territoriale à une entente d'autonomie gouvernementale. Voilà un aperçu d'ensemble.

Nous avons une troisième série d'activités, héritage de la Loi sur les Indiens, avec laquelle nous sommes aux prises. Nous devons inscrire les Indiens lorsqu'ils sont nés, adoptés, mariés et ainsi de suite. Nous maintenons les fondements juridiques du

and lots of land transactions require the minister's approval. It is an archaic world, and we are trying to find our way through into more modern structures there.

I think those are sort of some of the highlights. We have, temporarily, quite a number of people working on the Indian residential schools agreement, which the government reached in 2007. We are processing and adjudicating individual claims under the settlement agreement, and we are a little more than halfway through the implementation of that.

The northern part is quite important. A lot of the overall orchestra leading of the government's relationships in the North are done by my minister. Other departments have northern activities, but sort of the backbone of the government's relationship with the three Northern Territories flows through our department as well.

There is, on our website, a PowerPoint breakdown of where the \$8 billion goes, which we hope is a little clearer than the way some parliamentary documents are drafted. We would certainly be happy to take any policy or program questions that flow from that. The bulk of it is for province-like programming.

**Senator L. Smith:** What is the most important priority that you have in dealing with your department?

**Mr. Wernick:** I think that the theme that the government has struck, which I am personally very supportive of, is to see what we can do to get Aboriginal people, on or off-reserve, into the labour force and into the economy to create real economic activity in or near their communities, to get people into jobs to give them the revenues that come from earned income, to create revenues for communities and so on. The biggest problem is a dependence on transfer payments from other governments and a dependence on income programs for individuals. We do our best with that sort of the thing, as do other departments, but there is a massive opportunity because of the growth of the resource sector and the fact that jobs will be all over the country, from coast to coast. This is the best opportunity we will have ever, arguably, to get Aboriginal people into the labour force and into the economy. That is kind of a hat for most of what we are doing. I could go on at some length, but I will not.

**Senator L. Smith:** Senator Eaton asked about education and the statistics, with the graduation rate around 57 per cent. I think these are kids who, by the time they have turned 20, have graduated from high school. This obviously has to improve. There have been complaints that there is not enough money being invested in education. You mentioned earlier that there is an issue of the system itself, the teachers and getting the equipment.

You have seen this for some time. What needs to be done to improve that situation so that we can get these people into the workforce and so that they can be major contributors to the development of the North and of society?

système des terres de réserve, des registres des terres, et de nombreuses transactions foncières nécessitent l'approbation du ministre. C'est un monde archaïque, et nous tentons de nous diriger vers des structures plus modernes.

Alors, voilà un peu certains des faits saillants. Nous avons des gens qui travaillent temporairement à l'accord concernant les pensionnats indiens que le gouvernement a conclu en 2007. Nous traitons et évaluons les réclamations individuelles en vertu de la Convention de règlement, et nous avons assuré la mise en œuvre d'un peu plus de la moitié de cette convention.

La partie concernant le Nord est très importante. Les relations du gouvernement dans le Nord sont en bonne partie dirigées par le ministre. D'autres ministères ont des activités dans le Nord, mais la grande partie des relations du gouvernement avec les trois territoires du Nord passe par notre ministère.

Sur notre site Web, il y a un document PowerPoint contenant une ventilation des 8 milliards de dollars, lequel devrait être un peu plus clair que certains des documents parlementaires. Nous serions certainement ravis de répondre à toute question sur une politique ou un programme. Une bonne partie du montant est affecté à des programmes de type provincial.

**Le sénateur L. Smith :** Quelle est la principale priorité au sein de votre ministère?

**M. Wernick :** Le thème établi par le gouvernement, et auquel je suis personnellement très favorable, est de faire notre possible pour faire participer les Autochtones, dans les réserves et à l'extérieur des réserves, au marché du travail et à l'économie pour créer une réelle activité économique dans leurs collectivités ou près de celles-ci, d'aider les gens à obtenir des emplois qui leur permettront de gagner un salaire, de créer des revenus pour les collectivités, et ainsi de suite. Le plus grand problème est la dépendance à l'égard des paiements de transfert d'autres gouvernements et la dépendance aux programmes de revenu pour les particuliers. Nous faisons notre possible à cet égard, tout comme d'autres ministères, mais il y a des occasions importantes en raison de la croissance du secteur des ressources et du fait que les emplois seront partout au pays, d'un océan à l'autre. Il s'agit de la meilleure occasion à vie de faire participer les Autochtones au marché du travail et à l'économie. Voilà en gros ce que nous faisons. Je pourrais continuer, mais je vais m'abstenir.

**Le sénateur L. Smith :** Le sénateur Eaton a parlé de l'éducation et des statistiques, et du taux d'obtention de diplômes de 57 p. 100. Je crois qu'il s'agit de jeunes qui, lorsqu'ils atteignent l'âge de 20 ans, ont obtenu un diplôme d'études secondaires. Cette statistique doit évidemment augmenter. Certains se sont plaints du fait que l'argent investi en éducation était insuffisant. Vous avez parlé plus tôt de difficultés concernant le système en soi, les enseignants et l'obtention de matériel.

Vous êtes là depuis un certain temps. Qu'est-ce qu'on doit faire pour améliorer la situation et faire en sorte que ces gens aboutissent sur le marché du travail et contribuent au développement du Nord et de la société?

**Mr. Wernick:** It is another very big topic. K to 12 education and getting people through high school would probably be the most important thing we could do because, if people have high school diplomas, a lot of doors open up. If they do not, a lot of doors close.

There is a pretty strong consensus on what needs to be done. I would draw your attention to a report from the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, which has a fairly clear four pillar recipe or prescription. It is very similar to the findings and recommendations of the National Panel on Education that the government struck with the Assembly of First Nations. They have landed on certain things. It will come down to teachers in front of a group of kids and giving them all the support to be effective teachers. That includes safe, clean schools and access to the Internet, teaching aids and curriculum and all that sort of thing.

Funding is part of the answer, but funding without all of those other pieces would not change the results very much.

**Senator L. Smith:** I know this probably involves a huge answer, but where are we on our land claims? If we went from zero to 100 per cent of where we have to go, where are we and how far do we have to go to complete claims? There are claims that date back to 1740 in Montreal and Kahnawake. The chief says that they have been here for 300 years waiting and they can wait for another period of time. What is your sense of urgency and how will this unfold?

**Mr. Wernick:** That is another big topic you have chosen. There are two kinds of claims, one of which results from never having had a treaty. Europeans arrived; indigenous people lived there; and the issue of lands and resources and other things was never settled. Most of British Columbia is unresolved and good chunks of Quebec are still unresolved, as you know. Parts of Labrador are unresolved, as well as parts of the Northwest Territories are unresolved. We are trying to get a land claims settlement, that defines land and resources issues in particular.

There were treaties all across the Prairies from the Ontario border to the Rocky Mountains. They are treaties 1 to 11. The issues that arise there are: Were the treaty obligations honoured? Do we still have obligations to meet? Those can be land entitlements, services and all kinds of things.

Specific claims, which I can link to the supplementary estimates, are essentially assertions or allegations that the government broke one of its legal obligations in the past, such as a band was coerced out of land or cheated out of its monies.

**M. Wernick :** Il s'agit d'un autre vaste sujet. L'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et l'obtention du diplôme d'études secondaires sont probablement les défis les plus importants à réaliser, parce que beaucoup de portes s'ouvrent avec l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Sans diplôme, beaucoup de portes se ferment.

Il y a un consensus assez solide sur ce qui doit être fait. Je porterais à votre attention un rapport du Comité permanent du Sénat sur les peuples autochtones, qui présente une solution à quatre piliers assez claire. La solution est semblable aux conclusions et aux recommandations du comité national sur l'éducation que le gouvernement avait créé avec l'Assemblée des Premières nations. Certaines conclusions ont été tirées. Il faut offrir aux enseignants tout le soutien nécessaire pour être efficace. On parle entre autres d'écoles propres et sécuritaires, d'un accès à Internet, de matériel d'enseignement et de programmes d'enseignement.

Le financement fait partie de la réponse, mais le financement sans les autres éléments ne donne pas beaucoup de résultats.

**Le sénateur L. Smith :** Je crois que cette question donnera probablement lieu à une réponse longue, mais où en sommes-nous par rapport aux revendications territoriales? Sur une échelle de 0 à 100, où en sommes-nous et quelle partie du chemin reste à parcourir pour régler toutes les revendications? Il y a des revendications qui remontent à 1740 à Montréal et à Kahnawake. Le chef dit qu'un règlement se fait attendre depuis 300 ans, et qu'il est prêt à attendre encore longtemps. Quelle est l'urgence de la situation selon vous, et comment ce processus va-t-il se dérouler?

**M. Wernick :** Il s'agit d'une autre question vaste. Il y a deux types de revendications, dont l'un résulte du fait qu'il n'y a jamais eu de traité. Les Européens sont arrivés; les Autochtones vivaient ici; et la question des terres, ressources et autres n'a jamais été réglée. La majeure partie de la Colombie-Britannique se trouve dans cette situation, tout comme de bonnes parties du Québec, comme vous le savez. Il en va de même pour certaines régions du Labrador, tout comme pour certaines régions des Territoires du Nord-Ouest. Nous tentons d'en arriver à un règlement des revendications territoriales qui définit les questions liées aux terres et aux ressources en particulier.

Il y a eu des traités dans l'ensemble des Prairies, de la frontière de l'Ontario aux montagnes Rocheuses. Il s'agit des traités 1 à 11. Les questions soulevées sont les suivantes : les obligations en vertu du traité ont-elles été respectées? Avons-nous encore des obligations à respecter? Il peut s'agir de droits fonciers, de services et d'autres choses.

Les revendications particulières, avec lesquelles je peux faire un lien avec le Budget supplémentaire des dépenses, constituent essentiellement des déclarations ou des allégations par rapport auxquelles le gouvernement n'a pas respecté ses obligations légales

There was a breach of the lawful obligation. There are about 800 of those in the system now that we are aware of. We are chunking our way through those.

**Senator L. Smith:** The \$150 million will cover approximately how many of them?

**Mr. Wernick:** They can range from \$100,000 per settlement on a small issue to \$350 million per settlement, which is one that we reached last year. It is not a simple kind of math. We hope that in the coming fiscal year, which is the one we are here to talk about, we could reach between 60 and 80 settlements of various sizes.

**Senator Callbeck:** Thank you for coming here. I have a question regarding Aboriginal Affairs and Northern Development Canada on the youth initiative that you spoke about. Does that replace another program or is it completely new?

**Mr. Wernick:** It is a top-up. Youth employment funding was allocated through various initiatives. We got a slice of it to use in the North with indigenous communities. It is being used with northern partners largely around internships and training opportunities around the use of the Internet.

**Senator Callbeck:** It is a top-up to the amount in the budget.

**Mr. Wernick:** Yes. It is an additional \$2.6 million, senator. It is roughly \$100,000 in the Atlantic; about \$300,000 in Quebec, and so on. A piece of it is up north as well.

**Senator Callbeck:** The program exists and this is extra money.

**Mr. Wernick:** Yes. That is it my understanding.

**Senator Callbeck:** I notice on vote 10 money is changing from contribution to grant. Why is that?

**Mr. Wernick:** Much of the funding that flows through self-government agreements is in the form of a grant. It is a straightforward grant for a specific purpose — most of the funding that goes into our province, like programs or contributions. It is just the way it is set up.

These are specific cases of communities that, if you would, graduated from our regular programming to self-government funding. The funding that used to take the form of a contribution is now in the form of a grant.

**Senator Ringuette:** My first question is to Mr. Dupont on the Port Hope cleanup. Could you give us some detail about what is being cleaned up?

par le passé, comme par rapport à une bande qui a été contrainte à abandonner des terres ou qui a été dépouillée. Il s'agissait d'une atteinte à une obligation légale. Il y a environ 800 de ces revendications dans le système actuellement dont nous sommes au courant. Nous travaillons à régler ces revendications.

**Le sénateur L. Smith :** Les 150 millions de dollars régleront approximativement combien de revendications?

**M. Wernick :** Elles peuvent varier de 100 000 \$ par règlement à 350 millions de dollars, soit le montant que représentait un des règlements conclus l'année dernière. Il ne s'agit pas de calculs simples. Nous espérons que dans l'exercice à venir, soit celui qui fait l'objet de la discussion aujourd'hui, nous pourrions conclure de 60 à 80 règlements de diverses importances.

**Le sénateur Callbeck :** Je vous remercie de votre présence. J'ai une question concernant Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et l'initiative pour les jeunes dont vous avez parlé. Ce programme remplace-t-il un autre programme ou est-il entièrement nouveau?

**M. Wernick :** Il s'agit d'un supplément. Le financement à l'emploi des jeunes a été accordé par l'intermédiaire de diverses initiatives. Nous en avons obtenu une partie à utiliser dans le Nord pour les communautés autochtones. Le financement est utilisé avec des partenaires dans le Nord surtout pour des stages et des occasions de formation concernant l'utilisation d'Internet.

**Le sénateur Callbeck :** Il s'agit d'un supplément au montant du budget.

**M. Wernick :** Oui, il s'agit de 2,6 millions de dollars supplémentaires, sénateur. On parle d'environ 100 000 \$ pour l'Atlantique, environ 300 000 \$ pour le Québec, et ainsi de suite. Une partie du financement a été accordée pour le Nord également.

**Le sénateur Callbeck :** Le programme existe, et il s'agit d'argent supplémentaire.

**M. Wernick :** Oui. C'est ce que j'en comprends.

**Le sénateur Callbeck :** Je remarque au crédit 10 que la contribution devient une subvention. Pourquoi?

**M. Wernick :** Une bonne partie du financement qui découle des ententes d'autonomie gouvernementale est accordée sous forme de subvention. Il s'agit d'une subvention simple pour un but précis — il s'agit d'une partie importante du financement accordé à notre province, comme les programmes ou contributions. C'est la façon dont tout est structuré.

Il y a des cas précis de collectivités qui sont passées d'un programme régulier à un financement d'autonomie gouvernementale. Le financement qui était auparavant une contribution est devenu une subvention.

**Le sénateur Ringuette :** Ma première question s'adresse à M. Dupont et porte sur le nettoyage de Port Hope. Pouvez-vous nous donner plus de détails sur ce nettoyage?

**Mr. Dupont:** This waste has accumulated in communities in Port Hope. It goes back basically to the immediate post-war period and has accumulated over a number of years. It is a 10-year cleanup program that will cost \$1.3 billion over this period. It is a massive cleanup of major contamination. Now, it is low-level radioactive waste.

**Senator Ringuette:** What caused it?

**Mr. Dupont:** It was caused by the operations of the former Eldorado Nuclear Limited in the treatment of uranium at the time.

**Senator Ringuette:** That waste was created by a Crown corporation.

**Mr. Dupont:** Yes. It is now Cameco. Those wastes accumulated, and at the time they were essentially treated in a primitive manner and placed into different kinds of waste sites that eroded over time. There were also some traces of radioactivity in other parts of the community and in people's backyards, ultimately. Studies have demonstrated that this is not a direct, immediate kind of impact on the health of the people of Port Hope and Port Granby. Nonetheless, it is a legacy liability that must be cleaned up. The tonnes and tonnes of waste must be picked up in trucks and placed into modern facilities. We have gone through environmental assessments for two facilities. We are going through detailed design and actually building the two facilities to modern standards to contain that waste. That will include digging up a lot of soil and waste that had accumulated over decades.

**Senator Ringuette:** I understand that you are getting this year's funding to do part of the necessary cleanup. What company is doing the cleanup?

**Mr. Dupont:** The governance is assured essentially by a committee that includes people from Natural Resources Canada, and we fund the effort. Public Works and Government Services Canada is associated with this and Atomic Energy of Canada's Low Level Radioactive Waste Management Office is also working in the overall coordination of the effort. Much of the work will be tendered to contracts on a competitive basis.

**Senator Ringuette:** Wait a minute. Have we not sold Atomic Energy Canada to SNC-Lavalin?

**Mr. Dupont:** The reactor division was sold but there are still 3,300 people with Atomic Energy of Canada Ltd., the majority of whom are in Chalk River, Ontario. They continue to serve as the foremost source of knowledge on nuclear matters in Canada regarding things like waste management and impacts of radioactivity.

**Senator Ringuette:** They are the management group.

**M. Dupont :** Il s'agit des déchets accumulés dans les collectivités de Port Hope. Ce phénomène remonte à la période qui a immédiatement suivi l'après-guerre et s'est poursuivi pendant de nombreuses années. Il s'agit d'un programme de nettoyage sur 10 ans qui coûtera 1,3 milliard de dollars pendant toute la période. Il s'agit d'un nettoyage massif de contamination importante. Il s'agit en fait de déchets radioactifs de faible activité.

**Le sénateur Ringuette :** À quoi ces déchets sont-ils attribuables?

**M. Dupont :** Aux activités de l'ancienne Eldorado Nuclear Limited et au traitement de l'uranium à l'époque.

**Le sénateur Ringuette :** Ces déchets ont été créés par une société de la Couronne.

**M. Dupont :** Oui. C'est maintenant Cameco. Ces déchets se sont accumulés, et à l'époque, ils étaient essentiellement traités de façon primitive et placés dans différents sites qui se sont détériorés avec le temps. Il y avait aussi des traces de radioactivité dans d'autres parties de la communauté et dans les cours des gens, au bout du compte. Des études ont démontré qu'il n'y a pas d'effet direct immédiat sur la santé des gens de Port Hope et de Port Granby. Néanmoins, il s'agit d'une responsabilité légale et le nettoyage doit être fait. Des tonnes et des tonnes de déchets doivent être transportées dans des camions et placées dans des installations modernes. Nous avons fait les évaluations environnementales pour deux installations. Nous en sommes à l'étape de la conception détaillée et de la construction de deux installations respectant les normes modernes pour entreposer ces déchets. Il va falloir creuser pour retirer la terre et les déchets qui se sont accumulés au fil des décennies.

**Le sénateur Ringuette :** Je crois savoir que vous recevrez cette année l'argent qu'il vous faut pour effectuer le nettoyage. Quelle entreprise s'en chargera?

**M. Dupont :** C'est un comité incluant des représentants de Ressources naturelles Canada qui dirige le projet et nous le finançons. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est aussi associé à ce projet, et le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité participe à la coordination. Une bonne part du travail sera affermée après un appel d'offres.

**Le sénateur Ringuette :** Un moment : n'avons-nous pas vendu Énergie atomique Canada à SNC-Lavalin?

**M. Dupont :** La division des réacteurs a été vendue, mais il y a encore 3 300 personnes qui travaillent à Énergie atomique Canada, la majorité à Chalk River, en Ontario. Ils demeurent la principale source de connaissance en matière nucléaire au Canada, notamment en ce qui a trait à la gestion des déchets et à l'incidence de la radioactivité.

**Le sénateur Ringuette :** C'est le groupe de gestion.



**Mr. Dupont:** Exactly. They are in the management group to help us to coordinate and ensure that this is done with proper technical standards. Of course, it is all overseen as well by the Canadian Nuclear Safety Commission and must meet provincial standards in terms of the actual outcome.

**Senator Ringuette:** This is a 10-year effort; and this is year one.

**Mr. Dupont:** This is year one, when we are really starting construction. There has been a long preparatory phase in terms of going through the environmental assessments and the planning and so forth. We are starting to put the shovels in the ground and do some work. There are some monies in the Main Estimates as well in the amount of \$57 million.

**Senator Ringuette:** You are doing a proper tender process.

**Mr. Dupont:** There is a proper tender process through PWGSC. I would add that they are working collaboratively with the municipalities, who obviously have a huge interest in the matter.

**Senator Ringuette:** Absolutely. Thank you.

Mr. Wernick, at our last meeting I indicated my concerns to you with regard to funding for post-secondary education. Have there been any additional funds for our Aboriginal groups that want to pursue post-secondary education?

**Mr. Wernick:** No.

**Senator Ringuette:** The people that were in the queue are still in the queue.

**Mr. Wernick:** If their First Nation puts them in a queue, yes.

To go back to the other question, these funds are managed by First Nations governments.

**Senator Ringuette:** I understand that, sir, but my question to you at our earlier meeting was whether you were going to have additional funds. Whether it is managed by the department or by the communities is not the issue. The issue is that there are not enough funds in there to satisfy the requests. If you are telling me that the unemployment rate in our native communities is the lowest in Canada, then you might have an argument. However, I do not think that we are in a position to say that the rate of unemployment of Aboriginal people is the lowest in Canada.

Many of them are in a queue to get a post-secondary education in order to get a decent job, so why are we not adding funds to that program?

**Mr. Wernick:** That is a policy matter for the government. I would not advise them to add money to that program. It is extremely poorly targeted and extremely poorly designed.

**M. Dupont :** C'est exact. Ce sont des gestionnaires qui nous aident à coordonner les efforts et à veiller au respect des normes techniques. Bien sûr, tout est supervisé par la Commission canadienne de la sûreté nucléaire et les résultats doivent satisfaire aux normes provinciales.

**Le sénateur Ringuette :** C'est la première année d'une initiative décennale, n'est-ce pas?

**M. Dupont :** Nous venons en effet de lancer ce projet et nous commençons la construction. Il y a eu une longue phase préparatoire pendant laquelle il y a eu des évaluations environnementales et l'élaboration de plans. Les travaux comme tels commencent cette année. Le Budget principal des dépenses prévoit aussi une somme de 57 millions de dollars.

**Le sénateur Ringuette :** Vous avez dit qu'il y aura un appel d'offres.

**M. Dupont :** TPSGC lancera en effet un appel d'offres. J'ajoute que ce ministère collabore avec les municipalités qui, il va sans dire, s'intéressent beaucoup à cette initiative.

**Le sénateur Ringuette :** Bien sûr. Merci.

Monsieur Wernick, à notre dernière rencontre, je vous ai fait part de mes préoccupations concernant le financement de l'enseignement postsecondaire. Y a-t-il des fonds supplémentaires pour les Autochtones qui veulent poursuivre leurs études au niveau postsecondaire?

**M. Wernick :** Non.

**Le sénateur Ringuette :** Ceux qui étaient sur la liste d'attente le sont toujours.

**M. Wernick :** Si la Première nation les a mis sur une liste d'attente, oui.

Pour revenir à l'autre question, ces fonds sont gérés par les gouvernements des Premières nations.

**Le sénateur Ringuette :** Oui, je comprends cela, monsieur, mais à notre dernière rencontre, je vous ai demandé si on prévoyait des fonds additionnels. Que ces fonds soient gérés par le ministère ou par les collectivités, là n'est pas la question. La question est de savoir s'il y a suffisamment d'argent pour répondre à toutes les demandes. Si vous me disiez que le taux de chômage dans nos localités autochtones est le plus bas au Canada, votre réponse serait justifiée. Toutefois, je ne crois pas que vous puissiez me dire que les Autochtones présentent le taux de chômage le moins élevé au Canada.

Bon nombre d'Autochtones attendent des fonds pour poursuivre leurs études au niveau postsecondaire et trouver un emploi acceptable. Pourquoi n'a-t-on pas augmenté les sommes allouées à ce programme?

**M. Wernick :** C'est une décision politique prise par le gouvernement. Pour ma part, je ne conseillerais pas au gouvernement d'augmenter les fonds affectés à ce programme, car il est extrêmement mal conçu et mal ciblé.

**Senator Ringuette:** Then design one and put some additional money into it.

**Mr. Wernick:** We would not impose a program design on First Nations. You would be the first to criticize us if we did that. There is no consensus among First Nations on an alternative design for the program.

**Senator Ringuette:** I certainly remember that they have their own university and funds were cut from it.

**Mr. Wernick:** If you mean First Nations University, we are allocating them over \$7 million this year.

**Senator Ringuette:** For how many people, sir? How many people are in the queue?

**Mr. Wernick:** No one is in the queue at First Nations University. That is funding that goes to the operation of an institution which is now formally part of the University of Regina.

**Senator Ringuette:** Do you know what the unemployment rate is for our native citizens?

**Mr. Wernick:** I do not know whether Statistics Canada counts that by race.

**Senator Ringuette:** Do you also know that under Bill C-38 there will be removal of employment equity, which includes employment opportunities for our Aboriginal people with federal contracts, like the contracts in Port Hope, for instance?

**Mr. Wernick:** I am not aware of that. I am not sure what this has to do with the supplementary estimates.

**Senator Ringuette:** I understand the difficulty in the department. Thank you.

**The Chair:** I thank Natural Resources Canada and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada.

Mr. Wernick, when will we be able to call it Aboriginal Affairs and Northern Development?

**Mr. Wernick:** It is certainly styled that way in all the signage. It would require legislation to change the legal name, so you will see that parliamentary documents, contracts and that sort of thing are still signed by the Minister of Indian Affairs and Northern Development.

**The Chair:** And the estimates are still in the old name.

**Mr. Wernick:** For money organizations, their legal name and public branding name would be different. We would hope to catch this up in a miscellaneous cleanup bill one of these days.

**The Chair:** One of the budget implementation bills, no doubt.

**Mr. Wernick:** That is for the government to decide.

**Le sénateur Ringuette :** Vous n'avez qu'à concevoir un bon programme et à y injecter des fonds.

**M. Wernick :** Nous ne voulons pas concevoir un programme pour ensuite l'imposer aux Premières nations. Vous seriez les premiers à nous le reprocher. Les Premières nations ne s'entendent pas sur le programme qui remplacerait le mieux le programme actuel.

**Le sénateur Ringuette :** Je sais qu'elles ont leur propre université et qu'on en a réduit le financement.

**M. Wernick :** Si vous parlez de l'Université des Premières nations, nous lui accordons 7 millions de dollars cette année.

**Le sénateur Ringuette :** Combien de gens, monsieur? Combien de gens attendent?

**M. Wernick :** Personne n'attend pour s'inscrire à l'Université des Premières nations. La somme que nous versons sert au fonctionnement d'une institution qui fait maintenant officiellement partie de l'Université de Regina.

**Le sénateur Ringuette :** Savez-vous quel est le taux de chômage chez nos concitoyens autochtones?

**M. Wernick :** J'ignore si Statistique Canada fait une ventilation du taux de chômage par race.

**Le sénateur Ringuette :** Savez-vous que le projet de loi C-38 abolit l'équité en matière d'emploi, notamment pour les Autochtones qui ont un contrat avec le gouvernement fédéral, comme dans le cas de Port Hope?

**M. Wernick :** Je ne suis pas au courant. Je vois mal ce que cela a à voir avec le Budget supplémentaire des dépenses.

**Le sénateur Ringuette :** Je comprends que la situation est difficile au ministère. Merci.

**Le président :** Je remercie les représentants de Ressources naturelles Canada et d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Monsieur Wernick, quand pourrions-nous lire « Affaires autochtones et Développement du Nord »?

**M. Wernick :** C'est ce qu'indique tout l'affichage. Cependant, il faudrait adopter une loi pour changer le nom officiel du ministère; c'est pourquoi les documents parlementaires, les contrats et autres documents semblables sont signés par le ministre des Affaires indiennes et du Développement du Nord.

**Le président :** Et les prévisions budgétaires portent aussi l'ancien nom.

**M. Wernick :** Quand il s'agit d'argent, la dénomination juridique et l'image de marque sont deux choses différentes. Nous espérons faire changer le nom du ministère dans un projet de loi correctif un de ces jours.

**Le président :** Cela figurera sans doute dans un projet de loi de mise en œuvre du budget.

**M. Wernick :** C'est le gouvernement qui en décidera.

**The Chair:** We will look forward to that.

Thank you all for being here. We look forward to seeing you on Supplementary Estimates (B)

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, June 7, 2012

The Standing Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to study the subject matter of all of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable Senators, today we are going to continue our study of the content of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

[*English*]

Honourable senators, this is the thirteenth meeting on the subject matter of Bill C-38 before this Senate committee. This afternoon, we will be hearing from witnesses with respect to the proposed amendments to the Old Age Security Act contained in Part 4, Division 24 of the Act. We also point out that in Division 6 of Part 4 is the new tribunal and appeals with respect to income security. They would go through that new tribunal. You may wish to ask questions in relation to that or any related matters, but our witnesses are here primarily with respect to the Old Age Security Act this afternoon.

We welcome Mr. Jason Clemens, Director of Research at the Macdonald-Laurier Institute, and Susan Eng, Vice President of Advocacy for the Canadian Association of Retired Persons. We were hoping to have on our teleprompters Mr. Jim Stanford, an economist with the Canadian Auto Workers. As soon as the electronics are connected to Mr. Stanford, who is appearing via video conference from Toronto, we will allow him to join in. I think we should start on the time that we had designated, and I would propose starting with Mr. Clemens and then proceed to Ms. Eng, if that works well with you.

**Jason Clemens, Director of Research, Macdonald-Laurier Institute:** My grandfather usually said to let women go first, but if the chair would like me to go first, I will.

**The Chair:** I feel that I have the guy going before the girl every time.

**Mr. Clemens:** At your discretion, Mr. Chair.

**The Chair:** Please go ahead.

**Le président :** Nous attendrons ce changement avec impatience.

Merci à tous d'être venus. Nous serons heureux de vous revoir dans le cadre de notre examen du Budget supplémentaire des dépenses (B).

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 7 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

C'est la treizième réunion que le comité tient sur la teneur du projet de loi C-38. Cet après-midi, nous allons entendre des témoins au sujet des amendements proposés à la Loi sur la sécurité de la vieillesse, à la partie 4, section 24 de la loi. Nous soulignons également que la section 6 de la partie 4 prévoit un nouveau tribunal et une procédure d'appel à l'égard de la sécurité du revenu. Les appels seraient entendus par ce nouveau tribunal. Vous aurez peut-être des questions à poser à ce sujet ou sur les questions connexes, mais nos témoins sont surtout ici, cet après-midi, pour parler de la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Jason Clemens, directeur de la recherche au Macdonald-Laurier Institute et Susan Eng, vice-présidente, Défense des droits, de l'Association canadienne des individus retraités. Nous espérons avoir en ligne M. Jim Stanford, un économiste du Syndicat national de l'automobile. Dès que la connexion sera établie avec M. Stanford, qui comparaitra par vidéoconférence à partir de Toronto, il pourra se joindre à nous. Je pense que nous devrions commencer à l'heure prévue et je propose de donner d'abord la parole à M. Clemens et ensuite à Mme Eng, si vous êtes d'accord.

**Jason Clemens, directeur de la recherche, Macdonald-Laurier Institute :** Mon grand-père disait qu'il fallait laisser les dames passer d'abord, mais si le président veut que je parle en premier, je vais le faire.

**Le président :** J'ai l'impression que je fais toujours passer les messieurs avant les dames.

**M. Clemens :** Comme vous voudrez, monsieur le président.

**Le président :** Allez-y, s'il vous plaît.

**Mr. Clemens:** Thank you for the opportunity, senators. In terms of the proposed increase in the age for OAS, it is important to understand it within the context of the larger burden that the demographics will impose on the country over the next 30 to 40 years.

Professor Christopher Ragan did a calculation for us, showing that by 2040 there will be a 4.2 per cent deficit owing exclusively to demographic change, which is basically elderly benefits and health care. That is about \$67 billion in 2011 dollars. There is a fairly substantial issue that is going to have to be dealt with either through additional borrowing, cuts in current spending or increase in taxes. That is borne out by other data. For example, the government's own estimates show that OAS and GIS will go from one in five dollars of federal spending to one in four by 2030. There clearly is an increased demand for spending, increased burden of spending with the elderly benefits program.

I would suggest that the increase in the age from 65 to 67 is a fairly modest change. I think it is a good step in the right direction, but I would like to put several other things on the table for consideration.

First, if we understand that if the life expectancy were a mechanism to index the age of eligibility and we had started that in 1966, the age of eligibility today would be 74, just through the natural increase in life expectancy. To increase it to 67 does not bring us anywhere near what an indexed age of eligibility would have been in 2012.

Second, and certainly a point of disappointment for me, there was no discussion of the targeting of OAS. It seems to me that if we are having a discussion about how we can better use resources to assist seniors, the fact that OAS is fully payable to individuals up to income of almost \$70,000, meaning that a household with two seniors gets full OAS benefits up to \$140,000 in income, it seems to me there is an opportunity there to claw that back and, at the very least, allow those savings to be used for GIS, which I think is the more critical program when we are talking about poverty and seniors. Certainly I would put that on the table as a point of discussion.

Last, a concern that is just a concern out of the fact that there are no details is how this will interact with provincial pension regulation or federal regulation on tax deferred accounts. There is a whole set of moving parts here that interacts with OAS and GIS, and it is just not clear yet how the change in the age for OAS/GIS will interact with all those other programs, both provincial and federal. The success of the increase in age will, in part, depend on how it interacts with all those other programs and regulations.

Thank you.

**The Chair:** Before I go to Ms. Eng, I would like to welcome Mr. Stanford, an economist with the Canadian Auto Workers. He has just come on our teleprompter. Can you hear us okay? We

**M. Clemens :** Merci pour votre invitation, sénateurs. Il est important d'examiner le relèvement de l'âge d'admissibilité à la SV qui est proposé dans le contexte du fardeau plus lourd que la démographie imposera à notre pays au cours des 30 à 40 prochaines années.

Christopher Ragan a fait un calcul pour nous qui montre que d'ici 2040, nous enregistrons un déficit de 4,2 p. 100 que nous devons exclusivement aux changements démographiques, c'est-à-dire aux prestations et aux soins de santé aux aînés. Cela représente environ 67 milliards en dollars de 2011. C'est un problème important qu'il va falloir résoudre en empruntant davantage, en réduisant les dépenses actuelles ou en augmentant les impôts. D'autres données le confirment. Par exemple, les estimations du gouvernement montrent que la SV et le SRG, qui absorbent actuellement 20 p. 100 des dépenses fédérales, en absorberont 25 p. 100 d'ici 2030. De toute évidence, le programme de prestations aux aînés va exiger des dépenses supplémentaires et alourdir le fardeau des dépenses.

Je dirais que le relèvement de l'âge de 65 à 67 ans est un changement assez modeste. C'est, à mon avis, un pas dans la bonne direction, mais je voudrais vous soumettre plusieurs autres propositions.

Premièrement, si l'on s'était basé sur l'espérance de vie pour indexer l'âge d'admissibilité à compter de 1966, l'âge d'admissibilité serait aujourd'hui de 74 ans en raison de l'augmentation naturelle de l'espérance de vie. En le portant à 67 ans, nous sommes loin de l'aligner sur ce qu'il aurait été en 2012 s'il avait été indexé.

Deuxièmement, il n'y a eu aucune discussion concernant le ciblage de la SV. Si nous discutons de la façon de mieux utiliser les ressources pour aider les aînés, étant donné que la SV est payable en totalité aux personnes dont le revenu atteint près de 70 000 \$, ce qui veut dire qu'un ménage de deux aînés ayant un revenu de près de 140 000 \$ perçoit intégralement les prestations de SV, je pense qu'il est possible d'en récupérer une partie et de permettre au moins d'utiliser ces économies pour le SRG qui est, à mon avis, le programme le plus essentiel pour remédier à la pauvreté chez les aînés. C'est certainement un sujet dont j'aimerais que nous discutons.

Pour terminer, je m'inquiète qu'aucune précision ne soit donnée quant à l'interaction de cette mesure avec la réglementation provinciale sur les pensions ou la réglementation fédérale sur les comptes d'impôt différé. Il y a là toute une série d'éléments qui interagissent avec le SV et le SRG et nous ne voyons pas exactement quelles seront les répercussions du relèvement de l'âge pour la SV et le SRG sur tous ces autres programmes provinciaux et fédéraux. Le succès du relèvement de l'âge dépendra en partie de l'interaction entre cette mesure et tous les autres programmes et règlements.

Merci.

**Le président :** Avant de donner la parole à Mme Eng, je souhaite la bienvenue à M. Stanford, économiste au Syndicat national de l'automobile. Il vient d'apparaître sur notre téléprompteur. Vous

cannot hear you. Keep talking. All right. That is very good. We have just heard from Mr. Clemens, the Director of Research at Macdonald-Laurier Institute, and we are now hearing from Susan Eng, the Vice President of Advocacy for the Canadian Association of Retired Persons.

**Susan Eng, Vice President, Advocacy, Canadian Association of Retired Persons (CARP):** Thank you for the opportunity to present CARP's views on the proposed changes to the Old Age Security Act contained in Division 24 of Bill C-38.

CARP's position is that the age of eligibility for OAS should not be increased from 65 to 67 because it is unnecessary and will hurt the most vulnerable the most. If there is a need to relieve budgetary pressures, other options should be considered first, such as the potential savings from health care reform or the reduced military spending once the Afghan mission is complete.

A fundamental change, such as raising the OAS eligibility age, should be fully debated, especially given that the issue was not put before the voters and the implementation date is far enough away to allow for measured deliberations.

We believe the changes are unnecessary. The argument that spending on OAS is unsustainable has been refuted by the Parliamentary Budget Officer and economists. Indeed, the PBO suggested that the base rate of OAS could even be increased and still remain sustainable.

One justification given by the government was that we had to address the strain on the finances due to the baby boom generation reaching retirement age and becoming eligible to receive OAS, yet the impact of the changes as currently constructed will essentially miss the bulk of this baby boom generation, those people born between the years of 1946 and 1964, since those born before 1958 are not affected. People born after 1962 will be the first group who will fully be affected by the changes.

Another justification has been the need to reduce budgetary pressures overall, and comparisons have been made to the fiscal situation overseas. However, Canada spends a substantially smaller proportion of our GDP, 2.5 per cent approximately, on what they call elderly benefits than the current OECD average of 7 per cent. We certainly spend a lot less than France or Italy, which spend 12.5 per cent and 14 per cent of their GDP respectively on public pensions.

We believe that the additional \$2 billion to \$3 billion of OAS spending that is being addressed by these changes can be found in the expected reduction in military spending once we withdraw from Afghanistan or through reinitiating the federal leadership in dealing with health care reforms.

nous entendez bien? Nous ne pouvons pas vous entendre. Continuez à parler. Très bien. Excellent. Nous venons d'entendre M. Clemens, le directeur de la recherche au Macdonald-Laurier Institute et nous allons maintenant entendre Susan Eng, la vice-présidente de la Défense des droits, à l'Association canadienne des individus retraités.

**Susan Eng, vice-présidente, Défense des droits, Association canadienne des individus retraités :** Je vous remercie de nous avoir invités à présenter les opinions de l'association au sujet des changements proposés à la Loi sur la sécurité de la vieillesse, à la section 24 du projet de loi C-38.

L'association estime que l'âge d'admissibilité à la SV ne devrait pas être porté de 65 à 67 ans parce que c'est inutile et cela nuira surtout aux personnes les plus vulnérables. S'il est nécessaire d'améliorer la situation budgétaire, il faudrait d'abord envisager d'autres options telles que les économies qu'une réforme des soins de santé permettrait de réaliser ou la réduction des dépenses militaires une fois que la mission en Afghanistan sera terminée.

Un changement fondamental comme le relèvement de l'âge d'admissibilité à la SV devrait faire l'objet d'un débat approfondi, d'autant plus que cet enjeu n'a pas été soumis aux électeurs et que la date de mise en œuvre laisse le temps d'en débattre.

Nous croyons que ces changements sont inutiles. L'argument selon lequel nous ne pouvons pas faire face aux dépenses que représente la SV a été réfuté par le directeur parlementaire du budget et les économistes. Le DPB a même laissé entendre que le taux de base de la SV pourrait être augmenté et que ce programme resterait viable.

Le gouvernement a justifié cette mesure en disant que nous devons alléger le fardeau financier que la génération du baby-boom va nous imposer en atteignant l'âge de la retraite et en devenant admissible à la SV. Néanmoins, tels qu'ils sont actuellement prévus, ces changements seront sans effet sur la majorité des gens de cette génération, ceux qui sont nés entre 1946 et 1964, étant donné que les personnes nées avant 1958 ne sont pas visées. Les personnes nées après 1962 seront les premières à être entièrement touchées par ces changements.

Une autre justification est la nécessité de réduire les pressions budgétaires globales et des comparaisons ont été faites avec la situation financière à l'étranger. Néanmoins, le Canada consacre une proportion nettement plus faible de son PIB, environ 2,5 p. 100, à ce qu'on appelle des prestations aux aînés que l'OCDE qui y consacre, en moyenne, 7 p. 100. Nous dépensons certainement beaucoup moins que la France ou l'Italie, qui dépensent 12,5 p. 100 et 14 p. 100, respectivement, de leur PIB pour les régimes de pension publics.

Nous croyons que les 2 à 3 milliards de dépenses supplémentaires pour la SV que ces changements visent à combler peuvent être trouvés grâce à la réduction des dépenses militaires à laquelle nous pouvons nous attendre quand nous quitterons l'Afghanistan ou en renouvelant le leadership fédéral à l'égard de la réforme des soins de santé.

We believe that the changes will also hurt those who need the income supplement most. Those on low income or unable to keep working cannot wait the extra two years to receive their OAS, especially as the Guaranteed Income Supplement is tied to eligibility for OAS.

The government acknowledged as much in the recent budget with regard to these changes by providing for people already on federal government assistance. They were going to seek provincial cooperation to deal with those on CPP disability pensions, and they even said they would reimburse provinces for any additional expenditures they incur, such as on social assistance, if people were obliged to go on welfare. However, there is no indication that the provinces have allocated any additional budget to deal with needy seniors who have to overcome the stigma of applying for welfare and then do so.

CARP polls its members on a regular basis on our advocacy positions and major public policy changes like this. They objected immediately to the proposals once they were mentioned in January, and their opposition grew as the various justifications were put forward, which they found to be invalid. Despite being reassured that they themselves were not going to be affected, they nonetheless wanted to protect the social safety net for their children and their grandchildren. They did not agree that this change to the OAS would in fact help future generations. Rather, they believe that stimulating the economy and creating better jobs for them would be much better assistance.

Finally, I would like to say a word on the democratic process. Our members reacted strongly against the bundling of the OAS changes within the omnibus bill, and they certainly want proper parliamentary debate for such an important issue, especially one that was never put before the electorate. CARP called on all MPs to support motions to separate the bill, splitting it into more manageable portions in order to allow for adequate deliberation. The Prime Minister himself once warned against the bundling of disparate issues into an omnibus bill because it was beyond the capacity of a single parliamentary committee to adequately consider all the dimensions of major public policy changes. Breaking up the bill, in the then opposition leader Mr. Harper's own words, would allow members to represent the views of constituents on each of the different components of the bill. We agree, and that logic should be applied to Bill C-38.

At the very least, and despite the fact that second reading means that the overall thrust of the provisions of the bill cannot really be changed in committee, a fuller debate in committee might raise enough issues to amend the provisions and to reduce the impact of the proposed changes on the most vulnerable.

À notre avis, ces changements nuiront aussi à ceux qui ont le plus besoin de ce supplément de revenu. Les personnes qui disposent d'un faible revenu ou qui ne peuvent pas continuer à travailler ne peuvent pas attendre deux ans de plus pour toucher la SV, d'autant plus que le SRG est lié à l'admissibilité à la SV.

Le gouvernement a reconnu les effets de ces changements dans le récent budget en prenant des dispositions en faveur des personnes qui bénéficient déjà de l'aide du gouvernement fédéral. Il a parlé d'obtenir la coopération des provinces à l'égard des personnes touchant des pensions d'invalidité du RPC et a même dit qu'il rembourserait les provinces pour toute dépense supplémentaire qu'elles feraient, par exemple pour l'aide sociale, si des personnes étaient obligées de rejoindre les rangs des assistés sociaux. Toutefois, rien n'indique que les provinces ont prévu un budget supplémentaire pour les aînés nécessiteux qui doivent se résoudre à demander l'aide sociale.

L'association fait régulièrement des sondages auprès de ses membres au sujet de ses prises de position et des grands changements dans la politique publique comme celui-ci. Nos membres se sont opposés immédiatement à ces propositions dès qu'elles ont été mentionnées en janvier et ces diverses justifications, qu'ils ont jugées non valides, ont intensifié leur opposition. Malgré l'assurance qu'ils ne seraient pas eux-mêmes touchés, ils voulaient protéger le filet de sécurité sociale de leurs enfants et petits-enfants. Ils n'étaient pas d'accord pour dire que ce changement à la SV aiderait les générations futures. Ils croient plutôt que la stimulation de l'économie et la création de meilleurs emplois pour eux les aideraient beaucoup plus.

Enfin, je voudrais dire un mot au sujet du processus démocratique. Nos membres ont réagi énergiquement contre l'inclusion des changements à la SV dans un projet de loi omnibus et ils tiennent à ce qu'une question aussi importante fasse l'objet d'un véritable débat au Parlement, d'autant plus qu'elle n'a jamais été soumise à l'électorat. L'association a demandé à tous les députés d'appuyer des motions tendant à séparer le projet de loi en plusieurs parties plus gérables de façon à permettre un examen adéquat. Le premier ministre s'est déjà prononcé lui-même, par le passé, contre le regroupement d'enjeux disparates dans un projet de loi omnibus estimant qu'un comité parlementaire ne pouvait pas, à lui seul, examiner toutes les dimensions des changements importants à la politique publique. Comme l'a dit M. Harper lorsqu'il était chef de l'opposition, la séparation du projet de loi permettrait aux députés de présenter le point de vue de leurs électeurs sur chacun des éléments différents de cette mesure. Nous sommes d'accord et ce raisonnement devrait s'appliquer au projet de loi C-38.

Même si, en deuxième lecture, la portée générale des dispositions du projet de loi ne peut pas être vraiment modifiée en comité, un débat approfondi en comité pourrait au moins soulever suffisamment de questions pour entraîner une modification des dispositions et réduire l'effet des changements proposés sur les personnes les plus vulnérables.

In conclusion, we respectfully submit that the changes to the age of eligibility for OAS should not be made.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Eng. I now call on Mr. Stanford.

**Jim Stanford, Economist, Canadian Auto Workers:** Thank you, senators, for inviting me to appear before your deliberations today.

In my view, Canada's OAS and GIS system is in fact a major triumph of our social policy in the post-war era. It has been immensely effective in reducing the incidence of poverty among senior citizens. In fact, seniors' poverty in Canada is below 5 per cent, one of the lowest senior poverty rates in the world. This is a tribute to the effectiveness and importance of this policy.

In my judgment, deferring the age of eligibility for the OAS program by two years would start to undermine and dismantle what is one of our most important social policy achievements.

I would like to make five major points in my opening comments to the committee.

First, I agree with the previous witness in that it is inappropriate to be discussing fundamental changes to a program this important within the context of a composite omnibus bill. The pension system is an enormously central pillar in an individual's life cycle, planning and decision-making, decisions that take decades to be implemented. Changes to that system have to be made cautiously, carefully and incrementally.

For example, we have the Canada Pension Plan system in Canada that is also very effective, but in order to change it, you have to go through a whole process of public discussion and consensus-building. You have to win the approval of provinces representing two thirds of the population before you change anything in the plan. You cannot just throw a couple of paragraphs into an omnibus piece of legislation and make a change on such short notice.

The Old Age Security system is just as important to retirement security in Canada as is the CPP. In fact, I could argue it is more important, and we should treat it with the same respect and care through a full public policy dialogue and discussion before we make changes.

Second, as an economist, I reject the idea that there is any fiscal necessity for postponing the eligibility age to 67. Yes, Canada does face costs associated with the demographic transition of our population, but this is, as documented by demographers, a temporary phenomenon, and it will reverse itself as the bubble of our population works itself through the retirement age. Beginning in about 20 years from now, the burden of old age pensions will actually start to decline as a share of our GDP.

Pour conclure, nous demandons respectueusement que les changements concernant l'âge d'admissibilité à la SV ne soient pas apportés.

**Le président :** Merci beaucoup, madame Eng. C'est maintenant au tour de M. Stanford.

**Jim Stanford, économiste, Syndicat national de l'automobile :** Merci, sénateurs, de m'inviter à comparaître devant vous aujourd'hui.

À mon avis, le régime de SV et de SRG du Canada marque une grande victoire de notre politique sociale de l'après-guerre. Il a été extrêmement efficace pour réduire l'incidence de la pauvreté chez les aînés. En fait, le taux de pauvreté chez les aînés du Canada est de moins de 5 p. 100, et c'est un des taux les plus bas au monde. Cela témoigne de l'efficacité et de l'importance de cette politique.

À mon avis, en relevant de deux ans l'âge d'admissibilité au programme de SV, on commencerait à saper et à démanteler ce qui représente l'une des plus grandes réussites de notre politique sociale.

J'aurais cinq principaux arguments à présenter au comité dans ma déclaration préliminaire.

Premièrement, je suis d'accord avec le témoin précédent pour dire qu'on ne peut pas discuter de changements fondamentaux à un programme de cette importance dans le contexte d'un projet de loi omnibus composite. Le régime de pension revêt énormément d'importance dans le cycle de vie, la planification, les prises de décision d'une personne, des décisions dont la mise en application s'étend sur des décennies. Les changements à ce régime doivent être apportés avec prudence, avec soin et graduellement.

Par exemple, nous avons au Canada le Régime de pensions du Canada qui est aussi très efficace, mais pour le modifier, il faut entamer tout un processus de discussion et de concertation. Vous devez obtenir l'approbation des provinces qui représentent les deux tiers de la population avant de pouvoir changer quoi que ce soit à ce régime. Vous ne pouvez pas inclure simplement deux paragraphes dans un projet de loi omnibus pour apporter un changement avec un préavis aussi court.

Le régime de Sécurité de la vieillesse est tout aussi important que le RPC pour assurer la sécurité de la retraite au Canada. Je pourrais même dire qu'il est plus important et que nous devrions le traiter avec autant de respect et de soin en engageant un véritable dialogue et une discussion sur la politique publique avant d'apporter des changements.

Deuxièmement, en tant qu'économiste, je rejette l'idée que nous sommes obligés financièrement de reculer l'âge d'admissibilité à 67 ans. Oui, le Canada est confronté à des coûts associés à l'évolution démographique de notre population, mais comme l'ont démontré les démographes, il s'agit d'un phénomène temporaire qui va s'inverser au fur et à mesure que la bulle démographique se dirigera vers l'âge de la retraite. Dans une vingtaine d'années, le fardeau des pensions de vieillesse va commencer à absorber une part moins importante de notre PIB.

Between now and then, the impact of the aging of society on OAS expenditures is modest. The projections in the Chief Actuary's report suggest an increase in expenditures equal to 0.6 per cent of our GDP versus the levels of that program today, and then the expense of the program relative to GDP begins to decline after that point, sometime in the early 2030s.

The federal government's fiscal capacity to manage that temporary and modest bulge in expenses associated with this program is more than adequate. Canada's federal debt as a share of GDP today is low, both historically and internationally. It is equal to about 35 per cent of GDP, half of the level of the early 1990s, and it has already begun to decline despite the short-term increase in debt associated with the recession. The debt burden as a share of GDP is now already declining, and the government's fiscal capacity in the sense of the ability to raise taxes is also strong because taxes have fallen significantly as a share of GDP in Canada as well.

Other experts have attested to the fiscal sustainability of this system, including the Chief Actuary's report, the Parliamentary Budget Officer, OECD research and others, so this is not a decision that is driven by fiscal necessity.

My third point is simply to remind people that removing OAS benefits for two years of a person's senior years will cause significant pain and dislocation among many future senior citizens. For those who are under 45 years of age today, this policy will cost them over \$20,000 per person in the sense of losing OAS benefits for two years. That is a significant cut in their income, and one that for many Canadians, they will be unable to make up for, either from employment or from personal savings.

For those who cannot work, either because they are not capable of working or because there are no jobs for them to fill, the two-year deferral of this important benefit will cause them poverty.

My fourth point is that announcing the policy 10 years in advance does not solve that problem. If a policy is bad, announcing it well in advance does not make it good. For most Canadians, again, their ability to prepare themselves to deal with \$20,000 in lost income is very limited.

My final point, senators, is that there are many indirect and unintended consequences of this decision to push the retirement age back to 67 for OAS purposes. Let me list just a couple of them.

First is the impact on youth unemployment. Unemployment rates among younger Canadians are twice the national average, and we face a situation where Canadians who have invested more in their skills than any other previous generation cannot use those skills in finding adequate or suitable employment. Requiring older Canadians to stay in the labour force for two extra years will only make the problem of youth unemployment all the worse.

D'ici là, l'impact du vieillissement de la société sur les dépenses au chapitre de la SV sera modeste. Les prévisions qui figurent dans le rapport de l'actuaire en chef laissent prévoir une augmentation des dépenses égale à 0,6 p. 100 de notre PIB par rapport à leur niveau actuel, après quoi les dépenses du programme par rapport au PIB commenceront à diminuer au début des années 2030.

Le gouvernement fédéral a une capacité financière plus que suffisante pour gérer cette croissance temporaire et modeste des dépenses associées à ce programme. La dette fédérale du Canada, en proportion de son PIB, est peu élevée, par rapport au niveau qu'elle a déjà atteint et à la dette des autres pays. Elle représente environ 35 p. 100 du PIB, soit moitié moins qu'au début des années 1990 et elle a commencé à diminuer en dépit d'une augmentation à court terme associée à la récession. Le fardeau de la dette par rapport au PIB est déjà en train de diminuer et la capacité financière du gouvernement, c'est-à-dire sa capacité de lever des impôts, est également solide car il y a eu également une baisse importante des impôts au Canada, par rapport au PIB.

D'autres experts ont attesté de la viabilité financière de ce régime, y compris l'actuaire en chef dans son rapport, le directeur parlementaire du budget, les chercheurs de l'OCDE et d'autres, et ce n'est donc pas une décision prise par nécessité financière.

En troisième lieu, je rappellerais simplement que la suppression des prestations de SV pendant deux ans entraînera des difficultés et des bouleversements importants dans la vie d'un grand nombre de futurs aînés. Pour ceux qui sont actuellement âgés de moins de 45 ans, cette politique va leur coûter plus de 20 000 \$ par personne, en ce sens qu'ils perdront les prestations de SV pendant deux ans. C'est une importante baisse de revenu qu'un grand nombre de Canadiens ne pourront pas compenser grâce à leur travail ou grâce à leur épargne personnelle.

Pour ceux qui ne pourront pas travailler en raison d'une incapacité ou parce qu'il n'y aura pas d'emplois pour eux, le retardement, pendant deux ans, du versement de cette importante prestation les conduira à la pauvreté.

Quatrièmement, le fait d'annoncer cette politique 10 ans à l'avance ne règle pas le problème. Si une politique est mauvaise, il ne suffit pas de l'annoncer longtemps à l'avance pour en faire une bonne politique. La plupart des Canadiens n'ont pas vraiment la capacité de se préparer à faire face à cette perte de revenu de 20 000 \$.

Pour terminer, sénateurs, je dirais que cette décision de retarder l'âge de la retraite jusqu'à 67 ans aux fins de la SV a de nombreuses conséquences indirectes et imprévues. Permettez-moi d'en énumérer simplement quelques-unes.

Il y a d'abord les répercussions sur le chômage des jeunes. Le taux de chômage chez les jeunes Canadiens est deux fois supérieur à la moyenne nationale et les Canadiens qui ont davantage investi dans leurs compétences que toutes les générations précédentes ne peuvent pas s'en servir pour trouver un emploi adéquat ou qui leur convient. Si l'on oblige les Canadiens âgés à rester sur le marché du travail deux ans de plus, cela ne fera qu'aggraver le



Some have argued this is a policy that is fair to future generations. Quite the contrary; this is a policy that will allow baby boomers to collect their pensions as promised, but not only will it reduce the pensions of younger Canadians, it will also make it harder for them to find jobs to support themselves.

Second, there will be unintended consequences on other income security programs, particularly provincial welfare expenses which will experience significantly higher costs as a result of this. Shifting fiscal burden from one level of government to a lower level of government, which faces even tighter financial constraints and higher borrowing costs, is hardly an efficiency enhancing measure.

Finally, there will be an important impact on existing occupational pension plans. Many pension plans in Canadian workplaces are already integrated with Canada's public pension system, the CPP and OAS system. By deferring the pension eligibility for OAS, it can actually create a new burden on those private occupational pension plans. There will be pressure in other workplaces to amend the terms of them, so that plans which are integrated with the CPP and OAS will have to pick up the slack of the lost income resulting from the deferral of OAS benefits.

Private pension plans are already facing terrible pressures, and there is an important unanswered question as to what effect the OAS deferral will have on the financial sustainability of private occupational pension plans.

Most pension experts today are recognizing that it makes a lot of sense to provide more of the share of pension income from universal public plans rather than from workplace-based occupational programs. However, this measure, by reducing the universal public system and imposing extra costs on private plans that are already financially stressed, is actually doing the opposite.

Those are some of the reasons, senators, why I think the deferral of pension eligibility to 67 is very wrong-headed, and the eligibility age should be kept at 65.

Thank you very much.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Stanford. I appreciate your comments.

Mr. Clemens, before we go to senators' questions and comments, I wonder if you could clarify something for me. I heard you say that in the year 2040, we would be into a deficit situation. How do we calculate a deficit situation for something like OAS that comes out of general revenue?

**Mr. Clemens:** Professor Ragan looked at the status quo tax system and projected out in time how much revenue that tax system would collect and, then on the other side of the ledger,

problème du chômage chez les jeunes. Certains ont avancé qu'il s'agit d'une politique équitable pour les générations futures. Bien au contraire, c'est une politique qui permettra aux baby-boomers de toucher leurs pensions comme promis, mais qui va non seulement réduire les pensions des Canadiens plus jeunes, mais causer à ces derniers plus de difficulté pour trouver les emplois qui leur permettront d'assurer leur subsistance.

Deuxièmement, cela aura des conséquences inattendues sur les autres programmes de sécurité du revenu, particulièrement sur les dépenses d'aide sociale des provinces qui vont nettement augmenter à la suite de cette mesure. Le transfert du fardeau financier d'un niveau de gouvernement à un autre niveau de gouvernement qui connaît des contraintes financières encore plus grandes et qui doit payer des coûts d'emprunt plus élevés n'a rien d'une mesure augmentant l'efficacité.

Enfin, cela aura d'importantes répercussions sur les régimes de retraite professionnels. Au Canada, un grand nombre des régimes de retraite auxquels participent les travailleurs sont déjà intégrés dans le régime de pension public, c'est-à-dire le RPC et la SV. En retardant l'admissibilité à la SV, on risque de créer un nouveau fardeau pour ces régimes de pension privés. Des pressions seront exercées pour qu'ils soient modifiés et les régimes intégrés dans le RPC et la SV devront donc compenser la perte de revenu résultant du retardement des prestations de la SV.

Les régimes de pension privés sont déjà soumis à des pressions extrêmement fortes et on doit donc se demander quels seront les effets du retardement de la SV sur la viabilité financière des régimes de retraite professionnels privés.

La plupart des experts en pensions reconnaissent aujourd'hui qu'il est très logique qu'une partie plus importante des revenus de pension provienne des régimes publics universels plutôt que des régimes de retraite professionnels. Néanmoins, en réduisant le régime public universel et en imposant des coûts supplémentaires aux régimes privés qui éprouvent déjà des difficultés financières, cette mesure fait le contraire.

Sénateurs, voilà certaines des raisons pour lesquelles j'estime que le relèvement, à 67 ans, de l'âge d'admissibilité à la pension est une grave erreur et que l'âge d'admissibilité devrait être maintenu à 65 ans.

Merci beaucoup.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Stanford. J'apprécie vos observations.

Monsieur Clemens, avant de passer aux questions et observations des sénateurs, j'aimerais que vous me précisiez quelque chose. Je vous ai entendu dire qu'en 2040, nous serions dans une situation déficitaire. Comment calculons-nous un déficit pour un régime comme la SV qui est financé par les recettes générales?

**M. Clemens :** M. Ragan a fait une prévision des recettes que le régime fiscal rapporterait en maintenant le statu quo et, d'autre part, des dépenses à prévoir en fonction de l'évolution

projected out spending based on demographic change. The deficit is simply based on his assumptions, what resources we would have in 2040 or 2030, depending on which year you look at versus the amount of spending that would be demanded, largely via health care and elderly benefits. The difference between the two was the 4.2 per cent deficit.

**The Chair:** Thank you for that explanation. Is that all taxes, corporate taxes?

**Mr. Clemens:** Mr. Chair, I should clarify. That is an all-government estimate, so it is not just federal government.

**The Chair:** Did it include in terms of expenditures transfers to provinces for social purposes and other transfers as well?

**Mr. Clemens:** That would net out because the transfers are all government spending.

**The Chair:** The other point that I did not get was when you were extrapolating forward the life expectancy and you said it could be up to 74 now. Where did you start in terms of the increased life expectancy?

**Mr. Clemens:** The 74 estimate is if you would have indexed the age of eligibility in 1966, when the Canada Pension Plan came into effect. You could pick any year.

**The Chair:** I did not know what year you picked. Now I know. Thank you very much.

We will now go to honourable senators. I will begin with Senator Buth from Manitoba.

**Senator Buth:** Thank you to our witnesses for being here. I would like to follow up with Mr. Clemens and others, if they would like to comment, on the targeting of OAS in terms of the limit. I am curious to know what you think the limit should be, or if you have run any numbers in terms of the limit.

**Mr. Clemens:** The first starting point for me would be the limit that we use for the Canada Pension Plan in terms of the average industrial wage. It would be a very fruitful discussion to explore whether that is the appropriate number, or, in fact, 75 per cent of that number is the appropriate number, given that by and large the data tells us you can maintain your standard of living with 75 per cent of your working income when you are in retirement due to lower costs.

However, the key here is if we were to more aggressively claw back the OAS, many of the problems that Ms. Eng and Mr. Stanford are concerned with, and in many ways I share their concern, we are freeing up resources to better target GIS. I agree with Mr. Stanford. The combination of OAS and GIS for low-income seniors is an incredible success for the country in terms of essentially almost eliminating poverty for seniors. However, my view would be that we can get the resources to fix problems in GIS within the existing envelope, simply by better

démographique. Le déficit se base simplement sur ses hypothèses quant aux ressources que nous aurions en 2040 ou 2030, selon l'année, par rapport aux dépenses qu'il faudrait faire, en grande partie en raison des soins de santé et des prestations aux aînés. La différence entre les deux a donné 4,2 p. 100 de déficit.

**Le président :** Merci pour cette explication. Cela comprend tous les impôts, y compris l'impôt sur les sociétés?

**M. Clemens :** Monsieur le président, je devrais apporter une précision. Cela tient compte des dépenses gouvernementales totales et pas seulement de celles du gouvernement fédéral.

**Le président :** Les transferts aux provinces pour les programmes sociaux et les autres transferts sont-ils inclus dans les dépenses?

**M. Clemens :** Cela revient au même étant donné que les transferts font partie des dépenses gouvernementales totales.

**Le président :** Je n'ai pas compris non plus quand vous avez extrapolé l'espérance de vie en disant que cela correspondrait maintenant à 74 ans. À partir de quand comptez-vous l'augmentation de l'espérance de vie?

**M. Clemens :** L'âge d'admissibilité serait de 74 ans s'il avait été indexé à compter de 1966, l'année d'entrée en vigueur du Régime de pensions du Canada. Vous pouvez choisir n'importe quelle année.

**Le président :** Je ne savais pas quelle année vous aviez choisie. Maintenant, je le sais. Merci beaucoup.

Nous allons donner la parole aux honorables sénateurs. Je vais commencer par le sénateur Buth, du Manitoba.

**Le sénateur Buth :** Je remercie nos témoins de s'être joints à nous. Je voudrais revoir avec M. Clemens, et les autres, s'ils désirent en parler, la question du seuil pour la Sécurité de la vieillesse. J'aimerais savoir quel devrait être ce seuil, selon vous, ou si vous avez réfléchi à un chiffre.

**M. Clemens :** À mon avis, il faudrait commencer par la limite que nous utilisons pour le Régime de pensions du Canada en ce qui concerne le salaire moyen par activité économique. Il serait très intéressant de discuter quant à savoir si c'est le chiffre approprié ou si ce serait 75 p. 100 de ce montant étant donné qu'en général, il ressort des études que l'on peut maintenir son niveau de vie avec 75 p. 100 de son revenu de travail lorsqu'on est à la retraite, car on a des frais moins élevés.

Toutefois, je dirais surtout que si nous récupérons une plus grande partie de la SV, et je partage les préoccupations de Mme Eng et de M. Stanford à bien des égards, nous pourrions libérer des ressources pour mieux cibler le SRG. Je suis d'accord avec M. Stanford. La SV et le SRG accordés aux aînés à faible revenu représentent un formidable succès pour pratiquement éliminer la pauvreté chez les aînés. Cependant, j'estime que nous pouvons trouver les ressources nécessaires pour résoudre les problèmes que pose le SRG dans l'enveloppe actuelle, simplement

targeting. Again, when I think of two seniors living together who have a household income of \$140,000, getting the full OAS benefit, I just do not see that as a well targeted program.

**Senator Buth:** Ms. Eng, would you like to comment on the limits?

**Ms. Eng:** I would not necessarily combine the two. Our premise is that changing the age at this point has left behind those groups of people who, despite however long you give them as to lead time, would never make up the lost amount of income support represented by those two lost years. We also hear from people who would not normally be eligible for GIS income support, generally, single women or people who have been widowed or divorced, and they would first not want to apply for welfare, probably would not qualify for welfare and would not qualify for GIS. That is a group of people that is often missed in the statistics as to who would be hurt if we deferred this for two more years. We focus on that group as an important group.

The other options for dealing with the OAS budget can be examined. They are not being examined. There is an opportunity, if this issue were studied separately, for different ways in which to cut back on OAS spending or for it to be improved. It could be in bringing down the clawback threshold. That is one option that has not been fully examined. It has been mooted, but it is not on the table.

You could look at the increase in age as one option. You could look at reducing the actual benefits, which we, of course, would not be recommending. You might even change the category of people to whom you provide some of these supports.

One example is the spousal allowance, which is available to people who are wedded but not to people who are not. That applies to a category of people in the age group of 60 to 64, and they get no support under the current system at the moment. We would be recommending expanding the program to include those people.

These are all kinds of options that could be on the table if the whole category had a better opportunity to be discussed.

Certainly, there is a way of cutting the budget by increasing the clawback. It would be, frankly, more acceptable overall than the change that is on the table at the moment.

**Senator Buth:** I want to clarify one point in terms of the provinces, and I understand that we are dealing with changes in legislation here. The government has made a commitment to compensate the provinces for changes that will occur. I want to make that point because I think people are saying it is not included in the legislation. You would not expect it to be included in the legislation.

Mr. Stanford, you made the comment that we need time to incorporate these changes. What the legislation is doing is giving the time. That is why there is a phase-in period.

en ciblant mieux les prestations. Quand je pense à un couple d'ainés qui vivent ensemble, qui disposent d'un revenu de 140 000 \$ à eux deux et qui touchent intégralement les prestations de SV, je ne crois pas que ce soit là un programme bien ciblé.

**Le sénateur Buth :** Madame Eng, voudriez-vous parler du seuil?

**Mme Eng :** Je n'associerais pas forcément les deux. Nous partons du principe que le changement de l'âge d'admissibilité laisse tomber des groupes de gens qui, quel que soit le préavis, ne réussiraient jamais à compenser le manque à gagner que représente la perte de ces deux années de soutien du revenu. D'autre part, des gens qui normalement n'ont pas droit au SRG, généralement des femmes célibataires ou des personnes veuves ou divorcées, disent qu'elles ne voudraient pas avoir à demander l'aide sociale, qu'elles n'y auraient probablement pas droit et qu'elles ne seraient pas admissibles au SRG. C'est un groupe dont souvent les statistiques ne tiennent pas compte et qui sera touché si ces prestations sont différées de deux années. C'est un groupe important.

Il y a d'autres options à examiner en ce qui concerne le budget de la SV. On ne les examine pas. Si cette question était étudiée séparément, il serait possible d'envisager d'autres façons de réduire les dépenses au chapitre de la SV ou d'améliorer le régime. Cela pourrait être en abaissant le seuil de récupération fiscale. C'est une possibilité qui n'a pas été entièrement examinée. Elle a été avancée, mais elle n'a pas été proposée.

Une autre solution pourrait être de relever l'âge. On pourrait aussi réduire le montant des prestations, ce que nous ne recommandons pas, bien entendu. Vous pourriez même modifier la catégorie des personnes à qui vous accordez certaines de ces aides.

Un exemple est l'allocation de conjoint, qui est offerte aux personnes mariées, mais pas à celles qui ne le sont pas. Cela s'applique à une catégorie de gens âgés de 60 à 64 ans auxquels le système actuel n'accorde aucune aide pour le moment. Nous recommanderions d'étendre le programme à ces personnes.

Voilà le genre d'options qui pourraient être examinées si nous avions l'occasion de discuter de toutes ces questions.

Il est certainement possible de réduire le budget en augmentant la récupération fiscale. Ce serait plus acceptable, dans l'ensemble, que le changement qui est proposé.

**Le sénateur Buth :** Je voudrais préciser une chose à propos des provinces et je sais que nous parlons des changements proposés dans le projet de loi. Le gouvernement s'est engagé à dédommager les provinces pour les changements qui seront apportés. Je tiens à le préciser, car j'ai l'impression que les gens disent que ce n'est pas inclus dans la loi. Il est normal que ce n'y soit pas inclus.

Monsieur Stanford, vous avez dit que nous avons besoin de temps pour apporter ces changements. La loi accorde le temps nécessaire. Voilà pourquoi l'instauration de cette mesure sera graduelle.

**Ms. Eng:** If I may comment on that for a moment, I am pleased to see the acknowledgement that in all of these provisions there is a need to address a category of people who would find it very difficult to wait those extra two years and do without for those two years. Those categories were mentioned in the budget, and they included those on federal financial assistance already, and that is terrific. They have also mentioned people who will be on CPP disability, and they need the cooperation of the provinces, which we hope would be forthcoming, of course.

The third category, where they had committed to actually reimburse the provinces, sounds great, but it depends on the provinces actually setting up the programs to cover that category of people who would have to apply for provincial welfare. Those assistance levels vary across the country, but none of them are the same as OAS and GIS combined.

**The Chair:** Did you have a question for Mr. Stanford?

**Senator Buth:** Did Mr. Stanford want to comment on the fact that there is a 10-year period here in terms of phase-in? He did mention that he would like to see that phased-in period.

**Mr. Stanford:** Actually, the gist of my remarks was that we need to discuss, consider and design the policy, not so much on the phase-in front. In fact, my point was that allowing for a 10-year phase-in does not solve the problem that many Canadians who will be affected by this will not be able to prepare to protect themselves. The reality is that most Canadians cannot save through their personal savings anything remotely sufficient to provide for their own pensions. In fact, most Canadians do not save anything through their personal incomes. That is why the universality of the public system is so important. Telling Canadians that they have 10 or more years to prepare for this in demonstrated reality will not make any difference for their actual pension income for most of them. That is why so many pension experts are saying we have to shift the pension system away from reliance on individual savings into requisite government universal programs.

The other comment was in terms of the earlier question regarding targeting of the benefits. Research has shown that the group of Canadians who are most at risk from inadequate income replacement after retirement is middle-class Canadians. Low-income Canadians are covered by some programs, including GIS. Upper-income Canadians are able to save from their own incomes. It is middle-class Canadians who face the biggest hole to fill in terms of their replacement income, and that is exactly where the phase-out issue currently is in place, both the ceiling on the CPP and the clawback for the OAS. Reducing either of those as a way of saving money will only make the problem all the worse for middle-class Canadians, who are already in the weakest shape.

**Senator Buth:** You would say you do not want changes to any of the programs?

**Mr. Stanford:** I would not want to see the clawback threshold reduced for the OAS. The gist of my comment is, as a wealthy society, given the modest nature of the increased costs associated

**Mme Eng :** Si vous me permettez quelques observations, je me réjouis qu'on reconnaisse, dans toutes ces dispositions, la nécessité de tenir compte d'une catégorie de gens qui auraient beaucoup de difficulté à attendre deux années de plus sans ces revenus. Ces catégories de personnes ont été mentionnées dans le budget et comprennent celles qui bénéficient déjà de l'aide financière du gouvernement fédéral, ce qui est formidable. Le budget mentionne également les personnes qui toucheront la pension d'invalidité du RPC et que la coopération des provinces sera nécessaire et nous espérons, bien sûr, que les provinces coopéreront.

En troisième lieu, le gouvernement s'est engagé à rembourser les provinces, ce qui est une excellente chose, mais il faut pour cela que les provinces établissent des programmes pour couvrir les gens qui devront demander l'aide sociale. Les niveaux d'assistance varient d'une province à l'autre, mais aucun d'eux n'est comparable à la SV et au SRG pris ensemble.

**Le président :** Avez-vous une question à poser à M. Stanford?

**Le sénateur Buth :** M. Stanford voudrait-il parler du délai d'application de 10 ans? Il a mentionné qu'il souhaitait ce délai.

**M. Stanford :** En fait, j'ai surtout parlé de la nécessité de discuter, d'examiner et d'élaborer la politique plutôt que du délai d'application. J'ai dit que ce délai de 10 ans ne réglera pas les difficultés des nombreux Canadiens qui seront touchés par cette mesure et qu'ils ne pourront pas se préparer. En réalité, la plupart des Canadiens ne sont pas en mesure d'économiser une somme suffisante pour financer eux-mêmes leur pension. La plupart des Canadiens n'épargnent rien sur leurs revenus personnels. Voilà pourquoi le caractère universel du régime public est si important. Si vous dites aux Canadiens qu'ils ont 10 ans ou plus pour se préparer, cela ne changera en rien le revenu de pension dont la plupart d'entre eux disposeront réellement. Voilà pourquoi de nombreux experts des pensions disent que nous devons renoncer à un système de pension reposant sur l'épargne personnelle au profit de programmes de pension publics universels.

Je voudrais aussi répondre à la question précédente concernant le ciblage des prestations. Il ressort des recherches que les Canadiens qui risquent le plus d'avoir un revenu de remplacement insuffisant après leur retraite sont ceux de la classe moyenne. Les Canadiens à faible revenu sont couverts par certains programmes dont le SRG. Les Canadiens à haut revenu sont capables d'épargner sur leurs propres revenus. Ce sont les Canadiens de la classe moyenne qui ont le manque à gagner le plus important à remplacer et c'est précisément à leur niveau qu'interviennent le plafond pour le RPC et le seuil de récupération fiscale de la SV. La réduction de ces prestations pour économiser de l'argent ne fera qu'aggraver la situation des Canadiens de la classe moyenne qui sont déjà les plus en difficulté.

**Le sénateur Buth :** Dites-vous que vous ne voulez aucun changement aux différents programmes?

**M. Stanford :** Je ne voudrais pas que le seuil de récupération fiscal soit abaissé pour la SV. Je dirais surtout qu'en tant que société riche, étant donné le caractère modeste de la hausse de

with this program, we should be not thinking about reducing the total envelope of costs. We should say yes, this is a natural cost associated with the aging of society, and we are wealthy and compassionate and will take care of our seniors.

**Senator Buth:** I think what we have here is duelling numbers, essentially. There are differing views in terms of the impact of the programs, and people's comments essentially come based on the different numbers that they start with.

**The Chair:** I think Mr. Clemens has been provoked into another comment.

**Mr. Clemens:** I wanted to provide some statistics from the Canada Revenue Agency. In the 2009 tax year, 4.4 million Canadians contributed to registered pensions. These are tax filers. I will give you the percentage. There was 5.9 million contributed to RRSPs. Obviously 2009 was a difficult year for anyone trying to save money. If you do that as a percentage of tax filers, 26 per cent contributed to a registered pension and 35 per cent contributed to an RRSP. I only raise that because Mr. Stanford brings an important issue to the table, which is our ability and our decision to save. I would suggest it is not as dire as Mr. Stanford has indicated, with respect to Mr. Stanford.

**The Chair:** Thank you, Mr. Clemens.

**Mr. Stanford:** My goodness, we are all being very polite today. That is refreshing, let me tell you.

**Senator Campbell:** We are worried. He looks like he is in heaven.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** In view of the fact that the Régie des rentes du Québec forms the base, the Government of Quebec is not going to adjust to this reality. Have you determined the difference between 65 and 67?

You talk about percentages, but how much would the social assistance bill increase? People who fall below the poverty line receive benefits from the Régie des rentes and those who receive the Guaranteed Income Supplement cannot afford to meet all their needs.

Since many measures mean that the provinces will have some expenditures transferred to them, we learn that, at the borders, harmonized sales tax will no longer be collected. Many provincial expenditures are being added in this bill. Have you calculated the impact of this change on the provinces?

[English]

**Mr. Clemens:** The only thing I expressed concern about at the time was when the government indicated that they would compensate the provinces for a loss. It seemed to me to a great extent that they have mitigated any potential savings. In other words, if the federal government is creating an add-on to the CST,

coût associée à ce programme, nous ne devrions pas songer à réduire l'ensemble de ces coûts. Nous devrions nous dire que c'est un coût naturel associé au vieillissement de la société et qu'étant riches et compatissants, nous allons prendre soin de nos aînés.

**Le sénateur Buth :** Je pense que nous avons surtout ici un duel de chiffres. Les opinions divergent quant aux effets de ces programmes et les avis des uns et des autres sont influencés par les chiffres sur lesquels ils se basent.

**Le président :** Je pense que M. Clemens ressent le besoin d'ajouter quelque chose.

**M. Clemens :** Je voudrais citer quelques chiffres émanant de l'Agence du revenu du Canada. Au cours de l'exercice 2009, 4,4 millions de Canadiens ont contribué à un régime enregistré de retraite. Ce sont les gens qui font une déclaration d'impôt. Je vais vous donner le pourcentage. La contribution aux REER s'élevait à 5,9 millions de dollars. De toute évidence, 2009 a été une année difficile pour quiconque a essayé d'économiser de l'argent. Pour l'exprimer en pourcentage des contribuables ayant fait une déclaration d'impôt, 26 p. 100 ont cotisé à un régime enregistré de pension et 35 p. 100 à un REER. Je soulève la question uniquement parce que M. Stanford aborde un sujet important, à savoir notre capacité et notre décision d'épargner. Sans vouloir offenser M. Stanford, je dirais que la situation n'est pas aussi catastrophique qu'il l'a dit.

**Le président :** Merci, monsieur Clemens.

**M. Stanford :** Décidément, nous sommes très polis aujourd'hui. C'est très rafraîchissant.

**Le sénateur Campbell :** Cela nous inquiète. Il semble être au paradis.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Compte tenu du fait que la Régie des rentes du Québec constitue la base, le gouvernement du Québec ne va pas s'ajuster à cette réalité. Avez-vous établi la différence entre 65 et 67 ans?

Vous parlez de pourcentages, mais à combien s'élèverait la facture sur le plan de l'aide sociale? Les gens qui tombent sous le seuil de pauvreté reçoivent des prestations de la Régie des rentes et ceux qui reçoivent le Supplément de revenu garanti n'ont pas les moyens de subvenir à tous leurs besoins.

Puisque plusieurs mesures vont faire en sorte que les provinces se verront transférer des dépenses, on apprend qu'aux frontières, dorénavant on ne collectera pas la taxe harmonisée. On ajoute plusieurs dépenses provinciales dans cette loi. Avez-vous fait un calcul de l'impact de ce changement sur les provinces?

[Traduction]

**M. Clemens :** J'ai seulement émis des réserves quand le gouvernement a dit qu'il dédommagerait les provinces pour leurs pertes. J'avais l'impression qu'il réduisait ainsi les économies potentielles. Autrement dit, si le gouvernement fédéral augmente le TCPS, par exemple ou crée un autre mécanisme pour transférer

for example, or some other mechanism to transfer funds to the provinces to compensate for the GIS benefit between 65 and 67, then that essentially is a wash. All we are really saying is that instead of the federal government spending it, the provinces are. The savings, it seems to me, will be less than indicated, which is why I brought up some other potential changes that I thought would be productive.

In terms of the direct answer to your question, I have not calculated the specific cost, but my estimate is that much of that would be a wash between the two levels of government.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I do not understand your answer. You probably mean that it will not affect citizens. I rather think that it is going to affect citizens because Quebec is the highest-taxed province in Canada on account of the social programs it offers. So we will not drop the 65-to-67-year-old category and we will pick up the bill. Perhaps people will get this amount.

But, to your knowledge, are the provinces going to receive the full amount? Then why introduce this measure if, for all practical purposes, it will be transferred to the provinces? I am trying to understand at least the reasoning. If you tell me that it is a wash, that means that it all amounts to the same thing. And if it all amounts to the same thing, why are we introducing this measure?

[English]

**Ms. Eng:** I have not done the actual calculations, but here are some parameters that are important to keep in mind. We got an estimate that the amount that would be saved by doing this, of deferring the receipt of OAS by two years, was worth in the neighbourhood of \$2 billion to \$3 billion a year overall. In addition, 35 per cent of all people receiving OAS today receive some measure of GIS. That is an estimate approximately of the kind of people who are going to need additional assistance. These are the people who are now getting GIS. They would necessarily be the same group of people who would apply for provincial social assistance, subject to my comment before that some people who need it will not do it, first, and second, provincial social assistance rates are much lower across the country than the combination of OAS and GIS.

The net result of all of that is that government dollars will be saved across the board, all levels of government, because not everybody will need that additional support. Many others will not apply, and those who do apply will get a lot less. There will be a net savings to the tax burden across the country at all levels of government, with the result that the individuals who need this money are the ones who are bearing the burden.

The other thing in this case also is that the provinces have not said they will do this. It is not clear that these people will be in any position to apply for social assistance.

des fonds aux provinces afin de compenser les prestations de SV accordées entre 65 et 67 ans, le résultat est le même. Nous disons seulement qu'au lieu que ce soit le gouvernement fédéral qui dépense cet argent, ce sera les provinces. Je crois que les économies seront moins importantes qu'indiqué et c'est pourquoi j'ai proposé d'autres changements qui me semblent productifs.

Pour répondre directement à votre question, je n'ai pas calculé le coût exact, mais je dirais que la dépense des deux niveaux de gouvernement serait à peu près la même.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Je ne comprends pas votre réponse. Vous voulez sans doute dire que ça n'affecterait peut-être pas le citoyen. Je crois plutôt que ça allait affecter le citoyen parce que le Québec est la province la plus taxée au Canada à cause des programmes sociaux offerts. Donc on ne laissera pas tomber la catégorie des 65 à 67 ans et on va assumer la facture. Peut-être que la personne recevra le montant.

Mais à votre connaissance, est-ce que les provinces vont recevoir le plein montant? En ce moment, pourquoi instaurer cette mesure si, à toutes fins pratiques, elle sera transférée aux provinces? J'essaie au moins de comprendre le raisonnement. Si vous me dites que c'est un *wash*, ça veut dire qu'on va revenir au même. Et si on revient au même, pourquoi on instaure cette mesure?

[Traduction]

**Mme Eng :** Je n'ai pas fait le calcul exact, mais il y a certains paramètres à ne pas perdre de vue. Selon l'estimation que nous avons obtenue, si le paiement de la SV est différé de deux ans, cela permettrait d'économiser aux environs de 2 milliards à 3 milliards de dollars par année en tout. De plus, 35 p. 100 de toutes les personnes qui reçoivent aujourd'hui la SV touchent un certain montant de SRG. Cela correspond à peu près aux personnes qui auront besoin d'une aide supplémentaire. Ce sont celles qui touchent actuellement le SRG. Ce serait forcément le même groupe de gens qui demanderaient l'aide sociale de la province sauf que, comme je l'ai dit tout à l'heure, certains de ceux qui en auront besoin ne la demanderont pas et, deuxièmement, le montant des prestations d'aide sociale de la province est beaucoup plus bas, dans l'ensemble du pays, que le montant total de la SV et du SRG.

En fin de compte, le gouvernement économisera de l'argent à tous les niveaux, car ce n'est pas tout le monde qui aura besoin de cette aide supplémentaire. De nombreuses personnes n'en feront pas la demande et celles qui le feront toucheront beaucoup moins. Cela allégera le fardeau fiscal de tous les niveaux de gouvernement et ce sont donc les personnes qui ont besoin de cet argent qui en feront les frais.

D'autre part, les provinces n'ont rien promis. Il n'est pas certain que ces personnes seront en mesure de demander l'aide sociale.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** So there will not be a combination between the Canada pension fund, which for us is the equivalent of the Régie des rentes. There will not be any compensation for the additional amount granted to people who are below the poverty line. Obviously I understand that, if people remain in the workforce, the costs will not be covered by the federal and provincial governments. But are there any statistics on the ability to remain in the labour market?

Since the beginning of these hearings, we have been told that the average retirement age in Canada is 62; so people have not even reached 65. That means that, for a large majority of people between 65 and 67, unless the province takes over, from what I understood, a transfer will be made by the federal government. Have I understood the measure properly?

[English]

**Ms. Eng:** I am not sure if I understood the question. On the issue of whether or not people are in fact retiring at the age of 62, there are still going to be a sizeable number of people who are retiring earlier than the age of 65. Largely, those people are people who already have good workplace pensions or are otherwise on disability.

There is the opposing trend taking place right now, which is more and more people staying in the workforce because they need to. I think that is going to continue to be the case, as the economy fails to recover, and these are people who will be most at risk of facing poverty in old age.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** And what Mr. Stanford, who is in the sky, told us earlier is that this would have an impact on youth employment. Could you elaborate on this?

[English]

**Mr. Stanford:** In terms of the impact on provincial budgets and then eventually on individuals, I think it is entirely unclear. To answer your first question explicitly, I have not done that research, and I am not aware of anyone who has. I think this is precisely one of the reasons why we have to be extremely cautious before we start fiddling around with crucial, long-standing programs like this one, so that we really track through what will happen.

In terms of the government's promise to compensate the provinces, this is a very broad, vague promise. It is not at all clear how that would happen. If it would happen through a bundling of this issue with a bunch of others through the social transfer that is happening already, that is a shell game at the best of times anyway. Being able to show that you have actually received that full compensation will be a very tricky exercise.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Donc il n'y aura pas de combinaison entre le Fonds de pension du Canada qui, chez nous, est l'équivalent de la Régie des rentes. Il n'y aura pas de compensation pour la somme additionnelle accordée aux gens qui sont à un niveau de pauvreté. Évidemment, je comprends que si les gens demeurent en milieu de travail, les frais ne seront pas couverts par les gouvernements fédéral et provincial. Mais y a-t-il des statistiques sur la capacité de demeurer sur le marché du travail?

Depuis le début des audiences, on nous a dit que l'âge moyen de la retraite au Canada, c'est 62 ans; donc ils ne sont même pas rendus à 65 ans. Cela veut dire qu'une grande majorité des gens de 65 à 67 ans, à moins que la province ne prenne le relais, ce que je comprenais, c'est que le transfert sera fait par le gouvernement fédéral. Ai-je bien compris la mesure?

[Traduction]

**Mme Eng :** Je ne suis pas certaine d'avoir compris la question. Pour ce qui est de savoir si les gens prennent leur retraite à 62 ans ou pas, il y aura toujours un nombre appréciable de personnes qui prendront leur retraite avant 65 ans. Il s'agit en grande partie de gens qui ont déjà un régime de pension de leur employeur ou qui sont autrement bénéficiaires de prestations d'invalidité.

Il y a aussi la tendance inverse qui se démarque actuellement — à savoir de plus en plus de personnes restent sur le marché du travail, car elles en ont besoin. Je crois que cela va continuer à être le cas étant donné que l'économie ne se redresse pas, et ce sont ces gens-là qui sont les plus susceptibles d'être pauvres, dans la vieillesse.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Et ce que M. Stanford, qui est dans le ciel, a dit tantôt, c'est que cela aurait un impact sur l'emploi pour les jeunes. Pourriez-vous élaborer sur cette question?

[Traduction]

**M. Stanford :** En ce qui concerne l'incidence sur les budgets provinciaux, puis, ultérieurement, sur les particuliers, je crois que c'est le flou total. Pour répondre à votre première question de manière explicite, je n'ai pas fait cette recherche et personne ne l'a faite, à ma connaissance. Je pense que c'est précisément pour cela que nous devons prendre d'énormes précautions avant de commencer à trifouiller des programmes cruciaux, qui existent depuis longtemps, comme celui-ci, de manière à vraiment suivre ce qui se passera, du début à la fin.

Pour ce qui est de la promesse faite par le gouvernement de dédommager les provinces, il s'agit d'une promesse très large et assez vague. On ne sait pas du tout ce qui arrivera, si ça se fera en regroupant cette question avec toute une série d'autres enjeux, sous la rubrique des transferts sociaux existants, c'est-à-dire par des tours de passe-passe, dans les meilleurs cas, de toute façon. Il sera alors très difficile de prouver que vous avez, en fait, reçu la totalité de cette indemnisation.

Then there are the issues that Ms. Eng mentioned, which is who will qualify for these provincial welfare programs? Will they be fully taken up? How will the provincial governments change their own policies in future years as well? There is tremendous uncertainty on both how this will affect provincial governments and how it will affect those who need the income and who may end up on provincial social assistance anyway.

At any rate, the federal government's promise to offer some compensation clearly takes away from the so-called fiscal benefits of doing this in the first place, which again takes me back to the question, why do it?

**Senator L. Smith:** Ms. Eng, how many people were actually polled? You made the statement that you polled your constituents and they said "no" to the changes. What is the number of people you would have talked to?

**Ms. Eng:** We have an online newsletter that we send out to our membership. We have about 300,000 to 350,000 members across the country in about 190,000 households. Of those, we have email addresses for 95,000 of them. We send out the newsletter every two weeks, and our response rate for high interest issues such as this would range from 4,000 to 5,000 respondents over the course of a weekend, and we never get less than 2,000 or 3,000 respondents. Those numbers, I am told by the person who does the polling for us, are statistically significant and probably more numbers than all the polling firms that you normally hear from in the media.

That group of people tends to be a regular group, and they focus clearly on the very detail of the different proposed changes. When the issue of the OAS changes was first mentioned in January, the reaction was quite strong. In fact, we had phone calls and emails from our membership before we even put out the newsletter to ask them their opinions.

**Senator L. Smith:** To clarify the number and put it in perspective, say 3,000 to 4,000 people out of 300,000 members of which 90,000 were —

**Ms. Eng:** Had email addresses.

**Senator L. Smith:** Right. What do we base the number on? Is it 300,000 respondents?

**Ms. Eng:** You go on the number of people who answer your survey. Admittedly, it is an online survey. I cannot really comment on the polling industry today, but the use of online surveys and panels has become quite regular. The number of people who answer the surveys that are published usually is no more than about 1,000 to 1,500 respondents.

Il y a ensuite les questions soulevées par Mme Eng, notamment qui sera admissible à ces programmes provinciaux d'aide sociale? Seront-ils pleinement adoptés? Dans quelle mesure les gouvernements provinciaux vont-ils également changer leurs propres politiques au cours des prochaines années? Il y a beaucoup d'inconnues quant à la façon dont cela va affecter aussi bien les gouvernements provinciaux que les particuliers qui ont besoin de ce revenu et qui risquent d'avoir à vivre de l'aide sociale des provinces, de toute manière.

Quoi qu'il en soit, la promesse du gouvernement fédéral consistant à offrir une certaine indemnisation vient clairement miner les prétendus avantages fiscaux évoqués en premiers lieux, pour justifier cette mesure. Cela me ramène donc à la question suivante : à quoi bon?

**Le sénateur L. Smith :** Madame Eng, combien de personnes a-t-on réellement sondées? Vous avez indiqué avoir sondé vos membres et qu'ils ont dit « non » aux changements. À combien de personnes avez-vous parlé?

**Mme Eng :** Nous avons un bulletin de nouvelles en ligne que nous envoyons à nos membres. Nous avons entre 300 000 et 350 000 membres au pays, dans quelque 190 000 foyers. Là-dessus, nous avons l'adresse courriel de 95 000 d'entre eux. Nous leur envoyons un bulletin électronique, toutes les deux semaines, et pour les questions qui suscitent un grand intérêt, comme c'est le cas pour celle-ci, nous recevons entre 4 000 et 5 000 réponses au cours d'une fin de semaine et nous ne recevons jamais moins que 2 000 à 3 000 réponses. Selon la personne qui effectue ces sondages pour notre compte, ces taux de réponse sont élevés, du point de vue statistique, et dépassent probablement les résultats des agences de sondage dont on entend normalement parler dans les médias.

Ce groupe rassemble des habitués et il se concentre clairement sur chaque détail des différents changements proposés. Lorsque la question des changements à la SV a commencé à faire surface, en janvier, la réaction a été assez musclée. En réalité, nous avons reçu des appels téléphoniques de nos membres avant même d'envoyer notre bulletin de nouvelles pour leur demander leur avis.

**Le sénateur L. Smith :** Afin d'apporter plus de précisions sur ce chiffre et pour mettre cela en perspective, entre 3 000 et 4 000 personnes sur 300 000, dont 90 000 avaient...

**Mme Eng :** Avaient une adresse électronique.

**Le sénateur L. Smith :** D'accord. Sur quoi basez-vous ce chiffre? S'agit-il de 300 000 répondants?

**Mme Eng :** Nous nous basons sur le nombre de personnes qui répondent au sondage. Certes, il s'agit d'un sondage en ligne. Je ne peux pas vraiment me prononcer sur l'industrie du sondage, aujourd'hui, mais l'utilisation de sondages et de panels en ligne est devenue chose courante. Le nombre de personnes qui répondent aux sondages qui sont publiés ne dépasse pas habituellement la barre des 1 000 ou 1 500.



**Senator L. Smith:** You made a strong statement, and I wanted to ensure I understood what the numbers were really based on because it does affect the credibility of the statement. I think it is legitimate to ask the question.

**Ms. Eng:** I guess that challenges the entire industry of polling and how representative of public opinion they tend to be. In this case, they tend to reflect public policy trends and public polling results.

**Senator L. Smith:** It would be interesting to know the sample you used, how exact a measurement it is. It would be helpful to substantiate the statement that you made, that a large number of your members said not to do it.

I am not trying to be offensive. I am just asking the question to understand the basis of your numbers, and to be specific, if you had a measurement that could really quantify the impact of the statement. We are not going to answer that one right now, but I just bring it up.

Second, taking money from health care and the military to fund something like this seems to remind me of taking money from your left pocket and putting it in your right pocket. If we agree we have an aging demographic, which I hope we all agree on, and health care is going to become more expensive to service older people — for example, my mother is 94 years of age and she is in a long-term care facility, which my brother and I pay for and is quite costly. I find it strange that we would take money from health care to put into the pension system.

The other thing I found strange was that we only spend 2.5 per cent of GDP on old age benefits, and we are seeing in Europe they spend an average of 7.5 per cent and in Italy 12 per cent. However, when we look at the economic catastrophe these countries are in because they have not managed their money properly, I wonder where the basis of that statement comes from.

**Ms. Eng:** On the issue of health care reform and the potential for savings, it is something I have addressed before this committee previously, and I am happy to focus on that because there is an opportunity for massive savings through health care reform. If we continue as we are today, the demands on the system will go up exponentially, as predicted.

We have recommended a refocusing of how we deliver on our health care, including improving and funding a home care focus or out-of-institution care. The opportunities for savings in that category are massive and estimated to be in the tens of billions of dollars per year. Similarly, bringing down the cost of drugs is another opportunity.

**Le sénateur L. Smith :** Vous avez dit quelque chose de très fort et je veux simplement m'assurer d'avoir bien compris ce sur quoi ces chiffres étaient fondés, car cela a une incidence sur la crédibilité du message. Je crois qu'il est légitime de poser la question.

**Mme Eng :** J'imagine que cela soulève des questions sur toute l'industrie des sondages et sur son degré de représentativité de l'opinion publique. Dans ce cas-ci, cela reflète les tendances en matière de politiques publiques et les résultats de sondages publics.

**Le sénateur L. Smith :** Il serait intéressant de savoir quel échantillon vous avez utilisé et quelle est l'exactitude de cette mesure. Il serait utile d'étayer ce que vous avez dit, à savoir qu'un grand nombre de vos membres se sont prononcés contre la mesure.

Je n'essaie pas d'être offensant. Je pose simplement la question pour comprendre les fondements de vos chiffres et pour être précis, au cas où vous auriez une méthode permettant de vraiment quantifier ce que vous dites. Nous n'allons pas pouvoir répondre à cela immédiatement, je voulais simplement soulever cette question.

Ensuite, si l'on prend de l'argent des soins de santé et de l'armée pour financer des initiatives comme celle-ci, c'est comme si l'on prenait de l'argent dans la poche de gauche pour le transférer dans la poche de droite. Si nous nous entendons sur le fait que nous avons une population vieillissante, et j'espère que nous sommes tous d'accord sur ce point, et qu'il va en coûter de plus en plus cher en soins de santé justement pour soigner les personnes âgées — par exemple, ma mère a 94 ans et elle est dans un établissement de soins de longue durée, que nous payons mon frère et moi et qui est assez coûteux. Je trouve bizarre que nous prenions de l'argent des soins de santé pour le verser dans le régime de pension.

L'autre chose qui m'a semblé étrange, c'est que nous ne dépensons que 2,5 p. 100 du PIB en prestations de vieillesse, tandis que les Européens dépensent 7,5 p. 100 du PIB, en moyenne, et cela peut aller jusqu'à 12 p. 100 en Italie. Toutefois, si l'on regarde la situation catastrophique dans laquelle se retrouvent ces pays, car ils n'ont pas su bien gérer leur argent, je me demande d'où vient le fondement de cette déclaration.

**Mme Eng :** En ce qui concerne la réforme des soins de santé et les éventuelles économies à réaliser, c'est quelque chose que j'ai déjà abordé devant ce comité, auparavant, et je suis très heureuse de pouvoir me concentrer là-dessus, car nous avons la possibilité de réaliser d'énormes économies grâce à la réforme des soins de santé. Si l'on maintient le statu quo, les pressions sur le système ne feront qu'augmenter, de manière exponentielle, tel que prévu.

Nous avons recommandé de revoir la manière dont nous fournissons nos soins de santé, notamment en améliorant et en finançant une démarche axée sur des soins à domicile ou à l'extérieur des établissements. Les possibilités de réaliser des économies dans cette catégorie sont énormes et, selon les estimations, elles se chiffrent dans les dizaines de milliards de dollars, chaque année. Parallèlement, le rabaissement du coût des médicaments est une autre possibilité.

We are not saying to divert those dollars as such. The argument around the OAS spending is a question of fiscal sustainability and budgetary choices, if you look at the budget as a whole. All we are saying is that if you are looking to find the additional dollars represented by this change, then look elsewhere; there are opportunities elsewhere within the larger budget where you may find the savings so as to avoid having to make this change here. That is the opportunity that arises with the changes in health care funding.

**Senator L. Smith:** We have talked about the necessity to improve the health care system and the delivery of it, which in many instances is a management issue. Again, I found it a little strange identifying health care, because to me, we can pick any area, but we need to assess the numbers.

When we go from Mr. Clemens to Ms. Eng and then to Mr. Stanford, it is interesting that there seems to be juxtaposition, or an opposite position. What is the right position?

**Mr. Clemens:** With respect to which question, senator?

**Senator L. Smith:** The issue of raising the age from 65 to 67. You seem to support it, and then we have people opposed. Where does it all wash out?

**Mr. Clemens:** I think Mr. Stanford and I would agree to disagree. I think it was a step in the right direction.

As I say, if you indexed the age of eligibility for life expectancy, in other words, did not allow a stealth increase in the benefit beginning in 1966 — which is what has happened in that every year that life expectancy increases, the program increases in cost permanently, but there is no decision to expand the program — and said that we would increase the age of eligibility to life expectancy, it would be 74 today. We are increasing it to 67, which we see in a number of other industrialized countries. They are increasing their age of eligibility slightly.

I should note that age of eligibility for a public program is different than the retirement age, and we should not conflate the two. It seems to me moving from 65 to 67 is a modest step in the right direction, but I would certainly like to have a robust discussion about better targeting the elderly benefit. I just think you could ask the average Canadian whether two seniors living together making a household income of \$100,000 or \$120,000 require the full OAS benefit, or should some of that be clawed back to ensure that the GIS program remains intact and helps people who make the transition? I think Mr. Stanford and Ms. Eng are concerned about that.

Nous ne prôtons pas le détournement de ces fonds, à proprement parler. La question des dépenses en matière de SV est une question de viabilité financière et de choix budgétaires, si vous regardez le budget dans son ensemble. Tout ce que nous disons, c'est que si vous êtes à la recherche des fonds supplémentaires qu'apporterait ce changement, il vous suffit de regarder ailleurs; il existe des possibilités ailleurs et vous pourriez réaliser des économies au niveau du budget même, au sens plus large, afin d'éviter d'avoir à faire ce changement. C'est justement ce que permettraient de faire des changements dans le financement des soins de santé.

**Le sénateur L. Smith :** Nous avons parlé de la nécessité d'améliorer le système de soins de santé et la prestation des soins, ce qui, dans bien des cas, relève de la gestion. Encore une fois, j'ai trouvé cela un peu étrange de choisir les soins de santé, car à mon avis, on pourrait choisir n'importe quel domaine, mais il nous faut évaluer les chiffres.

Lorsqu'on passe de M. Clemens à Mme Eng puis, enfin, à M. Stanford, on a l'impression de se trouver face à une juxtaposition des avis ou à des positions diamétralement opposées, ce qui est intéressant. Laquelle de ces positions est la bonne?

**M. Clemens :** Par rapport à quelle question, sénateur?

**Le sénateur L. Smith :** Le fait de faire passer l'âge de 65 à 67 ans. Vous semblez appuyer cette proposition et, ensuite, nous avons des gens qui s'y opposent. Comment réconcilier tout cela?

**M. Clemens :** Je crois que M. Stanford et moi ne partageons pas la même opinion. Je crois que c'était un pas dans la bonne direction.

Comme je l'ai dit, si vous indexez l'âge d'admissibilité en fonction de l'espérance de vie, en d'autres termes, si vous ne permettez pas une augmentation rapide des prestations, à compter de 1966 — ce qui a été le cas, essentiellement — chaque année que l'espérance de vie augmente, les coûts du programme s'alourdissent de manière permanente — mais aucune décision n'a été prise d'élargir le programme. Donc, si nous avions fait cela en 1966, en disant qu'on allait augmenter l'âge d'admissibilité en fonction de l'espérance de vie, on en serait à 74 ans aujourd'hui. Nous l'augmentons à 67 ans — et c'est que font un certain nombre d'autres pays industrialisés qui augmentent quelque peu leur âge d'admissibilité.

À ce propos, je voudrais souligner que l'âge d'admissibilité à un programme public est différent de l'âge de la retraite et qu'on ne devrait pas amalgamer les deux. Il me semble que passer de 65 à 67 ans est un pas modeste dans la bonne direction, mais j'aimerais certainement avoir une solide discussion pour voir comment on pourrait mieux cibler les prestations de la vieillesse. Je crois que si vous demandiez au Canadien moyen si deux personnes âgées habitant ensemble et ayant un revenu combiné de 100 000 \$ ou 120 000 \$ devraient recevoir des prestations intégrales de SV ou si on ne devrait pas en récupérer une partie pour veiller à ce que le programme du SRG demeure intact et vienne en aide aux personnes en période de transition — et c'est ce qui préoccupe M. Stanford et Mme Eng, je crois...

In addition, I would like to see some differential between single seniors who are living in high-cost metropolitan areas and seniors who are not. It seems there is an opportunity there, without crowding out other spending or without having increased taxes, to better target the elderly benefit package.

**Mr. Stanford:** I would like to jump in on that angle as well. On the issue of indexing the eligibility year of the program for your life expectancy, I find that a very curious line of argument. In the olden days, before there were public pensions, you basically worked until you died. Why do we not do that anymore? We do not that anymore because we have become more prosperous as a society, more compassionate as a society, and we recognize that your golden years are a very important payback for the efforts you made to support your family and community through your entire life.

As we go forward and progress as a society, we get to live longer, first of all, because that is one dimension of our prosperity. I do not see it at all obvious that because you live longer, you should work longer. In fact, I would say because we live longer that is a benefit of our prosperity, that we get more years in which to enjoy that payback.

Secondly, it is very important to remember that there is tremendous inequality in life expectancy. How long you live is strongly correlated with your income. The difference in life expectancy between a high-income Canadian and a low-income Canadian is about seven years. Indexing a whole program to the average life expectancy for low-income people or for others who have had poor health or very strenuous jobs and are not likely to live as long will have a much higher impact on them than it will on high-income Canadians who have a much better chance of living in good health until they are 85 or 90 or longer.

For many working Canadians, the idea of working until you are 74 and having your pension put off later and later, simply because medical technology is lifting the average life expectancy, is a horrifying idea.

**Senator Ringuette:** This is a very interesting conversation that we are having. All three of our witnesses are in agreement with the fact that there has been no discussion. There has been an announcement by the Prime Minister of Canada in Davos. The inclusion in this budget bill of a project for 10 years down the road without any kind of discussion is most regrettable because I think the Canadian population is mature enough to have a decent discussion on this issue and come to a decent conclusion for the future.

En outre, j'aimerais qu'on fasse la distinction entre les personnes âgées célibataires qui habitent dans des quartiers métropolitains, où les coûts sont élevés, et les personnes âgées pour qui ce n'est pas le cas. Il semble qu'on aurait l'occasion, ici, sans évincer d'autres dépenses ni augmenter les taxes, de mieux cibler l'ensemble des prestations pour les personnes âgées.

**M. Stanford :** J'aimerais intervenir sur cette question également. Pour ce qui est d'indexer l'admissibilité au programme en fonction de l'espérance de vie, je trouve que c'est un raisonnement très curieux. Autrefois, avant qu'il n'y ait de pensions publiques, les gens travaillaient jusqu'à leur mort. Pourquoi cela a-t-il changé? Ça a changé parce que la société est devenue plus prospère et plus compatissante et que nous reconnaissons que l'âge d'or ou la retraite est une période importante pendant laquelle on vous rembourse, en quelque sorte, les efforts que vous avez déployés tout au long de votre vie pour subvenir aux besoins de votre famille et pour appuyer votre collectivité.

Au fur et à mesure que notre société progresse, nous vivons plus longtemps, tout d'abord, car c'est là une dimension de notre prospérité. Je ne pense pas qu'il soit juste de dire que, puisqu'on vit plus longtemps, on devrait travailler plus longtemps. En fait, je dirais que puisque nous vivons plus longtemps, en raison de notre prospérité, nous devrions en récolter les fruits pendant plus longtemps.

Ensuite, il est très important de ne pas oublier que nous ne sommes pas tous sur un pied d'égalité en matière d'espérance de vie. Votre longévité est étroitement reliée à vos revenus. La différence entre l'espérance de vie d'un Canadien à revenu élevé et celle d'un Canadien à faible revenu est d'environ sept ans. Si l'on indexe tout le programme en fonction de l'espérance de vie moyenne des gagne-petit ou de celle de ceux qui sont en mauvaise santé ou qui ont des emplois très pénibles et qui ne sont pas susceptibles de vivre aussi longtemps, cela aura un plus gros impact sur eux que sur les Canadiens à revenu élevé qui ont aussi une meilleure chance de vivre en bonne santé jusqu'à 85 ou 90 ans, voire plus.

Pour bon nombre de Canadiens qui travaillent, l'idée de travailler jusqu'à 74 ans et de reporter la retraite de plus en plus tard, uniquement parce que la technologie médicale rehausse l'espérance de vie, est une idée effroyable.

**Le sénateur Ringuette :** Il s'agit d'une conversation très intéressante. Nos trois témoins s'entendent tous sur le fait qu'il n'y a eu aucune discussion. Le premier ministre du Canada a fait une annonce à Davos. L'inclusion, dans ce projet de loi budgétaire, d'un projet qui entrera en vigueur dans 10 ans, sans aucune sorte de discussion, est très fâcheuse, car je crois que la population canadienne est suffisamment mûre pour avoir une discussion rationnelle sur la question et pour en arriver à une conclusion décente pour l'avenir.

I have asked twice at this committee to have the Parliamentary Budget Officer as a witness, and twice I was refused by the government senators on this committee. It is most disturbing because we certainly would like to have more accountability and transparency in any process.

Mr. Clemens, when you identify examples of two seniors living on a household income between \$120,000 and \$140,000, my guess is these seniors would not get GIS.

**Mr. Clemens:** That is right.

**Senator Ringuette:** My guess is also that these seniors are paying income tax. We have never, as of yet, in this entire discussion, had any data from anyone that describes the amount of income tax that is received by the Government of Canada, coming back from the OAS payment, because it is universal. That is a way of clawing back, Mr. Clemens.

Does any one of you know how much income tax is paid by those senior citizens who have a certain income bracket so that OAS is taxable income? What is it? How much is the Government of Canada getting back in taxes from the OAS payment? Do we know that? Mr. Clemens, you raised the issue.

**Mr. Clemens:** What I looked at was the marginal tax rate applied on the clawback, which is the 15 per cent. I would not disagree that there is revenue coming in. My question is on the front end as to how well the program is targeted. It just strikes me that when you have a full benefit payment up to \$140,000 in income, and it is not fully taxed back until almost \$225,000, I have trouble agreeing that that is a well-targeted program, particularly when all three of us agree there are concerns with GIS.

**Senator Ringuette:** Maybe we should include in this discussion a higher income taxable bracket for the higher income citizens of this country.

Mr. Clemens, you are not able to tell us what the revenue is that the Government of Canada gets as income tax paid on OAS, plus the provinces also.

**Mr. Clemens:** I would recommend asking someone from Finance. I am not a particular fan of the PBO, given Finance has outperformed them on forecasting. I would ask someone from Finance to give you the tax statistics, which they have.

**Senator Ringuette:** We have been asking quite a lot of questions, and we have this process. We did not get a lot of answers; I can tell you that.

**Ms. Eng:** From a slightly different angle, I would like to find out how many people have \$140,000 of household income and are still getting their OAS.

J'ai demandé à deux reprises à ce comité de faire comparaître le directeur parlementaire du budget comme témoin et les sénateurs ministériels me l'ont refusé à deux reprises. Cela est fort inquiétant, car nous aimerions certainement avoir une plus grande reddition de comptes et transparence dans n'importe quel processus.

Monsieur Clemens, quand vous avez donné l'exemple des deux retraités vivant avec des revenus combinés entre 120 000 et 140 000 \$, je me suis dit que ces retraités ne bénéficieraient pas du SRG.

**M. Clemens :** Vous avez raison.

**Le sénateur Ringuette :** J'imagine en plus que ces personnes âgées paient de l'impôt. Personne encore ne nous a transmis de données décrivant le montant d'impôt que le gouvernement du Canada perçoit en retour sur les chèques de la SV, parce que le régime est universel. C'est une forme de récupération fiscale, monsieur Clemens.

Quelqu'un saurait-il combien les personnes âgées dont le revenu se situe déjà dans une certaine fourchette paient d'impôts sur leur chèque de SV? C'est combien? Combien d'argent le gouvernement du Canada retire-t-il en impôts sur les versements de la SV? L'information est-elle disponible? Monsieur Clemens, vous en avez vous-même parlé.

**M. Clemens :** J'ai étudié le taux d'imposition marginal appliqué à la récupération fiscale, qui est de 15 p. 100. Il est certain qu'il s'agit d'une recette fiscale pour l'État. Je m'interroge plutôt sur la manière dont le programme est ciblé. Ça m'étonne que la prestation demeure intacte pour des revenus allant jusqu'à 140 000 \$ et qu'elle ne soit pas entièrement reprise par l'impôt avant le seuil de 225 000 \$; j'ai beaucoup de difficulté à convenir que ce programme est bien ciblé, d'autant que nous convenons tous les trois qu'il y a des problèmes avec le SRG.

**Le sénateur Ringuette :** Peut-être devrions-nous envisager une tranche de revenu imposable plus élevée pour les Canadiens à très hauts revenus.

Monsieur Clemens, vous n'êtes pas en mesure de nous dire combien d'argent le gouvernement du Canada et les provinces récupèrent en imposant les SV.

**M. Clemens :** Je vous recommande de demander à quelqu'un du ministère des Finances. Je ne suis pas un grand admirateur du DPB, surtout que le ministère a toujours fait mieux que lui dans les prévisions. Je demanderais aux gens des Finances de vous fournir les statistiques, qu'ils ont d'ailleurs.

**Le sénateur Ringuette :** Nous avons posé beaucoup de questions et nous devons suivre ce processus. En revanche, je peux vous dire que nous n'avons pas obtenu beaucoup de réponses.

**Mme Eng :** D'un autre côté, je voudrais savoir combien de foyers au Canada ont des revenus de 140 000 \$ et bénéficient de la SV.

I think we distort the picture. The issue of clawback is not on the table anywhere in the bill. It would be something that would be part of a fuller discussion, of course. At the present time, the people affected by this bill are nowhere near that money in their households. Between the two of them, they are living below the poverty line, and there is no provision for them, and there are a lot more of those people we would be worried about.

**Mr. Stanford:** I would like to respond to Mr. Clemens' point that the OAS program is not well targeted. The OAS program was never intended to be a targeted benefit. It was designed precisely as a universal benefit.

The GIS benefit is a targeted benefit, and it does the job effectively at that end of the income scale. Remember, there is this thing called the "middle class" out there that also has to pay for their pensions when they retire. As I mentioned, the evidence suggests it is middle-class Canadians who face the biggest hole in their pension planning. A benefit of the OAS is precisely that it has been universal. When the clawback was introduced, it started to reduce the universality of it a little, not dramatically so.

I think that the importance of the OAS is kind of like our medicare system. It is something that is there for everyone. Medicare is there for everyone when they are ill, and the public pension system is there for everyone when they retire. It is part of a social contract that binds us together as a society. If we start whittling it away to apply only to those in the greatest need, then most Canadians stop seeing a benefit for themselves in that program and, before you know it, the program is run into the ground. The idea of the OAS was not to be targeted, and so it is not surprising that it is not a well-targeted program.

**Senator Ringuette:** Exactly. One of the things that really puzzles me is that two years ago, before this Finance Committee, we had a budget bill presented by the same Minister of Finance that allowed Canadians, instead of waiting until age 65 to collect CPP, to start at the age of 60. When questioned, the officials of the Department of Finance told us exactly the data that was indicated earlier, that Canadians want to retire earlier, on average at age 62. That is why they were bringing the CPP eligibility down from 65 to 60. That was 18 months ago. Today, we are being told that Canadians live longer so they should be working longer and therefore they should only retire at 67. It is pretty difficult to get real facts from the government officials in order to have a decent discussion about the future.

Mr. Stanford, could you provide us more data in regard to the middle class and your statement about them being crunched in this entire process? I would tend to believe that you are right, but if you could provide us some data to back up the information that you just gave us, I would really appreciate it.

**Mr. Stanford:** Senator, I would be pleased to do that. I will gather some information and submit it to the clerk of the committee for you.

Je crois que nous falsifions la réalité. Il n'est pas question de récupération fiscale dans ce projet de loi. Il y aurait bien sûr lieu d'en parler dans un autre contexte, plus général. Pour le moment, les gens qui seront touchés par cette loi sont très loin d'appartenir à des foyers touchant de tels revenus. On parle ici de couples qui vivent sous le seuil de la pauvreté et pour qui il n'existe aucune disposition; ces gens-là sont de plus en plus nombreux, ce qui est très préoccupant.

**M. Stanford :** Je dirais à M. Clemens que le programme de SV n'a jamais été prévu pour être ciblé. Il a été conçu pour être une prestation universelle.

La prestation du SRG est une prestation ciblée très efficace pour les prestataires. N'oubliez pas que les gens de la « classe moyenne » doivent contribuer à des caisses de retraite. Comme je l'ai dit, tout indique que la planification de la retraite pêche surtout dans le cas de la classe moyenne. L'un des avantages de la SV, c'est précisément qu'elle est universelle. Quand la récupération a été adoptée, on a un peu perdu cette notion d'universalité, mais pas de façon dramatique.

Je crois que l'importance de la SV nous rappelle notre régime d'assurance-maladie qui est là pour chaque citoyen. L'assurance-maladie est là pour les gens quand ils sont malades, tout comme le régime de pension public est là pour les gens qui prennent leur retraite. Ça fait partie de notre contrat social. Si l'on commence à modifier le système pour qu'il ne s'applique plus qu'à ceux qui en ont le plus besoin, la plupart des Canadiens n'y verront plus d'avantage personnel et, sans qu'on s'en rende compte, le programme se délitera. Au départ, il n'a pas été prévu de cibler la SV et il ne faut donc pas s'étonner que ce programme soit mal ciblé.

**Le sénateur Ringuette :** Tout à fait. Il y a une chose que je trouve curieuse. Il y a deux ans passés, ce même comité des Finances a été saisi d'un projet de loi budgétaire, présenté par le même ministre des Finances, qui visait à permettre aux Canadiens de commencer à encaisser leur RPC à 60 ans plutôt que de devoir attendre 65 ans. Interrogés, les fonctionnaires du ministère de Finances nous ont cité les mêmes données démontrant que les Canadiens voulaient prendre leur retraite plus tôt, à 62 ans en moyenne. Voilà pourquoi le ministère avait décidé d'abaisser l'âge d'admissibilité au RPC, de 65 ans à 60 ans. Il y a de cela 18 mois. Aujourd'hui, nous nous faisons dire que les Canadiens vivant plus longtemps, ils devraient travailler plus longtemps et, par conséquent, prendre leur retraite à 67 ans. Il est très difficile d'obtenir l'heure juste des fonctionnaires pour tenir de vraies discussions sur l'avenir.

Monsieur Stanford, pouvez-vous nous fournir plus de données au sujet de la classe moyenne et du fait, comme vous le soutenez, qu'elle serait la grande perdante? J'ai tendance à vous croire, mais si vous pouviez nous fournir des preuves pour appuyer vos dires, je l'apprécierais énormément.

**M. Stanford :** Sénateur, je le ferai avec plaisir. Je rassemblerai des informations que je ferai parvenir à la greffière du comité pour vous.

**Senator Ringuette:** Thank you.

Does anyone have any comments about how to reconcile the CPP going from 65 to 60 and the OAS going from 65 to 67? No one wants to venture into that issue.

**Mr. Stanford:** I will make one point, senator. If you get different ages for the different pieces of the public pension system, it will make that problem that I mentioned about the integration between the public pensions and the occupational or workplace pensions all the more difficult to manage. Just to explain how it works, in many cases, in a workplace pension plan, especially if there is an opportunity for early retirement after 35 years of service or factor 85 or something like that, usually it specifies a certain ceiling level of benefit that you get that is a transition to take you through to the onset of Canada Pension and OAS and so on. The workplace pension fills in the space that is left until you turn 65 and qualify for those benefits. That is what an integrated system means. Similarly, even after age 65, it could be specifying a total level of benefit, and then within that is the benefit that you are expected to receive from the CPP and OAS in terms of the pension formula.

In both cases, in early retirement or regular age retirement, postponing one or more of the components of the public system can end up imposing an extra cost on those private pension plans, and it is all the more complicated when the age thresholds for the different components of the plan could end up being different, as you have highlighted.

**Senator Runciman:** Mr. Clemens, I am not sure where this comes from, but if you look at the changes with respect to the age of eligibility in the OAS, even with the changes, the number I have here is that by 2030 it will represent close to 22 per cent of federal program spending. I do not know if that is a number you have. If you accept the fact that the program is sustainable, then the share of program spending even with these changes will continue to increase. From your organization's perspective, what are the broader implications of that across the country? We talked about taxes and about cutbacks in other areas. What do you see as the implications of chewing up a bigger and bigger share of program spending?

**Mr. Clemens:** The actuarial numbers you refer to show that the elderly benefit portfolio of spending will go from about one in five to just under one in four, so 23.5 per cent, if my memory is correct.

There has been a lot of rhetoric about the term "sustainability." Normally, when we talk about sustainability, the question is, can the program exist in the current framework over time? The data tells us that it will consume more of federal spending. The government will have to make a decision. It either has to cut other spending or it has to raise taxes or finance that through deficit, which was

**Le sénateur Ringuette :** Merci.

L'un de vous pourrait-il se risquer à nous expliquer comment il se fait que le RPC passe de 65 à 60 ans, tandis que la SV passe de 65 à 67 ans? Personne n'ose s'aventurer pour tirer l'affaire au clair.

**M. Stanford :** Je veux dire une chose. Si l'âge d'admissibilité n'est pas le même pour les différentes composantes du système public de pension, le problème dont je vous ai parlé, celui de la mise en cohérence de la pension publique et des régimes de retraite professionnels ou des régimes de retraite des employeurs, n'en sera que plus difficile à gérer. Je vous explique comment ça fonctionne. Dans la plupart des cas, avec un régime de retraite de l'employeur, et surtout si les employés peuvent prendre une retraite anticipée après 35 ans de service — quand le facteur 85 s'applique, par exemple — les prestations sont normalement plafonnées à un niveau fixé d'avance pour permettre au retraité de faire la transition jusqu'au moment où il pourra recevoir ses chèques de RPC et de SV. Le régime de retraite de l'employeur permet de faire le pont entre l'âge de départ à la retraite et 65 ans, soit l'âge d'admissibilité à ces prestations. Voilà ce qu'est un système intégré. Ce plafond peut même s'appliquer après 65 ans et tenir compte des prestations RPC et de SV que le retraité doit recevoir.

D'une manière ou d'une autre, qu'il s'agisse d'une retraite anticipée ou d'une retraite à l'âge normal, le fait de repousser l'âge d'admissibilité à une ou plusieurs des composantes du système public imposera un coût supplémentaire aux régimes de pensions privés et le tout deviendra plus compliqué, précisément parce que les âges d'admissibilité aux différentes composantes seront différents, comme vous l'avez déjà souligné.

**Le sénateur Runciman :** Monsieur Clemens, je ne sais pas d'où vient ce chiffre, mais si l'on considère les modifications apportées à l'âge d'admissibilité à la SV, même en prenant en compte les changements, d'après le chiffre que j'ai, en 2030 cela représentera près de 22 p. 100 des dépenses de programmes au fédéral. Je ne sais pas si vous avez le même chiffre. Si vous acceptez le fait que le programme est viable, alors la part des dépenses de programmes continuera d'augmenter, même avec ces changements. Du point de vue de votre organisation, quelles sont les implications plus larges à l'échelle du pays? Nous avons parlé des taxes et des coupes budgétaires dans d'autres secteurs. Si cela occupe une part de plus en plus importante des dépenses de programmes, quelles seraient d'après vous les conséquences?

**M. Clemens :** Les chiffres actuariels que vous citez montrent que le montant des prestations aux aînés passera d'environ un cinquième à un peu moins d'un quart, soit 23,5 p. 100, si ma mémoire est bonne.

On a beaucoup épilougué sur le mot « viabilité ». En principe, lorsque l'on parle de viabilité, ce qui compte c'est de savoir si le programme peut perdurer dans le cadre actuel. Les données nous disent qu'il absorbera davantage de dépenses fédérales. Le gouvernement devra prendre une décision. Il faudra, soit réduire les autres dépenses, soit augmenter les taxes, soit assurer

Professor Christopher Ragan's point in the paper he did for us, which was a warning about the accumulation of debt and that there is a threat from that due to the aging of the population.

It strikes me that one of the things that we are not talking about, which I think is part of the question, is this crowding out effect. As an example, even though the federal government in the last budget enacted spending cuts across a whole bunch of programs, the total amount of spending by the federal government is increasing. Part of that is because the program cuts are overwhelmed by the transfers to the provinces and to individuals. It seems to me this is part of the balancing that we are going to have to struggle with on a go-forward basis. How do we balance needs of seniors, and I would stress low-income seniors and the programs that are there for them, against the other essential programs that the federal government has? I couch all of that within the framework that I would not advocate tax increases, so I would keep tax rates at the same or lower rates. Not to speak for Mr. Stanford, but my understanding is that we disagree on that point. The real risk there is this crowding out effect.

If you want to see what the federal government will look like in terms of that pressure in 10 years, just look at the provinces. If you look at the provinces, they are reducing spending in core areas of government services like transportation and justice in order to accommodate spending in health care and education. Mr. Stanford and I would probably agree that some of that spending, particularly on basic infrastructure and judicial, is very difficult for the market to respond to. It is that kind of a crowd-out effect that is a real risk at the federal level from elderly benefits. That comes right from the actuary's own data.

**Senator Runciman:** Ms. Eng, I share Senator Smith's concerns. I have been a fan of CARP, and I have been enthused since the ownership of Mr. Znaimer with respect to the revitalization of the organization. I know that you have always had a position of being a non-partisan advocacy group. I cannot speak to the accuracy of those polling comments, but you did mention your newsletter. From the point of view of being non-partisan, I went to your website, and right off the top, on your Hands Off the OAS campaign, you have, "Time for big ideas: Imagine Canada after Harper." I will not use the language here, but it is a very nasty and negative reference to the Prime Minister.

**Ms. Eng:** If I may interject, that is not our article. Can I clarify?

**Senator Runciman:** It is a link.

**Ms. Eng:** As you know, we tend to reprint all news articles in which CARP is mentioned, and that is actually a column by someone else that happens to mention CARP and its position on OAS. That is clearly credited to another columnist.

un financement par le déficit. Le professeur Christopher Ragan a écrit un article pour nous sur ce sujet; il y fait une mise garde contre l'accumulation de la dette et de la menace que cela constitue à cause du vieillissement de la population.

Je suis frappé qu'on ne parle pas d'un aspect qui, je crois, fait partie du problème : l'effet d'éviction. Voici un exemple : bien que dans le dernier budget le gouvernement ait prévu des réductions de dépenses dans de nombreux programmes, le montant total des dépenses du gouvernement fédéral augmente, en partie parce que les réductions de dépenses sont annulées par les transferts aux provinces et aux particuliers. Il me semble que cela fait partie de l'équilibrage que nous allons devoir gérer pour avancer. Comment équilibrer les besoins des aînés? Et j'insisterai sur les aînés à faibles revenus et sur les programmes qui leur sont destinés, par rapport aux autres programmes essentiels du gouvernement fédéral. N'étant pas personnellement en faveur de hausses d'impôts, je maintiendrais les taux de taxation à un niveau égal ou inférieur à ce qu'ils sont actuellement. Je ne veux pas parler à la place de M. Stanford, mais j'ai l'impression que nous sommes en désaccord sur ce point. Le vrai risque c'est cet effet d'éviction.

Si vous voulez voir quel effet aura cette pression sur le gouvernement fédéral dans 10 ans, regardez les provinces : elles réduisent les dépenses dans des secteurs centraux des services gouvernementaux, comme les transports et la justice, afin de financer les dépenses de soins de santé et d'éducation. M. Stanford et moi serions sans doute d'accord sur le fait qu'il est très difficile pour le marché de s'adapter, en particulier dans le cas des infrastructures de base et du système judiciaire. C'est ce genre d'effet d'éviction qui constitue un risque important dans le système des pensions fédéral. Ce sont les données de l'actuaire.

**Le sénateur Runciman :** Madame Eng, je partage les craintes du sénateur Smith. J'ai été un fervent défenseur de l'association et je suis enthousiaste depuis que M. Zainer a pris en charge la revitalisation de l'organisation. Je sais que vous avez toujours tâché d'être un groupe de défense apolitique. Je ne peux pas m'exprimer au sujet de la fiabilité de ces commentaires à propos des sondages, mais vous avez fait mention de votre lettre d'information. Je suis allé sur votre site Internet, en toute neutralité, et tout en haut de la page se trouve votre campagne sur le thème de la protection de la SV; on y lit que le moment est venu d'avoir de grandes idées, d'imaginer le Canada après Harper. Je ne vais pas citer les propos ici, mais cela parle du premier ministre en des termes déplaisants et négatifs.

**Mme Eng :** Si je peux vous interrompre, ce n'est pas notre article. Puis-je préciser les choses?

**Le sénateur Runciman :** C'est un lien.

**Mme Eng :** Comme vous le savez, nous avons tendance à republicer tous les nouveaux articles qui mentionnent l'association, et c'est en fait une rubrique écrite par quelqu'un d'autre qui mentionne l'association et sa position sur la SV. Il est clairement indiqué que c'est un autre journaliste qui a écrit ça.

**Senator Runciman:** It is, I agree, but you are talking about your membership and the position your membership takes. This is something you send out on a regular basis. The article underneath that is about CARP members supporting the NDP and then “Omnibus Bill Shakes Loose CARP Support.”

I think you do good work, but I want to put on the record my concern about the long-standing view of CARP as a non-partisan advocacy group, that you do your own reputation harm by the way you have dealt with these kinds of issues, as well as perhaps the questions about the polling of your membership to say that you had an overwhelming majority of members opposed to the OAS initiatives. I will give you an opportunity to respond.

I am not saying this in the sense of trying to be overly negative. I am just trying to pose the question in a constructive way as a long-time supporter of your organization. I am concerned about the approach you have taken on this issue.

**Ms. Eng:** Thank you for the opportunity and thank you for your continued support of the organization.

I think that if you look back at the previous polling results as well as many of the other articles — we have thousands of articles on the website that deal with both this issue and a whole manner of other issues over the last four and a half years — you will find that historically there has been — as you know, in the polls, we ask that if an election were held tomorrow, what would be your voting preference. We measure the degree to which that support changes on account of current public issues.

Consistently, you would be pleased to know that our membership has always been supportive of the Conservative Party, both as the government of the day as well as in terms of the formal party, on various and a number of issues we have put before them, whether it be pension reform, health care or other things.

On this point, they were very opposed to the issue of OAS and the changes that were suggested, even though they knew right from the beginning that they themselves would not be affected. They were concerned about the social safety net as a public policy issue. They were even more offended by the lack of opportunity for full public discussion, and that is something we reflect in the answers they gave us in the polls.

In that case, despite a historical trend of supporting the Conservatives over others on a consistent basis, the trend line actually reversed. Given that they are usually more supportive of the Conservative Party than is the general population, this reversal was interesting to the media. When we get these numbers, we report them if they are of interest.

As I mentioned, we do reprint those media articles that cover our quotes or our initiatives and leave them up for everyone to see. We try to keep a balance of all of the reports that are out there so our members have an opportunity to see all that is there.

**Le sénateur Runciman :** Oui c'est vrai, mais vous parlez de vos adhérents et de leur position. Vous communiquez régulièrement là-dessus. L'article d'en dessous parle des adhérents à l'association qui soutiennent le NPD, puis on lit que le projet de loi omnibus ébranle le soutien de l'association.

Il me semble que vous faites du bon travail, mais pour mémoire je tiens à dire mon inquiétude à propos de la position de longue date de l'association comme groupe de défense apolitique, vous avez vous-même nui à votre réputation par la manière dont vous avez géré ces questions, et peut-être aussi à cause du sondage disant qu'une écrasante majorité de vos membres est opposée aux modifications de la SV. Je vous laisse la possibilité de répondre.

Mon intention n'est pas d'être désobligeant, j'essaie simplement de poser la question d'une façon constructive, en tant que soutien de longue date de votre organisation. L'approche que vous avez de cette question m'inquiète.

**Mme Eng :** Merci pour le droit de réponse et pour votre soutien réaffirmé à notre organisation.

Il me semble que, si vous regardez les résultats des précédents sondages ainsi que beaucoup d'autres articles... nous avons, sur le site Internet, des milliers d'articles qui ont traité de cette question et de beaucoup d'autres au cours des quatre dernières années et demie, et vous constaterez qu'il y a toujours eu... comme vous le savez, dans les sondages, nous demandons aux gens quelle seraient leur préférence si l'élection devait avoir lieu demain. Nous mesurons les changements d'opinion en fonction des débats publics du moment.

Vous serez heureux d'apprendre que nos adhérents ont toujours soutenu le Parti conservateur, à la fois le gouvernement actuel et le parti lui-même, sur de nombreux sujets que nous leur avons soumis, que cela soit la réforme des pensions, des soins de santé ou autre.

Ils étaient fermement opposés à l'idée de réformer la SV, même s'ils ont toujours su qu'ils ne seraient pas personnellement concernés. Ils étaient préoccupés par la question des politiques publiques concernant les filets sociaux. Ils ont été choqués par l'absence de débat public approfondi, et cela apparaît dans les résultats des sondages.

Dans ce cas précis, en dépit d'une tendance historique constante de soutien aux conservateurs, la tendance s'est inversée. Étant donné qu'ils soutiennent en général davantage les conservateurs que le reste de la population, ce renversement a intéressé les médias. Quand nous obtenons les chiffres, nous les transmettons s'ils présentent un intérêt.

Comme je l'ai dit, nous republions les articles de presse qui parlent de nos sondages ou de nos initiatives et nous les mettons à la disposition de tous. Nous essayons de faire une sélection qui soit représentative de ce qui est publié, pour que nos membres aient une vision d'ensemble.



We do our best to maintain a non-partisan position. You have picked on two titles that seem non-partisan in your opinion, but I encourage you to look at all of the other articles that try to present a broader perspective.

**Senator Runciman:** It is pretty nasty. It should not have gotten by your screeners, in my view.

**Senator Seth:** I am learning so much as I am not a permanent member of this committee. I sit on the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. It has been a good experience listening to all of you, but I want to go away from the subject.

Ms. Eng, as millions of baby boomers age and family sizes decrease, do you not agree that the provisions of Division 54 of Part 4 of Bill C-38 will help us bring the exact type of immigrants we need to help boost the economy and provide senior aid programs?

**The Chair:** Did you say Division 54?

**Senator Seth:** Yes.

**The Chair:** We are not dealing with Division 54. Division 24 is under study today. Do any of our witnesses want to comment on immigration issues in Division 54 of Part 4?

**Senator Seth:** It is related to what we are talking about here.

**Ms. Eng:** I do apologize; I have not looked at Division 54.

**The Chair:** Nor were you expected to or told to.

I am sorry, Senator Seth, but your question seems to be beyond the witnesses' mandate. If you want to come on round two with another question, let me know.

**Senator Finley:** Ms. Eng, you made a statement about 2.5 per cent public pension expenditures of GDP in Canada — Senator Smith made reference to this — and then 7.5 per cent up to 14 per cent in other countries. It is kind of a disingenuous statement. Can you absolutely guarantee to this committee that is an apples-to-apples comparison?

**Ms. Eng:** It is the GDP, the proportion of the country's output that is being spent on elderly benefits. That is a straight comparison.

**Senator Finley:** With respect to the numbers for the other countries, that is the sole thing involved in their 7.5 to 14 per cent? Is that what you are saying?

**Ms. Eng:** These are the same numbers they use for the category called "elderly benefits."

**Senator Finley:** There is a lot more to elderly benefits than pensions.

**Ms. Eng:** We call our OAS and GIS "elderly benefits."

Nous faisons de notre mieux pour rester neutres. Vous avez choisi deux titres qui vous semblent partisans, mais je vous encourage à regarder les autres articles qui donnent un point de vue plus large.

**Le sénateur Runciman :** C'est assez féroce. Cela n'aurait pas du passer votre comité de lecture, à mon avis.

**Le sénateur Seth :** Comme je ne suis pas membre permanent de ce comité, j'apprends beaucoup de choses. Je siège au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. C'est intéressant de vous écouter tous, mais je voudrais m'éloigner du sujet.

Madame Eng, alors que des millions de gens de la génération du baby-boom vieillissent et que la taille des familles diminue, ne pensez-vous pas que les dispositions de la division 54 de la partie 4 du projet de loi C-38 vont nous aider à faire entrer les immigrants dont nous avons besoin pour dynamiser notre économie et soutenir les programmes d'aide aux aînés?

**Le président :** Avez-vous dit division 54?

**Le sénateur Seth :** Oui.

**Le président :** Nous ne traitons pas de la division 54. Aujourd'hui nous étudions la division 24. Des témoins souhaitent-ils commenter les questions d'immigration liées à la division 54 de la partie 4?

**Le sénateur Seth :** C'est en rapport avec ce dont nous débattons aujourd'hui.

**Mme Eng :** Excusez-moi, je n'ai pas examiné la division 54.

**Le président :** Vous n'étiez pas censés le faire, personne ne vous l'avait demandé.

Je suis désolé sénateur Seth, mais votre question semble dépasser le mandat du témoin. Si vous souhaitez poser une autre question lors de la deuxième série, dites-le-moi.

**Le sénateur Finley :** Madame Eng, vous avez déclaré que les dépenses liées au régime de pension du gouvernement représentent 2,5 p. 100 du PIB au Canada, le sénateur Smith y a fait allusion, et vous avez dit que ces dépenses varient entre 7,5 p. 100 et 14 p. 100 du PIB dans d'autres pays. C'est une affirmation trompeuse, en quelque sorte. Pouvez-vous nous garantir qu'il s'agit d'une comparaison entre éléments identiques?

**Mme Eng :** Il s'agit du PIB, la proportion de la production du pays qui est consacrée aux prestations aux aînés. C'est une comparaison directe.

**Le sénateur Finley :** En ce qui concerne les autres pays, leurs chiffres compris entre 7,5 p.100 et 14 p.100 ne comprennent rien d'autre? C'est bien ce que vous dites?

**Mme Eng :** Ce sont les chiffres qu'ils utilisent pour la catégorie intitulée « prestations aux aînés ».

**Le sénateur Finley :** Les prestations aux aînés recouvrent bien plus de choses que les pensions.

**Mme Eng :** Pour nous, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti sont des « prestations aux aînés ».

**Senator Finley:** Do the Italians, the Greeks and the Spaniards have exactly the same definition and therefore the same —

**Ms. Eng:** We use the definition that OECD uses.

**Senator Finley:** I am not asking what you use. I am asking what the other guys do. You cannot say A equals A if it does not. That is what I am asking. Are you telling me that your statement about 2.5 per cent is entirely translatable to the 7.5 and 14 per cent?

**Ms. Eng:** It is the amount of money they spend out of public coffers on the category called “elderly benefits and public pensions.” You realize, of course, that in Canada our pensions are funded not by government but us paying into the CPP, for example. Therefore, our CPP would not be in that category. In other countries it is a state pension, and that is comparable to the OAS, which is paid out of public coffers.

**Senator Finley:** I am obviously not going to get where I would liked to have gone with this, so I would like you, if you would please, to provide the committee through the clerk with the matching statistics that you just stated.

**Ms. Eng:** We would be happy to. I do have a copy of this.

**Senator Finley:** I am asking you to do that, please. I do not have much time.

The second question I have, also as a follow-up to Senator Smith, is the poll that you did. You did an online poll with how many responses?

**Ms. Eng:** We did several polls during this period of time, since January.

**Senator Finley:** What I am interested in is the initial poll where you had the immediate reaction. How many responses did you get?

**Ms. Eng:** I would be mistaken if I tried to guess the exact number. We had four polls in the last little while, and they range from about 2,500 respondents up to about 4,000 respondents. I believe that first one was within that range.

**Senator Finley:** So 2,500 out of 90,000 email addresses out of 300,000 members. I would accept the fact that that would be a scientific data set as long as you can tell me that the polling company that is doing this is following all of the new sciences of online polling, such as maintaining communities, profile groups, understanding the demographics, et cetera. Can you guarantee that is what is happening?

**Ms. Eng:** I am afraid that I am not qualified to talk about the polling industry and its dynamics. I am satisfied that online polling is something new, and some criticism is levelled against it. We make it clear that this is a self selected group of people who answer an online poll, and we reflect it as such, as a snapshot of member opinion.

**Le sénateur Finley :** Est-ce que les Italiens, les Grecs et les Espagnols utilisent exactement la même définition?

**Mme Eng :** Nous utilisons la définition de l'OCDE.

**Le sénateur Finley :** Je ne vous demande pas ce que vous utilisez. Je vous demande ce qu'utilisent les autres. Vous ne pouvez pas dire que c'est équivalent si ça ne l'est pas. Voilà ce que je demande. Est-ce que vous dites que le chiffre de 2,5 p. 100 est entièrement transposable aux chiffres de 7,5 p. 100 et 14 p. 100?

**Mme Eng :** Ce sont les sommes d'argent public dépensées au titre des « prestations aux aînés et pensions publiques ». Vous n'ignorez pas, bien entendu, qu'au Canada nos pensions ne sont pas financées par l'État, mais par ceux et celles qui contribuent au Régime de pensions du Canada, par exemple. Par conséquent, notre Régime de pensions du Canada n'entre pas dans cette catégorie. Dans d'autres pays, c'est une pension d'État, et c'est comparable à la Sécurité de la vieillesse; c'est payé par de l'argent public.

**Le sénateur Finley :** Manifestement je n'arrive pas à mener cette discussion de la façon dont je le souhaiterais, alors j'aimerais que vous transmettiez les statistiques comparées dont vous avez parlé à la greffière qui nous les fera suivre.

**Mme Eng :** Avec plaisir, j'en ai une copie.

**Le sénateur Finley :** Je vous demande de le faire s'il vous plaît. Je n'ai pas beaucoup de temps.

Ma deuxième question vient également à la suite de l'intervention du sénateur Smith, c'est à propos du sondage que vous avez fait. Vous avez fait un sondage par Internet, combien de réponses avez-vous eues?

**Mme Eng :** Nous avons effectué plusieurs sondages depuis janvier.

**Le sénateur Finley :** Ce qui m'intéresse c'est le premier sondage, quand vous avez eu la réaction immédiate. Combien de réponses avez-vous obtenues?

**Mme Eng :** Je me tromperais si j'essayais de deviner le chiffre exact. Nous avons fait quatre sondages récemment et le nombre de réponses variait entre 2 500 et 4 000. Il me semble que le premier se trouvait dans cette fourchette.

**Le sénateur Finley :** Donc 2 500 réponses sur 90 000 adresses et 300 000 membres. Je veux bien accepter cela comme donnée scientifique si vous me dites que la maison de sondage qui s'en occupe suit les nouvelles sciences du sondage par Internet, le développement des communautés, les profils de groupes, la compréhension de la démographie, et cetera. Pouvez-vous nous garantir que c'est le cas?

**Mme Eng :** Je crains de ne pas être compétente pour parler de l'industrie des sondages et de ses mécanismes. J'admets que les sondages par Internet sont encore récents et critiqués. Nous sommes clairs sur le fait qu'il s'agit de volontaires qui répondent à un sondage en ligne, et nous présentons les résultats de ce sondage comme tel, comme un instantané de l'opinion des membres.

In terms of the representativeness of the number, remember that the public polls that you hear about are 1,500 respondents out of a population of 35 million people here in Canada. It is not — I am sorry —

**Senator Finley:** Those numbers, with all due respect, Ms. Eng, are scientifically arrived at, understanding the balance rate between gender, age, and a variety of other things. Your poll does not appear to reflect that, but, rather than just be apparently critical, I would invite you to supply the data sets, the questions and the timing of the polls, please.

**Ms. Eng:** All of that is available, yes.

**The Chair:** Ms. Eng, you were cut off. We would like to give you the opportunity to finish your sentence.

**Ms. Eng:** I would appreciate that.

The polling industry will be the first to admit that polling is more of an art than a science, and the standards that they use are the ones that we try to follow. We do have a professional pollster who writes the polls for us and analyzes them, and he assures us that these are reliable numbers. We do not try to say that this is scientific. We simply say it is a reflection of the opinion of our membership, and that is as far as we take it.

**The Chair:** If you can provide us with the information that you have been asked for, it will get to all the members.

**Ms. Eng:** Thank you.

**The Chair:** Senator Finley, you still have the floor.

**Senator Finley:** I would like to address Mr. Stanford. You said in your introduction, and I do not have the exact quote — I am not a stenographer — that there is no significant fiscal reason to up the age. This is essentially a temporary bubble through the demographic map. Does that reflect what you said?

**Mr. Stanford:** I think that is a reasonable interpretation; thank you, senator.

**Senator Finley:** On what assumptions is this based? This is 20 years from now. Are you assuming, for example, everything else stays as is, that all the relationships between government expenditures, revenues and so on do not change, and therefore OAS does not need an adjustment, or have you other data to support that?

**Mr. Stanford:** The main source I have been using, senator, is the Chief Actuary's report, which forecasts the level of OAS and GIS benefits, the number of recipients, the total cost of the program, and then reports as a share of GDP, which, in my judgment, is the appropriate denominator with which to analyze the relative costs of this program.

Earlier today, we had a discussion about the share of OAS benefits in total federal program spending, which I think is a less meaningful denominator because that does depend on everything else that the government is changing its spending on. In fact, over

S'agissant de la représentativité du nombre, n'oubliez pas que les sondages publics dont on entend parler se font avec 1 500 réponses sur une population de 35 millions de Canadiens. Ce n'est pas... Je suis désolée.

**Le sénateur Finley :** Avec tout le respect que je vous dois, madame Eng, ces chiffres sont obtenus scientifiquement, en prenant en compte l'équilibre entre le sexe, l'âge et de nombreux autres paramètres. Votre sondage ne semble pas refléter cela, mais plutôt que d'avoir l'air uniquement critique, je vous invite à nous fournir les séries de données, les questions et le calendrier des sondages, s'il vous plaît.

**Mme Eng :** Oui, tout est disponible.

**Le président :** Vous avez été interrompue, madame Eng. Nous aimerions vous donner l'occasion de finir votre phrase.

**Mme Eng :** Je vous en remercie.

L'industrie des sondages est la première à admettre que les sondages relèvent plus d'un art que d'une science, et leurs normes sont celles que nous essayons d'utiliser. Nous avons un sondeur professionnel qui écrit nos sondages et les analyse, et il nous garantit que ces chiffres sont fiables. Nous ne prétendons pas que c'est scientifique. Nous disons simplement que cela reflète l'opinion de nos membres, c'est tout.

**Le président :** Si vous pouviez nous fournir les informations demandées, tous les membres les recevront.

**Mme Eng :** Merci.

**Le président :** Sénateur Finley, la parole est toujours à vous.

**Le sénateur Finley :** Je voudrais poser des questions à M. Stanford. Vous avez dit dans votre introduction, je n'ai pas la citation exacte — je ne suis pas sténographe — qu'il n'y a pas de raison fiscale significative d'élever l'âge de la retraite. Que c'était avant tout une bulle temporaire dans la démographie. Est-ce que cela reflète vos propos?

**M. Stanford :** Cela me semble être une interprétation valable, merci sénateur.

**Le sénateur Finley :** Quelle est l'hypothèse de départ? C'est dans 20 ans. Présumez-vous, par exemple, que tout le reste demeurera inchangé, que le rapport entre les dépenses et les recettes de l'état, et cetera, ne changera pas et que par conséquent la Sécurité de la vieillesse ne nécessitera pas d'ajustements, ou avez-vous d'autres données pour étayer vos propos?

**M. Stanford :** Ma source principale, sénateur, a été le rapport de l'actuaire en chef, qui donne des prévisions sur le niveau de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, le nombre de bénéficiaires, le coût total du programme, puis l'exprime en proportion du PIB, ce qui me semble être le dénominateur approprié pour analyser les coûts relatifs de ce programme.

Tout à l'heure, nous avons discuté de la part que représentent les prestations de la SV dans le total des dépenses des programmes fédéraux, je pense que c'est un dénominateur moins significatif, car il est fonction des variations des autres dépenses gouvernementales.

the coming years, federal program spending is declining as a share of GDP, even though the absolute number of dollars being spent is growing.

According to the Chief Actuary's report, the total envelope of OAS/GIS and the administration costs of it for this year will be around 2.4 to 2.5 per cent of Canadian GDP. That grows over the next two decades, as that bulge in our demography works its way through the retirement age; then it begins to decline again. According to his forecasts, it starts to decline as a share of GDP, in the year 2031, some 19 years from now, and then it starts to fall. That is because we did have the baby boom after World War II, which means you have a disproportionate number of Canadians in that particular age group, so we will have a slightly disproportionate burden to pay for their retirement when they get there.

During that 19-year period, the system peaks at 3.16 per cent of GDP; then it starts to decline again. That rise in the economic burden of the program, as it currently stands, of about 0.6 to 0.7 per cent of our GDP, is entirely manageable within the current general fiscal capacity of the federal government. I do not think it would require dramatic tax increases, and it would not require dramatic spending cuts in other program areas.

**Senator Finley:** Thank you for that explanation of the baby boom.

Would you agree that things like OAS, EI and other corporate tax cuts, for example, are part of an overall economic package — a plan? They have to be. If you increase one here, you may have to take away from something here.

For example, I know that you have predicted 46,000 jobs lost because of corporate tax cuts. I know that you have suggested that if we stay in a trade treaty with the economic union, there would be 150,000 jobs lost. In your book, you recommend more centralization and more of a socialist purview, if you like, and I understand all that. However, you have to be looking at a total package of programs. You cannot say, "Well, this in isolation will make this impact, but we need this in another isolation," and I listened to people yesterday on EI and the day before on EI. Are you really taking into account the whole economic package when you say there is no reason to fiscally change the structure of OAS?

**Mr. Stanford:** I think I am, sir. I am looking at, first of all, the federal government's current fiscal situation. We have a situation where we have a deficit today in the order of 1 per cent of GDP, which is small. That deficit is clearly cyclical in the sense that until the recession hit, the government was running repeated surpluses.

Then, as we are recovering from the recession, the deficit is shrinking rapidly, primarily because of economic recovery, more so than proactive spending.

I am looking at the federal government's debt situation, and the debt ratio as a share of GDP is about 35 per cent, and that is declining.

À vrai dire, dans les années à venir, la part de la dépense des programmes fédéraux dans le PIB devrait décliner alors même que le montant de cette dépense augmente.

D'après le rapport de l'actuaire en chef, l'enveloppe globale de la SV/SRG, y compris les coûts administratifs, se montera pour cette année à environ 2,4 ou 2,5 p. 100 du PIB canadien. Cela va continuer à augmenter pendant les 20 prochaines années, à mesure que ce renflement dans notre démographie progresse jusqu'à l'âge de la retraite, puis cela décline à nouveau. Selon ses prévisions, sa part dans le PIB devrait commencer à décroître en 2031, dans 19 ans, et puis elle chute. Cela s'explique par le baby-boom consécutif à la Seconde Guerre mondiale, et cela signifie qu'il y a un nombre disproportionné de Canadiens dans cette classe d'âge, ce qui fait qu'il y aura un déséquilibre lorsqu'il faudra payer leurs retraites.

Durant cette période de 19 ans, le système atteint un maximum de 3,16 p. 100 du PIB puis il recommence à baisser. Cette hausse de la charge financière du programme, telle qu'elle est actuellement, de 0,6 à 0,7 p. 100 de notre PIB, est tout à fait gérable avec la capacité fiscale actuelle du gouvernement fédéral. Je ne crois pas que cela nécessiterait des hausses fiscales importantes, ni des coupes budgétaires drastiques dans d'autres programmes.

**Le sénateur Finley :** Merci pour cette explication du baby-boom.

Êtes-vous d'accord sur le fait que la SV, l'AE et d'autres réductions d'impôts par exemple, font partie d'un plan économique global? C'est indispensable. Si l'on augmente les dépenses d'un côté, il faut les baisser de l'autre.

Par exemple, je sais que vous avez pronostiqué la perte de 46 000 emplois à cause des réductions d'impôts. Je sais que vous avez insinué que si nous conservions un accord commercial avec l'union économique, 150 000 emplois seraient perdus. Dans votre livre, vous recommandez davantage de centralisation et une emprise plus socialiste, si vous voulez, et je comprends tout cela. Néanmoins, il faut regarder l'ensemble des programmes. Vous ne pouvez pas dire : « Pris séparément ce paramètre aura tel ou tel impact, mais il nous faut le considérer dans un autre contexte », cela fait deux jours que j'écoute des gens parler de l'AE. Prenez-vous vraiment en compte le contexte économique global lorsque vous dites qu'il n'y a pas de raison de modifier fiscalement la structure de la SV?

**M. Stanford :** Je crois que oui, monsieur. En premier lieu, je regarde la situation fiscale actuelle du gouvernement fédéral. Notre déficit est de l'ordre de 1 p. 100 du PIB, ce qui est faible. Ce déficit est clairement cyclique, car, jusqu'à ce que la récession nous touche, le gouvernement réalisait régulièrement des excédents.

Puis, à mesure que nous sortons de la récession, le déficit se réduit rapidement, principalement à cause de la sortie de crise économique, plus que par des dépenses proactives.

Je regarde la situation de la dette du gouvernement fédéral, nous en sommes à environ 35 p. 100 du PIB et ce chiffre se réduit.

Without doing anything, just maintaining the current profile of spending and taxes, the government will find itself back in surplus within a very short number of years. Without increasing taxes dramatically at all — in fact, just probably maintaining taxes — I believe in the future we will be able to pay for that temporary and modest increase in the overall economic burden of OAS. In that context, I think it is entirely sustainable today, and that is the judgement of others who have looked at overall picture, as you say, sir.

**The Chair:** Can I put you down to round two?

**Senator Finley:** Sure.

**The Chair:** Thank you.

I have three names still on round one. We are coming along nicely.

**Senator Callbeck:** There has been so much talk about whether OAS is sustainable or not. The Parliamentary Budget Officer has said, in no uncertain terms, that it is sustainable. We just heard from Mr. Stanford the figures from the Chief Actuary that show that in 2012 it is 2.43 per cent of the GDP, and then it goes up some, but in 2060 it is 2.35 per cent, which is actually less than it is right now.

What I find strange about all of this is we asked the government for figures — obviously, they analyzed this — but I cannot understand why those figures were not released to show us why they think it is not sustainable. In this committee, we have asked bureaucrats and ministers several times, and the only answer I have ever heard is, “Well, other countries are going in this route.”

Do you think that is strange? Why do you think the government will not release the analysis? They are asking us to vote on this piece of legislation. They are saying “Trust us; it is not sustainable,” when we have other credible people like the Parliamentary Budget Officer and the Chief Actuary, who has put out a report that obviously shows that it is. Could I have a comment from anyone?

**Ms. Eng:** I think there is an opportunity to look at those kinds of details much more carefully than the rush that is taking place right now to put this program through. It is not going to take place, not going to have the first effect for nearly 10 years. There is an opportunity for full and complete debate where questions like that can be more fully answered with proper experts, myself excluded, in terms of getting those numbers on the table and looking at other options as well.

Sans rien changer, simplement en maintenant les dépenses et les recettes à leur niveau actuel, le gouvernement sera à nouveau en situation d'excédent d'ici quelques années. Sans augmentation forte des impôts — simplement en les maintenant à leur niveau actuel — je pense qu'à l'avenir nous serons en mesure de financer cette hausse temporaire et modeste, au regard de la charge économique globale, de la part que représente la SV. Dans ce contexte je pense que c'est aujourd'hui parfaitement viable, et cet avis est partagé par d'autres qui ont pris en compte le contexte économique global, comme vous dites, monsieur.

**Le président :** Puis-je vous inscrire pour le deuxième tour de questions?

**Le sénateur Finley :** Bien sûr.

**Le président :** Merci.

J'ai encore trois personnes pour le premier tour. Nous avançons à bon pas.

**Le sénateur Callbeck :** Il y a eu énormément de débats autour de la viabilité de la SV. Le directeur parlementaire du budget a dit, de façon définitive, que c'est viable. M. Stanford vient de nous citer les chiffres de l'actuaire en chef montrant qu'en 2012 le régime représentera 2,43 p. 100 du PIB, ensuite la part augmentera, puis en 2060 on sera à 2,35 p. 100 du PIB, soit moins qu'aujourd'hui.

Ce qui me semble étrange dans tout cela c'est que nous avons demandé au gouvernement qu'il nous donne des chiffres, car une analyse a forcément été faite, mais je ne comprends pas pourquoi les chiffres n'ont pas été communiqués pour nous expliquer les raisons pour lesquelles le gouvernement pense que ce n'est pas viable. Dans ce comité, nous avons posé la question plusieurs fois à des bureaucrates et à des ministres, la seule réponse que j'ai jamais eue est : « Eh bien, d'autres pays suivent cette voie. »

Ne trouvez-vous pas cela curieux? Pourquoi d'après vous, le gouvernement ne communique-t-il pas ses analyses? Le gouvernement nous demande de voter sur cette législation. Il nous dit : « Faites-nous confiance, ce n'est pas viable », alors que d'autres personnes crédibles disent le contraire, notamment que le directeur parlementaire du budget et l'actuaire en chef, dont le rapport montre clairement que c'est viable. Quelqu'un veut-il commenter cela?

**Mme Eng :** Il me semble qu'il est possible de regarder ce genre de détail beaucoup plus attentivement que ce qui est fait en ce moment dans la précipitation, pour faire passer ce programme. Cela ne va pas survenir ni avoir le moindre effet avant une dizaine d'années. Nous avons l'occasion d'avoir un débat approfondi et complet, des questions comme celles-ci pourraient être traitées plus en détail par de vrais experts, je n'en fais pas partie, et nous pourrions mettre les chiffres sur la table et réfléchir à d'autres possibilités.

**Mr. Clemens:** I cannot speculate on why the government would or would not do what you have asked them to do. I am happy to respond to questions with respect to what I have presented, but I am not here as a representative of the government.

**Senator Callbeck:** Do you not find that strange?

**Mr. Clemens:** I find a lot of things in life quite strange. After spending three and a half years in the United States, it is difficult to surprise me with respect to government policy.

**Mr. Stanford:** I spent four years in the United States, and it is difficult to surprise me, too.

**Senator Ringuette:** Thank God you are back in Canada.

**Mr. Stanford:** Hear, hear; I agree.

**Senator Callbeck:** It makes for a confusing situation.

Ms. Eng, you referred to single women and divorced, unattached women who are the hardest hit. You give some statistics here that show that for women over age 65, 20 per cent live below the poverty line. If we look down the road, that will get worse. It is 30 per cent for single women between the ages of 45 and 64.

As you mentioned, under the OAS program there is an allowance and there is a survivor's allowance. However, a single or a divorced or a separated person cannot apply for it, which does not make any sense to me at all because they are the people who are hardest hit financially.

Have you approached the government about this? What is the response?

**Ms. Eng:** We made this recommendation when we had an opportunity to present on pre-budget consultations with the Finance Committee and we raised it individually as well with the finance department. Yes, this is a category of people who need particular support. There is a gap in public policy at the present time. If there were an opportunity to fully examine the OAS and GIS programs and the spousal allowance and this issue were to arise, there would be an opportunity to address it. However, that is not on the table here, and it is not on the table anywhere at the moment. It is a growing concern.

Despite the gains for women's equality in pay over the years, we still have a generation of people who are not as well off. The poverty rates among older women and those over 65 are in the double digits as compared to those in couples and men. It is a continuing concern, and it has not been resolved by the gains that we have had in society for women's wages.

**Senator Callbeck:** I have an inquiry in the Senate right now on this issue because I do not think it is fair at all.

**Ms. Eng:** No.

**M. Clemens :** Je ne peux pas conjecturer sur les raisons pour lesquelles le gouvernement ferait ou ne ferait pas ce que vous lui avez demandé. Je peux répondre aux questions en rapport avec ce que j'ai présenté, mais je ne suis pas ici en tant que représentant du gouvernement.

**Le sénateur Callbeck :** Ne trouvez-vous pas cela étrange?

**M. Clemens :** Je trouve beaucoup de choses étranges dans la vie. Après trois ans et demi passés aux États-Unis, je ne suis pas facilement surpris par une politique gouvernementale.

**M. Stanford :** J'ai passé quatre ans aux États-Unis et je ne suis pas facilement surpris non plus.

**Le sénateur Ringuette :** Dieu merci, vous êtes de retour au Canada.

**M. Stanford :** Ah ça, je suis bien d'accord.

**Le sénateur Callbeck :** Cela crée une situation déroutante.

Madame Eng, vous avez évoqué les femmes seules, célibataires ou divorcées, qui sont les plus durement touchées. Vous citez des statistiques qui montrent que 20 p. 100 des femmes de plus de 65 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Si l'on se tourne vers l'avenir on voit que cela va empirer, car ce chiffre s'élève à 30 p. 100 pour les femmes seules de 45 à 64 ans.

Comme vous l'avez signalé, le programme SV apporte des allocations, notamment une allocation au survivant. Cependant, une personne seule, divorcée ou séparée ne peut pas la demander, ce qui pour moi n'a aucun sens, car ce sont les personnes les plus durement touchées financièrement.

Avez-vous communiqué ces chiffres au gouvernement? Quelle est sa réponse?

**Mme Eng :** Nous avons fait cette recommandation lorsque nous avons eu l'occasion de faire une présentation lors des consultations pré-budgétaires avec le Comité des finances et nous l'avons aussi évoquée en particulier avec le ministère des Finances. Il est exact que cette catégorie de personnes a besoin d'une aide spéciale. Il y a une disparité dans la politique publique actuelle. Si une occasion se présentait d'examiner en détail les programmes SRG et SV et l'allocation de conjoint et que ce problème venait sur la table, il y aurait une occasion d'y remédier. Cependant ce n'est pas à l'ordre du jour ici, ni ailleurs, pour l'instant. C'est une préoccupation grandissante.

Malgré les acquis progressifs en matière d'équité salariale pour les femmes, il y a toujours une génération qui est en difficulté. Le taux de pauvreté des femmes plus âgées, et des plus de 65 ans sont des taux à deux chiffres, bien supérieurs à ceux des couples et des hommes. C'est une préoccupation permanente, qui n'a pas été résolue par les acquis sociaux en matière de salaires des femmes.

**Le sénateur Callbeck :** Je fais une demande de renseignements au Sénat en ce moment même sur cette question, car je ne crois pas que cela soit juste.

**Mme Eng :** Non.

**Senator Callbeck:** The women who are finding life the hardest from a financial point of view are not allowed to apply for this allowance.

**Ms. Eng:** No.

**Senator Callbeck:** Mr. Clemens, you wrote an article about the tax credits and you felt, I think, that most of them should be eliminated because they do not really help the people who need help the most.

**Mr. Clemens:** To which tax credit are you referring?

**Senator Callbeck:** I read an article that you had written about these special tax credits, but they do not help people, for example, who do not pay income tax.

**Mr. Clemens:** You mean the article I wrote on tax expenditures?

**Senator Callbeck:** Yes.

**Mr. Clemens:** I wrote an article in February indicating that I was and am concerned about the increase in the tax expenditure portfolio on a whole set of programs where we are basically giving money to groups who are already doing what they were doing before we gave them the money. As an example, there is the Children's Fitness Tax Credit. First, it is only \$75; and, second, by and large we are giving money to people who were already doing that. The incremental benefit is very small but it costs us. The question I raised is, one, it complicates the tax code; and, two, what is the necessary benefit of those expenditures? As you know, these expenditures do not show up on the spending but on a completely separate report.

I would like to see a curtailment and elimination of many of the tax credits. Use those resources either to correct a direct spending program, which I think is more accountable because it does get reviewed; or lower marginal tax rates to provide families more money directly. By lowering marginal tax rates, we will change incentives for behaviour like work effort, investment and saving.

The tone of the piece was not to eliminate all of them, but I did say that I would like to eliminate some of them and curtail others.

**Senator Callbeck:** I certainly agree because there are so many people who cannot take advantage of those tax credits. People who really deserve the help the most are not getting it at all — people who do not pay income tax, for example.

**Mr. Clemens:** My work on that was prompted — and Mr. Stanford may concur — by my three and a half years in the United States. One of the things that were quite striking to me was the fact that the average person — and even well-educated people — had no understanding of the tax code. It is such a dense document that well-educated people, let alone average people, do

**Le sénateur Callbeck :** Les femmes qui sont le plus en difficulté d'un point de vue financier n'ont pas le droit de demander cette allocation.

**Mme Eng :** Non.

**Le sénateur Callbeck :** Monsieur Clemens, vous avez écrit un article sur les crédits d'impôt et votre sentiment était, je crois, qu'il faudrait en supprimer la plupart puisqu'ils n'aident pas véritablement les gens qui en ont le plus besoin.

**M. Clemens :** De quel crédit d'impôt parlez-vous?

**Le sénateur Callbeck :** J'ai lu un article que vous avez écrit au sujet de ces crédits d'impôt spéciaux, qui, par exemple, ne bénéficient pas aux personnes qui ne payent pas d'impôt sur le revenu.

**M. Clemens :** Vous parlez de l'article que j'ai écrit sur la dépense fiscale?

**Le sénateur Callbeck :** Oui.

**M. Clemens :** J'ai écrit un article au mois de février indiquant ma préoccupation concernant l'augmentation du portefeuille de la dépense fiscale sur toute une série de programmes dans lesquels en gros, nous donnons de l'argent à des catégories qui ne font rien de plus qu'avant. Il y a par exemple le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. D'abord il ne s'élève qu'à 75 \$, ensuite, pour l'essentiel, les gens qui reçoivent cet argent ne font rien qu'ils ne faisaient pas déjà. L'avantage supplémentaire est très réduit, mais cela coûte de l'argent. Mon propos était que premièrement cela complique le code des impôts et deuxièmement quel est le bénéfice de ces dépenses? Comme vous le savez, ce n'est pas inscrit au poste des dépenses, mais apparaît dans un rapport séparé.

Je suis en faveur de la compression et de la suppression de nombreux crédits d'impôt. Utilisons ces ressources soit pour modifier un programme de dépenses directes, ce qui, je crois, est plus responsable, car ces dépenses sont vérifiées, soit pour baisser les taux marginaux d'imposition pour apporter plus d'argent directement aux familles. En baissant les taux marginaux d'imposition, nous modifierons les incitations financières à l'effort de travail, à l'investissement et à l'épargne.

L'intention n'était pas de les éliminer tous, mais j'aimerais en voir certains disparaître ou être réduits.

**Le sénateur Callbeck :** Je suis tout à fait d'accord parce qu'il y a tellement de gens qui ne peuvent pas bénéficier de ces crédits d'impôt. Des gens qui auraient vraiment besoin d'une aide que pour la plupart d'entre eux ils ne reçoivent pas, ceux qui ne payent pas d'impôt sur le revenu par exemple.

**M. Clemens :** Mon travail à ce sujet a été motivé, et peut-être que M. Stanford approuvera, par mon séjour de trois ans et demi aux États-Unis. Une des choses qui m'a frappé c'est que l'individu moyen — et même les gens instruits — ne comprennent rien au code des impôts. C'est un document tellement dense que les gens instruits ne le comprennent pas, le citoyen moyen encore moins.

not understand it. It is impenetrable. My concern over the last four or five years is that our tax code is getting very complicated. I do not think we should go down the road of further complicating the tax code.

**Ms. Eng:** I used to be a tax lawyer. It was always in our interests to keep the tax code as complicated as possible to guarantee our future income. I would, however, agree that tax credits do not always do what they are supposed to. One of the ones I have raised before this committee before is the Family Caregiver Tax Credit, which is not available to those who do not pay taxes. There is an opportunity here to redirect those dollars to more targeted relief. If you want to support people who need the help to support family members, for example in that case, then a spending program is much more accountable. In that way, I would agree.

**Senator Comeau:** I am trying to get a sense of the numbers of those who would be most impacted if we presume that this program will be implemented. Also, we can probably presume that some people between the ages of 65 to 67 will continue to work an extra two years. We can also presume that some people will have private pension plans and that if they wish to retire at 65, they will be covered.

I am trying to get a sense about the numbers of those low-income seniors who will be impacted because they need to retire at age 65 due to ill health or for other reasons. Do any of the witnesses have any sense of a number on this?

**Ms. Eng:** I would again set some parameters. The recent change in last year's budget, where the top-up was increased for the lowest income seniors by the government, was a very welcome increase to the GIS payments. In that case, they were addressing 160,000 of the most needy of Canadian seniors.

Today about 35 per cent of all those who are receiving OAS or are eligible to receive OAS receive GIS. It is a high proportion of the seniors who have some need for the additional supplement. Not all of them are getting the full amount, of course.

**Senator Comeau:** I am talking about those who need to retire because they are 65, can no longer work and have to retire.

**Ms. Eng:** There is not an estimate. We have to draw proxies from the number of people who receive GIS today and are eligible after qualifying, and of course the much lower income group addressed by the GIS top-up.

**Senator Comeau:** I will try to get the number elsewhere.

**Ms. Eng:** There would be about 300,000 people who live under the poverty line today.

C'est impénétrable. Ces cinq ou six dernières années, j'ai été préoccupé par le fait que notre code des impôts se complique de plus en plus. Je ne crois pas qu'il faille aller plus loin dans ce sens.

**Mme Eng :** Avant j'étais avocate fiscaliste. Notre intérêt a toujours été que le code des impôts soit le plus compliqué possible afin de garantir nos revenus futurs. Cependant, je suis d'accord pour dire que les crédits d'impôt ne remplissent pas toujours les objectifs visés. L'un de ceux que j'ai déjà évoqués devant ce comité par le passé est le crédit d'impôt pour les aidants naturels, qui n'est pas accessible à ceux qui ne payent pas d'impôts. Il y a une possibilité de rediriger ces fonds vers une allocation plus ciblée. Si l'on veut aider les gens qui en ont besoin pour soutenir les membres de leur famille, par exemple, alors un programme de dépenses permet de mieux rendre des comptes. Dans ce sens je suis d'accord.

**Le sénateur Comeau :** J'essaie de me faire une idée du nombre de gens qui seraient le plus affectés si ce programme était mis en œuvre. Nous pouvons aussi présumer que des gens entre 65 et 67 ans continueront de travailler deux années de plus et que certains auront contribué à des régimes privés de pension et que s'ils souhaitent prendre leur retraite à 65 ans, ils seront couverts.

J'essaie de me faire une idée du nombre d'aînés à faibles revenus qui seront affectés parce qu'ils doivent prendre leur retraite à 65 ans pour des raisons de santé ou autres. Les témoins ont-ils une idée du chiffre?

**Mme Eng :** Là encore, je voudrais mettre des critères. Le changement récent dans le budget de l'an dernier, lorsque le supplément de traitement a été augmenté par le gouvernement pour les aînés aux revenus les plus modestes, était une augmentation très opportune du Supplément de revenu garanti. Dans ce cas, cela a concerné 160 000 des aînés canadiens les plus nécessiteux.

Actuellement environ 35 p. 100 de ceux qui reçoivent la SV ou sont éligibles pour recevoir la SV, reçoivent aussi le SRG. Une part importante des aînés ont besoin du supplément, tous ne reçoivent pas le montant maximal, bien entendu.

**Le sénateur Comeau :** Je parlais de ceux qui ont 65 ans, ne peuvent plus travailler et doivent prendre leur retraite.

**Mme Eng :** Il n'existe pas d'estimation. Nous devons extrapoler à partir du nombre actuel de bénéficiaires du SRG qui sont éligibles après avoir rempli les conditions requises, et bien sûr la population dont le revenu est nettement inférieur et à laquelle s'adresse le supplément de traitement.

**Le sénateur Comeau :** J'essaierai de me procurer les chiffres ailleurs.

**Mme Eng :** Cela représenterait environ 300 000 personnes qui vivent actuellement sous le seuil de pauvreté.



**Senator Comeau:** I do not think you understand where I am going with this. I want to get a sense of the numbers of people who have to retire. In other words, at 65 they cannot work anymore. It is okay if you do not have the numbers. I am fine.

**Ms. Eng:** I will try to get them as well.

**Senator Comeau:** That would be helpful.

Mr. Clemens, you made a comment, and like Senator Finley I am not a stenographer, so I did not get the sense of where you were going. However, you indicated that we should be targeting the needs of seniors in high-cost urban settings. I may be paraphrasing somewhat. One then has to presume that there is a higher cost to living in an urban setting versus a rural one. I presume that is where you are going.

**Mr. Clemens:** Yes, senator. In addition, we do see reasonably important differences in basic costs of living between the major metropolitan areas such as Toronto, Vancouver, Calgary and smaller urban areas. You would have multiple differences and so part of the issue that we would like to see discussed is the adequacy of GIS and OAS for lower income seniors, both in two-adult households as well as single. If you look at them living in Toronto versus my hometown of Windsor, they get the same benefit, but that money is going to translate into a different level of living standard just because of the basic costs of living.

**Senator Comeau:** I would be interested in the study, if you could. I am trying to picture a senior living in a rural setting who must have a car because there is no mass transit, whose doctor is probably miles away, as are the hospitals, drug stores and stores. I am trying to get a sense of how much cheaper it is to live in a rural setting versus an urban one. I presume it probably is, but it would be nice to know.

**Mr. Clemens:** There are two data sets that I am aware of. The first is the Statistics Canada series on the CMAs and some of that will relate to less urbanized areas. In addition, Chris Sarlo from Nipissing University has done detailed work on basic cost of living by region, by city, and I would be happy to pass that on.

In addition, the interesting question if you wanted to pursue how best to differentiate the benefit based on cost of living would be: Is it best done at the federal or provincial level?

It seems to me it is a worthwhile consideration of how to best achieve that, but I would be happy to pass the information on to the chair.

**Senator Comeau:** Mr. Stanford, you indicated five areas that should be considered. I think the fifth one was the consequences of youth employment and so on. One of them was the impact on existing pension plans. I did not quite understand what you meant by that consequence. Could you go over that again for me?

**Le sénateur Comeau :** Je crois que vous n'avez pas compris mon intention. Je veux me faire une idée du nombre de gens qui doivent prendre leur retraite. Autrement dit, à 65 ans, ils ne peuvent plus travailler. Ce n'est pas grave si vous n'avez pas les chiffres.

**Mme Eng :** J'essaierai de les obtenir également.

**Le sénateur Corneau :** Cela serait utile.

Monsieur Clemens, vous avez fait un commentaire, mais à l'instar du sénateur Finley, je ne suis pas sténographe, je n'ai pas bien saisi ce que vous vouliez dire. Vous avez indiqué que nous devrions cibler les besoins des aînés qui vivent dans des milieux urbains coûteux. Il se peut que je paraphrase. On doit donc présumer que le coût de la vie est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Je suppose que c'était le sens de vos propos.

**M. Clemens :** Oui, sénateur. De plus, nous constatons qu'il existe des différences assez importantes de coût de la vie de base entre des zones urbaines de premier ordre comme Toronto, Vancouver ou Calgary, et des zones urbaines de moindre importance. Les différences sont multiples, une partie du problème que nous aimerions porter au débat, c'est l'adéquation du SRG et de la SV pour les aînés à faible revenu, vivant en couple ou seuls. Qu'ils vivent à Toronto ou dans ma ville, à Windsor, ils reçoivent la même allocation, leur niveau de vie par contre ne sera pas le même à cause des coûts de la vie de base.

**Le sénateur Corneau :** Cela m'intéresserait d'avoir cette étude, si c'est possible. J'essaie d'imaginer un aîné vivant en milieu rural, contraint d'avoir une voiture, car il n'y a pas de transports en commun, son médecin est probablement très loin, tout comme le sont les hôpitaux, les pharmacies et les commerces. J'essaie d'imaginer dans quelle mesure il est plus économique de vivre en milieu rural qu'en ville. Je suppose que c'est le cas, mais j'aimerais en être sûr.

**M. Clemens :** Il existe à ma connaissance deux séries de données. La première, c'est la série de Statistique Canada sur les RMR qui porte en partie sur des secteurs moins urbanisés. On peut y ajouter le travail détaillé de Chris Sarlo, de l'Université Nipissing, sur les coûts de la vie de base par province et par ville, je peux vous les transmettre.

Pour aller plus loin, si l'on veut vraiment différencier au mieux l'allocation en fonction du coût de la vie, la question se pose de savoir s'il vaut mieux le faire au niveau fédéral ou provincial.

Il me semble que c'est une considération valable pour le faire au mieux, mais je peux transmettre l'information au président.

**Le sénateur Comeau :** Monsieur Stanford, vous avez indiqué cinq aspects qui devraient faire l'objet d'un examen. Je crois que le cinquième était les conséquences de l'emploi des jeunes et ainsi de suite. Il y avait aussi l'impact sur les régimes de pensions existants. Je n'ai pas bien saisi ce que vous entendiez par conséquences. Pourriez-vous revenir sur ce point?

**Mr. Stanford:** I would be glad to. Many workplace pension plans define a benefit that the member of the plan will receive at a certain point when they qualify for retirement. In many plans — these plans are called integrated plans — the formula for the benefit incorporates the impacts provided by the public pension system, always including the Canada Pension Plan and in some cases including the OAS benefit as well.

The plan specifies a certain formula, a certain share of income, often specified in per cent per year of service. A plan might provide say 1.6 per cent of your benefit per year of service with the company. Then the plan calculates how much pension you receive as a result of that. It is integrated with the CPP in the sense that it will be part of the distance that must be covered.

Another way that the integration of the plans could have some impact is through early retirement provisions where the plan targets a certain level of benefit which allows you to retire at 60 or 62 and provides you a bridge benefit until you reach 65. Then you qualify for the public pension system. In circumstances like that, the fact that you are deferring a big chunk of your public pension for a couple of years could, depending on the language of each particular plan, impose additional costs on the plan.

Even if the language does not require that the gap be filled in by the plan, we can be sure that members of the plan will be pushing to have that gap covered. You do not want to have a situation where your income is at a certain level from 60 to 65, suddenly drops for two years and then comes back up when you get to 67. These are some of the complicated and unintended consequences by a unilateral decision to push part of the plan off by a couple of years. If we were doing genuine due diligence on an issue like this, we would call in the sponsors of major workplace pension plans, find out the language of how those plans work, and discuss what the impact on their plans is likely to be of a deferral by two years of the OAS benefit.

**Senator Campbell:** For full disclosure, I was once on the advisory board of *Zoomer Magazine*, which is the CARP magazine. I am no longer on that board.

I find myself in a good place as I am able to agree with Senator Ringuette and Senator Finley, both on the same day, which is quite amazing.

There are two issues that may be minor, but do we know the ratio of those who work after 65 because they need to and those who work after 65 because they want to? Do we have any figures dealing with that? The reason I ask is because 65 was sort of arbitrarily picked at a point in time; if you made it to 70, you were doing pretty good. Now we know that is not true, and I do not know anyone. I know people who say they would like to retire, but when you dig down deep with them, they say, “I do not golf and I do not fish; I like the social portion of work.” Do we have that ratio?

**Ms. Eng:** I do not have access.

**M. Stanford :** Avec plaisir. Beaucoup de régimes de pensions privés établissent une allocation que les participants au régime pourront toucher lorsqu'ils pourront prétendre à la retraite. Souvent, ces régimes sont appelés régimes intégrés, la formule de calcul de l'allocation intègre l'impact du système de pensions de l'État en incluant toujours le Régime de pensions du Canada et dans certains cas la prestation de la SV également.

Le régime précise une certaine formule, une part de revenu, souvent exprimée en pourcentage par année de service. Un régime peut payer disons 1,6 p. 100 de vos prestations par année de service dans l'entreprise. Le régime calcule ensuite le montant de la pension que vous allez recevoir. C'est intégré au RPC au sens où cela contribue au total.

L'intégration du régime peut également avoir un impact sur les dispositions de retraite anticipée, le régime cible un certain niveau de prestations qui vous permet de prendre votre retraite à 60 ou 62 ans et vous verse une prestation de raccordement jusqu'à vos 65 ans. Vous avez alors le droit au système de pensions de l'État. Dans ces conditions, le fait que vous différiez une part importante de votre pension d'État pendant quelques années pourrait, selon les dispositions particulières à chaque régime, entraîner des frais supplémentaires.

Même si les dispositions n'exigent pas que le régime comble l'intervalle, nous pouvons être sûrs que les participants au régime feront pression en ce sens. Personne ne veut que son revenu, stable entre 60 et 65 ans, diminue brutalement pendant deux ans pour remonter à 67 ans. Voilà certaines des conséquences compliquées et involontaires d'une décision unilatérale de reculer une partie du régime de deux ans. Si nous voulions traiter cette question avec toute la diligence voulue, nous contacterions les promoteurs des principaux régimes de pension privés pour être informés des dispositions de ces régimes et discuter de l'impact qu'aurait probablement sur leurs régimes un recul de deux ans des prestations de la SV.

**Le sénateur Campbell :** Pour être tout à fait honnête, j'ai été membre du comité consultatif de *Zoomer Magazine*, la revue de l'Association canadienne des individus retraités. Je ne fais plus partie de ce comité.

J'ai de la chance, car je suis d'accord à la fois avec le sénateur Ringuette et le sénateur Finley, le même jour, ce qui est assez extraordinaire.

Il y a deux questions qui sont peut-être de moindre importance, mais connaît-on la proportion de ceux qui travaillent après 65 ans parce qu'ils y sont obligés et de ceux qui travaillent après 65 ans parce qu'ils le veulent? Avons-nous des chiffres à ce sujet? Je pose la question, car l'âge de 65 ans a été choisi arbitrairement à un moment donné, ceux qui allaient jusqu'à 70 ans s'en sortaient plutôt bien. Nous savons maintenant que ce n'est pas vrai et je ne connais personne... Je connais des gens qui disent qu'ils aimeraient prendre leur retraite, mais quand on a une discussion approfondie avec eux, ils disent « je ne joue pas au golf et je ne vais pas à la pêche, j'aime l'aspect social du travail. » Connaissons-nous cette proportion?

**Mme Eng :** Je n'y ai pas accès.

**Senator Campbell:** We always trot it out. Do we have any information on that from any of the witnesses?

**Ms. Eng:** I am not aware of that information. I am not sure it has been gathered, simply because it is a relatively new phenomenon to even start looking at the question. It was just assumed that people left at age 65 because that is when their pensions kicked in. Now there is a new phenomenon where more and more people are extending their work career past 65. I do not believe that I have seen the statistics gathered to give you a precise proportion.

**Mr. Clemens:** I am not aware of the statistics.

**Mr. Stanford:** I am not aware of any quantitative research on that question, and that again is one of the reasons I think policy initiatives like this require more research and consideration.

Qualitatively or anecdotally, let me tell you what I hear from many of the members I represent in terms of the issue of working past 65. Some people who have a relatively interesting, pleasant job that is not physically demanding are very much in the line of thinking, “Yes, this is not so bad; I enjoy it and would like to stay on a bit longer.”

On the other hand, I tend to come across a larger number of people whose jobs are not pleasant, may be physically demanding and take a toll on your body and psychology as you go through life. For them, the prospect of losing two years of that golden age — which was the light at the end of the tunnel that gets them out of bed on Monday morning — is quite distressing.

As with life expectancy itself, the point I made earlier is that there is tremendous inequality out there in terms of what it actually means to work an extra couple of years. In some cases it is not a bad idea, but in many cases it is a very daunting idea.

**Senator Campbell:** Do we have any statistics on how many senior couples are making \$140,000 a year? That is another one that is brought out here and we continue to use it. How many people are out there are each making a salary of \$70,000 a year?

**Mr. Clemens:** I can certainly get you those statistics. I do not have them with me.

**Senator Campbell:** There are statistics that will tell you that?

**Mr. Clemens:** There are multiple sources, but the source I would use is the Canada Revenue Agency’s data where you can control for age and income.

**Senator Campbell:** You have looked at those?

**Mr. Clemens:** I have looked at them, though it has been a while. Regardless, I can certainly get you that information.

**Senator Campbell:** Any ballpark figure of how many we are talking about? How many couples are there?

**Le sénateur Campbell :** On reparle toujours de cela. Les témoins ont-ils des informations sur ce sujet?

**Mme Eng :** Je n’ai pas connaissance de cette information. Je ne suis pas sûre que cette donnée existe, car ce n’est que très récemment que l’on a commencé à s’y intéresser. Il était tout simplement admis que les gens prenaient leur retraite à 65 ans, car c’est à ce moment-là qu’ils pouvaient toucher leur pension. Il existe désormais un phénomène nouveau et l’on voit de plus en plus de personnes qui poursuivent leur carrière professionnelle au-delà de 65 ans. Je ne me souviens pas d’avoir vu des statistiques à ce sujet.

**M. Clemens :** Je n’ai pas connaissance de ce type de statistiques.

**M. Stanford :** Je n’ai connaissance d’aucune étude quantitative sur la question, c’est bien là l’une des raisons pour affirmer que des initiatives politiques telles que celle-ci nécessitent davantage de recherche et de réflexion.

De façon qualitative ou anecdotique, laissez-moi vous rapporter les propos de beaucoup de participants que je représente sur la question du travail après 65 ans. Des personnes qui ont un travail assez intéressant, agréable et pas trop exigeant sur le plan physique pensent souvent : « Oui, ce n’est pas si mal, j’aime bien faire ça et j’aimerais continuer un peu plus longtemps. »

D’un autre côté, je rencontre beaucoup plus de gens dont le travail n’est pas agréable, physiquement difficile et les amoindrit physiquement et psychologiquement au fur et à mesure des années. Pour ces gens, la perspective de perdre deux années de cet âge d’or qui était la lumière au bout du tunnel qui les aidait à sortir du lit le lundi matin, est tout simplement bouleversante.

Il en va de même pour ces deux années de travail supplémentaires que pour l’espérance de vie, ce que je disais tout à l’heure, c’est qu’il existe des disparités énormes. Dans certains cas travailler deux années de plus n’est pas une mauvaise idée, mais souvent c’est une perspective très décourageante.

**Le sénateur Campbell :** Avons-nous des statistiques sur le nombre de couples d’aînés qui gagnent 140 000 \$ par an? C’est encore une donnée qui est mise sur la table et que nous continuons d’utiliser. Combien y a-t-il de gens qui gagnent un salaire de 70 000 \$ par an?

**M. Clemens :** Je peux vous fournir ces statistiques, mais je ne les ai pas sur moi.

**Le sénateur Campbell :** Il existe des statistiques de ce genre?

**M. Clemens :** Il existe de multiples sources, mais personnellement j’utiliserais les données de l’Agence du revenu du Canada, qui permettent de croiser l’âge et le revenu.

**Le sénateur Campbell :** Avez-vous consulté ces données?

**M. Clemens :** Je les ai consultées, mais ça fait longtemps. Mais, peu importe, je peux vous fournir ces informations.

**Le sénateur Campbell :** A-t-on une idée grossière du chiffre? Combien de couples y a-t-il?

**Mr. Clemens:** I try not to speculate, but my —

**Senator Campbell:** If you are to come here and use this example, you need to be here with the backup that goes with it.

**Mr. Clemens:** I understand that, senator, but let me clarify. The point I was chiefly trying to make was my disappointment that this issue was not even on the table for discussion. It does seem to me that if we are concerned with GIS as a shield against low income, then given these changes, one of the ways to deal with that is to more aggressively claw back the benefit.

**Senator Campbell:** However, you cannot do that and you cannot make that suggestion if you cannot tell me how many numbers there are. There might be eight. There might be 200,000. We do not know. That is the frustrating thing: People throw this out there, and when you have to then ask what it is, how can I make a judgment on that?

Lastly — and this is from Senator Finley, and I think he is right — this will take place in 11 years. The gap between the time this comes into place and when we find ourselves back in the same position or in a better position than we are now, as Mr. Stanford said, is a total of eight years. Therefore, Mr. Stanford has a point, too.

I think this is a plan; I think that it is a Conservative plan. They are the government. I think you have to look at everything, but I also believe that, over the next 11 years, I hope we will be able to have a fulsome discussion on this. Things change. The economy could change. It could get worse. If the economy goes in the tank, this might be looking pretty damn good to us.

I do not like omnibus bills. I would like to have a great discussion on this, as I would on the other one. I think we have to recognize that we do not have all the information and we will not get all the information. However, if I were a betting man, I would be willing to bet that over the next 11 years we will get that information. I would also be willing to bet that what we see here we will be looking at and saying, “That was 2012.” I am almost convinced of that.

I am tired of coming to committees where people throw numbers at me and then, when I try to figure out what they are, the response is “We will get them to you.” You guys would not be back here and I would not be back here to get to them.

I appreciate you all coming — I think all three of you have incredible knowledge. I thank you.

**The Chair:** We are now into round two with short, snappy questions. We have nine minutes and three people on the list. They will get three minutes each. I will have to be quite rude and cut you off after three minutes.

**Senator L. Smith:** In following up Senator Campbell, the concern I have is the world economy moving forward and the returns with pensions. In your deliberations, could all three of you

**M. Clemens :** En règle générale j’essaie de ne pas faire de spéculation, mais mon...

**Le sénateur Campbell :** Si vous venez ici et que vous utilisez cet exemple, il vous faut étayer vos arguments.

**M. Clemens :** Je comprends, sénateur, laissez-moi préciser. Ce que j’essayais surtout d’exprimer, c’est ma déception, parce que cette question n’a pas été débattue. Il me semble que si nous nous préoccupons du rôle que joue le SRG comme bouclier contre les faibles revenus, alors étant donné ces changements, un des moyens est de récupérer les allocations de manière plus offensive.

**Le sénateur Campbell :** Quoi qu’il en soit, vous ne pouvez pas faire ce genre de proposition si vous ne pouvez pas me donner de chiffres. Cela peut concerner 8 personnes, ou 200 000. Nous n’en savons rien. C’est frustrant, on vous fait ce genre de propositions, puis lorsque l’on demande des précisions... Comment suis-je censé me prononcer là-dessus?

Enfin — c’est le sénateur Finley qui le dit et je crois qu’il a raison — cela va se passer dans 11 ans. Entre le moment où cela sera appliqué et le moment où nous serons de retour à une situation équivalente ou meilleure que celle que nous connaissons aujourd’hui, il se sera passé huit ans, comme l’a expliqué M. Stanford. Donc M. Stanford n’a pas tort non plus sur ce point.

Je pense que c’est une stratégie. Je crois que c’est une stratégie des conservateurs au gouvernement. Je crois qu’il faut voir les choses dans leur ensemble, mais je crois aussi qu’au cours des 11 prochaines années il nous faudra avoir un débat approfondi sur ce point, du moins je l’espère. Les choses changent : l’économie peut changer mais cela pourrait empirer. Si l’économie prend l’eau, tout ceci aura peut-être l’air formidable.

Je n’aime pas les projets de loi omnibus. J’aimerais avoir un débat approfondi sur ce sujet, comme sur l’autre. Je crois que nous devons reconnaître que nous n’avons pas toutes les informations et que nous ne les obtiendrons pas. Mais, si j’étais homme à parier, je serais prêt à parier qu’au cours des 11 prochaines années, nous obtiendrons ces informations. Je serais également prêt à parier que nous regarderons tout cela et nous dirons : « C’était 2012. » J’en suis quasiment persuadé.

J’en ai assez de venir à des comités dans lesquels les gens brandissent des chiffres, puis quand j’essaie de comprendre de quoi il retourne, on me répond : « On vous les enverra. » Vous autres ne serez pas là et je ne serai pas là pour les recevoir.

J’apprécie votre présence ici. Je pense que vous avez tous les trois des connaissances remarquables. Je vous remercie.

**Le président :** Nous passons maintenant au deuxième tour, avec des questions vives et concises. Nous avons neuf minutes et trois personnes sur la liste. Ils auront trois minutes chacun. Je serai obligé d’être impoli et de vous interrompre au bout de trois minutes.

**Le sénateur L. Smith :** Pour enchaîner sur l’intervention du sénateur Campbell, ce qui me préoccupe c’est l’avancée de l’économie mondiale et les rendements des pensions. Pourriez-vous

comment: When people are forecasting out to 2030 or 2040, what types of returns are we forecasting? It goes back to Senator Campbell's question: How legitimate are they?

**Mr. Clemens:** Do you mean in private pension plans or in the baseline assumptions?

**Senator L. Smith:** The Canadian government has a pension plan — OAS, CPP. They need to have a certain return in order to substantiate what they are able to pay out, I assume. In your studies, what type of information do we have on returns, and what is the likelihood of volatility on returns over a significant period of time and how does that influence where we are going with pensions and with extended life spans? I am not sure we have all these numbers, but I am looking for comments from the three of you.

**Mr. Clemens:** On the CPP/IB, they have exceeded expectations over time. There is generally less concern on the Canada Pension Plan. I do not know of anyone who is raising alarm bells about the sustainability of the CPP through the baby boom. On OAS, it is more complicated because what you are really talking about is the increase in general revenues, because that is where the funding for OAS/GIS comes from. It is not a pre-funded program in that sense.

I think on the private pension plan side, the real concern — almost the totality of the concern — rests with the defined benefit program. The rate of return, while worrisome on the defined contributions, is different because of the liability differences.

The concern on the private side would rest largely with the defined benefit programs.

**Mr. Stanford:** I will supplement that, if I may. The concern is just as acute on defined contribution plans in the private sector; it is just that it is the individual who bears the risk rather than the plan sponsor.

In terms of the issue of the OAS, there is no need to forecast investment returns because it is financed out of general revenue. The key issue there will be around nominal growth of GDP and job creation and so on; those will be the forecasts that went into the Chief Actuary's simulations, the Parliamentary Budget Officer simulations, and the OECD simulations, all of which indicated that the funding for the OAS seems to be quite sustainable.

**Senator Ringette:** Ms. Eng, Senators Smith, Runciman and Finley have questioned your poll and have asked you to table the demographic, data set and so forth. I, in turn, would like to ask these three senators to table to this committee all the polling with taxpayers' dollars done by PMO, PCO, HRSDC and by the Department of Finance in regard to the issue of OAS and GIS. Also, in regard to the issue of data, information, accountability and transparency, I would like for them to supply all the analyses and reports that have been tabled to PMO, PCO, HRSDC and the Department of Finance in regard to OAS and GIS.

tous les trois faire un commentaire là-dessus. Lorsque l'on fait des prévisions jusque 2030 ou 2040, quels rendements sont prévus? Cela nous ramène à la question du sénateur Campbell, est-ce légitime?

**M. Clemens :** Parlez-vous des régimes de pensions privés ou des hypothèses de base?

**Le sénateur L. Smith :** Le gouvernement canadien a un régime de pension, le RPC et la SV. Il lui faut un certain rendement pour justifier ce qu'il est en mesure de payer. Je suppose. Dans vos études, quelles données y a-t-il sur les rendements, et quelles sont les probabilités de volatilité des rendements sur la longue durée, et comment cela influence-t-il l'avenir des pensions, en prenant en compte l'allongement de l'espérance de vie? Je ne suis pas sûr que nous ayons tous ces chiffres, mais j'aimerais entendre vos commentaires à tous les trois.

**M. Clemens :** En ce qui concerne l'Office d'investissement du RPC, ils ont dépassé les attentes au fil du temps. Le Régime de pensions du Canada cause généralement moins d'inquiétude. Je ne connais personne qui tire la sonnette d'alarme à propos de la viabilité du RPC dans le contexte du baby-boom. C'est plus compliqué pour la SV, car ce qui compte c'est l'augmentation des recettes générales, car c'est cela qui permet de financer la SRG/SV. Ce n'est pas un programme pré-financé à cet égard.

Je crois que pour ce qui est des régimes de pension privés, la préoccupation essentielle vient du régime de retraite à prestations déterminées. Le taux de rendement, bien que préoccupant pour les prestations définies, est différent à cause des différences d'engagement.

Du côté privé, l'inquiétude réside largement dans les régimes à prestations définies.

**M. Stanford :** Je voudrais ajouter quelque chose. L'inquiétude est tout aussi vive concernant les régimes à prestations définies dans le secteur privé, c'est simplement que ce sont les individus qui prennent les risques plutôt que le promoteur.

En ce qui concerne la SV, il n'est pas nécessaire de prévoir des rendements d'investissement puisqu'elle est financée par les recettes générales. L'enjeu majeur sera la croissance nominale du PIB, la création d'emploi, et cetera, ce sont ces prévisions qui ont servi aux simulations de l'actuaire en chef, du directeur parlementaire du budget et de l'OCDE, toutes indiquent que le financement de la SV semble viable.

**Le sénateur Ringette :** Madame Eng, les sénateurs Smith, Runciman et Finley ont mis en doute votre sondage et vous ont demandé de présenter les données démographiques, et cetera. À mon tour, je voudrais demander à ces trois sénateurs de présenter tous les sondages payés avec l'argent du contribuable, commandés par le CPM, le BCP et RHDCC ainsi que le ministère des Finances concernant la SV et le SRG. Sur la question des données, de l'information, de la comptabilité et de la transparence, je voudrais aussi qu'ils fournissent toutes les analyses et les rapports qui ont été présentés au CPM, au BCP et au RHDCC ainsi qu'au ministère des Finances concernant la SV et le SRG.

**The Chair:** Interesting question. I rule it out of order because these senators are here the same way as the other senators: to hold the executive to account. The money that you have indicated you want to know about, Senator Ringuette, was spent by the executive branch, not by the parliamentary branch.

**Senator Ringuette:** Let me rephrase my question, then. Could our clerk request this information through access to information, if it is not freely provided by PMO, PCO, HRSDC and the Department of Finance? The information I seek is in regard to any kind of polling, analysis or report that has been provided to all four of these departments in regard to OAS and GIS?

**The Chair:** We will take that under consideration.

**Senator Finley:** It is interesting to hear Senator Ringuette going on about accountability and transparency. Her party has voted against every single bill on that in the last six years.

You guys are good at projecting forward, obviously — you have come up with a lot of stuff — but I want to go back to a period in time. This leads to Senator Campbell's point about things changing. Governments change, too. In the early 1990s, Prime Minister Chrétien and Finance Minister Martin recognized that there was a looming issue with OAS. I do not know how public this is — I am working here from memory — but they did talk about changing the age of OAS from 65 to 67 over a period of 24 years; in other words, changing it one month at a time every year for 24 years. What do you think the state or condition of the OAS system would be now if that had been done then?

**The Chair:** Does anyone wish to speculate on that very speculative question?

**Senator Finley:** It is no more speculative than 20 years forward.

**The Chair:** Does anyone wish to speculate on that question? Mr. Stanford, are you getting ready to speculate?

**Mr. Stanford:** Yes, I am speculating from heaven, again. If the retirement age had been deferred two years, then you would have a group of seniors today who would be poorer. Some of them would be a lot poorer; some of them would be a bit poorer; and the government's spending would be a couple of billion dollars lower than it is today. That is a fairly safe judgment to make.

**Mr. Clemens:** I have two points. First, as you have brought up, senator, part of the understanding is the other moving part. For example, the extension of the RRSP program and the introduction of the Tax Free Savings Account are important considerations that we will want to monitor over the next decade to see what the uptick is. It may well be that there is a group of people, and Mr. Stanford mentioned he is concerned about the middle class, who may self-finance a substantial portion of that gap. As part of the speculation backwards, the question would be: Were there other measures that would have been taken in accordance with the change in old age retirement?

**Le président :** Question intéressante. Je la déclare irrecevable parce que ces sénateurs sont ici au même titre que les autres : pour demander des comptes à l'exécutif. L'argent pour lequel vous voulez des informations, sénateur Ringuette, a été dépensé par l'exécutif, pas par le parlement.

**Le sénateur Ringuette :** Permettez-moi de reformuler ma question alors. Notre greffier pourrait-il exiger ces informations par le biais de la Loi sur l'accès à l'information, si le CPM, le BCP et RHDCC et le ministère des Finances ne les fournissent pas de bon gré? Les informations que je demande concernent tous types de sondages, d'analyses ou de rapports sur la SV et le SRG qui auraient été fournis à ces quatre services.

**Le président :** Nous allons y réfléchir.

**Le sénateur Finley :** C'est intéressant d'entendre le sénateur Ringuette parler de responsabilité et de transparence. Son parti a voté contre tous les projets de loi qui allaient dans ce sens au cours de six dernières années.

Vous êtes bons quand il s'agit de faire des prévisions, et à l'évidence vous avez produit beaucoup de choses, mais je voudrais remonter un peu dans le temps. Cela nous ramène à la remarque du sénateur Campbell sur les temps qui changent. Les gouvernements changent aussi. Au début des années 1990, le premier ministre, Jean Chrétien, et le ministre des Finances, Paul Martin, ont reconnu qu'il y avait des préoccupations au sujet de la SV. Je ne sais pas à quel point c'est confidentiel — je parle de mémoire — mais ils ont évoqué la possibilité de passer l'âge de la SV de 65 à 67 ans sur une période de 24 ans; autrement dit, de l'allonger d'un mois tous les ans pendant 24 ans. Quelle serait à votre avis la situation du système de la SV si cela avait été fait à l'époque?

**Le président :** Quelqu'un souhaite-t-il émettre des hypothèses sur une situation très hypothétique?

**Le sénateur Finley :** Ce n'est pas plus hypothétique que la situation dans 20 ans.

**Le président :** Quelqu'un souhaite-t-il émettre des hypothèses sur ce point? Monsieur Stanford, vous préparez-vous à spéculer?

**M. Stanford :** Oui, je spécule depuis le paradis, une fois de plus. Si l'âge de la retraite avait été reculé de deux ans, alors il y aurait aujourd'hui une catégorie d'ânés plus pauvres. Certains seraient beaucoup plus pauvres, d'autres un peu plus pauvres, et le gouvernement dépenserait quelques milliards de moins qu'il ne le fait aujourd'hui. Je ne m'avance pas trop en disant cela.

**M. Clemens :** Deux choses, tout d'abord, comme vous l'avez dit, sénateur, le changement doit être pris en compte pour comprendre. Par exemple, l'extension du REER et l'introduction du compte d'épargne libre d'impôt sont des choses importantes dont il faudra surveiller la hausse au cours des prochaines décennies. Il est tout à fait possible qu'une catégorie de gens, et M. Stanford a exprimé son inquiétude au sujet des classes moyennes, financent eux-mêmes une grande partie de cet intervalle. Pour ce qui est des hypothèses sur le passé la question qui se pose est celle-ci : d'autres mesures auraient-elles été prises parallèlement au changement d'âge de la retraite?

Second, what observance would we have made of labour force participation for the elderly, which several senators have asked questions about and which is important?

**Senator Finley:** The same moving parts as we have going forward, maybe by a different name.

**Mr. Clemens:** Absolutely. The only difference I would make between what we expected in the early 1990s versus what we expect now is that today, we generally expect a fairly marked labour shortage. In many ways, we will have to encourage/incentivize older workers to remain active in the labour market in some way or form.

**Ms. Eng:** Any change of this magnitude, if properly prepared for, is sustainable by any government at any time. Our focus has been to say that if you just make one change in isolation, there is the danger of creating unintended consequences and negative impacts on people who can least sustain it. That is why we encourage broader debate and resistance to making a change like this at this time.

**Senator Finley:** That is in coordination with a whole bunch of other changes, which is actually what you are proposing.

**Ms. Eng:** Those other proposals are not on the table.

**The Chair:** Senators, please join with me in thanking Mr. Jason Clemens, from the Macdonald-Laurier Institute; Ms. Susan Eng, from the Canadian Association of Retired Persons; and Mr. Jim Stanford, from Toronto — or heaven — appearing on behalf of the Canadian Auto Workers.

We will have to get a different backdrop for you next time, Mr. Stanford; you look like you are in the clouds.

Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Deuxièmement, dans quelle mesure la participation des aînés au marché du travail aurait-elle été respectée? C'est un problème important et plusieurs sénateurs ont posé des questions à ce sujet.

**Le sénateur Finley :** Les mêmes changements que nous aurons à l'avenir, sous un autre nom peut-être.

**M. Clemens :** Absolument. La seule différence que je ferais entre ce que nous prévoyions au début des années 1990 et ce que nous prévoyons maintenant, c'est qu'aujourd'hui, nous nous attendons à une pénurie de main-d'œuvre assez marquée. À bien des égards, il nous faudra encourager ou inciter les travailleurs plus âgés à rester actifs sur le marché du travail, d'une manière ou d'une autre.

**Madame Eng :** Un changement de cette importance, s'il est correctement préparé est gérable par n'importe quel gouvernement, à n'importe quel moment. Notre position a été de dire que si l'on opère un changement isolé, on risque de provoquer des conséquences inattendues et des impacts négatifs sur les gens les plus vulnérables. C'est pourquoi nous sommes en faveur d'un débat plus large et nous prônons la résistance à un changement de cette nature à l'heure actuelle.

**Le sénateur Finley :** C'est coordonné à toute une série d'autres changements, ce qui est en fait ce que vous proposez.

**Mme Eng :** Les autres propositions ne sont pas sur la table.

**Le président :** Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous invite à vous joindre à moi pour remercier Jason Clemens, du Macdonald Laurier Institute, Susan Eng, de l'Association canadienne des individus retraités, et Jim Stanford, de Toronto, ou du paradis, qui représentait les Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile.

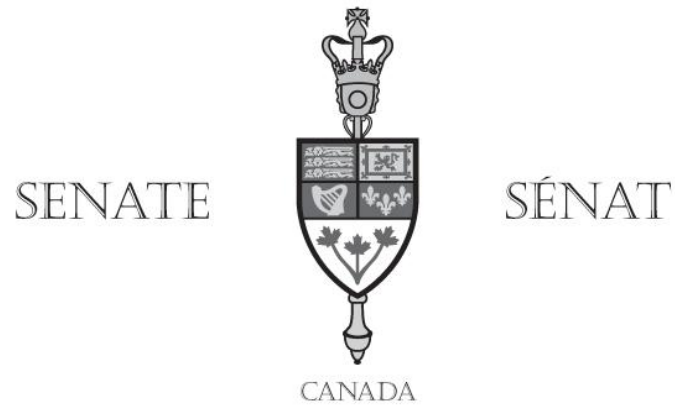
Il faudra que nous vous trouvions une autre toile de fond la prochaine fois, monsieur Stanford, vous avez l'air d'être dans les nuages.

Merci beaucoup.

(La séance est levée.)







**SECOND INTERIM REPORT ON THE  
*2012-2013 MAIN ESTIMATES***

**Standing Senate Committee on  
National Finance**

**TENTH REPORT**

*Chair*

The Honourable Joseph A. Day

*Deputy Chair*

The Honourable Larry Smith

June 2012

# TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION .....	1
A. OVERVIEW OF THE 2012-13 MAIN ESTIMATES .....	2
1. Projected expenditures .....	2
B. STUDY OF THE 2012-13 MAIN ESTIMATES .....	3
1. Public Service Commission and Treasury Board Secretariat of Canada .....	3
2. Fisheries and Oceans Canada.....	7
3. Agriculture and Agri-Food Canada .....	9
4. Department of Justice .....	11
5. Environment.....	13
6. Parks Canada Agency .....	14
7. Canadian Environmental Assessment Agency .....	15
8. Department of Foreign Affairs and International Trade .....	15

# **REPORT ON THE 2012-2013 MAIN ESTIMATES**

## **Introduction**

The 2012-13 Main Estimates were tabled in Parliament on 28 February 2012, and referred to the Standing Senate Committee on National Finance. This is the Committee's second interim report on the study of the Main Estimates. To date, the Committee has met eight times to study the Estimates and has heard evidence from 19 federal departments and agencies.

Officials from the Treasury Board Secretariat of Canada (TBS) appeared on 1 May 2012: Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer; Ross MacLeod, Assistant Deputy Minister, Governance, Planning and Policy Sector; and Marc-Arthur Hyppolite, Assistant Deputy Minister, Compensation and Labour Relations Sector.

Officials from Fisheries and Oceans Canada (DFO) – Roch Huppé, Chief Financial Officer; Kevin Stringer, Assistant Deputy Minister, Program Policy; David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management; and Jody Thomas, Deputy Commissioner, Canadian Coast Guard – appeared before the Committee on 2 May 2012, to discuss their voted appropriations and the projected level of statutory appropriations in the Main Estimates.

In the second part of the meeting of 2 May 2012, the Committee heard evidence from officials from Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC): Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch; Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management; Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch; and Jody Aylard, Acting Assistant Deputy Minister, Research Branch.

On 8 May 2012, the Committee heard evidence from the Department of Justice, which was represented by Donald Piragoff, Senior Assistant Deputy Minister, Policy Sector; Daniel Schnob, Chief Financial Officer; and Joel Oliver, Acting Assistant Deputy Minister, Management Sector.

On 9 May 2012, the Committee welcomed officials from Environment Canada: Andrea Lyon, Associate Deputy Minister; Carol Najm, Assistant Deputy Minister, Finance Branch; and Michael Keenan, Assistant Deputy Minister, Strategy Policy Branch. The Parks Canada Agency, represented by Alan Latourelle, Director General, also appeared.

In the meeting, the Committee continued its work by hearing evidence from Elaine Feldman, President of the Canadian Environmental Assessment Agency, and the Department of Foreign Affairs and International Trade was represented by Nadir Patel, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer; Robert Dufresne, Financial Resource Planning and Management Bureau; and Andrew Stirling, Director General, Locally Engaged Staff Services Bureau.

## A. Overview of the 2012-13 Main Estimates

### 1. Projected expenditures

The budgetary expenditures set out in the budget comprise voted and statutory appropriations.<sup>1</sup>As Table 1 shows, the 2012-13 Main Estimates project requests for net votes of \$91.9 billion and net statutory items of \$160 billion, for total net federal expenditures of \$251.9 billion. This represents an increase of \$1.1 billion compared with the 2011-12 Main Estimates: \$1 billion for statutory items and \$100 million in net votes.

**Table 1. 2012-13 Main Estimates (billions of dollars)**

	2012-13	2011-12	Change (%)
Net voted appropriations	91.9	91.8	0.1
Net statutory appropriations	160	159.0	0.6
Total	251.9	250.8	0.4

Source: 2012-13 Main Estimates, p. 7

<sup>1</sup> **Budgetary expenditures** include the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; payments to federal Crown corporations; and transfer payments and grants to other levels of government, organizations and individuals. **Non-budgetary expenditures** (loans, investments and advances) are expenditures that reflect changes in the value of the Government of Canada's financial assets. **Voted appropriations** are appropriations authorized by Parliament subsequent to a supply bill, while **statutory** items are items which Parliament authorizes through enabling legislation; they are included in budget documents for information only.

## **B. Study of the 2012-13 Main Estimates**

As part of their study of the 2012-13 Main Estimates, the committee has, to date, assessed requests for votes and projected statutory items for selected federal departments and agencies. These are preliminary studies that will continue with presentations from other departments, agencies and Crown corporations throughout the year.

### **1. Public Service Commission and Treasury Board Secretariat of Canada**

As part of its study of the 2012-13 Main Estimates, the Committee wanted to discuss the impact of the cuts announced in the budget tabled in Parliament on 29 March 2012, more specifically the provisions surrounding the reduction in the number of person-years in the public sector, and the tools available to employees who learn that their position is being declared as surplus. The Committee wanted to familiarize itself with the process that is expected to lead to the elimination of approximately 19,200 positions (4.8%), and result in 12,000 public servants being laid off over a period of three years beginning this fiscal year. With that objective in mind, the Committee met simultaneously with the Treasury Board Secretariat (TBS) and the Public Service Commission (PSC), two key players that have complementary responsibilities in implementing this important government decision. The senators took great interest in the subject and asked the TBS and PSC officials a number of questions.

The Committee began by inquiring about the methodology behind the figures presented in Budget 2012 concerning the reduction in the number of government employees. The TBS officials told the Committee that the plans departments submitted to the government through TBS indicate that implementing the staff cuts proposed by the government will result in the elimination of approximately 19,200 jobs over three years.

In response to the senators' questions, the TBS officials told the Committee that the government is going to try, through the departments, to minimize the impact of the staff cuts. TBS's latest estimate is that 12,000 government employees will be declared surplus by the end of the three years of workforce reduction. The officials added, however, that the projections are subject to change.

The Committee learned from the witnesses that approximately 12,000 people are expected to leave the public service voluntarily in each of the next three years, for a total of 36,000 voluntary departures; most of those leaving will be retiring. The Committee asked the TBS officials why a projected 12,000 employees are being laid off when 36,000 people are expected to leave the public service voluntarily over the next three years.

The TBS officials replied that attrition is an effective means of workforce adjustment. However, because decisions are made by program and by service, there is often no perfect match between the skills of employees in a given place of work whose positions are declared surplus, and the skills required for jobs available in programs and services the government wants to continue delivering.

Some senators asked for more details about the mechanism the government will be using to reduce the size of the public service, in order to ensure that the process that may terminate the employment relationship between 12,000 public servants and the government is fair and equitable.

The witnesses representing TBS and the PSC told the Committee that their respective organizations are working on the matter together and communicating weekly with departments regarding management of the impact on the workforce. The goal of this approach is to ensure that the government respects the agreements on workforce adjustment it has negotiated with its employees and the provisions of the Public Service Employment Act.

The Senators asked the witnesses how the merit principle, one of the pillars of fairness in the selection of public servants, will be applied in this sweeping exercise.

The PSC witnesses replied that when a group of employees performs similar duties and the government decides to make the group smaller, the decision to keep some employees and lay others off requires a merit-based process. The PSC has the means to monitor those activities and ensure that they respect the values set out in the Public Service Employment Act.

The witnesses went on to say that the PSC is also responsible for managing the Priority Administration System. When a department wants to staff new positions, it must first request an authorization number from the PSC. The witnesses told the Committee that an authorization number is issued to a department only if there are no surplus employees in the priority system.

One senator asked the witnesses how many full-time federal government positions are currently vacant. To the Committee's surprise, the witnesses from both TBS and the PSC replied that the total number of vacant positions in the government is not tracked. Departments manage their own vacant positions.

Some senators questioned whether TBS is enforcing the directive regarding staffing of consultants and temporary help through staffing agencies during the workforce reduction exercise. There was a question as to whether temporary help were being cut before permanent employees were declared surplus. Some senators wondered what measures were being taken to protect permanent government employees. TBS representatives informed the Committee that deputy heads would still be able to hire on contract, which they may need to do to meet temporary or special needs.

Some senators also asked where surplus employees rank on the priority list. The PSC witnesses replied that the legislation establishes three absolute priorities: employees who are declared surplus in their own department; employees returning from leave without pay; and employees who are currently laid off. These are followed by a series of priorities defined by regulation. Those priorities are all treated on equal footing. Priorities defined by regulation include employees who are declared surplus, but outside their own department; employees whose spouse has been relocated; and members of the Canadian Forces and the RCMP who become disabled or are discharged for medical reasons. These employees all have the same level of priority but still rank lower than the three groups identified in the Act.

The PSC officials told the Committee that the number of surplus positions increased from 226 to 576 last fiscal year. They attributed the jump to the fact that the government had begun implementing its budget cuts. However, some of the increase was the result of decisions that may have been made last fall or earlier this year in connection with cost-cutting measures arising from strategic and operational reviews.

Some senators wanted more details about the impact of this exercise in the provinces. The TBS and PSC witnesses were unable to provide the information but undertook to do so. In response to questions from some senators, the TBS witnesses told the Committee that surplus employees can be

given work to do even if it is different from the work they are accustomed to doing, provided they have the proper skills. That said, surplus employees continue to be part of the staff, are free to look for a new permanent job, and continue to be paid for 12 months.

The PSC and TBS witnesses told the Committee that employees affected by the workforce reduction get one of two letters. One states that they are now surplus, while the other states that they will be affected. If their letter says they have been declared surplus, which means their position is being eliminated, they have a certain amount of time to decide whether they want to stay in the public service another year and remain in the priority system, or whether they would prefer to receive transition support, in which case they get financial assistance.

The witnesses went on to say that basically, employees have three options if they are declared surplus:

- remain in the priority system in the hope that they will be considered when a public service position becomes vacant, and continue to draw a salary. If one year passes, the employee has the option of remaining on the priority list for another 12 months, but with no salary.
- take advantage of transition support, with the accompanying financial assistance, which can be as much as 12 months' salary. The total amount of this benefit increases with years of service, to a maximum of 16 years. An employee with 16 years in the public service may be entitled to his or her salary for 12 months; and
- receive financial assistance plus education allowances as well as career advice for planning their future. Surplus employees can take up to \$11,000 to continue their education. To qualify for that assistance, employees must produce receipts issued by an educational institution showing that they have taken one or more courses.

Finally, some senators wanted to know if the government plans to pay severance or termination allowances to employees and if those expenditures are included in the Main Estimates. The witnesses from TBS replied that the decision to pay severance is up to each deputy head. TBS did point out, however, that severance pay does not come out of departmental budgets, in contrast to transition support related to workforce adjustment.



The Committee will continue its work on the impact of the cuts announced in Budget 2012 when it sees fit to do so.

## **2. Fisheries and Oceans Canada**

In the 2012-13 Main Estimates, Fisheries and Oceans Canada (DFO) projects budgetary expenditures of \$1.67 billion, down \$156.8 million or almost 9% from last year.

According to the officials from DFO, the decrease in the department's budgetary resources is generally attributable to projected decreases in operating expenditures, 65% of which are salary expenditures. That item comes to just over \$1.1 billion in the 2012-13 Main Estimates, down \$71 million from last fiscal year. Capital expenditures, more specifically expenditures for major upgrades and construction projects, total \$313 million, \$14 million less than last year. Grants and contributions total \$61.8 million, compared with \$127.7 million a year ago, a decrease of \$59 million or 50%.

The senators asked the witnesses from DFO about the expenditure items that had changed, upward or downward, from last year to this year. The Committee was told that the biggest change in the 2012-13 Main Estimates is a \$40-million decrease in funds for the Pacific Integrated Commercial Fisheries Initiative. However, because Budget 2012 renews funding for the initiative for one year after this year's Main Estimates were prepared, the Committee expects to get that funding request in the 2012-13 Supplementary Estimates.

The second item is a decrease of \$23.4 million in transfers from DFO to fund Shared Services Canada.

The third item is a decrease of almost \$20 million related to the Divestiture of Non-Core Harbours Program, which ended in March 2012.

The fourth item is an \$18.9-million decrease related to Strategic Review resources, as announced in Budget 2011.

The fifth item is a decrease of \$14.3 million related to the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative, a contribution program that ended in March 2012. Again, Budget 2012 renews

the funding for one year (2012-13), and as stated earlier, even though the 2012-13 Main Estimates identify this spending reduction, the Committee expects to receive a funding request with the 2012-13 Supplementary Estimates.

The sixth item is a decrease of \$13.1 million in a five-year contribution program that provides support for Quebec and Atlantic Canada lobster harvesters. The witnesses told the Committee that their department has received almost \$65 million to date for the program, which will continue to operate until the end of 2013-14. The decrease is simply due to a year-over-year variation in cash flow.

The seventh item is a decrease of \$11.9 million in activities to support science and sustainable fisheries. The DFO witnesses stated that the department received \$104 million over five years in Budget 2007; the allocation included both permanent and temporary funding. The \$11.9 million in temporary funding ended in March 2012. Again, Budget 2012 renews funding for one year (2012-13).

The last item is a decrease of \$10.2 million for implementation of the Species at Risk Act. In Budget 2007, the department received \$73.4 million over five years. The \$10.2 million is temporary funding that ended in March 2012. Budget 2012 includes \$8.2 million in funding for this item in each of the next three years.

In response to questions from senators, DFO told the Committee that these decreases in expenditures, some of which may be cancelled out by the requests for votes that will appear in the 2012-13 Supplementary Estimates in accordance with the announcements made in Budget 2012, will also be partly offset by initiatives, funding for which was announced in Budget 2011, in particular a \$14.3-million increase in funds for the department in Budget 2011. This increase appears in the 2012-13 Main Estimates because that expenditure could not be included in the 2011-12 budget documents because of production delays.

The second item is an increase of \$8.2 million related to the Federal Contaminated Sites Action Plan. Again, this is an expenditure that was announced in Budget 2011.

The third item is an increase of \$5.1 million to help Canadians adapt to the impacts of climate change under the Government of Canada's Clean Air Agenda. This funding was announced in Budget 2011.

Some senators wanted more details about DFO's revenue of almost \$45 million. The witnesses told the Committee that the revenue was from the commercial shipping industry, more specifically fees for marine navigation services and ice breaking. They added that fees for marine navigation services usually generate the projected revenue, but every year there is a shortfall of about \$8 million from fees for ice breaking. To remedy the situation, DFO has set up a working group to review the fee structure and the way the system is managed in order to identify the changes needed to make up the shortfall. Some senators asked for more details, and the witnesses undertook to provide the Committee with the information.

The Committee also asked questions about contaminated sites under DFO's authority. The witnesses undertook to provide the Committee with the information.

### **3. Agriculture and Agri-Food Canada**

In the 2012-13 Main Estimates, Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) projects budgetary expenditures of \$2.4 billion, down \$152.9 million (6%) from last year. Of that amount, \$1.1 billion must be approved by Parliament. The remaining \$1.3 billion represents budgetary forecasts for statutory items that do not require additional approval.

According to AAFC, the factors that contributed to this change in projected expenditures are a decrease of \$107.9 million related to the phasing out of administrative funding and projected decreases in statutory grants and contributions required for business risk management programs; a decrease of \$74.5 million related to the Agricultural Flexibility Fund; a decrease of \$29.6 million related to the sunsetting of the Slaughter Improvement Program (to strengthen the competitiveness of Canada's red meat packing and processing industry); and a decrease of \$22.6 million related to the transfer to Shared Services Canada to consolidate and transform IT infrastructure across government.

AAFC told the Committee that these decreases in expenditures will be partly offset by a number of increases, including \$38.4 million for the Agricultural Innovation Program; \$29.0 million for non-business risk management funds under Growing Forward; \$26.5 million to extend the ecoAgriculture Biofuels Capital Initiative; and \$8.9 million to extend disease control in the hog industry.

Some senators asked the witnesses about Bill C-18, which puts an end to the Canadian Wheat Board's monopoly. The AAFC officials told the Committee that Bill C-18 is going to change Canada's grain sector dramatically. On 1 August 2012, all businesses operating in the grain industry will be able to buy, sell and export wheat. The officials stated that the new marketing framework will enable businesses to compete in wheat and barley markets, which is intended by the government to bring new energy to the sector. The officials also reminded the Committee that the government has promised farmers that it will give the Canadian Wheat Board the resources it needs to continue offering marketing options for producers in western Canada.

Some senators wanted to know if the Wheat Board can fulfill its mandate given that according to the Main Estimates, its budget is reduced 84%, from \$35 million to approximately \$5 million.

The witnesses told the Committee that because Budget 2012 was tabled after the 2012-13 Main Estimates were produced, the Main Estimates do not take into account that the government has reinvested \$44 million in the board over two years. According to AAFC, the board will continue to fulfill its mandate, which is primarily to ensure quality grain.

The Committee wanted to learn more about the way the \$35 million allocated to risk management systems related to food safety and biosafety is used. The witnesses replied that their department and the Canadian Food Inspection Agency share responsibility in this area. AAFC offers food safety programs that entail the development of food safety systems, and those programs will remain intact in 2012-13. Some senators asked for more details about the programs. The Committee may continue its study of this subject in the near future.

The AAFC officials told the Committee that agri-food research is very profitable. They said many studies have shown that investment in agri-food research yields 10 to 15 times the initial

outlay. They pointed out Canada's solid performance on this front and added that they would provide more information about research in order to answer all of the senators' questions.

Asked by the senators about the Slaughter Improvement Program, the witnesses replied that the three-year program ended on 31 March 2012. The aim of the \$50-million program was to help slaughterhouses and similar facilities introduce more modern, more effective and more profitable standards.

#### **4. Department of Justice**

In the 2012-13 Main Estimates, the Department of Justice (Justice) projects budgetary expenditures of \$694.6 million, a decrease in the department's net authority of \$42.99 million (6%) compared with last year. Of that amount, \$614.4 million must be approved by Parliament. The remaining \$80.2 million represents budgetary forecasts for statutory items that do not require additional approval. According to the department, the decrease in net authority is mainly attributable to a decrease of \$19.78 million that represents the transfer for the establishment of Shared Services Canada; a decrease of \$14.42 million in funding for activities related to legal aid; a decrease of \$12.30 million in funding for the Aboriginal Justice Strategy; a decrease of \$9.74 million in funding related to the management of immigration cases involving classified information under Division 9 of the Immigration and Refugee Protection Act; and a decrease of \$1.72 million to reflect the decrease in Employee Benefit Premium costs.

The witnesses told the Committee that the decrease in expenditures will be partly offset by an increase of \$7.98 million in funding for renewal of the Federal Victim Strategy; an increase of \$5.3 million in funding for renewal of Canada's war crimes programs; and an increase of \$2.5 million in funding for renewal of anti-gang, gun and drug activities for youth in conflict with the law.

The witnesses told the committee that like many federal departments, Justice is actively involved in the government's efforts to reduce the deficit. As announced in the 2012 Economic Action Plan, the department will save \$12.3 million in the 2012-13 fiscal year, \$60.2 million in 2013-14 and \$67.5 million 2014-15, which represents approximately 10% of the department's net authority.

Some senators asked the witnesses how the department handles equity matters and how it goes about consulting NGOs. The senators also inquired about the horizontal initiatives their department is involved in, particularly with the Department of Foreign Affairs and International Trade, the Department of National Defence and the Canadian International Development Agency. The Justice officials did not have the information the senators were looking for, but undertook to provide it to the Committee in writing.

Some senators asked the witnesses about the projected decrease in expenditures related to legal aid. The witnesses replied that the Main Estimates do show a decrease of \$14.4 million for that item, but the Minister of Justice announced on 30 April 2012, that funding for the Legal Aid Program and the Aboriginal Justice Strategy will continue at the current levels in 2012-13 and 2013-14.

Some senators asked about the funding and operation of drug treatment courts, particularly now that Bill C-10 is in force.<sup>2</sup> The witnesses replied that the government is funding six drug treatment courts of law as pilot projects. Other courts are funded by the provinces.

The Justice officials went on to tell the Committee that funding for the federal government's six pilot projects has been extended for another year, so that there is more time to evaluate their effectiveness.

Regarding the adjustment of its workforce, the Department of Justice told the Committee that letters were sent to approximately 162 employees informing them that their status was affected. More information about the geographic distribution and classification of the affected employees will be sent to the Committee. In response to questions from senators, the witnesses stated that their forecast expenditures in the Main Estimates total \$884 million: \$694 million in appropriations authorized by Parliament and \$290 million in revenue generated by the services the department provides to government departments and agencies.

Some senators asked about the Federal Victim Strategy. The witnesses replied that the strategy has grown incrementally over the years. They went on to say that one of the key elements of the

---

<sup>2</sup> Bill C-10 was assented to on 13 March 2012 and is available at:  
<http://www.parl.gc.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=I&billId=5120829&Language=E>.

strategy is the Victims Fund, which is administered by the Department of Justice and other partners, more specifically Public Safety Canada and the Royal Canadian Mounted Police.

Parliament has been renewing funding for the strategy since 2007, allocating \$13 million annually. On 23 April of this year, the Minister of Justice announced a \$1.4-million increase in funding for the Victims Fund; that money will go to children's support centres.

## **5. Environment**

In the 2012-13 Main Estimates, Environment Canada projects budgetary expenditures of \$972.7 million, up \$100.6 million (12%) from last year. According to the department, this net increase in budgetary expenditures is mainly attributable to an increase of \$90.3 million in funding related to renewal of the Clean Air Agenda; an increase of \$27.8 million in funding for renewal of Canada's Chemical Management Plan initiative; an increase of \$19.4 million in funding to improve Canada's weather services; and an increase of \$7.6 million in funding for renewal of the accelerated contaminated sites action plan initiative. These increases are partly offset by a decrease of \$48.7 million due to the transfer to Shared Services Canada of control and supervision of the email, data centre, network services and support units.

The officials from Environment Canada stated that their department will be contributing to federal deficit reduction by reducing its expenditures by approximately 5% between now and 2014-15. To meet that objective, the department is planning to reduce its staff by 200 over that period.

Some senators asked about the \$7.6-million increase for renewal of the contaminated sites initiative. The witnesses replied that federal departments are responsible for a portion of the cost of cleaning up their contaminated sites. Funding related to the accelerated contaminated sites initiative supports the expenditures incurred by federal departments to clean up their contaminated sites.

In response to senators' questions about the \$37.5-million increase in grants to the Canada Foundation for Sustainable Development Technology, the witnesses stated that the increase is mainly attributable to the deferral of \$31 million in budgetary appropriations not used in 2010-11.

## **6. Parks Canada Agency**

In the 2012-13 Main Estimates, the Parks Canada Agency projects budgetary expenditures of \$648.2 million, down \$42.3 million (6.1%) from last year. According to the agency, the net decrease in budgetary expenditures is mainly attributable to a decrease of \$45.0 million for the planned completion of a section of the Trans-Canada Highway in Banff National Park, and a decrease of \$15.7 million due to the transfer of email, data centre and network services to Shared Services Canada. These decreases are partly offset by an increase of \$7.5 million for emergency response to natural disasters, an increase of \$5.9 million for the assessment, management and remediation of federal contaminated sites, and an increase of \$4.5 million to support building the Trans-Canada Trail.

A Parks Canada official stated that his agency is responsible for 43 national parks, 167 national historic sites and four national marine conservation areas. Since 2006, Parks Canada has been taking measures that will increase the network of national parks and protected areas by 50% in the next few years.

The official added that the Main Estimates also include \$9.4 million for national awareness and commemorative events related to the War of 1812 that will take place at 20 Parks Canada sites.

Addressing the concerns of some senators that some national parks could close as a result of the budget cuts identified in the Main Estimates, a Parks Canada official stated that none of the sites managed by the agency would be closed in the next few years. He added that the agency will be concentrating its expenditures in peak periods like summer at national and historic sites that draw more visitors and therefore require more staff.

Some senators asked for more details about the \$4-million decrease for the Habitat Stewardship Contribution Program. The officials from Environment Canada stated that the decrease is related to funds that were not approved in time to be included in the Main Estimates. The officials went on to say that the funds should be presented in the 2012-13 Supplementary Estimates.



In response to questions from some senators about the number of layoff letters sent to Parks Canada employees, an official from the agency stated that letters were sent to 638 employees whose position will be abolished, and 1,051 employees whose work hours will be reduced.

Some senators asked the witnesses from Parks Canada why the revenue collected by the agency is not in the Main Estimates. The witnesses promised to discuss with the Treasury Board Secretariat the possibility of including information about their revenue in future budget documents.

## **7. Canadian Environmental Assessment Agency**

In the 2012-13 Main Estimates, the Canadian Environmental Assessment Agency (CEAA) projects budgetary expenditures of \$17.0 million, down \$13.0 million (43.3%) from last year. The decrease is attributable to a decrease of \$10.2 million related to the sunsetting of the Budget 2007 initiative to improve Canada's regulatory framework for major resources projects; a decrease of \$1.1 million for the reprofile of the Participant Funding Program funds; a decrease of \$1.1 million due to the sunsetting of funding to proactively lead Aboriginal consultations during environmental assessments; and a decrease of \$0.5 million related to environmental assessment litigation costs.

A CEAA official told the Committee that Budget 2012 includes an additional \$1.5 million to enable the agency to hold consultations with Aboriginal peoples on projects assessed under the Canadian Environmental Assessment Act. The official explained that the additional funds will be included in the 2012-13 Supplementary Estimates.

In response to the senators' questions about the number of layoff letters sent to agency employees, an official stated that no letters were sent because the CEAA has too small a workforce to have been part of the federal deficit reduction plan.

## **8. Department of Foreign Affairs and International Trade**

In the 2012-13 Main Estimates, the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) projects budgetary expenditures of \$2.6 billion, a net decrease of \$32.9 million (1%) from last year. According to the department, the net decrease in budgetary expenditures is attributable to a decrease of \$52.8 million in operating costs; a decrease of \$12.1 million in capital costs; a decrease of \$31.6 million in grants, contributions and other transfer payments; and a decrease of \$9.4 million

in statutory expenditures related to contributions to employee benefit plans. These decreases are partly offset by an increase of \$50.8 million in payments in respect of pension insurance and social security programs for employees locally engaged outside Canada and an increase of \$22.2 million in statutory expenditures related to the Passport Office Revolving Fund<sup>3</sup>.

In response to the senators' questions about the savings realized from the sale of some federal government residences abroad in recent years, the officials from DFAIT stated that the revenue generated by the sale of federal government residences abroad was generally used to buy or rent smaller residences, which would reduce maintenance costs.

Some senators asked about the way DFAIT manages the risks associated with fluctuations in currencies used by its employees outside Canada. The DFAIT officials replied that currency gains are returned to the Consolidated Revenue Fund and losses are covered by the Fund.

In response to the senators' questions about the \$50.8-million increase in respect of pension insurance and social security programs for employees locally engaged outside Canada, the DFAIT officials stated that some foreign countries have laws requiring the federal government, as the employer, to participate in certain types of pension or health insurance plans for locally engaged employees.

Some senators asked for more details about the \$35.5-million increase for the strengthening of security at missions abroad through risk-based initiatives to reinforce and professionalize mission security teams and strengthen physical infrastructure. The witnesses replied that the increase in expenditures will make it possible to increase the physical infrastructure and the security of DFAIT employees in high-risk areas.

The senators inquired about the \$1.0-million increase in annual financial support for the host country for the United Nations Convention on Biological Diversity. The witnesses replied that the UN chose Montreal as the host city for the convention and that the selection, in accordance with

---

<sup>3</sup> The Passport Office operates on a [revolving fund](#) basis and is self-financing through user fees charged for various travel documents. Unlike government departments, it has no annual parliamentary appropriation for operations and must generate sufficient revenues to meet its expenses. It has a significant degree of autonomy in administering its operations.

Canada's commitments to the United Nations, was accompanied by an increase in federal funding for biodiversity.



SENATE



SÉNAT

CANADA

**DEUXIÈME RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE  
BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2012-2013**

**Comité sénatorial permanent des finances nationales**

**DIXIÈME RAPPORT**

*Président*

L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président*

L'honorable Larry Smith

Juin 2012

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
A. Aperçu du Budget principal des dépenses 2012–2013 .....	2
1. Dépenses prévues.....	2
B. Étude du Budget principal des dépenses 2012-2013 .....	3
1. La Commission de la fonction publique et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.....	3
2. Pêches et Océans Canada.....	8
3. Agriculture et Agroalimentaire Canada .....	11
4. Ministère de la Justice.....	14
5. Ministère de l'Environnement .....	16
6. Agence Parcs Canada.....	17
7. Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	19
8. Ministère des Affaires étrangères et Commerce international.....	20

# **RAPPORT SUR LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2012-2013**

## **Introduction**

Le *Budget principal des dépenses 2012–2013* a été déposé au Parlement le 28 février 2012 et renvoyé au comité sénatorial permanent des finances nationales. Ce document constitue le deuxième rapport intérimaire du comité sur l'étude du Budget principal des dépenses 2012-2013. Le comité jusqu'à maintenant a consacré huit séances à son étude au cours desquelles il a reçu les témoignages de 19 ministères et organismes fédéraux.

Le 1<sup>er</sup> mai 2012, des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont comparu : Mme Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines, M. Ross MacLeod, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques et M. Marc-Arthur Hyppolite, sous-ministre adjoint, Secteur de la rémunération et des relations de travail.

Le 2 mai 2012, des fonctionnaires de Pêches et Océans Canada (POC), notamment; M. Rock Huppé, dirigeant principal des finances; M. Kevin Stringer, sous-ministre adjoint, Politiques relatives aux programmes; M. David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches; et Mme Jody Thomas, sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne ont comparu devant le comité pour parler de leurs demandes de crédits votés et du niveau prévu des crédits législatifs dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Le 2 mai 2012, au cours de la seconde partie de la réunion, le comité a reçu les témoignages des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), notamment : M. Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques; Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée; Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture; et Jody Aylard, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction générale de la recherche.

Le 8 mai 2012, le comité a reçu le témoignage du ministère de la Justice représenté par M. Donald Piragoff, sous-ministre adjoint principal du Secteur des politiques, Daniel Schnob, dirigeant principal des finances et de Joel Oliver, sous-ministre adjoint par intérim du Secteur de la gestion.

Le 9 mai 2012, le comité a entendu le témoignage d'Environnement Canada; Andrea Lyon, sous-ministre déléguée, Carol Najm, sous-ministre adjointe, Direction générale des finances, Michael Keenan, sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique. *Parcs Canada* était pour sa part représenté par Alan Latourelle, directeur général ont également comparu.

Lors de la même séance, le comité a poursuivi ses travaux en entendant les témoignages des représentants de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale qui était représentée par la présidente de l'organisme, Mme Elaine Feldman, tandis que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada était pour sa part représenté par Nadir Patel, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des Finances, Robert Dufresne, directeur général, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources financières et Andrew Stirling, directeur général, Services aux employés recrutés sur place.

## **A. Aperçu du Budget principal des dépenses 2012–2013**

### **1. Dépenses prévues**

Dans les documents budgétaires, les dépenses budgétaires prévues sont ventilées entre les crédits votés et les postes législatifs<sup>1</sup>. Comme l'indique le tableau 1, le *Budget principal des dépenses 2012-2013* prévoit des crédits votés nets de 91,9 milliards de dollars et des postes législatifs nets de 160 milliards de dollars, ce qui totalise des dépenses budgétaires fédérales

---

<sup>1</sup> Les **dépenses budgétaires** englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements aux sociétés d'État fédérales, et les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes et à des particuliers. Les **dépenses non budgétaires** (prêts, dotation en capital et avances) sont des dépenses qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada. Les crédits **votés** sont ceux pour lesquels l'autorisation du Parlement est demandée au moyen de projets de loi de crédits, tandis que les postes **législatifs** sont ceux que le Parlement autorise par des lois habilitantes; ils ne figurent dans les documents budgétaires qu'à titre d'information.



nettes de 251,9 milliards de dollars. Par rapport aux dépenses prévues dans le *Budget principal des dépenses 2011-2012*, le montant prévu dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013* représente une augmentation de 1,1 milliard de dollars, soit 1 milliard de dollars de plus pour les postes législatifs nets et 0,1 milliard de dollars de plus pour les crédits votés nets.

**Tableau 1 – Budget principal des dépenses 2012-2013 (Milliards de dollars)**

	<b>2012-2013</b>	<b>2011-2012</b>	<b>Variation (en %)</b>
Crédits votés nets	91,9	91,8	0,1
Crédits législatifs nets	160	159,0	0,6
Total	251,9	250,8	0,4

Source : Budget principal des dépenses 2012-2013, p. 7

## **B. Étude du Budget principal des dépenses 2012-2013**

Jusqu'à maintenant, dans le cadre de leur étude du Budget principal des dépenses 2012-2013, le comité a évalué les demandes de crédits votés et le niveau prévu des postes législatifs de ministères fédéraux et d'organismes fédéraux choisis. Il s'agit d'études préliminaires qui se poursuivront à la faveur des exposés d'autres ministères, organismes et sociétés d'État tout au long de l'année.

### **1. La Commission de la fonction publique et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada**

Dans le cadre de son étude du Budget principal des dépenses 2012-2013, le comité a voulu discuter des effets des réductions budgétaires annoncées dans le Budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et plus précisément des modalités entourant la réduction du nombre d'années-personnes dans le secteur public et des outils à la disposition des employés qui ont appris que leur poste était devenu excédentaire. Le comité désire notamment se familiariser avec le processus qui devrait mener à l'abolition d'environ 19 200 postes (4,8 %) et qui devrait se traduire par la mise à pied de 12 000 fonctionnaires, sur une période de trois ans, débutant au cours du présent exercice financier. Dans cet objectif, le comité a tenu à rencontrer lors de la

même séance, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et la Commission de la fonction publique (CFP), deux acteurs importants qui ont des responsabilités complémentaires dans la mise en œuvre de cette importante décision gouvernementale. Les Sénateurs ont exprimé un vif intérêt sur le sujet et ont posé plusieurs questions aux représentants du SCT et de la CFP.

D'entrée de jeux, le comité a voulu connaître la méthodologie sous-jacente aux chiffres annoncés dans le Budget 2012 concernant la réduction du nombre d'employés travaillant pour le gouvernement. Les représentants du SCT ont expliqué au comité que les plans que les ministères ont communiqués au gouvernement par l'entremise du SCT, indiquent que la mise en œuvre des propositions de réduction de personnels demandée par le gouvernement se traduira par l'élimination d'environ 19 200 postes sur une période de trois ans.

En réponse aux questions des sénateurs, les représentants du SCT ont répondu au comité que le gouvernement allait s'efforcer, grâce aux efforts des ministères, de réduire au minimum les répercussions de ces réductions de personnels. Selon les estimations les plus récentes du SCT, 12 000 employés du gouvernement devraient être déclarés excédentaires à la fin de l'exercice de réduction de personnels s'échelonnant sur trois ans. Le SCT a toutefois mentionné au comité que ces prévisions étaient sujets à changement.

Lors du témoignage, le comité a pu apprendre qu'environ 12 000 personnes devraient quitter volontairement la fonction publique annuellement, au cours des trois prochaines années, pour un total de 36 000 départs volontaires. Il s'agira principalement de départs à la retraite. Le comité a questionné les représentants du SCT sur les raisons qui justifiaient la mise à pied prévue de 12 000 personnes, compte tenu du fait que 36 000 personnes devraient quitter volontairement la fonction publique au cours des trois prochaines années.

Les représentants du SCT ont déclaré au comité que l'attrition constituait une aide efficace au réaménagement des effectifs. Cependant, puisque les décisions sont prises par programme et par service, il est fréquent qu'il n'y ait pas une adéquation parfaite entre les compétences et le lieu de travail des employés dont les postes sont jugés excédentaires et les compétences requises par les emplois disponibles au sein des programmes et des services que le gouvernement veut continuer à offrir.

Certains sénateurs ont cherché à en savoir plus sur le mécanisme qui sera utilisé par le gouvernement pour réduire la taille de la fonction publique afin de s'assurer que le processus qui pourrait mettre fin au lien d'emploi entre 12 000 fonctionnaires et le gouvernement s'effectue de façon juste et équitable.

Les représentants du SCT et de la CFP ont répondu au comité que leurs organisations respectives collaboraient en la matière et communiquaient sur une base hebdomadaire avec les ministères au sujet de la gestion des répercussions sur la main-d'œuvre. L'objectif de cette démarche étant de s'assurer que le gouvernement respectait les ententes négociées avec ses employés sur le réaménagement des effectifs et les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

Les sénateurs ont voulu savoir comment l'application du principe du mérite, qui est l'un des plus importants principes d'équité dans la sélection des employés de la fonction publique, allait être respecté dans ce vaste exercice.

Les représentants de la CFP ont fourni ces explications au comité : lorsqu'un groupe d'employés occupe des fonctions similaires et que le gouvernement prend la décision de réduire la taille de ce groupe, la décision de conserver certains employés et d'en déclarer certains autres en disponibilité doit s'effectuer sur la base d'un processus fondé sur le mérite. À cet égard, la CFP dispose des moyens d'exercer une surveillance de ces activités et de s'assurer qu'elles respectent les valeurs énoncées dans la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

Les fonctionnaires ont poursuivi leurs explications en ajoutant qu'il incombe également à la CFP de gérer le Système d'administration des priorités, c'est-à-dire que lorsque les ministères veulent doter de nouveaux postes, ils doivent d'abord demander à la CFP un numéro d'autorisation. Les représentants de la CFP ont déclaré au comité qu'un numéro d'autorisation est octroyé à un ministère seulement s'il n'y a pas de personnes déclarées excédentaires dans le système de priorité.

Un sénateur a demandé aux témoins quel était le nombre de postes à temps plein actuellement vacants au sein du gouvernement fédéral. À la surprise du comité, les représentants du SCT et de la CFP ont répondu que le nombre de postes vacants dans l'ensemble du

gouvernement n'était pas comptabilisé. Chaque ministère s'occupe de la gestion de ses postes vacants.

Certains sénateurs ont questionné le SCT au sujet de la directive concernant l'embauche de consultants et d'aide temporaire par le biais d'agence de placement pendant l'exercice de réduction des effectifs dans la fonction publique.

Il est question de savoir si les employés temporaires seraient mis à pied avant que des employés permanents soient déclarés excédentaires. Certains Sénateurs désiraient connaître quelles mesures seraient prises afin de protéger les employés permanents du gouvernement. Les représentants du SCT ont informé le Comité que les administrateurs généraux peuvent encore embaucher à contrat, ce qui peut s'avérer nécessaire pour faire face à des besoins temporaires ou spéciaux.

Des sénateurs ont également posé des questions afin de savoir à quel rang dans la liste de priorité se situent les employés déclarés excédentaires. Les représentants de la CFP ont expliqué au comité que la législation définit trois priorités absolues. La première s'applique aux personnes déclarées excédentaires dans leur propre ministère, la seconde aux gens en congé non payé qui reviennent et la troisième aux personnes qui sont actuellement mises en disponibilité. Viennent ensuite une série de priorités définies par la réglementation. Leurs bénéficiaires sont tous traités sur le même pied. Les priorités définies par la réglementation s'appliquent, entre autres, aux personnes déclarées excédentaires, mais à l'extérieur de leur propre ministère, aux personnes dont le conjoint a été réinstallé, aux personnes des Forces armées ou de la GRC qui deviennent handicapées ou sont libérées pour des raisons médicales. Toutes ces personnes ont le même niveau de priorité, mais ce niveau est subordonné à celui des trois groupes définis par la loi.

Par ailleurs, les représentantes de la CFP ont informé le comité que le nombre de postes déclarés excédentaires est passé de 226 à 576 au cours du dernier exercice financier. Selon les représentantes de la CFP cette hausse s'explique par le fait que le gouvernement a commencé à mettre en œuvre ses réductions budgétaires. Toutefois, une partie de cette augmentation découle de décisions qui peuvent avoir été prises à l'automne ou plus tôt cette année dans le cadre de mesures de réduction des dépenses découlant des examens stratégiques et fonctionnels.

Certains sénateurs ont voulu obtenir plus de détails sur l'impact de cet exercice les différentes provinces. Les représentants du SCT et de la CFP n'ont pas été en mesure de fournir ces informations au comité mais se sont engagés à palier la situation. En réponse aux questions de certains sénateurs, les représentants du SCT ont expliqué au comité que les employés déclarés excédentaires peuvent se voir donner du travail à faire même si celui-ci est différent de celui qu'ils avaient l'habitude de faire, dans la mesure où ceux-ci sont compétents. Ceci dit, les employés déclarés excédentaires continuent à faire partie du personnel, peuvent se chercher un nouvel emploi permanent et continuent, pendant 12 mois, à toucher leur salaire.

Les représentants de la CFP et du SCT ont expliqué au comité que les employés affectés par l'exercice de réduction du personnel peuvent recevoir deux types de lettres. L'une dit qu'ils sont dorénavant des employés excédentaires et l'autre qu'ils seront touchés. Dans le cas où la lettre qu'ils reçoivent leur dit qu'ils sont excédentaires, ou en d'autres termes que leur poste est éliminé, ils vont disposer d'une période pour décider s'ils veulent rester une année de plus dans la fonction publique et rester inscrits dans le système de priorité, ou s'ils vont choisir plutôt des mesures de soutien à la transition, auquel cas ils bénéficieront d'aide financière.

Poursuivant leur témoignage, les fonctionnaires ont expliqué que les employés déclarés excédentaires ont trois options :

- rester inscrit dans le système de priorité, dans l'espoir que leur candidature soit prise en compte lorsque des postes deviennent disponibles, et de continuer à toucher un salaire. Après la période de 12 mois, il est possible pour un employé de demeurer sur la liste de priorité sans toutefois toucher de salaire;
- bénéficier des mesures de soutien à la transition, avec l'aide financière que cela entraîne, qui peut atteindre 12 mois de salaire. Un employé peut avoir droit à son salaire pendant une période pouvant atteindre 12 mois s'il a accumulé 16 ans de service dans la fonction publique; et
- recevoir de l'aide financière en plus de recevoir un montant pouvant atteindre 11 000 \$ d'aide pour poursuivre des études. Pour être admissibles à cette aide, les

employés doivent produire des reçus remis par un établissement d'enseignement montrant qu'ils suivent une formation.

Finalement, certains sénateurs ont également voulu savoir si le gouvernement avait prévu de verser des indemnités de départ ou des allocations de fin d'emploi à des employés et si ces dépenses étaient incluses dans le Budget principal des dépenses 2012-2013. Les représentants du SCT ont répondu que la décision de verser des indemnités de départ relève de chaque administrateur général. Le SCT a toutefois précisé que ces indemnités de départ ne sont pas payées à même les budgets ministériels, contrairement à l'aide à la transition liée au réaménagement des effectifs.

Le comité poursuivra ses travaux sur les effets des réductions budgétaires annoncées dans le Budget 2012 à un moment que le comité jugera opportun.

## **2. Pêches et Océans Canada**

Dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*, Pêches et Océans Canada (POC) prévoit des dépenses budgétaires de 1,67 milliard de dollars, ce qui représente une diminution de 156,8 millions de dollars, ou près de 9 %, par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le *Budget principal des dépenses 2011-2012*.

Selon les représentants de POC, cette diminution des ressources budgétaires du ministère s'explique globalement par les réductions de dépenses prévues aux dépenses de fonctionnement, composées à 65 % de dépenses salariales. Ce poste de dépense s'élève à un peu plus de 1,1 milliard de dollars dans le *Budget des dépenses 2012-2013*, soit une diminution de 71 millions de dollars par rapport à l'année financière précédente. Les dépenses en capital, plus précisément les dépenses engagées dans les grands travaux de mise à niveau et de construction se chiffrent à 313 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 14 millions de dollars par rapport au dernier exercice financier. L'enveloppe des subventions et des contributions est fixée à 61,8 millions de dollars dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*, comparativement à 127,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent; cette enveloppe a donc enregistré une diminution de 59 millions de dollars (- 50 %).

Les sénateurs ont questionné les représentants de POC au sujet des postes de dépenses ayant subi un changement, à la hausse ou à la baisse par rapport au Budget des dépenses 2011-2012. Le comité a pu apprendre que la principale réduction budgétaire présentée au Budget des dépenses 2012-2013 est relative à une baisse de 40 millions de dollars liée à l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique. Toutefois, puisque le Budget de 2012 a renouvelé pour un an le financement lié à ce programme après la préparation du *Budget principal des dépenses 2012-2013*, le comité s'attend à recevoir cette demande de financement lors des budgets supplémentaires des dépenses à venir en 2012-2013.

Le deuxième élément est une baisse de 23,4 millions de dollars qui correspond aux sommes transférées par POC pour la création de Services partagés Canada.

Le troisième élément est une diminution de près de 20 millions de dollars découlant du Programme de dessaisissement des ports non essentiels. Ce programme a pris fin en mars 2012.

Le quatrième élément renvoie à une réduction de 18,9 millions de dollars qui a trait aux mesures liées à l'examen stratégique annoncées dans le Budget de 2011.

Le cinquième élément correspond à une baisse de 14,3 millions de dollars se rapportant à l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique. Il s'agit d'un programme de contributions qui a pris fin en mars 2012. Là encore, le budget de 2012 renouvelle pour un an le financement pour 2012-2013 et comme mentionné précédemment, bien le *Budget principal des dépenses 2012-2013* fasse état de cette diminution de dépense, le comité s'attend à recevoir cette demande de financement lors des budgets supplémentaires des dépenses à venir en 2012-2013.

Le sixième élément est une baisse de 13,1 millions de dollars découlant du programme des pêcheurs de homard du Québec et des provinces atlantiques. Il s'agit d'un programme de contribution d'une durée de cinq ans. Les fonctionnaires ont mentionné au comité que leur ministère avait reçu jusqu'à présent près de 65 millions de dollars dans le cadre de ce programme. Il s'agit d'un programme qui demeurera en vigueur jusqu'à la fin de 2013-2014. La baisse est tout simplement attribuable à l'écart des flux de trésorerie d'une année à l'autre.

Le septième élément expliquant la réduction de dépenses observée dans le *Budget des dépenses 2012-2013* concerne la réduction de 11,9 millions de dollars qui se rapporte au financement destiné à appuyer le Secteur des sciences et la durabilité des pêches. Selon les représentants de POC, le Budget de 2007 affectait au ministère 104 millions de dollars sur cinq ans, et cette somme comprenait du financement permanent et du financement temporaire. Le financement temporaire de 11,9 millions de dollars a pris fin en mars 2012. Là encore, le Budget de 2012 renouvelle pour un an le financement pour 2012-2013.

Le dernier élément est une diminution de 10,2 millions de dollars liée au financement de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*. Dans le Budget de 2007, le ministère s'était vu allouer 73,4 millions de dollars sur cinq ans. Le montant de 10,2 millions de dollars correspond au financement temporaire qui s'est terminé après les cinq années, à savoir en mars 2012. Pour ce poste, le Budget de 2012 prévoit un financement de 8,2 millions de dollars par année pour les trois prochaines années.

En réponse à différentes questions de sénateurs, POC a expliqué au comité que ces diminutions de dépenses, dont certaines pourraient être annulées par les demandes de crédits qui figureront dans les budgets supplémentaires de l'exercice 2012-2013 conformément aux annonces contenues dans le Budget de 2012, seront également partiellement contrebalancées par différentes initiatives dont le financement a été annoncé dans le Budget de 2011. Notamment une hausse de 14,3 millions de dollars alloués au ministère dans le cadre du Budget de 2011. Cela constitue une hausse qui figure au *Budget principal des dépenses de 2012-2013* puisque cette dépense n'a pu figurer dans les documents budgétaires de 2011-2012 en raison des délais de production de ces documents.

Le deuxième élément se rapporte à une augmentation de 8,2 millions de dollars pour le Plan d'action pour les sites contaminés. Là encore, il s'agit d'une dépense qui a été annoncée dans le cadre du Budget de 2011.

Le troisième élément est une hausse de 5,1 millions de dollars; cette somme vise à aider les Canadiens à s'adapter aux effets des changements climatiques dans le cadre du Programme sur la



qualité de l'air du Gouvernement du Canada. Il s'agit d'un financement qui a été annoncé dans le Budget de 2011.

Certains sénateurs ont voulu obtenir plus de détails au sujet des recettes de près de 45 millions de dollars reçues par POC. Les représentants de ce ministère ont expliqué au comité que ces recettes viennent de l'industrie du transport maritime commercial, plus particulièrement, des droits de services à la navigation maritime ainsi que des droits de services de déglacement. Les représentants de POC ont ajouté que les droits de services à la navigation maritime génèrent habituellement les recettes prévues, mais, chaque année, un manque à gagner d'environ 8 millions de dollars au titre des droits de services de déglacement est observé. Afin de pallier la situation, POC a mis sur pied un groupe de travail chargé d'examiner la structure tarifaire de même que son mode de gestion afin de déterminer les changements qu'il faudrait apporter pour combler ce manque à gagner. Certains sénateurs ont demandé plus de détails à ce sujet et les représentants de POC se sont engagés à fournir ces informations au comité.

Le comité a également posé des questions au sujet des sites contaminés sous la responsabilité de POC. Les représentants de POC se sont engagés à fournir ces informations au comité.

### **3. Agriculture et Agroalimentaire Canada**

Dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) prévoit des dépenses budgétaires de 2,4 milliards de dollars pour 2012-2013, une diminution de 152,9 millions de dollars (6 %) par rapport au *Budget principal des dépenses 2011-2012*. De cette somme, un montant de 1,1 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 milliard de dollars représente les prévisions budgétaires pour des postes législatifs qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire.

Selon AAC, les facteurs ayant contribué à ce changement au niveau des dépenses prévues sont une diminution de 107,9 millions de dollars liés à l'élimination graduelle du financement administratif et aux prévisions réduites de subventions et de contributions législatives exigées dans le cadre des programmes de gestion des risques de l'entreprise; une diminution de 74,5 millions de dollars pour le Fonds Agri flexibilité; une diminution de 29,6 millions de dollars liée à l'élimination du Programme d'amélioration de l'abattage (pour renforcer la compétitivité du

secteur canadien des abattoirs et de la transformation des viandes rouges); une diminution de 22,6 millions de dollars liée au transfert à Services partagés Canada pour la consolidation et la transformation de l'infrastructure des technologies de l'information dans l'ensemble du gouvernement.

AAC a expliqué au comité que ces diminutions de dépenses seront également partiellement compensées par différentes augmentations, notamment; une augmentation de 38,4 millions de dollars pour le Programme d'innovation en agriculture; une augmentation de 29,0 millions de dollars du financement pour les programmes non liés à la gestion des risques de l'entreprise dans le cadre du programme Cultivons l'avenir; une augmentation de 26,5 millions de dollars pour le maintien de l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants et une augmentation de 8,9 millions de dollars pour l'extension de la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine.

Certains sénateurs ont questionné les fonctionnaires au sujet du projet de loi C-18 qui supprime le monopole de la Commission canadienne du blé. Les représentants d'AAC ont expliqué au comité que l'adoption du projet de loi C-18 allait transformer le secteur céréalier canadien de façon importante. Le 1<sup>er</sup> août 2012, toutes les entreprises du secteur céréalier pourront acheter, vendre et exporter du blé. Les représentants d'AAC ont affirmé devant le comité que le nouveau cadre de commercialisation permettra aux entreprises de se faire concurrence sur les marchés du blé et de l'orge ce qui est souhaité par le gouvernement, et que cela dynamisera le secteur céréalier canadien. Les représentants d'AAC ont aussi rappelé au comité que le gouvernement s'est engagé envers les agriculteurs à fournir à la Commission canadienne du blé les ressources dont elle a besoin pour continuer d'offrir le choix du mode de commercialisation aux producteurs de l'Ouest.

Par ailleurs, des sénateurs ont voulu savoir si la Commission canadienne des grains (CCG) peut remplir son mandat compte tenu du fait que selon le *Budget principal des dépenses 2012-2013*, le budget de la CCG est réduit 84 %, ce dernier passant de 35 millions de dollars à environ cinq millions de dollars.

Les représentants d’AAC ont indiqué au comité que puisque le Budget 2012 a été déposé après la production du *Budget principal des dépenses 2012-2013*, celui-ci ne tient pas compte du fait que le gouvernement a réinvesti 44 millions de dollars sur deux ans dans la CCG. Selon AAC, la CCG continuera de remplir son mandat qui est principalement de s’assurer de la bonne qualité des grains.

Le comité a cherché à en apprendre davantage sur l’utilisation des 35 millions de dollars qui sont consacrés aux systèmes de gestion des risques liés à la salubrité des aliments et à la biosécurité.

AAC a répondu au comité que le ministère a une responsabilité commune avec l’Agence d’inspection des aliments du Canada à ce sujet. AAC offre des programmes liés à la salubrité alimentaire qui concernent l’élaboration de systèmes veillant à assurer la salubrité alimentaire et que ces programmes demeurent intacts en 2012-2013. Certains sénateurs ont demandé davantage de détails sur ces programmes. Le comité pourrait poursuivre son étude à sujet dans un avenir rapproché.

D’autre part, les représentants d’AAC ont confirmé au comité que la recherche dans le secteur agroalimentaire était très rentable. Selon AAC, de nombreuses études ont révélé que l’investissement en recherche dans le secteur agroalimentaire générerait un rendement de 10 à 15 fois le montant investi. Les fonctionnaires ont également souligné la bonne performance du Canada à ce chapitre. Les représentants d’AAC ont indiqué au comité qu’ils communiqueraient davantage d’information sur ce sujet afin de répondre à l’ensemble des questions soulevées par les Sénateurs.

Les sénateurs ont posé des questions aux fonctionnaires au sujet du programme d’amélioration lié à l’abattage. Les représentants d’AAC ont indiqué que ce programme d’une durée de trois ans a pris fin le 31 mars 2012. Il s’agissait d’un programme d’amélioration des abattoirs de 50 millions de dollars créé dans le but d’aider les abattoirs et ce genre d’installations à mettre en place des normes plus modernes, plus efficaces, et plus rentables.

#### 4. Ministère de la Justice

Dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*, le ministère de la Justice (Justice) prévoit des dépenses budgétaires de 694,6 millions de dollars pour 2012-2013, une diminution nette des autorisations de crédit du ministère de 42,99 millions de dollars (6 %) par rapport à l'exercice précédent. De cette somme, un montant de 614,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 80,2 millions de dollars représente les prévisions budgétaires législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire. Selon le ministère, la diminution nette des autorisations de crédit est principalement attribuable aux facteurs suivants; une diminution de 19,78 millions de dollars qui représente le transfert des fonds pour l'établissement de Services partagés Canada; une diminution de 14,42 millions de dollars du financement pour les activités liées à l'aide juridique; une diminution de 12,30 millions de dollars du financement accordé pour la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones; une diminution de 9,74 millions de dollars du financement accordé pour gérer les affaires en matière d'immigration mettant en jeu des renseignements classifiés visés à la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et une diminution de 1,72 million de dollars pour tenir compte du coût moins élevé des primes d'avantages sociaux.

Les représentants du ministère ont expliqué au comité que cette diminution de dépenses serait partiellement compensée par une augmentation de 7,98 millions de dollars du financement accordé pour le renouvellement de la Stratégie fédérale à l'intention des victimes d'actes criminels; une augmentation de 5,3 millions de dollars du financement pour des programmes sur les crimes de guerre du Canada et une augmentation de 2,5 millions de dollars du financement visant la poursuite des activités de lutte contre les gangs, les armes à feu et les drogues auprès des jeunes en conflit avec la loi.

Les fonctionnaires du ministère ont expliqué au comité que, comme plusieurs ministères fédéraux, leur organisme participe aux efforts de réduction du déficit du gouvernement fédéral. Tel qu'annoncé dans le Plan d'action économique de 2012, le ministère va réaliser des économies de 12,3 millions de dollars pendant l'exercice 2012-2013, de 60,2 millions de dollars pendant celui de 2013-2014 et enfin de 67,5 millions de dollars pendant celui de 2014-2015, ce qui représente 10 % des crédits votés du ministère.

Certains sénateurs ont interrogé le ministère sur la façon dont il traite les questions d'équité et sur sa manière de consulter les ONG. D'autres questions ont été posées par les sénateurs sur les initiatives horizontales auxquelles le ministère participe, notamment avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense et l'Agence canadienne de développement international. Ne disposant pas des renseignements désirés par les sénateurs sur ces questions, les représentants du ministère de la Justice se sont engagés à fournir ces renseignements par écrit au comité.

Certains sénateurs ont interrogé les fonctionnaires du ministère sur la diminution de dépenses prévue au budget principal des dépenses en ce qui a trait à l'aide juridique. Les fonctionnaires ont informé le comité que bien que le *Budget principal des dépenses 2012-2013* fasse état d'une diminution de 14,4 millions de dollars dans ce domaine, le ministre de la Justice a annoncé le 30 avril 2012 que le financement du Programme d'aide juridique ainsi que la Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones se poursuivra aux niveaux actuels pour les exercices 2012-13 et 2013-2014.

Des sénateurs ont posé des questions au sujet du financement et du fonctionnement des tribunaux de traitement de la toxicomanie, particulièrement après l'entrée en vigueur du projet de loi C-10<sup>2</sup>. Les représentants du ministère ont répondu que le gouvernement finance six tribunaux de traitement de la toxicomanie sous forme de projets pilotes. D'autres tribunaux sont financés par les provinces.

Les fonctionnaires du ministère de la Justice ont poursuivi, informant le comité que le financement des six projets pilotes du gouvernement fédéral a été prolongé pour une autre année afin de disposer de plus de temps pour évaluer leur efficacité.

En ce qui concerne le réaménagement de ses effectifs, le ministère de la Justice a indiqué au comité qu'environ 162 lettres informant les destinataires que leur statut d'employé a été touché ont été acheminées. Plus de détails sur la répartition géographique des employés touchés ainsi que sur leur classification d'emploi seront communiqués au comité. En réponse aux questions de

---

<sup>2</sup> Le projet de loi C-10 a reçu la sanction royale le 13 mars 2012 et est disponible à : <http://www.parl.gc.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=1&billId=5120829&Language=F>

sénateurs, les fonctionnaires du ministère ont précisé que leurs prévisions de dépenses dans le cadre du *Budget principal des dépenses 2012-2013* totalisaient 884 millions de dollars. Ce montant est composé d'une part des 694 millions de dollars correspondant aux crédits autorisés par le Parlement auxquels s'ajoutent les 290 millions de dollars que le ministère prévoit dépenser en utilisant les recettes générées par les services qu'il offre aux ministères et organismes du gouvernement.

Des sénateurs ont interrogé les fonctionnaires au sujet de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels. Les fonctionnaires ont répondu que l'Initiative sur les victimes d'actes criminels est une stratégie qui a connu une croissance incrémentielle au cours des années. Ils ont poursuivi leurs explications en ajoutant que l'un des éléments importants de cette stratégie est le Fonds d'aide aux victimes, qui est administré par le ministère de la Justice et d'autres partenaires, notamment Sécurité publique Canada et la Gendarmerie royale du Canada.

Depuis 2007, le Parlement a renouvelé le financement de la stratégie en y consacrant 13 millions de dollars par année. Cette année, le ministre de la Justice a annoncé, le 23 avril, une augmentation de 1,4 million de dollars du montant destiné au Fonds d'aide aux victimes. Ce montant est dédié aux centres d'appui aux enfants.

## **5. Ministère de l'Environnement**

Dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*, le ministère de l'Environnement prévoit des dépenses budgétaires de 972,7 millions de dollars pour 2012-2013, ce qui représente une augmentation de 100,6 millions de dollars (12 %) par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le cadre du *Budget principal des dépenses 2011-2012*. Selon le ministère de l'Environnement, cette augmentation nette des dépenses budgétaires s'explique principalement par une augmentation de 90,3 millions de dollars des dépenses liées au renouvellement du Programme de la qualité de l'air, de 27,8 millions de dollars pour le renouvellement de l'initiative du Plan de gestion des produits chimiques, de 19,4 millions de dollars pour améliorer les services météorologiques du Canada et finalement une augmentation de 7,6 millions de dollars pour le renouvellement de l'initiative accélérée des sites contaminés. Ces augmentations sont partiellement compensées par une diminution de 48,7 millions de dollars des dépenses

budgétaires en raison du transfert à Services partagés Canada de la responsabilité à l'égard des unités des services de courriel, du centre de données et du réseau ainsi que des unités de soutien.

Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ont expliqué que leur ministère contribuerait à la réduction du déficit fédéral en réduisant ses dépenses d'environ 5 % d'ici 2014-2015. Pour atteindre cet objectif, le ministère de l'Environnement prévoit réduire ses effectifs d'environ 200 employés au cours de cette période.

Certains sénateurs ont posé des questions sur une augmentation de 7,6 millions de dollars pour le renouvellement de l'initiative accélérée des sites contaminés. Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ont répondu que les ministères fédéraux étaient responsables d'une partie du financement de l'assainissement de leurs sites contaminés. Le financement lié à l'initiative accélérée des sites contaminés vient en soutien des dépenses engagées par les ministères fédéraux en matière d'assainissement de leurs sites contaminés.

Répondant aux questions de sénateurs sur une augmentation de 37,5 millions de dollars des subventions à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable, les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ont répondu que cette augmentation était principalement attribuable au report de 31 millions de dollars d'autorisations budgétaires non utilisées en 2010-2011.

## **6. Agence Parcs Canada**

Dans le Budget principal des dépenses 2012-2013, l'Agence Parcs Canada prévoit des dépenses budgétaires de 648,2 millions de dollars pour 2012-2013, ce qui représente une diminution de 42,3 millions de dollars (6,1 %) par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le cadre du Budget principal des dépenses 2011-2012. Selon l'Agence Parcs Canada, la diminution nette des dépenses budgétaires est principalement attribuable à une diminution de 45,0 millions de dollars pour l'achèvement prévu d'un tronçon de la route Transcanadienne dans le parc national de Banff et une diminution de 15,7 millions de dollars en raison du transfert des services de courrier électronique, de centres de données et de réseaux à Services partagés Canada. Ces diminutions sont partiellement compensées par une augmentation de 7,5 millions de dollars pour des mesures d'urgence à la suite de catastrophes naturelles, une augmentation de 5,9

millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement des sites contaminés fédéraux et une augmentation de 4,5 millions de dollars pour appuyer la construction du sentier transcanadien.

Un fonctionnaire de l'Agence Parcs Canada a affirmé que son organisme était responsable de 43 parcs nationaux, 167 lieux historiques nationaux et quatre aires marines nationales de conservation. Depuis 2006, l'Agence Parcs Canada a pris des mesures qui se traduiront par une augmentation de 50 % du réseau de parcs nationaux et des aires protégées au cours des prochaines années.

Ce fonctionnaire a aussi affirmé que le Budget principal des dépenses 2012-2013 de l'Agence Parcs Canada comprenait un montant de 9,4 millions de dollars pour des événements nationaux de sensibilisation et de commémoration relatifs à la guerre de 1812 qui se dérouleront sur 20 sites de Parcs Canada.

Répondant aux préoccupations exprimées par certains sénateurs concernant la possibilité que certains parcs nationaux ferment en raison des réductions des dépenses annoncées dans le Budget principal des dépenses 2012-2013, un fonctionnaire de l'Agence Parcs Canada a répondu qu'aucun site géré par son agence ne serait fermé au cours des prochaines années. Il a ensuite expliqué que l'Agence Parcs Canada concentrerait ses dépenses durant les périodes de forte demande comme l'été où les sites nationaux et historiques accueillent plus de visiteurs et donc requièrent plus d'effectifs.

Certains sénateurs ont demandé plus de détails sur une diminution de 4 millions de dollars des contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat. Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ont affirmé que cette diminution était liée à des fonds qui n'avaient pas été approuvés à temps pour être inclus dans le Budget principal des dépenses 2012-2013. Selon ces fonctionnaires, ces fonds devraient être présentés dans le cadre des budgets supplémentaires des dépenses 2012-2013.

En réponse aux questions de certains sénateurs sur le nombre de lettres de congédiement qui ont été envoyées aux employés de l'Agence Parcs Canada, un fonctionnaire de l'Agence a



répondu que son organisme avait envoyé 638 lettres à des employés dont les postes ont été abolis et 1 051 lettres à des employés dont les heures de travail seront réduites.

Certains sénateurs ont interrogé les fonctionnaires de l'Agence Parcs Canada sur les raisons pour lesquelles les revenus collectés par l'Agence n'étaient pas présentés dans le Budget principal des dépenses 2012-2013. Les fonctionnaires ont promis de discuter avec le Secrétariat du Conseil du Trésor de la possibilité d'inclure des renseignements sur leurs revenus dans les prochains documents budgétaires.

## **7. Agence canadienne d'évaluation environnementale**

Dans le Budget principal des dépenses 2012-2013, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale prévoit des dépenses budgétaires de 17,0 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 13,0 millions de dollars (43,3 %) par rapport aux dépenses présentées dans le cadre du Budget principal des dépenses 2011-2012. Cette diminution de 13,0 millions de dollars des dépenses budgétaires est attribuable à une baisse de 10,2 millions de dollars liée à l'élimination graduelle du financement pour l'initiative sur l'amélioration du cadre de réglementation des grands projets de ressources annoncée dans le Budget de 2007, 1,1 million de dollars pour le report de fonds relatifs au Programme de contribution sur l'aide aux participants, 1,1 million de dollars pour l'élimination graduelle du financement en vue de diriger de façon proactive les consultations auprès des Autochtones dans le cadre des évaluations environnementales et une diminution de 500 000 dollars des dépenses liées à des litiges rattachés à l'évaluation environnementale.

Un fonctionnaire de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a expliqué au comité que le Budget de 2012 avait accordé des fonds additionnels de 1,5 million de dollars à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour réaliser des consultations auprès des Autochtones dans le cadre de projets évalués en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Selon ce fonctionnaire, ces fonds additionnels seront inclus dans les budgets supplémentaires des dépenses 2012-2013.

Répondant aux questions des sénateurs sur le nombre de lettres de congédiement qui ont été employées aux employés de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, un

fonctionnaire de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a répondu qu'aucune lettre de congédiement n'avait été envoyée, car l'Agence canadienne d'évaluation environnementale ne faisait pas partie du plan de réduction du déficit fédéral en raison de la petite taille de ses effectifs.

## **8. Ministère des Affaires étrangères et Commerce international**

Le ministère des Affaires étrangères et Commerce international (MAECI) prévoit des dépenses budgétaires de 2,6 milliards de dollars pour 2012-2013, ce qui représente une diminution nette de 32,9 millions de dollars (1 %) par rapport aux dépenses présentées dans le cadre du Budget principal des dépenses 2011-2012. Selon le MAECI, cette diminution nette des dépenses budgétaires est attribuable à un recul de 52,8 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, 12,1 millions de dollars des dépenses en capital, 31,6 millions de dollars des subventions, contributions et autres paiements de transfert et une diminution de 9,4 millions de dollars des dépenses législatives reliées aux contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Ces diminutions sont partiellement compensées par une augmentation de 50,8 millions de dollars pour des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et une augmentation de 22,2 millions de dollars des dépenses législatives relatives au fonds renouvelable du Bureau des passeports<sup>3</sup>.

Répondant aux questions des sénateurs sur les économies réalisées suite à la vente de certaines résidences du gouvernement fédéral à l'étranger au cours des dernières années, les fonctionnaires du MAECI ont répondu que les revenus associés à la vente de résidences du gouvernement fédéral à l'étranger étaient généralement utilisés pour acheter ou louer de plus petites résidences, ce qui permettait de générer des économies relatives aux coûts d'entretien.

Certains sénateurs ont posé des questions sur la manière dont le MAECI gère les risques associés aux mouvements des devises utilisées par ses employés à l'étranger. Les fonctionnaires

---

<sup>3</sup> Le Bureau des passeports fonctionne comme un [fonds renouvelable](#) et s'autofinance grâce aux droits ou frais d'utilisation imposés pour les divers documents de voyage. Contrairement aux ministères, il ne reçoit pas de crédits parlementaires pour ses activités et doit générer suffisamment de revenus pour faire face à ses dépenses. Il jouit d'une marge de manœuvre considérable dans l'administration de ses activités.

du MAECI ont répondu que les gains liés aux mouvements des devises étaient retournés au Trésor, alors que les pertes étaient compensées par ce dernier.

Répondant aux questions des sénateurs sur une augmentation de 50,8 millions de dollars pour des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, les fonctionnaires du MAECI ont répondu que certains pays étrangers avaient des lois qui obligeaient le gouvernement fédéral, à titre d'employeur, à participer à certains types de régime de pension ou régime d'assurance- maladie pour les employés recrutés sur place.

Des sénateurs ont demandé plus de détails sur une augmentation de 35,5 millions de dollars pour le renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger par l'entremise d'initiatives fondées sur le risque pour renforcer les équipes de sécurité dans les missions et l'infrastructure matérielle. Les fonctionnaires du MAECI ont répondu que cette augmentation des dépenses permettrait d'augmenter l'infrastructure physique et la sécurité des employés du ministère qui se trouvent dans des zones qui présentent un profil de risque élevé.

Les sénateurs se sont intéressés à l'augmentation de 1,0 million de dollars de la subvention pour le soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Les fonctionnaires du MAECI ont répondu que la ville de Montréal avait été choisie par les Nations Unies comme ville hôte de cette convention et que cette nomination, en conformité avec les engagements du Canada envers les Nations Unies, s'accompagnait d'une augmentation du financement du gouvernement fédéral en matière de diversité biologique.



*Transport Canada:*

André Morency, Assistant Deputy Minister, Corporate Management and Crown Corporation Governance;

Claude Corbin, Senior Director, Financial Management;

Jane Weldon, Director General, Surface Infrastructure Programs;

Catherine Higgs, Director General, Environmental Affairs — Programs;

Luc Brisebois, Director, Emergency Preparedness;

Marc Brazeau, Acting Director General, Airport and Port Programs;

Martin Eley, Director General, Civil Aviation;

Annette Gibbons, Director General, Surface Transportation Policy.

*Natural Resources Canada:*

Serge Dupont, Deputy Minister;

Thérèse Roy, Acting Chief Financial Officer.

*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Michael Wernick, Deputy Minister;

Susan MacGowan, Chief Financial Officer.

**Thursday, June 7, 2012**

*Macdonald-Laurier Institute:*

Jason Clemens, Director of Research.

*Canadian Association of Retired Persons (CARP):*

Susan Eng, Vice President, Advocacy.

*Canadian Auto Workers:*

Jim Stanford, Economist (by video conference).

*Transports Canada :*

André Morency, sous-ministre adjoint, Gestion ministérielle et gouvernance des Sociétés d'État;

Claude Corbin, directeur principal de la gestion financière;

Jane Weldon, directeur général, Programmes d'infrastructure de surface;

Catherine Higgs, directrice générale, Affaires environnementales — Programmes;

Luc Brisebois, directeur, Préparatifs d'urgence;

Marc Brazeau, directeur général par intérim, Programmes portuaires et aéroportuaires;

Martin Eley, directeur général, Aviation civile;

Annette Gibbons, directeur général, Politique des transports terrestres.

*Ressources naturelles Canada :*

Serge Dupont, sous-ministre;

Thérèse Roy, dirigeant principal des finances par intérim.

*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Michael Wernick, sous-ministre;

Susan MacGowan, dirigeante principale des finances.

**Le jeudi 7 juin mai 2012**

*Macdonald-Laurier Institute :*

Jason Clemens, directeur de la recherche.

*Association canadienne des individus retraités (CARP) :*

Susan Eng, vice-présidente, Défense des droits.

*Syndicat national de l'automobile :*

Jim Stanford, économiste (par vidéoconférence).

WITNESSES

**Tuesday, June 5, 2012 (morning meeting)**

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;  
Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Information Division;  
  
Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio.

**Tuesday, June 5, 2012 (afternoon meeting)**

*Canadian Labour Congress:*

Andrew Jackson, Chief Economist.

*Canadian Federation of Independent Business:*

Corinne Pohlmann, Vice President of National Affairs.

*Canadian Manufacturers and Exporters:*

Mathew Wilson, Vice President, National Policy.

*University of Toronto:*

Josh Hjartarson, Policy Director, Mowat Centre, School of Public Policy and Governance.

**Wednesday, June 6, 2012 (afternoon meeting)**

*As an individual:*

Vivian Krause.

*Imagine Canada:*

Marcel Lauzière, President and Chief Executive Officer.

**Wednesday, June 6, 2012 (evening meeting)**

*Public Works and Government Services Canada:*

Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance Branch;

Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Parliamentary Precinct Branch.

*(Continued on previous page)*

TÉMOINS

**Le mardi 5 juin mai 2012 (séance du matin)**

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;  
Marcia Santiago, directeur principal, Division de l'information sur les dépenses;  
  
Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses.

**Le mardi 5 juin 2012 (séance de l'après-midi)**

*Congrès du travail du Canada :*

Andrew Jackson, économiste en chef.

*Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :*

Corinne Pohlmann, vice-présidente des Affaires nationales.

*Manufacturiers et Exportateurs du Canada :*

Mathew Wilson, vice-président, Politique nationale.

*Université de Toronto :*

Josh Hjartarson, directeur des politiques, Centre Mowat, School of Public Policy and Governance.

**Le mercredi 6 juin 2012 (séance de l'après-midi)**

*À titre personnel :*

Vivian Krause.

*Imagine Canada :*

Marcel Lauzière, président-directeur général.

**Le mercredi 6 juin 2012 (séance du soir)**

*Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :*

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances;

Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale de la Cité parlementaire.

*(Suite à la page précédente)*